RECUEIL
DES
ACTES DE L'ACADÉMIE NATIONALE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE BORDEAUX

Les Actes de l'Académie sont publiés
grâce au concours financier
de la Mairie de Bordeaux.

ACTES
DE
L'ACADÉMIE
NATIONALE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE BORDEAUX

L'Académie de Bordeaux a été établie sous le règne de Louis XIV
par lettres patentes du 5 septembre 1712
enregistrées au Parlement de Bordeaux le 3 mai 1713.
Elle a été « reconnue » par ordonnance royale du 13 août 1828.

5e SÉRIE – TOME XLVI – ANNÉE 2021

BORDEAUX
1, place Bardineau

—

2022

Les *Actes de l'Académie nationale*
des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux
sont élaborés par
Jean-Pierre Poussou, membre résidant, rédacteur en chef,
et par Véronique Schiltz, graphiste.

AVIS IMPORTANT
DESTINÉ AUX AUTEURS DE TEXTES PUBLIÉS
DANS LES VOLUMES DES ACTES DE L'ACADÉMIE NATIONALE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX

La Bibliothèque nationale de France, en partenariat avec l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, souhaite procéder à la numérisation des *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux* de 1922 à 1924 et de 1930 à 2021.

Les fascicules numérisés en mode image et en mode texte par la BnF seront rendus accessibles sur Internet, de façon libre et gratuite, par le biais des sites dont la BnF assure la responsabilité, notamment Gallica.

Il est en conséquence demandé aux auteurs ayant collaboré à ce titre, ou à leurs ayants droit, de bien vouloir se faire connaître en cas d'opposition à ce sujet.

À l'issue d'un délai de 6 mois, prenant effet à compter de la date de publication du présent encart dans les *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux* et, sauf avis contraire des auteurs ou de leurs ayants droit, la Bibliothèque nationale de France procédera à la mise en ligne des volumes numérisés.

Il est cependant précisé qu'après cette mise en ligne, la Bibliothèque nationale de France s'engage à retirer tout article ou illustration en cas de réclamation de son auteur ou des ayants droit de ce dernier.

SOMMAIRE

Communications

Anatomie des élections municipales en France, de 1945 à 2020 13
par M. Jean Petaux

Les Colloques de Bergonié. Quarante ans de conférences au Centre contre le cancer de Bordeaux 99
par M. Bernard Hœrni

Comment un peuple change-t-il de langue ? Deux exemples antiques 109
par M. Jacques des Courtils

L'Europe et le Royaume-Uni : quelle histoire ! ou la saga du Brexit
par M. Régis Ritz 127

Le dépistage néonatal : état des lieux et perspectives en 2022
par M. Didier Lacombe 153

La méthode scientifique est-elle toujours scientifique ?
par M. Pascal Duris 169

Les Lumières vues du XXIe siècle : repoussoir ou héritage ?
par Mme Catherine Volpilhac-Auger 185

Révolution de l'imprimé et renouveau des sciences à la Renaissance : frontispices scientifiques et portraits de savants dans les livres du XVIe siècle
par Mme Violaine Giacomotto-Charra 197

Confiance et défiance en la science
par M. Jacques Battin 233

Adrien Baysselance, Franz Schrader et les protestants bordelais dans l'exploration des Pyrénées
par M. Jacques Battin 241

Stéphanie de Beauharnais, fille adoptive de Napoléon, grande-duchesse de Bade (1789-1860)
par Mme Marguerite Stahl 256

Réceptions

Réception de M. Claude Kirchner au fauteuil de M. Jean-Louis Aucouturier
Remerciement de M. Claude Kirchner 311
Réponse de M. Bernard Alaux 321

Réception de M. Joël Dehais au fauteuil de M. Robert Coustet
Remerciement de M. Joël Dehais 327
Réponse de l'amiral Alain Béreau 345

Séances exceptionnelles

Prix d'éloquence 2021
par Mme Marguerite Stahl 353

Remise du prix de physique 2020 : Supercam sur le rover Perseverance de la Nasa, à la recherche de traces de vie passée sur Mars
par MM. Philippe Caïs et Bruno Bousquet 357

Distribution solennelle des prix pour l'année 2021
Rapport de l'amiral Alain Béreau 369

Rapport moral sur l'activité de l'Académie en 2020 et 2021
par M. Jean-Louis d'Anglade, président de l'Académie 393

Vie de l'Académie : visites, ouverture des salons

Journées européennes du patrimoine
par Mme Hélène DE BELLAIGUE 399

L'Académie hors les murs : sortie annuelle à Aubeterre et Chalais
par M. Jean-Louis D'ANGLADE 401

Conférences données dans le cadre du mois Montaigne dans les salons de l'Académie de Bordeaux :

- *Bordelais en Italie, l'Italie à Bordeaux à l'époque de Montaigne*
  par M. Jean BALSAMO 405
- *« Le Grand Tour de France » du roi Charles IX (1564-1566) : une découverte de la France et un entracte de paix*
  par Mme Anne-Marie COCULA 425

In memoriam

Hommage à Michel Vigneaux, doyen de l'Académie
par l'amiral Alain BÉREAU 441

Liste des Académies et autres institutions correspondantes de l'Académie

France 447
Étranger 450

Composition du Conseil d'administration

Année 2021 453

Tableau des membres de l'Académie au 31 décembre 2020

Membres de droit 456
Membres résidants 457
Membres honoraires 461
Membres d'honneur 462
Membres associés 464
Membres correspondants français 466
Membres correspondants étrangers 469

Calendrier des activités en 2021 471

Les bienfaiteurs de l'Académie au 31 décembre 2021 479

COMMUNICATIONS

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2021

ANATOMIE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES EN FRANCE, DE 1945 A 2020

par M. Jean Petaux

Membre associé

L'horizon local n'est plus vraiment à la mode dans les études de science politique aujourd'hui. Cet état de fait mériterait, en lui-même, une réflexion approfondie qui permettrait, entre autres sujets, d'évoquer les vents dominants dans telle ou telle discipline académique. Ces courants d'air, que d'aucuns considèrent comme autant de doux alizés ou de modestes zéphyrs sont, hélas !, souvent, des « *jet streams* » idéologiques circulant, comme les vrais, entre les communautés scientifiques et universitaires du monde entier, d'ouest en est, autrement dit d'Amérique du Nord vers l'Europe et, bien entendu, la France. Autant dire que, dans un tel environnement, ce qui fut longtemps une spécialité de la science politique française, l'analyse localisée de la vie politique, n'est plus vraiment en odeur de sainteté [1].

1. On se permettra ici une anecdote personnelle. Nous avons été amené, le 27 juin 2017, à présenter à la Station Ausone de notre confrère Denis Mollat, le premier et remarquable tome 1 des « Traités de science politique » intitulé « Analyses électorales » (Bruylant) publié sous la direction d'Yves Déloye et Nonna Mayer. Nous avons constaté que dans cette somme très complète de plus de 1000 pages, aucune contribution parmi la vingtaine rassemblée, ne traitait explicitement de la « vie politique locale ». Dans le prestigieux « Traité de science politique » en quatre volumes, dirigé par Madeleine Grawitz et Jean Leca (PUF, 1985), au moins deux chapitres sont consacrés à l'approche localisée des institutions politiques ou du comportement des acteurs : dans le volume 2, « Les institutions locales et les relations centre-périphérie », par Albert Mabileau (section 6 du chapitre V de la partie 2 : p. 553-598) et dans le volume 4 : « Les politiques des autorités locales » par Yves Mény (chapitre IX : p. 423-465). Il y a une cinquantaine d'années les « études politiques locales » constituaient un axe important des recherches en science politique. Le Centre d'Études et de Recherche sur la Vie Locale (CERVL) fondé à l'Institut d'Études politiques de Bordeaux au début des années 1970 par Albert Mabileau où j'ai mené mes premières recherches, entre 1976 et 1981, a fait œuvre pionnière en la matière.

Dans un ouvrage collectif[2] publié sous la direction d'Albert Mabileau, il y a trente ans, en 1993, le regretté Claude Sorbets, remarquable directeur de recherche au CNRS, qui a dirigé le CERVL quelques années plus tard, a traité, dans un chapitre intitulé « Le Mot et la Chose », le local en tant qu' « objet » et « terrain » de recherche, soulignant la fluidité de la notion et, partant, la difficulté de son appréhension : « Une des dimensions fondamentales […] est le déficit de distance du chercheur et du praticien du local[3]. » Il ajoute alors :

> « En un mot, on pourrait dire que le local est une chose qui n'est faite que pour les innocents – ceux qui vivent sans se poser trop de problèmes – ou que pour les très rusés, tous les adeptes de Métis qu'ils soient des "élus", des "administrateurs" ou des "chercheurs" : ceux-ci même qui tendront trop souvent à parler en se mettant à la place de ceux qu'ils sont supposés "expliquer" et qui subiront les pesanteurs des façons de dire les choses. Par là, qui risqueront de ne dire qu'une part de ce monde discret de la pratique du local[4]. »

L'un des pères fondateurs des « études locales » en France, situant ses travaux de recherche dans le prolongement de l'œuvre d'André Siegfried, « Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République[5] », créateur de la Fondation nationale des sciences politiques, a été Jean Touchard qui occupa d'ailleurs la fonction de secrétaire général de la FNSP de 1954 à sa disparition en 1971[6]. Spécialiste de l'histoire politique des

---

2. Albert Mabileau (dir.), *À la recherche du « local »*, Paris, L'Harmattan, 1993.
3. Claude Sorbets, « Le Mot et la Chose », dans *À la recherche du local*, *op. cit.*, p. 30. Souligné dans le texte original.
4. Ce texte, communication prononcée lors d'un colloque du « Groupe Local et Politique » de l'Association Française de Science Politique (AFSP) organisé les 30 et 31 mai 1991, n'a pas pris une ride. On peut même considérer qu'il est d'une troublante actualité tant est désormais flagrant le mélange des genres entre « observation » et « engagement militant » sous le couvert vaguement hypocrite de « recherche action », oxymore qui serait amusant s'il n'était synonyme d'une dépréciation qualitative importante de la science politique.
5. André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2010. L'ouvrage de Siegfried a été publié en 1913.
6. Nous n'avons pas connu Jean Touchard, mais il est rare de rencontrer, parmi ceux qui l'ont fréquenté, collègues ou étudiants, une telle unanimité positive sur la personnalité de cet enseignant-chercheur. Il a été le co-auteur, avec Albert Mabileau, de l'ouvrage de référence *Les Facteurs locaux de la vie politique nationale*, Paris, Pédone, 1972. Décédé une année avant la sortie de ce livre qui reprenait les actes du colloque inaugural du CERVL, organisé à l'Institut d'Études politiques de Bordeaux, en 1969, Jean Touchard fait l'objet de l'hommage suivant de la part de deux de ses collègues, Claude Émeri et Jean-Marie Cotteret dans leur note bibliographique publiée dans la *Revue Française de Science Politique*

gauches en France, Jean Touchard nous livre son « discours de la méthode » pour essayer de saisir une réalité politique et tenter de la comprendre. Son propos décrit une société française, celle des années 1930, dont la similitude avec celle d'aujourd'hui est saisissante :

> « Il serait plus exact, à mon sens, de dire que la France des années 1930 est une France extrêmement morcelée, tronçonnée et, à cet égard, il faut souligner l'opposition Paris-province qui est fondamentale dans l'univers radical et dans la mythologie radicale ; l'opposition Paris-banlieue qui s'est aujourd'hui réduite mais qui était profonde vers 1930 ; l'opposition chef-lieu-campagne qui était elle aussi très vivace dans les années 1930.
>
> On peut distinguer au moins quatre France qui s'ignorent à peu près totalement : la France des grandes villes et très particulièrement la France de Paris ; la France des banlieues ; la France de Châteauroux et enfin la France de Plounevez-Lochrist dont j'ai déjà eu l'occasion de parler[7]. »

(RFSP), 1974, 24-2, p. 361-363 : « Le colloque du CERVL et la lecture de cet ouvrage nous ont permis de retrouver pour la dernière fois Jean Touchard au milieu de ses amis, à qui sa présence était indispensable. Tous ceux qui l'ont vu, à l'occasion des réunions de l'Association, parfois académiques, parfois tumultueuses, faire la preuve de ses qualités d'animateur et de médiateur amical, le retrouveront dans ce livre tel qu'il était. Le compte rendu sténographique, pourtant excellent, ne rend qu'une image imparfaite de « l'intervention Touchard » chaque fois attendue, toujours apportée au moment opportun. La narration qu'il nous propose cette fois-ci du duel électoral entre l'aviateur Jules Védrines et le sculpteur Dujardin-Baumetz est de celles dont il avait le secret, qui donnent à des réunions de savants parfois compassés le piment de l'humour et le ciment de l'amitié sans lesquels Jean Touchard considérait fort justement qu'elles n'atteignent pas la moitié des objectifs qu'elles se proposent ».

7. Jean Touchard, *La Gauche en France depuis 1900*, Paris, Seuil, « Coll. Points Histoire », 1977, p. 95-96. En mentionnant une nouvelle fois Plouvenez-Lochrist dans ce passage, Jean Touchard fait référence à une précédente évocation, dans son ouvrage, de ce gros bourg du Finistère-Nord, arrondissement de Morlaix, commune littorale de la Manche et située dans le Haut-Léon. L'auteur rapporte un souvenir familial. Son grand-père a été élu, en 1871, l'un des premiers députés républicains du Finistère. Il écrit : « Pour un paysan né à Plounévez-Lochrist (Finistère-Nord) les chances de rencontrer un individu né ailleurs qu'à Plounévez-Lochrist (Finistère-Nord) étaient extrêmement limitées, sauf pendant le service militaire. Il faut aussi évoquer le poids de l'Église catholique, de la hiérarchie catholique et d'un catholicisme refusant à l'époque à peu près toute ouverture sur le monde extérieur. Une église refusant, non seulement la République, ce qui allait de soi, mais tout progrès, toute évolution, et considérant l'école publique comme un foyer de perdition, les instituteurs comme des personnages sataniques et les députés républicains comme des damnés. Vers 1895, ma mère, se présentant à l'église de Tréflez (Finistère-Nord) (ndlr : commune limitrophe de Plounévez-Lochrist), m'a raconté que les sacrements lui avaient été refusés, ainsi qu'à sa mère, car on ne donnait point les sacrements à l'épouse et à la fille d'un député républicain », p. 29-30.

Poursuivant sa réflexion méthodologique, Jean Touchard énonce alors un « rituel » dont il précise, dans son ouvrage, qu'il lui servait d'entame à son séminaire sur les années 1930 dispensé dans le cadre de la FNSP : « Soit, c'est vrai à Paris, mais est-ce vrai à Saint-Denis, est-ce vrai à Châteauroux, est-ce vrai à Plounévez-Lochrist ? » ou « Soit, c'est vrai à Châteauroux, mais est-ce vrai à Paris, etc.[8] »

En cherchant à faire une anatomie des quatorze élections municipales en France entre 1945 et 2020, puisque c'est l'objet de notre exposé, nous aurons toujours à l'esprit cette série de questions posées par Jean Touchard, il y a plus de 50 ans. Car s'il est un sujet qui nécessite tout à la fois ambition dans la pluralité d'éléments à confronter entre eux et modestie dans l'interprétation globale qui peut en être faite, c'est bien celui des « Municipales ». Compte tenu de la nature-même de cette communication nécessairement synthétique et donc forcément non-exhaustive, le lecteur comprendra que nous ne présentons ici qu'une typologie simplifiée de l'analyse politique localisée de la France sur trois quarts de siècle, entre 1945 et 2020, à travers le rendez-vous de la démocratie locale représentative. Le meilleur ouvrage publié sur le sujet, celui de Pierre Martin, l'un des plus grands spécialistes français de la carte électorale, l'a été en février 2001 : « Les élections municipales en France depuis 1945[9]. » Il était donc plus que nécessaire d'actualiser ce remarquable travail, puisque, depuis sa publication, quatre nouvelles élections municipales ont eu lieu : en 2001, 2008, 2014 et 2020.

Nous allons montrer comment les treize premières « municipales » peuvent se répartir en deux grandes catégories : la première sera celle des « grandes marées partisanes et des déterminismes politiques nationaux », la

---

8. *Ibid.*, p. 96.

9. Pierre Martin, *Les Élections municipales en France depuis 1945*, Paris, La Documentation Française, 2001. Voici le texte de 4e de couverture : « Depuis 1945, les électeurs ont été appelés à dix reprises à désigner ceux de leurs concitoyens auxquels ils voulaient voir confier la responsabilité de la gestion de leur commune. Scrutin d'enjeu local et de proximité par excellence, l'élection municipale a aussi une signification politique qui dépasse amplement les limites de cette stricte définition. En France, l'ensemble des conseils municipaux étant renouvelés le même jour, les choix émis par les électeurs font inévitablement figure de test pour les formations politiques et pour les responsables gouvernementaux. La situation économique et sociale, parfois le contexte international, la place du scrutin dans le processus électoral national jouent un rôle déterminant dans la mobilisation, ou la non-mobilisation, du corps électoral et dans les stratégies mises en œuvre par les partis politiques. Comme le montre Pierre Martin dans cet ouvrage, dynamiques nationales et dynamiques locales interfèrent. Ces dernières permettent par ailleurs de mettre en évidence un cycle électoral municipal qui tend à être vérifié par l'étude et l'analyse de tous les scrutins municipaux depuis un demi-siècle dont le récit est ici présenté ».

deuxième celle du « retour du balancier et des fortes résistances locales ». Et puis, à cette binarité pratique, est venue s'inviter une quatorzième édition, celle de 2020, que nous qualifions d'improbable, tant elle a dérogé aux règles les plus élémentaires de la compétition électorale en étant marquée par une abstention aussi exceptionnelle que la pandémie qui en a été la toile de fond[10],absence de participation dont l'une des conséquences, et non des moindres, a été d'entraîner plusieurs erreurs d'interprétation que nous commenterons.

GRANDES MARÉES ET DÉTERMINISMES POLITIQUES NATIONAUX

Comme toute typologie, celle que nous proposons est réfutable. Elle n'a d'autre intérêt que celui de rendre pratique la compréhension des rapports entre les enjeux politiques nationaux (voire internationaux) et les spécificités locales et municipales. Nous désignons ici, par « grandes marées », ce que, ensemble, observateurs, commentateurs et acteurs eux-mêmes, dans une métaphore destinée à « traduire » un phénomène politique d'ampleur nationale, nomment, communément, une « vague ». Les adjectifs qui qualifient cette vague sont à la fois distinctifs et désignent le camp ou le parti qui en a bénéficié. C'est ainsi qu'en 1962, lors des élections législatives des 18 et 25 novembre 1962, consécutivement à la censure du gouvernement Pompidou le 4 octobre précédent, tous les journalistes politiques et les politologues du temps ont parlé de « vague gaulliste » puisque l'UNR-UDT, le parti présidentiel, a obtenu un peu moins de 50 % des sièges à lui tout seul. En juin 1968, on a parlé de « chambre bleu horizon » par analogie à celle de 1919, les gaullistes et leurs alliés, là encore, ayant submergé tous leurs adversaires dans ce que le général de Gaulle qualifia « d'élections de la trouille » en s'adressant à son ministre Christian Fouchet. En 1981, après sa victoire à la présidentielle, François Mitterrand bénéficia d'une formidable « vague rose » à l'Assemblée nationale, en juin 1981. On pourrait continuer ainsi à l'envi.

Les élections municipales, plus complexes dans leur déroulement que les élections législatives, sont moins propices que ces dernières à des *tsunamis* électoraux, comme si l'existence de « digues locales » venaient

10. Par commodité nous aborderons les éventuels changements du mode de scrutin électoral, depuis 1945, à chaque élection, quand ces modifications seront substantielles. Ce fut le cas en 1959 ou en 1983 par exemple. Même chose pour les modifications de seuils démographiques impactant le déroulement de l'élection. Ce fut le cas en 2014 là aussi.

enrayer les raz-de-marée. Il n'empêche que l'on peut néanmoins identifier six élections sur quatorze où la force des comportements électoraux nationaux a fait plus que bousculer les situations locales établies et a contribué à faire battre des sortants dont l'un des handicaps, alors, était d'appartenir à un camp politique qui n'avait pas les faveurs de la majorité des électeurs. Ces élections municipales sont celles de 1945, 1947, 1977, 2001, 2008 et 2014. Reprenons-les en détails et chronologiquement.

Les élections entre guerre et paix : 29 avril et 13 mai 1945

S'il y eut des élections municipales exceptionnelles en 75 ans, les premières de cette série, en 1945, emportent, sans conteste, la palme. C'est peu de dire qu'elles furent déterminées par un contexte national et international « hors norme ». Du strict point de vue du calendrier, ce sont les seules élections municipales – en dehors de celles de 2020… autre cas « extraordinaire » – où plus d'une semaine sépara le premier et le second tour de l'élection. Mais, en 1945, il se passe bien plus que quatorze jours, au moins symboliquement. Au premier tour, le 29 avril, la France est encore en guerre sur la théâtre d'opérations occidental. Avant le second tour, la capitulation allemande a été signée, le 8 mai. Même si cette formule est abusive, puisque la guerre se poursuit en Extrême-Orient avec l'engagement de troupes françaises combattantes, on peut dire que lors du second tour des municipales de 1945, la France est en paix. Mais, au plan local, certaines villes de France que l'on appelle « des poches », tenues par les Allemands jusqu'à la capitulation, ne sont pas libérées (ou à peine) au moment où se déroulent les élections ; ce sont, du nord au sud, Dunkerque, Lorient, Saint-Nazaire, La Rochelle et Royan.

Deux autres éléments contribuent à faire des municipales de 1945 une édition d'exception. Pour la première fois dans son histoire française, le suffrage universel est vraiment « universel ». L'ordonnance du général de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire de la République française, signée à Alger le 21 avril 1944, autorisant les Françaises à voter, s'applique pour la première fois, près d'un siècle après l'instauration du suffrage universel, réservé aux hommes, en 1848. D'un coup, ce sont 12 millions d'électrices qui viennent « gonfler » le nombre des inscrits sur les listes électorales en France et dans les quatre futurs départements d'outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion. Démentant un des arguments longtemps opposés au vote des femmes selon lequel « elles voteraient comme le curé du village », on constate, à la faveur de cette première expérience, comme lors des législatives qui suivent pour la

première Assemblée constituante le 21 octobre 1945, que la « féminisation » du corps électoral n'a pas substantiellement modifié les équilibres électoraux. La deuxième spécificité des municipales du printemps 1945 concerne la situation des déportés, internés et prisonniers en Allemagne. Tous sont loin d'être rentrés en France à la date de la capitulation allemande. Et celles et ceux qui sont rentrés des camps sont, au moins pour les déportés juifs et/ou résistants, dans un état de santé très dégradé. Demeure enfin cette particularité qui fait que les militaires en activité sont privés du droit de vote[11]. Ainsi, le général de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire, ne vote pas aux municipales de 1945 dans son petit village de Colombey-les-Deux-Églises où d'ailleurs il ne réside pas puisque La Boisserie, sa propriété, a été très dégradée par l'Occupant nazi entre 1940 et 1944. Seule son épouse est filmée par les actualités Gaumont-Pathé, au double titre d'épouse du chef du gouvernement et pour son premier vote.

Les mêmes « Actualités » montrent, en train de glisser leur bulletin dans l'urne, toute une galerie de personnalités. On y voit d'abord des responsables de partis politiques : Maurice Thorez, Francisque Gay, André Le Troquer ; ensuite des artistes : Pierre Blanchard (grand acteur avant guerre, membre important de la Résistance, président du Comité de libération du cinéma en septembre 1944) ; Jeanne Boitel (véritable « star » des années 1930 qui refusa de tourner pendant l'Occupation et entra en Résistance) ; Marie Dubas (célèbre chanteuse, d'origine juive, exilée en Suisse jusqu'en septembre 1944) ; ou encore des femmes « célèbres » : Irène Joliot-Curie et la veuve de Pierre Brossolette, présentée comme « la femme d'un martyr de la Résistance » et qui sera d'ailleurs élue, plus tard, parlementaire. Composant le Gouvernement provisoire de la République française, les partis de la Résistance, les mêmes qui siégeaient dès 1943 dans le Conseil national de la Résistance et qui ont élaboré son programme, « Les Jours heureux », le PCF, premier parti de France ; le MRP (Mouvement républicain populaire) représentant la démocratie chrétienne ; le Parti radical, plus vieux parti de France, et la SFIO sont les grands vainqueurs des « élections municipales de la Libération ». Le Tripartisme qui rassemble le PCF, le MRP, la SFIO et ses alliés radicaux, sans oublier quelques petites formations telles que l'Union des démocrates socialistes de la Résistance (UDSR) présidée conjointement par François Mitterrand et René Pleven, est la configuration politique nationale, derrière un seul homme, encore auréolé de sa gloire de « l'Homme du 18 Juin », le général de Gaulle.

11. Les « militaires d'active » n'obtiennent le droit de vote qu'en août 1945.

Finalement, dans la quasi-totalité des grandes villes de France, les élections municipales voient, au plan local, reproduite la composition de la majorité gouvernementale. Le pays est en ruine, les grandes infrastructures sont détruites à 80 %, certaines villes telles que Le Havre, Caen, Brest sont pratiquement rayées de la carte. Les maires, nouvellement élus, pratiquement tous issus des rangs de la France combattante, même si on compta dans leurs rangs quelques Résistants de la vingt-cinquième heure, durent multiplier les actes administratifs pour secourir les réfugiés, nourrir les habitants de leurs cités, rétablir un semblant de système institutionnel. Le « système D » fut la norme dans un climat marqué par l'épuration[12]. Ainsi s'installe, dans les chefs-lieux de département, dans les sous-préfectures, jusqu'aux chefs-lieux de cantons, des majorités municipales « tripartites ». Sans le dire, tous les acteurs politiques s'interrogent sur la durée de cette alliance forgée dans les combats de la clandestinité. Les élections municipales suivantes vont répondre à cette question, sans faire de détail.

Le gaullisme triomphant aux élections municipales des 19 et 26 octobre 1947

Depuis le 20 janvier 1946, date de son spectaculaire départ de la présidence du Gouvernement provisoire[13], le général de Gaulle ne décolère pas. À Bayeux, première ville de France libérée après le 6 juin 1944, le Général prononce le 16 juin 1946 un discours qui passe à la postérité. Il tire à vue sur la constitution qui se profile et qui sera proposée aux Français le 13 octobre de la même année. Le « funeste régime des partis » est voué aux gémonies. À l'opposé, de Gaulle plaide pour un pouvoir présidentiel fort, seule voie selon lui pour reconstruire la France et lui redonner surtout sa grandeur internationale. Il lui faudra attendre douze années pour réaliser son projet politique et institutionnel. Le résultat du référendum qui adopte la Constitution de la Quatrième République porte en lui le certificat de décès de ce régime « mort-né ». Le « oui » au texte constitutionnel n'obtient que de 53 % des suffrages exprimés et 32 % des électeurs inscrits ne se sont pas déplacés pour voter. Le Général, expéditif, commenta plus tard le

12. Michel Winock, *La France libérée (1944-1947)*, Paris, Perrin, 2021. Remarquable synthèse de quatre années qui ont commencé avec la Libération de Paris et le retour du Gouvernement provisoire dans la capitale et qui se sont achevées avec le départ des communistes du gouvernement et les élections municipales d'octobre 1947.

13. Départ dont Maurice Thorez lui-même, leader du PCF, reconnaitra « qu'il n'a pas manqué de panache » : voir M. Winock, *La France libérée, op. cit.*, p. 179.

résultat de la consultation : « Un tiers des Français s'y étaient résignés ; un tiers l'avaient repoussé ; un tiers l'ont ignoré[14]. »

Le Rassemblement du Peuple Français est créé par le général de Gaulle le 14 avril 1947. Bien que critiquant le « système des partis », le Général est obligé de créer le sien pour rester présent dans la vie politique française. Son « mouvement » correspond à ce que l'on appelle « un parti attrape-tout », autrement dit ouvert à toutes les classes sociales ou toutes les catégories socioprofessionnelles. Dans les premiers mois de l'existence du RPF, la « double-appartenance » avec d'autres formations politiques, telles que le parti radical-socialiste est permise. Jacques Chaban-Delmas bénéficie de cette possibilité quand il arrive à Bordeaux en 1946[15].

Sur la scène politique nationale, le Parti communiste français, obéissant aux ordres de Staline, est rentré dans une longue période d'isolement qui ne se termina réellement qu'en 1965 avec la candidature unique de François Mitterrand, au titre des forces de gauche, à la première élection présidentielle au suffrage universel. Le 5 mai 1947, prenant acte d'une opposition de plus en plus marquée, au sein même du gouvernement, le socialiste Jules Ramadier se sépare des ministres communistes et du premier d'entre eux, Maurice Thorez. Le Parti avait été le grand vainqueur des premières élections législatives de la Quatrième République, quelques mois plus tôt, le 10 novembre 1946, en ayant recueilli 28,8 % des suffrages exprimés, soit 5,5 millions de voix, devant le MRP, encore considéré comme proche du général de Gaulle, qui avait obtenu 26,3 % des suffrages. Le PCF était fort de ses ancrages territoriaux et des gains municipaux réalisés aux élections de 1945. C'était particulièrement net dans la très fameuse « ceinture rouge » de Paris où, avant-guerre, il avait conquis des villes aussi symboliques que Saint-Denis, dès 1921 puisque

14. *Ibid.*, p. 210.

15. Notre premier entretien avec Jacques Chaban-Delmas, député-maire de Bordeaux, président de l'Assemblée nationale, date de juillet 1979. Répondant à nos questions dans le cadre d'une recherche universitaire que nous faisions alors sur Bordeaux (il serait plus juste dire « ne répondant pas… »), l'ancien Premier ministre s'est livré, devant nous, à une remarquable mise en scène de ses premières années comme maire de Bordeaux, bien plus intéressante que les réponses qu'il aurait dû apporter à nos questions qui n'avaient rien à voir avec cette séquence : « Je suis arrivé à Bordeaux en 1946, sur les conseils de mon ami Maurice Bourgès-Maunoury, Compagnon de la Libération tout comme moi, avec le double parrainage du général de Gaulle et d'Édouard Herriot, patron du Parti radical et maire de Lyon. Je ne connaissais personne… C'est plus tard que je me suis rendu compte que j'avais une vieille tante qui habitait Bordeaux. » Sur les premières années de Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux lire le très bon petit livre de Bernard Lachaise, *1947. Chaban. À la conquête de la municipalité*, Toulouse, Éditions Midi-Pyrénéennes, 2021.

Gaston Philippe, maire SFIO élu en 1912 avait rejoint la SFIC (premier nom du PCF) en janvier 1921 après la scission du Congrès de Tours en décembre 1920[16].

Les élections municipales d'octobre 1947, dont les deux tours sont organisés deux dimanches de suite – ce sera désormais toujours le cas, sauf la situation exceptionnelle de 2020 – voient un triomphe des gaullistes. Le RPF, qui n'a donc pas six mois d'existence, renverse tout, même si le raz-de-marée n'est pas total, comme on va le voir. En voix, le mouvement gaulliste obtient 38 % des suffrages et surclasse le PCF de 8 points. Ce dernier ne doit son maintien qu'à son implantation dans nombre de villes majoritairement ouvrières. Dans les dix plus grandes villes de France, le RPF qui n'en dirigeait qu'une seule avant les élections d'octobre 1947 (Strasbourg avec Charles Frey[17]) en gagne cinq, ce qui porte son « capital » à six villes sur dix. Même si le statut de Paris est très particulier depuis la Commune de 1871, la présidence de son conseil est symboliquement un fait politique important. En 1947, c'est le frère cadet de Charles de Gaulle, Pierre, qui en devient le président, remplaçant le socialiste André Le Troquer élu en 1945. Cinq des autres plus grandes villes de France vont également être dirigées par un gaulliste,notamment Strasbourg, on l'a vu, mais aussi Marseille avec Michel Cartini qui prend la ville au PCF. Cartini sera battu en 1953 par le socialiste Gaston Defferre. Nantes, ville traditionnellement ancrée à gauche, très marquée par une tradition anarcho-syndicale qui influença jusqu'au jeune Aristide Briand à la fin du XIXe siècle, est gagnée par Henry Orrion, pour le RPF, contre le communiste Jean Philippot, grande figure de la Résistance en Loire-Atlantique[18]. Alexandre de Fraissinette l'emporte à Saint-Étienne sous l'étiquette RPF, mais il passera chez les indépendants en 1951 avant d'être réélu sous cette étiquette de 1953

16. On mentionnera néanmoins qu'après avoir été élu maire de Saint-Denis en 1931 sous l'étiquette PCF, Jacques Doriot fonda en 1936 le parti fasciste PPF (Parti Populaire Français) et devint l'un des leaders de la collaboration avec l'Occupant nazi. Le PCF récupéra Saint-Denis aux municipales de 1944 avec Auguste Gillot, installé au fauteuil de maire jusqu'en 1971. Ce n'est qu'en 2020 que le PS, par Mathieu Hanotin, gagne le chef-lieu de la Seine-Saint-Denis contre le PCF.
17. Charles Frey a été le maire de Strasbourg de 1935 à 1940. Il s'est replié sur Périgueux au moment de l'Exode ce qui lui a valu le titre de « maire des Réfugiés ». En 1945, il est réélu maire de Strasbourg et se déclare proche du général de Gaulle qu'il suit dès la création du RPF en avril 1947.Il bat Pierre Pfimlin à la tête d'une liste MRP en octobre 1947 et demeure au fauteuil de maire jusqu'à son décès en 1955. C'est à ce titre que Strasbourg figure comme la seule ville dirigée par un maire RPF avant les élections municipales de 1947.
18. Jean Petaux, *Le Changement politique dans le gouvernement local. Le pouvoir municipal à Nantes*, Paris, Pédone, 1982.

à son décès le 10 décembre 1964. Sixième ville et, non des moindres, à passer de la SFIO (Fernand Audeguil) au RPF, grâce à un jeune « général de brigade au titre de la Résistance » : Bordeaux. C'est, alors, la sixième ville de France. Jacques Chaban-Delmas inaugure en 1947 un bail de 48 années au Palais-Rohan. Il établit ainsi un record de longévité à la tête d'une grande ville française, difficilement battable. Son « dauphin » à cet égard, Édouard Herriot, maire de Lyon sur un total de 46 ans et 6 mois, a vu son mandat interrompu du 20 septembre 1940 au 18 mai 1945[19].

En 1947, de nombreuses villes moyennes sont gagnées par le RPF : Angers (Victor Chatenay[20] qui l'emporte sur le maire sortant SFIO) ; Grenoble (Marius Bally, qui perd la mairie dès 1948 au profit du PCF suivi, en 1950, d'un maire SFIO) ; Le Creusot (Jean Garnier contre un sortant SFIO) ; Le Mans (Jean-Yves Chapalain contre Robert Collet, SFIO). Lille, la ville natale du général de Gaulle, voit son maire sortant, Denis Cordonnier, membre de la SFIO,d'abord président de la délégation spéciale municipale de 1944 à 1945 puis élu aux municipales de 1945, battu par le gaulliste René Gaifie, allié aux radicaux-socialistes.

Quelques grandes villes résistent à la « poussée gaulliste » : Lyon avec l'indétrônable Édouard Herriot, ou encore Toulouse, où d'évidence, le comportement plutôt « rude » du général de Gaulle à l'automne de 1944 envers les résistants locaux a laissé des traces. Raymond Badiou, maire SFIO sortant, élu en 1945, est réélu dans la « Ville rose ». Sans être une grande ville, le chef-lieu du Pas-de-Calais, Arras, renouvelle sa confiance au nouveau « patron » de la SFIO, Guy Mollet, qui sauve son siège au prix d'une coalition avec le MRP et le PCF contre le gaulliste Henri Duflot,

---

19. De manière anecdotique, deux maires élus lors des élections municipales de 1947 figurent dans le *top five* des maires les plus longtemps élus à la tête de leur commune, dans l'histoire municipale française : 66 ans. Ils ont tous les deux quitté leur mairie en 2014. Le premier est Roger Senié, maire de La Bastide-de-Bousignac (arrondissement de Pamiers, en Ariège). Il a été élu en 1947 avec l'étiquette RPF et est demeuré à l'UDR, au RPR puis à l'UMP. En 2013, il démissionne de sa fonction de maire pour protester contre l'intégration qu'il estime forcée de sa commune (338 habitants alors) à l'intercommunalité du Pays de Mirepoix. Il est réélu pour une année maire de sa commune. Son *alter ego* en longévité, lui aussi élu en 1947, est Arthur Richier, maire divers gauche puis sans étiquette de Faucon-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence), commune de 59 habitants, dans l'arrondissement de Forcalquier. Arthur Richier, né le 28 octobre 1921, a succédé à la mairie de Faucon-du-Caire à son grand-père et à son père, élus avant 1940. Âgé de 26 ans à son élection en 1947 il est alors l'un des plus jeunes maires de France. Il quitte son fauteuil de maire à 93 ans, en 2014, et décède le 11 septembre 2021, dans sa centième année.
20. Gaulliste et résistant, il est l'un des neuf premiers membres du Conseil constitutionnel en 1958.

allié au Parti radical-socialiste. L'enjeu est symbolique, car Guy Mollet est devenu le secrétaire général de la SFIO le 1er septembre 1946.

Preuve, s'il en était nécessaire de la force de la vague gaulliste aux municipales de 1947, dans le seul département de la Gironde, plus grand département de France en superficie, qui totalise alors 550 communes, 400 d'entre elles élisent à leur tête un maire qui se présente comme RPF ou apparenté. Le phénomène est exceptionnel car il est de tradition, dans les communes de moins de 1 000 habitants – près de 80 % de celles de Gironde – que les maires veillent soigneusement à conserver une « appellation » « sans étiquette » synonyme de « départisanisation » de la fonction mayorale.

En 1947, à l'évidence, en Gironde, mais aussi dans la majorité des départements français, en dehors des zones les plus contrôlées par les « partis » qui appartenaient au « système » tant décrié par le général de Gaulle – c'est-à-dire, pour faire simple, tous les autres sauf le sien – il faut « être gaulliste ou rien ».

« L'Union est un combat » qui fait gagner la Gauche les 13 et 20 mars 1977

Il faut attendre 30 ans pour que l'on assiste à une nouvelle « grande marée » qui vient balayer la scène politique locale. Ce que l'on n'appelle pas encore un *tsunami* a lieu au printemps de 1977. Cinq années ont passé après la signature du Programme commun d'Union de la Gauche qui réunit le Parti communiste français, le Parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche (par ordre d'importance en adhérents et en électeurs au moment de la signature de cet accord programmatique en 1972). La (très) courte défaite du candidat unique de la Gauche, François Mitterrand, à l'élection présidentielle, consécutivement à la mort du président Pompidou le 2 avril 1974, a permis l'élection du plus jeune président de la République que la France ait jamais connu : Valéry Giscard d'Estaing, âgé de 48 ans.

Dans le prolongement de la campagne présidentielle de 1974, où François Mitterrand a obtenu 49,33 % des suffrages exprimés au soir du second tour, avec une participation record et inégalée de 87,33 % des inscrits, l'Union de la Gauche semble avoir particulièrement le « vent en poupe » pour les municipales de 1977, premières élections organisées dans tout le pays après la présidentielle survenue trois ans plus tôt. Les positions de la Gauche sont d'autant plus solides et permettent d'envisager

l'échéance électorale municipale avec d'autant plus d'optimisme que, parallèlement, la situation de la majorité présidentielle n'est pas bonne. Une rupture spectaculaire est survenue entre le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, et son Premier ministre nommé dès son élection, en mai 1974, Jacques Chirac. Après que celui-ci ait pris, dès décembre 1974, le contrôle du parti gaulliste, la « vieille » UDR, dirigée par des « Barons » formés à la politique sous le « de Gaulle de Londres » et plutôt sourcilleux à l'égard de Georges Pompidou, Jacques Chirac, « fils spirituel » du second président de la Cinquième République, « renverse la table » et crée un parti « à sa main » (pour ne pas dire « à sa botte »), le Rassemblement pour la République. Le clin d'œil au RPF « historique » de 1947 est évident. Fondé le 5 décembre 1976, le RPR se révèle très vite une véritable machine de guerre entre les mains de Jacques Chirac, leader charismatique et incontesté, entouré d'organisateurs exceptionnels dont la figure de proue est Charles Pasqua. À son apogée, en 1986, le RPR revendique 885 000 adhérents. Si le chiffre est forcément « gonflé », il traduit néanmoins la réalité d'un grand parti de masse et populaire. Au terme d'une dégradation spectaculaire des relations entre les deux têtes de l'exécutif, Jacques Chirac, le Premier ministre, claque la porte de Matignon le 25 août 1976 et se consacre au lancement de « son » parti avec un objectif qui a le mérite d'être parfaitement affiché et public : se présenter à la présidence de la République en avril 1981, face au président Giscard d'Estaing qui, selon toute vraisemblance, sera candidat à un second mandat.

Juste après la création du RPR, en décembre 1976, surgit une opportunité que Chirac et son entourage politique – essentiellement deux personnes qui le conseillent et le « coachent » alors : Pierre Juillet et Marie-France Garaud – ne laissent pas passer. Sur la volonté du président Giscard d'Estaing, la ville de Paris retrouve un maire de plein exercice, aux municipales des 13 et 20 mars 1977. Il n'y avait plus de premier magistrat depuis la « Commune de Paris » en 1871. Un « maire à Paris », siégeant à l'Hôtel de Ville, élu au terme d'un processus électoral complexe (élection au second degré à partir des 20 arrondissements parisiens, dont les élus sont choisis démocratiquement par les Parisiens et les Parisiennes), c'est une des « réformes » voulues par le président Giscard d'Estaing qui n'en manquait pas dans ses cartons, parfois même à son détriment. Ce fut le cas de l'abaissement de l'âge de la majorité légale et donc électorale, en 1974, de 21 ans à 18 ans, qui répondait certes à une demande de la jeunesse, six ans après le grand choc de 1968, mais qui a abouti à faire voter une

tranche d'âge majoritairement favorable à la Gauche. Autant dire, pour Giscard, une illustration assez limpide de l'expression « se tirer une balle dans le pied ».

Pour la mairie de Paris, ce n'est pas une balle que le locataire de l'Élysée se tire dans le pied, mais le chargeur entier d'un « Six-coups ». L'opération élyséenne est censée être montée pour un très proche de Valéry Giscard d'Estaing, un ministre, qui l'a accompagné politiquement dès les années 1960 : Michel d'Ornano, maire de Deauville depuis 1962. D'Ornano a cofondé, officiellement, le parti Les républicains indépendants avec VGE en juin 1966. C'est ce que l'on peut appeler un « Giscardien du premier cercle ». L'opération parisienne semble taillée sur mesure pour celui qui est, depuis juin 1974, ministre de l'Industrie, d'abord dans le gouvernement Chirac puis dans celui de son successeur, Raymond Barre. Désigné par Valéry Giscard d'Estaing comme « candidat de la majorité présidentielle » à la mairie de Paris en novembre 1976, Michel d'Ornano a la surprise de voir se mettre en travers de sa route le tout nouveau président du RPR, Jacques Chirac, en janvier 1977. La candidature de l'ancien Premier ministre fait l'effet d'une bombe. Elle préfigure l'affrontement politique du printemps 1981 entre Giscard et Chirac, dont Mitterrand sera l'arbitre.

Jacques Chirac surpasse Michel d'Ornano dès le 13 mars 1977. Ils ont face à eux, une troisième liste, celle de l'Union de la Gauche emmenée par un communiste, Henri Fizbin. C'est cette liste qui vire en tête, au premier tour, avec 32,1 % des suffrages, devant celle de Chirac, 26,2 % et celle de d'Ornano, 22 %. Mais, au second tour, la gifle chiraquienne au giscardien est magistrale : 49,5 % des voix pour le président du RPR, moins de 15 % pour le ministre de Giscard ; l'Union de la Gauche progresse de 4 points pour atteindre 36 %. D'Ornano est battu dans le 18e arrondissement où il se présentait. Chirac l'emporte dans 11 arrondissements sur 20, les républicains indépendants alliés au CDS uniquement dans 2 et l'Union de la Gauche gagne les 7 autres (4 au PCF !... et 3 au PS).

Cette élection parisienne, véritable sanction pour le Président Giscard d'Estaing tant l'opération « mairie de Paris » était associée à son promoteur, est une exception dans le paysage politique français au printemps de 1977. Pour reprendre le questionnement « rituel » de Jean Touchard que nous mentionnions dans notre Introduction : « Si c'est vrai à Paris, est-ce vrai à Châteauroux ou à Plounévez-Lochrist ? », il est manifeste que

la situation parisienne, celle d'une victoire de la droite chiraquienne, n'est en rien synonyme d'une progression du RPR dans l'ensemble du territoire, bien au contraire.

À la Une du journal *Le Monde* daté du mardi 22 mars 1977, l'expression « raz-de-marée » figure bel et bien. Mais elle ne concerne pas Paris. Elle désigne les nombreuses victoires des listes d'Union de la Gauche, dans tout le pays mais surtout dans l'ouest de la France où la poussée de la Gauche est spectaculaire et semble avoir tout emporté dans une grande région allant de la Manche à la Vendée et de la Sarthe au Finistère[21]. Au plan national, l'Union de la Gauche obtient environ 51 % des suffrages et la majorité présidentielle plafonne à 42 % des voix. Le reste des bulletins se répartit dans de petites formations soit à caractère local soit chez les écologistes qui ont proposé quelques listes dans le prolongement de leur premier candidat à la présidentielle de 1974, René Dumont. On note aussi la présence de listes se réclamant de Michel Jobert, ancien ministre des Affaires étrangères de Georges Pompidou, adepte d'un « en-même temps » des « premiers âges » puisqu'il se positionne « ailleurs ». Il soutiendra François Mitterrand en 1981 et deviendra un de ses ministres d'État dans le gouvernement Mauroy. Preuve aussi que le « ailleurs » se situe finalement toujours « quelque part »…

La « moisson » de la Gauche est spectaculaire, mais elle bénéficie surtout au Parti socialiste. Sur 221 communes de plus de 30 000 habitants, 155 reviennent à l'Union de la Gauche, dont 81 au PS, 72 au PCF et 2 au MRG. Parmi les gains du PS aux 1er et au 2nd tours on note : Castres, Le Creusot, Pessac, Valence, Chambéry, Hyères, Poitiers et Tourcoing, toutes villes

21. Il est frappant de constater que la « bascule » à gauche de tout le « Grand Ouest » correspond à la zone de diffusion du plus grand quotidien régional de France, *Ouest-France*. Villes de l'Ouest gagnée par l'Union de la Gauche : Nantes, Rennes, Angers, La Roche-sur-Yon, Poitiers, Brest, Saint-Malo, Cherbourg, Seule Quimper, qui était dirigée par un maire socialiste depuis 1960, repasse à droite grâce à Marc Bécam, tête de liste RPR qui demeure durant deux mandats à la mairie de Quimper pour être battu en 1989 par Bernard Poignant. Globalement, la grande vague « rose » qui concerne nombre de villes de Bretagne ou des Pays-de-la-Loire, correspond au « passage à gauche » d'une fraction importante de l'électorat démocrate-chrétien, historiquement implanté dans cette partie de la France, vers une social-démocratie proche de Delors ou de Rocard. Cela correspond aussi à la transformation de la majeure partie de la CFTC en CFDT, événement connu sous le nom de « déconfessionnalisation », survenu au milieu des années 1960, comme si le changement social et syndical avait préfiguré le changement politique.

antérieurement dirigées par un maire RPR. Sur les républicains indépendants et apparentés, parti présidentiel, le Parti socialiste l'emporte à Brest, La Roche-sur-Yon et Montpellier. Sur des maires divers droite, centristes et modérés, les victoires du PS sont massives : Angers, Beauvais, Chartres, Conflans-Sainte-Honorine, Mantes-la-Jolie, Romans, Saint-Herblain, Saint-Priest, Villefranche-sur-Saône, Nantes, Saint-Chamond, Saint-Malo, Belfort, Mâcon, Angoulême. Sur les Centristes, le parti de Jean Lecanuet, le PS gagne Cherbourg, Dreux, Épinal, Roanne, Albi, Bourg-en-Bresse, Rennes[22].

Le PCF gagne de nombreuses villes mais moins que le PS : Reims, Saint-Quentin, Bourges, Chelles, Poissy, Gagny sur le RPR ; sur le Parti radical il est vainqueur à Béziers et à Saint-Étienne. Face à des équipes sortantes appartenant à la droite modérée, le PCF gagne à Tarbes, Athis-Mons, Villeneuve-Saint-Georges.

Dans l'agglomération bordelaise, la poussée de l'Union de la Gauche lui permet de gagner non seulement Pessac, dirigée depuis 1959 par un maire gaulliste, Jean-Claude Dalbos, mais aussi Le Bouscat (Pierre Lalumière) et Eysines (Pierre Brana). Ces changements provoquent une crise majeure à la gouvernance de la Communauté urbaine de Bordeaux, présidée depuis sa création effective le 1er janvier 1968, par Jacques Chaban-Delmas. L'Union de la Gauche, majoritaire en voix et en sièges au total des 27 communes de la CUB (Martignas-sur-Jalles a intégré la CUB ultérieurement) a revendiqué la présidence de la communauté urbaine. Refus du maire de Bordeaux qui fait voter, *in extremis*, sous la forme d'un « cavalier[23] », un « amendement » dit « Jean Foyer » (du nom du député du Maine-et-Loire président de la commission des Lois de l'Assemblée nationale), permettant au maire de la

22. Il est frappant de constater, quand on examine la liste des jeunes maires élus dans toutes ces villes en 1977, le nombre de personnalités de Jean-Marc Ayrault élu à Saint-Herblain à Edmond Hervé à Rennes ou Jacques Auxiette à La Roche-sur-Yon, ou, ailleurs, Georges Frèche à Montpellier, qui connaissent tous un important destin politique dans les années 1980 et 1990. Ces élections municipales de 1977 ont été de véritables « propédeutiques » pour de nombreux cadres du Parti socialiste, mais certainement aussi des « rampes de lancement » pour une carrière politique nationale. On a là un processus pratiquement inverse de celui connu par La République en marche à partir de 2017 dont les députés étaient dans leur grande majorité des nouveaux élus, sans aucun mandat acquis antérieurement. Quand certains d'entre eux ont voulu se présenter aux municipales de 2020, la plupart ont échoué.

23. Technique parlementaire permettant d'introduire une disposition juridique dans un texte de loi soumis au Parlement sans que la teneur de ce texte ait un lien direct avec l'ensemble du projet ou de la proposition de loi. Ce mécanisme, couramment utilisé dans les années 1960 à 2000, a fait l'objet de dispositions qui ont limité son usage.

ville-centre d'une communauté urbaine de quitter l'établissement public intercommunal et de renvoyer aux autres communes membres le poids des emprunts contractés, à condition que la ville-centre remplisse une série de critères démographiques lui permettant de brandir cette menace si elle s'estime mal traitée par ses voisines. Bien évidemment, sinon « l'amendement Foyer » n'aurait eu aucun intérêt, les critères énoncés correspondaient exactement à la situation de la ville de Bordeaux au sein de la CUB.

Comme souvent dans la cité de Montaigne et de Montesquieu, un esprit de compromis bien tempéré a prévalu fort opportunément après quelques « moulinets gascons » et s'est soldé par une « cogestion » parfaitement établie entre les différentes forces politiques de l'agglomération bordelaise. Michel Sainte-Marie, député-maire socialiste de Mérignac, a été élu président de la CUB, Jacques Chaban-Delmas, député-maire RPR de Bordeaux, premier vice-président[24].

Les élections municipales de 1977 ont été, certainement, l'élément déclenchant de la rupture de l'Union de la Gauche qui advient lors de l'improbable « actualisation du Programme commun » revendiquée par le Parti communiste à l'été 1977 avec une dislocation qui se situe le 14 septembre 1977, de manière spectaculaire puisqu'elle a eu lieu, pour la première fois, devant les caméras de télévision et les micros des radios, même si, alors, il y en avait fort peu par rapport à aujourd'hui. Comprenant qu'il était sans doute le « dindon de la farce », le PCF et son dirigeant Georges Marchais tirent les leçons d'une « union » qui, à force d'être un combat, est devenue surtout une concurrence déséquilibrée, du point de vue communiste. On mesure ici combien, même dans le cas d'une grande marée électorale balayant tout sur son passage, dans une sorte de « boucle de rétroaction » (feedback *loop* pour parler comme David Easton[25], père de l'analyse systémique en science politique), ce qui advient au niveau local peut impacter le plan national.

---

24. Lire sur cet épisode le témoignage absolument passionnant et de « première main » de Michel Sainte-Marie dans l'ouvrage d'entretiens que nous avons publié ensemble : Michel Sainte-Marie, *Paroles politiques, Entretiens avec Jean Petaux*, Lormont, Le Bord de l'Eau, 2017. Voir le chapitre 5 : « Histoires et esprit communautaires », p. 137-182. L'un des passages savoureux de ce récit est celui des circonstances de la négociation « secrète » entre Chaban et Sainte-Marie sous le « parrainage » attentif de deux figures nationales du Parti socialiste, François Mitterrand lui-même et Gaston Defferre.
25. David Easton, *The Political System. An Inquiry into the State of Political Science*, New York, Alfred A. Knopf Inc., 1953.

Les 11 et 18 mars 2001 : Paris et Lyon pour la Gauche, il reste beaucoup à la Droite

Dans une période de cohabitation longue entre un président de droite (Jacques Chirac) allié aux centristes de l'UDF et un Premier ministre socialiste (Lionel Jopsin) à la tête d'un gouvernement se réclamant de la « gauche plurielle », période destinée à durer encore une année après ces élections municipales de 2001, la question qui se pose est la suivante : cette consultation électorale est-elle annonciatrice d'une présidentielle disputée ? Les tendances observées à l'occasion de ce scrutin territorial peuvent-elles servir de leçon pour 2002 ? Les observateurs vont en être pour leur frais… Les municipales de 2001 sont dans la tonalité de la vie politique nationale. Comme dans la cohabitation, chacun des camps y trouve son compte. Les gains sont partagés et les pertes aussi. Seulement les terrains ne sont pas les mêmes et les symboles n'ont pas les mêmes poids.

Toujours est-il que s'il n'est pas question de « grande marée » en 2001, ni de « lame de fond », le poids des déterminismes politiques nationaux sur cette séquence électorale ne peut être contesté. C'est ce qui nous a amené à ranger les élections des 11 et 18 mars 2001 dans la première catégorie des municipales, celle où les enjeux partisans globaux l'ont emporté sur les résistances locales et territoriales.

Une innovation substantielle apparaît lors du scrutin de 2001 : l'application de la loi du 6 juin 2000 pour la mise en œuvre de la révision constitutionnelle adoptée le 8 juillet 1999. Il s'agit de la parité « hommes / femmes » pour les communes de plus de 3 500 habitants. Mais le mécanisme mis en place ne produit que des effets limités. Il faut attendre les municipales de 2008 pour qu'enfin la parité soit clairement appliquée dans la composition des listes.

Le fait politique majeur de ces élections municipales de 2001 est la victoire de Bertrand Delanoë à Paris. Ce proche de Lionel Jospin a été jadis élu, tout comme lui, dans le 18e arrondissement. Avec Claude Estier et Daniel Vaillant, ces quatre personnalités socialistes, de générations différentes, Delanoë étant le plus jeune, prennent, tels les Mousquetaires de Dumas, une appellation commune : « La Bande du Dix-huitième ». Après dix-huit ans de règne sans partage sur la capitale, Jacques Chirac passe de « l'Hôtel de Ville » au « Château » en 1995. S'il a fait de la mairie de Paris, non seulement une citadelle, mais surtout une mine d'or, et si cette

position stratégique lui a permis de « survivre » – politiquement s'entend – à toutes les tentatives de déstabilisation, son entrée à l'Élysée, en mai 1995, sonne le commencement de la fin pour la coalition RPR-UDF à la mairie de Paris. Dès lors que celui qui aurait pu faire figure de dauphin, Alain Juppé, est parti de son plein gré respirer l'air de la Garonne, à Bordeaux, pour succéder à l'inamovible Jacques Chaban-Delmas, un autre personnage s'installe en juin 1995 dans le fauteuil du maire de Paris : Jean Tiberi. L'homme n'est en rien comparable à son prédécesseur. Il appartient au groupe des Corses de Paris dans lesquels on trouve Roger Romani, Jacques Dominati et puis, en bordure, celui qui n'est plus maire de Neuilly, mais plus que jamais vigilant sur tout, Charles Pasqua. Mais ce « clan » n'en est pas vraiment un, car il est parcouru de tensions internes. Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour imaginer qu'à peine élu en 1995, Jean Tibéri va avoir les plus grandes difficultés à se faire réélire en 2001.

Au terme d'un véritable feuilleton[26] où *Le Baron Noir* et *House of Cards* font figure de séries télévisées pour adolescents pré-pubères, la Gauche plurielle, sans les Verts, l'emporte à Paris. Philippe Séguin est un des personnages centraux de cet épisode puisqu'il a été le candidat officiel de la majorité présidentielle à cette élection, quittant pour cela sa mairie d'Épinal qu'il avait conquise en mars 1983. Après un court exil à Québec, l'ombrageux gaulliste souverainiste décide, en 2000, de se présenter à la mairie de Paris. Sur fond de scandale lié aux listes électorales manifestement non expurgées d'électeurs fantômes (la Corse, encore la Corse…), Séguin et Tiberi se livrent un combat sans merci. Au second tour, le 18 mars 2001, les listes Delanoë obtiennent 49,6 % des voix, celles de Séguin 34,8 % et celles de Tiberi, qui a refusé de se désister, 12,3 %. La carte électorale de la capitale est coupée en deux moitiés inégales du point de vue des arrondissements : à l'est d'une ligne nord-sud, 12 arrondissements sont à gauche (10 PS, 1 – le 11e arrondissement – au MRC, le parti de Jean-Pierre Chevènement, 1 aux Verts : le 2e). À l'ouest, la droite domine : le 1er et le 5e arrondissements sont sauvés par Jean Tibéri et la coalition RPR (officielle)-UDF l'emporte dans les six derniers arrondissements, mais elle est fragmentée puisque les listes Séguin ne gagnent que dans les 7e, 8e et 17e arrondissements. La « chute » de Paris dans l'escarcelle de la Gauche résonne comme un coup de semonce pour le camp présidentiel

26. On conseillera tout particulièrement le visionnage du documentaire *Paris à tout prix* (150 minutes), réalisé par Yves Jeuland et écrit par Pascale Sauvage, produit par la Compagnie des Phares et Balises en 2001.

et chiraquien. Après vingt-quatre années de règne, la droite s'interroge sur les intentions du nouveau maire. Celui-ci va parfaitement « jouer le coup » et ne transforme pas son arrivée en « terreur rose ». Dans la succession des scandales qui ont durablement entaché la gestion chiraquienne de la ville de Paris et qui viennent au jour, Bertrand Delanoë n'est pas le procureur le plus acharné, laissant aux différents clans de la droite parisienne le soin de s'entre-déchirer. D'ailleurs, nombre des « affaires » qui font se conjuguer temps politique et temps judiciaire au RPR et à la mairie de Paris, ont été « sorties » avant 2001, valant à l'ancien maire de la capitale, Jacques Chirac, bien avant sa réélection à l'Élysée en 2002, le surnom « guignolesque[27] » de « Super menteur ».

Autre grande ville qui connaît un changement politique notoire, aux municipales de 2001, la « capitale de Gaules », Lyon. La troisième ville de France connaît une vie politique municipale assez agitée depuis vingt-cinq ans, après deux maires « longs mandats » de 1905 à 1976 : Édouard Herriot, on l'a vu, entre 1905 et 1940 puis entre 1945 et 1957, et Louis Pradel, qui lui succède à son décès jusqu'au sien en 1976. Deux maires en 65 ans donc, en mettant à part la période de la Seconde guerre mondiale, et trois maires en vingt-cinq ans depuis 1976 : Francisque Collomb (1976-1989), Michel Noir (1989-1995), et l'ancien Premier ministre, Raymond Barre (1995-2001). La Gauche tire enfin bénéfice de cette instabilité politique chronique. Celui qui, patiemment et depuis trois mandatures, a su tisser sa toile sur la cité rhodanienne, c'est Gérard Collomb (sans lien de parenté avec l'un de ses prédécesseurs, son homonyme). Élu au conseil municipal de Lyon en 1977, cet agrégé de Lettres classiques, professeur de classes supérieures, qui n'a jamais fait mystère de son appartenance au Grand Orient de France, conquiert les arrondissements lyonnais les uns après les autres, jusqu'à sa victoire de 2001. Lyon, nous le verrons, relève du même statut électoral que les villes de Paris et de Marseille depuis les élections municipales de 1983 : c'est le statut dit « PLM ». Paris et Lyon : le basculement à gauche de deux des plus grandes villes de France suffit à laisser croire que la Gauche plurielle, celle du Premier ministre et donc de la majorité gouvernementale, l'a emporté sur la majorité présidentielle, celle du locataire de l'Élysée, Jacques Chirac. Illusion d'optique, comme souvent en politique et surtout en matière électorale où quelques « gros arbres » cachent au regard des analystes le reste de la forêt.

---

27. Clin d'œil aux « Guignols de l'Info », émission culte et quotidienne sur la chaîne *Canal+*.

Si l'on prend en compte les 18 villes françaises les plus peuplées parmi celles de plus de 150 000 habitants (de Paris à Angers), la coalition présidentielle RPR-UDF-Divers Droite présente, aux municipales de 2001, 10 maires sortants. Le Parti socialiste gère, depuis au moins 1995, 7 villes, et le Front national dirige Toulon depuis 1995 également. Après le 18 mars 2001 et au terme de la séquence municipale, le PS l'a emporté dans 9 villes (dont Paris, Lyon et Dijon passées de droite à gauche) mais il a perdu Strasbourg puisque Catherine Trautmann élue depuis 1989 a été battue par le tandem UDF-RPR Keller-Grossmann. La droite et le centre passent donc, entre pertes et gain de 10 municipalités à 9. Hubert Falco, avec l'étiquette « Droite Libérale », a repris la ville de Toulon au Front national. Match nul donc : sur 18 villes, chacun des deux blocs qui « cohabitent » au sommet de l'État en a 9. Par un étrange « ruissellement politique », la cohabitation qui prévaut depuis 1997 et qui constitue une sorte d'équilibre des pouvoirs – d'aucuns diront une « paralysie » –, produit ses effets jusque dans les plus grandes villes de France.

Il en va différemment pour les 577 communes de plus de 15 000 habitants. Dans cette série de villes, après les élections, la droite et le centre gèrent, ensemble ou séparément, 318 municipalités quand les différentes formations qui composent la gauche en dirigent seulement 259. Quelques « bastions » communistes ou socialistes « tombent » au soir du second tour. Montluçon, fief communiste depuis 1977 avec à sa tête une figure, Pierre Goldberg, qui a passé la main en 1998, bascule à droite avec la victoire de Daniel Dugléry. Drancy, ville chargée d'histoire, communiste depuis 1935, est gagnée par un UDF alors proche de François Bayrou, Jean-Christophe Lagarde, qui dirige toujours la cité depuis lors, par épouse interposée depuis 2017... conséquence de l'interdiction du cumul des mandats. Évreux, que la droite (RPF) a dirigé entre 1947 et 1953 et qui était administrée par un maire communiste, Roland Plaisance, depuis 1977, est reconquise par le RPR en la personne de Jean-Louis Debré qui ne finira pas son mandat puisqu'il sera nommé, un an avant son terme, en février 2007, président du Conseil constitutionnel. Le PCF connaît une série noire lors de cette séquence électorale puisqu'il perd aussi Tarbes qu'il avait gagnée en 1977.

La cité de Montauban, socialiste depuis 1983 avec Hubert Gouze, également député du Tarn-et-Garonne, est gagnée par la chiraquienne Brigitte Barèges qui est toujours aux commandes de la ville natale d'Ingres et de Bourdelle. Obligée de démissionner de son mandat de maire au début de l'année 2021 consécutivement à une peine prononcée en première instance, elle a été relaxée en appel et a pu retrouver son fauteuil de premier

magistrat le 22 décembre 2021. Autre symbole « socialiste » que conquiert la droite : Épinay-sur-Seine, la « ville natale » du PS de François Mitterrand. Le chef-lieu des Côtes d'Armor, la très socialiste Saint-Brieuc, gérée par le PSU d'abord puis par le PS depuis 1962, est gagnée par l'UDF Bruno Joncour. Orléans, la cité johannique, repasse à droite avec la défaite de Jean-Pierre Sueur. Mais tout n'est pas négatif pour le Parti socialiste : son premier secrétaire, François Hollande, poursuivant sa lente et patiente implantation en Corrèze après sa première tentative manquée aux législatives de 1981 face à Jacques Chirac lui-même, bat le maire sortant de Tulle, la ville chef-lieu, longtemps dirigée par les communistes. Il s'agit de Raymond-Max Aubert, ancien ministre chiraquien jusqu'en 1997, et camarade de promotion de l'ENA de François Hollande. Ce dernier ne pouvait rêver mieux comme médiocre candidat sortant… Ce qui n'enlève rien à son mérite de vainqueur. Sur l'agglomération bordelaise, une seule ville connaît un changement politique : Blanquefort. Cette ville de la banlieue de Bordeaux tenue par la droite et le centre depuis 1945, voit la victoire d'un jeune socialiste de 34 ans, Vincent Feltesse. Celui-ci semble promis à un brillant avenir. Il faut parfois se méfier des augures, même si son *cursus honorum* politique, contrasté, ne se résume pas à ses derniers échecs électoraux.

Finalement, le bilan des municipales de 2001 montre bien, cette année-là, une « nationalisation » des enjeux locaux. La Gauche plurielle, gouvernementale, composée du PS, du PCF, des Verts, des radicaux de gauche et du Mouvement des Citoyens, qui a déjà pris ses distances, est plus fragmentée qu'il n'y paraît. Cette division se concrétise à la présidentielle de 2002 où Lionel Jospin, Premier ministre, ne parvient pas à « faire la différence » face à ses « concurrents » de gauche et se retrouve, ainsi, troisième derrière Jean-Marie Le Pen, événement qui résonna certes comme un coup de tonnerre, mais orage politique dont les nuages s'étaient déjà formés un an plus tôt, aux municipales de 2001.

Le sarkozysme en berne aux municipales des 9 et 16 mars 2008

Les politiques trouvent toujours des arrangements avec le temps. Peut-être faut-il y voir leur propension à prétendre être les « maîtres des horloges ». Toujours est-il qu'alors que le terme « normal » de la mandature municipale débutée en mars 2001 était fixé en mars 2007, le mandat étant de six années, pour éviter un « embouteillage » électoral avec les élections présidentielles d'avril et mai 2007 et les législatives de juin l'ensemble des formations politiques est tombé d'accord pour repousser d'une année les élections municipales.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la loi sur la parité entre les sexes des candidats, entrée en vigueur en 2001, a nécessité d'être renforcée. C'est celle du 31 janvier 2007, appliquée pour la première fois aux municipales de 2008, qui a introduit la parité jusque dans les fonctions d'adjoint. Le Code général des collectivités territoriales, modifié par la loi de janvier 2007 (article L. 2122-7-2 du CGCT), stipule donc que les listes municipales devront désormais « être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe »[28].

Élu à la présidence de la République le 16 mai 2007, dix mois avant les élections municipales de 2008, Nicolas Sarkozy affronte, même si c'est indirectement, le suffrage universel pour la première fois depuis son entrée à l'Élysée. Sa première année de mandat n'a pas été sans embûches. Sa vie personnelle fait l'objet d'une mise en scène régulière : divorce prononcé à l'automne 2007, remariage le 8 février 2008 avec Carla Bruni, ex-mannequin devenue chanteuse. Il n'est pas certain qu'une partie de l'électorat traditionnel et conservateur du président élu en 2007 apprécie fortement une telle « conduite ». D'autres nuages se sont accumulés au-dessus de la majorité présidentielle : la vote, à la fin de l'année 2007, d'une première série de réforme des régimes spéciaux de retraite génère une série de grèves dures qui ne sont pas sans rappeler celles de l'automne 1995, sur un même sujet. Finalement, l'ambition réformatrice du Président élu il y a moins d'un an n'est guère couronnée de succès. Se présenter devant les électeurs, aux municipales de 2008, avec l'étiquette de l'UMP, a fortiori avec la mention « soutien de Nicolas Sarkozy », devient synonyme de « plombage » des « fontes de campagne ». Maire sortant, on n'a guère envie d'attaquer les pentes du Tourmalet avec des sacoches ainsi lestées de quelques « boulets sarkozystes ». Métaphore vélocipédique qui ne peut pourtant que complaire à Nicolas Sarkozy, grand fan de la « petite reine » devant l'Éternel.

---

28. Les commentateurs ont rapidement qualifié ce dispositif de « listes chabada-bada ». Cette terminologie vaguement ésotérique ne doit rien à un quelconque rite vaudou. Il s'agit de l'air de la musique du film culte de Claude Lelouch, *Un Homme et une Femme*, palme d'or du Festival de Cannes en 1966, composée par Francis Lai et Pierre Barouh, interprétée par la chanteuse Nicole Croisille. La parité était donc synonyme de listes où se suivaient « un homme et une femme » (très majoritairement dans cet ordre-là d'ailleurs). Pour cette première mise en place, la proportion de femmes élues « maires » n'a pas varié et est restée aux environs de 12 % des communes de plus de 3 500 habitants. Elle a, heureusement, augmenté depuis.

Les résultats des élections municipales de 2008 vont au-delà des espérances d'une Gauche pourtant bien sonnée par la défaite de la socialiste Ségolène Royal à la présidentielle de l'année précédente où la candidate « Désir d'Avenir » s'est révélée être une « Promesse d'échec ». Deux exceptions notoires sont à signaler, dans ce qui apparaît comme une forte poussée des forces de gauche en France. À Bordeaux, Alain Juppé est réélu dès le premier tour avec 56,62 % des suffrages exprimés[29] face au président du Conseil régional d'Aquitaine, le socialiste Alain Rousset, ancien maire de Pessac, qui donnait le sentiment qu'il allait « challenger » sérieusement l'ancien Premier ministre, battu lors de la législative de juin 2007, sur la deuxième circonscription de la Gironde, celle du centre de Bordeaux. À Marseille, le maire sortant, Jean-Claude Gaudin, sauve sa majorité d'un cheveu au soir du second tour. Il en était à son deuxième mandat après une primo-élection dans le fauteuil de Gaston Defferre en 1995.

Sur les 18 villes de plus de 150 000 habitants, l'UMP n'est plus majoritaire que dans cinq : Marseille et Bordeaux, nous l'avons dit, Le Havre avec la réélection sans problème d'Antoine Rufenacht qui entame-là son dernier mandat avant de passer la main, deux ans et demi plus tard, à Édouard Philippe, déjà, alors, très proche d'Alain Juppé. Les deux dernières villes restées entre les mains de l'UMP sont Nice et Toulon. Si, dans cette dernière cité, Hubert Falco est réélu pour un second mandat, en revanche dans l'ancienne ville de Jacques Médecin la situation est tout autre. L'UMP

29. Pendant toute la campagne électorale de 2008, Alain Juppé s'est efforcé de montrer le moins possible son étiquette « UMP ». Bien réélu dans son fauteuil de maire après de son retour du Québec par une municipale partielle organisée le 8 octobre 2006, Alain Juppé a repoussé les offres de soutien de l'état-major parisien de l'UMP et des personnalités de l'exécutif, à l'inverse de son voisin et collègue, agrégé de Lettres classiques, Xavier Darcos, maire de Périgueux. Celui-ci a multiplié les venues de ministres, y compris du premier d'entre eux, François Fillon, pour se faire réélire. Mal lui en a pris : les électeurs étant décidés à sanctionner le pouvoir en place, il était peu inspiré de se montrer aux côtés de ses représentants. Plus avisé, pour sa part, Alain Juppé est resté seul dans son « pré-carré » bordelais. Pendant la campagne, en route pour Pau où il allait soutenir le candidat investi par l'UMP contre François Bayrou candidat au titre de MODEM (qui sera battu de très peu au second tour par la socialiste Martine Lignères-Cassou), Nicolas Sarkozy fait une halte à Bordeaux pour honorer de sa présence l'inauguration d'un bâtiment des services de l'État. Ne pouvant se soustraire à cette visite présidentielle, Alain Juppé, maire de Bordeaux, doit figurer auprès du président de la République. Les photos de presse prises ce jour-là le montrent quatre rangées derrière Nicolas Sarkozy, regrettant sans doute que sa haute stature ne le fasse encore apparaître dans les « rangs du fond » des officiels présents. On ne saura pas d'ailleurs si Nicolas Sarkozy était venu à Bordeaux pour « soutenir » Alain Juppé comme « la corde soutient le pendu » ou pour l'aider vraiment. On ne saura jamais, mais on peut se douter de la réponse…

a refusé son investiture au maire sortant de Nice, Jacques Peyrat, dont les amitiés politiques avec le parti lepéniste sont plus qu'affichées. C'est Christian Estrosi, ancien champion de moto, proche de Nicolas Sarkozy, qui porte donc les couleurs de l'UMP dans la ville de la Baie des Anges. Il l'emporte, mais l'affrontement laissera des traces au point que Peyrat se présentera contre Estrosi aux municipales suivantes, en 2014, avec le soutien d'une partie de l'extrême-droite locale, sans danger pour Estrosi.

La droite connaît une dépression profonde dans les grandes villes et le PS s'affirme vraiment, en 2008, comme le parti des catégories urbaines disposant d'un niveau de revenu supérieur à la moyenne, permettant de vivre dans le centre-ville des métropoles. Toulouse, Strasbourg, Reims, Saint-Étienne passent à gauche. Désormais, après les municipales de 2008, 13 parmi les 18 villes les plus peuplées dans les « plus de 150 000 habitants » sont dirigées par une maire ou un maire PS. Surtout par un maire d'ailleurs car, en dépit de la parité, seules trois femmes, toutes les trois socialistes, sont aux commandes d'une de ces grandes villes : Martine Aubry à Lille, réélue pour un second mandat, Hélène Mandroux à Montpellier, elle aussi réélue pour un second mandat, et Jacqueline Hazan qui l'emporte à Reims. Dans des villes moins importantes, telles que Caen et Metz, acquises à la droite et au centre depuis 1947 et conquises par le PS en 2008, Philippe Duron gagne à Caen (il perdra en 2014) et à Metz, Jean-Marie Rausch, maire centre-droit depuis 1971, autrement dit depuis 37 ans, se présente en candidat dissident de l'UMP contre la candidate investie Marie-Jo Zimmerman. Au final, comme souvent dans ces cas-là, la division profite au camp d'en face. Dans cette ville historiquement de droite, c'est le socialiste Dominique Gros qui l'emporte ; il demeure deux mandats à la tête de la mairie de Metz, jusqu'en 2020 où il est battu par le candidat LR, sénateur de la Moselle, François Grosdidier.

En 2008, peu de villes moyennes passent de gauche à droite. Dans le grand Sud-Ouest, on note les deux victoires de deux candidats soutenus par le MODEM : à Mont-de-Marsan, Geneviève Darrieussecq bat le maire sortant socialiste, Labeyrie, très largement discrédité, élu depuis 1983 ; à Agen, Jean Dionis du Séjour l'emporte sur le maire socialiste sortant, Alain Veyret, qui avait ravi la capitale du pruneau à l'UDF en 2001. Châtellerault, la ville du Poitou que la socialiste Édith Cresson avait en 1983 (une des rares villes gagnées par le PS alors), prise à la droite, en fait « à la famille Abelin », revient dans le « portefeuille familial » avec la victoire de Jean-Pierre Abelin, fils du patriarche Pierre Abelin. Jean-Pierre Abelin a été réélu en 2020.

Dans l'agglomération bordelaise, si Alain Juppé l'a emporté sans aucune discussion, la gauche maintient et renforce ses positions acquises en 2001. En sièges, elle est majoritaire à la Communauté Urbaine de Bordeaux et le maire réélu de Blanquefort, Vincent Feltesse, qui avait été élu président de la CUB en 2007 à la démission d'Alain Rousset devenu député de la Gironde en juin, touché par la limitation du cumul des mandats, est reconduit dans ses fonctions de président de la métropole. Son premier vice-président est le maire de Bordeaux. L'entente est cordiale entre les deux. Les prochaines municipales, celles de 2014, vont se charger de rafraîchir leurs relations.

Les élections municipales de 2008 constituent un exemple presque parfait d'une consultation électorale marquée par les enjeux politiques nationaux. La « vague rose » est d'autant plus forte que la baisse de popularité de Nicolas Sarkozy est importante. Ces mêmes élections préfigurent l'autre *tsunami* à venir, celui des élections régionales de 2010[30], celles où la coalition de la droite et du centre ne sauvera sa présidence que dans une seule région parmi les 22 que compte alors le pays : l'Alsace. Ainsi fonctionnent certaines élections municipales : elles annoncent des défaites nationales prochaines. Celle de Nicolas Sarkozy était peut-être déjà inscrite dans le verdict des urnes municipales de 2008.

Le « bleu » domine largement les municipales des 23 et 30 mars 2014

Il se peut que les résultats d'une séquence électorale municipale interagissent directement sur la vie politique nationale. Les élections locales de mars 2014 illustrent cette proposition. Le lendemain même du second tour de ces municipales, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, nommé à Matignon le 15 mai 2012, remet sa démission au président Hollande

30. À Bordeaux, la comparaison entre municipales (2008) et régionales (2010) est d'autant plus illustrative que le PS a présenté Alain Rousset à la tête d'une liste PS + Verts + Divers Gauche aux municipales, lui-même candidat à sa réélection pour un troisième mandat à la présidence de la région Aquitaine deux ans plus tard, en 2010. Aux municipales, à Bordeaux, Rousset obtient 34,14 % des suffrages exprimés au premier tour, quand Alain Juppé réalise le score de 56,62 % des suffrages exprimés. Deux ans plus tard, sur la ville de Bordeaux, la liste Rousset aux régionales recueille 55,83 % des voix au second tour, autrement dit pratiquement le même score que le maire de Bordeaux (0,79 % de différence) deux ans auparavant. Il faut y voir la marque d'un électorat de plus en plus « stratège » qui choisit « son » candidat en fonction du mandat auquel celui-ci prétend. Plusieurs interlocuteurs bordelais interrogés lors de la campagne des municipales de 2008, que l'on peut qualifier « d'influenceurs » ou de « décideurs », estimaient qu'Alain Rousset n'avait pas à venir se présenter contre Alain Juppé à la mairie de Bordeaux, mais que, comme il était un « bon président de Région », ils voteraient pour lui aux prochaines régionales.

qui l'accepte. Il a occupé ce poste à haut-risque pendant moins de deux années. Quelques heures après cette décision, le chef de l'État nomme son successeur, Manuel Valls. Sans doute s'agit-il là d'une forme de record dans la rapidité de réaction. S'il fallait encore en douter, le choc politique constitué par la déroute du parti présidentiel et de ses alliés aux municipales de 2014 a bien une dimension nationale.

La « grande marée » toute bleue qui a recouvert la carte des villes de France a fonctionné comme une « motion de censure » qui a renversé, au sens propre, le gouvernement Ayrault. On n'en prendra conscience que trois ans plus tard, mais ce qui se noue à cet instant précis, dans la vie politique française, après l'échec de la gauche aux municipales, va prendre une importance décisive : Manuel Valls à Matignon, Bernard Cazeneuve à Beauvau, Arnaud Montebourg à Bercy, Benoit Hamon à l'Éducation nationale… Les acteurs de la prochaine séquence politique, entre 2014 et 2017, sont en place après les municipales de mars 2014. Ne manque qu'Emmanuel Macron. Jusqu'au 10 juin 2014 il est encore secrétaire général adjoint de l'Élysée[31]. Il se « met à son compte » à partir de ce départ du palais présidentiel, mais ce n'est pas le désert qu'il traverse, tout juste un « bac à sable » et même pas « la rue » pour « trouver un boulot » : le 26 août de cette même année 2014, il intègre le gouvernement en lieu et place de « Montebourg l'agité », démissionné et non pas démissionnaire du gouvernement Valls.

Qu'ont-elles revêtu comme telle importance ces municipales de 2014 ? Elles ont accrédité l'idée selon laquelle le président Hollande était pris dans une spirale électorale négative. Contrairement à ce que l'on entend souvent, le PS ne disposait pas de « toutes les manettes » pendant la totalité du mandat de François Hollande. Certes, lorsque celui-ci est élu à l'Élysée son parti dispose de la majorité absolue à l'Assemblée nationale (les Frondeurs sont encore discrets…), il est aussi majoritaire au Sénat avec un président, Jean-Pierre Bel, élu « au plateau » (la présidence de la Haute

31. Dans un article publié le 27 août 2014 dans les colonnes du journal *Le Monde*, Charlotte Chabas rapporte, à l'occasion du remplacement de Montebourg par Macron, qu'une candidature à la mairie d'Amiens a été proposée à Emmanuel Macron, alors secrétaire général adjoint de l'Élysée, pour mars 2014, mais il a décliné. Dans un autre registre, la journaliste du *Monde* indique que Manuel Valls aurait songé à Emmanuel Macron pour le portefeuille de ministre du Budget à la formation de son gouvernement, début avril, mais François Hollande n'aurait pas donné suite au motif qu'Emmanuel Macron n'avait pas de mandat électoral.

assemblée) le 1er octobre 2011 et, depuis 2008, de très nombreuses villes sont dirigées par la gauche, tout comme, nous l'avons vu, la quasi-totalité des 22 régions françaises après 2010. Les municipales de 2014 annoncent, encore une fois, des temps électoraux douloureux. Logiquement, compte tenu du poids des maires et de certains adjoints dans la constitution des collèges départementaux de grands électeurs pour désigner les sénateurs, la défaite socialiste de mars 2014 joue sur la composition du Sénat et Jean-Pierre Bel perd la présidence du Palais du Luxembourg le 30 septembre 2014. D'autres éléments doivent être pris en compte qui expliquent l'ampleur de la défaite.

Soucieux d'élargir l'obligation de parité entre femmes et hommes, le gouvernement Ayrault a abaissé le seuil démographique à partir duquel l'élection se fait par un mode de scrutin proportionnel de liste avec prime majoritaire. Ce seuil passe de 3 500 à 1 000 habitants. Ce sont 6 659 communes sur près de 36 500 qui changent de mode de scrutin et découvrent les listes bloquées, non-panachables et non-raturables. Une des conséquences imprévues de cette modification du « mécano-électoral » est la « partisanisation » des listes, y compris dans les communes rurales entre 1 000 habitants et 3 500 habitants qui n'étaient pas acculturées à ce phénomène jusqu'alors.

Dans les 17 villes les plus importantes parmi celles de plus de 150 000 habitants les changements politiques sont relativement limités mais ils se font presque tous en défaveur du PS. Paris change de maire et porte à l'Hôtel de Ville celle qui était la première adjointe de Bertrand Delanoë, Anne Hidalgo. Même chose à Rennes où Nathalie Appéré succède à Daniel Delaveau et à Nantes où Johanna Roland remplace Patrick Rimbert qui avait assuré à partir de mai 2012 l'intérim de Jean-Marc Ayrault quand il avait été nommé à Matignon. En dehors de ces « changements dans la continuité », tous les autres remplacements sont des défaites pour la gauche. Jean-Luc Moudenc reprend son fauteuil de maire de Toulouse à Pierre Cohen qui le lui avait pris en 2008. À Grenoble, le socialiste Michel Destot est battu par une liste Europe-Écologie-Les Verts autonome qui propulse son chef de fil local, Éric Piolle, à la tête du chef-lieu de l'Isère. Enfin, Saint-Étienne, cité coutumière du « swing électoral » depuis plusieurs municipales, repasse à l'UMP avec Gaël Perdriau qui bat le maire sortant socialiste Maurice Vincent. À Montpellier, des querelles internes au PS, font que la ville échappe au Parti socialiste puisque Hélène Mandroux, sortante, connue nationalement pour avoir célébré le premier mariage entre deux

hommes en application de la loi Taubira de 2013, est battue par Philippe Saurel sous l'étiquette « divers gauche ». Finalement, sur ces 17 villes de plus de 150 000 habitants, là où l'UMP dirigeait 5 villes entre 2008 et 2014, elle en « pilote » désormais 8 après les élections de mars 2014. Quand le PS en administrait 12 après 2008, il n'en gère plus que 7 après 2014. Les Verts ont gagné Grenoble et les Divers Gauche, Montpellier.

Si l'on considère les communes de plus de 10 000 habitants, sur les 509 que la gauche détenaient en 2008, il ne lui en reste plus que 349. Dans ces villes moyennes, parfois administrativement importantes soit parce qu'elles sont des chefs-lieux, soit parce qu'elles ont une « histoire politique » qui les rend symboliquement stratégiques en termes de « conquêtes de trophées », on citera d'abord Limoges. Capitale de la plus petite région française jusqu'en janvier 2016, le chef-lieu de la Haute-Vienne et du Limousin est un marqueur important dans l'histoire de la gauche française. En 1895, c'est au congrès de Limoges que la Confédération générale du travail (CGT) est créée. La ville est même désignée comme « la Rome du socialisme » (rien que cela !). Plus prosaïquement, elle fait figure de « ville rouge ». Une figure politique locale, Léon Bétoulle en est maire pendant plus de 37 ans : de 1912 à 1941 (il est déposé par le gouvernement de Vichy le 10 février 1941) et de 1947 à son décès, le 30 novembre 1956. Pendant deux années, de 1945 à 1947, c'est celui qu'on appelle « le préfet du maquis », Georges Guingouin, qui dirige la ville. Après Bétoulle[32], deux autres maires socialistes se succèdent : Louis Longequeue (1956-1990) et Alain Rodet (1990-2014). Le choc est donc terrible quand, après 102 ans de présence quasi interrompue à gérer la cité de la porcelaine, l'UMP Émile-Roger Lombertie l'emporte au terme d'une triangulaire au soir du second tour : Liste UMP : 45,07 % des voix ; liste Rodet (Union de la Gauche) : 43,81 % ; liste FN : 11,10 %.

32. « Le cas Bétoulle » ne peut être complètement évoqué ici. Il convient néanmoins d'indiquer que Bétoulle, s'il a été révoqué par Vichy de sa fonction de maire en 1941, avait néanmoins, comme député SFIO, voté les pleins pouvoirs à Pétain en juillet 1940. Il ne fut pas le seul. Mais les communistes du Limousin ne l'ont pas oublié à la Libération. Les socialistes résistants non plus. Proche de Paul Faure, secrétaire général de la SFIO en 1940, accusé de pacifisme, Betoulle ne reprend pas sa carte à la SFIO après 1945 tout en se disant socialiste. Il rejoint le petit parti PSD (Parti social démocrate), structure d'accueil d'élus ex-SFIO ayant eu quelques difficultés au moment de l'épuration. Les « Fauristes », qui partageaient le pacifisme de leur leader, et dont la plupart avaient voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, étaient de ceux-là. Cette situation compliquée n'empêche pas Léon Bétoulle d'être réélu maire de Limoges en 1947. On a vu qu'il le sera également en 1953.

Amiens, Angers, Angoulême, Belfort, Brive-la-Gaillarde, Caen, Carcassonne, Chambéry, Charleville-Mézières, Conflans -Sainte-Honorine, Fécamp, Fourmies (autre ville hautement symbolique dans l'histoire sociale et militante de la gauche), La Roche-sur-Yon, Montceau-les-Mines, Quimper, Tours, Valence, basculent de la gauche (la plupart du temps du PS) à la droite (UMP). En Nouvelle-Aquitaine, on note les victoires de l'UMP ou de ses alliés (UDI, Divers droite) à Bergerac, Brive-la-Gaillarde, Marmande, Oloron-Sainte-Marie, Périgueux, Pessac, Rochefort, Saintes et Saint-Médard-en-Jalles. Certaines de ces municipalités sont gagnées par des coalitions UMP et MODEM, surtout dans le Sud-Ouest, telle Saint-Médard-en-Jalles où le Modem Jacques Mangon met fin au règne du socialiste Serge Lamaison élu depuis 31 ans. L'un des cas parmi les plus symboliques est la victoire à Pau de François Bayrou qui parvient, enfin, à conquérir la ville natale du « Bon Roi Henri » dont il est un des admirateurs et un consciencieux biographe. La ville de Pau, « capitale » du Béarn, a été dirigée d'une main de fer dans un gant de velours par le socialiste André Labarrère, de 1971 à son décès, le 16 mai 2006. Ses « héritiers » putatifs se sont entredéchirés jusqu'à ce que la maire socialiste élue en 2008 ne se représente pas en 2014 ouvrant ainsi une opportunité au président du MODEM que celui-ci n'a pas manqué d'exploiter. La conquête de la mairie de Pau par celui qui fut un modeste élu d'opposition à André Labarrère dès 1983, offre à Bayrou une tribune et une « base arrière » fort utiles dans sa trajectoire politique nationale depuis 2014.

L'autre surprise du scrutin municipal de 2014 est le nombre de villes gagnées par le Front national, dirigé désormais par Marine Le Pen, ou par un maire apparenté : Beaucaire, Béziers (victoire de Robert Ménard, apparenté RN), Cogolin, Fréjus, Hayange, Hénin-Beaumont, Le Luc, Le Pontet, Mantes-la-Ville et Villers-Cotterêts sont désormais gérées par des équipes d'extrême-droite. Si l'on y ajoute Orange et Bollène où les maires FN élus en 2008 ont été reconduits, c'est plus d'une dizaine de villes de France, à l'est d'une ligne Cherbourg-Béziers, qui sont passées au FN. En comparaison avec l'écho enregistré en 1995 où seules quatre villes, toutes en PACA, avaient été conquises par le parti de Jean-Marie Le Pen (Toulon, Orange, Marignane et Vitrolles), ces victoires municipales du parti de Marine Le Pen semblent dans l'ordre des choses.

On retiendra un dernier élément des municipales de 2014 : la forte abstention enregistrée au premier tour. Elle s'établit à 36,45 % des inscrits, plus fort taux depuis 1959 mais surtout en progression régulière

depuis 1977 où elle avait atteint son plus bas : 21,1 %. Si nous sommes encore loin du record absolu du premier tour de 2020 avec 55,4 % des abstentions, du fait des circonstances exceptionnelles de la pandémie qui a explosé quelques jours avant le 15 mars 2020, il faut noter néanmoins une désaffection notoire, en 2014, à l'égard d'une des deux consultations électorales les plus appréciées des Français : les municipales et la présidentielle. En six années, entre 2008 et 2014, l'abstention est passée de 33,5 % des inscrits à 36,45 %, soit une augmentation de 3 points. Seule la progression constatée entre 1989 et 1995 avait été plus importante : 3,4 points.

En Gironde, plus précisément sur l'agglomération métropolitaine, la Communauté Urbaine de Bordeaux voit son président sortant, Vincent Feltesse, sévèrement battu. Il a quitté en 2013 sa ville de Blanquefort, pour venir affronter Alain Juppé, le maire de Bordeaux en titre, dans sa « citadelle ». C'était une erreur. Feltesse est défait sur la ville de Bordeaux d'abord, où il ne recueille que 22,58 % des suffrages exprimés à la tête d'une liste PS-EELV, dans laquelle on compte le leader local écologiste, Pierre Hurmic. Feltesse a laissé les traditionnels alliés communistes faire liste commune avec la composante mélenchoniste du Front de Gauche. Alain Juppé est très confortablement réélu avec 60,95 % des voix ce qui lui permet de compter 52 sièges au conseil municipal de Bordeaux sur 61, un score jamais atteint par celui qui entame son quatrième mandat de maire. La mobilisation de son camp et au-delà de celui-ci a pleinement joué en sa faveur alors que l'abstention est élevée : 44,71 % des inscrits. Cette victoire d'Alain Juppé sur la ville-centre, augmentée de quelques « prises de guerre » spectaculaires comme celles de Pessac (victoire de Franck Raynal, apparenté UMP), Saint-Médard-en-Jalles (victoire de Jacques Mangon, MODEM), ou encore des communes plus petites telles que Le Taillan-Médoc ou Artigues-près-Bordeaux, permet à la droite et au centre d'obtenir une confortable majorité au conseil de ce qui va, très vite, devenir Bordeaux-Métropole. Vincent Feltesse a donc perdu son pari, celui de prendre la ville-centre mais surtout de demeurer président de l'agglomération. Comme la députée élue sur la deuxième circonscription de la Gironde, dont il était le remplaçant, Michèle Delaunay, perd le portefeuille ministériel qui lui avait été confié en mai 2012, Feltesse ne siège plus à l'Assemblée nationale à partir d'avril 2014. Il rejoint le cabinet du président Hollande, comme conseiller politique en charge des relations avec les élus. En politique, même les échecs électoraux peuvent avoir des goûts de réussite personnelle.

Finalement, le « cru » 2014 des municipales, est bien défavorable à la majorité présidentielle. Il annonce le rééquilibrage politique entre gauche et droite qui va intervenir aux régionales de novembre-décembre 2015 dans une carte régionale remembrée. Il préfigure aussi les fractures qui vont apparaître au sein du PS en 2016 et 2017. Fonctionnant en quelque sorte comme des « élections intermédiaires », les célèbres *mid-terms* d'Outre-Atlantique, les municipales de 2014 sont les dernières advenues où une vague a été enregistrée : elle était fortement bleue, pas encore bleu-marine…

RETOUR DU BALANCIER ET/OU FORTES RÉSISTANCES LOCALES

Les sept élections municipales que comptent cette catégorie se caractérisent par ce que l'on pourrait considérer comme une forme d'homéostasie. La stabilité politique les structure, ce qui n'interdit pas quelques évolutions voire mutations, d'autant plus remarquables parce que nettement plus rares que lorsque les vents forts du changement, venus de la vie politique nationale, soufflent en rafales. Dans cette catégorie, certaines séquences municipales donnent forme à des modèles dont l'une des spécificités va être leur durabilité et leur résistance au changement, même lorsque des pressions nationales viendront s'exercer sur des configurations politiques locales. Analysons désormais les élections municipales de 1953, 1959, 1965, 1971, 1983, 1989 et 1995.

Les 26 avril et 3 mai 1953, les communes de France retrouvent une partie de leur passé

Depuis six années désormais les gouvernements de Troisième force se succèdent à un rythme soutenu. En octobre 1947, lorsque se déroulent les premières élections municipales de la Quatrième République, le gouvernement Ramadier II prend ses fonctions entre les deux tours, le 22 octobre. Il tombe le 19 novembre, moins d'un mois après son installation. Avec lui et jusqu'aux municipales du printemps 1953, treize gouvernements se succèdent, huit avant les élections législatives du 5 juillet 1951, cinq ensuite. Une telle instabilité au niveau de l'État central trouve sa contrepartie dans la mise en place d'un modèle de « gouvernement local » fondé sur la reconduction des équipes élues, dès lors qu'elles épousent la configuration politique de la vie parlementaire entre 1947 et 1959 : la Troisième force.

Quand ont lieu les deux tours des municipales de 1953, seule la loi d'amnistie votée le 5 janvier 1951 s'applique. Ce n'est qu'au mois d'août de cette même année que la seconde loi d'amnistie est adoptée par le Parlement. Bien plus libérale que la première, celle-ci a été adoptée plus difficilement aussi. Déjà, la loi de 1951, n'a pas recueilli le consensus qu'un tel texte aurait dû susciter : elle a été votée par 327 voix contre 212. L'une des conséquences de la loi de 1951 est d'amnistier toutes les peines prononcées pour faits de collaboration ayant entraîné une peine de prison inférieure à quinze ans. Les élections municipales de 1953 voient donc réapparaître nombre de candidats portant l'étiquette « indépendants » qui ont fait l'objet, lors des procès organisés entre 1944 et 1946, de condamnations plus ou moins lourdes pour avoir collaboré avec l'Occupant. Ces « indépendants » sont en fait des « notables locaux » qui, forts d'une « respectabilité retrouvée » – au moins aux yeux de la loi –, vont chercher, au plan municipal, à retrouver « leur » mairie. Cette aspiration, largement partagée par les candidats de la droite « orléaniste , heurte évidemment de front les deux formations qui constituent les oppositions au « bloc central » : le PCF à gauche, le RPF à droite.

Le Parti communiste, au plus fort du culte de la personnalité, aussi bien envers le « Petit Père des Peuples », Staline, disparu le 5 mars 1953, deux mois avant le second tour des municipales de 1953, qu'à l'égard du « Fils du Peuple »[33], le secrétaire général du PCF, Maurice Thorez, se crispe sur une position plus isolée que jamais. Le Parti communiste perd 10 % des voix obtenues en 1947. De l'autre côté de l'échiquier politique, déjà affaibli par son échec aux législatives de 1951, le Rassemblement du Peuple Français, le parti gaulliste, s'écroule aux municipales de 1953. Il passe sous la barre des 10 % des suffrages et constate, au soir du second tour, une hémorragie considérable parmi les villes qu'il a gagnées en 1947. Le mode de scrutin proportionnel, avec un seuil électoral très bas pour obtenir un ou deux sièges, produit des scènes politiques municipales morcelées où de multiples configurations d'alliances sont rendues possibles. Un dénominateur commun les fait se ressembler : elles se font la plupart du temps en excluant communistes et gaullistes de la gestion des villes. Il faut qu'ils soient forts, seuls, pour conserver des mairies. Le cas de Lille est intéressant à ce sujet. On a vu qu'en 1947 la SFIO perd la ville natale du général de Gaulle qui élit le gaulliste René Galfie. Celui-ci parvient, à la surprise

33. Titre de l'autobiographie de Maurice Thorez, première édition publiée en 1937, plusieurs fois remaniée après 1945.

générale, à sauver son fauteuil de maire en 1953, mais la SFIO le met sous pression dès sa réélection pour une sombre histoire d'enrichissement personnel où il aurait personnellement acheté, à des conditions très favorables, un terrain appartenant à la ville. En 1955, constatant le blocage du conseil municipal de Lille qui ne s'est pas réuni depuis le…. 20 juillet 1953, l'État prononce la dissolution de l'assemblée lilloise et organise des élections partielles. René Galfie a été suspendu en juillet 1954 suite à son inculpation. La SFIO s'engouffre dans la brèche. C'est ainsi qu'Augustin Laurent, figure de la Résistance socialiste, est élu maire de Lille en 1955 et le reste 18 ans jusqu'en 1973, remplacé par Pierre Mauroy, maire de 1973 à 2001, lequel cèdera son fauteuil de maire à Martine Aubry qui est maire du chef-lieu de la région Hauts-de-France depuis ving-et-un ans désormais[34].

Quand il parvient à conclure des alliances locales, le plus souvent avec le MRP et les indépendants (Centre national des indépendants et Paysans, dont le leader national est le populaire Antoine Pinay, président du Conseil de mars à décembre 1952), le RPF conserve quelques grandes villes ou villes moyennes. Nous reviendrons sur le « cas » bordelais. Mentionnons, sur ce modèle RPF, MRP et CNIP, la réélection des gaullistes Victor Chatenay à Angers, Jean Garnier au Creusot, Jean-Yves Chapalain au Mans. À Strasbourg, le maire sortant, Charles Frey, qui quitte d'ailleurs rapidement le RPF, parvient à se faire réélire et à gouverner sans s'allier avec le MRP. À Marseille, en revanche, le socialiste Gaston Defferre, fort de son aura de résistant, écrase le maire sortant RPF, Michel Carlini. La liste SFIO obtient 24,1 % des suffrages exprimés, soit 15 sièges. La liste RPF ne recueille que 7,3 % des voix, et ne récolte que 4 sièges, la différence est flagrante. Pour autant Defferre n'a pas de majorité et sa liste a obtenu 13 % de suffrages de moins que celle du PCF (24 sièges). Mais l'alliance que passe avec les radicaux socialistes, les chrétiens-démocrates du MRP et les indépendants du CNIP, Gaston Defferre, alliance qui perdure jusqu'aux années 1980, illustrant ainsi notre propos précédent sur la durabilité de certains accords municipaux, lui permet de s'assurer 35 sièges sur les 63 que compte le conseil municipal de Marseille. L'exemple marseillais est presque un « idéal-type » de « Troisième force municipale ».

---

34. Avant céder son fauteuil de maire de Lille à Martine Aubry, le « matois » Pierre Mauroy a bien pris soin de transférer plusieurs grands chantiers importants et stratégiques à la CUL (Communauté urbaine de Lille) dont il était entendu qu'il conserverait la présidence. Installée à la mairie de Lille, en 2001, Martine Aubry a constaté qu'elle avait été dépouillée d'une partie de ses compétences municipales transférées à la métropole. La « ruse de Métis », celle des politiques au niveau local, écrivait notre ami Claude Sorbets… En 2008, Martine Aubry récupérera la présidence de Lille Métropole !

À Nantes, on pourrait qualifier la situation municipale de fluide. On a vu qu'en 1947 le candidat RPF est d'un genre particulier : Henry Orrion a, en effet, été maire de Nantes sous l'Occupation, du 26 octobre 1942 à sa révocation le 28 août 1944. Pour autant, il n'est pas particulièrement inquiété lors de l'épuration, bénéficiant même du soutien de Michel Debré, commissaire de la République à Angers et qui a rang de « préfet de région »,celle-ci incluant Nantes. En 1947, fort de son investiture RPF, Orrion bat le maire communiste sortant, Jean Philippot. En 1953, ayant rejoint les rangs du CNI, Orrion joue habilement de ses réseaux et relations. Il n'est plus officiellement membre du RPF mais parvient à constituer une majorité. Nous sommes, typiquement, dans une configuration politique locale où les clivages partisans nationaux n'ont pas cours et où les fractures à Paris ne sont pas si nettes que cela à Châteauroux, encore moins à Plounévez-Lochrist[35].

Dans leurs fiefs traditionnels, les partis politiques ne sont pratiquement pas inquiétés. La SFIO renouvelle son bail à Toulouse (Raymond Badiou désigné maire en 1944, élu en 1947, réélu en 1953). Même s'il n'a pas réadhéré à la SFIO à la Libération, à Limoges le « Fauriste » Léon Bétoulle, étiqueté PSD,mais ayant constitué une liste formée de socialistes SFIO et de radicaux-socialistes, entame son dernier mandat en 1953, sans le savoir, puisqu'il meurt « aux commandes » de sa ville le 30 novembre 1956. Louis Longequeue, son adjoint, membre de la SFIO, lui succède dans une élection interne au conseil municipal de Limoges.

Bordeaux est dirigée depuis six ans par un héros de la Résistance, Jacques Chaban-Delmas. Il a remplacé au Palais-Rohan un maire charismatique, Adrien Marquet, socialiste SFIO, maire de mai 1925 à août 1944, date de sa révocation. En 1935, hostile à la stratégie de Front Populaire conduite par Léon Blum et qui prône un accord politique avec le PCF, Marquet entre en dissidence et crée le parti des « Néo-socialistes ». Il intrigue avec Pierre Laval, en juin 1940, pour l'arrivée du maréchal Pétain à la présidence du Conseil le 17 juin et touche ses « deniers » puisqu'il est nommé ministre d'État, ministre de l'Intérieur, fonction qu'il détient jusqu'au 6 septembre 1940. Fervent collaborateur, antisémite convaincu, antimaçon obsessionnel alors qu'il avait été initié, Marquet

35. Voir plus haut note 7.

comparaît devant la Haute-Cour de justice fin 1947, après quarante mois de détention à Fresnes. Il est finalement acquitté le 29 janvier 1948 mais une ordonnance de 1944 l'a condamné à dix ans d'indignité nationale, peine qui lui interdit tout retour en politique avant 1954, alors qu'il présente chaque année, après sa sortie de prison, début 1948, une demande de grâce individuelle au président de la République, le socialiste Vincent Auriol, lequel la refuse chaque fois. En 1953, pour les municipales, il s'est juré de faire battre le « jeune général de la Résistance », Compagnon de la Libération, Jacques Chaban-Delmas, qu'il considère comme un usurpateur depuis que celui-ci a été élu au Palais-Rohan, six ans plus tôt. Mais Marquet, toujours interdit d'élection, ronge son frein. Il parraine et adoube une liste « d'indépendants », des amis à lui dont le comportement pendant la Seconde guerre mondiale les avait manifestement protégés de toute torture de la part de la Gestapo. Leur tête de liste se nomme Paul Estèbe. À la tête d'une liste RPF allié à quelques notables bordelais, Chaban arrive en tête devant les socialistes et les « estébistes ». Mais, avec 42 % des voix, il ne dispose que d'une majorité relative. Les « hommes de Marquet », forts de leurs 29 % des suffrages exprimés, sont en « embuscade » et disposés à rejoindre tout « assemblage » qui mettrait en minorité le maire de Bordeaux. Le vote du budget de la ville, pour l'année 1954, devient le « moment de vérité ». Au terme d'une manœuvre tactique où le jeune maire de Bordeaux fait preuve d'une *maestria* remarquable et inattendue, il sauve son siège de maire et sa majorité relative. C'est la seule fois où Jacques Chaban-Delmas a senti de très près l'odeur de la défaite dans toute sa carrière municipale. Ayant surmonté cette épreuve, il n'en est que plus fort dans les décennies à suivre… Il connaîtra encore quatre mandats au Palais-Rohan. L'épisode municipal de Bordeaux en 1953[36] montre avec une singulière précision combien le contexte local structure, à chaque fois, la configuration politique quand les territoires politiques ne sont pas percutés par des vagues nationales et extra-locales.

---

36. Sur Jacques Chaban-Delmas, et sur cet épisode de 1953 en particulier, on se reportera bien entendu aux nombreux ouvrages d'historiens et de politologues consacrés à ces quarante-huit années de pouvoir municipal. Citons au moins trois ouvrages, mentionnés ici par ordre de parution : Jacques Lagroye, *Société et politique. Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux*, Paris, Pédone, 1973 ; Patrick et Philippe Chastenet, *Chaban*, Paris, Le Seuil, 1991 ; Bernard Lachaise, Gilles Le Béguec, Jean-François Sirinelli, (dir.), *Jacques Chaban-Delmas en politique*, Paris, PUF, 2007.

Les villes résistent au fondateur de la Résistance, les 8 et 15 mars 1959

Revenu au pouvoir à la faveur de la « crise du 13 Mai », le général de Gaulle transforme radicalement les institutions en changeant de république. Reprenant, à grands traits, certaines propositions de son discours de Bayeux, il met en place un exécutif fort en face d'un Parlement que l'on qualifiera de « rationalisé » pour ne pas avoir à le désigner comme « sous contrôle ». La constitution du 4 octobre 1958 fait résolument entrer la France dans une nouvelle ère institutionnelle. Lorsque « l'homme du 18 juin » s'installe à l'Élysée le 8 janvier 1959, après avoir été élu le 21 décembre 1958 par un corps électoral bien plus large que le seul « congrès » qui était l'instance élective des présidents des Troisièm et Quatrième Républiques, mais qui n'est pas encore le suffrage universel, de Gaulle dispose de pouvoirs qu'aucun de ses prédécesseurs, depuis 1875, n'a eu avant lui. Presque toutes les formations politiques, en dehors du Parti communiste Français et de quelques personnalités isolées tels Pierre Mendes France, François Mitterrand, Alain Savary, Charles Hernu, Daniel Mayer, Roland Dumas, se sont ralliées au Général en s'associant au comité qui écrit le projet de constitution, à l'été de 1958. Pour autant, les élections législatives organisées les 23 et 30 novembre ne donnent à l'UNR (Union pour la Nouvelle République, le parti gaulliste) qu'une majorité relative : 206 sièges sur 576 députés. Il faut le renfort des indépendants et des chrétiens démocrates pour que se dessine une majorité absolue à l'Assemblée.

Les municipales des 8 et 15 mars 1959 sont intéressantes à trois titres. En dehors du référendum constitutionnel du 28 septembre 1958, qui a recueilli une très large majorité de « oui » (79,2 %) avec une mobilisation forte des Français (80,63 % de votants), le Général n'a pas encore inauguré sa série de référendums qui lui permet entre 1961 et 1962 de faire valider par le peuple ses choix politiques, tant dans la résolution de la crise algérienne que dans le changement du mode d'élection du président de la République. Les municipales de mars 1959 sont donc le premier rendez-vous « ordinaire » entre le Général -ou du moins ses représentants locaux- et les Français. C'est le premier intérêt de ces élections. Le deuxième tient au fait qu'à la faveur du changement constitutionnel de 1958, de nouveaux visages sont apparus sur les bancs de l'Assemblée. La question se pose donc de savoir quel va être leur « destin municipal » au soir du 15 mars 1959. À l'époque, nul ne songe à limiter, voire interdire, le « cumul des mandats ». Bien au contraire. Le « costume idéal » du représentant

du peuple s'apparente au fameux « ceinture et bretelles ». Peu importe ce que désigne l'une ou les autres, ce qui compte c'est d'avoir un pied sur le terrain local, un autre sur la scène parlementaire nationale. Sur ce plan, cette pratique n'est pas nouvelle. Héritée des républiques précédentes elle perdure sous la Cinquième. Il est donc signifiant de mesurer l'ampleur des succès ou des échecs des candidats gaullistes dans leur ambition de prendre le contrôle des grandes villes et des villes moyennes françaises. Le troisième enseignement que l'on peut tirer des municipales de 1959 est le contrepoint du deuxième : comment les élus de « l'ancien régime » (on ne parle pas alors d'un « ancien monde »[37]), celui que le Général qualifiait avec mépris de « régime des partis », vont-ils résister à la poussée gaulliste ?

Dans un éditorial du journal *Le Monde*, daté du 4 juin 2020, intitulé « La crise existentielle du parti présidentiel » et publié 24 jours avant le second tour des élections municipales du 28 juin 2020, on trouve cette mention historique : « Nouvelle dans le paysage politique, LREM a essuyé les plâtres, comme le parti gaulliste lors des élections municipales de 1959. Dans l'un et l'autre cas, le fort succès remporté aux législatives n'a en rien garanti une duplication aux élections locales, car les autres formations politiques, implantées de longue date, y sont beaucoup plus visibles[38] ».

Sur l'ensemble du pays, les gaullistes connaissent de sérieux revers, d'abord dans les grandes villes. La ville de Paris voit le docteur Pierre Devraigne, conseiller UNR des 16e et 17e arrondissements de Paris, être élu dès le premier tour de scrutin, à la présidence du conseil de la capitale. Il s'agit-là d'une situation spécifique[39]. « Ce qui est vrai à Paris ne l'est pas à Saint-Denis » : le PCF dispose du groupe d'élus le plus important au conseil de Paris, au soir du second tour : 29 sièges pour 29,06 % des voix. Mais les gaullistes sont arrivés en deuxième position avec 22,34 % des suffrages ce qui leur permet d'obtenir 23 sièges. Avec le soutien des indépendants

37. Clin d'œil vers l'actualité politique, au moins depuis 2017. Ces appellations « ancien » et « nouveau » monde n'ont donc véritablement rien d'innovant. Leur sens n'a de réel que ce que les acteurs -et les commentateurs qui reprennent ces notions sans grande distance- veulent bien leur donner. Il n'y a rien de plus démodable que le « nouveau » et finalement rien de plus permanent que « l'ancien ».
38. *Le Monde*, 4 juin 2020. S'il faut se garder des rapprochements abusifs, l'analogie entre 1959 et 2020 n'est pas sans fondement. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans la dernière partie de notre texte consacrée aux municipales des 15 mars et 28 juin 2020.
39. Bien analysée par Philippe Nivet, *L'UNR et les municipales de 1959 : la reconquête du conseil municipal de Paris*, Histoire@Politique. Politique, culture, société, n° 12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr.

(19 sièges) et l'abstention des socialiste SFIO (9 sièges), ils peuvent faire obstacle au PCF et faire élire, dès le premier tour de scrutin nécessitant la majorité absolue, leur candidat. Ainsi, le parti gaulliste retrouve-t-il la présidence du conseil de Paris qu'il avait perdue en 1953.

L'exception parisienne apparaît clairement quand on prend en compte les principales villes françaises. Seule la ville de Grenoble accompagne Paris pour les gaullistes. Albert Michalon, médecin, résistant, élu d'opposition au sein du conseil municipal du chef-lieu de l'Isère entre 1947 et 1953, bat le socialiste Léon Martin, maire entre 1949 et 1959. Michalon va être un exemple de « maire entrepreneur », obtenant même les Jeux Olympiques d'Hiver pour Grenoble, jeux qu'il n'aura pas l'honneur d'inaugurer puisqu'il sera battu, au terme de son premier mandat, en 1965. À Lyon, la grande ville voisine de Grenoble, après le décès du « patriarche » Édouard Herriot le 26 mars 1957 et l'élection interne au conseil municipal lyonnais, du « plus petit dénominateur commun », le modeste et discret Louis Pradel, septième adjoint au maire, en charge des Sports, candidature sur laquelle se sont entendus tous les « grands fauves » locaux prétendants au fauteuil d'Herriot, les municipales de 1959 sont considérées comme « ouvertes » quant au résultat final. Jacques Soustelle, responsable important du parti gaulliste, l'un des fondateurs du RPF dont il fut le secrétaire général de 1947 à 1951, ministre délégué auprès du Premier ministre en charge du Sahara, des DOM-TOM et de l'Énergie atomique (titre ministériel très intéressant, au moins, dans son « non-dit »), député du Rhône depuis 1951, entend bien gagner la ville des Soyeux et des Canuts. Dans la corbeille gaulliste, une victoire à Lyon, jointe à celle de Paris, serait du plus bel effet. Sauf que rien ne se déroule comme prévu. Louis Pradel, déjouant tous les pronostics, se révèle un excellent tacticien. Malgré la brièveté de son « mandat intérimaire », un peu plus de deux années, il circonvient tous ses rivaux internes et candidate à sa propre succession à la tête d'une liste « apolitique ». La liste Pradel obtient 23 élus, neuf de plus que celle conduite par Soustelle pour l'UNR (12 élus) qui, bien qu'en progression de cinq sièges par rapport à 1953, échoue dans sa tentative.

À Saint-Étienne, Lucien Neuwirth, fidèle parmi les fidèles du général de Gaulle, qui a joué à Alger un rôle important dans le retour du Général au pouvoir en mai-juin 1958, n'obtient que 4 élus. Il conserve le titre d'adjoint au maire de la ville, acquis en 1953, dans la municipalité dirigée par l'ancien RPF Alexandre de Fraissinette, mais celui-ci est passé

chez les indépendants en 1951. Fraissinette ne va pas terminer son mandat qui débute en mars 1959 : il meurt le 10 décembre 1964. C'est le radical-socialiste, puis valoisien, Michel Durafour, maire-adjoint, qui lui succède jusqu'en 1977, année où il est battu par un communiste, Joseph Sanguedolce, à la tête d'une liste d'Union de la Gauche.

À Marseille, alors troisième ville de France, le socialiste Gaston Defferre, plutôt hostile au sein de la SFIO au retour du général de Gaulle au pouvoir, auteur d'une « loi-cadre » (23 juin 1956) qui devient le texte de référence pour la décolonisation française, élu maire en 1953, est réélu dans la cité phocéenne. Mais, pour les gaullistes, la configuration électorale locale résonne comme un écho de la situation politique nationale. N'ayant recueilli que 5 sièges sur les 68 du conseil municipal, ils assistent en spectateurs au duel que se livrent socialistes et communistes pour le fauteuil du maire. Gaston Defferre réédite son alliance dite de « Troisième force » avec les élus modérés, ce qui lui permet de sauver son mandat de maire. À Lille, l'UNR perd la moitié des voix qu'elle avait obtenues en 1953, et le maire sortant, le socialiste Augustin Laurent, est confortablement réélu. À Arras, la ville du « patron » de la SFIO, Guy Mollet, les gaullistes sont éliminés du conseil municipal. À Nantes, Henry Orrion, toujours « louvoyant », a troqué son étiquette « gaulliste » au profit de celle des « indépendants ». Bien lui en a pris, il est réélu et obtient 14 sièges, mais il doit passer une alliance avec les socialistes (5 sièges), les radicaux d'André Morice (4 sièges) et le MRP (2 sièges). Communistes (7 sièges) et gaullistes (5 sièges) sont renvoyés dans l'opposition. En mars 1959, à Nantes, comme à Marseille et dans nombre de villes, la Quatrième République et les majorités de « Troisième force » ont encore de beaux jours devant elles, même si la Cinquième du nom est installée depuis six mois au niveau de l'État.

Le Parti communiste français, largement défait aux législatives de novembre 1958, retrouve le sourire aux municipales de mars 1959. Non seulement ses bastions de la « ceinture rouge » ont tenu, mais le nouveau mode de scrutin qui était censé permettre aux gaullistes de « rafler » la mise dans de nombreuses villes, se retourne contre eux[40]. Ils sont éliminés de la minorité municipale dans laquelle ils siégeaient à Saint-Denis et à Pantin. Dans cette dernière ville d'ailleurs, régulièrement disputée depuis

40. Pour Paris et les communes de plus de 120 000 habitants, le scrutin proportionnel direct a été introduit ; est gardé pour les autres communes le scrutin majoritaire plurinominal universel.

la scission du Congrès de Tours en décembre 1920 entre socialistes et communistes[41], en 1959, le PCF reprend la ville qui est encore en Seine-et-Oise, au socialiste Louis Collaveri grâce à la victoire de la liste conduite par Jean Lolive, rescapé de Mauthausen, député de la Seine, élu en 1958, qui est réélu maire de Pantin en 1965 et décède brutalement, en fonction, le 6 septembre 1968. Pantin demeurera dirigée par un maire communiste jusqu'en 2001, année où le PS récupère la ville.

Dans le quart sud-ouest de la France, Bordeaux et Toulouse ne changent pas de maire. L'une renouvelle sa confiance au gaulliste Jacques Chaban-Delmas qui a su « phagocyter » son opposition « estébiste » ces six dernières années et l'autre reconduit un socialiste SFIO à sa tête. Mais Raymond Badiou a quitté le Capitole en septembre 1958, cédant la place à son adjoint Louis Bazerque. C'est donc ce dernier qui conduit la liste SFIO quatre mois plus tard. Élu maire, il est réélu en 1965. Dans d'autres villes moyennes, telles qu'Angoulême, chef-lieu de la Charente, la liste UNR-UDT s'est retirée entre les deux tours, favorisant le succès de l'indépendant Henri Thébault, ancien RPF, mais privant du même coup des gaullistes « officiels » d'une représentation au conseil municipal. Le même processus se déroule à Bayonne où la liste UNR conduite par le colonel Thomazo se retire entre les deux tours. Dans cette ville, l'indépendant Henri Grenet, président du club sportif l'Aviron Bayonnais, est élu pour la première fois en 1959. Il inaugure ainsi un bail de 36 ans à Bayonne, cependant qu'en 1995 lui succède son fils Jean qui demeure à la mairie bayonnaise jusqu'en 2014, sous l'étiquette UDF. Cinquante-cinq ans à la mairie, au total du père et du fils : une dynastie peut aussi se limiter à deux unités. À Bayonne, en 1959, on a donc choisi le « notable », président apprécié de « l'Aviron » (institution locale aussi stratégique que les célèbres « fêtes ») contre « Nez de cuir », surnom du colonel Thomazo, chef du comité de salut public à Ajaccio entre le 25 et le 10 juin 1958 pour le retour au pouvoir du général de Gaulle, et élu député UNR de la 4e circonscription des Basses-Pyrénées[42] en novembre 1958. Deux villes

41. À l'exception de la période 1949 – 1953 où le RPF Marcel-Eugène Leclerc est élu maire suite à la dissolution du conseil municipal consécutivement à l'éclatement de la coalition anti-communiste.

42. À partir d'octobre 1959, le colonel Jean-Robert Thomazo prend rapidement ses distances avec le gaullisme du fait de la politique algérienne du Général. Sans être partie prenante de l'OAS après la tentative de putsch des généraux d'avril 1961, il est très actif dans le Front national pour l'Algérie française aux côtés de Jean-Louis Tixier-Vignancourt et de Jean-Marie Le Pen.

de Gironde, parmi les plus importantes, Pessac et Libourne, élisent deux jeunes maires UNR : Jean-Claude Dalbos pour la première, Robert Boulin pour la seconde. Dalbos sera battu en 1977 mais reviendra à la mairie en 1983 pour un dernier mandat. Boulin connaît le tragique destin que l'on sait. Il est non seulement ministre quand il meurt le 30 octobre 1979, mais toujours maire de Libourne.

Les élections municipales de 1959 sont donc un revers pour les gaullistes et l'illustration d'une forte résistance locale aux ambitions du pouvoir en place. Le parti présidentiel, si non nouveau venu sur la scène politique, à tout le moins « ressuscité » en UNR, a été reconstruit sur les décombres du RPF, pratiquement disparu de la scène politique nationale à partir de 1953. L'UNR a obtenu un vrai succès électoral en novembre 1958, mais à l'image d'un Neuwirth perdant 25 000 voix à Saint-Étienne entre son élection à la députation et sa candidature municipale, le parti gaulliste a connu un sérieux « trou d'air » au printemps de 1959. Sans doute les effets du « plan de stabilisation de l'économie » Pinay-Rueff[43] (autre manière de dire « plan de rigueur »), adopté le 23 décembre 1958, ont-ils remobilisé, au tout début de l'année 1959, les forces sociales et les formations politiques de gauche sorties KO (au moins pour le PCF) des premiers mois de l'installation du pouvoir gaulliste. Mais, plus que cela, c'est bien l'absence d'ancrage local sur l'ensemble du territoire qui a frappé le parti du Général. En France, il ne suffit pas, déjà à l'époque, d'emporter des batailles politiques à l'échelle du pays tout entier, il faut aussi se battre politiquement et gagner dans les grandes et les petites villes.

---

43. Ce plan, lancé à la suite d'un rapport commandé au ministre de l'Économie Antoine Pinay par le directeur de cabinet du Président de Gaulle, Georges Pompidou, porte le nom de « Pinay-Rueff » car le grand économiste Jacques Rueff en fut le co-auteur. La principale mesure du plan fut une dévaluation de 17 % ; est créé le « nouveau franc » correspondant à 100 « anciens francs ». Autre disposition « spectaculaire » : la suppression de la retraite du combattant à compter du 30 décembre 1958. Décision très peu populaire on l'imagine. Face aux manifestations organisées par plusieurs associations d'anciens combattants autour des cérémonies commémorant le quarantième anniversaire du 11 novembre 1918, le général de Gaulle livre un commentaire cinglant : « Les anciens combattants sont faits pour être les premiers à l'honneur, ils ne sont pas faits pour être les premiers à la revendication ». Cité par Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, Points Histoire, 1987. À l'époque le discours politique n'était pas adepte des euphémismes. -Sur Antoine Pinay, voir Sylvie Guillaume, *Antoine Pinay ou la confiance en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1981.

Ce qui précède n'est pas simplement destiné à satisfaire une quelconque gloire. La raison en est prosaïque et politique : la composition du Sénat découle directement des élections territoriales. Ne pas gagner ces dernières, c'est perdre tour espoir de devenir majoritaire dans la Haute-Assemblée. Ceci explique pourquoi le Sénat a toujours été une chambre d'opposition au pouvoir gaullo-pompidolien. Jusqu'à, *in fine*, participer au départ du fondateur de la Cinquième République après la victoire du « non » au référendum du 27 avril 1969, référendum qui proposait, entre autre, la transformation en profondeur, pour ne dire la suppression… du Sénat.

Le *statu quo* des élections municipales des 14 et 21 mars 1965

L'enjeu de l'étiquetage des listes électorales aux élections municipales a toujours été présent, et pas seulement depuis ces dernières années. Chaque liste a la possibilité, au moment de son dépôt en préfecture, d'indiquer les formations politiques qui la soutiennent ou qui la présentent. Cela fait souvent partie de l'accord électoral entre les différentes composantes. Si cette pratique est assez communément partagée pour les plus grandes villes, c'est loin d'être le cas dans les villes moyennes et a fortiori dans les petites villes ou les communes rurales. La très grande majorité des candidats et des maires élus préfèrent l'appellation « sans étiquette » ou « apolitique ». Un néologisme incompréhensible comme « apartisan » serait d'ailleurs plus judicieux et rigoureux. Il peut être tentant, pour le pouvoir en place ayant autorité sur le Bureau des élections au ministère de l'Intérieur et sur tous les préfets de France de « labelliser » les listes se présentant comme « apolitiques » en les baptisant d'une appellation déjà plus « marquée » politiquement parlant telle que « divers droite » ou « divers gauche ». Dans un souci de « bonne information » des électeurs (!) pour le parti au pouvoir, cet étiquetage peut même aller jusqu'à « s'approprier » telle ou telle liste en lui collant, d'autorité, une étiquette précise. Cette pratique, communément appliquée par tous les partis politiques dès lors qu'ils ont contrôlé le ministère de l'Intérieur (le PCF en a donc été, par la force des choses, exonéré), a eu cours, bien entendu, depuis 1958, comme auparavant.

L'UNR, le parti gaulliste, a été créditée de 40 115 élus après les élections municipales de 1965, soit 8,5 % des 468 932 élus répartis alors dans plus de 36 500 communes. On imagine combien ce chiffre peut avoir un sens politique, car ce qui comptait, bien sûr, était la comparaison synchronique avec les autres formations politiques et la mise en perspective, dans la

diachronie, par rapport, surtout, aux municipales de 1959[44]. Ce chiffre, à considérer avec une forte précaution statistique, doit être compris comme une « estimation ». On notera d'ailleurs qu'il est tout juste inférieur au pourcentage des élus SFIO (8,7 % du total) qui sont crédités de 41 004 élus, soit 889 de plus que le parti gaulliste. Ce sont-là les deux formations qui arrivent en tête du « peloton » des partis politiques. Car le « gros de la troupe » est, bien sûr, en dehors des partis. Les « Divers droite », formés très majoritairement des élus « sans étiquette », sont comptés 201 202, soit 42,9 % du total des élus, et les « Divers gauche » recensés à 61 714 (13,2 % du total). Avec ainsi plus de 55 % de la masse des plus de 450 000 élus municipaux, les « divers » montrent bien que les élections communales ne sont pas les plus significatives pour mesurer les rapports de forces nationaux entre les blocs des partis politiques de droite et ceux de gauche, et, à plus forte raison, au sein même de ces groupes.

Dans la « topographie » qui est celle de la vie politique française du printemps 1965, les forces de gauche, opposées au général de Gaulle et à Georges Pompidou, vont du PCF au Parti radical-socialiste en passant par la SFIO et quelques formations beaucoup plus petites qui, selon la célèbre typologie de Maurice Duverger, s'apparentent beaucoup plus à des « partis de cadres » qu'à des « partis de masse ». Deux d'entre elles sortent « du lot » : la CIR (Convention des institutions républicaines) dirigée par François Mitterrand et le PSU (Parti socialiste unifié) dans lequel on trouve encore en 1965 les noms de quelques fondateurs, Édouard Depreux, Pierre Mendès France, Alain Savary, Jean Poperen, Charles Hernu (qui rejoint rapidement Mitterrand à la CIR) ou encore de futures personnalités importantes de la vie politique française : Pierre Bérégovoy et Georges Servet (pseudonyme de Michel Rocard[45]). Les cadres dirigeants de formations politiques qui ressemblent plus à des « clubs » qu'à des formations partisanes très organisées et puissantes comme le PCF, trouvent dans les équipes municipales l'occasion de se confronter au « réel ».

---

44. Il revenait aux inspecteurs des Renseignements généraux, « d'étiqueter » les maires et les élus municipaux. Leurs réseaux personnels, tissés auprès des secrétaires de mairie, parmi d'autres « honorables » correspondants et « informateurs », jusque dans les plus petits villages de France, leur permettait ce recensement d'un genre très particulier.

45. Inspecteur des finances, il est soumis à une obligation de réserve et ne peut donc écrire des textes politiques sous son nom.

En additionnant la part des élus communistes (3,7 % du total) à celle de la SFIO (8,7 %) et des radicaux (5,3 %) on compte 17,7 % des élus de 1965 qui se revendiquent du « bloc de gauche » (soit 83 342 élus). Le « bloc de droite », qu'il est plus rigoureux de désigner comme le « bloc de la majorité présidentielle », formé de l'UNR (8,5 %) et des républicains indépendants (3,7 %) n'atteint que 12,2 % des élus (soit 57 251 élus). Le « bloc central » constitué du MRP, dans l'opposition au gaullisme et qui présentera d'ailleurs un candidat à la première élection présidentielle au suffrage universel, en novembre 1965, Jean Lecanuet, rassemble, à lui-seul, 5,5 % des élus (25 710), soit près de deux points de plus que le PCF. Quant au CNI, que l'on peut considérer comme une opposition de droite au général de Gaulle, il est crédité d'une proportion d'élus exactement égale en pourcentage à celle du MRP avec 57 élus en plus : 25 767. Au cas par cas, dans certaines villes de France, le CNI ne s'interdit pas quelques alliances avec l'UNR, à Bordeaux, par exemple, derrière une personnalité consensuelle comme Jacques Chaban-Delmas.

Les parts dévolues à chaque formation politique ou « sensibilités » de droite ou de gauche révèlent certes une fragmentation de la vie politique, mais aussi un fort penchant à droite du balancier politique puisqu'entre les « divers droite » et le « bloc gouvernemental », auquel on peut ajouter le CNI, ce sont presque 57 % des élus locaux que le ministère de l'Intérieur dénombre. En face, à gauche, dans l'addition des élus appartenant à un parti politique (SFIO, radicaux, PCF) et les « divers gauche », on en compte seulement un peu plus de 30 %. Au « centre », le MRP figure donc avec 5,5 % des élus.

Dire que cette configuration politique municipale préfigure les recompositions politiques à venir serait trop facile, puisque la suite des événements politiques est connue. Mais il est incontestable que, dans leur grande stabilité globale par rapport à 1959, les élections municipales de 1965 ont donné lieu à quelques « expérimentations politiques » locales qui ont préfiguré les changements politiques à venir de la décennie 1970. Le parti au pouvoir en 1965 est encore dans l'incapacité de « percer » le « plancher de verre » qui lui permettrait d'assurer, sur le terrain communal la domination qui est la sienne au sommet de l'État, surtout depuis les législatives des 18 et 25 novembre 1962 où les Français ont fait de l'Assemblée nationale une « chambre plus que bleu horizon ».

Comme en 1959, en dehors de Bordeaux, la plupart des grandes villes françaises reconduisent des majorités municipales hostiles au président de la République et au Premier ministre. Cette hostilité politique n'enlève rien au fait que lorsque le général de Gaulle se déplace en France, y compris dans ces futures métropoles ; il est reçu avec tous les honneurs dus à son prestige et à sa fonction. Et en matière de déplacements « en province » le Général n'est pas avare du tout. Lyon (Louis Pradel), Marseille (Gaston Defferre), Lille (Augsutin Laurent), Nice (Jean Médecin), Toulouse (Louis Bazerque)[46], Nantes (André Morice)[47], Strasbourg (Pierre Pfimlin) : toutes ces grandes villes, déjà « préfectures de région » depuis la mise en place de la réforme administrative de 1964 créant les régions et les préfets à leur tête qui ne sont autres que les préfets des départements de la ville chef-lieu de région, sont autant de « fiefs » d'opposition au président de la République et à son Premier ministre. À Marseille, le maire Gaston Defferre est à la tête d'une majorité qui ressemble comme une sœur jumelle à celle d'André Morice. La différence entre les deux villes tient essentiellement au fait que Defferre a été, lui, un grand résistant. Celui-ci qui est, par ailleurs, le patron du grand quotidien régional *Le Provençal*, s'est illustré quelques mois avant les municipales de 1965 en tant que « Monsieur X », ce personnage d'abord mystérieux et caché que l'hebdomadaire *L'Express* dirigé par Jean-Jacques Servan-Schreiber et Françoise Giroud, opposé à de Gaulle et à Pompidou, par la plume d'une de ses grandes « signatures » politiques, Jean Ferniot, a imaginé comme étant le potentiel candidat d'une

46. Élue dès le premier tour au terme d'une « triangulaire » la liste Bazerque (SFIO, radicaux-socialistes) a obtenu 51,70 % des voix, l'alliance PCF-PSU 27,14 % et la liste UNR, 21,15 %.

47. André Morice, entrepreneur de travaux publics, dont une partie de la fortune a été faite par les travaux de construction du Mur de l'Atlantique, entre 1940 et 1944, pour le compte de l'Organisation Todt (cf. J. Petaux, *Le Changement politique dans le gouvernement local. Le pouvoir municipal à Nantes, op.cit.)* a été ministre radical-socialiste sous la Quatrième République, responsable, entre autres, de l'édification de la « ligne Morice » à la frontière algéro-tunisienne. Partisan de l'Algérie française, il a été proche de l'OAS entre 1961 et 1963. Farouchement opposé à la politique du général de Gaulle, André Morice est élu maire de Nantes en 1965 à la tête d'une alliance réunissant radicaux, socialistes SFIO, chrétiens démocrates du MRP et indépendants du CNI. Il a contre lui, sur sa gauche, le PCF et, sur sa droite, les gaullistes de l'UNR. La coalition autour d'André Morice fonctionne jusqu'en 1977 et fait exploser la fédération du PS de Loire-Atlantique entre pro et anti-Programme commun, entre partisans de l'Union de la Gauche (PS, PCF, MRG) et tenants de la poursuite d'une alliance fondée, tout à la fois, sur l'anticommunisme et l'antigaullisme.

gauche non-communiste réunie à la prochaine élection présidentielle de la fin de l'année 1965. C'est dire combien le titre de député-maire, surtout d'une grande ville comme Marseille, pouvait, déjà, conférer une position nationale compétitive.

D'autres, tel Louis Pradel, à Lyon, ont volontairement cultivé ce qu'en terme géopolitique on nomme « l'isolationnisme ». Jamais candidat à un mandat parlementaire, Louis Pradel, on l'a vu, s'est imposé à ses rivaux à l'intérieur de « l'équipe Herriot » au décès de celui-ci, en 1957. En 1965, fort des scores réalisés aux législatives de 1962 par ses candidats sur les diverses circonscriptions lyonnaises, le parti gaulliste entend bien désarçonner le maire sortant de Lyon et refaire une tentative après l'échec de Soustelle en 1959. Louis Pradel apparaît encore, vu de Paris, comme un personnage manquant totalement de charisme, pour ne pas dire falot, en tous les cas « prenable » en présentant face à lui et à ses colistiers une personnalité d'envergure, à forte notoriété. Pour donner un petit coup de pouce au destin, une réforme du mode de scrutin pour une ville comme Lyon disposant d'arrondissements tout comme Paris, ne sera pas de trop. C'est ce qui est fait. Pour ce qui est de la « personnalité connue » quoi de mieux que le ministre des Sports, héros national depuis qu'il a vaincu dans l'Himalaya[48] l'Annapurna (le K2), « premier 8000 », titre de son ouvrage best-seller ? Herzog est non seulement connu mais c'est un authentique gaulliste. Le « coup » semble imparable. D'autant que le gouvernement a également décidé que chacune des listes, dans chaque arrondissement, ne porte pas le nom du maire sortant, Louis Pradel. Celui-ci ne pourrait donc voir son patronyme figurer que dans le seul arrondissement où il se présente. Seul le nom générique de la liste doit être mentionné sur les bulletins de vote. La manœuvre est rude car pour qui souhaite se présenter en dehors des partis politiques et espère capitaliser sur son nom, en tant que maire sortant, à l'échelle de toute la ville, se voir pratiquement « interdit de bulletin » peut être électoralement mortel. Jamais à court d'idées, Louis Pradel a une idée lumineuse. Le nom qu'il donne à sa liste, lequel peut donc légalement figurer sur chaque bulletin de vote est celui-ci : « Pour la Réalisation Active des Espérances Lyonnaises ». L'appellation ne ressemble à rien et semble surtout bien pauvre politiquement parlant. Sauf que l'acronyme de ce titre est P.R.A.D.E.L. Une bonne typographie mettant en valeur la première lettre de chaque mot

48. Maurice Herzog, *Annapurna, premier 8000*, Paris, Arthaud, 1951.

fera le reste… Le maire sortant impulse ainsi une dynamique municipale autour de sa « liste éponyme ». Maurice Herzog est sévèrement battu et Louis Pradel n'a plus de réel adversaire jusqu'à sa disparition[49].

À Grenoble, la ville voisine, le docteur Michalon, on l'a vu, a repris la ville au profit de l'UNR aux élections municipales de 1959. Lancé dans une politique de grands travaux, ardent partisan du développement de cette ville dans laquelle il accueille de nombreuses activités scientifiques de pointe, y compris dans le secteur très convoité du nucléaire, il milite pour le rayonnement de sa ville, même à l'international. C'est ainsi qu'il obtient que le Comité International Olympique choisisse la ville de Grenoble pour les Xèmes Jeux Olympiques d'Hiver prévus en février 1968. Ce choix est prestigieux. Grenoble l'a emporté à sa première tentative, preuve du sérieux de sa candidature et c'est la seconde fois seulement que la France organise les Jeux Olympiques d'Hiver, la précédente édition française ayant été celle de Chamonix en 1924. Malgré cette réussite incontestable qui met Grenoble au centre de l'actualité sportive internationale du 6 au 18 février 1968, le docteur Michalon et sa liste sortante sont battus aux municipales de 1965. Que s'est-il passé ? Grenoble est en train de devenir en quelque sorte le laboratoire expérimental d'une « nouvelle gauche » en construction, que l'on peut, pour faire court, présenter comme étant au carrefour de la CFDT prônant une doctrine nouvelle, « l'autogestion », d'une sensibilité aux thèses du PSU, d'une adaptation de la pensée de Pierre Mendes France (qui se présente d'ailleurs aux législatives de 1967 contre le ministre gaulliste Jean-Marcel Jeanneney et qui est battu) et de la lecture de l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur*, tribune intellectuelle et appréciée de cette « nouvelle gauche » que d'aucuns -surtout François Mitterrand mais aussi Jean-Pierre Chevènement- nomment, pour mieux la dévaloriser, « deuxième gauche ». À Grenoble, avant les municipales de mars 1965, apparaissent des groupes de travail locaux qui prennent le nom de « GAM » (Groupes d'Action Municipale). Leur animateur principal

49. Louis Pradel s'est forgé une double réputation à Lyon : celle d'être un « maire bâtisseur » faisant naitre des quartiers entiers et modernes tels celui, emblématique, de la Part-Dieu, mais aussi celle d'être un « séducteur » accompli. Les Lyonnais l'ont donc vite surnommé « Zizi-béton ». Diminutif imagé qui avait le mérite, en deux mots, d'être polysémique. Dans le même registre, l'hebdomadaire satirique lyonnais, *Guignol*, dessina à sa « une » les célèbres marionnettes lyonnaises Guignol et Gnafron, l'une disant à l'autre, au sujet de la bataille des municipales de 1965 : « Le Zozo (Herzog) a autant de chance de rentrer à l'Hôtel de Ville de Lyon que le Zizi (Pradel) de conquérir l'Annapurna ». Sans commentaire…

s'appelle Hubert Dubedout. Ancien officier de Marine, cadre du Commissariat à l'Énergie Atomique, il est l'archétype de ces néo-Grenoblois, souvent diplômés, porteurs de thématiques politiques nouvelles. En s'installant à la mairie, il a toutes les opportunités pour mettre en œuvre ses projets de mixité sociale, de démocratie locale et de socialisme municipal. À la tête d'une liste GAM, SFIO et PSU, dont il a pu d'autant plus aisément prendre le leadership que personne ne croyait en sa victoire, Dubedout gagne contre Michalon, à la surprise générale. Longtemps considéré comme un « maire modèle », il demeure dix-huit ans à la mairie de Grenoble, et est battu, là encore à la surprise générale, par le « jeune » RPR Alain Carignon, en 1983.

Dans d'autres villes de France, le temps est aussi à l'expérimentation politique. Le cas de la ville de Talence est intéressant, presque emblématique. La ville, limitrophe de celle de Bordeaux, est désormais identifiée au campus universitaire depuis qu'au tournant des années 1960 s'est édifié un vaste domaine universitaire destiné à recevoir la quasi-totalité des facultés de l'université de Bordeaux, en dehors de la médecine et de la pharmacie[50]. Elle est dirigée par un maire UNR, proche de Jacques Chaban-Delmas, Michel Winnaert, qui est devenu premier magistrat en 1961 au décès du maire socialiste Georges Lasserre. Winnaert défend son fauteuil sans grand conviction. Face à lui, un cacique socialiste arrivé en Gironde à la Libération, Henri Deschamps. Personnage truculent, mélange de Falstaff et de Raoul Volfoni : costume cintré rayé, chaussures crocos et gourmettes à chaque poignet, tout cela autour d'un corps dépassant très largement le quintal. La liste conduite par Henri Deschamps est à l'exact opposé du caractère compassé du personnage. Elle est étonnamment novatrice en 1965 puisqu'elle rassemble toutes les composantes de la future Union de la Gauche, celle de 1977, qui entraînera, pour la droite, la perte de nombreuses villes.

En 1965, sont présents sur la liste conduite par Henri Deschamps, lui-même cadre de la SFIO en Gironde, des représentants du PCF, du Parti radical-socialiste, des « cathos de gauche » proches des « Cercles

50. En réalité, bien que dénommé « campus de Talence », la majeure superficie du domaine universitaire TPG (Talence, Pessac, Gradignan) se situe sur le territoire de la commune de Pessac. C'est sans doute parce que les premières installations et les premiers bâtiments se sont d'abord implantés sur la commune de Talence (Faculté des Sciences) que le nom d'usage s'est maintenu longtemps.

Jean XXIII[51] », des Conventionnels du petit parti de François Mitterrand, la CIR. Manque juste le PSU, sans doute parce que, sur Talence, personne ne s'est dévoué, mais il y a bien un adhérent à l'UGCS de Jean Poperen, formation issue du Parti socialiste unifié. La liste Deschamps l'emporte sur celle de l'UNR Winnaert. Le maire socialiste aura devant lui trois mandats pour devenir, chaque année, plus potentat que l'année précédente, d'autant qu'en 1967 il est élu député de la 3e circonscription de la Gironde, battu en juin 1968, de nouveau élu à la députation en 1973 et réélu en 1978 avec l'étiquette PS. Il finira par présenter sa candidature comme dissident du PS, le parti lui ayant refusé l'investiture, en 1983, et ne sera pas pour rien dans la perte de Talence pour la gauche, qui ne récupérera jamais cette ville depuis lors. Henri Deschamps, littéralement fasciné par la figure de Jacques Chaban-Delmas qu'il a côtoyé pendant toutes ses mandatures au conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux et à l'Assemblée nationale, poussera le mimétisme à un degré tel qu'il fera reproduire le bureau en fer à cheval que Chaban avait au Palais-Rohan pour en faire le sien et l'installer au château Peixotto, alors siège de la mairie de Talence.

Les élections municipales de 1965, reproduction de celles de 1959, au moins dans les grandes lignes montrent deux traits : d'une part une remarquable résistance des collectivités locales au gaullisme triomphant depuis les législatives de la fin de l'année 1962 et, d'autre part, l'amorce d'une évolution sensible des formations politiques. Le PCF, par exemple, avec Waldeck Rochet comme secrétaire général, sort, lentement mais réellement, de sa période de glaciation stalino-thorézienne. Les forces de gauche, tout en se combattant férocement, montrent aussi des velléités de convergence qui se concrétisent à la fin de cette même année 1965, à la présidentielle, avec la candidature unique de François Mitterrand, le leader de la plus petite des composantes de la gauche, celui sur lequel on pouvait s'entendre puisqu'il ne pesait aucun poids dans la concurrence interne aux « grands » partis de gauche. En face, le camp gaullo-pompidolien peine encore et toujours à exister à l'échelle des villes. S'il ne régresse pas, il ne progresse pas non plus. Si, avec la magie des chiffres, « êtres sensibles qu'il suffit de torturer un peu pour qu'ils avouent ce que l'on veut entendre d'eux », selon l'aphorisme bien connu, le ministère de l'Intérieur

51. Créés au moment de Vatican II, correspondant à une évolution politique vers une gauche social-démocrate d'une partie des catholiques français, ils expriment leurs idées dans *Témoignage chrétien* ou *La Vie catholique*. Ils sont nombreux à passer au parti socialiste au milieu des années 1970.

montre que la « jeune » UNR talonne la « vieille » SFIO, en pourcentage d'élus, après la séquence électorale de 1965, il est manifeste que ce sont les élus « Divers droite » qui sont majoritaires parmi les 480 000 élus municipaux… « Divers droite » ne veut pas dire « gaullistes ». Décidément le parti au pouvoir a bien du mal avec les élections locales…

Sans de Gaulle, les élections municipales des 14 et 21 mars 1971 s'ouvrent aux gaullistes

Le général de Gaulle a quitté la scène politique à midi le lundi 28 avril 1969, un peu plus de douze heures après qu'ait été connu le résultat du référendum qu'il avait organisé et où le « non » l'emporta par 52,41 % des suffrages exprimés. Son successeur, Georges Pompidou, élu le 15 juin, devenu président de la République cinq jours plus tard, entend élargir la majorité présidentielle aux centristes. Quelques-uns d'entre eux répondent positivement à cette « ouverture » : René Pleven, Joseph Fontanet et surtout Jacques Duhamel, le rejoignent. Jean Lecanuet, candidat malheureux à la présidentielle de 1965, mais qui ne fut pas pour rien dans la mise en ballotage du général de Gaulle, devenu maire de Rouen à la suite de l'indépendant Bernard Tissot démissionnaire pour raisons de santé le 3 avril 1968, reste dans l'opposition à Georges Pompidou. Il fonde le Mouvement des Réformateurs avec Servan-Schreiber en 1973 et ne rejoindra la majorité présidentielle que pour soutenir Valéry Giscard d'Estaing lors de la campagne présidentielle d'avril-mai 1974.

En 1971, avec Jacques Chaban-Delmas, toujours maire de Bordeaux, Premier ministre depuis le 20 juin 1969, la France vit une période de libéralisation de sa vie politique, de l'information audiovisuelle publique et même des relations sociales avec la « contractualisation ». L'heure est à la construction d'une « nouvelle société », expression qui désigne le programme de mandature qu'a présenté le Premier ministre, le 16 septembre 1969, comme discours de politique générale devant les députés élus en juin 1968 et dont c'est peu dire qu'ils ne sont pas majoritairement « progressistes ». Les élections municipales de 1971 sont dans la même « veine » que les deux précédentes, celles de 1959 et 1965. En détournant Lampedusa et la célèbre proposition de Tancrède, dans *Le Guépard*, on pourrait dire : « Pourvu que rien ne change pour que tout donne l'impression de bouger. » « L'ouverture » pompidolienne à une fraction des centristes regroupés derrière Jacques Duhamel, deux ans avant les municipales, permet à quelques candidats UDR de faire officiellement

alliance avec des élus sortants, centristes modérés, et ainsi de réussir une implantation locale là où leur seule étiquette partisane UDR fonctionnait plutôt comme un répulsif.

L'un des cas les plus notoires est celui de Toulouse. Dans le chef-lieu de la Haute-Garonne, dont on a constaté précédemment l'hostilité manifeste à l'égard de tout candidat gaulliste et où, lors de la présidentielle de novembre-décembre de 1965 le candidat unique de la gauche, François Mitterrand, avec le soutien du quotidien régional local, *La Dépêche du Midi* (dirigé par la famille Baylet aidé par René Bousquet, ancien secrétaire général de la police du régime de Vichy), à Toulouse donc, le maire sortant socialiste SFIO Louis Bazerque est battu au second tour par le centriste Pierre Baudis à la tête d'une coalition Centre démocrate (Jacques Duhamel), UDR et républicains indépendants. Au premier tour, la liste Baudis avait viré en tête avec 42,72 % des suffrages ; la liste du maire sortant était arrivée onze points derrière avec 31,46 % des voix. Une troisième liste composée du PCF, du PSU et de la CIR avait quand même obtenu 22,30 % des voix. Bien que cette troisième liste se soit retirée entre les deux tours, la liste Bazerque, (42,98 % des voix) avait été largement battue par la liste Baudis (57,02 % des suffrages). Toulouse est, en quelque sorte, la ville exemplaire de la victoire d'une coalition dont le parti présidentiel est un pilier important. Mais c'est un exemple qui se révèle bien isolé puisque, dans une configuration identique, on ne trouve guère que Rennes où Henri Fréville, centriste tendance Duhamel, fidèle militant de la démocratie chrétienne avec les familles Colin et Méhaignerie ailleurs en Ille-et-Vilaine, intègre sur sa liste des candidats de l'UDR et des républicains indépendants giscardiens.

À Poitiers, tout comme à Bordeaux, la ville du Premier ministre, le maire UDR « ouvre » sa liste aux centristes. La démarche se révèle politiquement payante puisque Pierre Vertadier, gaulliste, est brillamment réélu avec 66,17 % des exprimés face à un Tony Lainé, déjà proche de Michel Rocard, à la tête d'une liste d'Union de la gauche avant l'heure rassemblant PS, PCF et PSU.

À Rouen où, justement, la fraction des centristes opposés à Pompidou, reste derrière Jean Lecanuet en le soutenant en tant que maire sortant, candidat à sa première élection en tant que maire, l'UDR Roger Dusseaulx est sévèrement battu puisqu'il n'arrive qu'en troisième position au soir du premier tour avec 20,9 % derrière la liste Jean Lecanuet (Centristes,

radicaux, CNIP) élue dès le 14 mars avec 53,1 % des suffrages. Entre ces deux listes, celle du PCF-PSU recueille 5 points de plus que la liste « majorité présidentielle » (25,9 % des voix).

Du côté de la gauche, les gains ne sont pas minces même si l'on ne peut parler d'un quelconque raz-de-marée. Le Programme commun d'Union de la Gauche ne sera signé que dans un an, en 1972, et, rien que pour le PS, c'est encore de « NPS » (Nouveau Parti socialiste) qu'il faut parler. C'est celui formé à Alfortville après la déroute de la SFIO à la présidentielle de 1969 et les maigres 5,1 % obtenus par Gaston Defferre à cette élection. Au congrès d'Alfortville, la SFIO a été fondue dans le Nouveau Parti socialiste intégrant l'UGCS de Jean Poperen plus quelques « clubs » de la gauche non-communiste, et c'est Alain Savary qui a pris la direction du nouveau parti. Trois mois après les municipales des 14 et 21 mai 1971, se tient à Épinay-sur-Seine, du 11 au 13 juin 1971, le fameux congrès de « l'unité des socialistes » qui est celui de la refondation du Parti socialiste. François Mitterrand, entré au congrès le vendredi sans être adhérent du PS, en ressort le dimanche en qualité de « premier secrétaire national ». On a rarement fait plus rapide en matière de progression dans les instances d'une organisation politique. Il faut dire que comme elles n'existaient pas, elles étaient à prendre[52].

La dynamique du PS qui mettra dès lors dix années pour conquérir le principal « trophée », celui de l'Élysée, n'est pas encore en marche lors des municipales de 1971. Tout en étant en gésine, elle permet quand même de conserver les positions acquises dans les grandes villes (hormis à Toulouse) comme à Marseille et à Lille et de gagner des villes moyennes telles que Pau où André Labarrère, tout juste rentré du Canada, inaugure dans la ville natale d'Henri IV un bail de 35 ans qui va durer jusqu'à son décès, le 16 mai 2006. Sa première élection paloise est, déjà, une aventure. Au premier tour, le maire sortant de centre-droit, Louis Sallenave, élu depuis 1947, à la tête d'une coalition CNIP-UDR-RI obtient 40,8 % des voix ; André Labarrère qui conduit une liste PS-Divers gauche arrive 800 voix derrière la liste du maire (37,2 % des voix). Le PCF allié au PSU a fait cavalier seul et est éliminé dès le premier tour (9,1 % des voix). La liste du

52. On rapporte cette phrase de Guy Mollet écoutant le discours, très « à gauche toute », de François Mitterrand à la tribune du congrès d'Épinay et pressenti pour prendre le contrôle du nouveau parti : « François Mitterrand n'est pas devenu socialiste, il a juste appris à le parler ». Peu importe que cette phrase soit apocryphe ou pas, elle est d'une redoutable sévérité. L'ancien n° 1 de la SFIO savait que son temps était achevé… et que celui du très probable leader du PS commençait.

gaulliste dissident, Michel Inchauspé ne recueille que 12,8 % des voix. Au second tour André Labarrère refait son retard au terme d'une « *remontada* » spectaculaire. Sa liste a gagné 5 000 voix entre les deux tours et dépasse celle de Sallenave de 1 500 voix (52,95 % contre 47,05 %)[53].

Dans les villes moyennes, le PCF, encore fort des 21,27 % des suffrages exprimés que son candidat Jacques Duclos a obtenus à la présidentielle de 1969, gagne Amiens, Arles, Calais, Dieppe, Firminy et, en banlieue parisienne, la ville de Sèvres. Le PS gagne aussi à Laval, avec Robert Buron, catholique de gauche, MRP sous la Quatrième République puis rallié à de Gaulle en 1958 avant d'être un de ses ministres et de démissionner du gouvernement le 15 mars 1962 lors de la fameuse conférence de presse du chef de l'État sur « L'Europe du volapück intégré ». La liste que conduit Robert Buron à Laval en 1971 est composée de ses amis de son petit parti « Objectif 72 » qui se fondra dans le PS lors du Congrès d'Épinay, de membres de la CIR et de futurs radicaux de gauche. Les communistes, peu nombreux à Laval, il faut le souligner, en sont exclus. À gauche, toujours, mais cette fois-ci chez les radicaux, ceux qui vont quitter le plus vieux parti politique français pour former le Mouvement des radicaux de gauche (MRG) en 1972 afin de signer le Programme commun d'Union des forces de gauche, on note à La Rochelle la victoire de Michel Crépeau, jeune et brillant avocat, contre le député-maire André Salardaine, élu à la mairie de La Rochelle depuis 1959. Michel Crépeau engage dans sa ville toute une série d'expériences sur les

53. Se faire élire en 1971 maire de Pau avec une étiquette « socialiste », même quand on est un « enfant du pays » de condition très modeste, agrégé d'Histoire et parti vivre une dizaine d'années au Québec en menant une carrière de vedette très connue et populaire grâce à une émission de divertissement à Radio Canada consacrée à la graphologie, c'est une performance. La capitale du Béarn est, en 1971 la « ville des paras » avec, entre autres établissements militaires, la prestigieuse ÉTAP, École des Troupes Aéroportées. Or il n'est pas vraiment prouvé que les parachutistes votent socialiste… Gagner dans une telle ville c'est donc audacieux. Le faire en menant campagne en Cadillac rose confine à l'exploit. Se faire réélire maire de Pau en ne cachant guère à ses administrés son homosexualité -André Labarrère fut le premier homme politique à faire publiquement, à la télévision, son *coming out* dans les années 1990-, est tout à fait exceptionnel et courageux. Certains Palois appelaient André Labarrère « l'Embrayage », parce qu'il s'agit de « la pédale de gauche » dans une voiture. Ce surnom que l'on qualifierait de nos jours, à juste raison, de « stigmatisation homophobe », parfaitement connu du principal intéressé, ne l'a jamais déstabilisé. André Labarrère, personnalité politique de grande envergure, a eu un *cursus honorum* remarquable : député-maire de Pau, président de la région Aquitaine de 1979 à 1981, ministre de 1981 à 1986. Il a correspondu précisément au modèle du « grand notable local », « cumulard », puissant dans son fief, efficace à Paris, partout redoutable.

mobilités et le cadre de vie, mais aussi en matière culturelle puisque c'est lui qui accueille les premières « Francofolies » lancées par le producteur de radio, natif de La Rochelle, Jean-Louis Foulquier. Celui qui fut candidat à l'élection présidentielle de 1981 puis ministre de François Mitterrand entre 1981 et 1986, décède le 30 mars 1999 suite à un malaise cardiaque survenu une semaine plus tôt alors qu'il siégeait en tant que député. Il a été maire de La Rochelle pendant 28 années.

En nombre d'élus, au regard de résultats de 1965, le bilan montre une grande stabilité. Le NPS obtient 9 % des 466 682 élus « étiquetés ». Le parti gaulliste, UDR, juste au-dessus, affiche 10 %. Le PCF augmente quelque peu en passant de 3,5 % des élus à 4,3 %. La nouvelle nomenclature du Ministère de l'Intérieur parle désormais de « modérés pro-majorité » qui remplacent les « divers droite ». Ils représentent 30,4 % des élus, bien moins que les « divers droite » de 1965, mais, dans le même temps, les « modérés pro-opposition » (ex-« divers gauche ») sont pointés à 9,3 %, en baisse eux aussi par rapport à 1965.

On mesure que « l'ouverture » de la majorité présidentielle à des centristes hier encore opposés, au moins depuis 1962, au général de Gaulle, a été une opération plutôt gagnante. Mais, à gauche, le PS encore réduit à son statut de « Nouveau Parti socialiste », débarrassé de certains archaïsmes propres à la SFIO, semble bien dans les *starting blocks* et disposé à entamer la course vers sa prise de pouvoir. La vague rose de 1977 n'est pas visible dans les municipales de 1971, mais il en va en politique comme en météo marine, les « coups de vent » sont souvent précédés de temps calmes.

Le boomerang de 1977 frappe le PS aux municipales des 6 et 13 mars 1983

L'opposition présidentielle RPR-UDF ne surfe pas sur une vague aux municipales de 1983, mais elle gagne. C'est la loi des grandes marées, et la gauche en a connu une en 1977, nous l'avons précisément montré, que de connaitre aussi des phases de reflux et de retrait. Celle de 1983 est forte, d'autant plus que depuis deux ans les « déçus du socialisme », expression chère au battu du 10 mai 1981, Valéry Giscard d'Estaing, ont eu le temps de se multiplier.

Le mode de scrutin change substantiellement pour les municipales de 1983. Depuis 1959, dans les villes, la règle inspirée du mécanisme anglo-saxon : "*The winner catch all*", permettait à la liste gagnante, en cas

de majorité absolue des suffrages, au premier ou au second tour, d'emporter tous les sièges à pourvoir. La majorité parlementaire, à gauche depuis juin 1981, modifie la loi électorale municipale et préfigure ainsi l'instauration de la proportionnelle pour les législatives de 1986. Désormais, dans les communes de plus de 3 500 habitants, là où les listes sont bloquées, non-panachables et non-raturables, la liste qui obtient la majorité des suffrages exprimés, absolue ou relative, bénéficie d'une prime dite « majoritaire » qui lui octroie d'emblée la moitié des sièges à pourvoir, l'autre moitié des sièges est répartie à la proportionnelle à la plus forte moyenne. Ce dispositif introduit un changement d'importance : désormais, dans tous les conseils municipaux des villes, les oppositions sont représentées[54].

Après la « grande alternance » de 1981 qui voit un socialiste s'installer à l'Élysée et revêtir le costume d'une fonction présidentielle qu'il n'a cessé, dans l'opposition, de critiquer pour le caractère exorbitant de ses pouvoirs, les élections cantonales de 1982 ne concernant que la moitié des cantons français ont envoyé un premier « coup de semonce » en direction du gouvernement Mauroy. La gauche au pouvoir s'est rassurée en considérant que le « contingent » des cantons à renouveler n'était pas le plus favorable des deux[55]. Mais le message était pourtant clair : faute de pouvoir tenir

54. Pour les maires et les équipes municipales élus à partir de 1959 le changement intervenu dans la composition des conseils nécessite une certaine « adaptation ». Là où, antérieurement, les séances du conseil municipal, bien que publiques évidemment, ne duraient qu'une petite heure, le temps d'épuiser un ordre du jour enchaînant l'adoption pratiquement sans débat des délibérations, il faut désormais « composer » avec les opposants qui entendent bien exprimer, justement, leur opposition. Cela conduit nombre de municipalités à se doter de règlements des débats destinés à organiser ces échanges. Pour avoir suivi les séances du conseil municipal à la mairie de Bordeaux, avant et après 1983, il était tout à fait intéressant d'observer le comportement du maire, Jacques Chaban-Delmas, qui ne supportait guère les réunions, surtout celles du conseil, dépassant le tour d'horloge. Son impatience à voir les échanges s'achever pour prendre le vol d'Air Inter le ramenant à Paris, les séances ayant lieu souvent le lundi, incitait encore plus les membres de l'opposition de gauche à allonger leur temps de parole…

55. Jusqu'en mars 2015, les conseils généraux sont renouvelés par moitié tous les trois ans, le mandat d'un conseiller général étant de six années. Les « arrondissementiers », fins connaisseurs de leur carte électorale, avaient coutume de distinguer entre elles les « moitiés ». Certaines, selon les départements, étaient plus favorables à tel ou tel bloc politique. Cette règle électorale, pour les départements, avait un double inconvénient : d'une part elle rendait fort peu compréhensible chaque élection, surtout en ville, où un canton sur deux était ainsi renouvelé tous les trois ans, et introduisait, d'autre part, une grande instabilité au niveau de l'exécutif départemental constitué du président du conseil général et de ses vice-présidents depuis les lois Defferre de décentralisation de 1981-1982 et non plus du préfet comme antérieurement. La réforme de 2014

toutes ses promesses, la gauche connaît une première sanction. Celle-ci prend des allures de défaite aux municipales organisées l'année suivante. D'autant que, pour avoir beaucoup gagné en 1977, la gauche et en son sein essentiellement le PS, remet beaucoup sur le tapis. Que va-t-il advenir des nombreuses villes remportées six ans plus tôt dans le Grand-Ouest de la France par exemple ?

La comparaison en nombre d'élus obtenus en 1983 par tel ou tel parti politique est biaisée par rapport à l'élection de 1977 du fait du changement survenu dans le mode de scrutin pour les villes de plus de 3 500 habitants. Le fait que des élus puissent siéger désormais sur les bancs de l'opposition augmente leur nombre dans chaque formation politique. Il reste que l'on peut encore comparer le poids respectif des partis politiques après le second tour de 1983. Sur les 501 591 élus municipaux français, les « divers droite » (le ministère de l'Intérieur est revenu à l'appellation « classique ») représentent 50,3 % du total et les « divers gauche » 21,7 %. Ce sont là, en termes d'effectifs « étiquetés », les deux plus grands groupes. Pour les seuls partis politiques, les alliances PS-MRG et RPR-UDF sont au coude-à-coude. Les élus socialistes représentant 10,2 % du total, les radicaux de gauche 1 % ; la droite et le centre-droit comptent 4,9 % pour le RPR et 6 % pour l'UDF. Ces coalitions sont donc pratiquement à égalité en nombre d'élus : 55 995 pour PS-MRG et 54 915 pour RPR-UDF. Un peu plus d'un millier d'élus pour une partie de la majorité gouvernementale (1 080 exactement) sur plus de 500 000 élus : on voit bien le message, émis par la « source gouvernementale », le ministère de l'Intérieur , tenu d'une main ferme par Gaston Defferre : la gauche a limité les pertes. Et si l'on ajoute les 26 906 élus obtenus par le PCF, la gauche l'emporte largement, de plus de 5 %, sur l'alliance RPR-UDF. Pour autant, la synthèse globale des élus se réclamant ou identifiés comme appartenant au bloc de gauche par rapport à ceux du bloc de droite ne laisse aucun doute : 61,3 % pour la droite, 38,5 % pour la gauche. La grande masse des élus municipaux, en France, en 1983, est encore classée à droite, plus exactement « divers droite ».

Dans la catégorie des villes de plus de 10 000 habitants, la gauche connaît quelques revers. Manifestement le bâton qui a été lancé en 1977 et qui a atteint alors de nombreuses cibles, les faisant tomber dans la

---

appliquée pour la première fois en mars 2015, transformant les conseils généraux en conseils départementaux et mettant fin au renouvellement par moitié de l'assemblée départementale tous les trois ans a, nettement, rationalisé les pratiques.

besace de la gauche, est revenu tel un boomerang, dans la tête des dirigeants du PS et de ses alliés : 31 villes de plus de 30 000 habitants sont ainsi perdues par la gauche, alors qu'elle n'en gagne qu'une seule : celle de Chatellerault emportée par Édith Cresson, ministre depuis 1981, qui avait manqué de très peu d'être élue député lors d'une législative partielle contre Pierre Abelin (MRP puis UDF) en novembre 1975, sur la circonscription de Chatellerault en le devançant de 80 voix dans la ville centre qu'il dirigeait depuis mars 1959. Mais la perte significative de 31 villes de plus de 10 000 habitants pour la gauche, n'est, en réalité, qu'un rééquilibrage par rapport à la « vague rose » de 1977. Après 1983, 53 villes sont dirigées par l'opposition (RPR, UDF ou divers droite) et 47 par la majorité (PS, PCF, MRG ou divers gauche). Une quasi-égalité finalement. C'est donc bien de reflux dont il faut parler pour la gauche, et pas de débâcle[56].

Trois grandes villes connaissent un changement de scrutin électoral : Paris, Lyon, Marseille. L'initiative en revient au redoutable ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Gaston Defferre, le seul dans l'exécutif, avec le président de la République, à avoir été ministre sous la Quatrième République. Autrement dit l'un des seuls à savoir ce que c'est que « de faire de la politique » parmi les dirigeants de gauche au pouvoir après mai 1981. Le statut PLM, les trois initiales des villes concernées, est vite analysé comme une manœuvre quasi désespérée pour que le maire de Marseille, Gaston Defferre, conserve son siège sur le Vieux-Port. Le mode de calcul des sièges, compliqué et fondé sur une combinaison entre arrondissements, s'apparente à une forme sophistiquée de « *gerrymandering* »[57]. Pour que Marseille puisse « bénéficier » de la réforme électorale portée par Defferre, elle fut étendue à la première ville de France, Paris, et à la troisième, suivant Marseille dans la démographie, Lyon. Peu importe que

56. Avec son sens du raccourci, quand ce n'est pas celui de la caricature, le quotidien *Libération* titre à sa « une » du lundi 14 mars 1983 : « La gauche dévaluée » faisant allusion à la crise monétaire qui frappe le pays au même moment. C'est forcément rapide comme présentation. Le surtitre est plus juste : « Municipales : la majorité perd ses gains de 1977. »

57. Pratique importée des États-Unis qui s'apparente à ce que l'on nomme en français le « charcutage électoral » et qui a été formalisée par le gouverneur du Massachusetts, Elbridge Gerry en 1811. La circonscription électorale qu'il s'était dessinée ressemblait précisément à une salamandre (« *salamander* » en anglais). De là découle le terme « *gerrymandering* », contraction sémantique entre le patronyme de ce « pionnier » qui avait particulièrement bien compris le fameux « paradoxe de Condorcet » (c'est la manière d'inverser le sort d'une élection entre les voix obtenues et les sièges gagnés) et le nom de la salamandre.

ces deux grandes métropoles profitent d'un système avantageux pour les équipes municipales sortantes… Déjà à droite, elles étaient perdues pour la gauche… En sièges, la capitale de la France et celle des Gaules reconduisent donc encore plus largement qu'en 1977 les majorités sortantes.

À Paris, Paul Quilès, ministre socialiste et proche de François Mitterrand dont il a dirigé la campagne présidentielle victorieuse de 1981, mais aussi froid et raide qu'un « Quaker » de Nouvelle-Angleterre au début du XIXe siècle, affronte le fougueux Jacques Chirac. Celui-ci, élu premier maire de Paris en 1977 depuis 106 ans, dans les circonstances que l'on a vues, même battu au premier tour de l'élection présidentielle de 1981, mène campagne « pied au plancher ». Au premier tour de la présidentielle de 1981, il n'avait d'ailleurs pas été dans « sa ville » de Paris[58]. Au soir du second tour des municipales, le 13 mars 1983, le verdict des urnes parisiennes tombe : Chirac a fait le « grand chelem » à la tête de sa coalition RPR-UDF-CNI : 12 arrondissements sur 20 ont un maire RPR ; 6 un maire UDF et 2 un maire Centre national des indépendants. Victoire totale… Manifestement les Parisiens n'ont pas été sensibles au slogan de campagne du candidat socialiste : « Quilès, tendresse » qui relevait plus de l'oxymore que de la métaphore… Sur les 162 sièges que compte le conseil municipal de Paris, le PS (16 sièges) et le PCF (6 sièges) ne sont plus que 22… À ce niveau-là de représentation, on ne parle même plus de figuration.

Après les municipales de 1977, dans 17 villes de France de plus de 150 000 habitants, les plus peuplées de cette fraction des communes françaises, le RPR, l'UDF et les divers droite (Francisque Collomb à Lyon) dirigeaient 7 villes. Ils en gagnent 5 en 1983, portant à 12 le nombre de villes qu'ils contrôlent désormais. Le rapport de force s'est inversé entre droite et gauche. Les six premières villes de France (Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Nice et Strasbourg) reconduisent les majorités municipales sortantes, et les mêmes maires dans cinq cas sur six puisqu'à Strasbourg Pierre Pfimlin (UDF, ex-MRP) a passé le témoin à son adjoint Marcel Rudloff. Parmi ces six villes, seule Marseille est dirigée par un maire socialiste, Gaston Defferre, qui a réussi son « coup » et qui, bien que minoritaire en voix, sauve son fauteuil de maire. Les cinq villes de

58. Jacques Chirac arrive en tête à Paris au soir du premier tour de l'élection présidentielle de 1981 : 26,98 % des suffrages exprimés (263 096 voix) devançant Valéry Giscard d'Estaing de 9 941 voix. Le président sortant a recueilli en effet 25,96 % de suffrages, soit 1,02 % de moins que le maire de Paris. François Mitterrand n'est pas loin derrière : 24,59 % soit 239 718 voix.

plus de 150 000 habitants perdues par la gauche, qu'elle avait gagnées en 1977, sont Nantes (Alain Chenard, le député-maire socialiste est battu par Michel Chauty, RPR, que Jean-Marc Ayrault, PS, avait battu dans sa ville de Saint-Herblain en 1977) ; Saint-Étienne (défaite du communiste Sanguedolce battu par l'UDF François Dubanchet) ; Reims (défaite du communiste Claude Lamblin au profit du RPR Jean Falala) ; Grenoble (le socialiste Hubert Dubedout que nous avons évoqué en 1977 est battu par le RPR Alain Carignon) et Brest (défaite du socialiste Pierre Maille face à Jacques Berthelot, RPR). Les autres villes de plus de 150 000 habitants dirigées par un maire de gauche les reconduisent : Marseille, on vient de le voir ; Montpellier (Frèche) ; Lille (Mauroy) ; Rennes (Hervé) pour le PS et André Duroméa, au Havre, pour le PCF.

On notera qu'au Mans, le communiste Robert Jarry, maire sortant, défendant seul ses couleurs au premier tour face, entre autres, à une liste PS, MRG et PSU conduite par Jean-Claude Boulard, sort en tête le 6 mars, fusionne avec la liste Boulard entre les deux tours et sauve son fauteuil de maire face à Jacques Chaumont, qui conduit une liste RPR-UDF.

Finalement, dans les villes du Grand-Ouest passées à gauche en 1977, seules Nantes, Brest, Saint-Malo et Pontivy (gagnée par le PS dès 1971) font le *swing* et repassent à droite ; Rennes, Angers, La Roche-sur-Yon et Laval renouvellent le bail de leurs maires PS sortants. À Poitiers, Jacques Santrot, PS élu en 1977 à la tête d'une liste de gauche, l'emporte de justesse au soir du premier tour (50,36 % des voix). À Niort, la « ville des mutuelles », René Gaillard, maire socialiste déjà élu en 1971, personnage très influent parmi les élus socialistes puisqu'il préside la FNESER (Fédération nationale des élus socialistes et républicains) est réélu dès le premier tour. Il décèdera, en fonction, deux ans et demi plus tard. À Angoulème et La Rochelle, les maires sortants élus en 1977, Jean-Michel Boucheron (PS) et Michel Crépeau (MRG), sont reconduits dès le premier tour.

Pour ce qui concerne le Grand-Sud-Ouest, la droite et le centre conservent leurs « villes bastions » : Bordeaux, Agen, Périgueux, Bayonne et Biarritz. Dans la capitale de l'Aquitaine, Jacques Chaban-Delmas réalise son plus beau score (65,61 % des voix) face à la ministre socialiste Catherine Lalumière, élue député de la 3e circonscription de la Gironde en juin 1981. Dans l'agglomération bordelaise, le retour du balancier est sévère : Pessac, gagnée par l'union de la gauche en 1977 repasse à droite avec le retour de l'ancien maire, Jean-Claude Dalbos ; Talence est gagnée par le docteur

Gérard Castagnéra, RPR, à la tête d'une liste RPR-UDF. Dans les deux cas ce sont plus les divisions internes au PS que la dynamique propre à la droite et au centre qui ont joué. Au Bouscat, le maire qui l'avait emporté en 1977, Pierre Lalumière, personnalité proche de François Mitterrand et de Gaston Defferre, professeur de droit, époux de la candidat PS à Bordeaux, est battu au second tour par Jean Valleix, député RPR de la 1re circonscription de la Gironde, incluant le nord et l'ouest de Bordeaux et les communes du Bouscat et de Bruges. Avec un tel rééquilibrage sur l'agglomération bordelaise, il est dans la logique politique que Jacques Chaban-Delmas retrouve son siège de président de la Communauté de Bordeaux qu'il avait dû céder en 1977 au député-maire de Mérignac, Michel Sainte-Marie.

On notera à Libourne, la ville chère au regretté Robert Boulin qui a vu, sur la 10e circonscription législative de Gironde, le fils cadet du président de la République, Gilbert Mitterrand, se faire élire député en juin 1981, que celui-ci échoue dans sa tentative de « prendre la bastide » aux municipales de 1983. C'est celui qui a succédé à Boulin au fauteuil de maire, à son décès en 1979, André Teurlay, qui est reconduit par les Libournais. Gilbert Mitterrand devra encore patienter six ans pour emporter la mairie de la sous-préfecture de Gironde.

Dans l'ensemble du pays, la liste des villes de plus de 10 000 habitants perdues par le PCF montre surtout une hémorragie dans la « ceinture rouge » parisienne, confirmant ainsi un déclin régulier et persistant du Parti communiste depuis 1977 et le score médiocre de Georges Marchais au premier tour de la présidentielle de 1981. Sèvres, Poissy, Levallois-Perret (première élection de Patrick Balkany), Athis-Mons, Neuilly-Plaisance, Franconville, Goussainville, Gagny, Rosny-sous-Bois, Chelles, Villeparisis, Joinville-le-Pont, Antony, Sarcelles, Savigny-sur-Orge : autant de villes de banlieue, fortes d'une histoire sociale et urbaine ancienne pour certaines, toute nouvelle pour celles qui ont été urbanisées, telles Sarcelles, dans les années 1960. C'est déjà un pan entier de la culture politique française qui disparaît à l'orée des années 1980. Pour le Parti socialiste, les pertes sont autant, là encore, plus symboliques que quantitativement nombreuses. Outre celles déjà mentionnées plus haut, on liste Épinal (première élection de Philippe Séguin), Chalon-sur-Saône, Roubaix, Tourcoing, Avignon, Carcassonne, Verdun, Vauvert, Croix, Hem, Lys-lez-Yerres, Suresnes.

S'il fallait résumer la séquence des municipales de 1983, ce serait peut-être le mot « illusion » qui conviendrait le mieux. L'apparence est celle

d'une défaite pour la majorité présidentielle, la réalité est plus complexe que cela. C'est sans doute parce que la victoire des forces de gauche, et d'abord du PS, avait été spectaculaire, en 1977, et surtout après la « grande alternance » de 1981 avec l'arrivée de François Mitterrand à l'Élysée, que la désillusion d'une partie des électeurs de gauche a été forte. De la désillusion électorale pour un camp, à l'illusion d'une victoire pour l'autre, il n'y a pas qu'un préfixe de différence, il peut y avoir aussi le décalage qui existe entre un discours performatif et la réalité. On se persuade d'une victoire, ce qui fait croire qu'elle est réelle.

Encore la stabilité pour les municipales des 12 et 19 mars 1989 et quelques changements

Quand Jacques Chirac réalise son second « grand chelem » à Paris ; quand, à Marseille, Robert Vigouroux, successeur de Gaston Defferre décédé brutalement en cours de mandat, le 7 mai 1986, réalise lui aussi un « grand chelem » en l'emportant dans 8 arrondissements sur 8 ; quand, en nombre d'élus, la droite parlementaire en obtient 301 409 (60 % du total des 503 070 élus municipaux en France) en en perdant moins de 6 000 par rapport à 1983 et, qu'en face, la gauche parlementaire, redevenue majoritaire (même si ce n'est que relativement) en juin 1988, augmente de 5 000 son nombre d'élus par rapport à 1983 pour le porter à 197 972 (39,3 % du total), on peut considérer que cette séquence électorale n'a pas pesé dans le rapport de force historique entre élus de droite et du centre d'un côté et élus de gauche de l'autre. Le constat est juste, mais il est imprécis. Car, d'une part, à l'intérieur de chacun des blocs des changements se dessinent et, d'autre part, à l'extérieur de ces mêmes blocs, de nouveaux acteurs apparaissent à l'échelle des mairies : les écologistes (1 369 élus) et les premiers élus locaux de l'extrême droite laquelle ne gagne que dans une seule ville : Saint-Gilles (Gard), le reste des autres élus frontistes (159 au total) siégeant dans les rangs des oppositions municipales.

Pour le parti au pouvoir, dont le Premier ministre Michel Rocard est toujours « en délicatesse » avec le président de la République François Mitterrand, instaurant ainsi une sorte de « cohabitation implicite » au sommet de lÉtat, les municipales de 1989 peuvent sonner, tout à la fois, comme une revanche sur la défaite (mesurée on l'a vu) de 1983 mais aussi comme une zone de turbulences à franchir sans encombre. En tout cas, le Premier ministre sait que si une nouvelle défaite se matérialise au soir du second tour du 19 mars 1989, le chef de l'État ne le « loupera pas » et tirera

(sans grande souffrance…) les conséquences politiques qui s'imposeront en le limogeant de Matignon. L'incertitude est donc bien là qui permet d'hésiter sur la nature de ces municipales : seront-elles à ranger dans le groupe des élections à forte dimension nationale suite à une « vague » ou bien dans celui du « statu quo » ou du simple rééquilibrage par rapport à la précédente édition ?

Comme on va le voir, c'est la deuxième option qui s'impose à l'analyse. Dans les villes de plus de 20 000 habitants, le PS gagne 35 villes et n'en perd que 14. À l'inverse, on observe la poursuite de la recomposition qui s'accentue à gauche au plan municipal, le PCF perd 15 mairies et n'en gagne qu'une : Saint-Quentin (sous-préfecture de l'Aisne) où Daniel Le Meur récupère le fauteuil qu'il avait gagné en 1977 et perdu au profit du RPR Jacques Braconnier en 1983.

Dans la catégorie des 17 villes les plus peuplées parmi celles de plus de 150 000 habitants, au regard des résultats de 1983, la stabilité et la reconduction des sortants est le fait majeur. Seules 3 villes sur 17 basculent de droite à gauche, et aucune ne fait le chemin inverse. Il s'agit de Strasbourg où la socialiste rocardienne Catherine Trautmann l'emporte sur le maire sortant Marcel Rudloff, gagnant ainsi un trophée symbolique, la ville étant gouvernée par la droite et le centre depuis la Seconde guerre mondiale ; de Nantes, qui repasse à gauche grâce à Jean-Marc Ayrault, transfuge de Saint-Herblain, venu « poursuivre » en quelque sorte le maire élu en 1983 face à la gauche, Michel Chauty et, *in fine*, Brest où Pierre Maille, le maire socialiste battu en 1983, récupère son fauteuil en 1989. De fait, sur ces trois villes gagnées par la gauche en 1989, deux d'entre elles (Nantes et Brest) sont des « reprises » par rapport à une perte advenue six ans plus tôt. Deux nouvelles figures s'imposent comme maires de grandes villes, le professeur de médecine Robert Vigouroux à Marseille, on l'a vu, et, à Lyon, Michel Noir, jeune « pousse » RPR, venu à maturation politique dans les rangs de l'opposition parlementaire à partir de 1981. Déjà candidat, au titre du RPR, contre le maire Francisque Collomb en 1983 et manquant de peu, alors, l'élection, il récidive en 1989 et gagne face au maire sortant en le poussant ainsi sans ménagement, vers la sortie. L'élection de Noir au fauteuil d'Herriot et de Pradel, fait revenir entre Rhône et Saône la vie politique nationale et ses clivages. Mais le destin politique de Michel Noir se fracasse sur une affaire de corruption, « l'affaire Botton » (son ex-gendre) qui lui vaut une condamnation en janvier 1996. Entre temps, le 18 juin 1995, Raymond Barre lui a succédé à la mairie de Lyon.

Parmi les villes moyennes de droite que la gauche emporte en 1989 on compte soit des « reconquêtes » soit des victoires inédites. Au titre des premières figurent Avignon, Tourcoing, Quimper, Pessac ; pour la catégorie des secondes, celle de Blois qui voit la victoire de Jacques Lang, littéralement « parachuté », est sans doute une des plus spectaculaires, en tous les cas une des plus commentées. D'autant que le costume de maire et d'élu local pour celui qui demeure « le » ministre de la Culture de François Mitterrand, semble aussi inconfortable qu'une cote de mailles pour demeurer dans la métaphore chevaleresque qui n'est pas étrangère aux Blésois[59]. Dunkerque, l'un des fiefs historiques de la SFIO avant (depuis 1925) et après la seconde guerre mondiale était dirigée depuis septembre 1966 par Claude Prouvoyeur, CNI, qui avait succédé au maire Paul Asseman décédé en fonction, élu lui-même en 1953 en tant que SFIO et qui était « en délicatesse », depuis la fin des années 1950, avec son « voisin », le maire d'Arras, Guy Mollet, « patron » de la SFIO. Prouvoyeur est battu en mars 1988 au second tour d'extrême justesse par une figure montante du PS dans le Nord-Pas-de-Calais, proche de Pierre Mauroy : Michel Delebarre, ministre des Transports et de la Mer depuis 1988. Une autre surprise s'offre aux analystes, la ville très modérée et tranquillement conservatrice d'Orléans[60], dirigée depuis 1980 par le chirurgien Jean-Louis Bernard (radical valoisien), successeur du libéral Jacques Douffiagues, ancien ministre des Transports dans le gouvernement Chirac entre 1986 et 1988, passe au PS avec comme maire un normalien, agrégé de Lettres modernes, Jean-Pierre Sueur, aujourd'hui encore questeur du Sénat. Sueur demeure douze ans à la mairie d'Orléans avant d'être battu par le RPR Serge Grouard en 2001.

---

59. Jack Lang bat, au second tour mais à une large majorité (56,7 % des voix), le maire sortant, Pierre Sudreau, UDF, ancien ministre MRP du général de Gaulle et grand résistant. Lang réussit à se faire réélire en 1995 mais, en 2000, avec la mairie de Paris en ligne de mire, pour 2001, dans une compétition interne avec Bertrand Delanoë, Lang démissionne de son fauteuil de maire de Blois qu'il cède à son premier adjoint, Bernard Valette. L'affrontement entre les deux socialistes Lang et Delanoë n'aura pas lieu : avant le congrès de désignation du candidat à la mairie de Paris, le Premier ministre Lionel Jospin « débranche » Jack Lang en le nommant au gouvernement ministre de l'Éducation nationale et de… la Culture. Car comment imaginer que, ministre, Jack Lang n'ait pas, dans son « portefeuille » ministériel, son « domaine réservé », celui de la Culture.

60. Qui n'empêchera que s'y développe une rumeur à forte odeur nauséabonde d'antisémitisme, à la fin des années 1960, devenue célèbre par la remarquable étude qu'en fait Edgar Morin, *La Rumeur d'Orléans*, Paris, Seuil, « Coll. Points », 1969.

Les quelques gains de la droite sur la gauche en 1989, pour limités qu'ils soient en nombre, ont la force de la rareté. Amiens désavoue son maire communiste, René Lamps, élu depuis 1971 au profit du libéral UDF, Gilles de Robien. À Boulogne-sur-Mer, premier port de pêche français, que dirigeait Guy Lengagne, ministre socialiste de la Mer dans le premier septennat de François Mitterrand, le « divers droite » Jean Muselet l'emporte. Si on se rapproche de l'Aquitaine, le chef-lieu de la Charente, Angoulême, voit un terme mis au règne du socialiste Jean-Michel Boucheron après douze années à la tête de la mairie. Il est battu par l'UDF Georges Chavannes, industriel local. Un rapport de la Chambre régionale des comptes, rendu public peu de temps après la victoire de Chavannes, révèle un état calamiteux des finances locales et une succession de pratiques illégales de l'ancien maire Boucheron qui s'enfuira en Argentine en 1994 pour échapper à la justice et en sera extradé en 1997 pour être jugé en France et y être condamné.

L'émergence d'une force politique nouvelle caractérise les municipales de 1989, il s'agit des écologistes qui, sous des appellations, variées, recueillent 1,47 % des suffrages exprimés au premier tour du 12 mars 1989. Ce score limité (un peu plus de 350 000 voix) constitue néanmoins une percée qui vient bousculer l'affrontement traditionnel entre les blocs de droite et de gauche, d'autant plus qu'en fonction des situations locales, les écologistes qui commencent à se faire appeler « Verts » (en référence aux « *Grünen* » allemands, bien plus puissants déjà) font preuve d'un certain génie à profiter des opportunités offertes par tel ou tel contexte local.

Le cas le plus éclairant est certainement le comportement de Noël Mamère, journaliste de télévision très connu, natif de Libourne, dont le père, commerçant en chaussures, est un proche de Robert Boulin dans les années 1960 et 1970. Noël Mamère, fort de sa notoriété nationale où il s'est fait connaître en animant, avant 1981, une émission quotidienne de défense des consommateurs, puis en présentant le journal télévisé d'Antenne 2 Midi, et, à la fin des années 80, une émission de défense des droits de l'homme, « Résistance », a été sollicité par Gilbert Mitterrand pour être son suppléant sur la circonscription de Libourne-Sainte-Foy, aux législatives de 1988. Le « coup » est bien joué car la réputation d'homme de gauche, non encarté au PS, de Noël Mamère, « vedette médiatique » et « enfant du pays », est grande. Il devient manifeste néanmoins que la présence de Noël Mamère à proximité de Gilbert Mitterrand peut contrarier les ambitions de celui-ci dans sa volonté de conquérir la ville de

Libourne aux municipales de 1989, après sa tentative manquée de peu en 1983. Décision est donc prise « d'exfiltrer » Noël Mamère du Libournais et de lui proposer de s'attaquer à un des derniers bastions communistes au sud de la Loire, la ville de Bègles, dirigée par le PCF depuis 1959[61]. L'affaire fait grand bruit puisque, sur le principe de l'union de la gauche, la municipalité béglaise sortante compte, outre les communistes majoritaires, des socialistes et des radicaux de gauche. Les socialistes locaux, nettement anticommunistes, tout en siégeant avec eux au conseil municipal, accueillent à bras ouverts le « parachuté de Libourne » et, au terme d'une campagne électorale qui se déroule dans un climat exécrable, la liste Mamère, composée avec le soutien des socialistes entrés en dissidence face à la fédération socialiste de Gironde qui « condamne » l'opération, est élue au soir du second tour. Exemple, parmi d'autres, du climat politique qui règne lors de cette élection : entre les deux tours, la droite, sur injonction de Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux et président de la CUB, retire l'une des deux listes qu'elle avait présentées, alors que la liste conduite par Catherine Traissac pour l'UDF, ayant obtenu plus de 10 % des suffrages (10,6 %), était autorisée à se maintenir et même à fusionner avec la liste du docteur Christian Bagatte présentée par le RPR à même de se « marier » car ayant obtenu plus de 5 % des voix (7,84 %). De fait, après ce retrait et cette fusion impossible, il n'y a pas de liste de la droite et du centre au second tour. Le « geste » de Chaban, celui ayant consisté de fait à « déblayer » le terrain électoral, joue pleinement en faveur de Noël Mamère qui avait échoué à dépasser le PCF, et qui était pourtant bien isolé, au soir du premier tour en n'ayant obtenu que 38,82 % des voix face au maire sortant communiste Bernard Moncla (42,75 %). Mamère, « Vert » et « vertueux », doit donc, entre autres, son élection à Bègles en mars 1989 au RPR Chaban. Au bureau de la CUB, en mai suivant, Noël Mamère siège en tant que vice-président, sur le « contingent » des VP de la droite et du centre mais il échoue en juin 1989 dans sa tentative d'élection à la députation lors d'une élection législative partielle sur la 3e circonscription de la Gironde, celle de Talence, Bègles, Villenave-d'Ornon et du canton de la gare de Bordeaux, face au socialiste Claude Barande, maire de

61. Contrairement à ce qui est souvent écrit, Bègles n'a pas été dirigée par le PCF depuis 1944. En 1947, à la faveur de la « vague RPF », le gaulliste Marcel Bouc a été élu. Il a été réélu en 1953 et ce n'est qu'en 1959 que René Duhourquet devient maire PCF de Bègles jusqu'en 1971 année où il passe le témoin à l'une des rares femmes élue maire en France alors, Simone Rossignol, qui reste en fonction jusqu'à son départ en cours de mandat, en 1984, démissionnant au profit de son adjoint Bernard Moncla, lequel est battu par Noël Mamère en 1989.

Villenave-d'Ornon, suppléant de la député réélue en juin 1988, Catherine Lalumière[62], qui a dû démissionner de l'Assemblée nationale suite à son élection comme secrétaire générale du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Autre exemple d'alliances opportunes des Écologistes : à Bordeaux, le chef de file des « Verts », Michel Duchène, est un des deux élus écologistes au conseil municipal de Bordeaux après l'élection de 1989. Face à Jacques Chaban-Delmas, les « Verts », qui ont présenté une liste isolée, ont obtenu le bon score de 8,09 % des suffrages exprimés. Peu de temps après l'installation du conseil municipal de Bordeaux, contact est établi entre l'équipe du maire et Michel Duchène pour l'inviter à siéger sur les bancs de la majorité municipale, en qualité d'adjoint au maire. Laissant sa colistière sur les bancs de l'opposition municipale, le leader des « Verts » bordelais, et, de fait, girondins, intègre la majorité municipale de Jacques Chaban-Delmas[63]. Dans le même temps, à l'opposé de l'échiquier politique, deux conseillers municipaux lepénistes font leur entrée à la mairie de Bordeaux fort des 7,94 % des voix obtenus : l'avocat Pierre Sirgues (élu député FN à la proportionnelle de liste départementale en juin 1986) et Jacques Colombier.

Dans les autres communes de l'agglomération, l'autre fait notable réside dans l'élection d'Alain Rousset à Pessac, battant ainsi Jean-Claude Dalbos et mettant un terme définitif à la carrière politique de ce dernier. Le socialiste Alain Rousset poursuit à Pessac un cursus électoral qu'il avait engagé l'année précédente en se faisant élire conseiller général d'un des deux cantons pessacais. Depuis Pessac, il commence une fort belle carrière politique qui le conduit à la présidence de la région Aquitaine en 1998 et de la Nouvelle-Aquitaine depuis 2015. Le mandat de maire est, souvent, un excellent tremplin pour celles et ceux qui savent le gérer en termes politiques.

---

62. Cette femme absolument remarquable, ministre de la Consommation puis secrétaire d'État aux Affaires européennes de 1981 à 1986, député de la Gironde de 1981 à 1989, avait échoué, en mars 1989, dans son entreprise de reconquête de la ville de Talence, gagnée comme on l'a vu en 1983 par le RPR Gérard Castagnéra. En partant prendre ses fonctions au Conseil de l'Europe, où elle fut la première femme à diriger la plus vieille des institutions européennes, Catherine Lalumière a joué un rôle essentiel dans la géopolitique européenne après la chute du Mur de Berlin le 9 novembre 1989 en faisant en sorte que son organisation accueille les pays d'Europe centrale et orientale libérés de la « tutelle » soviétique. La démission de Catherine Lalumière de son mandat de député en avril 1989 a provoqué une élection législative partielle en juin.

63. Lire sur ce point le passage consacré à cet épisode dans le livre de Jacques Valade, *Itinérances politiques. Entretiens avec Jean Petaux*, Lormont, Le Bord de l'Eau, 2021.

On notera, en guise de conclusion de la séquence électorale de 1989, un fort taux d'abstention au premier tour de ces élections, en progression de 5,6 points par rapport à 1983 où la participation était, il est vrai, l'une des plus élevées avec 1977. En 1983, l'abstention n'était que de 21,6 % des inscrits, elle monte à 27,2 % en 1989, battant ainsi le record sous la Cinquième République, depuis les premières municipales tenues les 8 et 15 mars 1959.

Les 11 et 18 juin 1995 : le choc FN, le départ de Chaban et quelques « points chauds »

Encore en hausse, mais limitée par rapport à la progression enregistrée en 1989, l'abstention dépasse, au premier tour de 1995, le seuil de 30 % des inscrits (30,6 %). Si les élections municipales demeurent dans le duo des consultations électorales préférées des Français, une désaffection semble se dessiner par rapport à la présidentielle. En 1995, celle-ci, qui a eu lieu trois mois avant les municipales, retardées de quelques semaines par rapport à la fin « normale » du mandat pour éviter tout télescopage avec l'élection du président de la République, enregistre 9 points de participation en plus qu'aux municipales à venir : 21,6 % d'abstention à la présidentielle, 30,6 % aux municipales. Comme si les électeurs français, saturés de politique, s'étaient détournés de l'élection de leurs maires.

La droite sort largement « chahutée » de la séquence présidentielle qui a vu s'affronter les deux « meilleurs amis de trente ans », Jacques Chirac et Édouard Balladur, qu'un faible écart a séparé, le 23 avril au soir, derrière Lionel Jospin, à l'issue du premier tour de la présidentielle de 1995 : Jospin : 23,30 % des voix ; Chirac : 20,84 % et Balladur : 18,58 %. Arrivé quatrième, créant déjà la surprise par la hauteur de son score, Jean-Marie Le Pen dépasse les 4,5 millions de voix (15 % des SE). La victoire de Jacques Chirac au second tour, le 7 mai, aurait pu donner lieu à un « état de grâce » coutumier de ces périodes qui, dans une tradition bien française, voient s'installer un nouveau président à l'Élysée,« moment politique » que les médias qualifient souvent de « nouveau règne », conférant ainsi une dimension monarchique supplémentaire à l'événement lui-même.

Les municipales de 1995 offrent un « casting » de choix : un ancien Premier ministre, Raymond Barre, se présente pour conquérir la troisième ville de France,Lyon. Un Premier ministre nouvellement nommé tente de succéder au recordman de longévité à la tête d'une métropole régionale :

Alain Juppé à Bordeaux, comme héritier de Jacques Chaban-Delmas qui « raccroche les gants ». Et, *last but not least*, un ancien président de la République, battu en mai 1981, Valéry Giscard d'Estaing, maire de Chamalières la ville mitoyenne, de 1967 à 1974, vient affronter, en son « donjon » de Clermont-Ferrand, le sénateur-maire socialiste PS sortant, ancien ministre du Logement en 1981, Roger Quillot, élu en 1973 à la succession du maire socialiste démissionnaire, Gabriel Montpied.

Les trois « vedettes » de ce *casting* original connaissent des sorts électoraux différents. Raymond Barre est élu à Lyon, en dépit de la liste dissidente RPR conduite par le professeur Jean-Michel Dubernard ; Alain Juppé évite de justesse le second tour en recueillant 50,28 % des suffrages exprimés ; Valéry Giscard d'Estaing échoue de fort peu dans son entreprise : Roger Quillot est réélu au second tour avec 627 voix d'avance sur VGE ; il y a eu plus de 71 000 suffrages exprimés. L'écart de voix entre les deux listes est 1,8 points.

Alain Juppé a bénéficié de circonstances plutôt favorables. La gauche se présente désunie face à sa liste entre le chef de file sortant du PS municipal bordelais François-Xavier Bordeaux, et le candidat investi par le Parti socialiste, Gilles Savary. En 1995, Pierre Hurmic, jeune avocat écologiste, fait son entrée au conseil municipal bordelais, dans la liste divers gauche conduite par François-Xavier Bordeaux. Après vingt-cinq années d'une opposition assidue, Hurmic s'installera, par sa victoire en juin 2020, dans le fauteuil de Chaban. Dans son propre camp, Alain Juppé a évité le pire. Il serait plus juste d'ailleurs de dire que c'est son concurrent interne, Jacques Valade, qui a fait en sorte de ne pas insulter l'avenir. Longtemps adjoint au maire de Jacques Chaban-Delmas, président du conseil régional d'Aquitaine entre 1992 et 1998, donc au moment du départ de Chaban en 1995, Valade, a eu la loyauté par rapport à son parti, de ne pas maintenir sa candidature et de rallier celle de Juppé. Il l'a fait quelques mois avant que ce dernier soit nommé Premier ministre par Jacques Chirac, le 17 mai 1995, nomination à Matignon qui interfère donc moins d'un mois avant le premier tour des municipales. Si Jacques Valade n'avait pas accepté de s'incliner devant l'ancien adjoint aux Finances de la mairie de Paris et secrétaire général du RPR, et s'il avait maintenu son intention de concourir, Alain Juppé n'aurait pu s'épargner un second tour dont l'issue aurait été bien plus incertaine que ce qui était initialement envisagé pour cette arrivée surprise à Bordeaux, préparée quelques mois plus tôt, avec le soutien et l'adoube-

ment de Jacques Chaban-Delmas[64]. L'élection au Palais-Rohan, de justesse au premier tour, du Premier ministre en titre illustre parfaitement ces élections municipales de 1995 : pas d'enthousiasme, pas de grandes surprises et pas de bouleversements spectaculaires.

Par rapport à 1989, le corps électoral se prononce avec une remarquable stabilité : 61,7 % des élus pour la Droite (y compris les divers droite : 53,6 %) soit 314 041 élus sur les 508 732 « étiquetés ») et 37,8 % des élus pour la Gauche (y compris les divers gauche : 27,4 %) soit 192 197. À quelques décimales près on retrouve les chiffres de 1989 : une progression de 1,7 % pour la Droite, un repli de 1,5 % pour la Gauche. Les écologistes confirment leur percée de 1989 : ils comptent 1 779 élus en 1995 mais ils ne doublent pas leur score comme ils l'avaient fait entre 1983 et 1989 passant alors de 757 à 1 369. Ils sont 410 de plus à être élus, mais 1 779 élus c'est, en pourcentage, 0,4 % du total des élus municipaux français, la même proportion que le PRG. Le PS régresse en pourcentage du total des élus (6,5 %) mais demeure largement en tête des partis politiques par rapport au RPR (4,1 %) et à l'UDF (2,8 %). En fait, ce sont les « divers », non encartés, qui représentent le gros de la troupe : la somme des divers droite et divers gauche représente 82 % du total des élus locaux français, confirmation que le phénomène de « départisanisation » des élus municipaux s'accroît. À tout le moins le signe qu'une étiquette politique est moins « vendable » qu'une appellation floue dans le style « divers » voire, mieux encore, « société civile », souvent faux-nez d'un engagement partisan que l'on préfère désormais cacher.

Dans les 16 villes les plus peuplées des plus de 150 000 habitants, la stabilité politique et la continuité des équipes jouent pleinement. Le plus grand changement intervient à Marseille où Jean-Claude Gaudin à la tête d'une liste d'union UDF-RPR et divers droite l'emporte en sièges. Au terme d'un second tour très disputé, la liste Gaudin est battue de très peu en voix par celle de Lucien Weygand, officiellement investi par le PS : 40,61 % à Weygand contre 40,36 % à Gaudin. Mais le « système Defferre » joue, cette fois-ci, dans la répartition des sièges, en faveur de Jean-Claude Gaudin[65].

---

64. Sur l'ensemble de cet épisode on se reportera à notre livre d'entretiens avec Jacques Valade, déjà cité, qui offre en 2021 un témoignage jusqu'alors inédit sur toute cette séquence survenue entre 1993 et 1995.

65. Jean-Claude Gaudin commence sa carrière municipale marseillaise en 1965, sur la liste de Gaston Defferre qui l'emporte face aux listes communiste et gaulliste. Gaudin, benjamin de la liste, 26 ans, portait l'étiquette CNIP.

Ce dernier récolte 54 sièges, Weygand 37 et le frontiste Perdomo 9. Une des explications de la perte de la ville de Marseille par le PS, qui est considérée comme un événement national puisque la ville était dirigée par un socialiste ou apparenté depuis 1953, tient, certainement, à la présence dans la compétition, au premier tour, d'une liste socialiste dissidente, menée par l'avocat Michel Pezet, longtemps considéré comme le dauphin potentiel de Gaston Defferre. Pezet ne recueille que 6,05 %, mais c'est assez pour pénaliser la liste Weygand qui n'a pas su faire la différence, dès le premier tour, le 11 juin, avec celle de Gaudin. Éliminé du second tour, Michel Pezet fait le « service minimum » en terme d'appel à voter pour la liste d'union de la gauche PS-PCF « officielle »…

Pour les 15 autres villes, si changement il va y avoir, ce sera plutôt au niveau des maires, mais dans le prolongement de la majorité municipale sortante. En plus de Marseille, on ne décompte que trois villes qui changent de « bloc partisan » sur 16. Au Havre, Antoine Rufenacht pour le RPR, bat Daniel Colliard, maire communiste, et apporte à la droite une mairie qui lui échappait depuis la Libération[66]. À Grenoble, Alain Carignon, mis en cause par la justice, ne s'est pas représenté à la mairie de Grenoble en juin 1995, pour un troisième mandat. Il est d'ailleurs condamné par la Cour d'appel de Lyon, en juillet 1996, à cinq ans de prison dont quatre fermes… En juin 1995, face à une droite éclatée, totalement déstabilisée par « l'affaire Carignon », Michel Destot, à la tête d'une liste PS, PCF, MRG et MDC qui fusionne entre les deux tours avec une liste des « Verts » et une autre liste divers gauche locale, l'emporte par 54,09 % des voix au second

66. L'histoire municipale du Havre est assez étonnante. Entre 1947 et 1956, la ville ne compte pas moins de 7 délégations spéciales nommées par décret ministériel pour cause de blocage du conseil municipal. Les tensions sont permanentes entre partis politiques au centre desquels le PCF joue un rôle déterminant. En janvier 1956, René Cance (PCF) est élu maire et son élection met un terme à cette instabilité municipale chronique. Le PCF garde le contrôle de la ville, en dehors de la mandature 1959-1965 où le socialiste Monguillon est élu maire. En 1965, René Cance revient à la mairie du Havre et de 1971, à sa suite, règne sans partage André Duroméa, député puis sénateur de la Seine-Maritime, jusqu'en octobre 1994. Pensant assurer une transition en douceur, le PCF applique une de ses doctrines favorites : passage de témoin en cours de mandat entre un maire âgé et un « novice ». C'est ce qui advient avec l'élection interne au conseil municipal de Daniel Colliard en octobre 1974. Mais cette « technique » n'a plus vraiment de succès : Antoine Rufenacht, proche de Jacques Chirac, le nouveau président de la République, l'emporte dans une triangulaire, au second tour, avec 45,23 % des voix. Il a obtenu un peu moins de 4 % des suffrages exprimés de plus que le Daniel Colliard qui n'a finalement siégé que 9 mois. Le troisième « côté » de la triangulaire est formé par la liste FN, 13,37 % après le second tour, mais 20,77 % au soir du premier… Certains analystes viendront encore expliquer que des électeurs communistes n'ont pas pris l'habitude de voter FN à partir du milieu des années 1990…

tour. Une ville qui passe de la droite à la gauche (Grenoble), deux villes qui passent de la gauche à la droite (Marseille et Le Havre) : la flèche de la bascule penche plutôt à droite. Mais il en reste une quatrième qui a changé de majorité municipale dans ce groupe des 16 plus importantes villes françaises de plus de 150 000 habitants, c'est le chef-lieu du département du Var.

Un événement inattendu vient perturber en effet le duel traditionnel de la vie politique française : le Front national gagne à Toulon, c'est la dernière des trois villes à changer de majorité municipale. Dans le port de guerre, Jean-Marie Le Chevallier, jadis responsable giscardien à Rennes au cours des années 1970, bat le maire sortant, l'UDF François Trucy. L'événement fait grand bruit : déjà comme un « coup de tonnerre »… Il y en aura d'autres concernant le parti de Jean-Marie Le Pen puis de sa fille Marine.

En revanche, au sein des équipes municipales sortantes, l'édition 1995, ne s'interdit pas, dans ces 16 mêmes villes, quelques changements individuels. À Paris d'abord, Jean Tiberi succède à Jacques Chirac. Mais le temps du « grand chelem » semble bien révolu et définitivement attaché à l'ère Chirac. Raymond Barre succède à Michel Noir à Lyon, un UDF remplace un RPR. À Nice, suite à la mise en cause judiciaire de Jacques Médecin, une période de forte instabilité a suivi le départ du notable niçois. Deux maires se sont succédés entre le 26 septembre 1990, date de la démission de Médecin et le 11 juin 1995 : Honoré Bailet (1990-1993) et Jean-Paul Baréty (1993-1995). Finalement, c'est un troisième de ces « Coriaces », Jacques Peyrat qui devient maire de Nice et qui le demeure deux mandats de suite jusqu'en 2008.

Parmi les 16 villes françaises les plus peuplées dans la catégorie des plus de 150 000 habitants, 9 sont donc, après le second tour des municipales de 1995, dirigées par un maire RPR ou UDF ; 6 par un maire PS et une seule par un maire FN. On ne compte qu'une femme parmi ces 16 maires : la maire socialiste sortante de Strasbourg, Catherine Trautmann. Le PCF, qui détenait encore une ville dans la mandature 1989 – 1995, Le Havre, l'a perdue, comme nous l'avons vu.

Dans les villes moyennes, la reconduction des équipes sortantes est largement la norme. Mais, dans les deux camps de la gauche et de la droite, des « dégagements » surviennent.

Dans les villes que perd la gauche en 1995, on trouve, outre celles que nous venons d'indiquer, Marseille et Le Havre, des cités comme

Avignon (première élection de Marie-José Roig), Albi, Corbeil-Essonnes (première élection de Serge Dassault), Valence, dirigée par Rodolpe Pesce depuis 1977 (dans « l'imaginaire socialiste » la ville est célèbre pour son « fameux » congrès national du PS organisé en octobre 1981), Laval, Arras, Béziers, Tulle (ville historiquement à gauche où le socialiste Combasteil est battu par le chiraquien Raymond-Max Aubert), Saint-Quentin (où le maire communiste sortant qui avait reconquis son fauteuil en 1989 est de nouveau battu en 1995…), Thionville (où le PCF perd un fief que Paul Souffrin, médecin anesthésiste, dirigeait depuis 18 ans), à l'identique de Sevran, perdue là encore par le PCF après dix-huit ans de gestion.

En ce sens inverse, la gauche récupère plusieurs villes moyennes. Rouen, la métropole de la région Haute-Normandie, fief du centriste Jean Lecanuet qui a dirigé la ville pendant près d'un quart de siècle, passe de la droite et du centre au à la gauche. Jean Lecanuet est décédé, en fonction, le 2 février 1993. Son successeur, François Gautier, énarque, secrétaire général-adjoint de la Générale des Eaux, n'« imprime » pas auprès des Rouennais. Aux municipales de juin 1995 il est battu par un autre énarque, socialiste celui-là, Yvon Robert, qui l'emporte avec 50,96 % des voix dans une triangulaire où figure la liste gagnante d'union de la gauche, la liste du maire sortant et celle du FN. Comme souvent, en matière d'élections locales, la désunion dans l'un des camps (cette fois-là à droite) a favorisé la concurrence : une liste dissidente de l'UDF conduite par M. Guez, obtenant 14,41 % des voix au premier tour, bien que s'étant retirée au second, a sérieusement hypothéquée les chances du successeur de Jean Lecanuet.

Autre illustration des conséquences d'un conflit interne à un bloc politique : le « limogeage » spectaculaire, par ses électeurs, de l'ombrageux maire de Tours, Jean Royer, qui régnait sans partage sur le chef-lieu de l'Indre-et-Loire depuis 1959. Il est certes battu par un professeur de droit, Jean Germain, PS à la tête d'une liste d'union de la gauche, mais la liste dissidente du RPR Michel Trochu qui s'est maintenue au second tour ne lui pas permis d'obtenir plus de 33,9 % des voix, loin derrière Jean Germain (42,4 %).

Autres villes qui passent de la droite à la gauche : Nimes, Arles (gagnée par le socialiste Michel Vauzelle sur le RPR), Vanves (la ville des Hauts-de-Seine, gouvernée par la droite depuis 1947, est gagnée par un énarque socialiste, Guy Janvier ; elle repassera à droite six années plus tard), Sarcelles (première élection de Dominique Strauss-Kahn) et Gonesse (le socialiste Jean-Pierre Blazy gagne pour la gauche une ville acquise depuis 48 ans au centre-droit).

Le PCF gère comme il peut son déclin. Dans les pertes, on note celles de Châlons-en-Champagne et de Bourges. Cette dernière ville où l'industrie de l'armement est en crise, est conquise par Serge Pelletier, futur secrétaire général du RPR en 2001 avant d'être ministre de l'Écologie entre 2004 et 2005 et de rejoindre 12 ans plus tard Emmanuel Macron et LREM. Au rang des gains, le PCF reprend La Ciotat que la gauche avait perdue six ans plus tôt, en 1989. Le parti de la place du Colonel-Fabien sauve plusieurs de ses mairies dans l'ancienne « ceinture rouge » parisienne où il dirige encore après 1995 Aubervilliers, Bobigny, Montreuil, Nanterre, Saint-Denis. Ailleurs en France, il garde Aubagne, Calais, Dieppe, Évreux, Montluçon, Tarbes, et dans la banlieue de Lyon deux villes importantes : Vénissieux et Vaulx-en-Velin.

À droite et à gauche, la quasi-totalité des personnalités politiques qui se représentaient pour un nouveau mandat municipal ont été réélues. Les élections municipales de 1995 ont été une remarquable occasion de vérifier l'importance de « la prime au sortant ». Finalement ,ce qui frappe le plus les esprits, faute de changements substantiels et de grands bouleversements, c'est la conquête de trois villes par le Front national qui occupe l'essentiel des réactions politiques et des commentaires journalistiques : Toulon (Le Chevallier) ; Orange (Bompard) ; Simonpieri (Marignane), trio auquel viendra s'ajouter Vitrolles en 1997 avec la victoire des époux Mégret.

Ces quatre villes sont situées dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, partie de la France où le FN a déjà réalisé, lors de la présidentielle d'avril-mai 1995, ses plus beaux scores.

LES MUNICIPALES DE L'IMPROBABLE : 15 MARS ET 28 JUIN 2020

Le seul énoncé du titre de notre troisième et dernière partie suffit à caractériser la dimension hautement surréaliste des dernières élections municipales françaises. Un lecteur non avisé de la vie politique comprendra que deux élections municipales distinctes ont eu lieu cette année-là. Qui pourrait concevoir une consultation démocratique dont les deux tours sont séparés entre eux par 14 semaines ? Il n'existe pas, à notre connaissance, de situation comparable dans l'histoire politique et électorale française, bien évidemment, mais également, en Europe ou ailleurs, dans des démocraties d'un niveau comparable à la France.

Les élections municipales du « printemps 2020 » (qui, formellement, ont vu le second tour se dérouler d'ailleurs en été) se singularisent par

quatre éléments : une situation sanitaire exceptionnelle qui a généré une abstention record ; des conditions d'élection dès le premier tour qui interrogent sur la légitimité des équipes élues ; un arrêt puis un étirement du temps démocratique et de l'élection qui a considérablement modifié les règles du jeu électoral ; une difficulté pour analyser certaines élections, comme celles de Bordeaux sur laquelle nous conclurons.

Une situation sanitaire exceptionnelle qui provoque une abstention record

Aussi bien au premier tour qu'au second, le taux de participation a été catastrophique. En France, au premier tour, le 15 mars, il s'est établi à 44,66 % des inscrits, soit une chute de 18,89 % par rapport au premier tour de 2014. Au second tour, le 28 juin, le taux de participation a encore baissé de 2,8 % par rapport à celui mesuré au soir du premier tour : 41,86 % soit une chute de 20,27 % par rapport au second tour de 2014.

En nombre d'électeurs, il convient de ne prendre en compte que ceux susceptibles de voter, autrement dit seul le chiffre des inscrits au premier tour est une base de comparaison pertinente puisqu'au second tour, du fait des conseils municipaux pourvus dès le premier tour, toute une partie du corps électoral n'était plus appelée à se déplacer. Selon les communes, il faut distinguer deux groupes. Celui où le scrutin est basé sur des listes bloquées avec prime majoritaire pour la liste arrivée en tête (communes de plus de 1 000 habitants) et celui où le scrutin est majoritaire avec possibilité de raturer et panacher des listes (communes de moins de 1 000 habitants). Dans le premier groupe, sur près de 39,5 millions d'inscrits, seuls 16,5 millions se sont déplacés dans les bureaux de vote : 41,96 % ; dans le second groupe, concernant près de 7 millions d'inscrits, 4,1 millions ont participé au vote : près de 60 %. Cette différence est logique : les communes de moins de 1 000 habitants sont essentiellement rurales et, traditionnellement, la participation y est bien plus élevée qu'en zone urbaine.

L'abstention record entraîne une très faible assise électorale pour les listes élues

Pour les communes de moins de 1 000 habitants où le décompte des voix se fait uninominalement, le code électoral stipule que pour les candidats ou les listes élus au premier tour, il est nécessaire d'obtenir au moins 25 % des inscrits, sous peine de quoi les candidats doivent se représenter devant les électeurs, même s'ils ont obtenu plus de la moitié des suffrages

exprimés. Cette règle imposant une sorte de « quota » minimal par rapport aux inscrits existe aussi aux élections départementales où l'abstention est traditionnellement forte mais également aux élections législatives. Elle s'est appliquée en 2022 à plusieurs députés ayant franchi, au premier tour, la barre des 50 % des suffrages exprimés dans leur circonscription mais qui, compte tenu de la très forte abstention, ont du se représenter le dimanche suivant devant les électeurs. Par une de ces pirouettes dont le législateur a parfois le secret, la règle des « 25 % des inscrits » ne s'applique pas aux communes de plus de 1 000 habitants pour les élections municipales.

Au premier tour, le 15 mars 2020, ce sont 1 249 communes de plus de 1 000 habitants, sur près de 9 500, qui ont vu la liste gagnante l'emporter avec moins de 25 % des inscrits. Cela correspond à 8 882 457 inscrits. Le développement ci-dessous présente les 15 communes françaises où « l'assiette électorale » réelle des vainqueurs est la plus faible.

	VILLE	DÉP.	NOM ÉLU	PRÉNOM ÉLU	% / INSCRITS	ÉTIQ.
1	Annemasse	74	DUPESSEY	Christian	13,44	DVG
2	Saint-Brès	34	JAOUL	Laurent	13,61	SE
3	Evry-Courcouronnes	91	BEAUDET	Stéphane	14,09	DVD
4	Illzach	68	SCHILDKNECHT	Jean-Luc	14,12	DVD
5	Herserange	54	DIDELOT	Gérard	14,31	DVD
6	Lingolsheim	67	GRAEF-ECKERT	Catherine	14,48	LR
7	Wattrelos	59	BAERT	Dominique	14,52	LREM
8	Saint-Ouen-l'Aumône	95	LINQUETTE	Laurent	14,66	PS
9	Vétraz-Monthoux	74	ANTOINE	Patrick	14,71	DVD
10	Eckbolsheim	67	LOBSTEIN	André	14,78	LR
11	Cenon	33	EGRON	Jean-Fr.	14,89	PS
12	Tourcoing	59	DARMANIN	Gérald	15,05	LREM
13	Loos	59	VOITURIEZ	Anne	15,42	SE
14	Feyzin	69	LAURENT	Murielle	15,43	PS
15	Antibes	06	LEONETTI	Jean	15,6	LR

Premier constat : toutes les formations politiques sont concernées par cette très faible mobilisation électorale. Deuxième enseignement : en dehors de Cenon, en Gironde, et Saint-Brès dans l'Hérault, les villes qui ont le moins voté, tout en apportant une majorité de suffrages exprimés aux maires, se situent à l'est d'une ligne nord-sud englobant la banlieue parisienne. Il ne s'agit aucunement ici d'une « écologie du vote » mais bien plutôt de la carte de la progression de la pandémie qui était déjà forte dans les jours qui ont précédé la décision du confinement généralisé, le mardi 17 mars et donc le dimanche du premier tour. Troisième observation : les quinze maires qui figurent dans ce tableau sont tous sortantes ou sortants. Quatrième et dernier point : on trouve des « poids lourds » de la vie politique française parmi les 15 noms cités. Le futur ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, (il prendra ses fonctions le 6 juillet 2020 dans le premier gouvernement de Jean Castex) est en 12e position parmi les maires qui ont recueilli la plus faible part d'électeurs inscrits (15,05 %). Citons encore Jean Léonetti, maire d'Antibes, ancien ministre et dirigeant de LR : 15,6 % des inscrits.

Si l'on poursuit la lecture de la liste des 1 249 communes de plus de 1 000 habitants, on trouve Jean-Pierre Abelin (36e rang) réélu à Chatellerault avec 16,46 % des inscrits ; Xavier Bonnefon (42e rang) réélu à Angoulême avec 16,85 % des inscrits ; Jean Touzeau (92e rang), réélu à Lormont avec 18,34 % des inscrits. Le maire de Fréjus, RN (qui quittera le parti lepéniste pour soutenir Eric Zemmour en 2022) est réélu à Fréjus avec 18,74 % des inscrits. À Talence, le maire divers droite (soutenu par le MODEM et LREM), Emmanuel Sallaberry, est réélu avec 19,14 % des inscrits, score pratiquement comparable à celui de Christophe Béchu à Angers (19,19 %), proche d'Édouard Philippe. Dans sa ville d'Agen, le maire sortant Jean Dionis du Séjour obtient 21,53 % des inscrits.

On terminera cette énumération par la mention de celui qui est encore, en 2020, président de l'Association des Maires de France, la fameuse « Maison des maires », très soucieuse de protéger la démocratie municipale et la fonction de maire : François Baroin. Réélu pour un cinquième mandat dans sa ville de Troyes, il est au 225e rang des maires ayant le plus

faible pourcentage des inscrits (20,01 % des inscrits). Son score montre que seul un Troyen sur cinq lui a accordé sa voix[67].

Le cas de Christian Dupessey, divers gauche et ex-socialiste, 75 ans en 2020, élu maire d'Annemasse en 2008, qui figure au premier rang de notre tableau avec seulement 13,44 % des électeurs inscrits qui ont voté pour lui et sa liste, mérite un court développement. L'abstention à Annemasse, ville très touchée par la pandémie de Covid-19, a atteint 72,21 % des électeurs inscrits au premier tour. La liste Dupessey a recueilli 2 087 voix sur 15 527 inscrits, et rapporté aux suffrages exprimés, 50,02 %. Deux autres listes étaient également présentes au premier tour, la liste divers droite conduite par Maxime Gaconnet et la liste RN de Kévin Chaleil-Dos Ramos. La première des deux a obtenu 1 682 voix (10,83 % des inscrits et 40,31 % des suffrages exprimés), la seconde 403 voix (2,59 % des inscrits et 9,61 des exprimés). Maxime Gaconnet a déposé un recours en annulation de l'élection au motif, entre autres, que la participation était très faible. Le tribunal administratif de Grenoble s'est rendu à l'argumentation du requérant, réalisant ainsi un vrai retournement de jurisprudence car le juge de l'élection n'a jamais pris en considération le niveau de participation pour former son jugement. Le Conseil d'État, par un arrêt du 30 décembre 2021 a annulé le jugement du tribunal administratif de Grenoble : la faible participation enregistrée dans la deuxième ville de Haute-Savoie et les conditions sanitaires dues à la pandémie de Covid-19 ne sont pas en mesure, dit le Conseil d'État, de justifier une annulation du premier tour de l'élection municipale à Annemasse.

Au second tour des élections municipales, la situation n'a pu que s'aggraver pour ce qui a concerné le niveau d'abstention. On a vu qu'au second tour de 2020 la participation établie à 41,86 % des inscrits a chuté de 2,8 points par rapport au 14 mars. Un seul exemple suffit à montrer les conséquences de cette situation, celui de Bordeaux. Dans la métropole

67. Le premier vice-président de l'Association des Maires de France, le socialiste André Laignel, élu dans la sous-préfecture de l'Indre, totalise en 2022, 45 années de mandat. Réélu en 2020 pour un huitième mandat après sa première élection en 1977, sa liste a obtenu le score remarquable de 74,60 % des suffrages exprimés. Comme la participation a été, dans sa ville, moins médiocre qu'ailleurs (39,69 % des inscrits), son score rapporté aux inscrits (2 476 voix sur 8 786 inscrits) est supérieur à la barre des 25 % : 28,18 %. Il n'en demeure pas moins faible. En tout état de cause, en 2020 le président et le premier vice-président de l'AMF, tous les deux réélus dès le premier tour dans leur fief électoral, n'ont jamais émis la moindre réserve sur la question de la « légitimité électorale » de leurs collègues élus, comme eux, avec un pourcentage inférieur, parfois très inférieur même, au quart du corps électoral de leur commune.

de Nouvelle-Aquitaine, au premier tour la participation a été de 36,93 % ; au second, elle a connu un léger rebond : 38,33 %. Rapportés aux électeurs inscrits, au premier tour, les listes Florian (LR-MODEM), Hurmic (Union de la Gauche), Cazenave (LREM) et Poutou (NPA-LFI) obtiennent respectivement 12,56 %, 12,50 %, 4,61 % et 4,28 %. Au second tour, la liste de Pierre Hurmic, qui gagne, est créditée de 17,51 % des électeurs inscrits (46,48 % des suffrages exprimés) ; la liste fusionnée Florian-Cazenave a obtenu 16,62 % des inscrits (44,12 % des exprimés) et la liste Poutou : 3,54 % des inscrits (9,39 des exprimés). Quelle que soit la liste vainqueur, on conviendra que la difficulté est grande pour conduire une politique municipale avec une telle « adhésion » du corps électoral…

Quatorze semaines entre les deux tours de l'élection : un bilan électoral contrasté

Fallait-il permettre un tel étirement du « temps électoral » ? Les circonstances exceptionnelles liées à la pandémie génératrice d'abord d'un confinement généralisé qui a littéralement stoppé toute vie collective et sociale, et donc, par force, toute activité politico-électorale, ont justifié le calendrier adopté. D'abord repoussé *sine die*, le second tour a été fixé au 28 juin, sans que l'on sache d'ailleurs très bien comment il allait être mis sur pied. La limite de déclaration des listes en préfecture, candidates au second tour, généralement fixée au mardi entre les deux tours à 18h, est devenue caduque juste après le premier tour. Au terme d'une période d'incertitude de plus de cinq semaines, la nouvelle date de dépôt a été établie au mardi 2 juin, 18h, lendemain du Lundi de Pentecôte. Il faut croire que l'Esprit Saint n'avait pas vraiment soufflé sur les responsables du ministère de l'Intérieur en charge d'organiser les élections car on ne peut que s'étonner du choix de cette date de dépôt des listes, près de quatre semaines avant le second tour quand, en « temps normal », il s'écoule tout juste 4 jours entre la limite de présentation des listes pour le second tour et le dimanche de l'élection.

Propice à toutes les manœuvres politiques et électorales, ce délai d'un mois a introduit un élément nouveau dans le déroulement de la campagne pour la gestion des villes où il y avait une situation de ballotage. D'autant plus que l'on ne peut pas dire qu'il « ne s'est rien passé » entre mars et juin 2020. Les « challengers » ont dit que les « maires sortants » avaient pris « avantageusement la lumière » en s'instaurant comme ultimes remparts, sur le terrain, au virus galopant. Les maires sortants ont considéré qu'ils

étaient les boucs émissaires sur lesquels allaient se concentrer les critiques puisqu'ils étaient, selon l'expression désormais consacrée, « à portée d'engueulade ». Toujours est-il que, dans une situation ou une autre, la pandémie s'est invitée dans le déroulement des campagnes d'abord, dans les isoloirs ensuite.

Dans une note passionnante et documentée produite pour la Fondation Jean-Jaurès, par Émeric Bréhier et Sébastien Roy et publiée le 12 juillet 2020[68], les deux auteurs indiquent combien les deux tours des municipales de 2020 « ne se ressemblent pas mais se complètent ». L'analyse comparée des élections municipales, comme nous l'avons conduite sur trois quarts de siècle, montre que les 13 élections antérieures aux dernières intervenues les 14 mars et 28 juin 2020, révèlent une cohérence entre chaque premier et second tour. Il peut y avoir amplification, rétraction, stabilité, mais le second tour est toujours dans la « ligne de fuite » du premier. Situation somme toute logique car on voit mal comment un retournement de tendance radical peut intervenir en une semaine. Bréhier et Roy soulignent le fait que, par rapport aux séquences électorales précédentes, les maires sortants ont été beaucoup plus nombreux à être réélus dès les premier tour. Dans les villes de plus de 10 000 habitants sur les 495 maires élus au premier tour, 445 étaient des sortants, seuls 50 ont été des « primo-élus » (au fauteuil de maire puisque certains étaient déjà des élus d'opposition). Au second tour, pour les 427 qui restaient à élire, 213 étaient des sortants et 214 ont été des nouveaux. Comme l'écrivent les auteurs : « Le second tour a constitué non pas seulement une vague verte dans les métropoles, mais surtout une vague de dégagisme conséquent ou, à tout le moins, un grand chamboule-tout. Même si nombre de maires qui n'ont pas été réélus le 28 juin ne l'ont pas été tout simplement car ils ne se représentaient pas, ce qui tend évidemment à amoindrir ce constat d'un « dégagisme municipal[69] ».

---

68. Émeric Bréhier, Sébastien Roy, *Municipales : décryptage d'une élection à rallonge*, Paris, Fondation Jean-Jaurès, « Coll. Penser pour agir », 12 juillet 2020, 14 p.

69. On songe évidemment ici au cas de deux métropoles, Marseille et Bordeaux, où la non-gestion de leur succession par les deux maires élus depuis plusieurs mandats, Jean-Claude Gaudin et Alain Juppé, qui ne se sont pas représentés, l'un et l'autre, n'a pas été pour rien dans la victoire du « Printemps Marseillais » d'une part et dans celle de la liste conduite par Pierre Hurmic d'autre part. Nous y revenons plus loin.

La répartition par « nuances politiques » des maires élus en 2020 dans les 922 villes de plus de 10 000 habitants est éclairant, tout comme sa comparaison avec 2014. Reprenons-en quelques chiffres significatifs. Le parti qui compte le plus de maires, en 2020, est LR : 277 sur 922. Il en perd 72 par rapport à son score de 2014 où il totalisait 349 mairies de plus de 10 000 habitants. Deuxième formation politique en nombre de « premiers magistrats » : le PS avec 162 élus, soit seulement 11 de moins qu'en 2014 où il comptait 173 maires. Premier constat : les deux grands partis de gouvernement depuis 1958 dont sont « sortis » 7 présidents de la République sur 8, ont parfaitement tenu le choc des municipales de 2020. On les disait en état de coma dépassé après la présidentielle et les législatives de 2017, leurs deux « grands corps malades » bougent encore…

Les deux groupes des « divers droite » et des « divers gauche » arrivent en troisième et quatrième positions. DVD : 143 ; DVG : 73. L'UDI et le PCF connaissent une baisse comparable mais ne disparaissent pas de la scène politique locale. Pour le parti centriste, positionné dans l'opposition présidentielle, on compte 53 maires en 2020, il y en avait 17 de plus en 2014, soit 70. Pour le PCF, le compteur affichait 62 maires en 2014, il est tombé à 47, la perte n'est que de 15 élus. Une des questions que se posaient aussi bien les acteurs politiques que les observateurs était celle du résultat des candidats LREM. Il est difficile d'établir une comparaison avec 2014 puisque, par définition, le parti présidentiel n'existait pas alors. En transposant les étiquettes des personnalités élues en 2014 et soutenant Emmanuel Macron depuis 2017, rien que pour LREM, on compte 11 maires élus lors de la précédente élection. Ce chiffre est porté à 36 en 2020. La progression est faible et sur 922 maires, ce chiffre ne représente que 3,90 % du total. Mais est-il pour autant synonyme de déroute ? Certainement pas. En tous les cas certainement pas plus que La France Insoumise qui de un élu maire en 2017 est passée à… 0 en 2020. LFI confirme, en 2020, que son implantation territoriale reste un chantier en cours. Le sort du parti présidentiel, après la séquence municipale de 2020, est celui d'un parti qui n'a qu'un très faible ancrage territorial, dont les députés très nombreux en 2017 ont été pour la quasi-totalité d'entre eux élus en étant « hors-sol ». Plus encore que l'UNR aux municipales de 1959, en 2020 LREM souffre d'un déficit de territorialisation de ses cadres…

L'autre grand enjeu est celui concernant le score d'Europe Écologie-Les Verts. Les écologistes affichaient 6 maires dans les 922 villes de plus de 10 000 habitants en 2014. Ils en comptent 19 en 2020 et multiplient donc ainsi par 3 le nombre de leurs premiers magistrats (2,06 % du total). C'est une progression sensible, mais limitée. En tous les cas cela ne ressemble en rien à une « vague verte ». Comment les écologistes ont-ils réussi à faire croire qu'ils avaient repeint en vert la scène politique locale ? Sans doute parce qu'à répéter plusieurs centaines de fois la même fable elle finit par devenir une vérité. Sans doute aussi parce que, à y regarder de plus près, depuis 2020, dans les 19 villes dont le maire est EELV, une seule a été gagnée au premier tour et 18 au second. Cette spectaculaire performance a pu jouer optiquement pour donner l'illusion d'une vague verte à la fin de la séquence électorale municipale. Un dernier élément doit aussi être pris en compte : sur 39 villes les plus peuplées de la catégorie des plus de 100 000 habitants, EELV n'en dirigeait qu'une seule dans la mandature 2014-2020 (Grenoble) ; après les élections de 2020 ce chiffre passe à 7 (Annecy, Besançon, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Strasbourg et Tours). Une fois encore « l'effet loupe » médiatique de quelques villes emblématiques a joué et a donné une tendance plus spectaculaire que tangible.

Pour autant, il serait, à l'inverse, inexact de ne pas considérer que lorsque quatre métropoles aussi importantes que Lyon, Bordeaux, Strasbourg et, dans un registre différent, Marseille avec l'élection de Michèle Rubirola au fauteuil de Jean-Claude Gaudin, apparentée aux « Verts » mais qui a démissionné au profit du socialiste Benoît Payan, se donnent un maire « Vert », il n'y a pas là un fait politique à prendre en compte. Ne serait-ce que sur l'impact des thématiques écologistes auprès des électeurs vivant dans les villes-centres.

Reste les quelques alliés du parti présidentiel. Le MODEM, premier d'entre eux, se maintient parfaitement bien avec 14 maires élus en 2020 contre 15 en 2014 et la petite formation issue de LR, AGIR, dirigée par Franck Riester, non comptabilisée en 2014, obtient 4 maires en 2020. Finalement, c'est sans doute du côté du Rassemblement national que le déficit d'implantation territoriale apparaît comme le plus net, aux municipales puisque, nous l'avons constaté, la situation est différente après les législatives de 2022. En 2020, le RN ne compte que 14 mairies parmi les 922 ; il n'en avait qu'une dizaine six ans plus tôt, et seule la victoire de Louis Alliot à Perpignan, seule ville de plus 100 000 habitants gagnée par le RN en 2020, peut lui donner une forme de satisfaction.

De la difficulté de l'analyse politique à travers l'exemple du cas de Bordeaux

Parmi les surprises du 28 juin 2020 figurent bien sûr la victoire de Pierre Hurmic à Bordeaux produisant ce que deux journalistes du journal *Sud Ouest*, Jefferson Desport et Xavier Sota, ont appelé « La Chute de la maison Juppé[70] ». L'un des plus étonnés d'ailleurs du succès de sa propre liste fut sans doute celui qui allait être élu maire de Bordeaux une semaine plus tard, après avoir siégé vingt-cinq ans sur les bancs de l'opposition municipales, Pierre Hurmic. Cette victoire de Pierre Hurmic, donné largement battu une semaine avant le second tour, dans un sondage d'opinion, terminant devant la liste LR-MODEM-LREM issue de la fusion entre les équipes Florian et Cazenave, est certainement la consécration d'une volonté intacte et tenace d'un jeune avocat élu en 1995 à la mairie de Bordeaux après avoir débuté dans les rangs de Génération Écologie, trois années auparavant, en 1992, en entrant au conseil régional d'Aquitaine, benjamin de la liste de Noël Mamère.

En premier lieu, il convient de rappeler que, comme dans 5 des 7 villes de plus de 100 000 habitants qui ont vu un maire EELV être élu en juin 2020, Bordeaux a été le théâtre de l'élection d'une liste d'union de la gauche où les écologistes étaient en coalition avec d'autres composantes : le PS, le PCF, les radicaux de gauche, et d'autres alliés moins connus, telle une représentante du Mouvement des progressistes, le parti créé en 1989 par Robert Hue, lequel, pour sa part, a soutenu Emmanuel Macron après 2017. S'ajoutent aux élus « encartés » de nombreuses personnes issues de la « société civile », militants associatifs pour une partie. Dans la plupart des cas, LFI a fait cavalier seul et refusé l'alliance, ce qui ne permet pas de comparer avec la coalition NUPES formée en mai 2022 après la présidentielle, dans la perspective des législatives.

La performance électorale des écologistes se doit d'être envisagée dans la globalité du paysage municipal français. Comme l'écrivent fort à propos Émeric Bréhier et Sébastien Roy sur les résultats d'EELV, en dehors des grandes villes : « Cette percée bien réelle ne saurait toutefois faire oublier le fait que ce réseau territorial est encore sans commune mesure avec celui des « vieux » partis que sont le Parti socialiste et LR. Ainsi, si EELV va diriger sept villes de plus de 100 000 habitants, elle n'en dirigera que deux

70. Jefferson Desport, Xavier Sota, *Bordeaux : La Chute de la maison Juppé*, Lormont, Le Bord de l'Eau, 2020.

de 50 000 à 100 000 habitants avec les conquêtes de Poitiers sur le Parti socialiste et de Colombes sur LR, une de 30 000 à 50 000, et six de 10 000 à 30 000, dont deux conquêtes, Cugnaux (31) et Carrières-sous-Poissy (71)[71]. L'abstention, quasiment « pandémique » comme nous l'avons dit, rend encore plus compliquée une analyse fine. Pour Bordeaux, le 28 juin, elle s'est élevée à 61,67 % par rapport aux inscrits, en baisse de 1,4 points par rapport au premier tour. En termes de votants, on en compte 2 184 de plus au second tour en comparaison du premier. L'examen des bureaux de vote montre que la participation a été plus élevée dans les quartiers où, traditionnellement, les partis de gauche font leur meilleur score. Si abstention différentielle il y a eu, elle a joué nettement en faveur de la liste Hurmic.

Une comparaison riche d'enseignement peut être effectuée entre l'élection partielle du 8 octobre 2006 consécutivement à la démission de la majorité du conseil municipal de Bordeaux afin de permettre le retour au fauteuil de maire d'Alain Juppé sortant de sa période d'inéligibilité en application du jugement qui le condamna, en appel, à la fin de l'année 2004. La participation enregistrée en 2006 et en 2020 est comparable : 44 % des inscrits en 2006 ; 38,33 % au second tour de 2020. Ce qui, au passage, donne une idée de l'ampleur de la désaffection des électeurs aux municipales de 2020 puisque, pour les deux tours, l'abstention a été supérieure à celle enregistrée pour une « partielle », sans enjeu autre que le niveau du score d'Alain Juppé, de retour de son exil québécois. En voix, 53 174 suffrages exprimés ont été décomptés au seul tour d'octobre 2006 contre 54 951 au premier tour de 2020. En 2006, la gauche est partie désunie au combat face à la liste unie de la droite et du centre conduite par Alain Juppé. Jacques Respaud (PS) était à la tête d'une liste associant PS, PCF et PRG alors que Pierre Hurmic est resté dans son couloir écologiste, seul. Le résultat en suffrages a été : 29 907 voix pour la liste Juppé (56,2 % des exprimés) ; 13 402 voix pour la liste Respaud (25,8 % des SE) et 5 479 pour la liste Hurmic (10,3 %). Le « bloc de gauche » (comparable cette fois à la liste dirigée par Pierre Hurmic en 2020) s'établit à 18 881 voix (35,5 %). Ce chiffre de 18 881 voix est à rapprocher de celui obtenu par la liste d'union de la gauche au soir du premier tour, le 14 mars 2020 : 18 894 voix… La similarité est étonnante : 13 bulletins de différence sur près de 19 000 suffrages. En 14 ans, le score de la gauche est resté identique. En face, on mesure clairement la dépréciation qu'a connu la liste fusionnée Florian-Cazenave. L'addition de leur score respectif au premier tour de

71. Émeric Bréhier et Sébastien Roy, art.cit.

2020 donne 25 966 voix. Alain Juppé, au premier tour de la partielle de 2006 se fait réélire à Bordeaux, avec 29 907 voix. Certes, la participation a été plus élevée de 8 points en 2006 par rapport à 2020, mais les 4 000 voix de différence entre la liste Juppé et le potentiel électoral d'une union Florian-Cazenave souligne la dépression survenue dans l'électorat de la droite et du centre à Bordeaux en 2020,d'autant plus qu'au second tour, le résultat de la liste fusionnée LR-MODEM-LREM est inférieur de 803 voix à l'addition des scores au premier tour de Florian et Cazenave… En guise de dynamique générée par une union, ce fut plutôt une alliance à rendement régressif. Comme la différence de voix entre les listes Hurmic et du nouveau tandem Florian-Cazenave, au second tour de juin 2020, a été de 1 346 bulletins, on mesure combien a été importante la démobilisation de l'électorat du maire sortant.

Ainsi doit-on considérer qu'une élection, même avec un résultat éloquent et remarquable comme celui qui a valu à Pierre Hurmic de mettre fin à soixante-treize années de règne ininterrompu et sans partage de la droite et du centre à Bordeaux, ne saurait s'expliquer uniquement par la puissance et la force de la liste gagnante dont la performance serait la traduction en voix d'une profonde évolution sociologique du corps électoral. Si celui-ci a changé, avec, entre autres, l'arrivée de nouveaux habitants au niveau de vie permettant de résider dans une métropole dont le prix de l'immobilier a littéralement explosé[72], s'il est plus favorable à un vote écologiste, il ne faut jamais perdre de vue que celui-ci n'est jamais aussi fort que lorsque toute la gauche est unie derrière une seule et unique banderole rose, rouge ou verte[73].

Finalement, dans le cas bordelais, la victoire de Pierre Hurmic et de ses colistiers se trouve à la confluence d'une pluralité de ruisseaux ou de torrents, au titre desquels on citera l'incapacité chronique d'Alain Juppé à gérer sa succession, jusque dans son départ soudain et précipité annoncé le 14 février 2019 ; un contexte électoral hors-norme du fait de la pandémie

72. Voir à ce sujet Jérôme Fourquet et Jean-Laurent Cassely, *La France sous nos yeux. Économie, paysages, nouveaux modes de vie*, Paris, Seuil, 2021. Les pages consacrées à la situation girondine et bordelaise, en relation avec le phénomène « Gilets jaunes » sont absolument passionnantes.

73. Dernier exemple en date, l'élection de Nicolas Thierry, candidat NUPES-EELV sur la 2e circonscription de la Gironde, celle qui recouvre une partie de la ville de Bordeaux, le 19 juin 2022, au second tour des législatives, face à la députée sortante Catherine Fabre, LREM.

de Covid-19 ; l'improbabilité d'un accord passé entre les deux tours entre la liste du maire sortant, Nicolas Florian et celle d'un de ses concurrents du premier tour, Thomas Cazenave, dans une configuration unique, celle d'un délai de 14 semaines entre les deux tours et de 26 jours entre le dépôt de la liste fusionnée et le dimanche du second tour, laissant le temps à tous les « cocus de l'union » et autres « sacrifiés sur l'autel de la fusion » de rendre public, « en ville » comme on dit, leur désillusion et déception, alors qu'en « temps ordinaire », quatre jours, une telle situation se gère déjà difficilement… On ajoutera à tous ces « facteurs locaux », l'environnement politique national et le statut d'une « élection intermédiaire » peu propice à la majorité macroniste en place depuis le printemps 2017.

Le mandat de maire de Pierre Hurmic sera-t-il le premier et le dernier, s'il se représente en 2026 ? Nombre de cas, et nous en avons évoqués plus d'un, plaident autant pour une réponse positive que négative. Des maires, élus par surprise ou de justesse, ont parfaitement su gérer leur victoire et, capitalisant pendant leur premier mandat, ont connu une réélection confortable. Grenoble, de ce point de vue est un exemple qui peut intéresser l'actuel maire de Bordeaux. À l'inverse, d'autres n'ont pas fidélisé un électorat qui les avait installés dans le fauteuil de maire et leur ville a ainsi connu un mouvement de balancier, élisant parfois le maire battu six ans plus tôt pour peu qu'il retentait sa chance. Le cas du Toulousain Jean-Luc Moudenc, maire de 2004 à 2008, battu en 2008 et de nouveau élu en 2014 pour être réélu en 2020 est un exemple à méditer pour Bordeaux, la métropole voisine et parfois concurrente.

* * *

Il faut avoir la modestie de dire, dans l'analyse localisée de la vie politique, qu'une partie de l'objet se dérobe au regard de l'observateur. De trop fortes certitudes, une propension à prendre ses désirs pour la réalité, quand ce n'est pas une tendance à forcer le destin des choses, en entrant dans la mêlée, sous couvert d'engagement militant : tout cela, et d'autres manques et défauts, fait le lit des malentendus et des contresens. D'autant que notre « anatomie » des 13 élections municipales organisées depuis 1945 augmentées de la quatorzième et dernière édition exceptionnelle de mars et juin 2020, nous montre la diversité foisonnante des situations locales. C'est ce qui rend sa compréhension d'autant plus passionnante et discutable.

SÉANCE DU 11 MARS 2021

LES COLLOQUES DE BERGONIÉ : QUARANTE ANS DE CONFÉRENCES AU CENTRE CONTRE LE CANCER DE BORDEAUX

par M. Bernard Hœrni

Membre honoraire

La Ligue contre le cancer a été fondée le 14 mars 1918, avant même la fin de la Grande Guerre. Elle témoigne que la société est alors sensibilisée aux cancers, dont la fréquence s'accroît, principalement avec l'allongement de la vie ; ils deviennent un « fléau ». Cependant, à la faculté de Médecine l'enseignement de la cancérologie reste longtemps absent ou au mieux facultatif : chaque spécialiste d'organe souhaite garder pour lui les cancers correspondants et ne pas être concurrencé sur ces maladies. C'est seulement un demi-siècle plus tard, en 1970, que cette matière devient obligatoire, d'abord associée à l'hématologie et à l'immunologie, sous l'influence du professeur Georges Mathé à Villejuif qui réunit ces trois disciplines, puis autonome. L'enseignement ne fait pas explicitement partie des missions attribuées aux centres de lutte contre le cancer par l'ordonnance n° 45-2221 du 1er octobre 1945 relative à l'Organisation des centres de lutte contre le cancer, contrairement aux soins, à la recherche et à la surveillance prolongée des malades traités. Cependant, les responsables de ces centres s'en saisissent très tôt, qu'ils aient ou non une fonction universitaire. Ils l'officialisent bientôt, pour eux comme pour certains de leurs collaborateurs non médecins. En témoigne l'expérience du centre régional « de Bordeaux et du Sud-Ouest » dont l'appellation officielle – la Fondation Bergonié – est devenue Institut Bergonié en 1995. C'est actuellement le seul centre de ce type en Nouvelle-Aquitaine. Les colloques qui se sont tenus chaque semaine en ont été un des fleurons. Pour en avoir assuré la coordination pendant quarante ans, j'en présente ici le bilan. Celui-ci est précis grâce aux rapports d'activité annuels du centre qui sont réglementaires ; ils ont été régulièrement enregistrés et sont archivés.

Historique

Les centres régionaux de lutte contre le cancer furent créés à la suite du rapport dont avait été chargé le professeur Jean Bergonié. Le premier d'entre eux fut inauguré à Bordeaux le 12 février 1923. Alors constitué par un service de l'hôpital Saint-André, il prit son nom quand il s'installa sur un terrain offert par un généreux donateur rue de Saint-Genès. Puis, son principal élève, Clément Sigalas, à la fois doyen de la faculté de médecine et membre du conseil d'administration du centre, décida qu'un stage de cancérologie de trois mois dans ce service serait obligatoire pour tous les étudiants en médecine dès les années 1920.

Dans les années 1950, le professeur Albert-Pierre Lachapèle, qui donna un essor décisif à la modernisation du centre dont il venait de prendre la direction[1], organisa sur place des conférences hebdomadaires, déjà intitulées « Colloques du mercredi ». Après son accession au titre de professeur titulaire de la chaire de « carcinologie », créée à son intention en 1955, il y ajouta à la faculté un enseignement facultatif, à vrai dire peu fréquenté. Ces enseignements cessèrent à sa retraite en 1966.

En mai 1969, un premier nouveau colloque mérite bien son appellation puisqu'il se tient avec plusieurs intervenants, des médecins de la Fondation Bergonié et de l'hôpital des Enfants alors voisin : le chef de service du laboratoire de cet hôpital, le professeur Jacques Bentégeat – père d'Henri Bentégeat futur chef d'État-major des Armées (2002-2006) – et ses assistants, les docteurs Michel Boisseau et Chantal de Joigny. Il permet de faire publiquement le point sur leur collaboration pour étudier l'infection par le toxoplasme[2] de malades atteints de cancer, en particulier de la maladie de Hodgkin, caractérisée par une insuffisance immunitaire qui sensibilise à ce parasite. Ce colloque fait l'objet d'une version écrite adressée au *Bordeaux médical* où son directeur, le professeur Émile Aubertin, l'apprécie beaucoup ; c'est l'amorce d'une importante et longue collaboration entre cette revue et Bergonié[3]. C'est à la suite de cette initiative que commencent à se tenir, à partir de la rentrée universitaire suivante et pour quarante ans, les « Colloques du mercredi de Bergonié ».

---

1. Bernard Hoerni et Jean-Paul Duval, « Les débuts du centre anticancéreux de Bordeaux », *Revue de la Société française d'histoire des hôpitaux*, n° 127-128, 2007, p. 4-10.
2. Le toxoplasme est un sporozoaire qui vit en parasite dans les cellules du système lymphatique et de divers organes ; il peut entraîner des toxoplasmoses qui peuvent être dangereuses pour des personnes dont le système immunitaire est affaibli.
3. Bernard Hoerni et Jean Aubertin, « Du *Journal de médecine de Bordeaux* au *Praticien du Sud-Ouest* », *Revue du praticien*, t. 58, 2008, p. 1851-1854.

Organisation

Le mercredi avait été choisi en l'absence de consultation ce jour-là et il le resta lorsqu'un peu plus tard des consultations furent organisées le mercredi comme les autres jours. Le colloque commence à 11 heures pour une présentation initiale d'environ une heure, le plus souvent par un seul orateur, malgré l'appellation qui persistera ; elle est suivie d'une discussion, en général animée par le médecin du centre le plus concerné par le sujet, ou, à défaut, par le directeur du centre ou le coordinateur des colloques. La séance est suivie d'un déjeuner sur place quand le conférencier est extérieur au centre, entouré de quelques membres de l'équipe médicale locale. À la demande de quelques participants qui souhaitaient y assister, les séances furent déplacées à 8 h 30 le matin, mais l'assistance n'augmenta pas pour autant, au contraire, et l'horaire initial fut rétabli.

Ces colloques se sont tenus dans une salle de conférences assez vaste et bien équipée, témoignant du souci ancien des responsables du centre d'avoir les moyens d'assurer un enseignement de qualité. Presque tous les colloques furent accompagnés de projections, assurées par un photographe à temps plein ; il photographiait surtout des tumeurs in vivo ou des pièces opératoires, et préparait l'iconographie des publications. Il préparait aussi de belles diapositives avec lettres blanches sur fond bleu, alors que nos collègues du CHU furent longtemps obligés de recourir pour cela à un laboratoire de photographie privé.

Installée au rez-de-chaussée, cette salle est d'accès facile et libre, pour les conférenciers comme pour l'assistance. Celle-ci est composée des étudiants en stage au centre, dont l'enseignement est ainsi complété (selon les années et leur participation demandée, ils font ou non l'objet d'un appel), de médecins du centre, pour lesquels c'est un enseignement postuniversitaire (EPU devenu « formation médicale continue »), d'autres personnels selon les sujets, des assistants venant de l'extérieur, attirés par des programmes régulièrement diffusés. Il y a en tout au moins une cinquantaine de personnes. Un peu avant le colloque, comme à sa suite, c'est l'occasion de rencontres et d'échanges de toutes sortes.

Cet enseignement est organisé en tenant compte des vacances universitaires. Le programme en est établi avant chaque trimestre à partir des propositions locales et d'invitations adressées à des conférenciers extérieurs. Il est arrêté après accord du directeur du centre, un médecin, qui en laisse la responsabilité au coordinateur mais peut émettre des réserves. Cette participation est jugée valorisante par les médecins et les autres personnes du centre

sans titre ni fonction universitaire (professeur titulaire, agrégé, chef de clinique). La plupart des interventions locales se manifestent spontanément, de même que les médecins du centre suggèrent des intervenants extérieurs.

Ces derniers sont invités en temps utile, au nom du directeur et de toute l'équipe médicale, en leur proposant, par courrier plutôt que par contact téléphonique, un thème et quelques dates pour leur permettre de les choisir à leur convenance ; très rares ont été les refus. Quand ils viennent de loin, ils sont accueillis à la gare ou à l'aéroport pour être conduits au centre, presque toujours par le médecin correspondant. Ils sont retenus à déjeuner après la conférence et, pour ceux venant de loin, invités à un dîner privé la veille, avant d'être hébergés dans un hôtel convenable. Tous leurs frais de déplacement sont pris en charge ou remboursés lors de leur passage, sur un budget dédié à l'enseignement. Quelques jours après leur est adressé un message d'appréciation et de remerciement pour leur intervention.

Sur le bon millier de colloques de ces quarante années, rares ont été les difficultés. Un seul fut annulé in extremis, et deux ou trois retardés d'un quart d'heure. Un conférencier du CHU, qui avait oublié sa participation, fut rappelé à temps, et se précipita pour arriver. Venant de Londres en avion, le docteur Thérèse Vanier, du *Saint-Christopher's Hospice* consacré aux soins palliatifs, eut son vol détourné par le mauvais temps sur Biarritz, mais put rejoindre Bordeaux à temps. Le sénateur Claude Huriet, responsable de la *Loi relative à la protection des personnes dans la recherche biomédicale* du 20 décembre 1988, qui venait en parler, fut un peu retardé par une panne de train, avant d'être accueilli par une salle pleine à craquer. De rares conférenciers se firent remplacer au dernier moment par un collaborateur. Onze colloques furent prononcés en anglais.

À Bergonié, ces colloques hebdomadaires étaient complétés par un enseignement pratique d'une demi-heure, le lundi à 8 h 30, et un autre thématique le samedi matin, du moins jusqu'en 1968. Il fut centré une année sur le *Ganglion lymphatique* et fit l'objet d'un ouvrage collectif[4]. Par ailleurs l'enseignement obligatoire de cancérologie fut assuré à l'université Victor-Segalen-Bordeaux II par les professeurs titulaires du centre. À partir de 1980, il s'y ajouta un enseignement de Cancérologie pratique, facultatif mais très fréquenté, car répondant à l'attente d'étudiants plus sensibles aux aspects psychosociaux de la pratique médicale que les programmes officiels d'alors.

4. Bernard Hoerni et Dominique Marée (dir.), *Le Ganglion normal et pathologique*, Paris, Maloine, 1973.

Programmes

Sur quarante ans, 1 192 colloques se sont tenus le mercredi, soit en moyenne 30 par année. Leurs sujets sont évidemment dominés par la cancérologie, mais non limités à celle-ci. Ils sont indépendants les uns des autres ou regroupés par thème sur plusieurs semaines. Ainsi, des séries, d'une dizaine sur un trimestre chaque fois, sont consacrées aux cancers digestifs, aux métastases, aux traitements médicaux des cancers, à la prévention, à la biologie moléculaire, aux infections, aux sujets âgés, à la qualité de vie ou aux structures médicales. La mémoire de Bergonié fut marquée à la fin de l'année 2007, cent-cinquantième anniversaire de sa naissance, par une série de colloques, de même que par d'autres manifestations[5], telle une lecture devant l'Académie nationale de Bordeaux[6].

Les sujets sont centrés sur les diverses tumeurs, leurs caractères biologiques, leur diagnostic, leur traitement, leur évolution et la réadaptation des patients. Mais d'autres thèmes sont également traités : l'organisation des soins, l'enseignement, les relations des malades avec les soignants, l'éthique et le droit, l'histoire. En quarante ans, ils sont équilibrés entre des questions classiques, qui dominent les deux premières décennies, et des sujets d'actualité – répondant aux évolutions touchant les traitements, la biologie, l'information, l'organisation – qui dominent les deux suivantes.

Les différents types de cancers sont le sujet d'une majorité de colloques. Le plus souvent un de leurs aspects est traité, mais une soixantaine de présentations anatomo-cliniques, de trois ou quatre observations instructives[7] respectant le secret médical, s'inspirent modestement de celles du Massachusetts General Hospital, publiées dans le *New England Journal of Medicine*, en mettant à contribution les internes. Les cancers du sein, auxquels les gynécologues s'intéressent peu et qui sont de ce fait traités en majorité dans les centres contre les cancers, sont considérés dans 114 colloques, centrés principalement sur leur dépistage, leur diagnostic (41) et leurs traitements (62) ; dans ce dernier cas, il s'agit surtout des traitements médicaux (chimiothérapie et hormonothérapie) qui ont évolué plus que d'autres pendant la période considérée. Les cancers des ganglions (lymphomes) et du sang (leucémies, myélomes) sont traités 87 fois, les cancers

5. Bernard Hoerni, *Jean Bergonié (1857-1925). Un grand médecin en son temps*, Paris, Glyphe, 2e éd., 2017.

6. *Id.*, « Jean Bergonié cent après », *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 5e série, t. 32, 2008, p. 95-107.

7. Elles apportent des informations supplémentaires.

digestifs, en particulier du rectum, les plus fréquents dans les deux sexes, 80 fois, les cancers urologiques – notamment de la prostate, également fréquents – 63 fois, ceux de la tête et du cou 42 fois, en particulier ceux de la thyroïde, les cancers respiratoires 31 fois, ceux de la peau 15 fois, de l'enfant 12 fois, les sarcomes des os et des parties molles 16 fois ; pour ces derniers, cette relative fréquence, compte tenu de leur rareté, s'explique par des études particulières qui ont fait de Bergonié un centre de référence international pour leur étude.

Les aspects biologiques des cancers, expérimentaux[8] autant qu'humains, avec ou sans application clinique immédiate, sont traités dans 142 colloques, soit trois à quatre par an, en grande partie par des conférenciers extérieurs pour des sujets très spécialisés.

Épidémiologie, prévention et éducation pour la santé, dépistage sont envisagés dans 57 colloques, notamment la lutte contre le tabagisme, le diagnostic dans 99.

Les cancers font l'objet d'une approche pluridisciplinaire, désormais formalisée par les « réunions de concertation multidisciplinaire » (RCP). Elle est à la base de l'organisation des centres de lutte contre les cancers, depuis leur origine, pour leur diagnostic et le bilan précédant la décision thérapeutique et pour leur traitement, tout cela guidé par des références nationales ou internationales faisant l'objet de consensus : 78 colloques traduisent ces associations thérapeutiques, tandis qu'on enregistre indépendamment les traitements médicaux dans 88 colloques – tels qu'appliqués ou correspondant à de nouveaux médicaments élaborés et mis au point –, la radiothérapie dans 68, la chirurgie dans 56.

D'autres traitements, dits non spécifiques parce que non dirigés contre la tumeur maligne, mais fréquemment indiqués chez de tels malades, sont abordés : anti-infectieux (25), antalgiques (23), transfusions (9), soins palliatifs (8), ces derniers développés à la fin de la période considérée, ou encore des traitements inéprouvés dits aussi « parallèles » (2).

55 colloques sont consacrés aux complications observées chez les cancéreux : les principales sont les métastases, qui caractérisent l'évolution et la généralisation des cancers, et à peu près à parts égales les infections. La fréquence de ces dernières justifie une collaboration régulière avec le service des maladies infectieuses du CHU et des colloques en conséquence, jusqu'à faire l'objet d'un livre traduit en anglais[9].

---

8. Ce sont les cancers provoqués chez un animal.
9. Jean Aubertin et al., *Opportunistic Infections in Cancer Patients*, New York, Masson, 1978.

90 – soit près d'un sur dix – sont centrés sur les aspects psychologiques et sociaux, l'information des personnes malades, leur consentement ou leur refus de soins, leur qualité de vie, leur réadaptation. On y trouve la relation des soignants avec les personnes soignées et leur famille, l'éthique et la déontologie, le secret médical, les dispositions légales. L'époque est marquée par le nouveau *Code de déontologie médicale* publié en 1995 (pour lequel j'ai eu quelque responsabilité au Conseil national de l'Ordre des médecins et qui est toujours en vigueur alors que les précédents étaient repris à peu près tous les dix ans) et la loi du 4 mars 2002 relative aux *Droits des malades et à la qualité du système de santé*, qui ont un écho à Bergonié comme ailleurs.

Pour une vingtaine de colloques, des sujets ayant a priori peu de rapports avec les cancers sont traités comme des modèles intéressant l'ensemble de la médecine, telles les transplantations ou l'infection par le VIH.

L'organisation des soins concerne 164 colloques consacrés aux relations entre différents médecins et structures de soins (spécialités, structures hospitalières ou ambulatoires, tarifications, projet d'établissement, réseau de soins aquitain), au retour à domicile, à l'enregistrement des données (codage, numérisation, archivage, registres), à la recherche (essais randomisés, loi Huriet, déclaration d'Helsinki sur les *Principes éthiques applicables à la recherche médicale impliquant des êtres humains*), à l'évaluation de la qualité, des risques et de la sécurité des soins, à l'enseignement théorique et pratique – initial et continu – et à son évaluation, en France ou dans d'autres pays européens.

La distribution de ces sujets a évolué avec le temps, avec les progrès des connaissances et des techniques, mais aussi avec les médecins : certains plus motivés par l'enseignement ou par la curiosité en dehors de leur propre activité principale, ont pris leur retraite, tandis que d'autres entraient en fonction, les uns et les autres ayant des pôles d'intérêt préférentiels.

Conférenciers

Ce bon millier de colloques a été animé par un plus grand nombre de conférenciers, certains l'étant, conformément à leur intitulé, par plusieurs orateurs. Leur recensement peut être détaillé grâce aux rapports d'activité annuels qui précisent, en regard du sujet traité, son ou ses responsables et leur origine, du centre ou d'ailleurs.

Une petite majorité correspond à des médecins cancérologues à plein temps du centre de Bordeaux. Nombre d'entre eux ont animé plusieurs colloques et ils sont comptabilisés pour chaque mercredi. C'est ainsi que des oncologues médicaux sont intervenus pour 404 colloques, des radiologues[10] pour 158, des chirurgiens pour 114, des biologistes (anatomopathologistes, biochimistes, généticiens, chercheurs de l'unité d'Inserm associée au centre) pour 87.

On trouve aussi une cinquantaine d'autres personnes de ce centre, allant, par exemple, de médecins non-cancérologues, en charge de la qualité ou des archives, au secrétaire général et à l'aumônier en passant par des pharmaciens, des internes, des infirmières, des assistantes sociales, des psychologues, un kinésithérapeute, le photographe.

151 conférenciers d'une autre institution de Bordeaux, du CHU principalement mais pas seulement, ont apporté des éclairages sur quelques questions de cancérologie minoritaires au centre, ou sur une autre spécialité, comme une gérontologue sur les cancers des personnes âgées, ou encore sur des activités en marge de la médecine : médecins généralistes chargés d'enseignement ou d'œuvres sociales, juristes, historiens, anciens malades…

D'autres sont venus d'ailleurs en France : 174 d'Île-de-France, surtout de Paris ou de Villejuif (Institut Gustave-Roussy), 172 d'une autre région de France, en particulier de Lyon. Il s'agit de médecins, mais aussi de biologistes, de juristes, de philosophes, de représentants de malades, d'éditeurs. Parmi eux, 141, soit moins de la moitié, sont venus d'un des dix-neuf autres centres de lutte contre le cancer, dont cinq directeurs, parmi lesquels deux présidents de la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer, devenue depuis Unicancer.

Plusieurs intervenants étaient très connus ou se sont distingués par la suite, en devenant doyens, présidents d'université ou directeurs de centre. L'un était membre de notre Académie, deux autres le sont devenus.

Enfin, 95 intervenants sont venus d'un autre pays, d'Europe, du Benelux principalement, de Suisse, d'Angleterre, de Suède ou d'Italie, du Canada, des États-Unis ou encore de Tunisie. Les intervenants les plus éloignés ont été invités à l'occasion de leur séjour ou de leur venue en France pour une autre raison.

---

10. Les radiologues d'antan se divisent aujourd'hui entre les spécialistes de radiodiagnostic maintenant appelés imagiers, les radiothérapeutes et les spécialistes de médecine nucléaire.

Conclusion

En quarante ans, ces colloques ont beaucoup apporté aux médecins, comme à plusieurs de leurs collaborateurs et aux étudiants en stage au centre.

Comme pour des articles à publier, leur préparation oblige à mettre en ordre et au clair des données qui risquent autrement de rester incertaines ou imprécises. Plusieurs colloques ont d'ailleurs été l'amorce de publications, articles ou même ouvrages.

Les auditeurs, quant à eux, voient leurs connaissances confirmées, apprennent des notions nouvelles ou bien encore sont ouverts à des questions, voire à des domaines jusque-là insoupçonnés. Beaucoup d'étudiants y entendent parler de questions guère traitées dans les programmes officiels, pourtant tout à fait pertinentes pour leur future pratique. Beaucoup ont l'occasion de témoigner, lors de l'évaluation de leur stage ou plus tard, de la valeur de ce qu'ils y ont entendu et qui les a marqués.

Outre l'enseignement proprement dit, ces colloques sont l'objet de nombreux échanges : le contact avec des collègues extérieurs au centre suit ou précède des invitations de médecins de Bordeaux pour aller parler ailleurs. Comme le dit Molière dans *Le Médecin malgré lui*, « Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné ». Ces nombreuses interventions extérieures de conférenciers du centre de Bordeaux n'ont pas été enregistrées.

Le contact rapproché et en partie collectif avec certains conférenciers invités a conduit à recruter certains d'entre eux pour participer au Conseil scientifique du centre quand il s'est constitué à la fin des années 1980. Quelques-uns ont ainsi franchi une première étape avant de devenir médecins du centre de Bordeaux. Celui-ci se distingue en effet par une bonne proportion de praticiens venant d'en dehors de l'Aquitaine.

Les colloques du mercredi de Bergonié ont ainsi constitué une étape dans un enseignement qui s'était amorcé avant leur institution et qui a continué à évoluer au Centre Bergonié, de même qu'il évoluait à l'université et ailleurs.

SÉANCE DU 25 MARS 2021

COMMENT UN PEUPLE CHANGE-T-IL DE LANGUE ? DEUX EXEMPLES ANTIQUES

par M. Jacques des Courtils

Membre résidant

Parmi les différents éléments qui entrent dans la formation de la culture d'un groupe humain, la langue est évidemment l'un des plus importants car elle est intrinsèquement liée à toute expression de l'identité collective aussi bien qu'individuelle, ce qu'exprime parfaitement la désignation de « langue maternelle ». Cette stabilité essentielle à la langue est un phénomène de nature culturelle et l'un des objets privilégiés des études anthropologiques. N'étant moi-même ni linguiste, ni anthropologue, je m'aventure sur ce terrain avec pour seul but de décrire d'un point de vue historique deux exemples de mutations linguistiques qui me semblent intéressants à étudier, à décrire, voire à décortiquer, pour essayer d'en comprendre les ressorts profonds. Il s'agit de deux cas où des peuples entiers ont changé de langue dans un laps de temps relativement bref à l'échelle de l'histoire, soit quelques générations humaines, sans que ces peuples eux-mêmes aient disparu en se fondant dans un plus grand ensemble, un peu comme si, à l'échelle individuelle, une personne adulte changeait en quelques mois ou en peu d'années de langue maternelle. Je vous propose d'examiner dans un premier temps et très brièvement – parce qu'il est connu de tous – le cas de la disparition du gaulois, puis je m'attarderai sur un exemple beaucoup moins connu mais non moins intéressant, celui de la langue lycienne.

Nous appelons Gaulois les populations celtes installées sur une grande partie du territoire de la France actuelle mais aussi en Italie du Nord – grosso modo la plaine du Pô – où ils se fixèrent après avoir échoué à

s'emparer de Rome en 387 av. J.-C. C'est alors qu'eut lieu le fameux épisode des oies du Capitole et l'humiliante menace proférée par le chef celte Brennus : « *vae victis* » (« malheur aux vaincus »). Les Celtes s'étant établis alors le long d'une ligne qui va d'Aoste à Rimini en passant par Milan et Plaisance, il fallut deux siècles aux Romains pour conquérir tous ces territoires situés au sud de l'arc alpin, que César appelle dans son livre la Gaule citérieure (on dira aussi cisalpine). Ce n'est qu'une petite partie du monde celte qui s'étendait du Danube à l'Angleterre et de l'embouchure du Rhin à une partie de l'Espagne et même au centre de la Turquie actuelle, et était divisé en une quantité de tribus. Les Celtes avaient une langue commune, le celte, qui, comme on peut l'imaginer en raison de l'étendue de l'aire celtique, s'est subdivisé en plusieurs groupes dont les plus importants sont le gaélique (parlé dans les îles Britanniques et encore en usage en Écosse et en Irlande), le briton (qui a donné le gallois et le breton), le gaulois et le celtibère (parlé sur un territoire qui correspond approximativement à l'Aragon actuel). Pour preuve du fait que l'extension géographique de la langue celtique a maintenu dans celle-ci une certaine homogénéité, on peut mentionner un fait historique remarquable. Au IIIe siècle av. J.-C., des tribus gauloises descendues à travers les Balkans pour tenter d'envahir la Grèce continentale arrivèrent jusqu'à Delphes. Arrêtés par le roi de Macédoine, Antigone Gonatas, les Gaulois refluèrent vers l'est et vinrent s'installer dans le centre du plateau anatolien, dans la région où se trouve aujourd'hui la capitale de la Turquie, Ankara. Ils se fixèrent là et mirent le pays à feu et à sang. Ils se battirent contre les cités et rois grecs, qui les appelaient en grec les « Galates ». L'un des rois grecs, Attale II de Pergame, finit par les mater définitivement et c'est peut-être pour commémorer cette victoire inespérée qu'il fit construire le fameux « grand autel de Pergame », qui est aujourd'hui la gloire du musée de Berlin. Des statues, aujourd'hui dispersées dans différents musées, commémoraient la défaite des farouches guerriers gaulois aux colliers d'or massif, les torques. Au Ier siècle, saint Paul passa chez eux lors d'un de ses voyages et leur écrivit ensuite l'*Épître aux Galates*, traditionnellement datée de l'an 49. Trois siècles plus tard, vers 380, Saint Jérôme, évêque de Milan, écrit un commentaire de cette épître de Paul. Ses ouailles milanaises étant sans doute peu au fait de l'histoire de l'Anatolie, Jérôme doit leur expliquer qui sont les Galates, ce qu'il fait en leur disant que ce sont des Gaulois installés en Asie Mineure et parlant la même langue que… les Belges de la ville de Trèves. Nous sommes à la fin du IVe siècle et c'est là une ultime survivance car au siècle suivant le nom même des Galates disparaît des sources : ils se sont définitivement

fondus dans les populations hellénophones de l'Empire romain d'Orient qui va devenir l'Empire byzantin. Nous reviendrons tout à l'heure en Asie Mineure pour examiner le destin d'un autre peuple et d'une autre langue mais je voudrais auparavant m'arrêter quelques instants sur « nos » Gaulois d'Occident.

Lorsque César arrive en Gaule en 58, la partie sud-est de la France actuelle est déjà une province romaine depuis une soixantaine d'années : c'est la Narbonnaise. La conquête du reste de la Gaule par César fait donc rentrer la totalité du pays dans le giron de l'empire romain, avec pour effets les plus visibles l'imposition de l'administration romaine, la construction des grands itinéraires routiers (rayonnant à partir de Lyon) et l'apparition des villes, phénomène presque inconnu auparavant dans des populations vivant en mode rural et qui, à part quelques sites où commençait à se concentrer un noyau stable de population (Le Mans, Bourges), ne connaissaient comme grand lieu de rassemblement que des foires disséminées sur le territoire. Comme chacun sait, beaucoup de villes de France portent des noms qui tirent leur origine non pas du nom d'une agglomération gauloise mais d'une tribu, à commencer par Paris (qui aurait pu s'appeler Lutèce mais a pris le nom de la tribu des Parisii), et l'on pourrait ajouter Saintes (Santones), Soissons (Suessiones), Reims (Remi) et beaucoup d'autres, le cas de Bordeaux / Burdigala restant, quant à lui, problématique. Le « couvercle » de la civilisation romaine a eu un effet unificateur d'une efficacité exceptionnelle. Dans le domaine de la langue, il provoqua la disparition rapide de la langue celtique.

La disparition de la langue gauloise au profit du latin s'explique par deux facteurs principaux : d'une part le fait que les Gaulois avaient une civilisation orale, donc fragile, d'autre part l'efficacité remarquable de l'administration romaine. Pourtant, bien avant d'être conquis par les Romains, les Gaulois avaient très tôt compris les avantages de l'écriture au contact des Grecs, mais ils en firent un usage très limité, ce qui s'explique peut-être par le fait, évoqué par Jules César, que les druides se seraient réservé son usage et auraient interdit de l'apprendre aux non-druides. L'idée paraît absurde, elle est pourtant justifiable : plusieurs peuples de l'Antiquité, à commencer par les Égyptiens, réservaient la connaissance de l'écriture à une caste précise (les scribes en Égypte) au service exclusif des gouvernants, conscients du pouvoir que donne ce savoir pour organiser et gérer un pays.

De fait, il existe quelques vestiges d'écrits gaulois en alphabet grec, étrusque et surtout latin. On trouve d'abord, dans le Midi de la France,

des graffitis sur des poteries, où sont inscrits en alphabet grec ou étrusque des noms gaulois et parfois quelques mots, unités de mesures ou mots du vocabulaire commercial. Ceci est la conséquence de l'installation des Grecs à Marseille au VIe siècle av. J.-C. : les études récentes montrent en effet que, loin d'avoir eu pour but l'exploitation de l'arrière-pays, la fondation de Massalia / Marseille était conçue comme un relais maritime en direction de la région de Cadix, connue pour ses mines d'argent. C'est pourquoi les Massaliètes fondèrent aussi un comptoir à Sant Marti d'Empuries, sur la côte catalane. Le nom même d'Empuries est directement dérivé du grec *emporion* qui signifie comptoir commercial. À l'époque, dans le Midi de la France, les Étrusques sont plus présents que les Grecs car ils vendent aux Gaulois un produit très apprécié : le vin. Mais les Grecs de Marseille perdent progressivement le contact avec leur mère patrie, Phocée, située en Asie Mineure, tout autant qu'avec la région de Cadix, ce qui les amène à s'installer de plus en plus intensément dans le Midi de la France, Languedoc compris : Saint-Blaise, Martigues, Agde, Ensérune, mais aussi plus dans l'intérieur Nîmes et Carpentras. On a retrouvé à Lattes (près de Montpellier) et à Pech Maho (près de Sigean) des lettres écrites sur des feuilles de plomb, portant sur des questions commerciales, les unes en grec, les autres en étrusque. Mais, à partir du IVe siècle, des graffitis sur des poteries voient se multiplier les noms purement gaulois écrits en caractères grecs. Ce phénomène s'intensifie dans le triangle sud-rhodanien. On trouve des noms gaulois comme Riutmos, Orbôlios, Bitouclobios, fils d'Aisianos, mais aussi des preuves de bilinguisme grec-gaulois. À partir du Ier siècle av. J.-C., la conquête de la Narbonnaise, puis celle du reste des Gaules par César provoquent le même phénomène au profit du latin, mais avec une portée beaucoup plus vaste et profonde en raison des conditions nouvelles. On peut en donner deux exemples comme l'inscription d'une des tuiles de Châteaubleau : « Je célèbre une femme qui est fiancée avec dot de bétail ou qui est menée (au mariage) à Coro Bouido dont je ne connais pas les noms et une femme qui est en pubère ou qui est consentante, qu'elle dise son nom de famille, je demande qu'elle soit une épouse pour moi, je prie le fils de Kypris, qu'il [la] frappe pour moi je dis, par désir je me fiançais, nous te prions, ô Papissonos ; il la désirera bien, (elle) étant appelée par ses noms » (trad. P.-Y. Lambert) et le fameux calendrier de Coligny (calendrier des fêtes religieuses, des jours fastes et néfastes). Quant à l'administration romaine, elle sut rapidement construire des routes, développer des agglomérations urbaines, fournir au peuple un exutoire professionnel autant que prestigieux et lucratif par l'enrôlement

1 | Aperçu de la côte lycienne.

dans les légions, enfin capter les élites en les associant au culte impérial et en leur offrant la perspective de promotions dans le *cursus honorum* qui pouvait les mener jusqu'à la ville même de Rome. Un nouveau monde naquit soudainement avec sa langue, le latin. Si le gaulois ne disparut pas d'un seul coup, il se limita progressivement aux milieux ruraux, les *pagani*, et finit par disparaître, même dans les campagnes, vers le Ve siècle.

Le gaulois, ou si l'on préfère la langue celte, n'a pas survécu à la conquête romaine, pas plus qu'en Asie Mineure la langue celtique n'avait survécu à la victoire des Grecs sur les Galates.

C'est précisément sur le territoire de l'Asie Mineure que je voudrais vous amener à présent afin de vous présenter un cas radicalement différent de processus de remplacement d'une langue par une autre.

Située entre les villes modernes de Fethiye et d'Antalya, sur la côte sud de la Turquie, la Lycie est une région peu connue, bien qu'elle soit une des plus belles du pays. Elle fut peuplée dès le IIe millénaire avant J.-C. par une population de parler indo-européen dont nous connaissons l'existence uniquement par quelques textes de leurs voisins de l'époque, les Hittites, qui

2 | Grenier moderne en bois (région d'Elmalı).

conquirent la Lycie au XIIIe siècle. De ces temps reculés ne subsiste aucun vestige matériel, ce qui s'explique aisément par les conditions de vie. Les Lyciens s'étaient installés dans une région montagneuse mais proche de la mer |fig. **1**|[1] or, comme chacun sait, si les étés sur la côte méditerranéenne sont très chauds, les hivers en montagne peuvent être très rudes. Aussi les Lyciens adoptèrent-ils naturellement un mode de vie transhumant : descendant dans les plaines côtières à l'automne, ils remontaient dans les estives au printemps. Ce mode de vie ne poussait évidemment ni à la fondation de villes sédentaires ni à la construction de maisons ou à la fabrication d'objets encombrants pour la vie quotidienne. Leurs lointains successeurs turcs, qui s'installèrent dans la région au Moyen Âge, y retrouvèrent sans problème leur propre mode de vie nomade fondé sur l'utilisation de la laine pour les tentes ou les vêtements et des outres en peau de chèvre pour contenir les liquides et autres denrées.

Les montagnes lyciennes étant couvertes de forêts abondantes, les habitants recoururent largement à des constructions légères en bois. Jusqu'au XXe siècle, leurs successeurs ont maintenu cette tradition, comme le montrent ces exemples bien conservés et vieux d'environ un siècle |fig. **2**|. J'ai vu moi-même des villages modernes désertés en été par leurs habitants descendus au bord de la mer, et où restait seulement une famille qui gardait les biens des absents, biens qui étaient stockés dans des petits greniers en bois de construction traditionnelle, donnant à peu près l'aspect d'un village du Far West abandonné !

1. Les photographies sont de l'auteur.

Revenons à l'Antiquité. L'histoire des Lyciens est très fantomatique, puisque nous ne les connaissons que par des sources extérieures : les Hittites au IIe millénaire, et beaucoup plus tard (Ve siècle av. J.-C.) Hérodote qui, à l'époque où les Athéniens construisaient le Parthénon, décrit les habitants de la Lycie comme des barbares ayant des casques à plumes et des arcs en bois de cornouiller… L'historien grec mentionne tout de même une ville, Xanthos, qui avait été capturée non pas par les Grecs mais par les Perses un siècle plus tôt. Or, pour les archéologues, cette période, qui s'étend du VIe siècle, époque où les Perses font rentrer la Lycie dans leur empire, et le Ve siècle, époque où Hérodote les mentionne, est une période de profonde mutation matérielle et culturelle. En effet, les Lyciens fondent alors leurs premières villes, dont Xanthos. À vrai dire, ce sont plutôt des abris fortifiés dans lesquels pouvait se grouper la population campagnarde, sous la protection d'une classe dirigeante qui, elle, résidait à poste fixe dans l'enceinte fortifiée : nous avons là un cas qui présente évidemment de fortes analogies avec la féodalité médiévale. Cette mutation remarquable fut permise par l'introduction de la métallurgie qui à son tour permit l'utilisation de la pierre. De cette période, des témoignages matériels émouvants nous restent |fig. **3**| : il s'agit de tombes taillées dans

3 | Tombes rupestres (Xanthos).

la pierre, avec une perfection technique remarquable, et dont les formes étonnamment géométriques paraissent imiter très précisément la forme des constructions en bois de l'époque qui ont toutes disparu.

L'apparition des villes, ou du moins de sites fortifiés, est, comme nous l'avons évoqué, liée à l'installation d'un système politique dynastique. Ce système nous est connu essentiellement par des vestiges archéologiques de deux types : les remparts, dont la construction nécessite un pouvoir unitaire fort, et une catégorie particulière de tombeaux, les piliers funéraires, visiblement destinés aux membres d'une élite puissante et riche. Un premier exemple est le pilier des Harpyies, qui se trouve à Xanthos |fig. **4**|. Le corps du monument est un monolithe de 6 mètres de haut, posé sur un socle et couronné par une chambre funéraire dont les parois en marbre importé sont sculptées de scènes diverses, réalisées par un sculpteur grec. Ce monument abrita probablement les cendres d'un dynaste de Xanthos nommé Kybernis, fils de Kossikas, qui nous est connu par Hérodote pour avoir été un des amiraux de la flotte perse vaincue par les Grecs à la fameuse bataille de Salamine.

Un autre pilier de Xanthos, un peu plus récent, nous permet de reprendre le fil de notre sujet, la langue lycienne |fig. **5**|. En effet, ce pilier, logiquement appelé pilier inscrit par les modernes, et qui fut le tombeau d'un successeur de Kybernis nommé Gergis ou Kheriga, est, lui, entièrement couvert d'inscriptions en partie indéchiffrées encore aujourd'hui. Il s'agit du plus long texte conservé en langue lycienne, comprenant 244 lignes réparties sur les quatre faces du monument. Grâce à ce document et à quelques autres textes gravés sur pierre, mais qui sont de simples épitaphes, nous constatons que dans le cours du Ve siècle les Lyciens ont découvert l'usage de l'écriture. Il est clair qu'ils l'ont empruntée, non pas au peuple qui les dominait, les Perses, mais à la Grèce, avec laquelle ils avaient des contacts, soit par le commerce naval, soit même du fait que, ponctuellement, une partie de la Lycie a fait partie de l'empire athénien. Le déchiffrement de la langue lycienne a été permis par l'existence de textes bilingues, en grec et en lycien, mais ces textes étant pour la plupart des épitaphes, ne fournissent qu'un vocabulaire et des formes grammaticales répétitifs et donc insuffisants pour comprendre complètement la langue. Ils ont tout de même permis d'établir que le lycien est une langue indo-européenne du groupe dit asianique, dont les représentants les plus connus et les mieux attestés sont les deux langues qui étaient dominantes en Asie Mineure au IIe millénaire, le hittite et le louwite. Le pilier inscrit de Xanthos est donc imparfaitement

4 | Piliers funéraires (au 1er plan : pilier des Harpyies) (Xanthos).

5 | Le pilier inscrit de Xanthos (la chambre funéraire qui le couronnait est détruite)

déchiffré. Les bribes qu'il est possible de comprendre montrent qu'il s'agit d'un moment de l'histoire de la famille dynastique de Xanthos (ville qui s'appelait d'ailleurs Arñna en lycien), couvrant environ une cinquantaine d'années, et mettant évidemment en avant le rôle du défunt propriétaire du pilier, Kheriga ou Gergis. Mais qui était capable de lire ce panégyrique du dynaste ? La rareté des inscriptions lyciennes montre que l'usage de l'écriture était très peu répandu dans la population. Loin d'être réservée à un corps de scribes dont rien n'atteste l'existence, l'écriture était probablement cantonnée dans les milieux aristocratiques, car les épitaphes que j'ai mentionnées furent gravées sur des sarcophages en pierre, dénotant un niveau de vie supérieur et suggérant l'existence d'une élite fortunée.

Toutefois, le pilier inscrit a plus à nous apprendre. En effet, son côté nord comporte aussi un texte de 12 lignes, donc très court, en écriture et en langue grecques. Ce texte est un éloge en vers du dynaste Kheriga/Gergis. Il présente la particularité de citer mot pour mot le premier vers d'une élégie de Simonide de Céos, célèbre poète qui immortalisa les combattants grecs morts dans un combat naval contre les Perses. Voici le texte du pilier xanthien :

« *Depuis que la mer a séparé l'Europe de l'Asie*,
Nul encore parmi les Lyciens n'a élevé pareille stèle
Aux Douze Dieux, dans l'enceinte pure d'une agora,
Monument immortel de ses exploits guerriers.
Ce Gergis que voici, le fils d'Harpagos, qui se montra
En tout supérieur par la vigueur de ses bras dans la lutte,
Sur les jeunes Lyciens de son temps, qui, aidé d'Athéna preneuse de villes,
Conquit maintes acropoles et donna part à ses proches de son domaine royal.
De tout cela, les Immortels lui ont accordé juste récompense.
C'est lui qui, en un même jour, tua sept hoplites arcadiens,
Lui qui de tous les mortels a dressé pour Zeus les plus nombreux trophées
Et a couronné de ses brillants exploits la race de Karikas. »

Et voici le texte de Simonide, cité par Diodore de Sicile, XI, 62 :

« *Depuis que la mer a séparé en deux l'Europe et l'Asie*
et que l'impétueux Arès tient en son pouvoir les villes des mortels,
aucun exploit des hommes qui habitent la terre
ne s'est jamais encore produit… »

Dans le poème xanthien, on trouve donc une citation intégrale d'un vers grec, ce qui constitue une intrusion inattendue de la langue et même de la littérature grecques dans le milieu lycien. Or l'inscription du pilier de Xanthos permet d'établir que cet « à la manière de » fut rédigé par un Grec car seul un Grec de solide formation littéraire pouvait connaître assez la métrique très complexe de la versification grecque pour composer un *patchwork* de plusieurs rythmes différents. Mais, dans le milieu lycien du ve siècle finissant, à qui la gravure en public de ce poème était-elle destinée ? Il y a fort à parier que ce texte grec n'était compréhensible que par un nombre infime de Lyciens. Or on n'a aucun indice de la présence de Grecs qui seraient venus s'installer durablement à Xanthos et auraient constitué un public apte à déchiffrer cet éloge posthume d'un souverain. La conclusion s'impose, me semble-t-il : la présence de cette inscription grecque est surtout là pour manifester le goût du défunt (ou de son fils qui aura fait graver le texte) pour la culture grecque et cette manifestation n'a de sens que si la culture grecque est considérée comme attirante, voire comme prestigieuse : en réalité, c'est donc l'affichage du prestige d'une dynastie qui revendique son rattachement jugé flatteur à une culture étrangère. Pour le dire simplement : citer des vers grecs, ça fait chic !

Nous pouvons aller un peu plus loin, d'abord en soulignant le fait que cet éloge a été composé expressément pour un dynaste de Xanthos. C'est donc que celui-ci avait dans son entourage au moins un Grec capable d'écrire un poème élégiaque. Ensuite, parce que nous disposons aussi d'un petit lot d'autres inscriptions grecques découvertes à proximité de Xanthos, qui enrichissent considérablement ce dossier.

Il s'agit de deux blocs découverts dans les années 1960 au sanctuaire du Létôon, distant de quelques kilomètres de Xanthos, et dont je dirai quelques mots dans un instant. Les fouilles ont mis au jour une grosse base de statue de forme quadrangulaire, malheureusement brisée et lacunaire, ainsi qu'une base plus petite, intacte. Les deux étaient revêtues d'inscriptions que nous allons examiner très rapidement.

Deux faces de la grande base, l'une large et l'autre étroite, portent chacune les restes d'une inscription en grec |fig. **6**|, les faces opposées portant des inscriptions lyciennes, aujourd'hui presque complètement détruites. Une des deux inscriptions grecques est un long poème (34 vers) qui chante les exploits d'un autre dynaste, Arbinas, fils du précédent. Le poème le compare aux grands héros de la guerre de Troie, tels Achille ou Hector, et mentionne des dieux grecs : Arès, dieu de la guerre, Léto, mère d'Artémis. L'autre texte grec est aussi un poème à la gloire d'Arbinas mais,

6 | Fragment de base avec inscription grecque en l'honneur d'Arbinas (Létôon de Xanthos).

cette fois, il comporte une signature : Symmachos, fils d'Eumédès, natif de Pellana, devin de son état. Avant de commenter cela, je mentionne l'autre base, plus petite, qui est une dédicace bilingue à Artémis par Arbinas, rédigée, cette fois, par un « pédotribe », c'est-à-dire un précepteur.

Tout cela est riche d'enseignements. En effet, nous apprenons qu'Arbinas, successeur de Gergis/Kheriga qui était inhumé au sommet du pilier inscrit, avait dans son entourage un devin. Ce devin était d'origine grecque, puisqu'il venait de Pellana en Laconie, dans le sud du Péloponnèse, et il inscrivit son poème dans un contexte de héros et de dieux propres à la culture grecque. Avoir un devin près de soi est, pour un chef, une sorte de brevet d'hellénisme qui le rattache à l'époque de la guerre de Troie et des fameux devins qui accompagnaient Agamemnon, dont par exemple Chalcas. Mais le dernier texte nous dit aussi qu'Arbinas avait un « pédotribe », mot grec qui désigne le précepteur d'un enfant, ce qui est encore plus intéressant car cela prouve qu'il avait reçu dans sa jeunesse une éducation grecque. Il est logique de penser que ce précepteur avait été choisi par son père, Gergis, et que ce dernier avait sciemment choisi un Grec pour remplir cette fonction.

Dès lors, nous voyons se dessiner le tableau d'une famille de souverains indigènes qui, en l'espace de deux générations, basculent dans la culture grecque : le père a auprès de lui un poète grec qui lui rédige un éloge « à la manière » du poète grec Simonide et il fait donner à son fils une éducation grecque. Le fils, élevé dans la culture grecque, s'entoure de savants grecs, dont un devin, qui, en bons flatteurs, se plaisent à reconnaître en lui un rejeton des héros de l'épopée. Tout cela reste circonscrit dans le cercle étroit de l'entourage du prince.

Ajoutons encore deux faits archéologiques.

Le premier est le tombeau que se fit construire Arbinas à Xanthos |fig. **7**|. Découvert par un voyageur anglais au XIXe siècle, il est aujourd'hui l'un des fleurons du British Museum sous le nom de Monument des Néréides. Il saute aux yeux qu'il s'agit d'un monument de style grec, plus précisément d'un temple ionique. On peut être plus précis : il a été réalisé en marbre venu de Grèce, ses caractéristiques techniques montrent qu'il fut construit par des artisans grecs, et la marque grecque, je devrais dire athénienne, est si forte que les chapiteaux des colonnes sont des copies des chapiteaux de l'Érechthéion, temple plus connu pour ses fameuses caryatides. Se faire édifier un tel tombeau est évidemment un manifeste d'admiration pour la culture grecque, en contraste absolu avec les piliers que les ancêtres d'Arbinas avaient coutume d'ériger pour leur dernière demeure.

7 | Monument des Néréides (Xanthos) : façade reconstruite au British Museum.

L'autre fait archéologique se rencontre au sanctuaire du Létôon, à 6 km de Xanthos, ce qui m'impose de dire quelques mots de ce lieu. Il s'agit d'un sanctuaire religieux voué, tout d'abord, à des divinités indigènes, mais par la suite fortement et définitivement hellénisé. Les plus anciens vestiges trouvés dans ce site sont une source et un groupe de trois petits édifices dont ne subsiste que la fondation, pour ne pas dire : les modestes traces de fondations disparues. La source est probablement l'élément naturel qui explique la fondation en ce lieu d'un sanctuaire religieux. On y vénérait une divinité anonyme — les textes lyciens l'appellent « mère de ce sanctuaire » — divinité primitive des eaux, accompagnée d'un cortège de servantes que les textes lyciens appellent les Elyanas. Soudain, à la fin du ve siècle, le flanc de la colline qui domine la source est taillé pour dégager une esplanade sur laquelle s'élèvent trois petits édifices. L'un d'eux a conservé des traces de ses fondations : elles étaient prévues pour recevoir un bâti en bois composé de poutres horizontales et de poteaux verticaux, c'est-à-dire une construction lycienne traditionnelle comme nous en avons vu des exemples. Or les textes d'Arbinas déjà mentionnés permettent de lui attribuer la paternité de ces constructions et, ce qui est particulièrement surprenant, ils nous apprennent qu'il s'agissait de temples, dédiés

respectivement à Léto et à sa fille Artémis, d'où l'on conclut sans mal que le troisième était dédié à Apollon, frère jumeau d'Artémis. C'est donc le dynaste Arbinas qui a introduit à Xanthos le culte de ces trois divinités grecques en leur donnant à chacune un temple.

Que peut-on conclure de ces constatations ? Il me semble qu'une évidence s'impose : Arbinas, élevé dans la culture grecque mais régnant sur une population indigène lycienne, est à l'origine d'une hellénisation forcée de la Lycie. Que ses motivations aient été culturelles ou politiques, voire les deux, nous échappe, mais il ne faut pas minorer a priori l'aspect culturel. En effet, sans tomber dans l'idolâtrie d'Athènes à l'époque de Périclès, et en dehors du cas exceptionnel du monument des Néréides, divers indices glanés dans le reste de la Lycie mais aussi dans certaines régions de la Grèce (dans les villes d'Argos et de Thasos notamment), à Chypre et même en Phénicie, montrent qu'il y avait alors une véritable mode grecque et plus particulièrement athénienne. Mais il est temps de revenir au cœur de notre sujet, c'est-à-dire les changements de langues.

En effet, à partir de l'époque d'Arbinas apparaît en Lycie un autre phénomène : les inscriptions bilingues, en lycien avec la traduction en grec. Il ne s'agit plus seulement d'épitaphes mais de règlements religieux ou administratifs. Le fait qu'ils soient rédigés aussi en grec suppose que cette langue soit comprise par les destinataires, qui ne peuvent, en l'espèce, se résumer au dynaste et à son entourage immédiat. Il faut donc supposer qu'une partie de la population lycienne avait accès à la langue grecque. En voici deux autres exemples :

- L'inscription de Démocléidès de Limyra : c'est une dédicace à Artémis, déesse grecque, par un citoyen de la ville de Limyra, à 50 km de Xanthos. Ce personnage, inconnu par ailleurs, mais assez riche pour offrir une statue à la déesse, dont il ne reste hélas ! que le socle, prend soin de faire graver la dédicace en lycien *et en grec*. Façon de montrer qu'il connaît les deux langues, sans doute, mais aussi indice que d'autres que lui pouvaient la lire ;

- La célèbre « trilingue du Létôon » est un document exceptionnel |fig. **8**|. C'est un règlement religieux dont le texte initial est en lycien. Il est accompagné d'une traduction en grec et d'une version résumée en araméen. En effet, la Lycie, comme nous l'avons vu, est dans l'empire perse, et l'araméen est la *lingua franca* de cet empire. La version araméenne contient la confirmation du règlement par l'administration royale perse.

8 | Les trois faces inscrites de la stèle trilingue découverte au Létôon de Xanthos (musée de Fethiye). De gauche à droite : inscription lycienne, inscription araméenne, inscription grecque.

Dans le contexte politique de l'empire perse, la Lycie, en contact avec le monde grec dont elle est voisine, a donc subi une très forte influence de la civilisation des Hellènes. Toutefois, cette influence aurait pu n'être qu'un vernis artistique sur une civilisation indigène. Si ce ne fut pas le cas, c'est de toute évidence du fait de la volonté de deux souverains successifs qui imposèrent à leur peuple une véritable révolution culturelle. On constate en effet que, deux générations après Arbinas, la langue lycienne disparaît totalement de nos sources écrites, remplacée systématiquement par le grec. La conquête d'Alexandre le Grand qui intervient alors ne fait que consolider l'œuvre déjà accomplie. Ainsi, les sources antiques ne parlent-elles que des Lyciens et de Xanthos, qui sont des noms grecs, alors que leurs vrais noms en langue lycienne étaient respectivement Tremmiles et Arñna… Il est hautement probable que, dans les campagnes, c'est-à-dire principalement dans les montagnes de Lycie, l'usage quotidien de la langue lycienne se soit maintenu pendant plusieurs siècles, comme l'attestent des inscriptions funéraires comportant encore des noms indigènes à l'époque romaine. Mais à la victoire inexorable de la culture dominante s'ajouta dans cette région la diffusion précoce et rapide du christianisme allant de pair avec la généralisation définitive de la langue grecque.

Pour conclure, si nous comparons les deux cas que j'ai proposés à votre examen, celui de la langue gauloise et celui de la langue lycienne, nous voyons que nous avons affaire à l'imposition d'une langue nouvelle à un peuple, mais dans deux processus très différents. Dans le cas des Gaulois, c'est la conquête romaine et la mise en place de l'administration romaine qui créent les conditions d'une adoption volontaire du latin par les populations gauloises, lesquelles souhaitent visiblement s'inscrire dans le cadre du pays nouveau qui naît alors. Dans le cas des Lyciens, ce n'est pas l'irruption d'une administration étrangère mais la volonté de deux souverains natifs du lieu qui impose pour ainsi dire d'en haut à leur peuple un modèle culturel et une langue importés de l'étranger. Dans les deux cas, le processus fut assez rapide, mais on devine que les Gaulois comprirent rapidement l'intérêt qu'il y avait à apprendre le latin, alors que les Lyciens ne trouvèrent peut-être pas d'avantage particulier à un changement imposé par leurs souverains…

Bibliographie

- Michel Bats, « Entre Grecs et Celtes en Gaule méridionale protohistorique : de la culture matérielle à l'identité ethnique » dans *Les identités ethniques dans le monde grec*, *Actes du Colloque international de Toulouse*, *Pallas*, t.73, 2007, p. 212-235.
- Michel Bats, « Emmêlements de langues et de systèmes graphiques en Gaule méridionale (VIe-Ier s. av. J.-C.) », dans C. Ruiz Darasse et E. R. Lujan (dir.), *Contacts linguistiques dans l'Occident méditerranéen antique*, *Actas del Coloquio internacional (Madrid, 23-24 avril 2009)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2011, p. 197-226.
- Jean Bousquet, *Fouilles de Xanthos*, IX, *Les inscriptions gréco-lyciennes*, Paris, Klincksieck, 1992.
- Jacques des Courtils, *Guide de Xanthos et du Létôon*, Istanbul, Ege Yayinlari, 2003.
- Pierrre Demargne, *Fouilles de Xanthos*, I : *Les piliers funéraires*, Paris, Klincksieck, 1958.
- Pierre Demargne et P. Coupel, *Fouilles de Xanthos*, III, *Le Monument des Néréides, architecture*, Paris, Klincksieck, 1969.
- G. Dottin, *La langue gauloise : grammaire, textes et glossaire*, Paris, Klincksieck, 1920.
- Fr. Kolb, *Lykien*, *Geschichte einer antiken Landschaft*, Darmstadt, Philipp von Zabern, 2018.
- H. Metzger, E. Laroche, A. Dupont-Sommer, M. Mayrhoffer, *Fouilles de Xanthos*, VI, *La stèle trilingue du Létôon*, Paris, Klincksieck, 1979.

SÉANCE DU 7 AVRIL 2021

L'EUROPE ET LE ROYAUME-UNI : QUELLE HISTOIRE ! OU LA SAGA DU BREXIT

par M. Régis Ritz

Membre résidant

La saga du Brexit a occupé la une des journaux imprimés et télévisés, les conversations privées, les réseaux sociaux, les manifestations publiques pendant près de sept ans. Le 31 décembre 2020 à minuit, partisans et opposants ont salué le divorce entre l'Union européenne et le Royaume-Uni ainsi que, apparemment, la fin des querelles intestines devenues insupportables chez les Britanniques. Enfin, un peu de paix dans les chaumières anglaises ! Les pays d'Europe ont suivi les hésitations, revirements, déclarations intempestives, les campagnes électorales, patiemment d'abord, puis avec agacement, dans un contexte de rivalité et de méfiance permanent. Les négociations à Bruxelles ont été laborieuses, tantôt freinées, tantôt accélérées, de quoi user la patience de bataillons d'experts !

Cette date du 31 décembre 2020 va-t-elle figurer sur le calendrier de nos célébrations européennes ? S'agit-il pour le Royaume-Uni d'une erreur historique dramatique ou au contraire d'un renouveau exaltant pour un pays qui déclare avoir enfin retrouvé sa liberté et son identité insulaire ? Reconnaissons que nous restons perplexes devant cet événement contemporain majeur, et que nous percevons depuis quelques mois une anglophobie grandissante en France et chez nos voisins européens. Et cela devient gênant.

Que dire et que retenir alors de cette réalité au-delà des idées reçues et des lieux communs, des réactions plus ou moins émotives ? Historiens, sociologues ou politicologues commentent la situation à l'envi et, si nous ne partageons pas leur savoir, nous pouvons essayer d'y voir clair et de comprendre le sens du Brexit, sa genèse, son évolution lente et chaotique jusqu'à l'accord conclu, et tenter d'imaginer les conséquences de cette rupture.

1. Décisions historiques inattendues ; les Anglais ne font pas les choses comme tout le monde !

Revenons un instant au passé : est-ce la première fois que l'Angleterre au cours de son histoire surprend ses voisins européens par des décisions et des orientations inattendues, sinon déroutantes ?

Quelques exemples : sans remonter au Moyen Âge et à Aliénor, au temps où les Anglais vendangeaient l'Aquitaine, ou à Jeanne d'Arc, arrêtons-nous au règne d'Henri VIII.

Henri VIII, grand roi catholique – en 1521, il a écrit un ouvrage contre la doctrine de Luther qui lui a valu le titre de défenseur de la foi (*fidei defensor)* décerné par le Pape Clément VII – décide de rompre avec Rome qui refuse l'annulation de son mariage avec Catherine d'Aragon. Certes, les querelles théologiques de l'époque – nous sommes au cœur de la Réforme protestante - dépassent la simple question d'un mariage sans héritier mâle, mais le roi n'hésite pas à s'opposer à l'autorité pontificale et à provoquer un schisme au nom de la souveraineté et de l'indépendance de la nation anglaise. Henri VIII est excommunié, ce qui représente la sanction la plus sévère dans la chrétienté. Sous le règne d'Elizabeth Ire (1558-1603), l'église d'Angleterre s'affirme, s'établit ; le chef de cette Église est le souverain régnant. À la fin du XVIe siècle, on imagine aisément la consternation des princes catholiques de France, d'Espagne et du Saint Empire romain germanique devant l'arrogance (le culot !) d'Henri VIII et d'Elizabeth Ire.

Un siècle plus tard, en 1688-1689, après l'épisode républicain mené par Oliver Cromwell et la restauration de la monarchie Stuart par Charles II en 1660, les Anglais ne sont pas satisfaits de leur nouveau roi, James II (Jacques II Stuart, frère de Charles II), qu'ils trouvent trop catholique, c'est-à-dire trop près de Rome. Le Parlement de Londres fait appel à Guillaume d'Orange, prince hollandais protestant, qui, à la tête d'une armée importante, chasse le roi Jacques II puis le remplace avec son épouse Mary II,

fille du roi détrôné. Jacques II se réfugie en France où il est accueilli par Louis XIV ; il est logé avec sa cour au château de Saint-Germain-en-Laye ; le roi Louis XIV cherche par des campagnes militaires, mais en vain, à le rétablir sur le trône d'Angleterre dans sa légitimité. L'Angleterre fait accepter par le roi Guillaume III le *Bill of Rights – Déclaration des droits* – qui définit un nouveau régime politique, une monarchie dans laquelle les droits du parlement face à la couronne sont clairement affirmés. C'est la célèbre *Glorious Revolution* de 1688-1689 annonçant une conception différente du pouvoir qui met le pays – le peuple – à l'abri de l'arbitraire royal et de toute forme d'absolutisme. Les historiens s'accordent pour saluer cette date comme point de départ du grand siècle des Lumières. Quelques années plus tôt, en 1679, le parlement avait adopté le célèbre *Habeas corpus Act*, loi qui empêchait toute détention arbitraire, toute condamnation sans jugement. Décidément, les Anglais ne font pas les choses comme tout le monde. Un siècle avant la France, l'Angleterre met fin à la monarchie de droit divin et instaure pour la première fois en Europe une monarchie qui fait sa place au Parlement.

Lors de son long séjour en Angleterre, Montesquieu observe la vie politique de ce pays ; il considère que son régime institutionnel est un modèle démocratique moderne et que les citoyens jouissent d'une plus grande liberté qu'ailleurs, probablement parce que la constitution anglaise respecte la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire (*L'Esprit des lois*, 1748).

Au cours de son exil en Angleterre, Voltaire est très admiratif de l'esprit d'entreprise et du sens du commerce des Anglais. Il se demande avec amusement qui est le plus utile à l'État : « Un seigneur bien poudré qui sait précisément à quelle heure le roi se lève, et qui se donne des airs de grandeur, ou un négociant qui enrichit son pays, donne de son cabinet des ordres à Surate et au Caire, et contribue au bonheur du monde ? » Le petit marquis oisif est français, le négociant actif est anglais. (*Lettres philosophiques* - Lettre 10 - 1734).

On pourrait multiplier les exemples de décisions unilatérales et autoritaires de la part des Anglais qui n'ont cessé de mettre dans l'embarras les puissances européennes comme l'Espagne et la France, et bien entendu la Papauté. La domination des mers par une marine royale puissante et très opérationnelle a permis à l'Angleterre de triompher d'alliances solides aux XVIIIe et XIXe siècles, par exemple au moment des guerres napoléoniennes.

Au XIXe siècle, le développement de l'Empire (qui devient le Commonwealth en 1926) grâce à des liens économiques et politiques forts, le couronnement de la reine Victoria comme Impératrice des Indes, l'exposition universelle de 1851 à Londres où l'Angleterre s'affirme comme « *the workshop of the world* », l'atelier du monde, l'esprit insulaire célébré, tout cela ne plaît guère aux pays du vieux continent. Malgré des tentatives de conciliation, comme par exemple l'*Entente cordiale*, signée en 1904 entre la France et l'Angleterre, les antagonismes et notamment les différends coloniaux subsistent. L'Angleterre semble mériter son surnom de perfide Albion, tant elle est connue pour ses manœuvres diplomatiques ambiguës et ses promesses non tenues. À ces accusations de perfidie la Grande-Bretagne répond qu'elle est simplement pragmatique, ce qui lui permet de s'adapter à toutes les situations…

À l'inverse de cette perfidie, on peut évoquer, pour clore cette série ouverte d'exemples des surprises que nous réserve ce pays, deux phrases historiques de Winston Churchill. Par la première, il salue le courage des aviateurs de la *Royal Air Force* qui ont tenu bon devant le déferlement des avions de la Luftwaffe en 1940 pendant la bataille d'Angleterre et qui par leur résistance farouche ont sans doute changé le cours de la guerre en Europe :

« *Never in the field of human conflict was so much owed by so many to so few.* »
(Jamais dans le domaine de la guerre tant d'hommes n'avaient eu une telle dette à l'égard d'un si petit nombre d'individus).

La seconde phrase est prononcée lorsque Winston Churchill lance en 1946 l'idée de la création des États-Unis d'Europe destinée à rassembler les États continentaux d'Europe, sans la Grande-Bretagne évidemment, attachée au Commonwealth :

If Britain must choose between Europe and the open sea, she must always choose the open sea.
(Chaque fois qu'il nous faudra choisir entre l'Europe et le grand large, nous choisirons le grand large).

Et voilà que le Royaume-Uni prend le large le 1er janvier 2021 comme si cette déclaration était toujours d'actualité.

2. Le Royaume-Uni rejoint l'Union européenne, puis prend le large (1973-2020)

De l'adhésion à la rupture…

Le terme de Royaume-Uni apparaît au début du XVIIIe siècle lorsque, par l'Acte d'union de 1707 est créé le Royaume-Uni de Grande-Bretagne (Angleterre, Écosse, Galles, cette principauté ayant rejoint l'Angleterre dès 1535-1542). L'Irlande est un royaume associé en la personne du roi, en réalité soumis à l'Angleterre. À partir de 1800, il est uni à la Grande-Bretagne, ce à quoi met fin la guerre d'Indépendance (1919-1921). En 1922, à la suite de l'indépendance de la République d'Irlande, la région du nord-est de l'Irlande (Ulster) reste anglaise et rejoint le Royaume-Uni sous le nom d'Irlande du Nord. Ces quatre nations constituent *The United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland – UK*. Le terme de Royaume-Uni – RU - est courant mais on lui préfère souvent Grande-Bretagne – GB (cf. le GB des plaques d'immatriculation des voitures), ou même simplement Angleterre, le mot désignant la partie pour le tout.

Une rapide chronologie va nous remettre en mémoire le cheminement de quarante-sept années d'échanges privilégiés entre l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni (RU).

Dès les premières alliances fondatrices de l'Europe, la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) en 1952, la CED (Communauté européenne de défense) en 1954, puis la création de la CEE (Communauté économique européenne) en 1957 par le Traité de Rome qui regroupe six pays (France, Allemagne, Belgique, Italie, Luxembourg, Pays-Bas), le Royaume-Uni, pourtant invité aux discussions, ne montre pas d'intérêt pour ces unions qui favorisent la mise en place d'une politique commune dans des domaines sensibles comme les finances, l'énergie ou les transports grâce à des programmes ambitieux. Bien au contraire, il participe à la création de l'AELE (Association européenne de Libre-Échange), qui permet de signer des accords de libre-échange entre pays non membres de la CEE (Royaume-Uni, Lichtenstein, Norvège, Suisse) en 1960. Était-ce une manœuvre pour fragiliser l'Europe unie naissante ? On peut le penser.

Cependant, de grosses difficultés économiques, et aussi les premiers succès de la CEE (Communauté économique européenne) poussent les Premiers ministres du Royaume-Uni à faire une demande d'adhésion

en 1961 (Harold Macmillan, conservateur) puis en 1963 (Harold Wilson, travailliste), mais de Gaulle met son veto à ces deux demandes, principalement parce qu'il voit la Grande-Bretagne comme le cheval de Troie des USA en Europe.

La Grande-Bretagne rejoint finalement l'Europe en 1973 et, dès 1974, il est symptomatique de le remarquer, demande à renégocier à la baisse sa participation financière au budget général. Margaret Thatcher – conservateur – obtient un rabais en 1979 ; c'est à cette occasion qu'elle prononce la phrase historique : *I want my money back* (Rendez-moi mon argent) ! Elle n'était pas d'accord avec la redistribution du budget entre les pays, répartition qui favorisait surtout la PAC (Politique Agricole Commune). En 1985, le Royaume-Uni ne signe pas la convention de Schengen (libre circulation des personnes dans l'Union européenne) car il entend conserver le contrôle des passeports à l'entrée du pays et en 1990 Margaret Thatcher refuse catégoriquement l'idée de la création d'une monnaie unique.

Le Parlement anglais ratifie de justesse le traité fondateur de l'Union européenne de 1993, ou traité de Maastricht (John Major, conservateur) ; c'est à cette époque que l'on parle de plus en plus d'eurosceptiques et que naît un parti indépendantiste qui devient dans les années 2010 l'UKIP (*United Kingdom Independence Party* – Nigel Farage) ; il obtient 12 députés au Parlement européen dès 2004 et 24 en 2014 ; il y fait entendre ses opinions anti-européennes, racistes, islamophobes et nationalistes.

Tony Blair (1997-2007), travailliste, est plus européen : c'est ainsi qu'il encourage la liberté d'accès au monde du travail britannique de la main-d'œuvre venue de l'Est à partir de 2004 (Pologne, Hongrie, République Tchèque, Slovaquie, Pays Baltes). Mais, en 2013, David Cameron, conservateur, fait une promesse de campagne électorale : l'organisation d'un référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne. Il est persuadé que ce geste politique va confirmer sa place de Premier ministre et de chef de son parti. Mauvais pari et mauvaise pioche car le 23 juin 2016 le non l'emporte : 51,9 % en faveur du Brexit (*Leave/Quitte*) contre 48,1% en faveur de l'Europe (*Remain/Reste*).

Stupéfaction ! La campagne a été chaotique, parsemée d'incidents graves comme l'assassinat d'une députée pro-européenne ; l'hystérie des journaux populaires anti-européens a été insupportable, et les mensonges publicitaires d'un certain Boris Johnson, maire de Londres, grossiers : ainsi lorsqu'il affiche sur son bus de campagne à impériale le coût hebdomadaire de l'Union européenne pour le Royaume-Uni : £ 350 M. Argent à mettre dans le système de santé du Royaume-Uni, le NHS (*National Health*

Service) et non dans l'Europe, annonce-t-il ; un argument faussé mais de poids auprès des électeurs qui se laissent manipuler !

La participation des électeurs est tout à fait correcte et se situe à 72 %. Le peuple a parlé ; malgré des appels renouvelés pour refaire un référendum, aucun premier ministre ne cédera à cette pression. La décision du peuple sera respectée.

La suite nous la connaissons mieux : Theresa May, Premier ministre conservateur qui succède à David Cameron, ne cesse de déclarer « *Brexit is Brexit* » (= la procédure de divorce est lancée) et de négocier un accord avec Bruxelles, trois fois rejeté par la Chambre des Communes ; la faible majorité du parti conservateur en est la cause. Mais de nouvelles élections en décembre 2019 donnent la victoire à Boris Johnson avec enfin une confortable majorité et un slogan : *Get Brexit done !* qu'on en finisse ! Ce Brexit commence à nous fatiguer ! Et c'est le sentiment de tous, partisans comme opposants au Brexit, après tant de tergiversations, reports, atermoiements, délais supplémentaires…

Reprise donc des discussions.

3. Le bras de fer des négociations ; *deal or no deal* ? accord ou pas d'accord ?

Dans ce long bras de fer entre Londres et Bruxelles, et surtout entre Boris Johnson et Michel Barnier, assistés de dizaines de conseillers, et sous la surveillance d'Ursula von Leyen, présidente de la Commission européenne, le mot qui revient avec insistance est celui de souveraineté, de reconquête de souveraineté (un slogan, un mot sacré, presque magique ?). Ce désir d'indépendance nationale et de retour à une liberté volée par l'Europe a été martelé, répété, comme si Bruxelles et ses règlements étouffaient la Grande-Bretagne et l'empêchaient de vivre sa vie de nation libre. *We will make Britain great again* ! Que la Grande-Bretagne retrouve sa grandeur ! Les méthodes de travail de la Commission ne sont cependant pas celles du Soviet Suprême, comme cela a été dit par un journaliste. Mais Londres n'a jamais supporté la bureaucratie européenne et n'a eu de cesse de dénoncer ses contraintes, sa paperasserie, sa technocratie insidieuse, ses normes et ses lenteurs, idée d'ailleurs partagée par beaucoup de pays européens qui souhaitent un fonctionnement plus léger de l'institution européenne.

L'accusation des Anglais prend la forme d'une dénonciation d'ingérence, pleine d'agressivité à l'égard des Européens. Et ce n'est pas nouveau : dès leur entrée dans l'Europe, les Anglais ont manifesté leur refus de toutes les idées qui touchent au fédéralisme, à la supranationalité et donc à l'Europe des nations ; ils sont réfractaires à toute forme d'intégration et rejettent la mise en place de politiques communes dans des domaines sacro-saints comme la fiscalité, la défense, la monnaie, les marchés financiers, les orientations industrielles, et même les problèmes sociaux et d'emploi. Un exemple souvent cité est celui du salaire minimum garanti, mesure sociale très tardivement adoptée Outre-Manche (GB en 1999, France en 1950). Et nous avons vu récemment les positions arrêtées de Londres sur les problèmes liés à l'immigration et au droit d'asile et son non alignement sur les positions de Bruxelles.

L'Europe a cherché avec difficulté à gérer la grave crise des migrants en rapprochant des points de vue et des actions individuelles afin d'adopter une attitude commune pour les 28 (notamment avec des aides financières importantes pour les pays en première ligne) ; les Anglais ont refusé de participer à ces dialogues constructifs en se déclarant seuls responsables du contrôle de l'entrée clandestine des migrants chez eux, appliquant le principe d'insularité dans leur île entourée d'eau de toutes parts…

L'attitude de la Grande-Bretagne étonne car elle ne semble pas comprendre que l'Europe travaille à harmoniser des politiques et non à les uniformiser ; ce n'est pas une querelle de mots. L'Europe respecte la diversité des nations qui la composent. Sa devise est : « Unie dans la diversité/ *In varietate concordia* ». La recherche d'harmonie demande de la patience et surtout de l'attention aux autres, le sens du partage. La Grande-Bretagne veut jouer un jeu solitaire en face de l'Europe qui joue un jeu solidaire, selon la formule de Michel Barnier.

Londres a entretenu un immense contentieux avec Bruxelles au point que ses résistances et critiques souvent sévères ont retardé les progrès que l'Europe souhaitait accomplir dans de nombreux domaines ; beaucoup d'Européens ont souhaité se débarrasser de ce poids lourd à la traîne qui ne cessait de demander des régimes spéciaux et des rabais financiers, des régimes d'exception. La priorité de la Grande-Bretagne a toujours été l'immense zone de libre-échange que représentent les 28 pays et une population de 500 millions d'habitants ; elle a toujours demandé moins d'État, moins d'intervention, ce qui allait à l'encontre de la volonté politique de l'Europe. Exemple révélateur à noter : jamais la Grande-Bretagne ne s'est

intéressée à la notion de citoyenneté européenne qui invite justement le citoyen européen à se rapprocher de ses voisins, lointains ou transfrontaliers, de l'Union européenne.

Il n'était donc pas facile de se mettre autour d'une table pour négocier une sortie honorable.

D'une part, les Britanniques étaient divisés à l'intérieur de leurs propres partis, conservateur et travailliste, ne sachant quel type d'accord, dur ou souple, serait finalement voté (*hard Brexit, soft Brexit*), et imaginant même qu'il n'y ait aucun accord (*no deal)*, c'est-à-dire une manière brutale et peu élégante de claquer la porte ; d'autre part, à Bruxelles, la Commission, forte de l'appui unanime des 27, était en mesure de définir un cadre et une méthode de travail opérante. Il a souvent été dit que Londres n'était pas prêt, au contraire de Bruxelles qui avait anticipé les discussions. Certains pays de l'Union européenne se sont vu offrir des accords particuliers / bilatéraux par Londres qui cherchait ainsi à diviser ses interlocuteurs, mais les 27 sont restés d'un seul bloc.

À la veille de Noël 2019, *in extremis* comme toujours en Europe !, avant la date couperet du 31 décembre, un accord a été trouvé.

4. Accord du Brexit. *The Christmas eve agreement ! Brexmas*

Les journaux britanniques affichent des titres contradictoires : dramatique erreur historique, énorme farce, colossale perte de temps, cauchemar…

Ou bien : nouveau départ pour un pays qui a retrouvé sa souveraineté nationale et sa liberté d'action, aube nouvelle, renaissance de la Grande-Bretagne…

Un fort goût de malentendu semble dominer…

L'accord de plus de 1 000 pages est sans doute un modèle de bureaucratie encouragé, ô paradoxe, par les Anglais. Boris Johnson l'a présenté aux Communes comme une victoire : gagnant ! pouvait-il dire autre chose ? Michel Barnier, lui, parle d'accord perdant / perdant !

Quelles sont les grandes lignes de cet accord du Brexit, arraché enfin le 24 décembre 2020, permettant ainsi un vote d'adoption par les Communes avant la date ultime fixée au 31 décembre ?

Les 5 points suivants sont à retenir :

- Le 1er janvier 2021 le Royaume-Uni quitte le marché unique et l'union douanière de l'Union européenne et se retire de toutes les politiques et de tous les accords internationaux de l'UE.

- C'est la fin de la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux, entre l'UE et le RU. On largue les amarres ! La législation européenne ne s'applique plus au Royaume-Uni.

- L'Union européenne et le Royaume-Uni constituent deux marchés distincts, deux espaces juridiques et réglementaires distincts. Chacun chez soi ! on divorce !

- Mais la séparation n'est pas totale : l'UE et le RU signent un accord de commerce et de coopération. Les échanges commerciaux/marchandises, export/import s'effectueront sans taxes et sans quotas entre UE et RU pour les produits européens et britanniques. En clair, cela signifie que l'UE ouvre son immense marché de 450 millions de consommateurs au RU. L'enjeu économique est de taille car il représente près de 1 000 milliards d'échanges commerciaux annuels.

- Bruxelles prévoit bien entendu des garde-fous afin de contrôler ces échanges commerciaux, et surtout pour éviter l'installation d'une économie dérégulée à sa porte.

C'est le principe de concurrence équitable. *Level playing field ! fair play !* (Image sportive qui invite à un jeu correct sur un terrain de rugby/foot horizontal ! British humour ?) Les transporteurs de marchandises seront soumis à des formalités administratives (documents informatiques préétablis, plutôt que longues files de camions !). Il faut faire des déclarations d'importation et d'exportation préalables, et effectuer des contrôles sanitaires ; il y a des règlements à respecter dans le domaine du droit du travail, de la fiscalité ; des vérifications en douane sont possibles mais pas systématiques. En cas de manquement ou d'abus, des sanctions pourront être prises, des droits de douane pourront être fixés (surveillance des risques de dumping, aides déguisées de l'État, ententes illicites, etc.).

Immigration contrôlée : les mêmes règles s'appliquent à tout étranger désirant s'installer au RU ; les Européens ne bénéficient d'aucun traitement particulier. Le système d'immigration prévoit dès septembre 2021 des conditions strictes pour obtenir un visa de travail (emploi rémunéré, qualification, niveau d'anglais, etc.)

Une période de transition est prévue jusqu'à la fin de 2021 afin de finaliser tous les aspects de l'accord dans tous les domaines (par exemple transports, énergie, pêche, etc.) ; des organismes paritaires de gestion des différends, des organes de conciliation sont installés. Le temps de transition peut être prolongé au-delà d'une année. On perçoit déjà des tensions UE / RU au sujet des contrôles douaniers en Irlande du nord.

Deux points ont fait la une des journaux au Royaume-Uni comme en Europe : la pêche et l'Irlande du nord.

Le problème de la pêche a été surmédiatisé et présenté comme un enjeu de vie ou de mort ; or la pêche en Grande Bretagne ne représente que 0,02 % du PIB, un très faible poids économique ; il fallait cependant préserver les intérêts des marins bretons, hollandais, irlandais et danois qui pêchent dans les eaux territoriales très poissonneuses des îles Britanniques. Un marin pêcheur, ça se respecte ! Les eaux territoriales aussi et la Royal Navy est là pour le faire savoir ! Pour les Britanniques, cette affaire de pêche était le symbole de leur souveraineté retrouvée : ne navigue pas qui veut dans les eaux territoriales anglaises. Pour les Européens, c'était une question sociale et de politique d'emploi ; pour les Anglais, c'était une affaire d'honneur. Un accord s'imposait avant d'envoyer la flotte de sa Majesté. Et puis il fallait aussi préserver les marins pêcheurs anglais qui vendent 75 % du produit de leur pêche aux Européens ! L'accord conclu est valable pour 5 ans. À suivre ! On va reparler de quotas de pêche ! Et il faudra certainement du temps avant que Londres et les pêcheurs européens s'entendent sur les licences d'accès aux eaux britanniques ; on peut craindre des mouvements de colère dans certains ports de l'Atlantique et de la mer du Nord.

Cet exemple est d'autant plus révélateur de l'ambiance des négociations que cette fixation des esprits sur la pêche a caché, par exemple, une réalité plus importante et plus grave : aucun accord n'a été trouvé à ce jour sur le rôle futur et la position de la City, capitale financière européenne

(+ 7% du PIB du Royaume-Uni). Une précision cependant : les banques anglaises perdent leur passeport européen qui leur permet de vendre leurs produits bancaires en Europe ; ces banques doivent ouvrir des succursales à Paris, à Frankfort, Amsterdam, Luxembourg si elles veulent continuer à travailler sur le continent. Ce qui se passe à l'heure actuelle.

Beaucoup plus délicate à tous les niveaux est la solution adoptée pour l'Irlande du nord (Ulster). Ce morceau d'Angleterre, voisin de la République d'Irlande, a connu à la fin du siècle dernier (1960-1990), trente années de conflits violents dus, comme nous le savons, à des rivalités économiques, politiques et religieuses. En particulier, la frontière entre ces deux parties de l'île était le lieu d'actes terroristes entre les différentes communautés. C'est en 1998 qu'un accord – dit Accord du Vendredi saint – a été trouvé entre le DUP (*Democratic Unionist Party* – les Loyalistes fidèles à la GB) et les *Republicans-Sinn Féin* (proches de Dublin et partisans d'une réunification de l'île). En supprimant toute frontière, l'Europe rapprochait *de facto* les deux pays, la République de Dublin et l'Irlande du Nord de Belfast (Ulster), grâce à des échanges facilités pour les personnes et les marchandises (augmentation des emplois transfrontaliers, absence de taxes) et jouait ainsi un rôle positif dans l'évolution des pratiques et des esprits.

Le Brexit a remis en cause la facilité des échanges entre les deux parties de l'île ; en même temps, il n'était pas possible de détruire tout cet acquis en recréant une frontière physique entre la République d'Irlande, européenne, et l'Irlande du Nord, membre du Royaume-Uni.

Il a donc été décidé d'appliquer un protocole hybride afin de maintenir la situation acquise en l'état et de laisser circuler librement, les personnes et les biens. Situation originale : l'Irlande du Nord a un pied économique dans l'Europe grâce à son voisin la République d'Irlande, et un pied politico-économique dans le Royaume-Uni puisqu'elle fait toujours partie de cette unité des quatre nations (Royaume-Uni). L'Irlande du Nord, province britannique, appartient à deux espaces douaniers, européen et britannique. Le protocole a prévu la possibilité de contrôler certains échanges de marchandises pour éviter des abus ; Londres a annoncé que des contrôles douaniers pourraient avoir lieu en mer d'Irlande. Tout cela demeure assez flou et crée déjà des tensions.

Il reste encore beaucoup à faire en termes d'adaptation et de nouvelles régulations exigées par la mise en place d'un nouveau partenariat écono-

mique et social. Et il faudra aussi aborder les questions de la défense, du terrorisme et de la criminalité. On n'a pas fini d'entendre parler du Brexit qui va s'installer dans la durée sinon dans la permanence d'un… *Brexiternity* !

Enfin, deux informations dans le domaine académique : une mauvaise et une bonne nouvelle. La mauvaise nouvelle : le RU se dégage du programme Erasmus+ sous prétexte de son coût élevé. C'est une grande tristesse que de biffer ainsi un des programmes-phares de l'Union européenne, une réussite évidente qui fait l'unanimité de tous les pays participants (33) depuis sa création en 1987. Encourager et faciliter la mobilité des lycéens et étudiants au cours de leur formation, qu'elle soit professionnelle ou universitaire, est un extraordinaire atout pour la jeunesse d'Europe. Se désintéresser d'une telle entreprise éducative ressemble à de l'inconscience ; les universitaires anglais sont consternés et considèrent que cette décision est une bombe ! On ne sait rien du programme britannique proposé en remplacement, dénommé Alan Turing, sinon que l'inscription dans les universités anglaises sera payante pour tous les étrangers, y compris les Européens (plus de £ 20 000 /an !).

La Grande-Bretagne a toujours affiché, avec parfois une certaine insolence, sa supériorité en matière d'éducation ; elle possède, dit-elle, les meilleures universités du monde, attractives par leurs formations et diplômes prestigieux. On y parle la langue du monde (anglais), ce qui renforce un sentiment de souveraineté… Qui doit faire l'effort d'apprendre la langue des autres ? Jamais les Anglais bien entendu, qui restent monolingues… On ne peut s'empêcher cependant de souligner le paradoxe linguistique né du Brexit : l'anglais n'est la langue officielle d'aucun pays de l'Europe des 27 (Irlande = le gaélique ; Malte = le maltais). L'Europe va-t-elle retrouver un plurilinguisme stimulant ou rester attachée à la langue mondiale dominante de la globalisation ?

La bonne nouvelle, c'est que les organismes de recherche scientifique anglais pourront toujours participer aux programmes de recherche lancés par l'Europe ; en particulier le PCRDT (Programme Cadre Recherche Développement Technologie) baptisé Horizon Europe, sous réserve d'une contribution financière. Les chercheurs anglais ont toute leur place dans ces équipes européennes. Outre leur savoir scientifique reconnu mondialement, ils ont toujours fait preuve d'un grand professionnalisme pour monter des dossiers et remporter des appels d'offres lancés par Bruxelles à l'occasion de la mise en place de programmes de recherche scientifique.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? On entend des soupirs de soulagement ou d'amertume pour accompagner la signature de l'accord Brexit. On entend aussi de la part des conservateurs des cris de victoire et de satisfaction.

Quelques exemples de déclarations ou de titres de journaux :

"Boris Johnson: It is the rebirth of Britain as an independent country
This is the moment when the dawn breaks
EU wants us out !
UK is the best friend and ally the EU could have
This is a fantastic moment... we will become the global champion of global free-trade.

Daily Express: Our future, our Britain, our destiny."

Citation utilisée dans la presse et tirée d'une tragédie historique de Shakespeare, évoquant la grandeur de la nation anglaise :

"Richard II, Act 2, 1, 45.
This happy breed of men, this little world.
This precious stone set in the silver sea,
Which serves it in the office of a wall,
Or as a moat defensive to a house
Against the envy of less happier lands;
This blessed plot, this earth, this realm, this England…"

(Cette nation bienheureuse, ce petit univers/ Ce joyau enchâssé dans la mer d'argent/ Qui fait pour lui office de rempart/ Ou de douves gardant une demeure /Contre l'envie de peuples moins heureux;/ Ce sol béni, cette terre, ce royaume, cette Angleterre).

Cet enthousiasme politique, patriotique, grandiloquent et aussi franchement démagogique ne surprend pas. Mais la lecture des commentaires des anti-Brexit ne nous surprend pas non plus : ils considèrent Boris Johnson comme un joueur de poker menteur (*bluff*), un clown, un clone de Donald Trump (*British Trump*) qui va avoir de graves problèmes avec ses électeurs car ce *Brexit deal* est une calamité. Les idées qui circulent sur le sujet ne sont pas réconfortantes.

5. Et maintenant, le post Brexit ? Un air de crise et de turbulences

Le Brexit met en évidence le fait que le Royaume-Uni connaît aujourd'hui une crise, plus précisément une triple crise :

- une crise de générations,
- une crise des partis politiques,
- une crise d'unité nationale.

Tout en se méfiant des généralisations et catégorisations hâtives, il semblerait que la jeune génération se distingue davantage aujourd'hui de la génération plus âgée ; les jeunes – des étudiants aux jeunes cadres adultes - sont entreprenants, cosmopolites, voyageurs, mobiles, créateurs de start-up et d'entreprises innovantes ; ils sont urbains et dynamiques, pro-européens, ils favorisent l'ouverture, sont peu portés sur la tradition et pour eux la monarchie est un folklore ! (cf. la série TV *The Crown*).

La génération plus âgée est un peu désenchantée : elle a vu disparaître les bastions industriels qui faisaient sa fierté (charbon, métallurgie, construction navale et automobile), elle est nostalgique de l'Empire, d'un passé glorieux, quand la Grande-Bretagne dominait les mers du globe (tout cela est un peu démodé), elle est blessée dans son orgueil de grand peuple qui doit s'effacer devant de plus puissants, elle est facilement xénophobe (la majorité des plus de cinquante ans ont ouvertement désapprouvé l'arrivée massive de travailleurs en provenance de l'Europe de l'Est) ; enfin, les mesures d'austérité après la crise financière de 2008 ont rendu méfiante et peureuse (plus pauvre !) cette partie de la population et ont favorisé un esprit de repli national rassurant. Ces frustrations ont donné naissance à des réactions populistes et racistes certainement exploitées par le gouvernement de Londres heureux de se tirer d'affaire en accusant au passage Bruxelles et ses règlements de tous les maux. Ces problèmes de société ont été réveillés par le Brexit. Cependant, n'oublions pas que cette génération des plus de cinquante ans respecte la monarchie et voit dans la reine Elizabeth II le symbole de l'unité à laquelle elle croit toujours.

On pourrait ajouter une autre distinction non pas de générations mais de position sociale : les villes et les populations du centre et du nord de l'Angleterre sont en majorité europhobes alors que les intellectuels, étudiants, universitaires, et les villes du sud sont europhiles.

Il semble donc exister en Grande-Bretagne deux populations distinctes ; à cela s'ajoute le problème que les jeunes n'ont pas beaucoup participé au référendum, persuadés par les informations relayées par les sondages et les réseaux sociaux que le Royaume-Uni allait rester dans l'Europe. Ces deux générations se sont violemment affrontées dans des disputes familiales ou sur les lieux de travail, les uns se heurtant à l'incompréhension des autres ; ce Brexit a été source de rancœur et de découragement.

Middle England. Le Cœur de l'Angleterre, 2019, roman de Jonathan Coe, met en scène cette guerre des cultures et les affrontements politiques parfois violents entre personnes d'avis opposés. Le dernier roman d'espionnage de John Le Carré, *Agent running in the field*, *Retour de service*, (Le Seuil, 2020), se déroule dans un contexte de Brexit ; l'auteur ne cache ni son exaspération ni son ironie devant tant de gâchis politique et économique provoqué par le rejet de l'Europe.

La crise des partis politiques est aussi inquiétante. Les partis conservateur et travailliste conservent leur assise historique ; aucun autre parti ne peut inquiéter ces institutions, même pas le parti *Liberal Democrats* ou le *Scottish national party* (SNP) qui ne comptent que quelques sièges aux Communes. Il n'y a pas de parti extrémiste à droite ou à gauche. Les partis traditionnels sont divisés en leur sein, sinon déchirés sur la question européenne, recherchant des compromis impossibles, notamment sur la tenue d'un deuxième référendum.

Le succès important de Boris Johnson aux élections de décembre 2019 (364 sièges conservateurs et 203 travaillistes) a surpris les observateurs ; beaucoup pensent que ce succès est dû au programme… travailliste de Jeremy Corbyn, présenté au cours d'une campagne molle et considéré comme trop social, trop socialiste, ne correspondant en rien à la réalité de la Grande-Bretagne. De son côté BoJo (Boris Johnson) a fait de magnifiques promesses électorales : moins d'impôts, moins d'immigration, de gros investissements dans les régions du nord et du centre de l'Angleterre malmenées par la fin des grandes industries (thatchérisme), et suprême promesse : mener à son terme le Brexit. Il a donc gagné.

Mais les turbulences sont toujours d'actualité. Le leader du parti travailliste, Jeremy Corbyn, vient de démissionner ; son successeur, Kier Starmer, veut regagner l'électorat perdu ; la Grande-Bretagne n'a pas de gouvernement travailliste depuis Tony Blair et Gordon Brown (2010). Les fractures sont réelles à l'intérieur des partis, les arguties fleurissent et les dérives populistes inquiètent. On parle d'un Parlement qui n'a plus de crédibilité à un moment où il va falloir réconcilier les Anglais avec eux-mêmes et avec leur pays.

Troisième et dernier aspect de la crise : l'ombre du Royaume désuni !

La tentation de la sécession est-elle réelle ? L'accord menace-t-il l'unité du royaume ?

L'Écosse, qui reste très europhile, a voté *Remain* (55 %) et la signature du Brexit a entraîné une poussée d'indépendantisme ; elle demande la tenue d'un nouveau référendum pour retrouver son autonomie (lors du premier référendum sur l'indépendance de l'Écosse en 2014, le non l'a emporté avec 54 % des suffrages). Sa vaillante Première ministre, Nicola Sturgeon, clame que son pays veut rester européen et qu'il adhère à toutes les valeurs de l'Europe. Le renouvellement des membres du Parlement écossais lors des élections régionales en mai 2022 risque de renforcer la majorité indépendantiste.

Le Pays de Galles a quelques velléités indépendantistes qui n'iront pas jusqu'à la rupture, pensent les observateurs.

Le cas de l'Irlande du Nord est très différent : la possible réunification de l'île n'est pas une nouveauté. Comme nous l'avons déjà précisé, la libre circulation des biens et des personnes entre les deux parties de l'île sans frontières, car toutes deux membres de l'Europe, a apaisé sensiblement les tensions politiques et économiques intercommunautaires. Le maintien de ce statut dans le cadre du Brexit entraîne un début de réunification économique et favorise dialogue et paix, même s'il reste de bouillants extrémistes comme les Orangistes / Unionistes (protestants fidèles au Royaume-Uni). Certains *Unionists* se sentent trahis par Londres et trouvent que le nouvel accord fait la part trop belle à la République d'Irlande ; des manifestations sont organisées qui pourraient entraîner de nouvelles violences. Les politiques appellent au calme et au dialogue. Et personne n'oublie que l'Irlande du Nord, qui veut rester dans l'Europe, a voté à 56 % *Remain*. Il faut aussi noter un détail qui renforce le régime particulier de l'Irlande du Nord : cette partie du Royaume-Uni conserve sa participation au programme Erasmus +.

En 2022, le République d'Irlande, capitale Dublin, fête le centième anniversaire de son indépendance et de sa création en 1922 ! Le temps de la réunification de toute l'île d'Irlande est-il venu ?

Boris Johnson ne souhaite pas d'éclatement du Royaume-Uni et donc de véritable crise constitutionnelle ; il fait la sourde oreille et probablement mise sur le fait que chacune de ces trois nations possède un parlement ou une assemblée depuis 1998 (Edinburgh, Cardiff, Belfast), qui certes n'a pas de pouvoir législatif au niveau national mais a le droit de légiférer

dans des domaines clés comme l'éducation, la santé, la politique sociale, les transports. C'est l'aboutissement d'une politique dite de dévolution/décentralisation des années 1990 qui donne à ces nations constitutives du Royaume-Uni la possibilité d'affirmer leur identité et leurs particularismes et limite ainsi les tendances séparatistes. Boris Johnson est persuadé qu'il existe encore un destin commun à ces quatre nations du Royaume-Uni.

Mais l'hypothèse du Royaume qui pourrait se désunir est à envisager sérieusement…

Envoi : pour inventer l'avenir et gérer l'incertitude

Quelques remarques en direction de l'avenir qui assurément reste à inventer. Sur ce chapitre, les europhiles britanniques ont plus d'idées que les europhobes ; certains osent dire que la nation doit s'attendre à un désastre et formulent des questions embarrassantes.

Nous entrons avec le Brexit dans une ère de gestion d'une relation nouvelle. L'installation du nouveau régime entre l'Union européenne et le Royaume-Uni va être longue et progressive : mise en place d'organes de surveillance, règlement des différends, rodage des nouvelles pratiques d'échange, etc. La période de transition sera longue. Il va y avoir des surprises attendues comme l'augmentation des prix à la consommation, estimée entre 5 et 10 %. On peut imaginer que beaucoup d'Anglais vont « atterrir » et prendre conscience des mensonges et manipulations du gouvernement. Le coût du Brexit va apparaître dans sa réalité. Un divorce coûte toujours cher.

Le Royaume-Uni va s'apercevoir que tous ses problèmes internes et ses priorités demeurent (immigration, urgence climatique, chômage, retraites, modèle social et système de santé, budget et dette, énergie, etc.) et il ne pourra plus accuser l'Europe d'empêcher leur résolution : le pays est souverain pour régler ses problèmes !

La gestion de la crise sanitaire, qui a particulièrement frappé le pays, va demander beaucoup d'attention, même si les Anglais se vantent à juste titre d'avoir fait mieux que l'Europe continentale dans leur campagne de vaccination. Mais les livraisons de vaccins, leur lieu de fabrication, leur répartition, leur exportation depuis l'Europe posent problème et créent des tensions entre Londres et Bruxelles. La pandémie du coronavirus ajoute de l'incertitude à l'incertitude comme partout dans le monde.

Le devenir économique, le retour à un rythme normal de production, la réorganisation du monde post-covid, le soutien à l'industrie, la chute du PIB et de la croissance, le réinvestissement sont des questions que le Royaume-Uni gérera seul, sans l'appui de l'Europe. Pays maintenant souverain certes, mais comme le souligne Mario Draghi, ancien directeur de la Banque centrale européenne, et nouveau président du Conseil des ministres en Italie (13 février 2021) : « Il n'y a pas de souveraineté dans la solitude ».

À quoi va ressembler le plan de relance britannique ? Qui va vouloir investir à nouveau en Grande-Bretagne ? Est-il bon d'être indépendant dans un monde interdépendant ? Le Royaume-Uni va-t-il relancer des accords privilégiés avec le Commonwealth ? Va-t-il rejoindre, comme annoncé par Boris Johnson, l'union des pays du Pacifique qui cherchent à contrebalancer la domination chinoise dans cette région du monde en contribuant à la naissance d'un nouveau bloc économique ? Poussera-t-il la dérégulation jusqu'à créer aux portes de l'Europe des zones franches attractives, un Singapour sur Tamise ? Ou la City deviendra-t-elle un paradis fiscal digne des îles de la Caraïbe ? Dans moins de 10 ans le Royaume-Uni sera de retour dans l'Europe, déclarent plusieurs économistes ! …

Le jeu économique nouveau que prévoit Boris Johnson est celui du libre-échange total et mondial (*Global Britain in a global world*) ; il se heurtera sans aucun doute aux blocs que représentent les USA, l'Europe et bien entendu la Chine ; il fera face à une Europe plus forte qui a montré son unité, qui a su négocier sans se laisser intimider (saluons le rôle clef de Michel Barnier), une Europe qui veut aller plus loin et un euro plus solide car aujourd'hui 19 des 27 pays de la zone euro représentent 86 % du PIB Européen et la BCE (Banque centrale européenne) a pris de l'autorité.

L'avenir est-il fermé ou prometteur pour le Royaume encore uni ? L'Europe va-t-elle évoluer différemment sans ce partenaire gênant qui a freiné les avancées souhaitées ? Sera-t-elle plus innovante, plus convaincante, plus à l'aise pour gérer les crises qu'elle doit affronter ? Ces crises sont de taille et elles ont un nom : élargissement, 2004 ; constitution, 2005 ; question monétaire, 2008 ; migrants, 2015 ; problème sanitaire de la pandémie, 2020.

Soyons positifs et évitons d'imaginer des scénarios impossibles ! L'Angleterre n'a pas cessé de nous étonner au cours de son histoire comme il a été rappelé ; pourquoi ne nous étonnerait-elle pas à nouveau ?

Le Royaume-Uni quitte l'Union européenne mais pas l'Europe ; l'Europe a été ferme dans les discussions mais n'est pas fermée. L'envie d'Europe n'est pas morte en Angleterre. Le Royaume-Uni reste un poids lourd ; le 1er janvier 2021, ni la livre sterling ni la Bourse de Londres ne se sont effondrées comme annoncé sur un air d'apocalypse ; c'est la cinquième puissance économique du monde, membre du G7, du G20, de l'OTAN, de l'OMS, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU ; la COP 26 sur le climat est accueillie en novembre 2021 à Glasgow. Ce pays est capable dans son intérêt de construire un partenariat nouveau et positif avec l'Union européenne.

Le vote serré du référendum (51 % Brexit ; 49 % Europe) laisse espérer qu'un équilibre s'établira entre les nationalistes/populistes jaloux de leur souveraineté et les europhiles qui adhèrent aux valeurs de l'Europe ; ces derniers sauront se faire entendre. Et beaucoup de Britanniques disent qu'il faut maintenant tourner la page : le Brexit appartient au passé, il est temps de se battre tous ensemble pour redresser la barre et mettre le cap sur l'avenir. Et l'énergie ne manque pas ! Et aussi le désir de retrouver une union nationale…

Il n'est pas souhaitable qu'un pays si proche de nous soit affaibli et rejeté ; on ne peut que désirer son réveil, le renouveau qu'il nous annonce, une détermination forte à sortir de la crise et à entrer dans un temps de reconstruction et d'innovation. On ne peut se satisfaire de critiques à son égard, de reproches, de *British bashing* !

Ne nous quittons pas fâchés avec notre voisin britannique ! Nous avons vécu de grands moments ensemble ! L'Eurostar et le tunnel sous la Manche sont toujours là !

Politiquement, pas un pays (et certainement pas la France) n'est à l'abri de courants nationalistes ou populistes qui entraînent des gouvernements vers des politiques dangereuses, jugées quasi suicidaires et dont il faut se relever.

C'est un tournant de l'histoire que nous vivons et dont nous devons tirer les leçons pour nous, pour l'Europe et pour le monde.

Soyons *fair play* avec ce grand pays qui a inventé l'humour et le rugby : nous lui souhaitons bonne chance, *good luck!*

Avril 2021

Courrier international
N° 1575 du 7 au 13 janvier 2021
courrierinternational.com
France : 4,50 €
BREXIT
AU REVOIR ET GOOD LUCK
Après 47 ans d'adhésion et un très long divorce, le Royaume-Uni quitte l'Union européenne.
La presse britannique reste optimiste.
M 0318

Avril 2022

Transition lente et équilibres provisoires

Une année après les constats et analyses de la position du Royaume-Uni venant de quitter l'Europe, il convient d'apporter de nouvelles précisions et de chercher à comprendre certaines évolutions politiques, économiques et sociales post-Brexit. Sans effacer les propos ouverts et positifs des paragraphes précédents, il faut reconnaître que la situation est préoccupante et que les problèmes aigus relevés il y a un an n'ont guère évolué. On annonçait une période de transition ; nous sommes loin d'en voir la fin…

Bien entendu, le monde traverse deux crises totalement inattendues dont la gravité et l'imprévisibilité bouleversent des équilibres déjà fragiles : la pandémie et la guerre en Ukraine. Il est clair que la donne a changé et que Boris Johnson a entre les mains un jeu de cartes qui ne ressemble pas à celui qu'il imaginait. De plus, les règles du jeu sont en train de changer : la mondialisation montre ses limites, le prix de l'énergie atteint des sommets insoupçonnés, l'inflation est repartie à la hausse dans le monde, le rang des migrants ne cesse de gonfler en Europe.

C'est au nom d'une souveraineté urgente à retrouver que le Royaume-Uni s'est séparé de l'Europe. À ce slogan populaire s'ajoutait l'annonce du retour à une économie britannique totalement libérée des règlements contraignants de l'Europe et donc prête à s'ouvrir à tous les marchés offerts par tous les pays du monde. Boris Johnson annonçait la naissance d'une *Global Britain in a global world*, nation ouverte au commerce avec le monde entier. Il n'hésite jamais aujourd'hui à user d'une rhétorique anti-européenne et à reprendre les arguments qui flattent les sentiments nationalistes des Britanniques, sans doute la meilleure manière à ses yeux de maintenir la cohésion du pays. Mais ce mécanisme d'échanges commerciaux, qui en théorie autorise toutes les formes d'accords internationaux, est très lent à se mettre en place et le Royaume-Uni n'en tire pas encore de bénéfices. Les électeurs déçus attendent des actes et des résultats de la part d'un premier ministre affaibli par une inflation galopante et aussi par un scandale – le *Partygate* lié aux fêtes arrosées à Downing Street pendant le confinement du Covid – et qui ne cesse de ferrailler à la Chambre des Communes pour défendre sa politique. En décembre 2021, le ministre chargé du Brexit, David Frost, a démissionné de son poste en raison de désaccords profonds avec la politique de Boris Johnson, surtout avec la lenteur dans la gestion du Brexit. Beaucoup de journaux parlent ouverte-

ment de crise grave et n'hésitent pas à annoncer la prochaine démission du Premier Ministre ; Bo Jo exclut bien entendu cette éventualité et compte sur sa grande habileté à se tirer de situations politiquement délicates.

Et c'est bien ce qui l'attend à la suite des élections locales et régionales (County Councils ; Scottish and Welsh Parliaments ; Northern Ireland Assembly) du 5 mai 2022, car le parti conservateur a subi des revers importants et a perdu des positions clés au profit des partis travailliste et libéral-démocrate. Le gouvernement de Boris Johnson s'en trouve fragilisé.

Sur le plan économique, le Royaume-Uni a signé un accord de libre-échange avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande dans le but de s'ouvrir aux marchés du Pacifique ; un important accord commercial est en cours d'élaboration avec les États-Unis. Il faudra du temps pour que tout ceci devienne opérationnel, ce qui fait douter beaucoup de Britanniques des bienfaits du Brexit. D'une manière générale, ils accusent le Brexit et ses conséquences de contribuer fortement à l'augmentation du coût de la vie. On constate aujourd'hui une baisse de l'ordre de 15 à 20 % des échanges commerciaux avec l'Europe des 27, de grosses difficultés pour les petites et moyennes entreprises britanniques, qui se sentent trahies pour exporter vers les pays d'Europe, et le repli annoncé de banques et services financiers de Londres vers l'Europe s'accentue, même si la City reste encore une place financière forte.

Enfin, l'Écosse pro-européenne pense toujours à son indépendance politique et économique et réclame l'organisation rapide d'un référendum ; elle n'obtient aucune réponse… Le SNP (Scottish National Party) a une nouvelle fois remporté les élections en mai 2022 avec davantage de sièges au Parlement écossais et va maintenir sa pression sur le gouvernement de Boris Johnson.

En réalité les questions les plus sensibles, sinon les plus épineuses, de l'accord du Brexit restent d'actualité : les zones de pêche, l'immigration et le régime douanier spécial de l'Irlande du Nord.

Il convient cependant de noter une nette amélioration dans le domaine de la pêche et des zones partagées Europe / Royaume-Uni. Des autorisations d'accès aux zones britanniques, surtout autour des îles de Jersey et Guernesey, ont été accordées en nombre et un accord sur ce sujet a été trouvé avec l'Europe. Mais le climat reste tendu et la France, qui défend fermement ses pêcheurs, exige davantage d'autorisations et hausse le ton afin d'obtenir d'ultimes autorisations.

Concernant l'immigration, il est clair que les frontières du Royaume-Uni sont contrôlées et notamment fermées à toute immigration illégale ; le contentieux avec la France et la zone de Calais reste très fort. La notion de libre circulation des citoyens de l'Europe n'existe plus et les touristes ont intérêt à posséder un passeport récent et en règle… Aucun assouplissement n'est accordé aux étudiants européens du programme Erasmus + ; le pays est fermé à la main-d'œuvre en provenance des pays de l'Europe de l'Est. Les conditions pour obtenir un visa de travail relèvent d'une volonté de fermeture de la part des autorités britanniques. Plus grave sans doute est ce qui concerne les migrants venus d'Afrique : Londres vient de signer un accord financier avec le Président du Rwanda qui s'engage à accueillir dans son pays des migrants de nationalités diverses en provenance du Royaume-Uni, ce qui soulève de nombreuses critiques de toutes parts.

Un exemple de contre-effet de cette mesure de contrôle des frontières est la difficulté rencontrée par les entreprises britanniques à recruter de la main-d'œuvre européenne, notamment des chauffeurs de poids lourds dans le secteur du transport routier, ce qui a entraîné et entraîne toujours aujourd'hui des retards considérables dans l'approvisionnement de certains produits venus d'Europe et notamment de produits alimentaires. Un air de pénurie flotte dans certains grands magasins, ce qui n'arrange rien en période d'inflation. Le casse-tête des contrôles douaniers import-export (surtout les contrôles sanitaires qui freinent les échanges) est insupportable malgré le soi-disant allègement informatique des formalités et, pour éviter des retards de livraison et des encombrements de camions aux frontières, Londres réclame avec insistance auprès de Bruxelles des délais supplémentaires avant d'appliquer strictement les nouveaux règlements pourtant signés dans l'accord en décembre 2020. L'Europe des 27 cherche plus que jamais à maintenir son unité et sa fermeté : l'accord conclu et signé doit être respecté.

Enfin, le protocole / compromis irlandais reste à l'évidence le dossier le plus problématique : en effet, il n'y a pas de frontière matérielle entre l'Irlande du Nord (Belfast-Royaume-Uni) et la République d'Irlande (Dublin-Europe). Ainsi, l'Irlande du Nord appartient à deux mondes économiques, le marché commun de l'Union Européenne et le Royaume-Uni. En conséquence, la circulation des marchandises entre l'Irlande du Nord et la Grande-Bretagne, malgré la mise en place de contrôles douaniers en mer d'Irlande, s'avère ingérable ; le Premier ministre d'Irlande du Nord a démissionné en février 2022 à cause de ces dispositions douanières et Boris Johnson lui-même souhaite dénoncer les termes du protocole, quitte

Dessin de Nicolas Vadot, 30 juin 2016, Bruxelles.

à violer l'accord signé et à jouer sur ses ambiguïtés. Bruxelles annonce clairement vouloir conserver en l'état ce compromis qui a demandé des mois de négociations et qui permet de maintenir un équilibre économique et social fragile entre les deux parties de l'île d'Irlande. En mai 2022, l'Irlande du Nord a renouvelé les 90 membres de son Assemblée ; le parti nationaliste *Republicans-Sinn Féin*, favorable à la réunification de l'Irlande, a remporté les élections devant le DUP (*Democratic Unionist Party*) qui veut rester fidèle à la couronne. C'est une grande première historique. Selon les accords de paix de Belfast (1998), ces deux partis, *Sinn Féin* et DUP, doivent former un gouvernement de coalition. Mais le DUP refuse de participer à un exécutif partagé avec le *Sinn Féin* tant que le protocole irlandais du Brexit ne sera pas revu ou tout simplement supprimé. Faudra-t-il alors renégocier ce protocole ? La situation reste vraiment problématique car l'Union Européenne s'y oppose formellement.

Le Royaume-Uni a encore un pied solidement ancré en Europe ; cette longue période d'adaptation était prévisible, ainsi que de nouvelles négociations houleuses. La saga du Brexit va connaître de nouveaux chapitres. À l'évidence, Londres prend son temps mais les échanges commerciaux demeurent à un haut niveau et les intérêts communs sont plus que jamais liés à des accords et à une entente réciproque apaisée. Ainsi, Boris Johnson soutient avec vigueur les Ukrainiens et Londres adopte la même attitude que l'Europe vis-à-vis des sanctions prises contre la Russie, envoie des armes en Ukraine et accueille sur son sol des réfugiés ukrainiens. Dans notre monde bousculé par des crises aussi inattendues que complexes, personne ne souhaite voir s'éloigner définitivement du continent européen un pays ami et un allié respecté avec lequel nous avons un avenir à construire.

SÉANCE DU 22 AVRIL 2021

LE DÉPISTAGE NÉONATAL : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES EN 2022

par M. Didier Lacombe[1]

Membre résidant

Le dépistage néonatal (DNN) est conforme aux principes généraux du dépistage en population générale, décrits par Wilson et Jungner dans un document publié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1968[2]. Les critères sont les suivants :

1. la maladie doit être un problème important de santé ;
2. un traitement doit être disponible ;
3. il faut organiser le diagnostic et le traitement des malades ;
4. la maladie doit pouvoir être reconnue à un stade présymptomatique ;
5. le dépistage doit pouvoir être confirmé par des méthodes de certitude ;
6. le test de dépistage doit être acceptable par la population générale ;
7. l'histoire naturelle de la maladie doit être connue ;
8. le protocole de traitement doit être clairement défini ;
9. le rapport économique coût/bénéfice doit être évalué ;
10. la pérennité du programme doit être assurée.

1. Professeur Didier Lacombe, INSERM U 1211, université de Bordeaux ; Génétique médicale, CHU de Bordeaux ; CRDN Nouvelle-Aquitaine, 33076, Bordeaux. didier.lacombe@chu-bordeaux.fr

2. Michel Roussey, « Les principes et l'organisation du dépistage néonatal en France », *Archives de Pédiatrie*, t.15, 2008, p. 734-737.

Le dépistage néonatal concerne les maladies non identifiables à la naissance, ni prévisibles sur des examens anténataux, non exceptionnelles (avec une incidence d'au moins 1/10 000 à 1/20 000 naissances), dont la gravité, en l'absence de dépistage et de traitement préventif, conduit à des séquelles irréversibles, et enfin pour lesquelles il existe une thérapeutique efficace lorsqu'elle est précocement appliquée.

Le dépistage doit être accepté par la population à laquelle il s'adresse, en matière de contraintes et d'efficacité, avec l'éducation du public pour permettre une adhésion individuelle, la confidentialité des résultats individuels et le consentement parental explicite pour les tests génétiques. En France, l'organisation du dépistage néonatal s'est fixé les trois objectifs suivants : égalité, efficacité, utilité.

1. Organisation des programmes de dépistage néonatal en France

Le dépistage néonatal était historiquement géré par l'Association Française pour le Dépistage et la Prévention du Handicap de l'Enfant (AFDPHE) et en régions par des associations loi de 1901. Le programme national de dépistage néonatal s'appuie depuis avril 2018 sur un Comité national de pilotage du dépistage néonatal et sur une coordination par le Centre national de coordination du dépistage néonatal. Chaque région française a un Centre Régional de Dépistage Néonatal (CRDN) qui est intégré dans un établissement de santé et qui gère le dépistage au niveau régional.

En France, ce dépistage comprend des tests biologiques et un dépistage de la surdité congénitale. La stratégie biochimique concerne la phénylcétonurie (PCU), l'hypothyroïdie congénitale (HC), l'hyperplasie congénitale des surrénales (HCS), la drépanocytose, la mucoviscidose et le déficit en Medium-Chain AcylCoA Déshydrogénase (MCAD). Il est réglé par l'arrêté du 22 janvier 2010[3] et par l'arrêté du 12 novembre 2020 modifiant l'arrêté du 22 février 2018, relatif à l'organisation du programme national de dépistage néonatal recourant à des examens de biologie médicale[4]. Le dépistage

3. Journal officiel de la République française, n° 0025, du 30 janvier 2010, p. 1870, texte n° 27 : arrêté du 22 janvier 2010 fixant la liste des maladies donnant lieu à un dépistage néonatal. www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2010/22/SASP1002048A/jo/texte
4. Journal officiel de la République française n° 0277 du 15 novembre 2020 : arrêté du 12 novembre 2020 modifiant l'arrêté du 22 février 2018 relatif à l'organisation du programme national de dépistage néonatal recourant à des examens de biologie médicale. Texte n° 32. https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/11/12/SSAP2029513A/jo/texte

de la surdité permanente néonatale est réglé par l'arrêté du 4 mai 2012[5]. Son organisation est sous la tutelle du ministère de la Santé et la Direction générale de la Santé assure intégralement son financement par l'intermédiaire des Agences régionales de Santé (ARS).

Le prélèvement de sang est fait à chaque nouveau-né, en principe à J3, c'est-à-dire après 72 heures de vie. Une tolérance peut être faite à partir de 48 heures du fait de l'augmentation du nombre des sorties précoces de maternité. En cas de naissance à domicile ou de sortie de maternité avant 48 heures de vie, le prélèvement est sous la responsabilité de la sage-femme libérale. Le sang est recueilli sur un papier buvard spécial adressé le jour même au laboratoire régional afin d'avoir un résultat vers la fin de la première semaine de vie. Lorsque la valeur dépasse celle du seuil d'intervention, l'enfant est convoqué par le centre spécialisé régional intégré aux centres de référence ou de compétence maladies rares correspondant à la maladie repérée.

2. Les différentes maladies dépistées

A. La phénylcétonurie (PCU)

La phénylcétonurie est une maladie métabolique, de transmission héréditaire récessive autosomique (deux allèles [gènes] de l'individu mutés non fonctionnels et portés par un chromosome non sexuel), liée au déficit en une enzyme, la phénylalanine hydroxylase (PAH), qui permet la conversion de la phénylalanine en tyrosine. La phénylalanine et la tyrosine sont deux acides aminés essentiels qui rentrent dans la composition des protéines. L'accumulation de phénylalanine (hyperphénylalaninémie) en l'absence de l'enzyme PAH est toxique dès la période néonatale, notamment au niveau cérébral.

Son dépistage néonatal, généralisé depuis 1972 en France, est l'archétype du modèle de dépistage néonatal. Il est justifié par la sévérité de la maladie en l'absence de prise en charge thérapeutique (encéphalopathie progressive sévère peu spécifique, déficience intellectuelle, microcéphalie, convulsions, hypopigmentation, eczéma et odeur caractéristique de « nichée de souris »), l'irréversibilité des signes neurologiques après un diagnostic tardif, l'efficacité du traitement (régime pauvre en phénylalanine) et l'incidence de la maladie (1/15 000 naissances).

---

5. Journal officiel de la République française n° 0105 du 4 mai 2012, p. 7915. Texte n° 48. Arrêté du 23 avril 2012 relatif à l'organisation du dépistage de la surdité permanente néonatale. www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2012/4/23/ETSP1210025A/jo/texte

La PCU (phénylalaninémie > 360 µmol/L) nécessite un traitement et comprend les formes sévères classiques avec activité enzymatique nulle et des formes plus modérées avec activité enzymatique résiduelle faible. On distingue plusieurs formes cliniques et biologiques, comme l'hyperphénylalaninémie modérée permanente qui ne nécessite qu'une simple surveillance, l'hyperphénylalaninémie néonatale transitoire due en général à une immaturité hépatique transitoire, l'hyperphénylalaninémie atypique par déficit en cofacteurs, BH4 ou DNAJC12, qui est responsable d'une anomalie de synthèse des neurotransmetteurs et nécessite une prise en charge thérapeutique spécifique.

Le dépistage néonatal de la phénylcétonurie se faisait historiquement par le test bactériologique de Guthrie ; il est maintenant remplacé par un dosage biochimique par technique de spectrométrie de masse en tandem (MS/MS). La confirmation du diagnostic se fait par un dosage plasmatique de phénylalanine et de tyrosine sur la chromatographie[6] des acides aminés sanguins, sous régime normoprotidique.

Le traitement de la phénylcétonurie est efficace grâce à un régime restrictif contrôlé en phénylalanine, adapté à chaque cas et poursuivi à vie, mais allégé à l'adolescence et à l'âge adulte. Ce régime doit être repris de façon stricte chez les femmes qui en sont affectées avant toute grossesse et tout au long de la grossesse, en raison du risque tératogène[7] lié au passage transplacentaire de la phénylalanine (déficience intellectuelle, microcéphalie, risque de malformations viscérales). Les déficits partiels peuvent être traités oralement par BH4.

La phénylcétonurie est une maladie de transmission autosomique récessive. La famille doit être adressée en consultation de conseil génétique, à la recherche des variants dans le gène *PAH* chez l'enfant malade à l'état homozygote ou hétérozygote composite, puis chez ses parents à la recherche de l'hétérozygpotie. Le risque de récurrence lors des futures grossesses du couple parental est égal à 25 % quel que soit le sexe de l'enfant. Le diagnostic prénatal (DPN) est possible par analyse de génétique moléculaire après biopsie de trophoblaste ou amniocentèse, dès lors que les mutations ont été identifiées chez le patient, mais il est souvent peu

6. La chromatographie est une méthode physico-chimique qui sert à séparer différentes substances chimiques présentes dans un mélange homogène liquide ou gazeux.
7. Une substance tératogène est susceptible de provoquer des malformations chez les enfants exposés *in utero*.

réalisé en pratique, en raison des possibilités de traitement. L'information de la parentèle doit être envisagée en consultation de conseil génétique. Les frères et sœurs sains, ont un risque des deux tiers d'être porteur hétérozygotes sur un seul de leurs deux allèles. La fréquence des hétérozygotes dans la population générale est de 1/60 en France.

B. Le déficit en Medium-Chain AcylCoA Déshydrogénase (MCAD)

Le déficit en MCAD est une maladie métabolique de transmission autosomique récessive. Elle est due au déficit de la première étape de la β-oxydation des acides gras à chaîne moyenne. Les acides gras à chaîne longue, principal substrat énergétique lipidique chez l'homme, peuvent n'être que partiellement oxydés, limitant également la synthèse hépatique de corps cétoniques (substances produites lors de la dégradation des graisses) lors du jeûne. Il en résulte un défaut de production de l'énergie issue des acides gras et des corps cétoniques. Les conséquences sont une intolérance au jeûne aboutissant à une hypoglycémie hypocétosique (diminution du taux de sucres dans le sang avec baisse de production des corps cétoniques). Le dépistage néonatal est justifié par l'incidence de la maladie (1/8 000 à 1/20 000 naissances environ en France), sa mortalité et morbidité en l'absence de diagnostic pré-symptomatique, et par l'efficacité de sa prise en charge thérapeutique.

La présentation clinique classique est celle d'une hypoglycémie hypocétosique, survenant chez un nourrisson, favorisée par le jeûne ou une infection intercurrente, et aboutissant à un malaise évoluant vers un coma, avec un risque de séquelles neurologiques. La forme néonatale plus sévère est exceptionnelle et peut être responsable d'une mort subite dès les premiers jours de vie. Il existe une forme tardive rare de l'adulte, avec des signes d'encéphalopathie hépatique.

D'un point de vue éthique, on peut noter que le dépistage néonatal diagnostique le déficit chez un certain nombre de sujets qui seraient sans doute restés asymptomatiques toute leur vie, mais qu'il n'est pas possible de différencier par la biologie des sujets malades.

Le dépistage néonatal du déficit en MCAD a été mis en place depuis décembre 2020 en France. Il est basé sur le dosage des acylcarnitines sanguins par technique de spectrométrie de masse en tandem, montrant une augmentation majoritairement du dérivé à 8 carbones (C8).

Le traitement est basé sur la prévention du jeûne et la consommation répétée de glucose en cas de pathologie infectieuse intercurrente. La tolérance au jeûne s'améliore avec l'âge[8].

Le diagnostic est confirmé par le génotypage[9], avec une mutation majoritaire (c.985A>G) qui est pathogène à l'état homozygote ou associée à une autre mutation à effet sévère. L'étude de l'activité enzymatique résiduelle permet de confirmer le caractère pathogène de la mutation. En raison du mode de transmission autosomique récessif, le recours au généticien est nécessaire et le principe du conseil génétique est semblable à celui envisagé pour la phénylcétonurie.

C. L'hypothyroïdie congénitale (HC)

Le dépistage néonatal de l'hypothyroïdie congénitale, mis en place depuis 1978, est justifié par l'incidence de la maladie (1/2 500 naissances environ), sa sévérité en l'absence de prise en charge thérapeutique (irréversibilité des signes neurologiques et du retard statural, fréquence des signes non spécifiques) et l'efficacité du traitement hormonal substitutif.

Différentes formes cliniques et biologiques existent. L'hypothyroïdie malformative dysgénétique (athyréose ou absence de glande thyroïde, ectopie ou position anormale de la glande thyroïde en région cervicale) représente environ 40% des formes et est plus fréquente chez la fille (sex-ratio 1:2). Les troubles de l'hormonogenèse (glande en place) représentent près de 60 % des HC et les causes en sont multiples (anomalies du récepteur à la TSH, des protéines G, du transport d'iode ou de la synthèse de la thyroglobuline). L'hypothyroïdie centrale par anomalie hypophysaire est rare (1 %).

Le dépistage néonatal repose sur le dosage d'une hormone, la TSH (Thyroid Stimulating Hormone). Il doit être réalisé à J3 pour éviter l'interférence avec le pic adaptatif néonatal de TSH, en raison du risque de faux positif en cas de test précoce. Le dosage de la TSH ne dépiste pas les rares hypothyroïdies centrales. La confirmation diagnostique est réalisée par le dosage de TSH, T4 et T3 libre, et l'imagerie thyroïdienne.

---

8. François Feillet et al., « Déficit en acyl-CoA-déshydrogénase des acides gras à chaîne moyenne (MCAD) : consensus français pour le dépistage, le diagnostic et la prise en charge », *Archives de Pédiatrie*, t.19,2012, p.184-193.
9. Le génotypage est la discipline qui vise à dêterminer les caractéristiques d'une variation génétique.

La maladie est prise en charge dès le diagnostic et demande un traitement à vie par substitution hormonale orale par hormone thyroïdienne (lévothyroxine).

Le traitement précoce est associé à un développement psychomoteur normal. Il faut cependant rechercher les rares formes syndromiques (associées à d'autres symptômes que ceux de l'hypothyroidie) pouvant être associées à un retard psychomoteur indépendant de l'hypothyroïdie.

Les troubles de l'hormonogenèse sont le plus souvent autosomiques récessifs. Ils justifient une enquête génétique. Les dysgénésies[10] sont le plus souvent sporadiques. La malformation thyroïdienne peut s'intégrer dans le cadre d'une anomalie du développement polymalformative, souvent d'origine génétique.

D. L'hyperplasie congénitale des surrénales (HCS) par déficit en 21-hydroxylase

Le dépistage néonatal de l'hyperplasie congénitale des surrénales par déficit en 21-hydroxylase (HCS-21OH), mis en place en 1995, ne concerne théoriquement que les blocs complets en 21-hydroxylase responsables des formes néonatales ou à début anténatal. Il est justifié par leur incidence (1/15 000 naissances environ en France), et leur possible sévérité en l'absence de prise en charge thérapeutique. Le risque concerne surtout l'insuffisance surrénale aiguë avec risque de mort subite par perte de sel et le risque de séquelles cérébrales liés à la déshydratation. Chez la fille, il existe des anomalies génitales à type de virilisation des organes génitaux externes. En effet, ce bloc surrénalien entraîne un déficit en hormones glucocorticoïdes et minéralocorticoïdes, et un excès de testostérone.

Le dépistage néonatal de l'hyperplasie congénitale des surrénales par déficit en 21-hydroxylase est basé sur le dosage de la 17 OH-progestérone à J3. Le seuil est variable suivant l'âge gestationnel à la naissance. Les seuils de dépistage sont adaptés en fonction de l'âge gestationnel. Les prématurés de moins de 32 semaines d'âge gestationnel ne sont plus dépistés

10. Les dysgénésies sont des malformations d'un organe ou d'un tissu dues à une anomalie de développement embryonnaire.

depuis la publication de l'arrêté du 22 février 2018 [11]. Ce dépistage permet d'identifier des formes non classiques de déficit en 21-hydroxylase et des déficits en 11-hydroxylase.

Une substitution hormonale surrénalienne doit être mise en place dès le diagnostic, associant un glucocorticoïde (Hydrocortisone) et un minéralocorticoïde (Fludrocortisone). La prise en charge chirurgicale des anomalies de virilisation chez les filles n'est pas modifiée par le dépistage.

L'HCS-21OH obéit à un mode de transmission autosomique récessif et un conseil génétique est recommandé. Les mutations dans le gène *CYP21A2*, impliqué dans l'HCS-21OH, sont recherchées chez l'enfant atteint, puis chez ses parents à la recherche d'une hétérozygotie. L'information à la parentèle est recommandée. Le risque de récurrence pour une future grossesse est de 25 % sans distinction de sexe de l'enfant. Le diagnostic prénatal est possible, dès lors que les mutations ont été identifiées. Après diagnostic de sexe fœtal sur sang maternel, on propose un traitement par déxaméthasone à la mère dès 6 semaines d'aménorrhée, afin de prévenir le risque de virilisation chez les filles. Ce traitement est interrompu après diagnostic prénatal moléculaire si l'enfant n'est pas atteinte et poursuivi jusqu'à la naissance si l'enfant est atteinte. La sécurité à long terme de cette thérapeutique fœtale fait actuellement l'objet d'un débat.

E. La mucoviscidose

La mucoviscidose est une maladie génétique, transmise sur un mode autosomique récessif, dont la prévalence est actuellement estimée à 1/4 500. La mucoviscidose est cliniquement hétérogène, avec des formes classiques sévères et des formes pauci-symptomatiques[12]. La maladie est génétiquement homogène, liée à des variants dans le gène *CFTR*, mais est hétérogène d'un point de vue allélique[13], avec plus de 2 000 mutations identifiées du gène *CFTR*.

---

11. Journal officiel de la République française n° 0049 du 28 février 2018, p. 60. Texte n° 18. Arrêté du 22 février 2018 relatif à l'organisation du programme national de dépistage néonatal recourant à des examens de biologie médicale. https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036650121
12. Ce sont des formes peu symptomatiques : patient qui ne présente que très peu de symptômes.
13. L'allèle est une version variable d'un même gène.

Le dépistage néonatal de la mucoviscidose a été mis en place en 2002 et est justifié par la fréquence de l'affection, sa sévérité et l'amélioration du pronostic en termes de qualité de vie si le diagnostic clinique est posé de façon précoce et si la prise en charge est coordonnée au niveau d'un centre spécialisé. Cependant, le dépistage néonatal de la mucoviscidose déroge partiellement aux critères de Wilson et Jungner par l'absence actuelle d'une thérapeutique curative efficace.

Il est actuellement basé sur le dosage biochimique à J3 d'un biomarqueur, la trypsine immunoréactive (TIR), et sur l'évaluation génétique des 30 mutations les plus prévalentes du gène CFTR en cas de dosage anormalement élevé de TIR et après consentement parental. Le diagnostic est confirmé par la réalisation d'un test de la sueur dans un centre de ressources et de compétences de la mucoviscidose (CRCM). En l'absence de mutation caractérisée, un nouveau dosage de TIR est réalisé vers J21.

La prise en charge est multidisciplinaire et repose sur les CRCM[14]. Le tropisme de la maladie est essentiellement pulmonaire et digestif. Un conseil génétique doit être proposé en raison du mode de transmission autosomique récessif de la maladie. Les mutations du gène *CFTR* sont recherchées chez l'enfant malade et chez ses parents. Le risque de récurrence est de 25 % pour une future grossesse sans distinction de sexe. Le diagnostic prénatal (DPN, examen médical qui a pour but de détecter une affection grave de l'embryon ou du fœtus) ou le diagnostic préimplantatoire (DPI, détection précoce de maladies génétiques graves avant l'implantation ovulaire pendant une fécondation in vitro) sont possibles, pour les formes sévères, par analyse de génétique moléculaire. En raison de la fréquence des hétérozygotes dans la population générale (estimée à 1/30), l'information de la parentèle est obligatoire afin d'identifier les éventuels couples à risque.

Le dépistage néonatal de la mucoviscidose conduit actuellement à une réflexion éthique en raison de questionnements liés aux formes atypiques[15] et au dépistage de certains hétérozygotes, dont le risque ne concerne que leur descendance.

---

14. Anne Munck et Michel Roussey, « Dépistage néonatal de la mucoviscidose : les enjeux de la prise en charge », *Archives de Pédiatrie*, t.19, 2012, p. 30-32 ; Isabelle Sermet-Gaudelus et al., « Recommandations nationales pour la prise en charge du nourrisson dépisté atteint de mucoviscidose. » Consensus de la Fédération des centres de ressources et de compétences de la mucoviscidose », *Archives de Pédiatrie*, t. 21,2014, p. 654-662.
15. Christel Thauvin-Robinet, Anne Munck, Frédéric Huet et al., "CFTRp.Argl117H is associated with CBAVD and other CFTR-related disorders", *Journal of Medical Genetics*, t. 50, 2013, p. 220-227.

F. La drépanocytose

La drépanocytose est une maladie autosomique récessive plus fréquente dans les populations originaires d'Afrique subsaharienne, des Antilles, du Moyen-Orient, du Bassin méditerranéen et d'Inde. Elle est liée une mutation spécifique du gène de la ß-globine présente à l'état homozygote chez les malades. L'anomalie est responsable de la déformation (falciformation) des globules rouges à l'origine de crises vaso-occlusives extrêmement douloureuses, susceptibles de se compliquer d'infarctus, notamment spléniques, d'une anémie et d'infections.

Le DNN est mis en place et généralisé depuis 1989 dans les départements d'outre-mer, et ciblé vers les populations à risque élevé en métropole depuis 1995. Il est justifié par l'incidence de la maladie dans les populations concernées (1/470 naissances dans les DOM et 1/800 naissances en population ciblée en métropole), sa gravité en l'absence de dépistage et de traitement préventif (risque d'accidents thrombotiques et septiques) et la prévention efficace des accidents de falciformation et infectieux.

Néanmoins, la drépanocytose déroge aux critères de Wilson et Jungner par l'absence de véritable traitement curatif disponible actuellement.

Le DNN se fonde sur l'électrophorèse de l'hémoglobine qui identifie une hémoglobine anormale (HbS). Le dépistage concerne les populations dont le risque est augmenté :

- Soit les deux parents sont originaires de :
  - DOM : Antilles, Guyane, Réunion, Mayotte ;
  - Afrique subsaharienne, Cap-Vert ;
  - Amérique du Sud (Brésil) ;
  - Sous-continent indien et pays de l'océan Indien : Madagascar, Île Maurice, Comores ;
  - Afrique du Nord : Algérie, Tunisie, Maroc ; Italie du Sud, Sicile, Grèce, Turquie ; Moyen-Orient : Liban, Yémen, Arabie saoudite, Oman.
- Soit l'un des parents est originaire d'un des territoires/pays précédents et l'autre d'un pays d'Asie ;
- Soit la mère est à risque mais le père n'est pas connu ;
- Soit l'un des parents a connaissance de l'existence d'une anomalie de l'hémoglobine dans sa famille.

Le traitement vise à éviter les facteurs déclenchant les complications (changements brutaux de température, bains en eau froide, fièvre, activité

physique intense, stress, déshydratation, séjour en altitude avec raréfaction de l'oxygène) et à prévenir les infections (antibiothérapie quotidienne, vaccinations). Les crises vaso-occlusives[16] sont prises en charge par antalgiques et oxygénothérapie.

Le conseil génétique est celui d'une maladie de transmission autosomique récessive. La mutation du gène de la ß-globine est recherchée à l'état homozygote chez l'enfant atteint, et chez ses parents en principe hétérozygotes. Le risque de récurrence est de 25 % pour une future grossesse quel que soit le sexe du fœtus. Le DPN et le DPI sont possibles par analyse de génétique moléculaire. La fréquence des hétérozygotes est très élevée dans certaines populations, notamment d'origine africaine (plus de 30 %), imposant une information de la parentèle.

Le dépistage néonatal de la drépanocytose est le seul dépistage biologique ciblé sur une partie de la population, ce qui déroge au principe d'égalité sur lequel ce dépistage est basé en France. La Haute Autorité de santé (HAS) a émis un avis favorable à cette dérogation dans cette indication, sur la base de la perte d'efficience de la stratégie de dépistage si elle était étendue à l'ensemble de la population[17]. Une évolution de ce ciblage est probable à moyen terme.

G. Le dépistage des surdités permanentes néonatales

Le dépistage généralisé des surdités permanentes néonatales à l'ensemble de la population est mis en place depuis 2013. Il avait auparavant été testé dans des villes pilotes, dont Bordeaux. Il est justifié par l'incidence élevée de ce handicap sensoriel d'étiologie hétérogène (1/1 000 naissances), la difficulté du diagnostic dans la première année de vie et l'irréversibilité des séquelles verbales en l'absence de rééducation précoce.

L'organisation nationale est déléguée par décret aux ARS qui choisissent un opérateur régional. Il peut s'agir d'une association régionale, d'un Centre régional de Dépistage Néonatal (CRDN) ou d'un réseau de périnatalité.

---

16. Obstructions locales de la circulation sanguine.
17. Haute Autorité de Santé. Dépistage néonatal de la drépanocytose en France : pertinence d'une généralisation du dépistage à l'ensemble des nouveau-nés, décembre 2013. – www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1724724/fr/depistage-neonatal-de-la-drepanocytose-en-France-pertinence-dune-generalisation-du-depistage-a-lensemble-des-nouveau-nes.

Deux méthodes de dépistage ont été utilisées : les potentiels évoqués auditifs automatisés (PEAA) et les otoémissions acoustiques (OEA), mais les PEAA sont aujourd'hui favorisés. 1 à 2 % des nouveau-nés ont une réponse anormale, nécessitant alors un contrôle, voire une confirmation du diagnostic dans un centre d'audio-phonologie infantile.

La stimulation sensorielle précoce est systématique, avec appareillage. L'approche par implant cochléaire[18] précoce a démontré son intérêt.

Les étiologies des surdités sont très hétérogènes. Pour les formes génétiques, tous les modes de transmission peuvent être observés : autosomique récessif, dominant et lié à l'X. Les surdités peuvent s'intégrer dans un syndrome polymalformatif. Un avis génétique et un conseil génétique sont nécessaires. Dans un premier temps, les études génétiques peuvent s'orienter vers les gènes codant les connexines, notamment la connexine 26 (*GJB2*) qui explique environ un tiers des surdités congénitales, mais aussi les connexines 30, 31 et 43.

3. Perspectives du dépistage néonatal en France

Suite à la mise en place du dépistage néonatal du déficit en Medium-Chain AcylCoA Déshydrogénase (MCAD) en France par technique de spectrométrie de masse en tandem (MS-MS), de nouveaux dépistages de maladies héréditaires du métabolisme intermédiaire doivent être mis en place en 2022 par MS-MS. Les maladies recommandées par la Haute Autorité de la Santé[19] sont la tyrosinémie de type I, l'homocystinurie congénitale, la leucinose, l'acidémie isovalérique, le déficit en déshydrogénase des hydroxyacyl-CoA à chaîne longue (LCHAD), le déficit primaire en carnitine, et l'acidurie glutarique de type I. D'autres maladies métaboliques pourraient être discutées, comme les maladies lysosomales,

18. L'implant cochléaire est un appareillage ultraminiaturisé qui permet d'améliorer l'audition en cas de surdité.
19. Haute Autorité de Santé. Évaluation à priori de l'extension du dépistage néonatal à une ou plusieurs erreurs innées du métabolisme par spectrométrie de masse en tandem. Volet 2. Janvier 2020. –https://www.has-[sante.fr/jcms/c_2866458/fr/evaluation-a-priori-de-l-extension-du-depistage-neonatal-a-une-ou-plusieurs-erreurs-innees-du-metabolisme-par-spectrometrie-de-masse-en-tandem-volet-2.

notamment la mucopolysaccharidose[20] de type I et la maladie de Pompe[21], en raison de thérapeutiques disponibles et de l'intérêt d'une mise précoce au traitement. Ces maladies lysosomales posent cependant des questionnements économiques et éthiques[22].

Un programme pilote de dépistage des déficits immunitaires combinés sévères a été réalisé en France entre 2014 et 2016 par la méthode de quantification des TRECs (séquences d'ADN excisées lors des réarrangements du récepteur des lymphocytes T ou TCR), mais ce dépistage n'a pas encore été mis en place à ce jour.

La question du dépistage néonatal de certaines maladies par des technhiques de génétique moléculaire se pose en 2022, même si le séquençage du génome chez le nouveau-né n'est pas indiqué actuellement en raison de considérations éthiques, légales, techniques, économiques et médicales[23]. Un bon exemple est l'amyotrophie spinale infantile (ASI ou SMA) qui est une maladie génétique neuromusculaire caractérisée par une perte des motoneurones de la corne antérieure de la moelle épinière. La transmission de la maladie se fait sur un mode héréditaire de type autosomique récessif. Le gène impliqué est le gène *SMN1*, localisé sur le chromosome 5q12.2-q13.3, et impliqué dans la survie du motoneurone. Dans 95 % des cas, on observe une délétion[24] homozygote de l'exon 7 des deux gènes *SMN1* du patient. Cette délétion entraîne la perte de la fonction du produit du gène *SMN1*. Un gène homologue au gène *SMN1*, le gène *SMN2*, a été identifié sur le chromosome 5q13.2. Ce gène est peu fonctionnel, en raison d'un épissage de l'exon 7, mais la sévérité de la maladie dépend en partie du nombre variable de copies du gène *SMN2*. On distingue quatre types cliniques

---

20. Cette maladie a pour conséquence qu'une enzyme complexe nécessaire à la dégradation et au stockage des molécules de sucre fait défaut à l'organisme, ce qui entraîne petite taille, rigidité des articulations des doigts, dysmorphie faciale et souvent déficience intellectuelle.
21. Didier Lacombe et Alain Verloes, « Faut-il envisager le dépistage néonatal de la maladie de Pompe ? », *Archives de Pédiatrie*, t. 21, 2014, 6 [Epub ahead of print Apr 22]. – La maladie de Pompe est une maladie génétique neuromusculaire progressive qui entraîne une faiblesse musculaire progressive, invalidante et souvent fatale ; elle peut se manifester à tout âge.
22. Jacques Sarles, Frédéric Huet, David Cheillan et al., « Dépistage néonatal en France : quel avenir ? », *Archives de Pédiatrie*, t. 2 1, 2014, p. 813-815 ; François Feillet, Brigitte Chabrol, Jacques Sarles et al., « Le dépistage néonatal face au défi des progrès de la biologie », *Ibid.*, p. 816-820.
23. Zilga Remec et al., "Next-Generation Sequencing in Newborn Screening : A Review of Current State", *Frontiers in Genetics*, 26 mai 2021, 12 : 662254.doi : 10.3389/fgene. 2021, 662254e Collection, 2021.
24. Il s'agit d'une mutation génétique caractérisée par la perte de matériel génétique sur un chromosome.

d'amyotrophie spinale infantile : type I ou SMA infantile sévère (maladie de Werdnig-Hoffmann), type II ou SMA infantile intermédiaire, type III ou SMA juvénile (maladie de Kugelberg-Welander), et type IV ou SMA de l'adulte. 60 % des SMA type I décèdent avant l'âge de 18 mois. Récemment, plusieurs médicaments ont vu le jour dans la SMA. Le Nusinersen est un oligonucléotide anti-sens, capable de fonctionnaliser le gène SMN2 et de moduler l'expression génique. Il est administré par injections intra-thécales répétées. Ce médicament est autorisé par la FDA et l'UE. Il a l'AMM (autorisation de mise sur le marché) en France pour la prise en charge des types 1, 2 et 3 en France et depuis peu, il a une autorisation pour le traitement présymptomatique de la SMA (décret du 09/10/20). Le bénéfice est meilleur lors d'une administration précoce, d'où l'intérêt de la réflexion sur un dépistage néonatal. Plusieurs autres traitements sont disponibles ou en cours de développement dans la SMA. Une thérapie génique (Onasemnogene abeparvovec) est autorisée aux USA, et a l'ATU (autorisation temporaire d'utilisation) en France depuis le 15/05/2020. Il s'agit d'injection IV unique, d'un coût de 2 millions d'euros, ce qui en fait actuellement le médicament le plus cher au monde. Le Risdiplam, en prise orale quotidienne, est un modificateur d'épissage d'ARN (mécanisme de maturation de l'ARN) et a l'ATU pour les types 1 et 2 symptomatiques en France.

L'amyotropie spinale infantile remplit les critères de Wilson (test génétique fiable, bonne connaissance de la maladie, possibilités thérapeutiques…). Plusieurs études pilotes de faisabilité sont en cours à Taiwan, en Belgique (Wallonie), en Allemagne[25], au Japon, en Australie. Aux USA, le test est réalisé dans 23 États, et adopté par 14. En France, un projet pilote est en cours d'implémentation pour 2021 dans 2 régions (Nouvelle Aquitaine et Grand Est), ce qui représente 2 X 55 000 naissances/an, soit 16 enfants atteints de SMA attendus sur 2 ans. Le dépistage néonatal se fait sur la recherche de la délétion homozygote du gène SMN1 par technique de biologie moléculaire[26]. Une fois le dépistage réalisé, les enfants testés positifs seront recontactés par le CRDN, afin de proposer une consultation médicale, une confirmation du diagnostic et une concertation en RCP, afin de définir les modalités thérapeutiques selon le phénotype et le nombre de copies SMN2.

---

25. Katharina Vill et al., "One year of newborn screening for SMA-Results of a German pilot project", *Journal of Neuromuscular Diseases*, t. 6, 2019, p. 503-515.
26. Ludwig Czibere et al., "High-throughput genetic newborn screening for spinal muscular atrophy by rapid nucleic acid extraction from dried blood spots and 384-well qPCR", *European Journal of Human Genetics*, 2019,https://doi.org/10.1038/s41431-019-0474-4.

Le dépistage néonatal n'est malheureusement pas harmonisé en Europe, où de nombreux pays en réalisent davantage qu'en France. Une réflexion au niveau européen pour un panel uniforme de dépistage serait intéressante à considérer dans les années à venir. Il est nécessaire de suivre l'évolution des enfants dépistés. Le dépistage néonatal pose des questions éthiques, vis-à-vis des phénotypes à début tardif ou de formes non classiques de maladies à très faible expressivité. L'évolution des techniques de séquençage nouvelle génération à haut débit (NGS), ainsi que les nouveaux enjeux thérapeutiques, doivent être pris en considération dans l'évolution future du dépistage néonatal.

SÉANCE DU 6 MAI 2021

LA MÉTHODE SCIENTIFIQUE EST-ELLE TOUJOURS SCIENTIFIQUE ?

par M. Pascal Duris

Membre associé

N'affirmant que ce qu'elle démontre au terme d'observations, d'hypothèses et d'expériences rigoureusement conduites et reproductibles, la méthode scientifique semble une manière de panacée par quoi les savants d'hier, et les chercheurs d'aujourd'hui, partout dans le monde, parviennent à dévoiler les secrets de la nature. Lesquels savants et chercheurs, ceux de notre temps surtout, useraient en outre d'une langue d'où l'enthousiasme, le langage fleuri et la métaphore seraient bannis pour au contraire s'appuyer sur « la démarche besogneuse de l'équation et sur la rigueur de procédures expérimentales sans cesse répétées [1] ». Et il faut bien reconnaître que cette démarche quasi monacale, dont nous allons évoquer ici les fondements mais aussi les limites, fonctionne parfaitement bien dans la plupart des cas. Encore que certains scientifiques n'aient jamais vraiment été dupes de ce discours de la méthode, à l'image du physicien américain Percy W. Bridgman, prix Nobel de physique en 1946 pour ses travaux sur la physique des hautes pressions, selon qui « il y a beaucoup de bla-bla autour de la méthode scientifique ». Pour Bridgman, en effet, « [un] scientifique au travail, quand il prépare une expérience de laboratoire, ne se demande pas s'il est vraiment scientifique, et sa méthode *en tant que telle* ne l'intéresse pas. […] Le scientifique à l'ouvrage est bien trop pressé d'entrer dans le vif du sujet

1. Jean-François Sabouret, *Chercher. Jours après jours, les aventuriers du savoir*, Paris, Éditions Autrement, 2000, p. 17.

pour s'appesantir en généralités[2] ». De fait, l'histoire des sciences offre de nombreux cas où les conclusions novatrices obtenues ne semblent pas résulter de l'application d'une démarche rationnelle mais bien plutôt de circonstances banales ou fortuites ayant conduit à une véritable illumination. En la matière, l'« *eurêka* ! » d'un Archimède bondissant nu hors de sa baignoire au IIIe siècle avant notre ère a évidemment créé un fameux précédent. Mais si cette histoire légendaire est le premier exemple d'une longue suite de témoignages relatant cette même exaltation de la découverte scientifique faite à un moment où on s'y attend le moins, les résultats de la science procèdent en général d'une méthode scientifique qui ne laisse rien au hasard.

La méthode scientifique

Mais qu'est-ce donc que cette méthode scientifique, à laquelle on associe généralement des termes comme « rigueur », « contrôle », « reproductibilité » ? Claude Bernard, grande figure de la physiologie française du XIXe siècle – il est né en 1813 et mort en 1878 –, à qui l'on doit notamment le concept de « milieu intérieur », en a fait la théorie dans un livre paru en 1865 intitulé *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, livre dont Bergson disait en 1913, en introduction de son discours prononcé à la cérémonie du centenaire de Claude Bernard au Collège de France, qu'il « est un peu pour nous ce que fut, pour le XVIIe et le XVIIIe siècles, le *Discours de la Méthode* », et Jean Rostand qu'il est la « Bible de ceux qui ne veulent pas de Bible[3] ». De fait, à en croire le successeur de Claude Bernard à la Faculté des Sciences de Paris, Paul Bert, l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* « frappa d'étonnement et d'admiration les esprits cultivés » et « fut une révélation » pour les physiologistes. En réalité, discuté par la presse littéraire et surtout philosophique, mentionné avec sympathie par quelques grands quotidiens et cité avec une modération certaine par la presse médicale, le livre de Claude Bernard est pratiquement ignoré par les revues scientifiques, notamment celles de biologie et de physiologie. La réflexion sur la méthode n'est pas ressentie par les scientifiques comme relevant de la science elle-même. Pour ses collègues, Claude Bernard, avec son livre, sort du champ de la science. Le succès de l'*Introduction* à l'étude de la médecine expérimentale est donc principalement posthume.

---

2. Cité dans Steven Shapin, « Être ou ne pas être antiscientifique », *La Recherche*, 319, avril 1999, p. 72-79, loc. cit., p. 75 (souligné dans le texte).
3. Jean Rostand, *Le Courrier d'un biologiste*, Paris, Gallimard, 1970, p. 156.

Pour Claude Bernard, « physiologiste philosophe » suivant la formule de Georges Canguilhem[4], « [l]e savant complet est celui qui embrasse à la fois la théorie et la pratique expérimentale. 1°– Il constate un fait. 2°– À propos de ce fait, une idée naît dans son esprit. 3°– En vue de cette idée, il raisonne, institue une expérience, en imagine et en réalise les conditions matérielles. 4°– De cette expérience résultent de nouveaux phénomènes qu'il faut observer, et ainsi de suite. L'esprit du savant, poursuit Claude Bernard, se trouve en quelque sorte toujours placé entre deux observations : l'une qui sert de point de départ au raisonnement, et l'autre qui lui sert de conclusion[5] ». Observation, hypothèse, expérience, puis de nouveau observation, voilà les étapes fondamentales de toute démarche scientifique : l'*observation* initiale, fortuite ou réfléchie, par laquelle commence toute investigation scientifique, est celle d'un fait ou d'un phénomène « qui ne rentre pas dans les idées admises » ; l'*hypothèse* est là pour résoudre la contradiction, et l'*expérience* pour en vérifier, contrôler la validité. Mais Claude Bernard nous avertit : « Pour être plus clair, je me suis efforcé de séparer les diverses opérations du raisonnement expérimental. Mais quand tout cela se passe à la fois dans la tête d'un savant qui se livre à l'investigation dans une science aussi confuse que l'est encore la médecine, alors il y a un enchevêtrement tel, entre ce qui résulte de l'observation et ce qui appartient à l'expérience, qu'il serait impossible et d'ailleurs inutile de vouloir analyser dans leur mélange inextricable chacun de ces termes. » Et Claude Bernard de conclure : « Si l'on peut, dans la théorie et d'une manière abstraite, distinguer l'observateur de l'expérimentateur, il semble impossible dans la pratique de les séparer, puisque nous voyons que nécessairement le même investigateur est alternativement observateur et expérimentateur[6]. »

Or l'histoire des sciences et l'épistémologie montrent que cette difficulté à distinguer ce qui relève de l'observation de ce qui relève de l'expérience n'est pas la seule rencontrée par les savants d'hier et les chercheurs d'aujourd'hui quand il s'agit de mettre en œuvre une démarche scientifique, puis d'en relater le déroulement. En fait, la méthode scientifique ne va pas de soi, elle n'est pas un processus intellectuel « naturel », spontané. Claude

4. Georges Canguilhem, « Un physiologiste philosophe : Claude Bernard », *Dialogue. Canadian Philosophical Review*, 5 (4), 1967, p. 555-572.
5. Claude Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* [1865], Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 54.
6. *Ibid.*, p. 54-55.

Bernard le concède d'ailleurs volontiers : « Les grands expérimentateurs ont apparu avant les préceptes de l'expérimentation, de même que les grands orateurs ont précédé les traités de rhétorique[7]. »

C'est un fait

Pour Claude Bernard, nous l'avons dit plus haut, toute investigation scientifique débute et s'achève par la constatation d'un *fait*. Plus généralement, la rationalité scientifique est identifiée avec le respect des faits, sous l'autorité desquels elle se place. Or, étymologiquement, le mot « fait », du latin *factum*, signifie « action », « production », « fabrication ». Contrairement à ce que laisse entendre le monde journalistique, qui en cas de difficulté se retranche volontiers derrière les faits au sens d'événements qui ne sauraient être contestés (un tremblement de terre, un coup d'État, une agression, etc.), l'épistémologie voit dans les faits scientifiques des produits de l'art (l'expérience de laboratoire) proprement humains, des *artefacts* au sens strict du terme, dans la mesure où ils sont construits de manière intentionnelle[8]. Le fait « pur » est une fiction. « Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit », disait Bachelard dans *La formation de l'esprit scientifique* (1938). Voilà une première entrave à la connaissance du monde pouvant d'ailleurs conduire à des controverses scientifiques qui, souvent, surprennent le public par leur intensité.

Prenons, par exemple, la question de savoir à quel rythme les insectes disparaissent de la surface de la Terre qui agite actuellement la communauté scientifique internationale. Les choses semblaient très claires depuis qu'une équipe de chercheurs du Centre allemand pour la recherche intégrative sur la biodiversité de Leipzig avait publié en avril 2020, dans la grande revue américaine *Science*, la plus vaste métaanalyse conduite à ce jour sur le déclin des populations d'insectes, métaanalyse portant sur 166 études rassemblant des mesures faites sur quelque 1 700 sites, la plupart en Europe et en Amérique du Nord. Leurs conclusions étaient sans appel : une baisse d'abondance des insectes *terrestres* limitée à 9 % par décennie, et une hausse de 11 % par décennie pour les insectes *aquatiques*, hausse vraisemblablement liée à une amélioration de la qualité des eaux douces

7. *Ibid.*, p. 86.
8. Isabelle Stengers et Bernadette Bensaude-Vincent, *100 mots pour commencer à penser les sciences*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 2003, p. 20-23 (entrée « Artefact ») et p. 152-155 (entrée « Fait »).

de surface (lacs, rivières, mares, etc.). Or, depuis leur publication en 2020, ces chiffres sont contestés par de nombreux chercheurs qui dénoncent une accumulation de biais et d'erreurs méthodologiques. Par exemple, un tiers des études choisies n'aurait pas dû l'être car relevant d'expériences scientifiques contrôlées qui ne rendent donc pas compte de phénomènes à l'état de nature. À quoi les auteurs de l'article répondent que la frontière est trop floue entre les études à retenir et celles à ignorer : « Exclure des données de l'analyse, expliquent-ils, mènerait à du ["picorage sélectif"], en fonction des présupposés du chercheur, ce qui conduirait à des résultats biaisés. » De la même manière, près de la moitié des études retenues dans cette métaanalyse pour évaluer le nombre des *insectes* aquatiques porte en fait sur des *invertébrés* aquatiques, c'est-à-dire, en plus des insectes au sens strict, sur des mollusques, des crustacés et autres vers. Mais les chercheurs allemands assurent que, quelles que soient les séries de données considérées, les résultats ne changent pas. Quant à l'amélioration de la qualité des eaux douces qu'ils avancent pour expliquer l'augmentation du nombre des insectes aquatiques, cette hypothèse laisse leurs détracteurs sans voix. Et les critiques ne s'arrêtent pas là : résolution trop faible des images satellites utilisées, surreprésentation de certains insectes (des moustiques par exemple), etc. Mais la revue *Science* a maintenu sa publication et n'a mis en ligne, selon les contempteurs de l'étude, que 5 % de leurs objections[9].

La méthode expérimentale

Un point contesté par les détracteurs de cette étude est qu'elle y intègre à la fois les résultats de travaux en milieu naturel et ceux d'*expériences* scientifiques sans, selon eux, tenir compte des différences dans la conception ou l'objectif de ces différentes approches. Comme si les données de l'expérience – au sens expérimental du terme – ne pouvaient avoir la même portée scientifique que des observations de terrain. De fait, comme le soulignent Isabelle Stengers et Bernadette Bensaude-Vincent, « [i]l est somme toute assez paradoxal d'arracher un objet à son milieu naturel, de l'enfermer dans des flacons scellés, ou d'abstraire un phénomène pour le déclencher, le contrôler et le mesurer avec des appareils sophistiqués – afin de comprendre comment marche la nature. La légitimité d'une telle entreprise ne va pas de soi[10]. » Elle ne va d'ailleurs tellement pas de soi que l'histoire

9. Stéphane Foucart, « Vive controverse autour du déclin des insectes », *Le Monde* du 20 janvier 2021, p. 26.
10. I. Stengers et B. Bensaude-Vincent, *op. cit.*, p. 140-144 (p. 141) (entrée « Expérience »).

des sciences montre que les premiers expérimentateurs doivent se justifier auprès de ceux qui déplorent le caractère artificiel, et souvent coercitif, de l'expérience, notamment dans les sciences du vivant : « De même […], explique ainsi Bacon dans son *Novum Organum* (1620), que dans la vie publique le naturel d'un individu et la disposition cachée de son esprit et de ses passions se découvrent mieux lorsqu'il est plongé dans le trouble qu'à un autre moment, de même les opérations cachées de la nature se livrent mieux sous le tourment des arts que dans leur cours ordinaire. » Pour Bacon, à qui l'on doit d'ailleurs l'idée d'expérience cruciale (« instance de la croix »), la Nature laisse plus aisément échapper son secret lorsqu'elle est tourmentée et comme torturée par l'art que lorsqu'on l'abandonne à son cours ordinaire, la laissant dans toute sa liberté [11]. Cette défiance d'hier, et peut-être aussi d'aujourd'hui, à l'encontre de l'expérience scientifique, semble propre aux sciences du vivant. Dans le domaine de la physique mathématique ou de la chimie, en effet, le XVIIe siècle dépasse la distinction aristotélicienne entre « nature » et « art ». Les produits de l'art humain y sont considérés comme fondamentalement similaires, identiques même, à ceux de la nature : les expériences rendent compte bel et bien du cours naturel des choses. Mais le vivant présente des spécificités qui contraignent le travail du savant, au premier rang desquelles la sensibilité de l'être vivant étudié comme de l'expérimentateur.

Au XVIIIe siècle, l'opposition art/nature demeure centrale dans la réflexion sur ce que Diderot appelle « l'art expérimental ». Dans ses *Pensées sur l'interprétation de la nature* (1754), il explique que l'étude de la nature repose sur les trois approches complémentaires que sont l'observation, la réflexion et l'expérience : « L'observation receuille [*sic*] les faits, la réflexion les combine, l'expérience vérifie le résultat de la combinaison [12]. » Mais ce que dit l'*Encyclopédie* de l'observation et de l'expérience scientifiques est tout autre. D'entrée de jeu, le rédacteur de l'article « Observation » oppose ce moyen de connaître le monde à l'expérience, scientifique s'entend. Pour lui, l'observation est « l'attention de l'âme tournée vers les objets qu'offre la nature », au contraire de l'expérience qui est « cette même attention dirigée aux phénomenes produits par l'art ». L'observation est « l'examen de tous les effets naturels, non seulement de ceux qui se présentent d'abord, & sans intermède à la vue ; mais encore de ceux qu'on ne pourroit découvrir

11. Francis Bacon, *Novum Organum* [1620], Paris, PUF, 1986, p. 159 (I, aphorisme 98).
12. Denis Diderot, *Pensées sur l'interprétation de la nature*, s.l., 1754, p. 42 (Pensée XV).

sans la main de l'ouvrier, pourvu que cette main ne les ait point changés, altérés, défigurés[13] ». L'emploi d'outils ou d'instruments particuliers comme la lunette astronomique, la loupe ou le microscope, ne nuit donc en rien à la naturalité des observations qu'on en tire. Le forage d'une mine n'empêche pas davantage l'observation des couches géologiques, pas plus que la dissection d'un animal ou d'une plante ne modifie l'observation de leur anatomie. Au contraire, la chimie et la physiologie reposent principalement sur des expériences, c'est-à-dire des manipulations plus ou moins élaborées (dissolution, combustion, distillation pour l'une, ligature, injection, incision pour l'autre) donnant à voir des phénomènes qui n'existent pas dans la Nature, « arbitraires » dit l'auteur. Pour lui, les connaissances découlant de l'expérience « sont bien médiocres & bien imparfaites, pour ne pas dire absolument nulles[14] ». L'article « Observateur » de l'*Encyclopédie* confirme le point de vue précédent. Pour son auteur, l'observateur est celui qui se « contente » d'étudier les phénomènes tels qu'ils se présentent dans la Nature, au contraire du « faiseur d'expériences » qui « combine lui-même, & qui ne voit que le résultat de ses propres combinaisons ». Dans ces conditions, il ne voit jamais la Nature telle qu'elle est mais au contraire « la défigure souvent & la rend méconnoissable[15] ». Il s'agit là d'un véritable réquisitoire à l'encontre de l'expérience que, d'ailleurs, l'article « Expérimental » de la même *Encyclopédie* ne conforte en rien puisqu'il y est dit finalement qu'« on peut regarder en quelque maniere l'expérience & l'observation comme la suite & le complément l'une de l'autre[16]… ».

Le modèle d'une science transnationale

Quoi qu'il en soit de ces critiques formulées aux XVIIe et XVIIIe siècles, le XIXe siècle adopte une méthode scientifique synonyme en réalité de méthode expérimentale. Un résultat n'est considéré comme réellement scientifique que s'il est vérifié en tout lieu et en tout temps. Par exemple, la stérilisation pastorienne a les mêmes effets où qu'on la pratique. Le schéma épistémologique à l'époque de Claude Bernard tient dans le couple « une cause, un effet ». Et tout l'art de l'expérimentateur consiste à isoler une telle situation.

---

13. *Encyclopédie*, entrée « Observation », 1765, vol.11, p.313.
14. *Ibid.*, p.314.
15. *Ibid.*, p.310.
16. *Encyclopédie*, entrée « Expérimental », 1756, vol.6, p.298.

Aujourd'hui, le paradigme expérimental de Claude Bernard n'a plus cours[17]. L'expérience au sens bernardien n'est plus la seule sur laquelle s'appuie la recherche scientifique. Le changement est venu d'une réponse statistique apportée dans la décennie 1925-1935 à des problèmes agronomiques par le biométricien anglais Ronald Fisher. La question agronomique est en effet fondamentalement complexe car il faut simultanément prendre en considération l'arbre, sa variété, le terrain, l'exposition, les pratiques culturales, etc. Fisher accepte cette multiplicité des causes et des effets, et abandonne le schéma « une cause / un effet » en ne limitant plus ni les unes ni les autres. L'expérience change alors d'ampleur et de nature. Elle sort du laboratoire pour aller au fond des océans, au sommet des montagnes, pour travailler à l'échelle du pico-plancton comme à celle des galaxies. Le travail expérimental cesse d'être le fait d'une seule personne pour devenir celui d'une communauté scientifique internationale. La science devient transnationale. Dans ce contexte, la méthode des modèles, en physique, en économie, en mathématiques, en climatologie, est un peu l'état actuel de la méthode expérimentale même si elle ne remplace pas l'expérience. Car ce n'est pas parce qu'un calcul est possible qu'il est pertinent : seule l'expérience réelle peut trancher.

De l'expérience individuelle, on est ainsi passé à l'expérience collective. Comme le dit Bruno Latour, le « laboratoire » a aujourd'hui la dimension du monde lui-même. La dissémination des OGM est une vaste expérience dont tous les champs de la planète deviennent les différentes données. Le dérèglement climatique (hier « réchauffement », puis « changement ») est une expérience menée par la planète sur la planète et suivie en temps réel par des dizaines de disciplines, des milliers de chercheurs, des dizaines de milliers d'instruments et des milliards de cobayes, nous. La séparation entre l'intérieur et l'extérieur des sciences s'amenuise de plus en plus et nous tous, nous et nos animaux, nous et nos gènes, nous et notre nourriture, nous et nos machines, sommes devenus les collaborateurs plus ou moins volontaires, plus ou moins consentants d'expériences à grande échelle.

17. Jean-Marie Legay, *L'Expérience et le modèle. Un discours sur la méthode*, Paris, INRA Éditions, 1997.

Reproductibilité *versus* erreurs

Mais, quelle que soit leur approche, un grand principe anime les sciences expérimentales, celui de la reproductibilité de leurs résultats, susceptibles alors d'être soumis à des études statistiques. Toutefois, le chercheur peut très bien travailler, avec succès, à la reproductibilité d'une observation ou d'un résultat d'expérience qui, finalement, s'avéreront faux. « Nous revîmes au moins dix fois de suite & sur différentes gouttes les mêmes phénomènes », insiste par exemple Buffon en 1749 à propos d'une observation surprenante que, ni ses contemporains ni ses successeurs, ne parviendront jamais à confirmer[18]. S'ouvre alors ici le long chapitre des erreurs en sciences – erreurs de bonne foi, ne posant aucun problème d'intégrité ou d'inconduite scientifiques – dont nous ne donnerons que deux exemples : celui dit de la « mémoire de l'eau » et celui dit des « neutrinos supraluminiques », dont les enseignements sur le fonctionnement de la science sont d'ailleurs très proches.

Dans le cas de l'affaire dite de la « mémoire de l'eau », tout commence par la publication le 30 juin 1988, dans la revue *Nature*, d'un article cosigné par treize auteurs appartenant à quatre laboratoires différents, trois laboratoires étrangers (Israël, Italie, Canada) et l'Unité 200 de l'INSERM, dirigée par un immunologiste de renom, Jacques Benveniste, médaille d'argent du CNRS. Cet article montre qu'une substance continue à avoir une action sur des systèmes cellulaires même à de très hautes dilutions (jusqu'à 10^{120}), c'est-à-dire quand plus aucune molécule active n'est présente dans le milieu, « ce qui suggère, expliquent les auteurs, que l'information biologique spécifique pourrait être reliée à une organisation moléculaire de l'eau ». C'est ce que, très vite, on appellera la « mémoire » de l'eau. Le communiqué de presse publié par l'INSERM la veille de la parution de l'article dans *Nature* montre que l'institut a bien conscience des enjeux épistémologiques de ce résultat surprenant : « Toute découverte réelle suscite inévitablement l'incrédulité temporaire de la communauté scientifique. C'est à cette communauté qu'il revient de faire le tri, par ses méthodes habituelles d'évaluation où la controverse scientifique a sa place, entre ce qui se révèle en fin de compte n'être qu'illusion et ce qui constitue une réelle avancée des connaissances. » De fait, les résultats publiés par Jacques Benveniste et son équipe, qui ont un immense retentissement mé-

18. Georges-Louis Leclerc de Buffon, *Histoire naturelle, générale et particulière, Histoire des animaux*, Paris, Imprimerie royale, 1749, tome 2, p. 203 (« Chapitre VI. Expériences au sujet de la génération »).

diatique, font aussitôt l'objet de vives critiques alimentées par la revue *Nature* elle-même qui considère qu'il n'y a aucun fondement physique à ces observations (« *There is no physical basis for such an activity* »). C'est le début d'une longue et très âpre controverse qui ne s'éteint finalement qu'avec la disparition de Jacques Benveniste, en 2004 [19].

Dans le cas des neutrinos dits « supraluminiques », c'est-à-dire de particules se déplaçant plus vite que la lumière, le CNRS, comme l'INSERM pour la mémoire de l'eau, endosse les habits de l'historien des sciences et de l'épistémologue pour annoncer la veille de leur publication sur ArXiv, le 23 septembre 2011, le résultat « étonnant » obtenu dans le cadre de l'expérience internationale OPERA qui réunit quelque 160 chercheurs de 30 institutions différentes à travers 11 pays : « Avec la théorie de la relativité restreinte énoncée en 1905, Einstein avait notamment prouvé que rien ne pouvait dépasser la vitesse de la lumière dans le vide. Pourtant, plus d'un siècle après, au terme de trois années de mesures de très haute précision et d'analyses complexes, l'expérience OPERA fait état d'un résultat totalement inattendu : les neutrinos arrivent au [laboratoire souterrain de] Gran Sasso [Italie] avec une petite mais significative avance par rapport au temps que la lumière aurait pris pour faire le même parcours dans le vide. » Mais cinq mois plus tard, deux sources d'erreur (un problème de câblage) sont identifiées qui montrent que le résultat est un artefact : « Nous n'avons jamais annoncé de découverte […], explique le responsable de l'expérience. Nous avons suivi la méthodologie scientifique […]. Simplement les scientifiques ne sont pas infaillibles [20]. »

Ces deux recherches, l'une sur les hautes dilutions, l'autre sur les neutrinos, ont en commun d'avoir été menées par des équipes internationales, avec le soutien de grands organismes de recherche soucieux d'emblée d'inscrire leurs résultats, au retentissement planétaire, dans leurs dimensions historique et épistémologique. Les débats qu'elles ont suscités illustrent parfaitement le fonctionnement de la science dite « normale » tel que Kuhn l'a théorisé dans *La Structure des révolutions scientifiques* [21]. Dans les deux cas, les paradigmes dominants, celui qu'aucune action sur la matière

19. « Jacques Benveniste, un biologiste hors normes », *Le Monde* du 5 octobre 2004.
20. David Larousserie, « Neutrino supraluminique : chercher l'erreur », *Le Monde* du 29 septembre 2012, p. 4-5 (p. 5).
21. Thomas S. Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques* [1962, 1970], Paris, Flammarion, 1983.

vivante ne peut se passer d'un médiateur moléculaire pour la « mémoire » de l'eau, celui de la théorie classique de la relativité restreinte d'Einstein pour les neutrinos « supraluminiques », ont résisté aux anomalies qu'a cru détecter chaque équipe.

Le poids des paradigmes

Il est de bon ton chez les scientifiques de se réjouir que des résultats surprenants, remettant en question les idées dominantes, puissent être publiés dans de grandes revues internationales comme *Nature*, *Science* ou *The Lancet*, après expertise par les pairs. L'image d'une science pure, neutre, désintéressée, servie par des chercheurs indifférents aux modes et à l'argent, dénués de préjugés, sortes de monstres de rigueur et d'objectivité – cette dernière étant « souvent présentée comme la norme par excellence qui distingue la science des autres modes de connaissance »[22] –, à l'esprit largement ouvert, cette image s'en trouve confortée, chez eux comme auprès du grand public. Mais si les deux controverses que nous venons d'évoquer, dont nous connaissons l'issue, s'en écartent déjà un peu, qu'en sera-t-il de celles actuelles autour des effets de la 5G sur la santé et l'environnement, ou de la crise du Covid, ou même du dérèglement climatique, qui montrent, outre la fragilité intrinsèque de la méthode scientifique, les difficultés rencontrées par les chercheurs pour faire émerger des points de vue n'entrant pas dans le cadre des paradigmes dominants de leurs disciplines respectives ? Kuhn souligne à quel point il est difficile de substituer un paradigme à un autre. On peut même penser qu'il faut attendre la disparition physique des défenseurs d'un paradigme pour qu'un autre le remplace. « [U]ne vérité nouvelle en science n'arrive jamais à triompher en convainquant les adversaires et en les amenant à voir la lumière, mais plutôt parce que finalement ces adversaires meurent et qu'une nouvelle génération grandit, à qui cette vérité est familière », écrivait déjà Max Planck en 1948[23].

Au reste, il n'est pas dit que les chercheurs qui travaillent sur des sujets brûlants fassent tous preuve d'une neutralité exemplaire dans l'interprétation et la diffusion de leurs résultats. En réalité, la neutralité de la science est une fiction qui « repose sur le postulat d'une cloison étanche entre *faits* et

---

22. I. Stengers et B. Bensaude-Vincent, *op. cit.*, p. 250-254 (entrée « Neutre ») et p. 263-267 (entrée « Objectivité »).
23. Max Planck, *Autobiographie scientifique et derniers écrits* [1948], Paris, Flammarion, 2010, p. 84-85.

valeurs, entre raison et *opinion*[24] ». Un article paru dans *Le Monde* du 10 mars 2020, intitulé « Savants ou militants ? Le dilemme des chercheurs face à la crise écologique », est assez éclairant sur ce point[25]. « Suis-je encore écologue ou écologiste ? », s'interroge d'entrée de jeu un directeur de recherches au CNRS. Avant de poursuivre : « Cela me mettrait mal à l'aise en tant que citoyen de ne pas agir, mais cela me met mal à l'aise en tant que scientifique d'agir, car je risque de perdre de la neutralité et la crédibilité indispensables à mon travail. » De fait, pour un nombre croissant de climatologues, de biologistes, d'agronomes ou d'astronomes, particulièrement chez les jeunes chercheurs, la connaissance pour la connaissance ne suffit plus. Le 21 février 2020, dans une tribune du *Monde*, près de 1 000 scientifiques de toutes disciplines ont appelé les citoyens à la désobéissance civile, « pour changer le système par le bas dès aujourd'hui ». « *On n'est pas là pour décider,* explique pour sa part le climatologue Hervé Le Treut, professeur à Sorbonne-Université et à l'École polytechnique, mais il faut rapprocher notre diagnostic au plus près de l'espace de la décision. Cela fait partie de notre rôle. » La question étant de savoir jusqu'où aller dans cette participation à la vie de la cité. Question, d'ailleurs, qui n'est pas nouvelle. Que ce soit hier les physiciens Jacques Solomon, Paul Langevin, Frédéric Joliot-Curie ou Alfred Kastler, les biologistes Jacques Monod, Jean Rostand ou Albert Jacquard, ou aujourd'hui le mathématicien Cédric Villani ou le climatologue et glaciologue Jean Jouzel, nombre de scientifiques font ou ont fait preuve d'un engagement politique, culturel, philosophique, national et international.

L'illusion d'une vérité définitive

Fondée sur la raison, « la chose du monde la mieux partagée » suivant Descartes, la méthode scientifique donne le sentiment de découvrir des vérités établies une fois pour toutes. Lorsque le 12 mars 2020 le président de la République a annoncé le premier confinement, il l'a fait au nom d'un « principe » qu'il énonça clairement : « c'est la confiance dans la science. C'est d'écouter celles et ceux qui savent. » Or tout un chacun a appris depuis cette date qu'il n'y a pas de science définitive, que les concepts et les théories scientifiques se construisent au cours du temps, qu'ils sont constamment remis en cause, réévalués, qu'ils ne sont jamais vrais en soi.

---

24. I. Stengers et B. Bensaude-Vincent, *op. cit.*, p. 252 (entrée « Neutre ») (souligné dans le texte).
25. Audrey Garric, « Savants ou militants ? Le dilemme des chercheurs face à la crise écologique », *Le Monde* du 10 mars 2020.

La science est un processus, une approximation de la réalité sans cesse retouchée, toujours perfectible, en continuel devenir. Les « vérités » dans les sciences expérimentales sont partielles et provisoires. Claude Bernard lui-même insiste sur la fragilité et le caractère provisoire des théories scientifiques, lesquelles n'existeraient que pour être renversées. Et, soulignent I. Stengers et B. Bensaude-Vincent, « [l]a plupart des scientifiques en action sont bien conscients que c'est la communauté scientifique qui, à un moment donné, accorde le privilège de vérité à un énoncé, et que ce privilège peut être aboli dans le futur[26]. »

Ce sentiment que la science découvrirait des vérités cachées de la nature, ensuite définitivement établies, n'est pas nouveau. En 1690 déjà, William Temple, homme de lettres, poète et diplomate d'origine irlandaise, dénonce cette illusion : « Aprés qu'il a regardé à l'entour de soi, aussi loin qu'il lui a été possible, explique-t-il, [l'homme] conclut qu'il n'y a plus rien à voir […]. Il prend sa propre Raison pour la regle certaine de la verité, il croit savoir tout ce qui se peut connoître dans la Nature, quoi qu'il change de sentimens & de pensées tous les sept ans comme il change de vigueur, & de traits de visage. Bien plus, il change d'opinions toutes les Sémaines, & tous les jours, & il ne laisse pas de se figurer que ses raisonnemens présens sont fort justes, & fort solides, & qu'il ne peut pas se tromper. Entre toutes les infirmites & les foiblesses à quoi les hommes sont sujets dans tout le cours de leur vie, la seule consolation qui leur reste, c'est qu'en tout âge & en toutes choses chacun s'imagine avoir raison[27]. »

Conclusion

L'image que donnent les médias et les chercheurs eux-mêmes de la méthode scientifique est très idéalisée. Certains assurent même que « n'affirmant que ce qu'elle démontre, [la méthode scientifique] […] n'est fondée que sur l'administration de la preuve accessible au raisonnement et non sur une conviction ou une croyance[28]. » Mais I. Stengers et B. Bensaude-Vincent ont une fois encore raison de dire que « [l]a démarche des chercheurs est bien moins lisse, plus brouillonne, accidentée, chaotique, opportuniste, que ne le laissent supposer les schémas standards tels qu'hy-

26. I. Stengers et B. Bensaude-Vincent, *op. cit.*, p. 399-402 (p. 400-401) (entrée « Vérité »).
27. [William Temple], *Les Œuvres mêlées de Monsieur Le chevalier Temple*, Utrecht, Antoine Schouten, 1693, tome 2, p. 71 (« Premier essai. Du Savoir des Anciens & des Modernes »).
28. . François Aulas et Jean-Paul Vacher, *Le doigt dans l'œil. Petite typologie exemplaire des erreurs scientifiques*, Paris, Lieu commun, 1993, p. 19.

pothèse, d'où expérience, d'où théorie. Et pour cette raison, elle est bien plus créative car elle exige sans cesse de l'improvisation, du jugement, du flair, des astuces qui trouvent rarement droit de cité dans le discours des épistémologues ».[29] Le mathématicien Henri Poincaré dit même combien la sensibilité, la beauté, l'harmonie, l'élégance, en un mot l'émotion esthétique jouent un rôle déterminant dans les démonstrations mathématiques[30]. Cela se retrouve dans la manière dont les chercheurs rendent compte de leurs découvertes. L'historien de la médecine Mirko Grmek nous avertit ainsi à juste titre qu'« [u]ne erreur grossière consiste à croire que le processus de découverte se dévoile dans les publications qui relatent les résultats des recherches scientifiques. En effet, le scientifique qui publie une découverte ne montre pas comment il y est arrivé ; il cherche d'abord à convaincre ses collègues. Il opère donc une reconstruction dans laquelle il utilise des arguments forts qui, le plus souvent, lui manquaient au départ. Avec le temps, quand la découverte est admise, la démonstration est sans cesse améliorée avec des arguments plus solides, les récits deviennent de plus en plus précis, de plus en plus beaux. »[31]

Est-ce à dire que la méthode scientifique condamne toute autre approche ? Le philosophe des sciences Paul Feyerabend n'est pas de cet avis. Dans *Contre la méthode*, sous-titré *Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*[32], Feyerabend, qui se revendique comme « dadaïste désinvolte », défend l'idée que la seule méthodologie qui vaille est celle du « *anything goes* ! » (« tout est bon »). Selon lui, la seule fin d'une méthode scientifique est d'assurer le confort intellectuel et le pouvoir des autorités académiques en place, au risque de stériliser la pensée scientifique. Le règne de la « méthode », c'est le pouvoir des experts, et le pouvoir des experts, c'est l'oppression des individus et la mort de la liberté. Feyerabend en appelle donc à la réhabilitation de tous les savoirs étouffés par le diktat de la science officielle : le mythe, la religion, la magie, et pourquoi pas la sorcellerie. Pour lui, affirmer qu'il n'y a pas de connaissance en dehors de la science n'est qu'un « conte de fée »…

---

29. I. Stengers et B. Bensaude-Vincent, *op. cit.*, p. 242 (entrée « Méthode »).
30. Henri Poincaré, *Science et Méthode* [1908], Paris, Kimé, 1999, p. 53 (« L'invention mathématique »).
31. « Le passé n'existe pas », entretien avec Mirko Grmek, *L'Actualité Poitou-Charentes*, Hors-série de décembre 1997, p. 30-33, loc. cit., p. 33.
32. Paul Feyerabend, *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance* [1975], Paris, Seuil, 1988.

De fait, une méthode scientifique est-elle véritablement indispensable pour porter sur le monde un regard lucide ? On peut parfois en douter quand on lit, par exemple, ce que le naturaliste français Jean-Baptiste Lamarck, le père des idées transformistes, dit en 1820 de l'action de l'espèce humaine sur le globe : « L'homme, par son égoïsme trop peu clairvoyant pour ses propres intérêts, par son penchant à jouir de tout ce qui est à sa disposition, en un mot, par son insouciance pour l'avenir et pour ses semblables, semble travailler à l'anéantissement de ses moyens de conservation et à la destruction même de sa propre espèce. En détruisant partout les grands végétaux qui protégeaient le sol, pour des objets qui satisfont son avidité du moment, il amène rapidement à la stérilité ce sol qu'il habite, donne lieu au tarissement des sources, en écarte les animaux qui y trouvaient leur subsistance, et fait que de grandes parties du globe, autrefois très fertiles et très peuplées à tous égards, sont maintenant nues, stériles, inhabitables et désertes. Négligeant toujours les conseils de l'expérience, pour s'abandonner à ses passions, il est perpétuellement en guerre avec ses semblables, et les détruit de toutes parts et sous tous prétextes en sorte qu'on voit des populations, autrefois considérables, s'appauvrir de plus en plus. On dirait que l'homme est destiné à s'exterminer lui-même après avoir rendu le globe inhabitable[33]. »

33. Jean-Baptiste Lamarck, *Système analytique des connaissances positives de l'homme*, Paris, 1820, p. 154-155, n. 1.

SÉANCE DU 20 MAI 2021

LES LUMIÈRES VUES DU XXIe SIÈCLE : REPOUSSOIR OU HÉRITAGE ?

par Mme Catherine Volpilhac-Auger

Membre correspondant

« Nous sommes tous les enfants des Lumières,
même quand nous les attaquons »

Tzvetan Todorov, *L'Esprit des Lumières* [1]

Qu'est-ce qu'un héritage ? Ce qui nous vient de loin, nous est étranger et en même temps ce qui nous constitue parce que nous l'acceptons, voire le revendiquons comme tel. Les Lumières sont ainsi constamment affichées au XXe comme au XXIe siècle : elles ont sinon fondé l'idée de démocratie (celle-ci vient de plus loin, d'une société grecque par ailleurs fondée sur l'esclavage), du moins inventé les droits de l'homme, le droit au bonheur et à la liberté, « ce bien qui fait jouir des autres biens[2] », voire la capacité à remettre en cause les idées reçues. Elles-mêmes héritières de l'humanisme qui a fait renaître la pensée antique à la Renaissance, elles ont érigé l'esprit critique en ligne de conduite, et fait de la raison leur raison d'être.

Dangers des Lumières ?

Mais ces Lumières sont aussi celles qui se sont révélées incapables d'empêcher la barbarie du XXe siècle, ou qui feraient peser sur nous la tyrannie de la raison. Leur postérité n'est pas toujours glorieuse : le « despotisme éclairé » qui justifie les pires dérives, la Révolution française, quand elle

1. Paris, Robert Laffont, 2006, p. 125
2. Montesquieu, *Mes pensées*, n° 1574, dans *Œuvres complètes*, Lyon-Paris, ENS Éditions et Classiques Garnier, t. XIV-XV, 2023.

s'appelle Terreur, un XIXe siècle assoiffé de progrès qui y a sacrifié la société et l'individu… Critiques envers le passé, elles mériteraient d'être critiquées au lieu d'être adulées ; bien loin d'apparaître comme le phare de la liberté, elles auraient permis l'asservissement des esprits, interdisant toute remise en cause de leurs propres valeurs. Elles ont défendu l'idée d'une société plus juste, plus raisonnable, qui répandrait autour d'elle les bienfaits du progrès et ferait reculer la superstition, l'arbitraire, le poids du passé, mais elles ont fait le lit du colonialisme en faisant croire à la supériorité des Européens qui, armés de ces grands principes, sont partis à la conquête d'un monde qui ne leur demandait rien.

L'heure semble être venue des procès de l'histoire : et voici les Lumières convoquées devant un tribunal – lequel pourrait bien ne pas avoir toute l'impartialité nécessaire… L'accusateur ressemblerait à un Grand Inquisiteur si ne s'imposait plutôt l'image du démagogue tonnant à la tribune, maniant des idées simples pour se faire entendre de tous, et ne reculant devant aucune facilité, aucun raccourci, aucune caricature. Comment reconnaître une analyse sans concession – toujours bienvenue – d'une dénonciation obsessionnelle des Lumières ? Cette dernière prend souvent la forme de l'imprécation, et s'accompagne de force points d'exclamation, ponctuant des jugements sans la moindre nuance.

En témoigne l'ouvrage de Marc Halévy, *Les Mensonges des Lumières* (2018)[3], qui suppose une mystification dont le bon peuple d'aujourd'hui serait la victime : il faudrait en effet attribuer aux philosophes des Lumières la paternité du totalitarisme (ou plutôt des totalitarismes sous toutes leurs formes, et de toutes les tares des sociétés actuelles) parce qu'ils auraient placé l'homme au centre de l'univers, sans la moindre autorité qui le domine – ce qui devait immanquablement se retourner contre les sectateurs de cette pseudo-libération. Mais, comme tout système explicatif univoque censé offrir la clef de compréhension du temps long et d'un réel infiniment complexe, celui-ci se ramène à une vision simplifiée de l'histoire, qui n'a bien souvent que peu de rapport avec la pensée des philosophes en question. « *Aveuglantes Lumières* », proclamait déjà en 2006 Régis Debray, qui se voyait obligé, pour asseoir son propos, de répéter les jugements d'Émile Faguet, mort en 1916, ou de reprendre l'antienne d'un Voltaire sans envergure, défenseur d'un universalisme de pacotille, et bien d'autres vieilles lunes que l'on verra plus loin.

3. Paris, Éditions du Cerf. Dans une veine proche, on citera *Aveuglements. Religions, guerres, civilisations*, publié la même année par Jean-François Colosimo aux mêmes Éditions du Cerf (qu'il dirige).

Lumières en danger

Mais ne vaudrait-il pas mieux se demander d'abord si l'on peut parler de manière globale des Lumières (sauf si l'on veut leur faire dire tout et son contraire) ? En effet, si de Montesquieu à Rousseau, de Voltaire à Diderot, il a existé des idées et des positions communes, si les uns ont inspiré ou encouragé les autres, il est aussi entre eux des oppositions irréductibles : Montesquieu a en horreur l'athéisme que professe son admirateur Diderot (qu'il n'a pas connu) et l'antagonisme bien connu de Voltaire et de Rousseau ne se résume pas au heurt de leurs personnes : c'est toute une conception de la nature humaine et de la société, et de ce fait du rôle du philosophe, qui les différencie. Rousseau veut protéger l'homme de la société qui le pervertit, quand pour Diderot « il n'y a que le méchant qui soit seul ». Voltaire lance ses brûlots depuis les frontières de la France, tandis que Diderot évite de publier après un séjour au donjon de Vincennes, se lançant à corps perdu dans l'énorme entreprise de l'*Encyclopédie*, qui doit ouvrir au public le champ du savoir et de la réflexion. Seul contre tous, Montesquieu défend la vénalité des charges, et par là l'indépendance de la justice ; il n'est pas inquiété, tant il a de relations solides dans les plus hautes sphères mais la Sorbonne, ou faculté de théologie, fera tous ses efforts pour condamner *L'Esprit des lois*. Peut-on imaginer plus grande diversité ?

Il est néanmoins un idéal commun, qui serait l'avènement de la raison ; cela semble désigner l'ennemi : trois siècles plus tard, il est aisé de conclure que l'aspiration à la raison ne pouvait conduire qu'au fanatisme de la raison. Or il faut revenir à ce que pouvait être un tel combat au XVIIIe siècle, pour en mesurer les enjeux : face à une Église catholique qui prétend toujours imposer le récit de la Création, en 1749 Buffon paraît éminemment suspect quand il assigne d'autres causes que le Déluge à la formation de la Terre ; pour éviter la mise à l'Index (sans effet en France, mais infamante aux yeux de nombre de ses lecteurs), il doit se rétracter piteusement… ce que Montesquieu refuse de faire : *L'Esprit des lois* est donc condamné en 1751, notamment pour avoir avancé que la religion est « une opinion à laisser au libre arbitre de chacun[4] ». En 1766, le chevalier de La Barre, âgé de vingt ans, accusé d'impiété, de blasphème et de sacrilège, est condamné à faire amende honorable avant d'avoir la langue tranchée, puis à être décapité ; son corps est brûlé en même temps qu'un ouvrage où

4. Voir Montesquieu, *Défense de L'Esprit des lois*, ENS Éditions et Classiques Garnier, 2010, p. 205 (*Œuvres complètes*, t. VII).

se situe l'origine du mal : le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire – présent aujourd'hui dans les programmes scolaires. Le seul domaine de la religion montre clairement la nécessité, l'urgence absolue d'un combat sans merci contre une telle emprise.

C'est le contexte dans lequel les Lumières doivent être replacées si on veut en garder le sens originel : même quand elles veulent éviter la provocation, comme chez Montesquieu, elles sont d'abord combattantes, car elles se révoltent contre ce que nous jugerions insupportable s'il nous était imposé (et qui existe aujourd'hui ailleurs qu'en Europe). Proposer une lecture anhistorique des Lumières, c'est risquer à chaque pas le contresens[5] ; on les voit aujourd'hui comme impérialistes, comme tendant à s'imposer de manière universelle, alors qu'elles ont été d'abord et avant tout réaction contre des autorités (civiles, politiques, religieuses) qui elles-mêmes se voyaient comme universelles, détentrices de la vérité, et n'autorisaient aucun écart. Dira-t-on qu'après avoir triomphé, elles se sont égarées une fois tombées aux mains d'épigones, ou de seconds couteaux, sans même évoquer les grandes figures de la Révolution sanglante ? Mais ce sont les Lumières elles-mêmes que l'on cherche à disqualifier, à travers les philosophes qui les ont incarnées ou portées, en un processus qu'il faut maintenant éclairer.

Attaquer les hommes

Si les études littéraires ont depuis longtemps refusé de confondre l'homme et l'œuvre, ce qui est indispensable pour garantir le statut de la fiction, pareille dissociation n'a guère de sens pour les auteurs du XVIIIe siècle. Voltaire « écri[t] pour agir », et toute son œuvre dit son engagement dans les débats de son temps ; Montesquieu publie sous l'anonymat, mais dans la Préface de *L'Esprit des lois* se manifeste constamment, avec l'usage de la première personne, une éthique philosophique : loin de se dérober, l'auteur revendique ses intentions, son ambition, ses raisons. Pour atteindre la pensée, il faut donc d'abord frapper l'homme, et montrer que les philosophes ont été en contradiction avec eux-mêmes, que leurs actes ont démenti leurs belles paroles et l'idéal qu'ils proclament si hautement.

5. On peut à l'inverse citer Corinne Pelluchon, *Les Lumières à l'âge du vivant* (Le Seuil, 2021), qui souhaite revisiter les Lumières devant le « réveil du nationalisme, les crises environnementales et sanitaires et l'augmentation des inégalités », pour un usage de la raison qui se réclame des Lumières mais en l'adaptant au monde actuel. Il faut aussi signaler l'excellente revue *Lumières* de l'université Bordeaux-Montaigne qui a publié en 2019 deux volumes sous le titre *Controverses sur les Lumières* : « Controverses contemporaines sur les Lumières (1945-2019) » et « Les Lumières dans le débat post-colonial ».

En 2012, dans *Le Point*, Roger-Pol Droit révèle « La face cachée de Voltaire »[6] ; il fait en cela écho à Pierre-André Taguieff qui avait publié en 2008 *La judéophobie des Modernes. Des Lumières au jihad mondial*[7], et qui récidive en 2019 dans la *Revue des deux mondes* avec « La haine des juifs au nom des lumières : le cas Voltaire »[8]. Tout est dit : Voltaire est un antisémite qui crache sa haine des Juifs à longueur de pages. Or on ne s'en est jamais ému, ou plutôt on a préféré l'occulter, signe au mieux d'une gêne, au pire d'un véritable complot des sectateurs des Lumières, ce qui en dit long sur leur emprise sur les esprits : « les versions actuelles [du *Dictionnaire philosophique*] sont prudemment expurgées ! Essayez donc de trouver dans nos librairies les articles « Femme » ou « Juif » – le plus long de tous dans l'édition originale –, ils ont disparu. » On ne met pas seulement Voltaire en contradiction avec la tolérance qu'il affiche : on discrédite trois siècles d'admiration béate.

Quel dommage cependant que le journaliste n'ait pas cherché « l'édition originale », ou une édition scientifique[9] : il y aurait appris que l'article « Juifs » (comme l'article « Femme ») figurait dans un autre ouvrage de Voltaire, les *Questions sur l'Encyclopédie*, qui a été dépecé dans les éditions du XIXe siècle pour étoffer (arbitrairement) le *Dictionnaire philosophique*. Il n'y a donc nullement occultation. Mais les faits n'en sont pas moins là : Voltaire a dépeint les juifs comme « un peuple barbare, superstitieux, ignorant, absurde[10] » et les a poursuivis d'injures ignobles.

Le site de la Société Voltaire consacre une de ses rubriques à la réfutation des erreurs les plus courantes et les plus grossières, dont celle-ci. L'accusation repose sur l'usage que fait Voltaire du mot « Juifs », à une époque antérieure à l'apparition de l'antisémitisme, qui naît avec le développement des théories raciales au XIXe siècle. En effet, Voltaire désigne ainsi les Hébreux, que la Bible dépeint comme le peuple élu, dépositaire de la parole et de la volonté d'un Dieu impitoyable.

Pour Voltaire, les mœurs des anciens Hébreux représentent un exemple particulièrement significatif de la superstition et de la barbarie qui caractérisent par ailleurs les origines de tous les peuples connus. De plus, les

6. Publication sur le site du *Point* : 2 août 2012.
7. R.-P. Droit en avait rendu compte dans les colonnes du *Monde* le 28 août 2008.
8. *Revue des Deux Mondes*, juin 2019, p. 61-69.
9. Voir celle due à Olivier Ferret publiée en 2008 chez Classiques Garnier, ou celle qu'a dirigée Christiane Mervaud en 1994 à la Voltaire Foundation (2 volumes).
10. *Sermon du rabbin Akib* (1761 ?).

pratiques abominables qu'il relève inlassablement dans l'Ancien Testament ont contaminé à ses yeux celles des chrétiens eux-mêmes. […] À aucun moment, Voltaire n'identifie les juifs à une quelconque « race » qui comporterait, biologiquement ou culturellement, des traits propres à les identifier exclusivement ou à les stigmatiser. Bien plus, il s'est employé à défendre contre les persécutions les juifs de son époque[11].

Tenant d'une religion apaisée et tolérante, dans laquelle un Dieu plein d'amour pour ses créatures garantirait la justice parmi les hommes, Voltaire attaque les absurdités et les contradictions dont la Bible est tissée. On pourra multiplier les citations : elles ne voudront jamais dire autre chose. Mais il est si tentant de prétendre « dévoiler » Voltaire…

De même, Alain Badiou prétend renverser l'idole, car il voit en Voltaire un « affairiste coquin, […] riche spéculateur sceptique et jouisseur, qui était comme le mauvais génie logé dans ce Voltaire par ailleurs capable, parfois, d'authentiques combats[12] ». La Société Voltaire en a fait justice ; je ne reprendrai que son résumé introductif, d'une ironie toute voltairienne : « Bravant avec courage les périls de l'anachronisme, certains commentateurs reprochent à Voltaire d'avoir pris la peine de se rendre financièrement indépendant. À l'époque où vivait Voltaire, aucune autre voie ne pouvait lui assurer cette liberté d'expression et d'action qui lui a permis de remplir si pleinement sa destinée. » Tout est dit, et cette fois, correctement.

Des reproches d'un tout autre ordre sont faits à Rousseau, qui a tendu les bâtons pour se faire rosser en évoquant dans les *Confessions* tant de circonstances accablantes pour lui-même. Ses « amis » se scandalisèrent que cet apôtre de la vertu ait abandonné les cinq enfants qu'avait portés sa compagne Thérèse, en les déposant aux Enfants trouvés, comme le faisaient tant de pauvres hères : tout était bon pour accabler celui qui s'était rendu si souvent odieux. Son principal tort pourrait bien être d'avoir été pauvre et surtout de s'être avoué coupable, à une époque où beaucoup de parents riches ne s'occupaient guère de leurs enfants. Croira-t-on qu'au XXIe siècle,

11. Centre international d'étude du dix-huitième siècle (Ferney-Voltaire), societe-voltaire.org : « C'est qui Voltaire ? », travaux collectifs de la Société Voltaire (onglets : « Affairiste ? » ; « Antisémite ? » ; « Homophobe ? » ; « Intolérant ? » ; « Négrier ? »).

12. *Le Monde*, 15 janvier 2015.

on ait pu le lui reprocher[13] ? Mais surtout comment peut-on introduire dans le débat un jugement d'ordre moral quand l'objet d'un Rousseau est conceptuel ? Quand bien même le philosophe aurait été un père indigne (ou même aurait tué père et mère), perdrait-il le droit de dénoncer l'origine de l'inégalité parmi les hommes ? La nouveauté radicale du *Contrat social* et sa profondeur en seraient-elles infirmées ? C'est là l'essentiel, où le jugement moral, étroitement borné par les sensibilités de chaque époque, n'a que faire.

Mais comment résister au plaisir de faire contraster pareille conduite avec la prétention à écrire *Émile ou de l'éducation*, qui reste un des ouvrages les plus lus de Rousseau ? Celui qui consacre un traité aux soins que les mères doivent aux nourrissons et au plan qu'il faut suivre pour développer harmonieusement les capacités d'un enfant, est pris la main dans le sac. On pourrait y opposer l'argument que Rousseau se sent justement incapable d'assumer dans les faits une conception extraordinairement exigeante et novatrice de l'éducation, qui voue à un enfant la vie entière d'un précepteur. Mais ce serait manquer, une nouvelle fois, l'essentiel : seule une lecture naïve de l'ouvrage permet d'y voir un manuel pratique de pédagogie. *L'Émile* développe une expérience (pour ne pas dire une utopie), sous forme de fiction, afin de présenter, comme Rousseau le dit lui-même, un véritable « traité de la bonté originelle de l'homme, destiné à montrer comment le vice et l'erreur, étrangers à sa constitution, s'y introduisent du dehors et l'altèrent insensiblement[14] », autrement dit un traité d'anthropologie montrant comment la nature humaine se développe harmonieusement si la société humaine n'en détruit pas la « bonté originelle ». Gageons cependant que le thème des enfants abandonnés a encore de beaux jours devant lui et qu'il continuera à être régulièrement exploité par de vertueux lecteurs ; le sarcasme est plus facile qu'une lecture approfondie de l'œuvre de Rousseau.

---

13. Le confort de l'époque moderne (où l'on dispose de la contraception, de l'avortement, des aides familiales, autrement dit de tout ce que n'avait pas le couple pour éviter l'abandon ou pour faire subsister une famille) rend insensible à l'anachronisme.
14. Rousseau, *Dialogues* (*Rousseau juge de Jean-Jacques*), III, Œuvres complètes, Paris, Gallimard, « Coll. Bibliothèque de la Pléiade », t. I, p. 934.

Dénoncer les idées

Mais bien sûr ce sont les idées même qu'il faut pourfendre – et pour cela il faut commencer par supposer que les « Lumières » se cristallisent en un contenu conceptuel plus ou moins cohérent, dont il sera possible de montrer les faiblesses avant d'en exhiber les conséquences désastreuses, sitôt que de la pensée (ou de la phraséologie) on a tenté de passer à une esquisse de réalisation. Le XIXe siècle, marqué par la Révolution, avait vu dans les philosophes les auteurs irresponsables de la catastrophe, en un raccourci qui a certes laissé des traces, mais n'est plus de mise. Avec le recul supplémentaire de deux siècles, qu'en est-il ?

Prenons la notion de despotisme éclairé, si communément reçue comme une des leçons essentielles du siècle des Lumières : théorisée par Voltaire, n'est-elle pas appliquée en Prusse par son disciple Frédéric II de 1740 à 1786, et prolongée dans le Saint Empire romain germanique sous le règne de Joseph II de 1765 à 1790 ? Catherine II, impératrice de Russie de 1762 à 1796, grande admiratrice de *L'Esprit des lois*, correspond avec Voltaire et invite Diderot à sa cour dès qu'elle parvient au pouvoir. Tout se tient. Mais le despotisme éclairé est en fait une notion étrangère au XVIIIe siècle qui émerge seulement au XIXe, dans l'historiographie allemande. Au temps des Lumières, le despotisme est en effet dénoncé par les philosophes comme l'horreur absolue et ne peut être « éclairé » sans se dissoudre lui-même : en témoigne tout particulièrement *L'Esprit des lois*, qui a donné à la notion un contenu clair et cohérent, puisqu'il fait du despotisme, face aux gouvernements modérés que sont la république et la monarchie, une catégorie à part. Aussi voit-on Montesquieu se garder de répondre à l'invitation de Frédéric II quand il est élu à l'académie de Berlin[15].

Mais si les philosophes sont restés prudents (Voltaire, après avoir séjourné à la cour du roi de Prusse pendant trois ans, a parfaitement compris à qui il avait affaire, tout comme Diderot à Saint-Pétersbourg), reste la question de l'influence des idées sur la politique, du passage de

15. Voir Montesquieu, *Correspondance* III, Lyon-Paris, ENS Éditions et Classiques Garnier, 2014 (*Œuvres complètes*, t. XX), lettre 652 (fin juin 1747). Cette lettre est célèbre car Montesquieu, qui déteste Frédéric II et ne souhaite lui apporter aucune caution, justifie son refus en arguant du mauvais état de ses yeux (« un pauvre homme qui tombe et se heurte partout, qui ne reconnoît personne et qui ne scait jamais à qui il parle »). La postérité s'est emparée de ces diplomatiques exagérations pour faire un aveugle, ou du moins un malvoyant, de celui qui écrit de sa propre main jusqu'aux derniers jours de sa vie, près de huit années plus tard.

la théorie à la réalité. En témoigne en 1767 la publication du Nakaz[16], code de lois que Catherine II rédige selon les principes des Lumières (elle s'inspire en particulier de *L'Esprit des lois* et de l'ouvrage fondateur de Beccaria, *Des délits et des peines*), mais en les adaptant aux réalités complexes de l'Empire russe. Largement diffusé dans toute l'Europe par des traductions (et par d'efficaces relais d'opinion), ce code constitue-t-il une manifestation d'hypocrisie (« un acte de pure propagande ») ou a-t-il contribué à éveiller les consciences et à répandre les idées des Lumières[17] ? La question est loin d'être tranchée, et mérite mieux que des jugements rapides.

Mais rien ne vaut davantage d'être examiné que l'idée de progrès. Je citerai pour cela un ouvrage faisant office de vulgate, le *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales* publié chez Hatier en 1993 : « Concept central de la pensée des Lumières et des courants évolutionnistes, le progrès incarne la croyance dans le perfectionnement global et linéaire de l'humanité ; la société, tout en se développant, évolue vers le "mieux" : augmentation des richesses, progrès scientifique et technique… mais aussi amélioration des mœurs et des institutions, voire progrès de l'esprit humain. »

La cause est donc entendue. Pourtant, n'y aurait-il pas place pour un doute ? En effet « il est frappant de constater qu'aucune des grandes œuvres de référence progressistes ne définit clairement, au XVIIIe siècle, cette idée de progrès : pour ne citer qu'eux, ni l'*Encyclopédie*, ni le *Dictionnaire philosophique* n'en offrent davantage qu'une définition vague et lapidaire. » Décidément le siècle des Lumières, « progressiste », n'est pas au niveau de ses idées, incapable qu'il est de théoriser la notion qui le définirait le mieux[18].

---

16. Nom communément donné à l'*Instruction pour la Commission chargée de dresser le projet d'un nouveau code des lois*.
17. Sergueï Karp et Nadezda Plavinskaia, argumentaire du colloque « Le Nakaz de Catherine II et l'absolutisme éclairé en Europe », programme « Du "prince éclairé" au "despote éclairé". De Montesquieu à Catherine II », 2020-2024, UMR 5317 (ENS de Lyon), soutenu par la Richard Lounsbery Foundation. Voir le site de ce programme : https://prince18.hypotheses.org/.
18. Hugo Borgogno, « Et les Lumières furent : l'idée de progrès dans la France du XVIIIe siècle », sur le site Nonfiction ; publié en janvier 2013, consulté le 31 mars 2022 (https://www.nonfiction.fr/article-6339-et_les_lumieres_furent_lidee_de_progres_dans_la_france_du_xviiie_siecle.htm). Je ne reviens pas ici sur les innombrables approximations et erreurs de cet article.

Une tout autre analyse me semble s'imposer : le siècle des Lumières s'est bien gardé d'hypostasier la notion de progrès, et même d'en faire un concept universellement opératoire[19] : le terme se décline alors presque exclusivement au pluriel, et s'assortit d'un génitif qui l'assigne à un champ spécifique (progrès des arts, c'est-à-dire des techniques, progrès des connaissances, mais aussi de l'agriculture ou de la médecine, etc.) ; ce progrès n'est guère en fait qu'une progression, et n'a rien d'un creuset où viendraient se fondre techniques, sciences, mœurs et même raison humaine, et d'où jaillirait un puissant mouvement qui transcenderait l'humanité pour la conduire vers un avenir meilleur… Certes, l'homme porte en lui la capacité à améliorer sa condition, et même le fonctionnement de son esprit, autrement dit cette perfectibilité qui s'oppose à la fixité de la nature humaine et ouvre le champ des possibles à une liberté toute neuve, mais c'est au risque, dira Rousseau, d'une dénaturation. La notion est donc loin d'être univoque et d'ouvrir la voie à l'assomption du « Progrès ».

Ces remarques n'ont rien d'inédit ; bien des manuels et dictionnaires d'histoire littéraire s'obstinent à le rappeler : c'est au XIXe siècle que s'est développée cette grande idée d'un progrès universel, linéaire et continu ; si elle s'enracine incontestablement au XVIIIe siècle, notamment grâce à Condorcet, elle connaît alors tant de restrictions, de précautions, de doutes, qu'elle doit susciter la plus grande prudence. Mais alors pourquoi s'obstiner à assimiler ainsi siècle des Lumières et progrès ?

Conclusion

Je verrais volontiers là l'une des explications de l'actuel rejet des Lumières : elles auraient jeté un pont idéal entre l'âge classique, auquel elles s'arrachaient, et nous, en théorisant le mouvement même qui portait l'humanité vers son assomption – du moins celle qui était espérée. Mais ce fondement devient leur tare, voire leur péché originel, quand la notion de progrès a perdu son prestige ; coupables d'avoir créé cette illusion, elles font de nous leurs victimes. Il faut aussi rappeler une nouvelle fois que les Lumières doivent leur naissance à un contexte historique et intellectuel précis. Elles en ont tiré forme et consistance dans la mesure où elles répondaient à leur manière et à un moment donné à des aspirations intemporelles (au bonheur, à la liberté). Ce point de vue risque évidem-

19. Je reprends ici un thème que j'ai développé dans l'article « Et les Lumières ne furent plus… ? », en ligne, Fabula, « Les colloques », *Accuser réception*, http://www.fabula.org/colloques/document6567.php.

ment d'apparaître comme restrictif et appauvrissant, car il les prive de leur universalité, pour ne pas dire de la dimension transcendante qui a fait leur force d'entraînement depuis deux siècles. Aussi le prendra-t-on surtout comme une forme de correctif à une démarche polémique ou à une conception certes exaltante, mais tout aussi approximative, qui tend à faire des Lumières le fondement en acte mais aussi en raison du monde dit moderne.

Une perspective plus large nous est offerte par l'historien Antoine Lilti, qui est revenu sur cet « héritage des Lumières ». Il souligne de manière féconde la dimension émancipatrice des Lumières, à travers les deux « tentations » entre lesquelles oscillent tous les penseurs du XVIIIe siècle : la fonction réformatrice qui permet d'« agir » en se rêvant comme conseiller du prince, et la fonction critique qui consiste à faire penser, à « éclairer »[20]. C'est dépasser la contradiction ou l'opposition stérile et ouvrir le champ des idées, et m'inviter à conclure avec Montesquieu qui, l'un des premiers, a cherché à concilier ces deux formes d'idéal. À cet égard, la préface de *L'Esprit des lois* mérite encore d'être relue : « Si je pouvais faire en sorte que ceux qui commandent augmentassent leurs connaissances sur ce qu'ils doivent prescrire, et que ceux qui obéissent trouvassent un nouveau plaisir à obéir, je me croirais le plus heureux des mortels »

20. *L'Héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2019, p. 386.

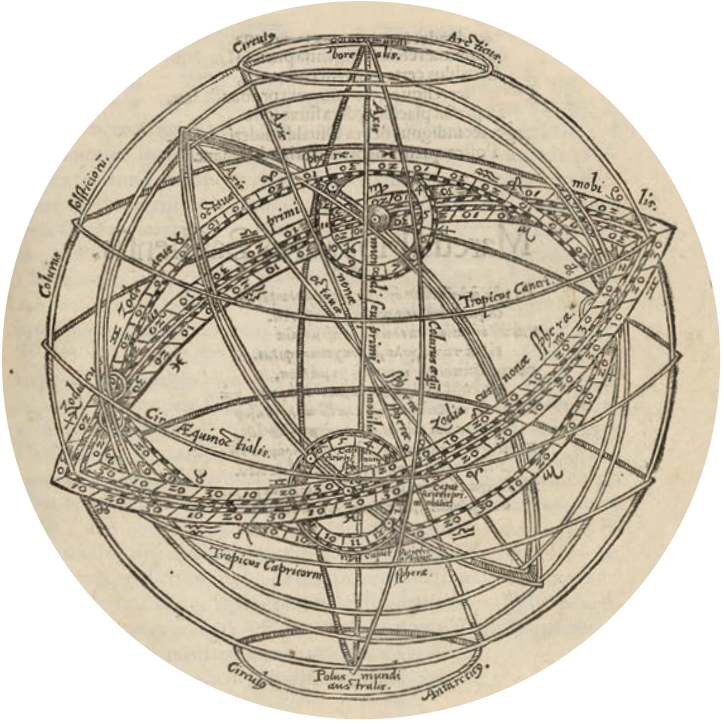
Circulus
Arctic. Polus
Tropicus Cancri
Tropicus Capricorni
Circulus
Antarcticus.

SÉANCE DU 3 JUIN 2021

RÉVOLUTION DE L'IMPRIMÉ ET RENOUVEAU DES SCIENCES À LA RENAISSANCE : FRONTISPICES SCIENTIFIQUES ET PORTRAITS DE SAVANTS DANS LES LIVRES DU XVIe SIÈCLE

par Mme Violaine Giacomotto-Charra

Membre associé

Monsieur le président,
Monsieur le secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,
Chères consœurs, chers confrères,

C'est pour moi un plaisir et un honneur d'autant plus prononcés d'avoir l'occasion de donner cette conférence que le premier confinement est intervenu à peine quelques jours après mon élection comme membre associé. Je n'ai encore jamais eu la possibilité d'être physiquement présente aux séances de l'Académie et cette conférence est l'occasion de me présenter, en parlant d'un sujet qui me tient à cœur et occupe une partie de mes recherches : le rapport entre science et imprimé au XVIe siècle. Je voudrais montrer ici non seulement à quel point l'histoire matérielle du livre scientifique est un sujet passionnant en soi, et pas uniquement pour des chercheurs ou des bibliophiles, mais aussi et surtout qu'elle a beaucoup à apporter à l'histoire des sciences et des savoirs ; elle est un élément essentiel pour la compréhension de ce qu'est la démarche scientifique de la Renaissance finissante.

Permettez-moi de rappeler d'abord quelques éléments du contexte intellectuel et épistémologique. Pendant une bonne partie du XXe siècle, les travaux d'histoire des idées ont considéré que si le bouillonnement de

la Renaissance littéraire et artistique touchait aussi les sciences, c'était de manière marginale et relativement désordonnée. Une lecture quasi exclusivement néo-platonicienne de la Renaissance intellectuelle a conduit à occulter la réalité de la présence de l'héritage d'Aristote et son rôle structurant, ou à le caricaturer sous les traits d'une scolastique jugée sclérosée et sclérosante, une entrave à la science moderne, typique de la « barbarie des Goths », caricature venue des humanistes eux-mêmes et passée à la postérité, en France, grâce à la plume de Rabelais, par exemple. Un autre biais a consisté à isoler artificiellement certaines figures, selon la logique d'une histoire des grands hommes, comme Copernic, que personne n'aurait lu[1], ou Léonard, que l'on présente à la fois, sans que le paradoxe ne semble surprenant, comme un esprit caractéristique de la Renaissance et comme un marginal qui, grâce à son absence de formation universitaire, aurait été un « précurseur » génial mais ignoré : obligé de voler des cadavres, disséquant en cachette, découvrant une vérité du corps que se refusaient à voir les médecins, etc. Un dernier biais déformant est celui qui a conduit à survaloriser les marges et l'hétérodoxie (Paracelse, les textes alchimiques, la magie naturelle, l'astrologie) au détriment de la norme. C'est en particulier ce que l'on peut reprocher à Michel Foucault, qui a construit une image certes séduisante, mais fantasmée, de la science de la Renaissance, depuis longtemps battue en brèche par les spécialistes anglo-saxons[2]. Dans les domaines de la botanique, de la zoologie, de la médecine, le monde étranger au petit noyau de chercheurs spécialistes continue d'avoir l'image d'une Renaissance parfois qualifiée de « préscientifique » qui fait cohabiter sans discernement monstres et animaux réels, admet des connaissances que nous jugeons, de manière anachronique et à l'aune de nos critères de scientificité, au mieux fantaisistes, et ne fait pas de différence entre le vu et le lu, ne pensant que par analogie et adition, comme l'a prétendu Foucault dans *Les Mots et les choses*[3]. L'idée que les universités, d'obédience aristoté-

1. Voir pour une réévaluation de cette idée l'ouvrage au titre ironique d'Owen Gingerich, *Le Livre que nul n'avait lu. À la poursuite du* De Revolutionibus *de Copernic*, Paris, Dunod, 2008.
2. Voir en particulier Ian MacLean, "Foucault's Renaissance Episteme reassessed: an Aristotelian counterblast", *Journal of The History of Ideas*, n°59, 1, 1998, p.149-166, ainsi que sa « Postface post-foucaldienne » à la fin de *Le Monde et les hommes selon les médecins de la Renaissance*, Paris, CNRS Éditions, 2006, également disponible en ligne : <http://books.openedition.org.ezproxy.u-bordeaux-montaigne.fr/editionscnrs/8955>. Malheureusement, cette vision continue de faire largement autorité en France.
3. Paris, Gallimard, 1976.

licienne, ont été un frein à la supposée révolution scientifique[4] demeure ainsi un lieu commun : le savoir, clos sur lui-même, n'aurait progressé que par sa marge, grâce à ce que l'on pourrait nommer des dissidents ou des résistants, que l'on n'hésitait pas à brûler : voir la fantasmagorie populaire construite autour du procès de Galilée. Ainsi, un simple sondage informel sur la pratique de la dissection ferait à coup sûr apparaître que la plupart de nos concitoyens, même éduqués, restent persuadés qu'elle était interdite par l'Église et pratiquée en cachette par des esprits éclairés et donc en rupture de ban avec l'université, comme Léonard, quand elle était en réalité déjà un socle institutionnalisé de l'enseignement de l'anatomie au XVIe siècle[5].

L'histoire des sciences, par ailleurs, s'est elle-même beaucoup transformée. Nous sommes progressivement passés d'une histoire essentiellement téléologique, qui cherchait à dessiner la ligne conduisant d'une science obscure aux connaissances d'aujourd'hui et à établir ainsi la généalogie de la science contemporaine – valorisant en particulier pour cela la notion anhistorique de « précurseurs » et isolant ce que l'on peut appeler les « vainqueurs » de l'histoire aux dépens de « perdants » mal compris, moqués, voire ignorés – à une histoire qui essaie de comprendre, en son contexte, l'ensemble des systèmes de connaissance replacés dans une histoire sociale des réseaux et des lieux de savoir, sans se poser la question de ce qui est vrai ou faux, exact ou inexact[6]. Tenter de comprendre la science d'une époque, comme sa pensée – au moins de les approcher – ne doit en effet pas consister à se poser la question : « Que savaient-ils déjà de ce que nous savons aujourd'hui ? », mais : « Que pensaient-ils, pourquoi et quel sens avaient ce ou ces systèmes de pensée et de connaissances ? »

J'ai été ainsi tout particulièrement frappée, en faisant la recension d'un récent numéro de la *Revue des études scientifiques* consacré au soleil à la Renaissance[7], de voir le chemin parcouru : Michel Blay et Jean-François

---

4. Sur ce sujet, la bibliographie, en particulier anglo-saxonne, est abondante ; je me contente de renvoyer aux travaux de notre confrère Pascal Duris, « L'introuvable révolution scientifique. Francesco Redi et la génération spontanée », *Annals of Science*, n° 67, 4, 2010, p. 431-455, et *Quelle révolution scientifique ? Les sciences de la vie dans la querelle des Anciens et des Modernes (XVIe-XVIIIe siècles)*, Paris, Hermann, 2016.
5. Voir Rafael Mandressi, *Le Regard de l'anatomiste*, Paris, Seuil, 2013.
6. Voir un exemple typique de la manière dont on fait l'histoire des sciences aujourd'hui dans Stéphane Van Damme (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 2015.
7. Voir François Roudaut et Jean-François Stoffel (dir.), *Le Soleil à la Renaissance et à l'âge classique*, numéro spécial de la *Revue des études scientifiques. Actualité, histoire et philosophie des sciences*, tome 189, n° 4, 2018.

Stoffel, deux éminents spécialistes de l'histoire des sciences, y remettent en cause la notion même de « révolution copernicienne », symbole, pour notre monde, d'un renouveau scientifique à la fois spectaculaire, conforme à la science d'aujourd'hui et récusé par l'institution de jadis. L'analyse qui est faite des travaux de Copernic révèle l'écart considérable qui sépare les résultats d'une analyse décontextualisée, qui ne retient que l'hypothèse héliocentrique sans examiner le système dans lequel elle prend sens, et ceux d'une analyse d'ensemble du système copernicien appuyée sur une rigoureuse méthode historique et non un biais de valorisation du « progrès ». Jean-François Stoffel écrit ainsi que Copernic témoigne surtout d'une ancienne vision du monde et n'inaugure la modernité « qu'à son corps défendant[8] » ; Michel Blay voit dans le système copernicien un avatar mathématique du néo-platonisme[9] en réalité sans rapport autre qu'accidentel avec la science contemporaine[10]. Est-ce à dire alors que la Renaissance et le XVIe siècle – je distingue ici le mouvement de *restitutio* des arts et lettres et la période historique qui m'intéresse plus particulièrement – seraient encore moins « scientifiques » qu'on ne le dit ? Ou est-ce plutôt l'indice des précautions avec lesquelles il faut examiner les productions scientifiques de cette époque ? L'histoire des sciences et des savoirs, en effet, n'est pas la seule histoire des découvertes scientifiques, et encore moins des théories scientifiques décontextualisées ; elle doit être aussi une histoire des systèmes et des modes de pensée compris comme cohérents, une histoire qui fait l'hypothèse de leur intelligence plutôt que de leur absurdité, une histoire des hypothèses, des lieux de savoirs, des communautés savantes, des relations sociales entre milieux savants, villes, cours et universités, du mécénat princier et ecclésiastique, des réseaux et, bien sûr, du livre et de l'image. Considéré dans son ensemble, avec pour *a priori* méthodologique que la science d'une époque est une construction pertinente et qui a un sens dans son contexte de pensée, le XVIe siècle apparaît comme un grand siècle de savants. Ces savants sont nombreux, bien formés, bien organisés et prolifiques. Ils se lisent et ils s'écrivent ; ils ne sont ni figés dans la révérence absolue des autorités passées, ni révolutionnaires ; ils s'attachent au savoir venu des livres autant qu'à celui qu'ils trouvent dans la nature même, en essayant de les confronter sans confondre les mots et

8. Jean-François Stoffel, « Qui choisirait de poser ce flambeau dans un lieu autre ou meilleur que celui d'où il peut illuminer le tout simultanément ? : examen de la pertinence d'un argument copernicien de convenance », *ibid.*, p. 409-458, loc.cit. p. 449.

9. Rappelons que pour Copernic le soleil éclaire le monde mais n'est en aucun cas la cause du mouvement des planètes.

10. Michel Blay, « Soleil de Copernic et soleil de Galilée », *ibid.*, p. 373-389.

les choses. Il nous importe peu qu'ils aient eu « raison » ou « tort », qu'ils aient vu juste ou se soient trompés, il nous importe peu que leur science ne soit pas nécessairement notre science : nous voudrions ici plutôt les regarder travailler pour essayer d'éclairer la Renaissance scientifique telle qu'elle se concevait elle-même. C'est ici que l'histoire de l'imprimé, qu'il s'agisse du texte ou de l'image, a beaucoup à nous apprendre [11].

Le livre imprimé, en effet, en particulier dans les spécificités matérielles qui le distinguent du manuscrit, a constitué un formidable support de diffusion du savoir scientifique, comme l'on s'en doute, et bien plus encore. C'est d'abord un véritable lieu de mise en scène de la science et des savants eux-mêmes, révélateur de ce que l'on pourrait appeler le climat scientifique général de la Renaissance : il dévoile le statut social et intellectuel des savants – en lien avec la naissance du statut d'auteur –, leur place dans la cité et leurs réseaux de sociabilité savante, mais aussi le développement et l'organisation de la publicité du livre scientifique, toutes choses dont on n'a pas forcément beaucoup de traces par ailleurs. C'est également, bien sûr, un ressort de développement scientifique, qui oblige les savants à modifier leurs méthodes, en réfléchissant au rôle que pouvait jouer cet outil nouveau et en l'intégrant dans leurs pratiques, par exemple grâce à l'usage de l'image reproductible, liée à un cercle vertueux induit par la montée en puissance de l'observation et la valorisation de l'autopsie – au sens étymologique de « vue par soi-même » –, mais aussi grâce à l'invention progressive ou au développement de tout un outillage intellectuel imprimé : index, tables diverses, notes marginales, etc. Ainsi, la matérialité du livre imprimé nous révèle quelque chose de très différent de ce que nous apprend l'histoire des théories scientifiques proprement dites. Elle nous renseigne sur les conditions de possibilité de la science et la manière dont on la faisait, perspective indispensable pour comprendre les théories elles-mêmes et leur place dans le système intellectuel d'ensemble.

Je voudrais essayer maintenant de développer et d'illustrer plus précisément mon propos en prenant pour exemple d'abord la manière dont les savants organisent leur promotion et mettent en scène leur rôle dans la cité par le biais du livre, puis la manière dont le livre est utilisé pour accompagner le contenu scientifique et sa signification épistémique, en particulier grâce au frontispice. L'apparition du livre, en effet, ne modifie pas seule-

11. Pour des études de détail variées, voir Joëlle Ducos (dir.), *Les Sciences et le livre. Formes des écrits scientifiques des débuts de l'imprimé à l'époque moderne*, Paris, Hermann, 2017.

ment le rapport au savoir, mais aussi la figure du savant dans la cité, la place de la science dans cette dernière et les pratiques civiles de construction du savoir. C'est également en cela, et pas uniquement par ses caractéristiques techniques et économiques, que le monde de l'imprimé n'est plus celui du manuscrit et que l'imprimé est le centre d'un monde qui ne se limite pas, à l'intérieur du livre, au texte seul. La naissance de l'imprimé, on le sait, s'accompagne de celle de la figure moderne de l'auteur ; il n'en va pas autrement pour cet auteur un peu particulier qu'est le savant qui, par le biais du livre, noue des relations nouvelles avec les lieux urbains du savoir, qui ne sont plus seulement les universités, et participe de la constitution d'un réseau de relations sociales, en contribuant à définir la place qu'y occupent les hommes de science. Cela passe par l'une des transformations matérielles parmi les plus spectaculaires de l'imprimé : la naissance de la page de titre, puis celle du frontispice[12]. L'apparition de la page de titre entraîne en effet la naissance de la *persona* du savant comme figure intellectuelle et sociale nouvelle de l'espace urbain, et fait du livre imprimé le lieu d'une affirmation forte du rôle de ce dernier, tandis que la transformation de cette page de titre en frontispice permet une mise en image de la science destinée à jouer un rôle essentiel dans la construction et la modification progressive de l'image des disciplines au sein du lectorat.

Pages de titre et portraits de savants

La page de titre doit son développement à la naissance de l'imprimé. Il n'y a en effet pas de page de titre codifiée et organisée dans les manuscrits, qui en général identifient leur titre et leur auteur dans le texte même : par exemple « Cy commence le livre appelé Yconomique lequel compose Aristote… ». Or les premiers incunables ont pour souci d'imiter le plus parfaitement possible les codes du manuscrit pour des raisons commerciales faciles à comprendre : convaincre que l'on peut faire aussi bien à la machine ce que l'on faisait à la main. De ce fait, la page de titre, qui naît du déplacement en tête d'ouvrage du colophon[13] final, n'apparaît que

12. Pour les questions liées au péritexte et au rôle des dédicaces et pièces d'escorte, qui participent aussi pleinement de cette sociabilité, je renvoie au chapitre : « L'imprimé, nouvel espace de sociabilité », que j'ai donné dans Éric Suire (dir.), *Le Monde de l'imprimé en Europe occidentale (vers 1480-vers 1680)*, Paris, Armand Colin, 2020, p. 134-147.

13. Un colophon est la note finale d'un manuscrit ou d'un incunable donnant généralement des indications sur le titre de l'œuvre ou l'auteur, parfois sur le copiste et la date de copie, ou bien sur l'imprimeur et la date d'impression. Avec l'imprimerie, il est donc remplacé par la page de titre.

progressivement, d'abord pour des raisons commerciales et publicitaires liées à la naissance de la boutique de l'imprimeur-libraire et à la nécessité d'organiser sa clientèle[14]. Elle devient ainsi progressivement le lieu de divers signes de reconnaissance : code graphique indiquant la noblesse plus ou moins grande du sujet ou lié à la langue de l'ouvrage, date, identification de l'imprimeur, qui construit ainsi sa renommée et son identité. L'adresse est importante, pas simplement pour indiquer où se trouve sa boutique, mais aussi comme élément de reconnaissance intellectuelle et sociale, par exemple, dans le domaine du livre scientifique, pour les libraires de l'université, installés sur la Montagne Sainte-Geneviève à Paris. Ce qui m'intéresse surtout ici, c'est que, dans un deuxième temps assez rapide, l'auteur, après le libraire, s'empare à son tour de la page de titre pour organiser sa propre publicité. C'est vrai pour de nombreux auteurs – Érasme est l'un des tout premiers à en prendre conscience, mais ça l'est tout particulièrement pour les hommes de science. En effet, ces derniers se trouvent au croisement d'un double mouvement :

- un mouvement propre au livre : dans les premières décennies du XVIe siècle, les pages de titre commencent à être utilisées comme des espaces publicitaires pour la matière du livre et pour son auteur : les titres s'allongent, décrivent minutieusement le contenu de l'ouvrage et les compétences de l'auteur y sont affirmées ;
- un mouvement propre aux hommes de savoir : jusqu'à la fin du XVe siècle, c'est l'appartenance à l'université ou à un grand ordre intellectuel qui garantit l'autorité, l'identité de *magister*. Avec la Renaissance et l'humanisme, la science se laïcise et envahit l'espace de la cité, les lieux de savoir et les formes de diffusion du savoir se diversifient : académies sur le modèle italien, écoles humanistes, collèges jésuites après 1540, espace de travail intellectuel privé qu'est le *studiolo*, lieux de collection et d'observation comme les cabinets de curiosité ou les jardins…

14. Rappelons rapidement ce que résume parfaitement Frédéric Barbier : « La dynamique de l'innovation modifie de plus en plus profondément la forme de l'objet, selon plusieurs logiques interférant entre elles et dont les deux premières se placent du côté des producteurs. Sous la pression de la concurrence, les professionnels deviennent plus attentifs aux problèmes de gestion. Leur volonté de contenir les coûts et de faire baisser le prix de revient, donc le prix de vente, entraîne progressivement une standardisation de l'objet imprimé […]. D'autre part, et toujours dans un contexte de concurrence, chacun s'efforce d'individualiser sa production et de la rendre plus attractive. Cette volonté conduira à l'apparition de la page de titre, qui n'existait pas dans le monde du manuscrit et présente certains éléments publicitaires, comme le caractère spectaculaire de la fonte utilisée ou encore la marque du libraire ou de l'imprimeur », *L'Europe de Gutenberg : le livre et l'invention de la modernité occidentale (XIIIe-XVIe siècle)*, Paris, Belin, 2006, p. 236.

Le savant doit affirmer son autorité en dehors de l'instance universitaire et rendre légitime sa présence dans la cité. Les imprimeurs-libraires eux-mêmes deviennent en quelque sorte des « praticiens libéraux de la science »[15] et leurs ateliers font partie de ces nouveaux lieux de savoir où se croisent lettrés, auteurs et traducteurs.

Dès le début du XVIe siècle, la page de titre énumère ainsi les compétences de l'auteur et organise dans le même mouvement la publicité de la matière dont traite le livre, surtout quand il s'agit de matières récentes ou encore peu diffusées hors des universités. Cette énumération des compétences est particulièrement importante, car elle fonde la légitimité de l'homme de science et par contrecoup celle de la discipline elle-même. Le livre se fait espace civil de l'autorité nouvelle du savant et la page de titre, sur laquelle ce dernier peut faire la liste de ses titres et compétences, devient ainsi le premier lieu où s'affirme pour le « grand public » – toutes proportions gardées… – cette autorité nouvelle, contemporaine et non plus antique, où se constitue la figure du savant vivant et actif, celui qui sait et qui a acquis la légitimité de dire. La page de titre est aussi l'occasion d'affirmer l'intérêt de la discipline qu'il promeut, et celle de l'ouvrage lui-même, dont le caractère pratique, « facile » ou « utile », est souvent vanté dans les ouvrages de vulgarisation, pour attirer le lecteur qui pourrait se penser trop peu qualifié. Ainsi de quelques titres d'œuvres et noms d'auteurs caractéristiques, où l'on observe bien cette triple promotion de la discipline, de l'auteur et du livre lui-même. On peut, par exemple, comparer les choix faits par l'auteur ou l'imprimeur-libraire sur la page de titre de ces éditions différentes d'un même ouvrage, pour l'édition originale latine (*Liber cosmographicus* de Pierre Apian, Landshut, 1524) puis pour la version révisée et enrichie par Gemma Frisius (ici dans la traduction française, Anvers, 1544 pour la première, Anvers, 1553 pour la deuxième, Anvers, 1581 pour la troisième) |fig. **1**|.

S'agissant de la première édition d'Apian, c'est évidemment ce dernier dont on précise les compétences : il est « *mathematicus* » et a composé son livre « *studiose* » (*i.e.* avec application). Lorsque le mathématicien et faiseur de globe Gemma Frisius révise le texte et y ajoute des traités de sa main, les éditions vantent alors les mérites de l'auteur second, le présentant parfois comme le traducteur dans la version française. Notez, dans le deuxième titre, l'invitation faite au lecteur à tourner la page pour prendre connaissance

15. John B. Shank, « Les figures du savant », dans *Histoire des sciences et des savoirs*, *op.cit.*, p. 43-65, loc.cit. p. 47.

COSMOGRA
phicus Liber Petri Apiani Ma-
thematici studiose collectus.

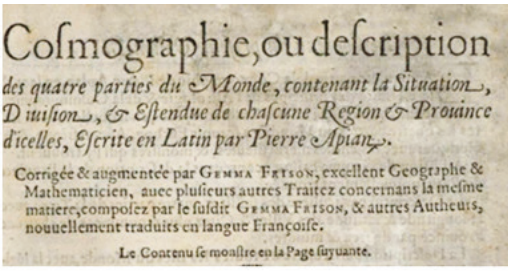
Cosmographie, ou description
des quatre parties du Monde, contenant la Situation, Diuision, & Estendue de chascune Region & Prouince d'icelles, Escrite en Latin par Pierre Apian.
Corrigée & augmentée par Gemma Frison, excellent Geographe & Mathematicien, auec plusieurs autres Traitez concernans la mesme matiere, composez par le susdit Gemma Frison, & autres Autheurs, nouuellement traduits en langue Françoise.
Le Contenu se monstre en la Page suyuante.

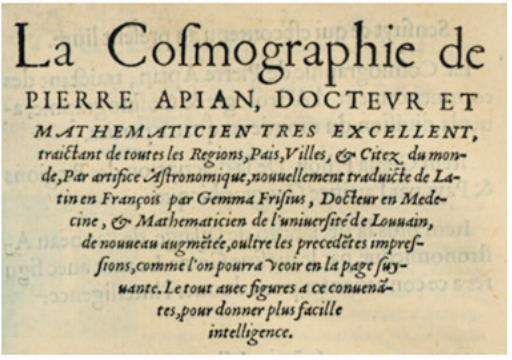
La Cosmographie de
PIERRE APIAN, DOCTEVR ET
MATHEMATICIEN TRES EXCELLENT,
traictant de toutes les Regions, Pais, Villes, & Citez du monde, Par artifice Astronomique, nouuellement traduicte de Latin en François par Gemma Frisius, Docteur en Medecine, & Mathematicien de l'uniuersité de Louuain, de nouueau augmẽtée, oultre les precedẽtes impressions, comme l'on pourra veoir en la page suyuante. Le tout auec figures a ce conuenãtes, pour donner plus facille intelligence.

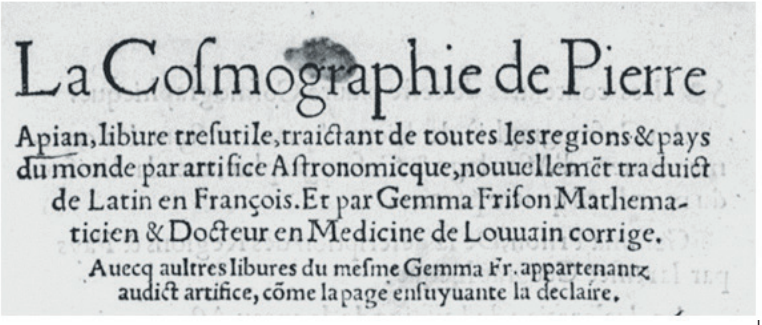
La Cosmographie de Pierre
Apian, libure tresutile, traictant de toutes les regions & pays du monde par artifice Astronomicque, nouuellemẽt traduict de Latin en François. Et par Gemma Frison Mathematicien & Docteur en Medicine de Louuain corrige.
Auecq aultres libures du mesme Gemma Fr. appartenantz audict artifice, cõme la page ensuyuante la declaire.

1

du contenu de la nouvelle édition. Dans la dernière édition retenue, plus tardive, on note que le qualificatif de *géographe* fait son apparition, alors qu'il était jusque-là absent, très probablement parce que *géographie* est encore un terme peu usité en vernaculaire. La modification de la page de titre signale donc également la transformation de la hiérarchie des valeurs scientifiques : en 1581, dans un ouvrage de cosmographie, il apparaît plus pertinent de préciser que Gemma est plus géographe que médecin, alors qu'en 1533 l'autorité du titre de médecin l'emporte sur la reconnaissance de la discipline cosmographique, somme toute assez nouvelle. On peut ainsi suivre, au fil des pages de titre, la carrière d'Ambroise Paré, modeste

« maistre Barbier Chirurgien à Paris » en 1551, dans son traité sur les plaies par arquebuses, devenu « Conseiller et premier chirurgien du Roy » dans les éditions successives de ses *Œuvres*, vingt-cinq plus tard. Cette représentation de soi-même n'est pas l'apanage des auteurs à succès, au contraire : elle est d'autant plus importante qu'il faut se faire connaître. Lorsque Guillaume Desbordes traduit, en 1570, le *Tractatus de Sphæra* de Jean de Sacrobosco, manuel qui sert à l'enseignement des rudiments de l'astronomie dans toutes les universités depuis le XIIIe siècle, il se présente comme « Gentilhomme Bordelois, Licencié ès droicts, professeur ès Mathematiques ». On pourrait s'étonner que ses deux premiers titres n'aient aucun rapport avec l'astronomie mais, en se présentant ainsi, il n'indique pas seulement ses compétences en mathématiques, il s'inscrit aussi dans un milieu social, celui des lettrés, des juristes et des gentilshommes de Bordeaux, où l'on sait que se côtoient, au même moment, le poète Pierre de Brach, le médecin de la ville Étienne Maniald, le juriste et polygraphe Étienne de Lurbe, les enseignants du Collège de Guyenne, et Montaigne, qui tous fréquentent la boutique de Simon Millanges.

Dans les ouvrages scientifiques, on observe par ailleurs une tendance rapide de la page de titre à s'orner d'une illustration, qui en donne une clef de lecture immédiate et identifie la discipline en rendant explicite son sujet (par exemple un corps humain ou un squelette pour un traité d'anatomie). Elle recouvre parfois de ce fait une opération de communication complexe, qui n'est pas toujours aisée à interpréter. On appréciera ce magnifique et joyeux bébé chevelu sur la page de titre d'un traité d'obstétrique, qui manifestement prépare pourtant à sa mère et au médecin un splendide accouchement dystocique[16], ou ce traité des os illustré par une danse macabre grinçante[17] |fig. **2** et fig. **3**|.

---

16. Euchaire Rodion, *De partu hominis, et quæ circa ipsum accidunt.* Francfort, Christian Egenolf, 1532. Document conservé par la Bibliothèque Inter Universitaire de Santé et mis à disposition dans la banque d'images et de portraits de la bibliothèque numérique, licence ouverte : https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/image?03329.
Mes remerciements vont ici à la bibliothèque numérique de la BIUS, à la bibliothèque numérique *Gallica* de la BnF et à la bibliothèque numérique *Uranie* pour permettre l'utilisation de leurs images dans le contexte scientifique et académique. Sans l'effort de ces bibliothèques, la publication de cette conférence avec la plupart de ses illustrations n'aurait pas été possible. Les fichiers Wikicommons ont également été utilisés. Toutes les images utilisées sont en licence ouverte ou libre d'utilisation dans le cadre de la recherche. Outre les références, nous indiquons l'adresse pérenne du document sur le site consulté.
17. Pieter Paaw, *De humani corporis ossibus*, Leiden, Justus a Colster, 1615. BIUS, : https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/image?00410.

DE PARTV
HOMINIS, ET QVAE CIRCA IPSVM accidunt. Libellus D. Eucharij Rhodionis, Medici.

72.025

FRANC, Chri. Egen.

2 |

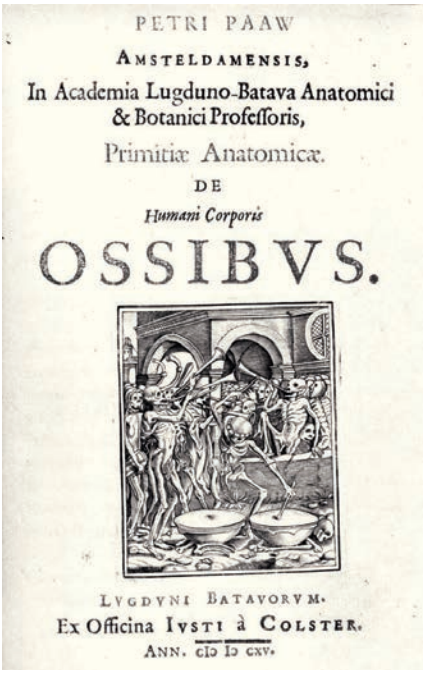
PETRI PAAW
AMSTELDAMENSIS,
In Academia Lugduno-Batava Anatomici & Botanici Professoris,
Primitiæ Anatomicæ.
DE
Humani Corporis
OSSIBVS.

LVGDVNI BATAVORVM.
Ex Officina IVSTI à COLSTER.
ANN. CIↃ IↃ CXV.

3 |

Je reviendrai sur l'illustration, mais le point qui m'intéresse particulièrement pour l'instant est que la page de titre exhibe parfois les instruments avec lesquels travaille le savant, indice particulièrement significatif pour le statut de la science elle-même. La légitimité du savant autant que celle de sa discipline sont symbolisées par l'objet qui en exhibe le caractère appliqué, qui en garantit ainsi l'efficacité et la vérité, et qui signifie par-là même explicitement le lien entre le livre, l'observation et l'expérience. Il n'est ainsi pas rare qu'un globe terrestre illustre une cosmographie[18], une sphère armillaire[19], un commentaire sur le traité de la sphère ou une théorie des planètes[20], et un astrolabe un traité… sur l'astrolabe, etc. | fig. **4** et fig. **5** |.

---

18. Ici une édition de la *Cosmographie* d'Apian : Anvers, Gregorius de Bonte, 1550. Bibliothèque numérique Uranie : http://uranie.huma-num.fr/idurl/1/1435
19. Une sphère armillaire est un instrument anciennement employé en astronomie pour modéliser la sphère céleste, notamment pour montrer le mouvement apparent des étoiles et du soleil ; dans ce modèle, la terre est considérée comme le centre de l'univers. Le terme *armilla* signifie en latin « cercle de fer », « bracelet » : la sphère armillaire matérialise les cercles tracés sur la sphère céleste (pôle, équateur, tropiques, colures, zodiaque).
20 Erasmus Oswald Schreckenfuchs, *Commentaria, in novas theoricas planetarum Georgii Purbachii*, Heinrich Petri, Bâle, 1556. Uranie : http://uranie.huma-num.fr/idurl/1/1357

A·2 531

COSMOGRAPHIA

PETRI APIANI, PER GEMMAM FRISIVM apud Louanienses Medicum & Mathematicum insignem, iam demum ab omnibus vindicata mendis, ac nonnullis quoque locis aucta. Additis eiusdem argumenti libellis ipsius Gemmæ Frisij.

Monasterij Ste congregationis catalogo ani

ovum Burdigal. sti mauri inscriptus 1714

Væneunt Antuerpiæ sub scuto Basiliensi, Gregorio Bontio.
M. D. L.

Conuentus Recollectorum Burdigala

ERAS· OSVVALDI Schreckenfuchſii Commentaria, in Nouas Theoricas Planetarum Georgii Purbachii, QVAS ETIAM BREVIBVS TABVLIS pro eliciendis tùm medijs tùm ueris motibus omnium Planetarum, item tabulis coniunctionum & oppositionum ac eclipsium luminarium ad summum illustrauit, lucemq; maximam ijs adiecit.

A. 948

His quoq; accesserunt uaria exempla, & demonstrationes, quibus Astronomiæ studiosus suo marte omnis generis tabulas secundorum mobilium facile conficiet, & qua ratione ueteres confectæ sint, uidebit: Præterea elegantes singulorum Planetarum sphæræ.

Philippi insuper Imsseri Medici & Mathematici in eiusdem Purbachij Theoricas, tabulis utilissimis adiectis.

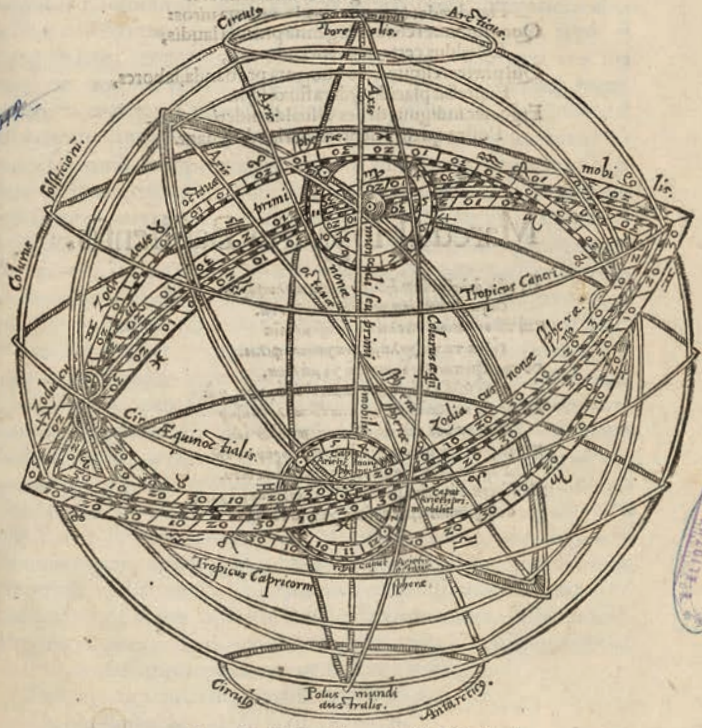

Cum Cæs. Maiest. gratia & Priuilegio,

BASILEAE, PER HENRICHVM PETRI.

1012
BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX

La page de titre représente, symbolise et enclôt en même temps la matière du livre ainsi que les procédures scientifiques propres à sa discipline ; ces illustrations par l'instrument sont le témoin de la transformation d'une science qui devient expérimentale et instrumentale. Montrer l'instrument sur la page de titre n'est donc pas seulement illustrer le sujet du livre, ramasser l'image de la science en un objet qui en est l'emblème, c'est aussi indiquer clairement que le livre s'appuie sur l'observation, sur la pratique, sur une science récente, moderne, dont l'instrument scientifique est devenu un outil essentiel en complément du texte.

Les transformations de la page de titre accompagnent également la carrière des savants et peuvent être par ailleurs signe de leur prestige croissant. La qualité graphique de la page de titre, le format du livre, parfois l'usage du rouge, voire un frontispice remarquable, signifient dès l'entrée du livre le prestige de l'auteur, dont on peut parfois suivre ainsi visuellement la carrière au fil des éditions : voir par exemple les pages de titre des différentes éditions des textes puis des *Œuvres* complètes d'Ambroise Paré, que l'on peut facilement consulter sur internet jusqu'à une prestigieuse traduction en latin[21] |fig. **6**|.

La progression de la carrière et l'importance du statut intellectuel et social de l'auteur sont encore plus nettes avec l'exemple d'Oronce Finé qui de simple natif du Dauphiné devient mathématicien du roi et a droit, pour ses grands ouvrages mathématiques, à tous les honneurs[22] |fig. **7**|.

L'avatar ultime de cette promotion, qui installe la figure du savant dans la cité et en fait un acteur prestigieux, est la représentation du savant lui-même. Comme d'autres auteurs, en particulier les poètes soucieux de leur gloire, les savants utilisent de plus en plus volontiers les possibilités de l'imprimé pour faire orner leurs ouvrages d'un portrait gravé, qui contribue à souligner à la fois leur prestige et leurs compétences. Le plus célèbre d'entre eux, qui servit d'inspiration à de nombreux autres, est sans doute celui d'André Vésale, sur lequel on le voit dans un habit de cour totalement incompatible avec la pratique de la dissection, regarder son lecteur droit dans les yeux et tenir en même temps le bras disséqué d'un corps debout. Sur la table, devant lui, les

21. Ici l'édition de 1594, conservée à la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg, https://docnum.unistra.fr/digital/collection/coll8/id/5290.
22. Ici une édition de sa *Protomathesis*, Paris, 1532, conservée à Zürich (Licence Creative commons : https://www.e-rara.ch/zut/content/zoom/2677023).

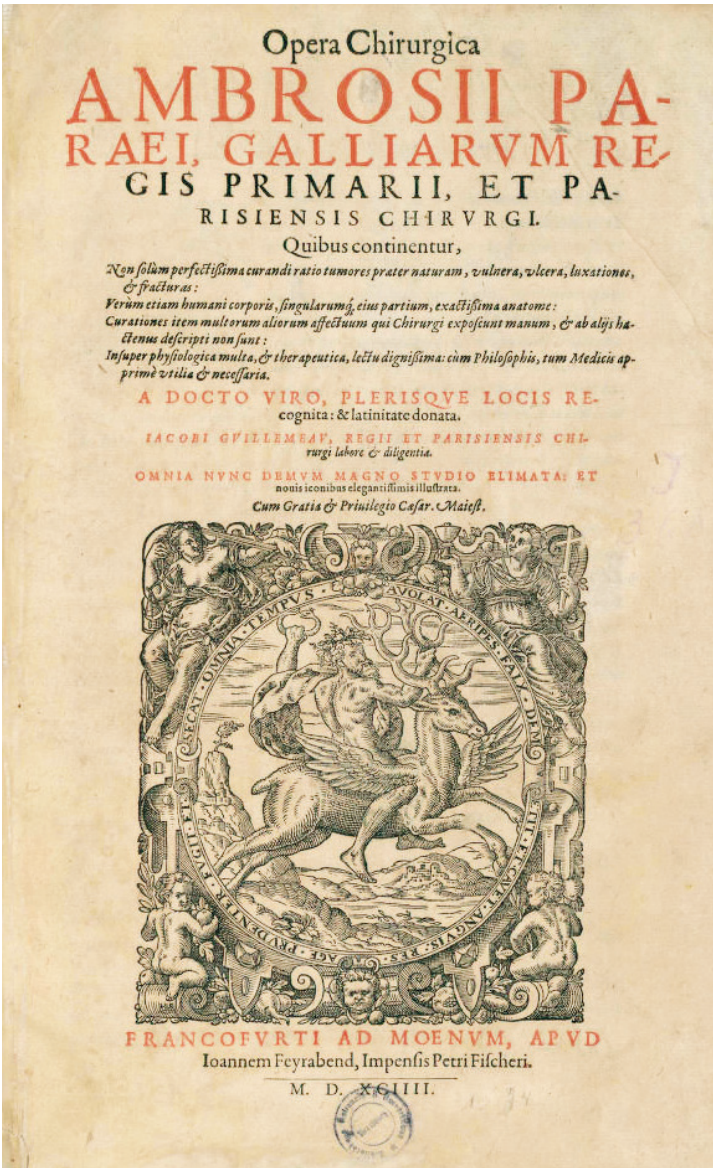

Opera Chirurgica
AMBROSII PA-
RAEI, GALLIARVM RE-
GIS PRIMARII, ET PA-
RISIENSIS CHIRVRGI.
Quibus continentur,

Non solùm perfectissima curandi ratio tumores præter naturam, vulnera, vlcera, luxationes, & fracturas:
Verùm etiam humani corporis, singularumq; eius partium, exactissima anatome:
Curationes item multorum aliorum affectuum qui Chirurgi exposcunt manum, & ab alijs hactenus descripti non sunt:
Insuper physiologica multa, & therapeutica, lectu dignissima: cùm Philosophis, tum Medicis apprimè vtilia & necessaria.

A DOCTO VIRO, PLERISQVE LOCIS RE-
cognita: & latinitate donata.
IACOBI GVILLEMEAV, REGII ET PARISIENSIS CHI-
rurgi labore & diligentia.
OMNIA NVNC DEMVM MAGNO STVDIO ELIMATA: ET
nouis iconibus elegantissimis illustrata.
Cum Gratia & Priuilegio Cæsar. Maiest.

FRANCOFVRTI AD MOENVM, APVD
Ioannem Feyrabend, Impensis Petri Fischeri.
M. D. XCIIII.

VIRESCIT VVLNERE VIRTVS.

Monasterii S. Felicitatis in Schwarz

ORONTII
FINEI DEL'
PHINATIS, LIBE-
RALIVM DISCIPLI-
NARVM PROFESSO-
RIS REGII, ad P. Leopoldum
PROTOMATHESIS:
Opus uarium, ac ſcitu non minus utile
quàm iucundum, nunc primùm in
lucem fœliciter emiſſum.
Cuius index uniuerſa-
lis, in uerſa pagina
continetur.

1677. 28. Junij

PARISIIS ANNO
1532.

Cum gratia & priuilegio Chriſtianiſſimi
Francorum Regis, ad Decennium.

Hanc Author proprio pingebat marte figuram.

instruments du chirurgien, mais aussi ceux de l'écrivain. Vésale exhibe tout particulièrement, et délicatement, la main disséquée du cadavre, alors que la dissection ne commence jamais par le bras : l'image est donc invraisemblable à plusieurs titres, mais elle montre un chirurgien en pleine gloire, dont l'œil est directement mis en valeur – il a littéralement le regard perçant – et qui met en scène, en une forme de mise en abyme – au sens où le livre issu du travail de la main représente à l'intérieur de sa propre composition, l'instrument qui lui a donné naissance –, une main, dans laquelle on peut voir cette fameuse « main de l'anatomiste » qui lui permet de percer les secrets du corps, la main qui tient le scalpel et la plume, et dont l'imprimé fige le rôle essentiel pour l'éternité[23] | fig. **8** |.

8 |

On observe ainsi que l'anatomiste espagnol Juan Valverde se fait représenter avec le même œil perçant que Vésale, dans un cartouche évoquant les attributs et la pratique de sa discipline (dans le socle du portrait), au seuil de son traité d'anatomie[24], ou que le grand mathématicien jésuite Christoph Clavius se montre, lui, encadré de livres et d'instruments mathématiques[25], gravure ensuite reprise dans certains de ses ouvrages mathématiques, comme Oronce Finé dans un portrait qui figure dans *Les vrais pourtraits et vies des hommes illustres grecz, latins et*

23. André Vésale, *De humani corporis fabrica*, Bâle, Johannes Oporinus, 1543. BIUS : https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/image?00672.
24. Voir la reproduction de la gravure conservée sur le site de la BIUS : https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/image?anmpx27x3443. Cette gravure est conservée à la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine ; nous renvoyons le lecteur à sa consultation en ligne (document sous droits d'auteur).
25. Document Wikimedia : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Christopher_Clavius.jpg

9

De A. Theuet, Liure VI. 564

ORONCE FINE.

Chap 115.

ARCHIMEDE, estant requis par Hieron, Roy fort sage & bien amy des Romains de trouuer les moyẽs, pour descouurir la fourbe, qu'vn orfeure auoit faict en ceste riche & superbe Coronne d'or, tant celebrée par les Historiens, qu'il luy auoit enchargé de faire, sans la rompre: dãs laquelle ce desloyal & en-joleur orfeure auoit meslé quelque quantité d'argent parmy l'or, ce grand Mathematicien fut en grande peine, iusques à ce qu'estant entré dans vn bain, pour se lauer & net-

Subtile inuẽtiõ d'Archimede.

CCCCc ij

payens : recueilliz de leurs tableaux, livres, medalles antiques et modernes[26] réunis par André Thevet, ouvrage dont l'existence même dit bien le poids de ces représentations picturales |fig. **9** et fig. **10**|.

La coutume de se faire représenter avec ses attributs symboliques n'est donc pas rare et les portraits de savants témoignent la plupart du temps d'une véritable scénographie scientifique ; ils exhibent comme un signe – au sens linguistique du terme – leur regard perçant ou contemplatif, selon la discipline, et leurs mains occupées à manier les instruments de leur savoir. Cette représentation iconographique est à mettre en relation directe avec le discours sur l'œil du savant que l'on trouve dans les paratextes, comme ici le médecin Charles Estienne, en tête de sa *Dissection des parties du corps humain* :

> « Quoy faysans ne nous pense aulcun avoir rien escript que n'ayons diligemment apperceu et congneu à l'œil par la dessection de plusieurs corps : Car en ce cas n'avons tant cerché les autheurs que la verité des choses : entendu que (comme dit quelcung) l'authorité de ceulx qui font profession d'enseigner faict le plus souvent nuysance à ceux qui veulent sçavoir ou escripre : par ce que celuy qui n'escript que par authorité laisse le sien jugement quelquefoys et neglige et s'arreste du tout au jugement de celuy qu'il appreuve[27]. »

Ou encore Guillaume Rondelet dans la préface de son *Histoire entière des poissons* :

> « Je me suis efforcé tant qu'il m'a esté possible de declairer, é illustrer par letres, L'histoire des poissons ne assés bien entendüe par les livres des anciens que nous avons, ne bien traictée par les nouveaux. De ce faire je ne m'en suis destourné pour ceux qui en ont escrit devant moi. […] Mais ils ont traité ceste matiere fort mal : car ils ont grandement failli à bien declairer les parties des poissons necessaires à leur connoissance, à les nommer, à alleguer les dire des anciens […]. Je au contraire à grand peine et grands frais ai cherché en nostre mer de Languedoc, en la Gaule, en Italie, et autres lieux, plusieurs poissons, mes amis m'en ont envoié aucuns. Je les ai ouvers, é decoupés, j'ai diligemment contemplé toutes les parties interieures et exterieures[28]. »

---

26. Paris, Veuve Kervert et Guillaume Chaudière, 1584. Document conservé à la BnF, reproduit sur la bibliothèque Gallica, https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b86246591/f1261.item#.
27. Paris, Simon de Colines, 1545 [n.p].
28. Lyon, Macé Bonhomme, 1558 [n.p.].

11 |

L'exemple le plus typique en est peut-être, avec Vésale, Pierre Belon, dont le portrait figure en tête de plusieurs de ses œuvres. Dans certaines, il est accompagné d'un quatrain, signé par Guillaume Aubert – qui vante la vue remarquable du naturaliste, son rôle d'observateur des choses naturelles, ainsi que sa capacité à faire voir la nature au lecteur qui ouvrira son livre[29] :

« Voy ce portrait, et dy qu'en le voyant
Tu vois encor de celluy la semblance
Qui seul fait voir ores en nostre France,
Tout ce qu'en soy voit le ciel tournoyant. » | fig. **11** |

29. Ici, une édition tardive tirée de ses Observations : *Portraicts d'oyseaux, animaux, serpens, herbes, arbres, hommes et femmes d'Arabie & d'Egypte, observez par P. Belon du Mans*, Paris, Jérôme de Marnef, 1618. BIUS : https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/image?03923.

Cette nouvelle figure du savant n'est ni en rupture complète avec les autorités antiques et médiévales, ni dans la révérence absolue à l'égard des premières, contrairement à deux légendes tenaces. Les hommes de science sculptent leur propre stature en mettant en scène, dans le péritexte, la confrontation entre la science reçue par le livre et la science à écrire, qui passe par la singularité absolue de leur œil, selon le principe dominant de l'autopsie – terme que le médecin bordelais Étienne Maniald n'hésite pas à utiliser en grec pour qualifier l'examen visuel d'une parturiente, par opposition au récit qui lui a été fait d'un accouchement dystocique[30]. Par l'image, ces savants rappellent au seuil de leurs œuvres qu'ils sont les héritiers d'une longue tradition, dont ils sont les passeurs, mais qu'ils sont aussi les producteurs du savoir nouveau – double symbole du livre lu et écrit – des savants « de terrain », pratiquant au quotidien une science moderne.

De la page de titre au frontispice

Autre évolution capitale : la page de titre s'orne de plus en plus fréquemment d'une illustration, qui parfois la redouble : le frontispice. Au XVIe siècle, la page illustrée devient le lieu d'une définition de la science et d'une prise de position épistémologique. Les frontispices se transforment en véritables manifestes, qui sont comme autant d'annonces, de clefs, de séries de codes… délivrés au lecteur sur la manière dont il faut recevoir l'ouvrage et le lire et, plus largement, comprendre la science dont ils traitent. Le frontispice est ainsi mis au service de sciences en pleine transformation, d'une part, en plein mouvement de diffusion de l'autre. Il a une fonction publicitaire essentielle : il permet d'accrocher un lecteur qui parfois ne serait pas venu au livre mais aussi d'inscrire d'emblée le livre dans un cadre disciplinaire précis explicité par l'image et de préparer la lecture du livre en apportant un supplément de sens, un message pour dire comment l'auteur conçoit et comprend la discipline dont il va traiter, comment il la situe dans l'histoire et dans le paysage contemporain des savoirs.

---

30. « *Mihique huius rei mirandae nouitatem et raritem communicat. Ego nullam moram interponendam putaui, quin rem istam admirabilem uiderem : itaque confestim ad mulierem ire perreximus decimo sexto die mensis Augusti, tum ut in hoc grauissimo et periculi pleno casu mulieri suppetias ferrem, tum etiam ut incredibilem hunc partum ipsa confirmaret* », *De prodigioso partu, qui visus est in agro gradiniano iuxta burdigalam, anno m. d. xcv. mense augusto*, Bordeaux, Simon Millange, 1616, p. 8.

Il peut ainsi servir à actualiser la science des anciens. Si la Renaissance exécute un formidable travail philologique sur les textes antiques, elle ne prend pas nécessairement leur contenu pour argent comptant. Les humanistes sont parfaitement conscients des transformations qui ont affecté la science depuis les grands auteurs grecs ou latins, et c'est souvent pour leur méthode que les savants du passé sont loués : ainsi Hippocrate devient-il le symbole d'une médecine qui se fonde sur la description des symptômes ou la prise en compte du milieu de vie, tandis que Galien est particulièrement intéressant parce qu'il pratiquait déjà la dissection, sans la pratiquer sur l'homme, ce qui ménage une importante marge de progrès, ou pour ses capacités diagnostiques. Très significativement, les ouvrages de Galien ou d'Hippocrate sont souvent édités avec le même type de frontispices, un frontispice qui à la fois retrace les événements marquants de la vie du grand homme – du moins ceux marquants pour sa discipline –, résume les grands attributs de la médecine, replace l'œuvre dans le contexte de l'histoire de la médecine, mais aussi inscrit cette médecine ancienne dans le cadre moderne. Ainsi, le frontispice de cette édition d'Hippocrate évoque des épisodes significatifs de sa vie supposée, rappelle qu'il est le fondateur de l'hygiène, évoque les grands médecins de la tradition[31]… | fig. **12** |.

Pour les livres modernes, le frontispice peut aussi organiser la représentation publicitaire des divers aspects d'une science ; il a alors valeur de résumé et de manifeste, ainsi de cet ouvrage de balnéothérapie dont la page de titre est une véritable plaquette publicitaire pour les cures thermales : à côté de Moïse faisant jaillir l'eau de son bâton, on peut y voir les soins thermaux dispensés[32] | fig. **13** |.

Ou mettre en scène sa matière disciplinaire de manière remarquable, comme cette scène représentant les médecins à l'œuvre, en train de soigner des malades présentant diverses pathologies, dans une édition des œuvres d'Hippocrate[33] | fig. **14** |.

Dans ce domaine, l'anatomie, science récemment renouvelée, est particulièrement inventive ; elle fait preuve d'une précision extrême tout en reprenant souvent la dimension morale de la méditation sur la mort.

---

31. *Opera*, Venise, Giunta, 1599. BIUS : https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/image?03076
32. Helvicus Dieterich, *Responsa medica de probatione, facultate et usu acidularum ac fontium Schwalbaci*, Francfort, Matthieu Merian, 1631. BIUS : https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/image?CICL00051.
33. *Opera*, Venise, Giunta, 1588. BIUS : https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/image?CICL01748.

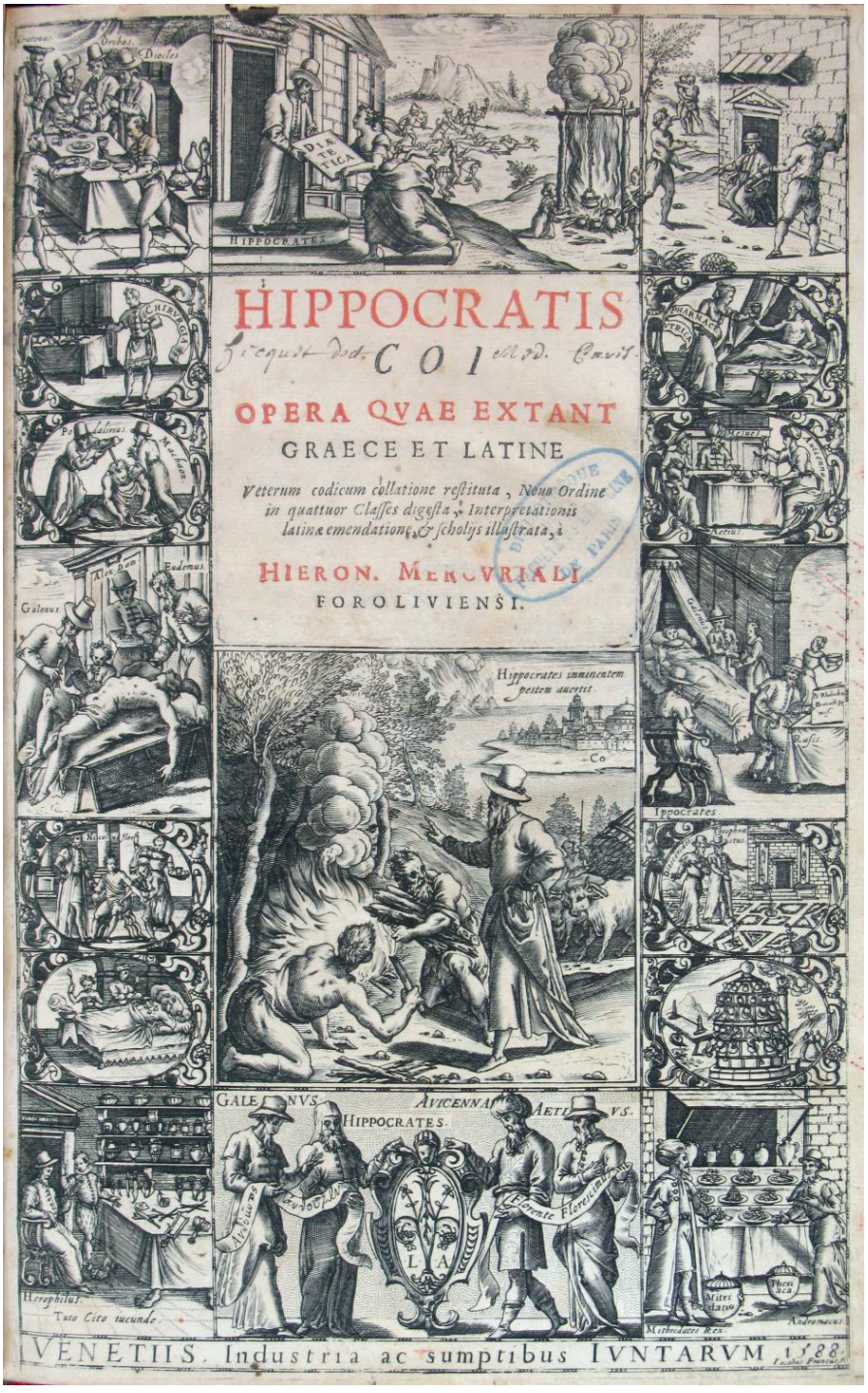
HIPPOCRATIS
COI
OPERA QVAE EXTANT
GRAECE ET LATINE
Veterum codicum collatione restituta, Nouo Ordine in quattuor Classes digesta, Interpretationis latinæ emendatione, & scholijs illustrata,
HIERON. MERCVRIALI
FOROLIVIENSI.
Hippocrates immanentem pestem auertit
Co
GALENVS
HIPPOCRATES
AVICENNA
AETIVS
VENETIIS. Industria ac sumptibus IVNTARVM 1588.

RESPONSA MEDICA
De
Probatione, facultate & usu
ACIDULARUM AC FONTIUM SCHWALBACI
susurrantium,
à celeberrimis aliquot Medicis,
AD
HELVICVM DIETERICVM
V. Med. Doctorem, Archiatrum
Darmstadinum,
scripta,
Iussuq; Illustrissimi Hassorum
Principis &c.
edita.
Francofurti,
Apud Matthæum Merianum.
ANNO CIↃ.IↃ.CXXXI

14 |

Dans l'*Anatomie* de Juan Valverde, deux squelettes, résultat de la dissection achevée autant que moyen de rappeler l'humaine condition, soutiennent le cartouche qui porte le titre, et l'on note que deux os sacrum servent de support au bandeau, non sans un certain humour, tandis qu'un singe et un cochon font allusion aux dissections de Galien tout en brandissant chacun un tibia (passe pour le singe, mais le cochon…) et encadrent un crâne souriant… Des scènes de dissection ornent le socle[34] | fig. **15** |.

Enfin, le frontispice sert à diffuser largement un message sur la manière dont il faut considérer la science. Le cas du frontispice de la *Fabrica* de Vésale, qui met en scène une leçon d'anatomie à la fois réaliste et fantasmée, est

34. Juan Valverde de Amusco, *Anatomia del corpo humano*, Rome, Antonio Salamanca et Antonio Lafreri, 1560. BIUS : https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/image?CICL03043.

ANATOMIA
del corpo humano composta
per M. Giouan Valuerde di Hamusco,
& da luy con molte figure di rame,
et eruditi discorsi in luce
mandata.
in Roma per Ant. Salamanca,
et Antonio Lafrery.
M.D.LX.

15

très célèbre, je ne m'y arrêterai donc pas[35]. Je retiendrai plutôt, parmi bien des exemples possibles, et pour nous aventurer un peu vers le XVIIe siècle, l'évolution des frontispices des éditions du *Dialogue des deux grands systèmes du monde* de Galilée, où l'on voit – pour aller très vite –, dans l'édition de 1632, Aristote en vieillard, appuyé sur un bâton et partiellement dans l'ombre, tandis qu'un Copernic plus jeune est dans la lumière. Ce dernier tient une représentation de son système héliocentrique, modestement tournée vers le bas, au bout de son bras pendant, et le personnage central de Ptolémée, symbole de l'astronomie, regarde vers Aristote tout en ayant le corps qui se tourne vers Copernic[36]. Dans la deuxième édition, publiée à Lyon en 1641 chez Huguetan, Ptolémée se tourne plus nettement vers un Copernic rajeuni, dont la main tient un peu moins timidement la reproduction de son système astronomique[37] | fig. **16** et fig. **17** |.

Dans une édition publiée à Leiden en 1699[38], Aristote a fini par s'asseoir, vaincu par l'âge…, tandis que Copernic a pris des traits reconnaissables, se trouve dans la pleine lumière, et brandit désormais fièrement son système héliocentrique. À l'arrière-plan, le monde s'ouvre et l'on aperçoit la caravelle emblème de la découverte, tandis que Ptolémée, qui figure l'astronomie, cesse de regarder vers Aristote pour regarder uniquement vers Copernic.

---

35. Rappelons simplement que lorsque Vésale se représente en train de disséquer lui-même sur le frontispice de la Fabrica, il signifie ainsi clairement que la dissection doit être assurée par le médecin lui-même et non plus par un prosecteur, le médecin commentant depuis la chaire, loin du corps, et qu'elle est aussi importante que la médecine théorique pour la formation du médecin. De nombreuses autres indications de l'intention de Vésale sont signifiées par l'image : correction des théories anatomiques galéniques, nécessité d'organiser mieux les dissections publiques pour éviter le désordre, accord des autorités religieuses et universitaires à la pratique de la dissection, importance du patronage universitaire et politique, etc. On peut en trouver un commentaire détaillé sur la BIUS, dans une remarquable exposition virtuelle sur les frontispices médicaux, qui donne aussi beaucoup d'explications techniques : https://www.biusante.parisdescartes.fr/expo/.
36. *Dialogo di Galileo Galilei* […] *Dove ne i congressi di quattro giornate si discorre sopra i due massimi sistemi del mondo tolemaico, e copernicano*, Florence, Gio. Batista Landini, 1632. https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Galilei-weltsysteme_1-621x854.jpg.
37. Reproduction proposée par la bibliothèque d'Harvard (source : IC6 G1333 Ef635sb, Houghton Library, Harvard University), wikicommons : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Houghton_IC6_G1333_Ef635sb_-_frontispiece,_1641.jpg.
38. *Galilaei Galilaei* […] *Systema cosmicum, in quo Dialogis IV de duobus maximis mundi systematibus Ptolemaico & Copernicano, rationibus utrinque propositis indefinitè ac solidè disseritur*, Leiden, Frederic Haaring et David Severin, 1699. On peut consulter l'édition, et voir son frontispice (ainsi que le portrait de Galilée qui le précède) ici : https://dl-dev.uc.pt/explore?bitstream_id=5715546&handle=10316.2/43986&provider=iiif-image#?c=0&m=0&s=0&cv=8&xywh=450%2C-326%2C1947%2C1323.

16

17

On peut aussi percevoir la manière dont est désormais perçue l'astronomie en comparant les frontispices des différentes éditions ou traductions du *Tractatus de sphæra* de Jean de Sacrobosco ou de ses traductions : les frontispices du XVe siècle sont essentiellement allégoriques et représentent Uranie, Astronomie et Ptolémée sous la voûte céleste[39], tandis que ceux du XVIe siècle peuvent mettre en scène l'astronome lui-même observant les étoiles[40], ou les nouveaux usages de l'astronomie, comme le magnifique frontispice autonome de la traduction de Mauro Fiorentino, qui montre le traducteur, assis en train d'écrire littéralement sur le globe terrestre – sur lequel on peut voir l'Amérique nouvellement découverte et

39. *Sphæera mundi*, édition vénitienne de 1491 sans page de titre, conservée à la bibliothèque universitaire de Bordeaux : http://www.babordnum.fr/items/show/756 https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Frontispice_de_Sphaerae_mondi_compendium_feliciter_inchoat;_Tractatus_de_sphaera.jpg.

40. *Textus de sphæra Joannis de Sacrobosco : introductoria additione* […] *commentarioque, ad utilitatem studendium philosophiæ Parisiensis Academiae illustratus*, Paris, Simon de Colines, 1527. http://uranie.huma-num.fr/idurl/1/1511.

Astronomia
Ptolemæus princeps astronomo
Urania musa
Fatidica

18

cartographiée –, entouré d'instruments astronmiques et de navigation, tandis qu'ici encore, le fond de l'image est ouvert sur le départ vers les lointains[41] | fig. **18**, fig. **19** et fig. **20** |.

19 |

Terminons cette très rapide incursion dans l'univers des frontispices scientifiques avec un cas particulièrement remarquable, celui du traité d'anatomie de Realdo Colombo, successeur de Vésale à la chaire d'anatomie de Padoue, frontispice attribué sans certitude à Véronèse[42]. On y voit la revendication claire d'une pratique anatomique moderne, qui reprend les codes du frontispice de la *Fabrica*, mais simplifiés, allégés, concentrés. La scène est calme, l'anatomie est devenue une pratique de science usuelle, régulière et normée, il n'y a plus l'infini désordre, l'émerveillement de la scène de Vésale. Ce sur quoi je voudrais attirer votre attention est la mise en scène du livre que l'on y voit : Colombo, parfaitement reconnaissable, dissèque ; quelques médecins se tiennent autour de la table ; l'un d'entre eux tient un livre qui est manifestement un imprimé d'anatomie illustré : le livre touche presque la tête du cadavre. Les maîtres regardent vers le *lector* tout en ayant les mains sur le corps, tandis qu'à l'inverse l'homme assis par terre au pied de la table de dissection prend des notes ou plus probablement dessine en regardant le corps. On peut l'interpréter aussi bien comme la figure d'un artiste ou celle d'un étudiant, que comme une allégorie de la

41. *Sphera volgare novamente tradotta ; con molte notande additioni di geometria, cosmographia, arte navicatoria, et stereometria, proportioni, et qvantita delli elementi, distanze, grandeze, et movimenti di tvtti li corpi celesti, cose certamente rade et maravigliose*, Venise, Bartholomeo Zanetti, 1537. Wikicommons : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Sphera_volgare.png

42. Realdo Colombo, *De re anatomica*, Venise, Nicolas Benilacque, 1559, BIUS : https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/image?CICL00032

20

nouvelle anatomie, à côté de l'ancienne, figurée par le livre. L'image met en scène la circulation entre le livre déjà écrit, que l'on va corriger par la pratique, et celui en train de s'écrire, qui remplacera le précédent : le frontispice fait écho à celui de Vésale, or Colombo corrige plusieurs points du livre de Vésale. À l'arrière-plan, un étudiant lit également un livre, au lieu de regarder le corps ; les étudiants sont chevelus, les professeurs chauves… Le personnage de droite, sollicité par le *putto* qui lui tend des crayons, serait Michel-Ange, à qui Colombo aurait demandé en vain d'illustrer son traité ; le projet échoua sans que l'on sache pourquoi et le *De re anatomica* demeure sans images[43]. La position de sa main rappelle le motif de la main de l'anatomiste, mais aussi celle du dieu de la Sixtine | fig. **21** |.

Ce trop rapide parcours montre bien à quel point est étroit le lien qui unit, au XVIe siècle, les possibilités nouvelles de la science et celles du livre imprimé, l'installation de la figure du savant dans la cité et la pratique de la science elle-même. La manifestation la plus évidente de ce phénomène est celle de la forme de l'imprimé, qui se standardise progressivement en devenant, en particulier dans le domaine scientifique, un livre à la fois pratique – même très volumineux – et beau. On peut utiliser le livre de science aussi bien qu'on peut le contempler. Il faut donc retenir que la modification progressive de la forme du livre accompagne et permet à la fois les besoins nouveaux de la science : en un cercle vertueux, science et livre ne cessent de s'influencer et de se modifier réciproquement.

La diffusion est par ailleurs un critère nouveau et essentiel : les savants travaillent main dans la main avec les imprimeurs-libraires, qui fournissent pour leur part toujours plus de livres, élargissant le lectorat, ce qui entraîne une amplification des besoins d'enseignements, ce qui appelle de nouveaux livres, toujours plus riches et toujours plus pratiques, et accélère la diversification des langues, des formats, des niveaux de connaissance… Le passage à l'imprimé crée également une sociabilité nouvelle, celle des savants entre eux, mais aussi celle du travail en commun des savants, dessinateurs, graveurs et imprimeurs dans l'atelier du libraire. On peut ici signaler un point que nous n'avons fait qu'effleurer : le lien étroit avec le monde des artistes, qui dessinent pour les savants, mais aussi souvent se font eux-mêmes savants, parce qu'ils ont besoin, par exemple pour la peinture ou la sculpture, de connaissances anatomiques précises.

---

43. Pour un commentaire détaillé et la défense de l'hypothèse « Michel Ange », voir Andrea Carlino, "The book, the body, the scalpel: six engraved title pages for anatomical treatises of the first half of the sixteenth century", *Anthropology and Aesthetics*, 16, 1988, p. 33-50.

Les peintres hantent les « leçons d'anatomie » et côtoient les médecins. Le passage à l'imprimé modifie donc les conditions intellectuelles de représentation du monde et déplace les catégories épistémologiques ; il donne aussi naissance à la « République des lettres », à la fois réseau virtuel des savants qui se parlent à travers l'imprimé, et réseau bien réel des lieux de collection et d'observation qui entretiennent un lien d'interaction permanent avec les livres qui les fondent ou en sont issus. John B. Shank l'a fort bien résumé dans son chapitre sur « Les figures du savant » de l'*Histoire des sciences et des savoirs* en parlant des philosophes de la nature :

> « Alors que c'est le rattachement à une université qui avait autrefois garanti l'autorité d'un philosophe, après 1500 celle-ci se constitua à travers des affiliations à des institutions intellectuelles indépendantes (académies, cabinets d'étude, sociétés, musées, etc.) et à travers l'utilisation de l'imprimé pour faire connaître et garantir les noms et identités individuels. Les pages de titre constituent un témoignage très parlant de ces changements, ce sont elles qui portent une nouvelle conception « nominative » de l'auteur[44]. »

Le livre scientifique imprimé est un monde en soi, mais un petit monde étroitement lié au grand monde et partiellement modelé à son image. La question du rapport entre les lieux et les livres de savoir est ainsi l'un des aspects originaux du développement de l'imprimé scientifique aux XVIe et XVIIe siècles. Il serait cependant juste de dire que, si l'imprimé est un facteur capital de l'évolution scientifique, il n'est cependant pas le seul et il est pris en interaction avec d'autres transformations, en particulier toutes celles qui découlent d'un changement de paradigme épistémologique qui se produit simultanément en médecine et en science naturelle.

44. J. B. Shank, « Les figures du savant », art. cit., p. 47.

REALDI COLVMBI
CREMONENSIS,
In almo Gymnasio Romano
Anatomici celeberrimi,
DE RE ANATOMICA
LIBRI XV.
VENETIIS, Ex Typographia Nicolai Beuilacquæ 1559.
CVM PRIVILEGIIS.

SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2021

CONFIANCE ET DÉFIANCE EN LA SCIENCE

par M. Jacques Battin [1]

Membre résidant

« La science a son prix ; laissez dire les sots. »
Jean de La Fontaine

Ce dilemme a resurgi violemment lors de la crise sanitaire causée par la pandémie à Coronavirus Sars CoV-2, laquelle en février 2022 avait causé 388 millions de cas avérés et 5 712 390 décès mondiaux. Pour la France, 312 969 cas avérés et 140 000 décès.

Malgré d'anciennes mises en garde, car les pandémies sont anciennes [2] la crise sanitaire, sociale et économique provoquée par la Covid-19 a ébranlé un système de santé français affaibli par des réformes restrictives et des abandons de souveraineté en ce qui concerne notamment les masques, les médicaments et certains appareillages médicaux qui ont pu manquer aux patients asphyxiques victimes de la Covid-19. Seules des mesures d'urgence ont pu pallier les pénuries et combler les insuffisances grâce au dévouement et à l'ingéniosité des professionnels de santé en lien avec une administration qui s'est enfin mise à leur écoute. Le Service de Santé des Armées a été d'une remarquable efficacité en créant dans l'urgence un hôpital à Mulhouse, en sécurisant les transports de malades par trains, avions, hélicoptères, et par l'accueil en réanimation dans les hôpitaux militaires, dont celui de Percy [3].

1. Membre de l'Académie nationale de médecine, président d'honneur de la Société française d'histoire de la médecine, ancien membre élu de la section 28 Biologie de la reproduction et du développement du comité national du CNRS.
2. Jacques Battin, « Les leçons des pandémies du passé », *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, Elsevier-Masson, 2020, t. 204, p.734-740.
3. La séance du 24 mai 2022 à l'Académie nationale de médecine a été intégralement consacrée à ce sujet. – L'hôpital d'instruction des Armées Percy, situé à Clamart, est géré par le Service de Santé des Armées.

Le 20 mars 2020, le président de la République a annoncé que le système de santé ne pourrait rester en l'état et promis « un plan massif d'investissement et de revalorisation de l'ensemble des carrières ». Malgré un début de réalisation, fin 2021 nombre de lits hospitaliers sont fermés, faute de personnels gagnés par la lassitude et la démoralisation, et les « déserts médicaux » se multiplient. À l'évidence, il est nécessaire de sortir le système de santé d'une logique entrepreneuriale et financière, comme le demande le rapport de l'Académie de médecine du mardi 1er février 2022, envoyé au gouvernement. Depuis, les services d'urgence qui accueillent plus de 20 millions de consultants par an sont dans une crise profonde.

Les mesures prises par l'État pour éviter la contagion ont été contestées car jugées privatives de libertés. Surtout, la pression pour se faire vacciner et recourir aux rappels a entraîné des cohortes de vaccino-sceptiques à défiler pour défendre, là encore, leur liberté de ne pas obéir aux impératifs de santé publique, qui sont toutefois du ressort de l'État. Celui-ci a dû prendre conseil des scientifiques et des médecins, infectiologues et urgentistes, pour tracer un parcours de crête périlleux afin de concilier impératifs de santé publique et enjeux économiques.

Quant aux médecins impliqués dans la gestion de la crise, et accusés d'abus de pouvoir médical, lorsqu'ils étaient ignares, ils étaient sacrés ; quand ils sont devenus savants, mais inefficaces, ils étaient respectés et maintenant qu'ils sont savants et efficaces, ils sont suspectés. La défiance s'est, à vrai dire, généralisée dans notre société, à propos du système éducatif qui n'assure plus suffisamment l'ascenseur social républicain, de la démocratie, des politiques et des médias, en plus des scientifiques suspectés de conflits d'intérêts avec l'industrie. Au total, depuis trente ans, en sapant toute forme d'autorité, la défiance a succédé à la confiance au point de menacer le contrat social.

Parallèlement à la pratique religieuse qui s'estompait, la crédulité augmentait, entretenue par les réseaux sociaux, les *fake news* et les revues anti-science qui alimentent le complotisme. Ainsi s'est répandue l'aberration que des nanoparticules auraient été introduites dans les vaccins anticovid pour formater les personnes. Aberrant !

Il est vrai que la science n'est pas exempte de faussaires. Ceux-ci ont été nombreux dans l'histoire de l'art. Souvent même talentueux, comme celui qui fit croire que *L'Homme au casque d'or* de Berlin était de la main de Rembrandt, supercherie démontrée en 1986 quand la chromatographie

d'un microprélèvement de la toile révéla un bleu de Prusse qui n'existait pas au temps de l'âge d'or hollandais. Cette « désattribution » fit grand bruit chez les spéculateurs de tableaux de grands maîtres. Les contrefaçons dans la mode sont traquées par les douanes et les plus dangereuses pour la santé humaine sont les faux médicaments.

La fraude scientifique est probablement aussi ancienne que la science elle-même. Il est ainsi établi que l'astronome grec Claude Ptolémée (100-168) avait plagié le travail d'Hippiarque, astronome grec ayant vécu cinquante ans plus tôt[4]. Galilée (1564-1642), pourtant considéré comme l'un des fondateurs de la méthode scientifique moderne, est suspecté d'avoir inventé les données de ses expérimentations sur la chute des corps[5].

Newton (1642-1727), alors rival de Leibniz, est suspecté d'avoir manipulé certaines données pour rendre sa démonstration de la gravitation plus convaincante[6].

Plus près de nous, Louis Pasteur (1822-1895), après avoir été sanctifié, est diabolisé par certains qui lui reprochent de s'être approprié les découvertes d'autres chercheurs[7]. Génie ou imposteur s'interroge Pierre-Yves Laurioz ? Pasteur a ainsi repris les travaux du médecin Antoine Béchamp sur la maladie des vers à soie, ceux des vétérinaires Henry Toussaint sur la maladie du charbon et Pierre-Victor Galtier, qui avait mis au point le protocole de la vaccination contre la rage. Il est vrai que Pasteur dut tant lutter contre ses détracteurs que parfois il n'hésitait pas à les piétiner. Curieusement, il avait consigné tous ses emprunts dans des notes où il décrivait minutieusement ses travaux. Il les avait déposées à l'Académie des sciences, en exigeant de ne les ouvrir que 100 ans après sa mort. Aussi a-t-on découvert, de sa propre main, ses « plagiats ».

À l'opposé, William Harvey, dans son *Exercitatio de motu cordis et sanguinis in animalibus* de 1628, qui fonde la circulation du sang, n'avait pas omis de signaler les apports de ses prédécesseurs, Colombo et Césalpino, anatomistes de Padoue.

---

4. M.T. Riley, *Ptolemy's Use of His Predecesor's Data*, Transactions of American Philological Association, t. 125, 1974-1995, p. 221-250.
5. Alexandre Koyré, "Metaphysics and Measurement; essays in scientific Revolution", *Science*, nov. 1968, t. 162, p. 553-554.
6. Richard S. Westfall, "Newton and the fudge factor", *Science*, 1973, feb. 23, t.179, p. 751-758.
7. Jean-Pierre Brunet, *La Rage contre Pasteur, de la sanctification à la diabolisation*, Besançon, Éditions Graine d'auteur, 2017.

Il n'en fut pas de même au XXe siècle pour deux grandes découvertes.

En 1958 est décrite la première aberration chromosomique dans le laboratoire du professeur de pédiatrie Raymond Turpin. Son assistante, Marthe Gautier, qui s'était initiée à la culture cellulaire, fut la première à découvrir chez les enfants atteints du syndrome de Down, improprement appelé mongolisme, un troisième chromosome dans la paire 21. L'autre assistant, Jérôme Lejeune, récupéra les lames pour en faire des photos et détourna à son seul profit la découverte de la trisomie 21. La fondation et l'Institut Jérôme Lejeune ont même tenté de faire béatifier celui qui appartenait à l'Académie pontificale car, opposé à l'interruption médicale de la grossesse, il interdisait tout diagnostic prénatal. Le rapport de l'Inserm arrêta la procédure.

En 1962, les cristallographes James Watson et Francis Crick, du Cavendish College de l'université de Cambridge, ont reçu le prix Nobel pour leur découverte de la structure en double hélice de l'ADN, support du code génétique, sans faire état des travaux antérieurs d'une autre cristallographe, Rosalind Elsie Franklin, qui les avaient mis sur la voie[8].

Un grand scandale au XXe siècle concerna la pédopsychiatrie, où la doctrine psychanalytique s'imposa dans le milieu intellectuel et devint hégémonique en psychiatrie. Ses représentants universitaires ne mirent pas en doute la réalité des guérisons obtenues à Chicago par le psychologue non-médecin Bruno Bettelheim auprès d'enfants atteints d'autisme et traités par une psychanalyse mettant en cause la responsabilité des familles, particulièrement les mères, accusées de froideur affective. Bettelheim s'avéra être un mythomane et faussaire dans ses résultats. De même, Françoise Dolto proposa des interprétations de l'autisme infantile en termes de psycho-sociogenèse, positions qui rencontraient l'approbation des médias de gauche. C'est grâce à son amitié avec Arthur Koestler, qui lui avait ouvert les yeux, que seul contre tous le professeur Pierre Debray-Ritzen dénonça le dévoiement de la psychanalyse, après le marxisme, comme un autre « système clos » et, concernant l'autisme infantile, des résultats tout autant trafiqués[9]. Cet exemple, heureusement révolu, montre que la médecine a pu se laisser envahir un temps par une idéologie dévastatrice.

---

8. Jacques Battin, « La génétique et son histoire bio-clinique », *Perfectionnement en pédiatrie*, Elsevier, mars 2021, vol. 4, n° 1, p. 61-82.
9. Jean-Pierre Luauté et Serge Christin (dir.), *Une bourde en France au XXe siècle. Le traitement psychanalytique de l'autisme infantile*, éditions Fiacre, Meaux, 2022.

Un système d'évaluation bibliométrique par les pairs a été proposé par Jorge Hirsch de l'Institut Max Planck de Berlin en 2005. Mieux que le nombre de publications, il tient compte du nombre de citations du travail d'un chercheur publié dans les revues à comité de lecture. Ce facteur *h* est un témoin de renommée qui sert à la promotion dans les organismes de recherche et dans les CHU. Mais la course aux publications (*publish or perish*) peut entraîner des dérives, comme les essais publiés par Fugii, dont les cas étaient fictifs [10]. Il détient le record de publications rétractées pour un seul auteur.

La thèse de François Grolleau, soutenue à l'université de Caen en 2019, portait sur « les spécialités médicales qui détiennent le plus de rétractations » à travers la banque de données Medline. Ce travail constitue la plus grande revue des publications rétractées de la littérature scientifique, ayant évalué 1555 études cliniques. Après l'anesthésie qui occupe la première place dans les publications rétractées (18 %), viennent l'obstétrique et la gynécologie (6,9 %), la cardiologie (5 %), la pédiatrie (3,7 %), l'orthopédie (3,6 %), la neurologie (3,4 %)… La plupart des publications rétractées sont le fait de falsification des données ou de plagiat. Il existe un continuum entre les erreurs inconscientes et la fraude scientifique volontaire [11].

Ces anomalies diffusées par les médias, ainsi que les avis contradictoires de certains experts, en plus des *fake news* et de la désinformation sur les réseaux sociaux contribuent à alimenter les mouvements anti-science, qui ont défilé contre le passe sanitaire et l'obligation vaccinale, seule arme efficace pour sortir de cette funeste pandémie.

La cellule Covid de l'Académie nationale de médecine, présidée par le médecin général Yves Buisson, a émis de multiples recommandations, claires et efficaces, selon la vocation de cette institution bicentenaire indépendante habilitée à éclairer le pouvoir politique et le public dans les problèmes de santé publique. Il conclut son article sur les leçons de la Covid en avertissant : « La prochaine pandémie nous trouvera sans doute encore mal préparés, mais mieux armés [12]. »

---

10. Martin R.Tramer, "The Fugii story: A chronicle of naive disbelief", *European Journal of Anaesthesiology*, t. 30, 5, mai 2013, p.195-198.
11. Une bibliographie importante est présente dans la thèse de François Grolleau, *Quelles spécialités médicales détiennent le plus de rétractions ? Une revue systématique*, Université de Caen, 25 octobre 2019.
12. Yves Buisson, « Les leçons de la Covid-19 », *Bull. de l'Académie nationale de médecine*, 2021, n° 9, p.1072-1074.

Le colloque « Confiance et défiance en la science », organisé par l'Académie nationale de Médecine au Collège de France en octobre 2021, a fait prendre conscience de la nécessité de réintroduire l'éthique dans la recherche biomédicale, ce qui devrait aboutir à une exigence accrue dans les organismes de recherche, ainsi qu'à un contrôle systématique dans les revues à comités de lecture. L'époque actuelle nécessite que les règles de « bienséance » les plus élémentaires et celles d'éthique soient sans arrêt répétées en plus de l'obligation de signaler l'existence ou non de liens d'intérêt. L'affaire du « *Lancet gate* » a concerné la vénérable revue anglaise *Lancet* qui a dû retirer une étude bâclée, fondée sur de fausses données, concluant à l'efficacité de l'hydrochloroquine dans la Covid-19. Il faut aussi se méfier des revues et des éditeurs prédateurs qui privilégient l'intérêt personnel au détriment de l'érudition et diffusent des informations fausses ou trompeuses, sans rapport avec les bonnes pratiques rédactionnelles.

En conclusion, les enquêtes d'opinion montrent régulièrement que, dans leur grande majorité, les Français ont une perception positive de l'efficacité et de la sécurité d'emploi des médicaments, y compris des vaccins. La défiance ou l'hostilité à leur égard ne sont le fait que d'une petite minorité de la population, mais, active et bruyante sur les réseaux sociaux, ainsi que dans les médias, elle est surévaluée par les médias et les pouvoirs publics. Pourtant, la pandémie due à la Covid-19 a confirmé combien la perception du risque médicamenteux par le public est instable, parfois peu rationnelle, combien sont nombreux et complexes les déterminants de cette perception, et quel rôle de caisse de résonance des peurs du public ont pu jouer les médias. On peut y voir en filigrane la tendance générale de notre société qui est d'accorder la primauté au risque, au détriment du bénéfice, dans l'appréciation d'une innovation technologique. L'arbre du risque cache souvent l'arbre de l'efficacité (Gilles Bouvenot). L'exercice médical consiste, chaque fois, à évaluer la balance des bénéfices par rapport aux risques.

Ayons confiance en la science biomédicale qui a transformé si radicalement la condition humaine, essentiellement par les vaccins. La vaccination jennerienne a éliminé la variole qui tuait par millions. Ce fléau est déclaré éradiqué par l'OMS depuis 1980, et la vaccination des nourrissons a été arrêtée depuis cette date. De même le vaccin BCG n'est plus obligatoire en raison de la raréfaction de la tuberculose qui fit tant de ravages. La poliomyélite ne survient plus dans les pays industrialisés, comme la

rougeole, les oreillons, la coqueluche, la rubéole. C'est à la disparition de ces maladies infectieuses de l'enfance que l'on doit pour une grande part l'augmentation de la longévité actuelle. Il convient aussi de ne pas oublier les deux vaccins anticancéreux que sont celui contre l'hépatite B ,qui prévient les hépatocarcinomes et celui contre le papillomavirus qui évite la grande majorité des cancers du col de l'utérus. La mobilisation scientifique mondiale exceptionnelle qu'a provoquée la pandémie à Coronavirus pour comprendre la virulence de ce nouvel agent infectieux, ses nombreux mutants, traiter les malades et opposer au plus vite des vaccins efficaces, et tous les progrès acquis si rapidement fondent l'optimisme et la confiance en la science.

Cette médecine prométhéenne si efficace par sa technicité ne doit pas faire oublier l'humanité du médecin apte à accompagner et consoler son patient, jusqu'à sa fin, quand celle-ci est inéluctable.

1 | Le refuge Baysselance, au milieu de l'image, sous la Hourquette d'Ossoue, qui fait communiquer cette vallée avec celle de Gaube.

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2021

ADRIEN BAYSSELANCE, FRANZ SCHRADER ET LES PROTESTANTS BORDELAIS DANS L'EXPLORATION DES PYRÉNÉES

par M. Jacques Battin [1]

Membre résidant

Au XVIIIe siècle, Bordeaux était l'un des plus grands ports européens, jouant un rôle majeur dans les échanges maritimes de l'Atlantique. La ville comptait près de 120 000 habitants en 1790, parmi lesquels un très grand nombre d'étrangers [2]. Son activité portuaire et sa richesse attirèrent donc des Flamands, Hanséates, Anglais et Irlandais. Son importance commerciale se poursuivit au XIXe siècle faisant venir notamment des Allemands (Eschenauer, Cruse, Schrader) et des Suisses (de Luze, Hoerni). Beaucoup étaient protestants, qu'il s'agisse de luthériens, de calvinistes ou d'anglicans. Ils cohabitaient ainsi avec d'autres protestants provenant des places-fortes réformées du Sud-Ouest que sont Sainte-Foy-la-Grande, d'où sont issus les Broca, Faure, Reclus, Bergerac d'où proviennent Pozzi et Mounet-Sully, Orthez d'où sont originaires les Pouyanne. Ces protestants ont mis leurs talents au service de la cité en étant chirurgiens, viticulteurs, négociants, armateurs, ce qui les amena souvent à présider la chambre de commerce[3].

Parmi eux, plusieurs devinrent maires de Bordeaux, tels David Johnston, d'origine irlandaise, qui donna ses lettres de noblesse à la faïencerie bordelaise et fut nommé maire de Bordeaux par Louis-Philippe en 1838, Alexandre de Bethmann qui le devint en 1867, Émile Fourcand qui

1. Ancien membre du Club alpin français et du Groupe universitaire de Haute Montagne, membre de la Société Ramond. – Les clichés couleur sont l'œuvre de Jacques Battin (n.d.r.).
2. Jean-Pierre Poussou, *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIIIe siècle : croissance économique et attraction urbaine*, Paris, EHESS/Jean Touzot, 1983.
3. Séverine Pacteau-de Luze, *Les Protestants et Bordeaux*, Bordeaux, Mollat, 1999.

2 | Adrien Baysselance, maire de Bordeaux de 1888 à 1892 et grand pyrénéiste, Archives de Bordeaux Métropole.

le fut en 1870, Albert Brandenbourg, d'origine bavaroise, élu en 1878. L'un des plus importants fut Adrien Baysselance |fig. **2**|, élu en 1888, à la fois ingénieur et pyrénéiste, qui fut non seulement un grand administrateur mais joua un rôle très actif au sein de la Section Sud-Ouest du Club alpin français. On lui doit le refuge du Vignemale à 2 651 m[4].

Ces protestants bordelais n'étaient pas seulement attachés au développement de l'instruction. Ils l'étaient tout autant à la science et, en outre, ils manifestèrent un très grand intérêt pour l'exploration des montagnes, les Pyrénées comme les Alpes. Ils voulurent les faire connaître et aimer du plus grand nombre, selon les principes fondateurs de la Réforme : *Sola fide, Sola gratia, Sola Scriptura, Soli Dei Gloria*[5].

Plusieurs de ces protestants jouèrent un rôle décisif dans l'exploration des sommets pyrénéens, notamment Franz Schrader (Bordeaux 1844-Paris 1924), né d'un père, Ferdinand, venu de Magdebourg, qui épousa Marie-Louise Ducos, cousine des frères Reclus, dont la famille était originaire d'un centre très important du protestantisme aquitain, Sainte-Foy-la-Grande. En 1866, avec son ami Lourde-Rocheblave, qui travaille chez Barckhausen, il part à Pau, où il découvre le panorama des Pyrénées. Sa vocation se révèle à la lecture des écrits de Ramond[6]. Il parcourt alors les Pyrénées, fait des relevés et devient le topographe de la chaîne, poursuivant le travail entrepris par Henri Reboul[7], lui aussi épris de mensurations, que rencontra souvent en montagne Ramond. Aussi sportif que scientifique, Schrader

4. Il porte toujours son nom.
5. S. Pacteau-de Luze, « Recevoir un héritage, l'assumer et le transmettre : les réponses des protestants bordelais », dans *L'Héritage*, Colloque de la Conférence nationale des Académies des sciences, belles-lettres et arts, publié dans *Akadémos*, n° spécial, 2017, p.239-245.
6. Notamment *Observations faites dans les Pyrénées pour servir de suite à des observations sur les Alpes insérées dans une traduction des lettres de W. Coxe sur la Suisse*, Paris, Belin, 1789, rééd. Pau, Librairie des Pyrénées et de Gascogne, 2000 ; *Voyages au Mont Perdu, 1801*, Paris, Belin, 1806, rééd. Pau, Librairie des Pyrénées et de Gascogne, 2002. – Sur Ramond, voir Jacques Battin, *Ramond de Carbonnières, savant des Lumières, inventeur des Pyrénées*, Meaux, Éditions Fiacre, 2021.
7. Jean-Paul Grao, *Henri Reboul, l'aube du pyrénéisme*, Pau, MonHélios, 2013.

3 | Le refuge Baysselance.

s'inscrit ainsi dans un groupe de fervents pyrénéistes dont fait aussi partie le comte Henry Russell-Killough, un Palois, grand voyageur et explorateur, et Adrien Baysselance, un autre protestant bordelais, né en Dordogne. Russell arpenta les grands sommets de la chaîne mais fut viscéralement attaché au Vignemale. Il décrivit ses aventures en poète romantique dans ses *Souvenirs d'un montagnard*[8]. Pour sa part, Adrien Baysselance, ingénieur qui fut donc maire de Bordeaux de 1888 à 1892, et qui fut un grand administrateur, devint président de la Section Sud-Ouest du Club alpin français ; on lui doit la construction du refuge du Vignemale, à 2 651 mètres de haut, refuge qui porte son nom | fig. **1, 3, 4** |. Il se passionna pour les Pyrénées[9].

8. Pau, 1888 ; rééd. Pau, MonHélios, 2017.
9. A. Baysselance, « Excursions dans la vallée d'Ossau », *Bull. de la Société Ramond*, 1869, p. 61-74 et 102-121 ; *Id.*, « Courses dans la vallée d'Azun », *Bull. de la Section Sud-Ouest du Club alpin français*, n° 4, 1879, p.15-27.

4 | Le refuge Baysselance, aux toits en ogive particuliers aux Pyrénées.

En 1872, l'Association française pour l'avancement des sciences réunit son premier congrès à Bordeaux, où se créa une société de géographie. Ferdinand Schrader | fig. **6** | y exposa les progrès de la Société américaine de géographie, cependant que Franz y présenta son orographe ainsi que son projet, soutenu par Baysselance, de souscription nationale pour l'édification d'un observatoire au sommet du pic du Midi de Bigorre[10].

La première œuvre de Schrader fut, en 1874, la carte du massif Gavarnie-Mont Perdu au 1/40 000° avec Léonce Lourde-Rocheblave[11]. Cette carte

10. Le Bordelais Édouard Harlé, polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées, âgé de vingt-huit ans, construisit à partir de 1878 les bâtiments de l'Observatoire du Pic du Midi de Bigorre, que le général de Nansouty avait commencé à édifier en 1870. Cet ingénieur, devenu un expert des ossements fossiles, légua sa collection au Muséum d'histoire naturelle de Bordeaux et appartint à l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.
La société Ramond s'était investie dans l'édification de cet observatoire qu'il est aujourd'hui question d'inscrire au Patrimoine culturel de l'UNESCO.
11. F. Schrader, *Carte du Massif de Gavarnie et du Mont Perdu*, échelle 1/40 000°, Paris, Cartes IGN – Girard, Barrère et Thomas, géographes-éditeurs.

5 | La face nord du Vignemale, versant Gaube, à l'est ; à gauche, on accède à la hourquette d'Ossoue et au refuge Baysselance, d'où l'on part pour monter par le glacier d'Ossoue à la Pique longue, point culminant à 3298 mètres, le schiste ocre sommital coiffant la paroi calcaire.

fut reçue avec un tel succès que, l'année suivante, elle fut reprise, accompagnée d'un texte explicatif, dans les *Mémoires annuels de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux*. *L'Annuaire* du Club alpin naissant en publia aussitôt une analyse élogieuse qualifiant Schrader de « topographe de premier rang éclatant en un coup de maître ». Dans la foulée, dans le salon du comte Aymar de Saint-Saud, les Schrader père et fils, Adrien Baysselance, Léonce Lourde-Rocheblave et Henri Brulle, de Libourne, décidèrent en 1876 de créer la Section Sud-Ouest du Club alpin français, basée à Bordeaux ; Franz Schrader en devint aussitôt le président.

Ayant construit un orographe | fig. **7** | qui sert à mesurer la hauteur des montagnes, il s'inscrivait en outre dans la lignée des premiers alpinistes armés d'instruments, comme Horace Bénédict de Saussure au sommet du Mont Blanc en 1787 et Ramond au Mont Perdu en 1802.

6 | Franz Schrader, photographié par Nadar.

En 1877, Schrader se rend à Paris muni d'une recommandation de ses cousins Reclus. Il rencontre Paul Joanne, le gendre et collaborateur de Louis Hachette, ainsi qu'Adolphe Joanne, président de la section parisienne du Club alpin français. Engagé comme géographe professionnel par la Librairie Hachette, il peut désormais exercer sa passion de pyrénéiste dans le cadre de sa profession. Il donne aussi des cours de géographie à l'école d'anthropologie fondée en 1875 par le chirurgien Paul Broca, autre protestant originaire de Sainte-Foy-la-Grande.

En août 1878, en compagnie du célèbre guide de Gavarnie, Célestin Passet, il réalise la première ascension connue du Grand Batchimale (3 177 mètres), qui sera nommé par la suite pic Schrader[12].

En 1880, il est promu directeur de la cartographie chez Hachette. En 1897, alors qu'il est vice-président du Club alpin français, il y donne une

12. F. Schrader, *Pyrénées*, t.I : *Courses et ascensions*, Toulouse, Édouard Privat, 1936 ; t.II : *Sciences et arts*, Paris, Henri Didier, 1936.

7 | L'orographe de Schrader.

conférence sur son credo esthétique de la montagne : « À quoi tient la beauté des montagnes ? », acte de naissance de la Société des peintres de montagne. De 1901 à 1904, il préside le Club alpin français et participe activement aux Guides Joanne de la Librairie Hachette qui deviendront en 1919 les Guides bleus. Trois ans après sa mort, en 1927, sa dépouille est transférée au cimetière de Gavarnie, panthéon des pyrénéistes.

Rappeler la vie de Schrader amène à prendre conscience du rôle majeur des protestants dans l'exploration de la montagne. Franz Schrader s'est marié avec la fille du pasteur Goy. Son ami, Léonce Lourde-Rocheblave | fig. **10, 11** |, était fils de pasteur ; il organisa l'activité des guides de Gavarnie, établit des sentiers et inventa la forme ogivale des refuges : celui de Tuquerouye | fig. **8** | porte son nom[13]. Alors qu'il bivouaquait une nuit de 1873 avec Schrader et le guide Chapelle, de Héas, Léonce Lourde-Rocheblave conçut l'idée de

13. Gérard Raynaud, *Tuquerouye, balcon du Mont Perdu*, Pau, MonHélios, 2015.

bâtir ce refuge en haut du couloir, face à la splendeur de la face nord du Mont Perdu | fig. **9** |, qui avait inspiré à Ramond une de ses plus belles pages, avant de le gravir en 1802[14].

Édifié deux ans après, en 1889, par la section Sud-Ouest du Club alpin de Bordeaux, il portait le nom de son maître d'œuvre. Pour son inauguration se réunirent soixante-quinze convives qui partagèrent le festin préparé par Vergez, de Gavarnie. Le menu, entièrement montagnard, comportait truites, isard et bouquetin d'Arasas, vins du Médoc, Champagne, le tout clôturé par un feu d'artifice ![15]

Sur ce modèle de toit en ogive, il y eut ensuite les refuges d'Arrémoulit, Packe, Ledormeur[16]. Celui de Baysselance, à la hourquette d'Ossoue, permet d'accéder au Vignemale. Ce refuge, gardé en été, dépend toujours de la Section bordelaise du Club alpin. Il a été rénové par notre ami Pierre Marlier, ingénieur des travaux publics, longtemps président du Club alpin français, Section du Sud-Ouest[17]. Dans les années 1980, il avait emmené le maire de Bordeaux, Jacques Chaban-Delmas, pour lui soumettre sur place le projet d'aménagement. Chaban était accompagné de son épouse Micheline et de plusieurs adjoints ; tous étaient montés depuis Gavarnie par la vallée d'Ossoue, que certains trouvaient interminable, tandis que Chaban grimpait sans s'essouffler, ni s'arrêter, grâce à son entraînement sportif. Puis, sous la conduite du guide de Gavarnie, Georges Adagas, Pierre Marlier les fit monter à la Piquelongue depuis le Petit Vignemale, en franchissant sa taillante[18] et la pointe de Chausenque, jusqu'au col des glaciers, où l'on met le pied sur le glacier d'Ossoue. En récompense de ces efforts, un hélicoptère leur fit découvrir le massif et une harde d'isards sur le glacier. Cette sortie mémorable fut consignée dans le journal du Club alpin français.

---

14. Louis Ramond, *La Conquête du Mont Perdu*, Paris, Belin, 1802, rééd. Pau, Librairie des Pyrénées et de Gascogne, 2002.
15. L. Lourde-Rocheblave, « Inauguration du refuge de Tuquerouye », *Bull. de la Section du Sud-Ouest du Club alpin français*, n° 28,1890, p.75-120.
16. Louis Audoubert et Hubert Odier, *Les Refuges des Pyrénées : 100 itinéraires vers les sommets*, Toulouse, Milan, 1993.
17. Pierre Marlier est un montagnard confirmé. N'a-t-il pas gravi le Néouvielle à 59 reprises, le Cotopaxi et le Chimborazo, à plus de 6 000 m, dans les Andes ? À ce palmarès s'ajoute cinq fois la Haute-Route Chamonix-Zermatt. À sa quatrième de l'Akakouhs libyen, j'ai eu le plaisir de l'accompagner avec deux autres guhmiers (ce sont les membres du groupe universitaire de haute montagne) au temps du colonel Khadafi, où le calme régnait.
18. Une taillante est une arête rocheuse particulièrement aiguë, nécessitant d'être encordé, qui se franchit debout, mains sur l'arête et les pieds en évidence dans le vide.

8 | Devant la face nord du Mont Perdu a été édifié en 1890 le refuge de Tuquerouye, dans la brèche du même nom, en ogive et à 2666 m, par Léonce Lourde-Rocheblave. Il a été doublé en 1928 par Frédéric Lung, un autre protestant, grand-oncle de Bernard Hoerni, membre honoraire de notre Académie.

9 | Le Mont Perdu, 3 355 m, Cylindre du Marboré et lac glacé qui alimente la grande cascade de Gavarnie par un circuit souterrain. Le massif calcaire Gavarnie-Mont Perdu est inscrit à l'Unesco.

10 | Léonce Lourde-Rocheblave.

Les refuges pyrénéens de cette époque eurent la forme originale adoptée pour celui de Tuquerouye, lequel avait suscité alors une vive polémique. Russell prétendait qu'il défigurait la montagne, alors qu'adepte des grottes il n'avait pas hésité à en faire creuser sept au flanc du Vignemale, entre 1881 et 1893, pour servir d'abris et de villégiature. Défendant la conception élitiste du pyrénéisme de l'aristocratie anglo-saxonne, opposée à l'idéal républicain des protestants bordelais, il reprochait aussi à leurs créateurs de vouloir faciliter la venue en montagne d'un public nombreux,

Les cinq frères Cadier explorèrent le Balaïtous. Eux aussi étaient fils de pasteur des deux côtés parentaux.Georges, l'aîné, était pasteur lui-même et la plume du groupe, Albert, était pasteur et photographe, Charles, le plus jeune, étant pasteur et acrobate. Édouard, l'industriel, portait le sac le plus lourd, et Henri était avocat[19].

Le rôle des protestants est aussi à souligner dans la création des premières associations pyrénéennes, dont le but était de promouvoir la connaissance des montagnes et de les faire aimer. Le pasteur de Bagnères, Émilien Frossard, pyrénéiste et dessinateur[20], avec ses deux fils, ainsi que Charles Packe[21], et Henry Russell, sont à l'origine de la société Ramond de Bagnères-de-Bigorre, première société alpine née en France en 1865, dix ans avant le Club alpin français[22].

Les protestants de Bordeaux ont donc joué un rôle éminent dans la connaissance des Pyrénées[23]. Les trois premiers membres du bureau de

19. G. Cadier, *Au nom des cinq frères : au pays des isards*, Pau, MonHélios, 2004.
20. E. Frossard, *Tableau pittoresque des Pyrénées françaises, vallées de Lavedan, de Barèges et de Gavarnie*, 1839, rééd. Pau, MonHélios, 2013.
21. C. Packe, *A Guide to The Pyrénées*, London, Longman, Roberts and Green, 1862.
22. Notons que l'Alpine Club de Londres date de 1857.
23. Jean-Paul Grao, *Les Pyrénées et Bordeaux*, Pau, MonHélios, 2009.

11 | Lourde-Rocheblave assis devant la grotte Bellevue creusée dans la paroi du Vignemale, propriété du comte franco-irlandais Henry Russell-Killough, archives familiales.

la Section Sud-Ouest du Club alpin français à Bordeaux sont protestants : Schrader, Baysselance, et le vice-président Charles Gide, théoricien de l'économie solidaire et porteur du projet d'envoyer des enfants d'âge scolaire connaître les bienfaits des montagnes[24]. Son neveu, André Gide, écrira dans son *Journal* : « L'admiration de la haute montagne est une invention du protestantisme. »

En 2013, le musée Jeanne d'Albret à Orthez a organisé une exposition sur ces pyrénéistes protestants qui s'étaient proposé « d'étudier, aimer et révéler » ces montagnes[25].

---

24. C. Gide, « Réunion du Club Alpin à Luz », *Bull. de la Section Sud-Ouest du Club alpin français,* n° 8, 1881, p. 12-44.
25. *Catalogue de l'exposition « Pyrénéistes protestants au XIXe siècle »*, Orthez, Musée Jeanne d'Albret, 2013.

En plus de Schrader, Frossard, Lourde-Rocheblave, des cinq frères Cadier et de Baysselance, il faut ajouter un autre protestant : Alphonse Meillon (Cauterets 1862-Paris 1933), qui cartographia au 1/20 000e le massif du Vignemale[26]. Bien que non Bordelais, il serait injuste d'omettre dans la liste de ces protestants pyrénéistes le Montalbanais Édouard Wallon (1821-1895), avocat très impliqué dans sa communauté protestante, dont le nom a été donné au refuge du Marcadau, à 1865 mètres, où l'on accède facilement depuis le pont d'Espagne à Cauterets. Ainsi peut-on randonner dans cette belle vallée ponctuée de lacs dominés par la Grande Fache et le Cambalès, à plus de 3 000 mètres. Dans les Alpes, il en fut de même. Ce sont les Suisses protestants, qui lancèrent l'alpinisme, à la suite de Saussure qui avait réalisé la deuxième ascension du Mont Blanc dans un but scientifique.

À ce point de reviviscence historique, il est un dénominateur commun entre Franz Schrader, Léonce Lourde-Rocheblave, le comte Aymard Arlot-de-Saint-Saud (1853-1951), Adrien Baysselance, Henri Brulle, jusqu'à Jean et Pierre Ravier[27], les « jumeaux du vertige » selon le titre du film que leur a consacré Guy Fournié[28], eux qui ont gravi les dernières parois inviolées des Pyrénées, à savoir que ces pyrénéistes d'hier et d'aujourd'hui résident à Bordeaux. Les premiers ont créé le Club alpin français et sa Section Sud-Ouest.

C'est pourquoi Henri Béraldi a reconnu le rôle éminent de la métropole d'Aquitaine dans les Pyrénées :

> « Vivante, brillante, très pyrénéiste, cette section Sud-Ouest, où sur deux cents membres, on compte jusqu'à vingt pratiquants et qui écrivent ! D'abord c'est la section de Schrader, Wallon, Saint-Saud ; Russell y est affilié. Elle a Brulle et Bazillac, elle aura de Monts. Elle a Lourde-Rocheblave. Elle règne sur Cauterets et Gavarnie, elle est comme le centre paradoxal des Pyrénées. À Bordeaux !
> Le centre naturel est Toulouse et c'est Toulouse qui eût dû prendre la position. Mais Toulouse a un tempérament à se satisfaire en paroles en négligeant superbement l'action : je suis le centre des Pyrénées, c'est un fait, n'est-ce pas ? Eh bien, alors est-il besoin de se remuer ?

---

26. A. Meillon, *Excursions autour du Vignemale*, 1re éd.1928, rééd. Pau, MonHélios, 2010.
27. J. et P. Ravier, *Soixante ans de pyrénéisme*, textes de Jean-François Laborie et Rainier Munsch, photographies et légendes de Jean et Pierre Ravier, Pau, Éditions du Pin à crochets, 2006 ; P. Ravier, *Apostilles à l'ouvrage de Jean et Pierre Ravier : 60 ans de pyrénéisme*, Pau, Éditions du Pin à crochets, 2012.
28. Film réalisé sur Ramond, inventeur des Pyrénées, à l'occasion du bicentenaire de l'ascension du Mont Perdu, Carqueiranne, Californie Production, 2006 ; et film réalisé sur les jumeaux Ravier.

Pendant ce temps, le Sud-Ouest prend la tête. Très intéressant le Bulletin de cette section de Bordeaux, dans lequel le pyrénéisme de détail est chez lui. Ainsi, conclut Béraldi, les Pyrénées, de la côte basque à Luchon étaient dirigées depuis la capitale girondine[29]. »

Ajoutons aujourd'hui la part de Pau, avec le guide de haute montagne Robert Ollivier[30] et, pour Toulouse, le pionnier que fut Jean Arlaud, puis le guide de haute montagne Patrice de Bellefon[31], sans oublier Lézat qui gravit et topographia les 3 000 du Luchonnais, ou le Lot-et-Garonnais Vincent de Chausenque[32]. C'est donc tout le grand Sud-Ouest qui a participé à l'aventure pyrénéenne.

S'il convient de ne pas oublier les précieuses photographies dues à Lucien Briet[33], tant sur le versant français qu'aragonais, l'apport de Schrader qui nous touche le plus aujourd'hui est son œuvre picturale. Il fut un merveilleux aquarelliste, à la touche sensible, fondateur de la société des peintres de montagne. Il fut sensible à la beauté des cirques pyrénéens, en particulier celui de Gavarnie, le plus connu, célébré par l'enthousiasme de Victor Hugo qui trouvait la nature géniale pour avoir sculpté un tel amphithéâtre en des millions d'années. Par ailleurs, Schrader fit connaître celui de Barrosa, adossé en Aragon à l'immense cirque français de Troumouse.

Schrader savait écrire. Avec finesse, il fit cette réponse à Paul Joanne, le gendre de Hachette, qui lui demandait en 1913 ce qu'il avait ressenti en revoyant quarante ans plus tard les montagnes qui l'avaient enchanté dans sa jeunesse conquérante :

« Le Mont Perdu, gravi pour la première fois[34] en 1872, se représente-t-il à ma mémoire plus beau que je le vois aujourd'hui ? La jeunesse et la nouveauté l'entouraient-elles d'une auréole aujourd'hui disparue ?

---

29. H. Béraldi, *Cent ans aux Pyrénées*, Paris, Hachette, 1898-1904, rééd. Pau, MonHélios, 2011, p. 440-441.
30. R. Ollivier, *Pyrénées,* t. I, *Du pic d'Anie au Balaïtous*, Pau, 1951 ; R. Ollivier et Dr Minvielle, *Pyrénées,* t. II, *Cauterets, Vignemale, Gavarnie, les canyons espagnols*, Pau, Cairn, 1953.
31. P. de Bellefon, *Les Pyrénées : les cent plus belles courses et randonnées*, Paris, Denoël, 1976.
32. V. de Chausenque, *Pyrénées : voyages pédestres dans toutes les régions de ces montagnes*, rééd. Pau, MonHélios, 2006 ; Raymond Ratio, *Vincent de Chausenque : Vie et morceaux choisis*, Pau, MonHélios, 2011.
33. L. Briet, *La Vallée de Ordesa et les gorges du rio Vero* (extraits de *Superbes Pyrénées*, manuscrits inédits), André Galicia, 1990.
34. C'est Ramond qui fit la première relation de cette ascension réussie en 1802 : voir *supra* note 3.

> Certes, répondrai-je, l'enthousiasme fougueux du premier jour s'est changé en une admiration plus réfléchie, mais aussi plus profonde. Ce n'est plus d'amour irraisonné pour un but inaccessible, mystérieux, dont la conquête excitait toutes les ardeurs de la vie ; c'est la prédilection longtemps éprouvée, fortifiée par tout le passé ; il augmente même, je crois, de cette lente possession qui rend ici chaque pli du rocher ou chaque escarpement de glace, partie intégrante d'une vie de ferveur et d'étude[35]. »

Il est difficile de mieux définir le sentiment inspiré par une nature sublime et la transformation en ferveur de l'initiale passion amoureuse !

Schrader a enrichi la littérature pyrénéenne inaugurée avec tant d'éclat par Ramond de Carbonnières, l'inventeur des Pyrénées.[36] Ces pages s'ajoutent aux grands textes suscités par les Alpes et l'Himalaya rassemblés dans un numéro spécial du *Point Références* de janvier 2022. Sous la plume de Pierre Mazeaud, qui gravit l'Everest à 49 ans, de Walter Bonatti, du philosophe Pascal Bruckner, le lecteur saisit les raisons qui poussent à s'élever en montagne, à rechercher cette beauté sauvage, quitte à souffrir pour l'atteindre et en jouir.

Pour notre bonheur, outre les écrits de Schrader, nous disposons de ses peintures réunies en deux tomes splendides, sous la direction d'Hélène Saule-Sorbé[37]. Assurément, les tableaux de Schrader montrent les degrés de Gavarnie, les falaises vertigineuses de Barrosa ou du Cotatuero, les cirques suspendus, les cascades étincelantes dans le Grand Canyon d'Ordesa qui n'a rien à envier à son homologue américain. C'était le paysage de prédilection de Schrader, qu'il révéla à sa femme et à ses filles.

Les Pyrénées offrent une variété incomparable, selon les versants français et aragonais, de paysages, de climats, de géographies et d'escalades pour tous les niveaux de compétence. Le ski de piste et d'altitude y demande plus d'expérience que dans les Alpes, car le soleil, plus généreux, fait fondre la neige qui glace la nuit. Il faut donc savoir se servir des carres ! En été, les randonneurs s'y font de plus en plus nombreux. Au détour d'une vallée, on peut se retrouver plongé dans un tableau différent, commencer un nouveau voyage, imaginer avoir été transporté vers des contrées lointaines et sauvages.

---

35. F. Schrader, *Pyrénées* t.I, *op.cit.*, p.336.
36. Sur Ramond, voir *supra* note 3.
37. H. Saule-Sorbé (dir.), *Franz Schrader (1844-1924) : l'homme des Paysages rares. Un peintre et un pyrénéiste*, Pau, Éditions du Pin à crochets, 1997.

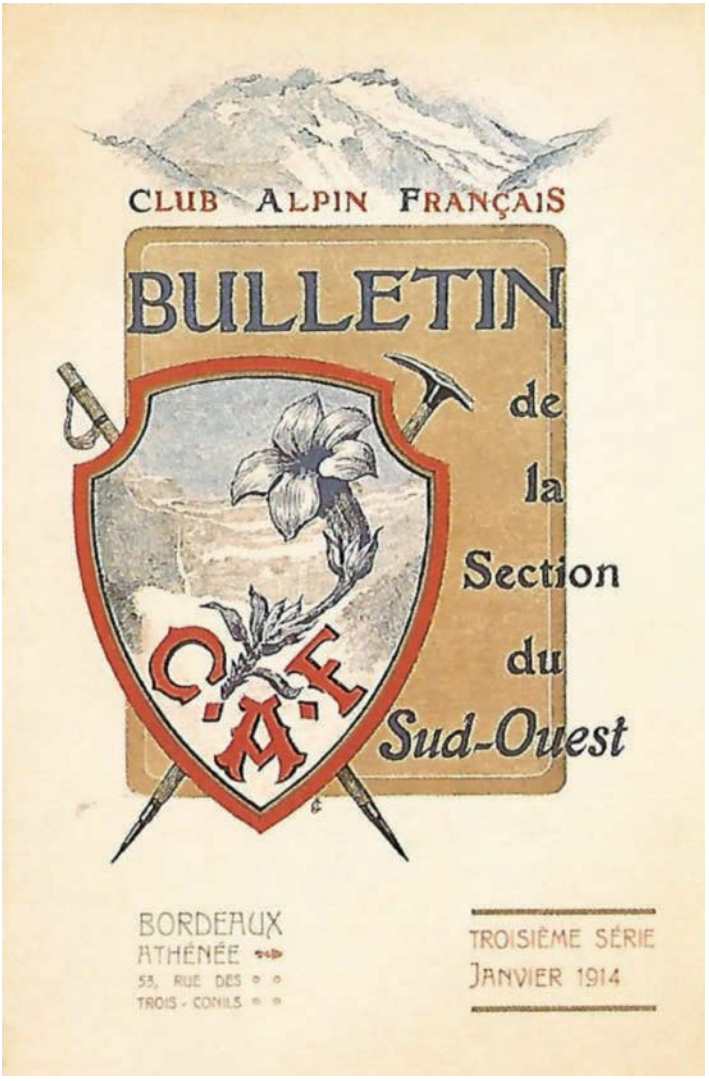

12 | Couverture du *Bulletin de la Section du Sud-Ouest, Club alpin français*, 1914, collection de l'auteur.

1 | Pierre Paul Prud'hon (1758-1823), *Stéphanie de Beauharnais*, pastel, Musée Napoléon de Thurgovie, château et parc d'Arenenberg, Suisse.

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2021

STÉPHANIE DE BEAUHARNAIS, FILLE ADOPTIVE DE NAPOLÉON, GRANDE-DUCHESSE DE BADE (1789-1860)

par Mme Marguerite Stahl

Membre résidant

Monsieur le président,

Monsieur le secrétaire perpétuel,

Chères consœurs, chers confrères,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

L'année 2021 s'achève avec les nombreuses commémorations célébrant le bicentenaire de la mort de l'empereur. Le destin des acteurs principaux gravitant autour de Napoléon, ainsi que leurs écrits politiques, militaires, diplomatiques nous sont connus. Après ces Illustres, il convient de se pencher sur des témoins moins célèbres mais non sans intérêt. C'est le cas de Stéphanie de Beauharnais qui, par les hasards des événements politiques et des alliances, devint en 1806 la fille adoptive de Napoléon.

L'histoire de l'Europe et le destin d'une femme se sont ainsi entrecroisés pendant plus de 50 ans. Ce fut un destin européen, fait de gloire et de tragique. Stéphanie de Beauharnais est la troisième de ces Beauharnais que le destin de Joséphine a entraînés dans le sillage de Napoléon qui les imposa à l'Europe. Stéphanie de Beauharnais connut le Premier Empire, l'instauration et la chute des deux monarchies et d'une république, enfin le Second Empire.

Son amour pour les arts, la musique, la littérature, le dessin a apaisé bien des fois des douleurs muettes. Résidant au cœur de l'Europe troublée de cette première moitié du XIXe siècle, elle a analysé avec attention,

2 | Fr. Göstl, *Stéphanie de Beauharnais*, miniature, aquarelle et gouache sur ivoire, coll. part.

sagesse et inquiétude les soubresauts des politiques européennes. Elle a constaté et décrit les fragilités des alliances et des régimes, notamment l'empire austro-hongrois. Très tôt, elle s'aperçut des velléités de la Prusse vis-à-vis de la France et ne cessa d'en avertir Napoléon III. Enfin, elle sut assumer avec courage et intelligence les devoirs que la vie lui imposa.

Grâce à Hortense et Eugène, les deux enfants de Joséphine, la descendance des Beauharnais est de nos jours encore présente en Allemagne. Celle de Stéphanie s'est établie en Belgique, au Luxembourg mais aussi à Monaco. Au hasard des mariages, les Beauharnais se sont unis aussi à la famille de Montesquieu à la fin du XIXe siècle [1].

Son journal et sa correspondance, contenant des documents inédits présentés aujourd'hui pour la première fois, en sont les témoins. Ils sont précieux et contribuent à éclairer la société européenne dans cette première moitié du XIXe siècle.

Une enfance solitaire en province

Son père, Claude de Beauharnais (1756-1819), issu de la branche cadette des Beauharnais est le cousin germain d'Alexandre, le premier mari de Joséphine Tascher de la Pagerie. Il épouse le 17 juin 1786 Adrienne de Lézay-Marnésia (1786 -1791), issue d'une vieille noblesse du Jura. Claude de Beauharnais sert dans le prestigieux régiment des gardes françaises du roi Louis XVI à Versailles, où Stéphanie naît le 28 août 1789. Son prénom est tiré de l'un des romans historiques de sa grand-mère paternelle, Fanny

1. Anne-Amédée de Beauharnais (1760-1784) épouse en 1781 André Horace, comte de Barral, préfet du Cher ; leur fils, Philippe Anne Amédée Octave, vicomte de Barral (1791-1884), préfet, député, sénateur de l'Empire, épouse en 1819 Marie Alexandrine Robin de Scevole (1798-1838) ; leur fille, Jeanne Françoise Eugénie de Barral (1820-1900), épouse en 1840 Auguste Aubelin, vicomte de Villers, dont la fille, Marie-Jeanne de Villers (1848-1936), épouse en 1869 Albert de Secondat de Montesquieu (1837-1911).

de Beauharnais, femme de lettres, auteur de contes, poèmes et comédies, célèbre avant la Révolution pour son Salon littéraire[2].

Le 31 août 1789, trois jours après la naissance de l'enfant, Claude de Beauharnais assiste à la dissolution de son régiment des gardes françaises, ce qui le rend à la vie civile. Alors que son beau-père et ses cousins germains, Alexandre et François de Beauharnais, siègent à l'Assemblée nationale, Claude de Beauharnais se tient éloigné de tout rôle public. La santé de sa jeune femme, atteinte de tuberculose, est sa seule préoccupation. Malgré quelques séjours dans le sud de la France, Adrienne de Beauharnais s'éteint le 16 août 1791 dans sa propriété du Jura. Claude regagne Paris, remet la petite fille, âgée de deux ans, à sa marraine d'origine irlandaise, Lady Bath. Celle-ci la confie aux religieuses du couvent Notre-Dame de Penthémont, situé rue de Grenelle à Paris, qui assurent l'éducation des jeunes filles de la noblesse[3]. Après la dissolution de l'institution, en octobre 1792, Lady Bath regagne l'Angleterre, laissant l'enfant sous la protection de deux anciennes religieuses, mesdames de Trélissac et de Sabatier. Nous sommes à l'automne 1792, Stéphanie est âgée de trois ans[4].

Les trois fugitives quittent Paris pour le sud de la France et s'installent à Castelsarrasin. Stéphanie écrivit plus tard dans son Journal : « Ce fut là que mes deux religieuses furent entraînées par la populace et forcées par elle à danser autour de l'arbre de la liberté. Je me souviens encore du profond étonnement que j'éprouvai en voyant de la fenêtre celles que j'étais accoutumée à respecter, même à craindre, sauter autour de l'arbre, contre lequel je les entendais murmurer toute la journée[5] ».

---

2. Claude de Beauharnais porte le titre de comte des Roches-Baritaud dont les terres se trouvent en Bas-Poitou.
   Fanny de Beauharnais a écrit un ouvrage célèbre, paru en 1778, dont le titre semble quelque peu prémonitoire : *Stéphanie ou l'héroïsme des sentiments*. Son Salon, où elle recevait des écrivains, a été célèbre sous l'Empire. Elle fut membre de nombreuses Académies, notamment l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
3. Les religieuses de Penthémont avaient leur couvent dans l'Oise, près de Beauvais, mais une communauté existait à Paris, 104 rue de Grenelle. Les Bernardines du prieuré d'Argenteuil, réunies dans ce monastère à leurs sœurs du diocèse de Beauvais, étaient chargées de l'éducation des jeunes filles nobles. La chapelle, édifiée par Constant d'Ivry, est affectée depuis 1843 au culte protestant.
4. Afin de subvenir à ses besoins et à sa première éducation, Lady Bath se chargea de constituer en Angleterre un capital produisant une rente de 50 000 livres. Voir Albert de Lézay-Marnésia, *Mes Souvenirs : à mes enfants*, Blois, Dézairs, 1851, p. 265.
5. Comtesse H. de Reinach-Foussemagne, « Souvenirs de Stéphanie de Beauharnais grande-duchesse de Bade », *Revue des Deux Mondes*, t. 102, 1932, VIII, p. 61-104.

3 | Le château de Trélissac en Dordogne.

En 1797, mesdames de Trélissac et Sabatier ainsi que leur petite protégée décident de quitter Castelsarrasin et s'installent à Trélissac près de Périgueux. Les deux religieuses y vivent très retirées. La lecture et la musique occupent les journées de l'enfant ; un professeur, nommé M. Bathisi, se charge de l'initier à la musique. Stéphanie écrira plus tard : « Il me donnait, en commençant, le ton avec son violon et me faisait chanter sans accompagnement une leçon de solfège d'Italie. Quand j'arrivais à la fin sans détonner, il ne disait rien. Mais si j'avais baissé d'un cheveu, il me regardait de travers, attendait que mes doigts se posassent sur la table et, de son poing fermé, me donnait un coup tellement fort que je les croyais brisés. Je lui dois le talent que j'ai en musique, il a posé les bases de tout ce que je sais et, en fait, je lui en suis reconnaissante. Je ne voudrais pourtant pas recommencer et ne recommande à aucun parent d'initier ainsi leurs enfants aux délices de l'harmonie[6] ».

Après trois années passées à Trélissac, la petite colonie déménage à Montauban en 1800. Claude de Beauharnais se remarie le 11 mars 1800 avec Suzanne-Élisabeth Fortin, fille et petite-fille d'armateurs nantais enrichis à Saint-Domingue. Une fille, Joséphine Frédérique Louis, naquit de cette union le 11 décembre 1803. Le père ne sembla pas désireux de reprendre Stéphanie dont les besoins matériels furent toujours à la charge de Lady Bath.

Deux années s'écoulent ainsi dans la lointaine province. En 1803, Joséphine Bonaparte apprend qu'une Beauharnais réside à Montauban, loin des siens. Elle raconte au Premier consul l'histoire de la jeune Stéphanie, de sa marraine anglaise, et des religieuses de Penthémont. Il s'écrie aussitôt : « Comment pouvez-vous permettre une telle chose ? Quelqu'un de votre nom à la charge d'une Anglaise, en cet instant même notre ennemie ! Ne craignez-vous pas que votre mémoire en souffre un jour ?[7] »

---

6. Joseph Durieux, « L'enfance de Stéphanie de Beauharnais d'après ses souvenirs personnels », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. LIX, 1932, p.163-168.
7. Emmanuel de las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, Paris, Ernest Bourdin, 1842, t. 1, chapitre 9, p. 518-598,.

4 | Pierre Paul Prud'hon, *Joséphine de Beauharnais*, huile sur toile, Musées des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau.

5 | Jean Auguste Dominique Ingres (1780-1867), *Napoléon Bonaparte*, Musée des Beaux-Arts de Liège, Belgique.

Sans tarder, un courrier est expédié à Montauban. Ordre est donné de faire revenir Stéphanie à Paris, mais les religieuses refusent : seul Claude de Beauharnais est en droit de l'exiger. Un second courrier est adressé par le Premier consul « accompagné d'une lettre du père » mais surtout, en cas de besoin, « d'un ordre envoyé au préfet de Cahors de se saisir de Stéphanie au nom de la loi et d'organiser son départ pour Paris dans les plus brefs délais[8] ».

La cour des Tuileries et l'institution de Madame Campan à Saint-Germain-en-Laye

Au mois de janvier 1803, Stéphanie, âgée de 14 ans, prend la route de la capitale. Elle y retrouve son père qu'elle n'a pas revu depuis plus de dix ans. Elle écrivit plus tard : « J'arrivai à Paris par une de ces journées brumeuses où tout semble gris. La grande ville me parut horrible : ses rues étroites, cette boue, ces ruisseaux sales ; mon cœur se serra et ce fut dans ces tristes dispositions que j'entrai dans la maison de mon père rue de Cléry. […]

8. Françoise de Bernardy, *Stéphanie de Beauharnais, fille adoptive de Napoléon et grande-duchesse de Bade*, Paris, Libraire académique Perrin, 1977, p. 27.

6 | Hortense de Beauharnais, *Portrait de Stéphanie de Beauharnais*, fusain sur carton, 1806, Musée Napoléon de Thurgovie, château et parc d'Arenenberg.

Il vint aussitôt devant moi avec un empressement très vif; il me serra dans ses bras mais ce fut à cela que se bornèrent les témoignages de son affection[9]. »

Deux jours après son arrivée à Paris, Joséphine la reçoit aux Tuileries. Le Premier consul est immédiatement conquis. « Mme Bonaparte était affectueuse – se souviendra Stéphanie – et le Premier consul s'amusait de ma vivacité, de la liberté avec laquelle je répondais à tout ce qu'il me disait, de sorte qu'un jour, m'étant enfuie pour échapper à la personne qui devait me reconduire chez mon père, je rencontrai le Premier consul, et tout essoufflée, je lui dis : Je ne veux pas retourner dans ces vilaines rues noires ; ici, je respire, c'est ici que je veux demeurer. »

Le Premier consul me prit par la main et se retournant vers sa femme, il lui dit : « La pauvre enfant à raison, gardons-la, elle sera ici plus heureuse et ne regrettera pas son beau ciel. » C'est à ce léger incident que je dois sans doute ma destinée. « Le Premier consul et sa femme me prirent en affection et me regardèrent comme leur enfant », écrivit Stéphanie dans ses *Souvenirs*[10].

Bonaparte constata que l'éducation de la jeune fille avait été fortement négligée. Stéphanie écrivit plus tard : « Le Premier Consul décida qu'on me mettrait chez Mme Campan, pension fort à la mode à cette époque. Ma cousine, Mme Louis Bonaparte et son frère, M. Eugène de Beauharnais, me conduisirent à Saint-Germain. »

---

9. Claude de Beauharnais profita de tous les honneurs, en étant fait sénateur et comte d'Empire. Cela ne l'empêcha pas de se rallier par la suite à Louis XVIII lors de la première Restauration et de voter le 3 avril 1814 la déchéance de Napoléon Ier. Il fut élevé à la pairie à vie. Ayant mené grand train sous l'Empire, il mourut à Paris le 10 janvier 1819.
10. Friedrich Walter, *Stephanie Napoleon. Lebensweg und Wegenossen 1789-1860*, Baden-Baden, Drei-Kreise Verlag Fritz Knapp, 1948, p. 55.

Jeanne-Louise-Henriette Campan (1752-1822), personnage de l'Ancien Régime, a été au début de sa carrière lectrice de Mesdames Victoire et Sophie, filles du roi Louis XV. Elle entra en 1786 au service de la reine Marie-Antoinette dont elle fut la première femme de chambre.

En 1794, madame Campan fonda à Saint-Germain, rue de Poissy, « L'Institution nationale de Saint-Germain ». L'année suivante, elle loua l'hôtel de Rohan et y transfèra l'Institution. Dans son établissement modèle, la future inspiratrice des « Maisons » de la Légion d'honneur déploya ses talents d'éducatrice. À Saint-Germain, la vie était fixée par un règlement rédigé par Mme Campan, inspiré de celui que Mme de Maintenon avait composé pour Saint-Cyr sous Louis XIV. La disparition des institutions religieuses et le bon renom du pensionnat aidant, le succès de madame Campan se confirma de jour en jour. Ses élèves se recrutaient dans les milieux très proches des Bonaparte.

7 | Joseph Boze (1745-1826), *Jeanne-Louise-Henriette Campan*, pastel, Musée national du château de Versailles.

Madame Campan, sur son propre modèle, fit de certaines d'entre elles d'infatigables épistolières : ce fut le cas pour Stéphanie. Les arts d'agrément n'étaient pas négligés : les élèves se voyaient proposer le chant, le piano, la danse, des cours de comédie et la pratique du dessin sous la direction du peintre Jean-Baptiste Isabey [11].

À partir de mars 1803, Stéphanie est pensionnaire la semaine à Saint-Germain, Joséphine fait venir la jeune fille à Malmaison et aux Tuileries

11. À Saint-Germain, l'enseignement de la peinture et du dessin était dispensé par Geneviève Favart, élève de Bachelier, et par Mlle Balzac. L'influence des peintres Isabey et François Gérard était dominante et transmise par Marie Hélène Godefroid (1778-1849), professeur d'art à Saint-Germain, qui avait été l'élève des deux portraitistes. Par la suite, elle quitta Saint-Germain pour se consacrer exclusivement à la peinture.

8 | Stéphanie de Beauharnais, *Société à Saint-Germain*, mine de plomb, Archives du Palais princier, Monaco (1999, G.Luci, Charles Franch).

le décadi. Elle poursuit une scolarité exemplaire. « Je suis très contente de Stéphanie », écrit madame Campan à Hortense en octobre 1803 : « Elle va bien pour le travail, encore mieux pour son caractère, avec de la persévérance, j'en recevrai des compliments. » Elle eut une jeunesse heureuse à Saint-Germain et en juillet 1805 recueillit tous les prix. Madame Campan la décrit ainsi : « C'est une nature riche et complexe, un composé bizarre de facilité pour apprendre, d'amour-propre, d'émulation, de paresse, d'amabilité, de justesse d'esprit, de légèreté, d'orgueil, de piété[12]. »

En 1805, les victoires de la Grande Armée se succèdent : Ulm le 14 octobre est remportée sur les Autrichiens et Austerlitz – « La Bataille des trois Empereurs » – se situe le 2 décembre. La paix de Presbourg, négociée le 26 décembre, consacre l'humiliation de l'Autriche et lui enlève ses possessions allemandes et italiennes. La carte de l'Europe se remodèle et les alliances familiales imposées par l'Empereur se mettent en place sur l'échiquier européen.

12. *Correspondance inédite de Mme Campan avec la reine Hortense*, Paris, Levasseur, 1835, t. 1, p. 282, n° 122.

9 | François Guillaume Ménageot (1744-1816), *Mariage du prince Eugène de Beauharnais et de la princesse Amélie de Bavière à Munich*, 1805, Musée national du château de Versailles.

Le 4 janvier 1806, la Bavière, le Wurtemberg, le Bade signent une alliance politique et militaire avec la France et rompent définitivement avec le Saint Empire romain germanique. Napoléon veut former une zone tampon entre la France, l'Autriche et la Prusse ; c'est la Confédération du Rhin regroupant 35 États satellites de l'Empire français et créant des États souverains sous un régime de monarchie constitutionnelle héréditaire. La Bavière devient un royaume ainsi que le Wurtemberg, le margraviat de Bade est élevé en Grand-Duché[13]. Afin de mener à bien cette politique, l'Empereur conclut plusieurs alliances matrimoniales avec les États germaniques. Ce fut tout d'abord avec la Bavière. Après Austerlitz et la signature de la Paix de Presbourg, Napoléon rejoignit Joséphine à Munich

13. Le Traité de Paris du 12 juillet 1806 marque la naissance de la Confédération du Rhin. Si le traité accorde certains territoires à Bade, l'essentiel est la mise à disposition de Napoléon de 8 000 hommes pour toute guerre continentale dans laquelle la France s'engagerait.

le 31 décembre 1805 et Eugène de Beauharnais épousa le 14 janvier 1806 la princesse Amélie de Bavière. L'empereur avait adopté l'avant-veille le jeune homme qui devenait altesse impériale, ce qui contribua à attiser la susceptibilité des frères et sœurs de l'empereur.

L'empereur et l'impératrice reprirent le chemin de la France en s'arrêtant chez l'Électeur de Bade, à Karlsruhe. Napoléon souhaitait négocier une alliance avec le Grand-Duché de Bade situé sur la rive droite du Rhin, en situation symétrique par rapport à l'Alsace et aux Vosges. Il s'étendait de Fribourg au sud à Mannheim au nord.

L'alliance de la France avec le Grand-Duché de Bade : le mariage de Stéphanie de Beauharnais avec le prince héréditaire Charles de Bade

La pièce finale de ce puzzle est le mariage de Stéphanie de Beauharnais, âgée de 16 ans avec le petit-fils héritier du grand-duc, Charles, âgé de 20 ans. Par ce mariage, Napoléon s'assure de la loyauté de Bade. L'empereur propose la jeune Stéphanie de Beauharnais comme parti mais le refus est net : la maison de Bade ne peut s'allier à une Beauharnais de petite noblesse. Le lendemain, l'empereur déclare qu'il adopte Stéphanie et l'on marchande encore l'acquisition de la région du Brisgau. D'importantes extensions territoriales confèrent au Grand-Duché un territoire d'un seul tenant. Le mariage est enfin conclu et le 20 janvier 1806 l'empereur et l'impératrice peuvent regagner Paris. La participation badoise de près de 8 000 hommes aux campagnes de Napoléon en Espagne comme en Russie témoigna de la fidélité du Grand-Duché à Napoléon.

Le contrat de mariage fut signé à Paris le 17 février 1806, sous forme d'un *Traité diplomatique passé entre la France et Bade pour le mariage du prince héréditaire de Bade avec la princesse Stéphanie Napoléon*. De nièce éloignée et obscure de Joséphine, Stéphanie de Beauharnais était devenue par la volonté de Napoléon sa fille adoptive. Le 2 mars 1806 le décret d'adoption fut signé par l'empereur. Stéphanie porterait le titre suivant « Son Altesse Impériale la Princesse Stéphanie Napoléon », ce qui irrita la famille Bonaparte [14].

14. Archives nationales, AR, E.11-12 *Registre d'état civil de la famille impériale*. Publié par M. de Clerq, *Recueil des Traités de la France*, t. II, Paris, 1864, p. 156-158.

10 | Monogramme de la grande-duchesse.

11 | Anonyme, *Portrait de Charles II Frédéric de Bade*, huile sur toile, Badisches Landesmuseum, Karlsruhe.

Napoléon Ier n'a eu que deux enfants adoptifs : Eugène et Stéphanie de Beauharnais. L'Empereur n'adopta jamais Hortense qui était devenue sa belle-sœur après avoir épousé son frère Louis le 4 janvier 1802. Le 23 mars 1806 Napoléon écrivit à Eugène : « Mon fils, le prince Charles de Bade est arrivé ce matin ; l'entrevue a eu lieu entre lui et Stéphanie ; j'ai adopté Stéphanie pour ma fille et j'ai ajouté à son nom celui de Napoléon. Le prince est très content, Stéphanie a été extrêmement timide à l'entrevue[15]. »

En réalité, la première rencontre avait été désastreuse. Le jeune prince prononça un long discours en allemand que Stéphanie comprit à peine. La duchesse d'Abrantès relate la rencontre : « Ses cheveux poudrés, une tresse nouée d'un ruban dans le dos suscitent des sourires à la Cour. On le trouve gros, la figure commune et sans expression. Il parle peu, ne sourit pas, s'endort un peu partout. Chacun commence à plaindre la fiancée[16]. »

15. Arthur-Lévy, *Napoléon et Eugénie de Beauharnais*, Paris, Calmann-Lévy, 1926, p. 87.
16. *Mémoires de Madame la duchesse d'Abrantès, ou Souvenirs historiques sur Napoléon : la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Paris, Chez les Libraires du Palais-Royal, 1837. p. 78.

12 | François Gérard (1770-1837), *S.A.I. Stéphanie de Bade*, Collections du Palais de Monaco.

13 | Le château de Karlsruhe.

Le mariage civil a lieu le 7 avril 1806 et le lendemain le mariage religieux dans la chapelle des Tuileries. Napoléon entend retrouver les fastes d'antan pour ce premier mariage d'une princesse impériale. Il se montre très généreux : Joséphine commande un trousseau aussi coûteux qu'élégant, qui s'élève à 500 000 francs. La longue robe de tulle brodé d'or et de pierres précieuses vient de chez Leroy. L'Empereur donne enfin à Stéphanie une parure de diamants, des bijoux en quantité et mille louis d'argent de poche pris sur sa petite cassette.

Après un court séjour au château de Saint-Cloud, Stéphanie et Charles prennent la direction de Strasbourg. Ils franchissent le Rhin le 4 juillet 1806. « Il pleut, la France pleure votre départ », disent les Strasbourgeois. Le soir, le couple arrive à Karlsruhe, la ville est illuminée pour accueillir le jeune couple.

La jeune Stéphanie, restée catholique, se retrouve dans une cour protestante ; elle en découvre très vite les intrigues. Le grand-duc Charles-Frédéric, âgé, malade, est sous la coupe de son épouse morganatique, la jeune comtesse de Hochberg, personne d'un rang inférieur mais qui cherche avant tout à tenir le devant de la scène et à légitimer ses trois fils issus de cette union.

14 | Philipp Jacob Scheffauer (1756-1818), *Louise Caroline von Hochberg*, marbre, Badisches Landesmuseum, Karlsruhe.

15 | Ludwig Friedrich Autenrieth (1773-1857), *Stéphanie, grande-duchesse héréditaire de Bade*, gravure sur cuivre, coll. part.

La belle-mère de Stéphanie, la princesse Amélie, voit en elle une rivale et ses belles-sœurs la considèrent comme une intruse. Quant à son mari, le prince Charles, il est entièrement sous l'influence despotique de sa mère. Stéphanie trace un portrait acide de l'épouse morganatique du vieil électeur Charles Frédéric, la comtesse de Hochberg : « Elle était grande dégingandée, noire, la tournure vulgaire, couverte de blanc et de rouge, une voix rauque, plutôt l'apparence d'un grenadier que d'une femme. »

Napoléon écrit à sa fille : « Dites-moi que vous êtes contente et heureuse. » Stéphanie lui répond : « Tous les jours quand je suis rendue à moi-même, je pense à vous, à l'impératrice, à tout ce que j'ai de plus cher, je me transporte en France, je me crois près de vous et je trouve encore du plaisir à m'occuper de mon chagrin[17]… »

17. *Souvenirs de la Grande-Duchesse de Bade et Pensées diverses, pour Marie Hamilton, princesse Festetics*, manuscrit, Bibliothèque nationale, Széchényi, Hongrie. Inv. n° Oct. Gall. 57.I-VII.

Un mariage malheureux

La jeune femme découvrit la vie dissolue que menait son mari à Karlsruhe. Encouragé par son oncle, le margrave Louis, Charles avait repris ses habitudes de débauche, la fréquentation de ses maîtresses, ses soirs d'ivresse dans les tavernes de la ville où il tenait sur sa femme des propos d'une verdeur effrayante. Sans appui français, espionnée, Stéphanie tomba malade ; elle voulut quitter la cour de Karlsruhe et se réfugier en Suisse.

Napoléon lui écrivit de Saint-Cloud le 26 août 1808 : « Ma fille, on dit que vous allez en Suisse. Si cela était, il faudrait que vous fussiez folle. Restez auprès de votre mari et ne faites jamais parler de vous. Une femme ne doit jamais quitter son mari. Soyez sage et comportez-vous bien. Votre affectionné père Napoléon[18]. »

Elle revit l'empereur du 27 septembre au 14 octobre 1808, à Erfurt, où Napoléon rencontrait le tsar Alexandre Ier. Charles retrouva les bonnes grâces de l'Empereur qui exigea un vrai raccommodement du couple. Le jeune prince promit mais, revenu à Karlsruhe, il retomba dans les pires

16 | Joseph Paul Karg (1791-1837), *Le Château de Mannheim depuis le parc*, gravure sur cuivre coloriée, coll. part.

18. F. de Bernardy, *op. cit.* p. 58.

travers. Les rapports de police transmis à l'Empereur sont accablants : « Le temps du prince se passe à niaiser dans son intérieur, si ce n'est à faire pis. Il y a de nouveau un jeune homme auprès de lui. Les soirées se passent avec d'obscures et grossières maîtresses [19]. »

Mannheim avait été choisie comme résidence pour le jeune couple. Le 9 juillet 1806, Charles et Stéphanie s'installèrent dans l'ancienne capitale du Palatinat. L'immense palais, bâti au XVIIIe siècle par l'architecte français Froimont, plaisait à la jeune femme. Sa préférence, qu'elle ne savait pas dissimuler, suscita quelque aigreur à Karlsruhe. Stéphanie procéda à des aménagements, introduisant le style Empire dans le palais baroque. Il ne reste aucune trace de ses appartements dans le château, bombardé pendant la dernière guerre. De rares aquarelles sont les seuls témoins des décors choisis par la princesse.

La cour de la grande-duchesse Stéphanie de Bade à Mannheim

Sous prétexte de gérer ses affaires, Charles retourna à Karlsruhe, il y retrouva ses mauvais compagnons et ses mauvaises habitudes. En outre, il était pingre et laissait sa femme bien souvent sans argent. Édouard Bignon, ministre plénipotentiaire auprès du grand-duc de Bade (1771-1841), note le 4 mars 1809 : « Son Altesse Impériale désire faire un voyage à Paris, la chose n'est pas possible, les fonds manquent, ils manqueront également pour les dépenses domestiques [20]. »

17 | Pieter Francis Peters (1818-1903), *Château de Mannheim, les appartements de la grande-duchesse Stéphanie de Bade*, aquarelle, musée Mario Praz, Rome.

19. F. Walter, *op. cit.* p. 98.
20. Le baron Louis Pierre Édouard Bignon fut nommé ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Bade le 2 février 1809. Le 20, il fut présenté au grand-duc héréditaire et à la grande-duchesse. Les dépêches et bulletins rédigés par Bignon fournissent de nombreuses précisions sur les cours de Karlsruhe et de Mannheim. – Archives du ministère des Affaires étrangères, Correspondance politique, Bade, t. IX, fol. 403-405, *Notes sur les personnes qui composent la maison de S.A.I. Mme la grande-duchesse héréditaire de Bade*, par le baron Bignon, s.d. et fol. 280.

C'est dans cet isolement douloureux que Stéphanie commença son *Journal* le 9 mars 1809 :

> « C'est aujourd'hui que j'ai voulu commencer à écrire tout ce que j'éprouverai, toutes les circonstances heureuses ou malheureuses de ma vie. Les différentes impressions ainsi que toute date et lieu qui sont la mémoire circonstanciée d'un site et qui nous aident à remonter le temps et que j'en recevrai enfin tous plaisirs et peines quand il sera fini. Dans ces trois années pas un jour de bonheur, qui m'ait été procuré par une union dont nous devrions toujours le faire dépendre. Enfin, il me semble qu'à dix-huit ans ma vie est déjà remplie, encore quelque temps et je sens que je ne serai plus capable d'éprouver ni bonheur ni peine[21]. »

18 | Aloys Kessler (1777-1820), *Stéphanie, grande-duchesse de Bade*, gravure sur cuivre coloriée, d'après Johann Heinrich Schröder (1756-1812), coll. part.

Le divorce de Napoléon et de Joséphine fut prononcé le 15 décembre 1809. Nièce de l'impératrice répudiée, Stéphanie dut faire face aux critiques de la Cour de Bade. Le 2 avril 1810, Charles et Stéphanie assistèrent au mariage de Napoléon et de l'archiduchesse Marie-Louise dans le salon carré du Louvre. Charles regagna Karlsruhe tandis que Stéphanie rendit visite à Joséphine à Navarre d'abord, à Malmaison ensuite. La jeune femme ne revit la France que vingt ans plus tard lorsqu'en février 1829 Charles X autorisa la grande-duchesse douairière à revenir à Paris pour un séjour de quelques semaines.

En mars 1811, Stéphanie de Bade écrivit à sa chère cousine Hortense : « J'aurai j'espère un petit-neveu à te présenter, puisqu'ici personne ne veut d'une fille. S'il m'arrive une petite fille, prend son parti. Tout le monde la recevra mal excepté moi. » Le 6 juin, la jeune femme accoucha d'une fille prénommée Louise. Quatre jours après la naissance, le vieux grand-duc

21. *Journal de Stéphanie de Bade*, manuscrit, *op. cit.* p. 26 et p. 30

décéda, Stéphanie devint grande-duchesse régnante, quitta sa résidence de Mannheim et regagna Karlsruhe. Elle souhaitait s'installer dans les appartements du château occupés par l'empereur en 1805. L'entente entre les époux semblait meilleure, mais la santé du grand-duc donnait des inquiétudes : fièvres, fluxions de poitrine. Or le prince avait 25 ans et aucun héritier mâle.

La chute de l'Empire

Deux jours après la bataille de la Moskowa le 7 septembre 1812 – la bataille des géants – opposant la Grande Armée à l'armée impériale russe, Stéphanie écrit à son amie de pensionnat Annette de Mackau, mêlant dans sa lettre les évènements historiques et ses préoccupations intimes : « L'empereur va si vite qu'il faut espérer que cette guerre s'achèvera vite. Je suis très résignée à tout ce qui me viendra. Fille ou garçon n'importe. Si c'est une fille je crois que je l'aimerai mieux, car la pauvre enfant sera mal reçue[22]. »

Le 29 septembre 1812, le canon tonne à Karlsruhe pour annoncer la naissance d'un héritier. Les bulletins de santé sont rassurants mais, 17 jours après, l'enfant meurt brutalement. Stéphanie n'est pas autorisée à le voir une dernière fois, on prétend craindre pour sa santé. Ainsi naîtra plus tard la légende tenace de l'enfant enlevé et remplacé ; elle ne cessera d'alimenter les suspicions les plus extravagantes. Stéphanie se cloître dans ses appartements ; trois mois après elle note dans son Journal : « Je suis devenue si peu de chose, un sentiment apathique s'est tellement emparé de moi, que je ne me reconnais plus moi-même. »

Le 15 avril 1813 débute la campagne d'Allemagne. Elle retrouve Napoléon à Mayence, ce sera leur dernière rencontre. Elle écrit à Annette de Mackau : « L'Empereur a été rempli de bonté pour moi… Je l'ai trouvé si calme qu'on prend en le voyant confiance et espérance[23]. » Le 11 août 1813, l'Autriche déclare la guerre à la France. L'Allemagne s'agite et tous les yeux sont tournés vers la Bavière qui, croit-on, va proclamer sa neutralité. Quatre

22. F. Walter, *op. cit.* p. 102.

23. *Correspondance d'Annette de Mackau, comtesse de Saint-Alphonse Dame du Palais de l'Impératrice Joséphine (1790-1870)*, Paris, Imprimerie nationale, 1967, p. 354. – Stéphanie a adressé à Annette 76 lettres envoyées entre 1808 et 1859. Elles sont empreintes d'un accent de sincérité émouvant. Stéphanie signe toutes ses lettres : S.N., c'est-à-dire Stéphanie Napoléon. Inventaire analytique des fonds Mackau, Wattier de Saint-Alphonse et Maison. Fonds entrés aux Archives nationales en 1959. (156 AP I 12). En 1812, Annette de Mackau devient par son mariage comtesse de Saint-Alphonse.

jours plus tard, le 8 octobre, le roi Maximilien-Joseph de Bavière signe un traité avec l'Autriche. Les 17, 18 et 19 octobre, près de Leipzig, la Grande Armée s'oppose aux forces de la Russie, mais aussi de la Prusse, de l'Autriche et de la Suède qui ont rejoint la Sixième coalition contre Napoléon. Le contingent badois a été tué ou fait prisonnier à Leipzig. Vaincue, la Grande Armée doit battre en retraite mais réussit à traverser l'Allemagne et à regagner le territoire français. Deux jours plus tard, le 21 octobre 1813, la grande-duchesse de Bade accouche d'une fille qui reçoit au baptême le prénom de Joséphine. Quelques jours auparavant, elle écrivait à son amie Annette de Mackau : « Je n'ose espérer d'heureuses couches. Enfin, je me résigne à tout ce que Dieu voudra.[24] »

La campagne de France est la dernière phase de la guerre menée par la Sixième coalition contre l'Empire français. Napoléon remporte plusieurs victoires mais ne peut empêcher les principales armées coalisées, entrant par les frontières du nord et de l'est, de converger vers Paris, tandis que d'autres avancent dans le sud-ouest et la vallée du Rhône. Après l'entrée des troupes prussiennes et russes dans la capitale, l'empereur abdique le 6 avril 1814. Il est exilé par les Alliés à l'île d'Elbe. La chute de Napoléon affaiblit la position de Stéphanie dans le Grand-Duché. Les proches du grand-duc Charles tentent de le persuader de répudier sa femme mais il ne cède pas aux pressions. La comtesse de Hochberg commente : « Une Beauharnais, fille adoptive d'un Bonaparte et qui ne met au monde que des filles. »

Stéphanie note dans son *Journal* : « C'est le moment de montrer du calme et du courage. Ceux que l'empereur a élevés, sont dans une position difficile ». L'impératrice Joséphine décède à Malmaison le 26 mars 1814. Stéphanie écrit : « Que de souvenirs maintenant sont éteints. Il me semble que le siècle de l'empereur a fini avec elle. C'était une trace noble et brillante de son passage et s'il est permis d'être superstitieux, on ne peut s'empêcher que sa fortune et ses succès s'étaient attachés à elle. » En mars 1815, Napoléon quitte l'île d'Elbe et, en juin 1815, l'Europe assiste au désastre de Waterloo.

Le 1er mai 1816, Stéphanie met au monde un garçon prénommé Alexandre, un fort et bel enfant, d'une santé très solide. « Pourvu qu'il ne meure pas » dit la grande-duchesse lorsqu'on lui annonça le sexe de l'enfant. Malheureusement ; il décéda l'année suivante, le 8 mai 1817. Faute d'héritiers mâles et prévoyant la fin de la dynastie, le grand-duc

24. A. de Mackau, *op. cit.* p. 393.

19 | Johann Heinrich Dannecker (1758-1841), *Stéphanie, grande-duchesse de Bade*, 1809, Staatsgalerie Stuttgart.

malade signa le 4 octobre 1817 une ordonnance permettant aux Hochberg de devenir princes de Bade avec droit de succession[25]. Le 1er mai 1818, Stéphanie donna naissance à une troisième fille, Marie. Pendant des heures, on n'osa lui avouer le sexe de l'enfant. Chacun sut que la dynastie était perdue. Charles mourut le 2 décembre de la même année ; il croyait avoir été empoisonné, le disait et le répétait, ce qui fit naître le soupçon. Stéphanie note : « Tant d'efforts et d'humiliations depuis 10 ans, deux fils morts. »

La résidence de la grande-duchesse douairière à Mannheim et les premiers voyages

Le 8 décembre 1818, la première partie de la vie de Stéphanie s'achève. À 29 ans, elle est seule avec ses trois filles. Louis de Bade, l'oncle du grand-duc, accède au trône ; célibataire, débauché, sans enfants, il meurt en 1830. Le dernier représentant de la lignée des Zäringen laisse la couronne à son demi-frère Léopold. Les Hochberg deviennent enfin princes de Bade avec droit de succession[26].

Le destin de Stéphanie se règle très vite. Son douaire lui a attribué le château de Heitersheim au sud du Grand-Duché, mais elle souhaite revenir à Mannheim, une ville qu'elle apprécie, où elle pourra élever ses filles. Elle quitte le château de Karlsruhe et s'installe avec ses trois filles dans le château de la petite ville catholique, cultivée et libérale, de mœurs plus françaises que Karlsruhe. La princesse y crée une cour faite de simplicité et de raffinement.

À Mannheim, Stéphanie fonde une institution de jeunes filles sur le modèle de Saint-Germain. Ne doutant pas que la grande-duchesse ne veuille ouvrir des maisons d'éducation, madame Campan rédige à son intention un projet très précis avec le nombre d'élèves, de professeurs et un schéma de budget. Stéphanie s'en occupa activement, assurant parfois les cours d'histoire et de français.

---

25. Bien que désignée lors du mariage du 24 novembre 1787 par le titre de « baronne Geyer von Geyersberg » par son fiancé, son mariage avec le margrave Charles Frédéric, veuf depuis 1783, fut à l'époque considéré comme morganatique car elle était considérée comme de rang inégal au prince. Après le mariage, le margrave déclara que sa femme porterait le titre de baronne von Hochberg. Dans la même proclamation, signée par les trois fils de son premier mariage, il réservait la décision sur le titre et les droits successoraux des fils à naître de ce mariage.
26. Marguerite Stahl, *Louis Coblitz, Gemälde und Zeichnungen (1814-1863)*, Städtiches Reiss-Museum Mannheim, Mack und Metz Mannheim, 1984.

Elle entretenait toujours une correspondance très suivie avec son amie Annette de Mackau : « Je suis quelquefois à faire de ces rêveries qui me ramènent dans un pays bien changé pour moi, mais que je désire tant revoir. Le souvenir de la patrie se conserve toujours surtout quand on en habite un dont le sort est aussi peu décidé que le nôtre. Si tu savais dans quelle incertitude est cette pauvre Germanie. Toutes les têtes sont retournées, on ne rêve plus que d'un retour aux anciennes idées. »

Fidèle au souvenir de Napoléon, elle reçoit ceux qui ont connu et aimé l'empereur. Elle offre quelque secours à Noël Santini, le jeune corse venu de Sainte-Hélène en 1817, et accueille Joachim Grabinsky un officier de la Garde, lui aussi expulsé de Sainte-Hélène et arrivé à Karlsruhe en 1817 [27].

Les premiers jours de juillet 1817, Stéphanie et ses filles s'installent à Bade, non pas dans le vieux château dont elle a la jouissance, mais dans un petit pavillon, un charmant lieu de réception élégant et gai dont elle nous a laissé un charmant dessin. Les invitations de la grande-duchesse réunissent l'élite de la société européenne de passage à Bade. On parle littérature, on dessine et on joue de la musique. Elle note dans son *Journal* : « Si je revenais dans ma patrie, peut-être pourrais-je avouer à moi et aux autres ce qu'il m'a fallu de courage pour supporter l'éloignement. »

20 | Stéphanie de Bade, *Le Pavillon de la grande-duchesse à Baden-Baden*, lavis, sépia et mine de plomb, coll. part.

21 | Stéphanie de Bade, *Château d'Arenenberg*, lavis, sépia et mine de plomb, Archives du Palais princier, Monaco (1999, G.Luci, Charles Franch).

27. Noël Santini, Joseph Chautard, *De Sainte-Hélène aux Invalides. Souvenirs de Santini, gardien du tombeau de l'empereur Napoléon, précédés d'une lettre de M. le Cte Emmanuel de Las-Cases*, rédigés par J. Chautard, Paris, Ledoyen, 1853.

22 | Anonyme, Hortense et Stéphanie, miniature sur ivoire, vers 1820, musée Napoléon de Thurgovie, château et parc d'Arenenberg.

Stéphanie retrouve à Bade Hortense et Eugène, dans le souvenir de l'impératrice Joséphine : « On cause, on fait de la musique, on dessine, on écrit, tout cela dans une petite maison à Bade, car le château est occupé par des majestés sans nombre qui, je crois, s'ennuient fort de leur grandeur ».

Le 30 août 1820, Stéphanie quitte pour la première fois après la chute de l'Empire le territoire du Grand-Duché. Elle se rend en Suisse retrouver sa cousine la reine Hortense installée depuis 1817 sur la rive suisse du lac de Constance. Sur une terrasse dominant la partie inférieure du lac de Constance, avec une vue splendide sur l'île de Reichenau, s'élève le château d'Arenenberg. La duchesse de Saint-Leu y vit avec ses souvenirs [28].

Stéphanie nous laisse un lavis représentant le château. Hortense écrit à Juliette Récamier : « Je ne suis pas si isolée en ce moment. J'ai avec moi ma cousine, la grande-duchesse de Bade ; c'est bien la personne la plus distinguée

28. Sa cousine Hortense, devenue duchesse de Saint-Leu par la grâce de Louis XVIII, n'a pas partagé en 1814 l'exil des Bonaparte. La Seconde Restauration est moins indulgente et elle doit quitter la France au début du mois de juillet 1815. Metternich lui assure sa protection et le comte Decazes, d'abord préfet de police, bientôt ministre de la Police générale du ministère Richelieu, est prudemment bienveillant. La protection du roi de Bavière, beau-père d'Eugène, lui permet d'acheter une maison à Augsburg. En 1817, elle s'installe sur les bords du lac de Constance, achetant le château d'Arenenberg, où elle demeura jusqu'à la fin de ses jours, accueillant les exilés restés fidèles à Napoléon. Son frère, Eugène, avait acheté le domaine voisin de Sandegg où il effectua de nombreux séjours.

23 | Pierre-Louis-Henri Grévedon (1776-1860), *Stéphanie, grande-duchesse de Bade*, 1829, ithographie, coll. part.

que l'on puisse rencontrer. Le brillant de son imagination, la vivacité de son esprit en font une femme charmante et remarquable ; elle anime ma retraite, adoucit ma profonde douleur ! Nous parlons la langue de la patrie : c'est celle du cœur[29]. »

Le 11 juillet 1821, Stéphanie apprend le décès de l'Empereur mort le 5 mai à Sainte-Hélène. Elle écrit dans son *Journal* : « Il n'est plus celui qui fit trembler le monde, celui que les rois de la terre adulaient et qu'ils trahirent. Il n'est plus[30]. » Quelques mois plus tard, elle reçoit à Mannheim le baron Gourgaud et Antoine Fortuné de Brack proches de l'empereur[31]. En automne 1822, Stéphanie accueille à Mannheim ses cousins Beauharnais, Eugène et Hortense. Elle ne reverra plus Eugène qui décède en 1824 à l'âge de 43 ans. Stéphanie aime sa résidence de Mannheim. Elle réunit dans ses soirées la bourgeoisie libérale de la ville et se lie avec le professeur Friedrich Christoph Schlosser. Cet historien, qui enseigne à l'Université de Heidelberg, conseille la grande-duchesse dans ses lectures, Une correspondance les réunit durant de nombreuses années[32].

---

29. F. Walter, *op. cit*. p. 152.
30. *Souvenirs de la Grande-Duchesse de Bade et Pensées diverses pour Marie Hamilton, princesse Festetics. op. cit*. p. 26.
31. Gaspard, baron Gourgaud (1783-1852), polytechnicien, officier d'artillerie, devint le premier aide de camp, puis l'un des principaux mémorialistes de Napoléon, dont il sauva deux fois la vie. Il accompagna l'Empereur en exil à Sainte-Hélène mais quitta l'île dès 1818.
    Antoine Fortuné de Brack (1789-1850) participa aux campagnes de Prusse, d'Allemagne et de Russie comme officier de hussards. Il obtint la Légion d'honneur pour sa conduite sur le champ de bataille de Wagram. En 1812, Napoléon l'affecta au 2e Lanciers de la Garde ; il y servit jusqu'à la bataille de Waterloo.
32. Friedrich Christoph Schlosser (1776-1861) publia en 1823 une *Histoire du XVIIIe siècle* ; l'ouvrage, remanié et enrichi, fut réédité entre 1836 et 1838 sous le titre *Geschichte des 18ten Jahrhunderts und des 19ten bis zum Sturz des französischen Kaiserreichs*.

24 | Richard Lauchert (1823-1869), *Louise Wasa* née princesse de Bade, huile sur toile, Fürstlich Hohenzollernsche Sammlungen, Sigmaringen.

25 | Richard Lauchert, *Joséphine, princesse de Hohenzollern-Sigmaringen*, née princesse de Bade, huile sur toile, Fürstlich Hohenzollernsche Sammlungen, Sigmaringen.

Très informée des courants littéraires en France et en Allemagne, elle protège les artistes qu'elle fréquente, leur facilite les contacts avec Paris et les ateliers des peintres parisiens. Mannheim devient une petite cour, vivante, cultivée ce qui plaît aux habitants mais irrite la cour de Karlsruhe. La grande-duchesse douairière reste très populaire notamment auprès des populations catholiques du Palatinat et du Brisgau rattaché au Grand-Duché. Pour se rapprocher de la reine Hortense, elle achète une maison de campagne dans le Brisgau, près de Fribourg.

En février 1829, vingt-trois ans après avoir quitté la France, Stéphanie retourne enfin à Paris. Accompagnée de sa fille Louise, elle s'installe à l'Hôtel des Princes, rue de Richelieu. Elles sont reçues aux Tuileries par Charles X et la duchesse d'Angoulême qui occupe les anciens appartements de l'impératrice Joséphine. Le comte Rodolphe Apponyi, attaché de l'ambassade d'Autriche à Paris, note dans son *Journal* : « La grande-duchesse est fort contente de son séjour à Paris ; elle est encore belle femme.

26 | Emanuel Thomas Peter (1779-1873), *Marie duchesse de Hamilton,* née princesse de Bade, aquarelle sur ivoire, collections du Palais de Monaco.

Le Roi et Madame la Dauphine l'ont accueillie de la manière la plus affable[33]. » Avant de quitter la France, Stéphanie et Louise se rendent à Rueil et assistent à un office dans l'église Saint-Pierre-Saint-Paul où repose l'impératrice Joséphine. Avec Hortense, elles restent les deux dépositaires de la mémoire de l'impératrice.

Après avoir assuré l'éducation de ses filles, la grande-duchesse douairière noue des liens avec les familles princières qui aboutissent au mariage de ses filles. Louise épouse en 1830 le prince Gustave Wasa de Suède, et en 1834 Joséphine devient la princesse de Hohenzollern-Sigmaringen.

Stéphanie écrit à son amie Annette de Mackau : « Ma fille Louise mariée à Vienne vient très rarement ici. La seconde est établie plus près de moi, non loin de Stuttgart, mais les habitudes allemandes si peu sociables font que chacun reste chez soi remplissant ses devoirs. Ma troisième fille n'est pas encore mariée. » En 1843, la princesse Marie épouse Wilhelm, marquis Douglas, futur duc de Hamilton.

Stéphanie suit avec un certain souci la politique incertaine du faible Léopold de Bade. De nombreuses rumeurs ne cessent de circuler à propos de la mort du grand-duc Charles et des deux petits princes. Charles lui-même avait cru à une tentative d'empoisonnement et sa maladie avait donné lieu à des soupçons. Des lettres anonymes circulent dans le Grand-Duché et à la cour de Bavière, insistant sur le changement de dynastie lié à ces décès.

33. Ernest Daudet (éd.), *Journal du comte Rodolphe*, Paris, Librairie Plon, 1926, 4 vol.

L'énigme Kaspar Hauser

Ces soupçons et rumeurs diverses trouvent un nouvel écho avec l'apparition dans les rues de Nuremberg, le 26 mai 1828, d'un jeune homme en habit de paysan, titubant, gesticulant et grognant de façon incompréhensible. Il tient à la main deux billets. Le premier est adressé à un capitaine de cavalerie, le second donne son nom et le déclare né le 30 avril 1812. Il ne peut prononcer que quelques mots : « cavalier-veux-comme-père-été ».

27 | Franz Hanfstaengl (1804-1877), *Kaspar Hauser*, lithographie, coll. part.

Le sort de ce jeune homme âgé de 16 ans va intéresser toute l'Europe. Des rumeurs commencent à se propager, les journaux le surnomment « l'orphelin de l'Europe ». Le bourgmestre de Nuremberg parvient à le faire parler. Même s'il ne possède que moins de 100 mots usuels, il est capable de s'exprimer. Le garçon est fruste, mais pas sauvage : il est habitué à la présence humaine. Kaspar révèle qu'il aurait vécu dans un réduit sombre sans ne jamais voir personne et avoir reçu seulement la visite d'un homme vêtu de noir qui lui avait appris à marcher et à écrire son nom. Le bourgmestre est convaincu que Kaspar a été caché parce qu'il est le rejeton d'une grande famille. Après deux mois passés dans la Tour de Luginsland, prison municipale du château de Nuremberg, la ville prend en charge ses frais de pension et le place chez le professeur et philosophe Georg Friedrich Daumer. Celui-ci lui apprend très rapidement à lire et à écrire. Kaspar montre un certain talent pour la musique et le dessin.

Le récit de la naissance noble de l'adolescent se forge peu à peu. Les journaux décrivent la finesse de ses traits. Des rumeurs propagent l'idée que la famille morganatique du grand-duc Charles Frédéric de Bade aurait tenté, pour hériter du Grand-Duché, de se débarrasser du prince héritier né en 1812, mort deux semaines après sa naissance dans des conditions mystérieuses. Des lettres anonymes circulent dans le Grand-Duché et à la cour de Bavière, insistant sur l'usurpation de la succession ainsi que sur le changement de dynastie lié à ces décès.

28 | Kaspar Hauser, *Motifs floraux*, aquarelle et mine de plomb, Markgrafenmuseum, Stadt Ansbach.

29 | Kaspar Hauser, *Paysage avec maison*, lavis et mine de plomb, Markgrafenmuseum, Markgrafenmuseum, Stadt Ansbach.

À l'occasion d'un voyage à travers l'Europe, Philip Henry Stanhope, 4e comte Stanhope, neveu de William Pitt, s'arrête en mai 1831 dans la ville de Nuremberg où il fait la connaissance de Kaspar Hauser. Le jeune homme y vit déjà depuis trois ans ; le paysan lourdaud est devenu un jeune homme plus policé. Lord Stanhope s'en entiche, prolonge son séjour et s'engage financièrement dans une recherche des origines nobles de Kaspar, notamment en Hongrie, sans succès toutefois. Le 3 avril 1830, Kaspar Hauser est victime d'un attentat au pistolet qui ressemble à une mise en scène. Une enquête est diligentée, qui est suivie en haut lieu : le roi Louis Ier de Bavière intervient pour que « l'inconnu de Nuremberg » bénéficie d'une protection policière. Lord Stanhope souhaite l'adopter : il obtient sa garde à la fin de l'année 1831 et, pour lui assurer une bonne éducation, il confie le jeune garçon à l'instituteur Johann Georg Meyer, à Ansbach[34].

34. Johannes Mayer, Peter Tradowsly, *Kaspar Hauser. Das Kind von Europa, in Wort und Bild*, Stuttgart, Urachhaus, 1984.

30 | D'après Johann Friedrich Carl Kreul (1804-1867), *Portrait de Kaspar Hauser*, pastel, 1830, Markgrafenmuseum, Ansbach.

31 | *Paul Johann Anselm von Feuerbach*, gravure sur bois, coll. part.

Les rumeurs ne cessent pas. Une lettre anonyme, adressée au bourgmestre de Nuremberg, prétend faire la lumière sur ses origines : il aurait été enlevé au berceau à la princesse Stéphanie de Bade et remplacé par un enfant moribond. Ainsi, la piste badoise resurgit.

En décembre 1831, soit trois années après l'apparition de Kaspar dans les rues de Nuremberg, le criminaliste Paul Johann von Feuerbach, chevalier de la couronne de Bavière, rencontre à nouveau le jeune homme. Le premier contact avait eu lieu en 1828, peu après sa découverte. Il est le premier à émettre l'hypothèse qu'il pourrait s'agir du fils de la grande-duchesse Stéphanie de Bade. Le 4 janvier 1832, Feuerbach adresse à la reine Caroline de Bavière, sa brochure « Kaspar Hauser, exemple d'un crime contre l'âme humaine. » Il joint une lettre où il précise sa conviction : « Je découvre l'origine probable de Kaspar Hauser comme prince de la maison de Bade. » L'inconnu serait bel et bien le fils subtilisé de Stéphanie de Beauharnais, grande-duchesse de Bade, né le 29 septembre 1812 et mort brutalement dix-sept jours plus tard – sans que la mère ait pu voir sa dépouille[35].

Après avoir promis à Kaspar de l'amener avec lui en Angleterre, Stanhope se désintéresse du sort du jeune homme et le soutien financier diminue. Stanhope regagne l'Angleterre en janvier 1832 et fait halte les 21 et 22 janvier à Mannheim. Stéphanie le reçoit longuement. Aucune allusion à cet entretien ne figure dans la nombreuse correspondance de Stéphanie ni dans son *Journal*. Le récit de Stanhope est peu fiable, son rôle reste trouble.

35. Anselm von Feuerbach, *Beispiel eines Verbrechens am Seelenleben der Menschen*, Ansbach, 1832 ; Fr. Haufstengel, *Skizze der bis jetzt bekannten Lebensmomente des merkwürdigen Findlings Caspar Hauser in Nürnberg*, Kempten, 1830.

Le 4 juin 1832, Feuerbach adresse à la reine Caroline de Bavière un mémoire devant apporter des nouvelles révélations. Les insinuations sont remplacées par des suppositions sans preuve. Le juriste répond à la question suivante : à quelle famille princière peut appartenir Kaspar ? « Il en existe une seule, écrit-il, vers laquelle non seulement de nombreux motifs de soupçons convergent, ma plume se refuse à traduire ma pensée, c'est la maison de B ». Le mémoire est resté dans les mains de la reine Caroline de Bavière. Il a été très certainement communiqué au roi Louis Ier de Bavière, mais ni la presse ni les correspondances diplomatiques ne le mentionnent. Les envois d'argent de Stanhope s'amenuisant, Kaspar est engagé le 1er décembre 1832 comme copiste au greffe de la cour d'appel d'Ansbach sous la dépendance directe de Feuerbach. Il vit très douloureusement l'abandon et les fausses promesses du lord anglais dont les lettres sont de moins en moins affectueuses ; la déception de Kaspar est grande.

32 | Cimetière d'Ansbach. Tombe de Kaspar Hauser.

Dans la nuit du 14 décembre 1833 le jeune homme rentre chez lui avec une profonde blessure à la poitrine et affirme avoir été poignardé par un inconnu. A-t-il été poignardé ou bien s'est-il infligé lui-même les blessures dont il est mort ? Le mystère n'a jamais été levé. L'hypothèse la plus communément admise serait que Kaspar Hauser aurait lui-même organisé cette mise en scène maladroite. Et fatale ! Il meurt des suites de sa blessure, deux jours après l'agression prétendue, au soir du 16 décembre 1833, âgé de 21 ans.

Une épitaphe latine est gravée sur la stèle de grès indiquant la tombe du jeune homme dans le cimetière d'Ansbach en Bavière :

« Ci-gît Kaspar Hauser
Énigme de son temps
Mort mystérieuse
Naissance inconnue. »

La grande-duchesse Stéphanie connaissait très probablement les nombreuses publications parues dans toute l'Allemagne autour de l'affaire. Sa fille Marie était convaincue que Kaspar était son frère, de même que le roi Louis Ier de Bavière. Stéphanie aurait confié, bien plus tard à l'impératrice Eugénie :

> « Même si Kaspar Hauser était bien le fils du grand-duc Charles et le mien, aurais-je pu réussir à le faire monter sur le trône ? Avais-je le droit qu'un enfant rachitique dont l'intelligence longtemps arrêtée par la séquestration ne s'était jamais réellement développée, puisse régner ? ».

Sa courte existence dans le monde suscite encore aujourd'hui un incroyable foisonnement de fantasmes et de conjonctures. En 2002, une analyse de l'ADN relevé sur six cheveux de Kaspar Hauser a été comparée à un segment ADN d'une descendante de la lignée féminine de Stéphanie de Bade. Les analyses ont été réalisées à l'Institut de médecine légale de l'Université de Münster ; elles ont abouti à des résultats non concluants. La maison de Bade n'autorise aucun examen médical de la dépouille de Stéphanie de Bade ou de celle de l'enfant inhumés dans la chapelle funéraire de la Schlosskirche de Pforzheim.

Que peut nous apprendre à ce sujet le journal commencé par Stéphanie en 1809, cité à de nombreuses reprises ? Stéphanie avait souhaité que deux copies supplémentaires soient établies afin de pouvoir les léguer à ses trois filles. Ces écrits connurent un sort quelque peu tragique. L'exemplaire original disparut dans un incendie qui détruisit une partie de la bibliothèque du château des Hohenzollern-Sigmaringen à Echingen. Sa petite fille, la reine Carola de Saxe, fille de Louise Wasa, détruisit la deuxième partie du manuscrit et ne permit que la publication des souvenirs de jeunesse dans la *Revue des Deux Mondes* en 1935[36].

La dernière copie était entre les mains de sa dernière fille, Marie de Hamilton. Celle-ci la remit à sa fille Mary Victoria Douglas Hamilton qui, après sa séparation avec le prince de Monaco en 1880, épousa le prince Tasziló Festetics de Tolna (1850-1933). Les archives de la Bibliothèque nationale de Budapest conservent ce précieux manuscrit[37].

---

36. Comtesse H. de Reinach-Foussemagne, « Souvenirs de Stéphanie de Beauharnais grande-duchesse de Bade », art. cit., p. 61-104.
37. *Souvenirs de la Grande-Duchesse de Bade et Pensées diverses, pour Marie Hamilton, princesse Festetics*, manuscrit, Bibliothèque nationale, Széchényi, Hongrie. Inv. n° Oct. Gall. 57.I-VII-OCt. Gaall.85/1.

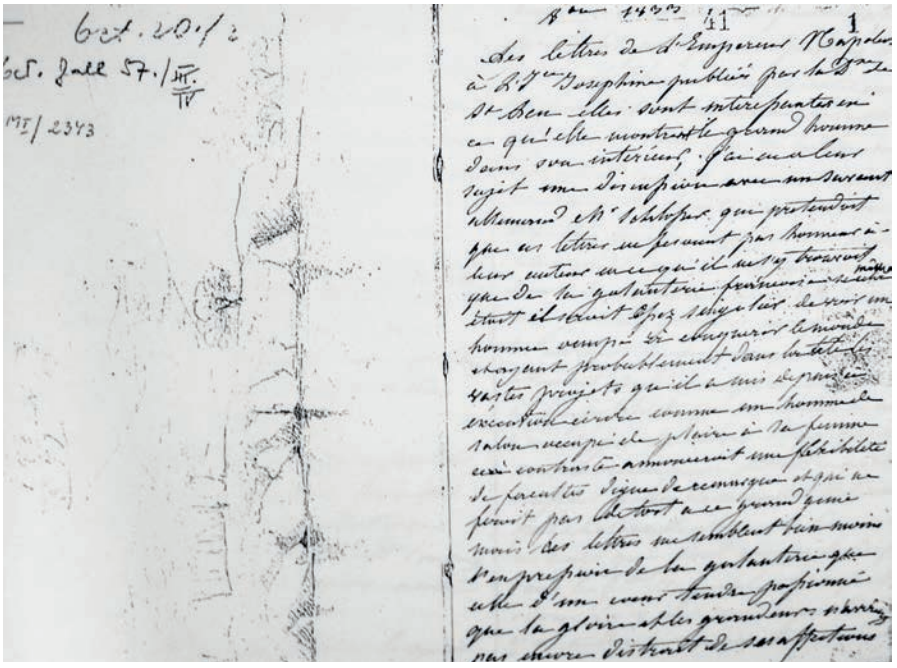

33 | *Journal de Stéphanie de Bade*, manuscrit, Bibliothèque nationale, Széchényi, Hongrie. Inv. n°Oct Gall. 57.I-VII-OCt. Gaall.85/1.

En 1989, le Badisches Landesmuseum de Karlsruhe a organisé une importante exposition consacrée à Stéphanie de Bade, commémorant le bicentenaire de sa naissance. Il nous semblait indispensable à côté d'autres prêts prestigieux provenant de Versailles, la Malmaison, Londres, Monaco et de nombreux collectionneurs privés, de demander le prêt de ce précieux manuscrit. C'était avant la chute du mur de Berlin et les relations avec les musées et archives des pays de l'Est étaient difficiles. Les transactions ont été longues mais le musée obtint le prêt. Nous étions impatients de recevoir les carnets et je me souviens très bien de cette attente fébrile le jour de la réception des manuscrits.

J'ai pu feuilleter avec une grande émotion ces carnets écrits en français. Stéphanie y note des impressions prises sur le vif après une lecture, une rencontre, un voyage, avec le souci d'apporter un témoignage. Les feuillets sont numérotés, mais la déception fut grande lorsque nous constatâmes que de nombreuses pages manquaient. Il n'y a aucune allusion, si minime

soit-elle, dans les autres feuillets. Le mystère demeure donc entier… L'affaire Kaspar Hauser a fait l'objet de plus de 300 livres et 1 500 publications. Certes, le XIXe siècle n'a pas manqué « d'enfants sauvages », errants, mais la plupart n'ont pas retenu autant l'intérêt.

Parmi ces nombreuses publications, je ne veux retenir aujourd'hui que le poème « Chanson de Gaspard Hauser », écrit par Paul Verlaine. Au cours de l'été 1873, le poète est emprisonné à Bruxelles après avoir tiré sur Rimbaud. C'est un hommage à la naissance, à l'enfance et au destin obscur de Kaspar Hauser :

Je suis venu, calme orphelin,
Suis-je né trop tôt ou trop tard ?
Riche de mes seuls yeux tranquilles,
Qu'est-ce que je fais en ce monde ?
Vers les hommes des grandes villes :
Ô vous tous, ma peine est profonde :
Ils ne m'ont pas trouvé malin.
Priez pour le pauvre Gaspard ![38] »

34 | Album artistique de la grande-duchesse Stéphanie de Bade, Helikon Kastélymuzeum Keszthely.

L'amour des arts : la vie musicale à Mannheim

En 1811, Stéphanie note dans son *Journal* : « L'amour des arts, la recherche de la beauté nous aident dans nos douleurs ». La musique, la littérature, le dessin furent ses consolations quotidiennes. En décembre 1811, Stéphanie écrivit à son amie Annette de Mackau : « Tu sauras que j'ai reçu un piano de Vienne, c'est le phénix des pianos choisi et envoyé par Beethoven. Enfin, c'est le meilleur qui ait été fait[39]. » Stéphanie invite à Mannheim le compositeur Carl Maria von Weber qu'elle admire tant, mais ses efforts pour que Weber soit engagé comme deuxième chef d'orchestre au Nationatheater sont vains, l'administration grand-ducale se montrant inflexible. Elle rencontre également le jeune Robert Schumann, âgé de vingt ans, étudiant à Heidelberg, installé depuis 1829 dans la ville universitaire. Ses dons d'improvisateur lui ouvrent

38. Paul Verlaine, *Sagesse* (1880).
39. A. de Mackau, *op. cit.* décembre 1811, p.305, n° 163.

35 | Pieter Francis Peters, *Salon de musique, château de Mannheim*, aquarelle, musée Mario Praz, Rome.

toutes grandes les portes de la haute société de la ville. Stéphanie, curieuse d'entendre ce brillant étudiant dont on dit tant de bien autour d'elle, le fait venir à Mannheim. À l'occasion d'une réception au château de Mannheim, il joue pour elle *Les Variations Alexandre* d'Ignaz Moscheles [40].

La jeune musicienne Margaretha Bils devient la même année la pianiste attitrée de la grande-duchesse, se chargeant également de l'éducation musicale des trois princesses avec le professeur de chant Pietro Persicchini[41]. Elle joue un rôle essentiel dans l'activité musicale de Stéphanie. Les virtuoses de passage viennent enrichir les concerts nombreux et de qualité.

La grande-duchesse suit avec intérêt l'activité littéraire en France. Elle est abonnée à un cabinet de lecture parisien, reçoit les ouvrages édités en France, lit les auteurs allemands. La cour de Karlsruhe l'accuse d'être dépensière, mais le diplomate Bignon prend sa défense : « Comment lui reprocher d'acheter des livres (sa bibliothèque lui a coûté 30 000 francs)

40. Ignaz Moscheles, pianiste et compositeur bohémien, né le 23 mai 1794 à Prague, mort le 10 mars 1870 à Leipzig.
41. Pietro Persicchini, né à Rome en 1787, fit ses études musicales dans cette ville, voyagea en Pologne et se fixa à Varsovie vers 1782. Il fut recruté par la grande-duchesse en 1823.

puisqu'elle lit beaucoup, et de soutenir de nombreuses œuvres, puisqu'elle a créé ainsi un courant d'opinion favorable à la France[42]. »

Ses notes de lecture consignées dans son journal sont précieuses et pertinentes. Elle lit Honoré de Balzac et note en 1837 après la parution de *La recherche de l'inconnu* : « M. de Balzac est à la littérature ce que l'école flamande est à la peinture, même fini, même recherche de détails qui attachent et touchent. »

À propos de Germaine de Staël : « En relisant *De l'Allemagne*, j'ai trouvé les Allemands ingrats de ne pas lui en savoir plus gré ; c'est elle qui a donné le désir de connaître la littérature allemande, qui a appris aux Français qu'il valait la peine d'apprendre l'allemand. » Le poète Heinrich Heine, en exil à Paris, publie en avril 1836 *L'École romantique* où l'auteur établit un tableau littéraire avant tout destiné aux Allemands. Il critique le catholicisme allemand dans lequel il voit émerger le nationalisme germanique. L'ouvrage est interdit dans de nombreux États allemands. Stéphanie note, très critique : « C'est un ouvrage fort amer et qui fait connaître la littérature actuelle allemande. M. Heine devrait toujours ôter la moitié de ses plaisanteries, il en resterait encore assez. En matière de plaisanterie, il ne faut jamais aller jusqu'au bout. »

En 1841, la grande-duchesse écrit à Annette de Mackau :

> « Tu me demandes comment je passe ma vie. Ce n'est pas facile à dire quoiqu'elle soit monotone. Quand comme moi, on n'a ni patrie ni famille on vit difficilement dans le réel. Je crois qu'avec mon caractère, j'aurais eu besoin de rester dans ma patrie et de jouir de tout ce qu'elle offre, sans avoir besoin de plier mon humeur aux mœurs étrangères. Quant aux ressources intellectuelles, elles sont peu de chose, les idées sont en Allemagne le partage des savants. Ceux-ci sont difficiles à attirer dans la société, la conversation a donc peu de mouvements. Reste la lecture, c'est là où je peux vivre en relation avec d'autres pays, mais quand on est toujours seule, on risque de prendre de fausses idées et de se faire des systèmes qui ne ressemblent guère à la vérité[43]. »

Un visiteur nous donne une description précise du vieux château électoral : « La chapelle, les grandes salles ; les trois quarts des appartements sont abandonnés, l'herbe pousse dans les cours ; c'est à travers de

42. Baron Louis Pierre Édouard Bignon, *op. cit.* fol. 280.
43. Correspondance d'Annette de Mackau, *op. cit.*, 11 septembre 1841, p.415, n° 261.

36 | 37 | Pieter Francis Peters, *Appartements de la grande-duchesse, château de Mannheim,* aquarelles, Musée Mario Praz, Rome.

longs couloirs, des galeries froides et désertes que l'on arrive à l'appartement du premier étage où Mme la grande-duchesse s'est retirée. Une fois-là, les salles sont bien décorées, garnies de meubles et de beaux vases de style Empire. La vue s'étend jusqu'au Rhin à travers de magnifiques jardins[44]. »

Stéphanie dessinatrice

Grâce aux conseils du peintre Jean-Baptiste Isabey, madame Campan avait déjà initié ses pensionnaires à l'art du dessin. Les deux Beauharnais, Hortense et Stéphanie, ont montré très jeunes un certain talent. De nombreux dessins d'Hortense sont conservés au château d'Arenenberg en Suisse. Nous ne connaissions de la main de Stéphanie qu'une suite de dessins intéressants par leur qualité, mais en si petit nombre qu'il était difficile de parler d'une production artistique[45]. La découverte d'un ensemble de dessins inédits nous autorise une meilleure compréhension de son réel talent.

38 | Stéphanie de Bade, *Bords du Rhin*, lavis, sépia et mine de plomb, Archives du Palais princier, Monaco (1999, G.Luci, Charles Franch).

39 | Stéphanie de Bade, *Château de Baden*, aquarelle, craie blanche et mine de plomb, Archives du Palais princier, Monaco (1999, G.Luci, Charles Franch).

44. F. Walter, *op. cit.* p.102.
45. Marguerite Stahl, *Die Zeichnungen der grossherzogin Stéphanie von Baden, in Jahrbuch der Staatlichen Kunstsammlungen in Baden-Württemberg*, Berlin, Deutscher Kunstverlag München, 1990, pp. 91-105.

Il s'agit d'un album comprenant un ensemble de 91 dessins inédits choisis et réunis par la grande-duchesse collés sur des pages d'album. Elle avait légué ce bel ensemble, témoins de ses voyages passés, à sa fille Marie de Hamilton. Le précieux album appartient au prince Albert II de Monaco, héritier de nombreux souvenirs de la grande-duchesse. J'ai pu étudier la totalité de ces dessins à Monaco. Certains sont présentés aujourd'hui pour la première fois et je me dois de remercier M. Thomas Fouilleron, directeur des Archives du Palais princier de Monaco, d'avoir bien voulu m'accorder cette autorisation[46].

40 | Stéphanie de Bade, *Chemin près de Naples*, lavis, sépia et mine de plomb, Archives du Palais princier, Monaco (1999, G.Luci, Charles Franch).

Dès son arrivée à Karlsruhe en 1806, Stéphanie avait rencontré le peintre de la cour, Carl Kuntz. Il l'a conseillée dans la pratique des techniques de la sépia et de l'aquarelle. Une quarantaine de dessins de l'album de Monaco sont consacrés aux paysages pittoresques et romantiques des bords du Neckar, du Rhin et de la Forêt Noire. Le dessin au lavis du château de Baden-Baden en est un exemple. Son goût reste discrètement académique, mais certains motifs expriment une force insolite et très poétique[47].

---

46. *Dessins originaux de Stéphanie de Beauharnais et de sa fille Marie, duchesse d'Hamilton*, Archives du Palais princier, Monaco.

47. Marguerite Stahl, *Louis Coblitz (1814-1863), Gemälde und Zeichnungen*, *op. cit*. La grande-duchesse protégea les artistes et notamment Louis Coblitz (1814-1863), peintre né à Mannheim, francophile, qui travailla durant quelques années à Paris. Il obtint des commandes pour le Musée de l'histoire de France dédié « À toutes les gloires de la France », créé en 1837 par Louis-Philippe. Le jeune peintre travailla avec Franz Xaver Winterhalter, peintre de toutes les têtes couronnées européennes.

Elle note dans son *Journal* : « Cet amour profond de la nature a fait ma joie, m'a souvent aidée à supporter une vie cruellement éprouvée et maintenant peuple ma solitude et me rend les rêves de ma jeunesse. »

De nombreux dessins contenus dans l'album de Monaco illustrent son voyage d'une année en Italie accompagnée de sa fille Marie. Elle note dans son *Journal* : « Je suis partie de Bade le 25 mars 1832 pour faire un voyage en Italie. C'était une grande résolution, m'éloigner pour autant de temps pour aller dans un pays où je ne connaissais personne, moi dont la vie sans doute a été bouleversée par des grands évènements, mais dont les habitudes journalières ont été uniformes et qui presque toujours vécut dans le même cercle ».

Rapide dans l'exécution, elle note avec précision les lignes essentielles d'un site dont elle veut se souvenir. L'emploi conjugué du crayon et du lavis augmentent la légèreté de la touche. Le tracé est fin, la technique de la sépia libère et estompe les formes. Quelques sépias illustrent le littoral méditerranéen, le ciel et la mer se confondent. Elle n'utilise qu'un dégradé de tons ocres autorisant une fusion harmonieuse entre le ciel, la mer et le rivage.

La présentation des dessins dans l'album mélange les lieux et les dates. Au final, Stéphanie crée une œuvre sensible et originale, confiant au dessin sa sensibilité et les impressions difficiles à noter dans son journal, sachant retranscrire l'émotion d'un instant. Elle a rarement annoté ses dessins, effaçant ainsi toute date et lieu qui sont la mémoire circonstanciée d'un site. Très nombreux sont les dessins signés *Stéphanie Napoléon* ou *St. Nap.* ou monogrammés *S.N.*

41 | Stéphanie de Bade, *Vue du Vésuve*, lavis, sépia et mine de plomb, Archives du Palais princier, Monaco (1999, G.Luci, Charles Franch).

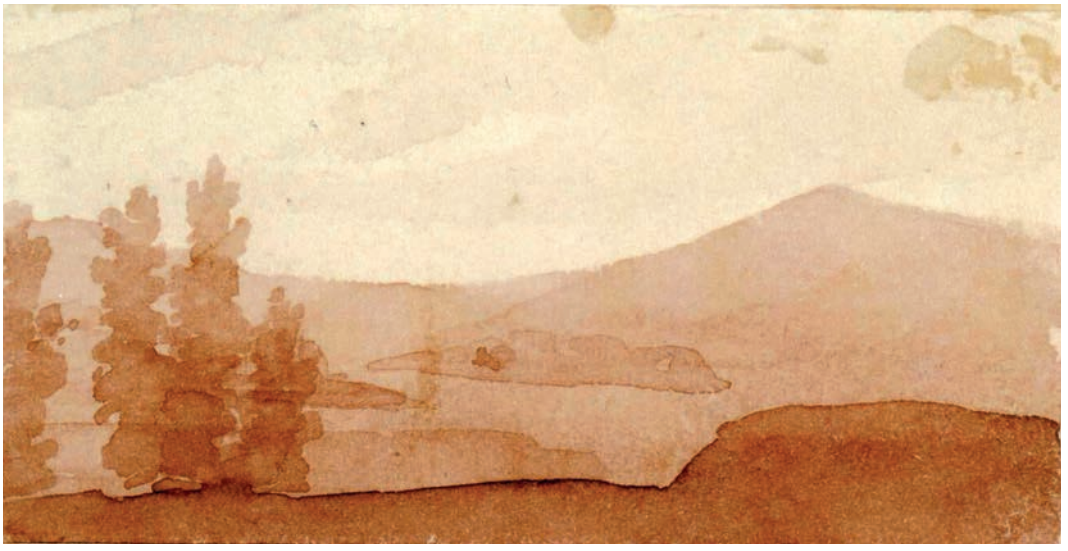

42 | 43 | Stéphanie de Bade, *Bords de mer en Italie* et *Paysage de montagne*, lavis, sépia et mine de plomb, Archives du Palais princier, Monaco (1999, G.Luci, Charles Franch).

La politique européenne à la cour de Mannheim

Grâce aux nombreuses rencontres faites aux cours de ses voyages, la grande-duchesse douairière manifeste un grand intérêt pour la politique européenne. À Mannheim, elle est au carrefour des opinions libérales qui circulent en Allemagne. Le 11 décembre 1830, Stéphanie avertit le diplomate français Renouard de Bussierre que des émeutes allaient éclater en Italie : « Je suis sûre de ce que je dis, écrit-elle, j'en ai la preuve[48]. » Ses voyages lui permirent de s'informer de la situation politique en Europe : Trieste et Venise enclaves autrichiennes, Florence, Rome, Vienne, Londres et Paris. Elle multiplia les rencontres politiques auprès de tous les acteurs européens notamment Metternich, la reine Victoria, Napoléon III, le roi Guillaume Ier de Prusse et Otto von Bismarck.

En 1840, Stéphanie rend visite à sa fille Louise dans sa propriété en Moravie. Elle souhaite s'arrêter à Austerlitz et écrit : « Je suis allée à Austerlitz voir le fameux champ de bataille où les troupes alliées autrichiennes et russes essuyèrent une complète défaite. L'empereur Napoléon avait couché la veille dans une maison de paysan qui existe encore et dont je fis le croquis. Je ne suis pas militaire, aussi n'était-ce pas ce genre de souvenirs que je cherchais, mais bien ceux de la gloire de ce grand homme. En voyant cette plaine coupée de mouvements de terrain, bordée à gauche par les montagnes sur lesquelles s'appuyait l'armée française, je reculais de 38 ans, je cherchais à me rendre compte des émotions de cet être qui rêvait un jour la domination universelle, je le voyais au niveau de sa grande armée, une lorgnette à la main, entendant les cris du combat, s'apercevant des fautes de l'ennemi avec le coup d'œil de l'aigle, en en voyant la portée et se demandant sans doute jusqu'où pouvait aller sa fortune quand il aurait anéanti son ennemi. Sur tout ce jet de gloire dont la plaine d'Austerlitz éveillait en moi les souvenirs, il ne reste plus rien, il est mort à Sainte-Hélène, maudit par les uns, adoré par les autres, mais admiré de tous comme un de ces météores lumineux que les peuples regardent avec terreur et admiration, se demandant si cette apparition brûlera ou éclairera le monde[49]. »

---

48. Jules-Edmond-Louis, baron Renouard de Bussierre (1804-1888), successivement chargé d'affaires à Darmstadt puis à Dresde, élevé à la pairie le 25 décembre 1841.

49. *Journal de Stéphanie de Bade pour Marie Hamilton, princesse Festetics, op. cit*, feuillet 15, p. 78.

44 | James Rannie Swinton (1816-1888), *Stéphanie, grande-duchesse de Bade*, lithographie, 1852, coll. part.

Lorsque s'ouvre l'année 1848, les révoltes secouent le Grand-Duché de Bade, le faible gouvernement du grand-duc Léopold se heurte à une agitation croissante. Les facteurs déclencheurs sont les journées du 22 au 24 février 1848 à Paris où la monarchie de Juillet est balayée et la Deuxième République proclamée. L'étincelle révolutionnaire se propage rapidement aux États allemands limitrophes.

Stéphanie écrit à Annette de Mackau : « Je ne me permets pas de juger des événements dont nous ne sommes que mal instruits, mais il est certain

que cette révolution aura un grand retentissement dans toute l'Europe, pour nous, nous ne verrons plus de jours paisibles et je crains de ce côté-ci bien des malheurs. »

Stéphanie avait raison de s'inquiéter : le Grand-Duché, le Palatinat étaient secoués de révoltes violentes. Mannheim était depuis de nombreuses années le centre de l'opposition de la bourgeoisie qui avait donné l'impulsion au mouvement libéral. De Bade, l'agitation s'étendit à toute l'Allemagne et à l'Autriche, Metternich dut s'enfuir. À Berlin les émeutes grondaient ; à Munich, Louis Ier de Bavière abdiqua le 20 mars 1848 en faveur de son fils aîné, Maximilien.

Les émeutes ne cessèrent pas en Bade provoquant la fuite du grand-duc. Le 21 juin 1849, les Prussiens entrèrent dans le Grand-Duché ; le 25 ils étaient à Karlsruhe. Le 29 août, le prince de Prusse ramena Léopold dans sa capitale. Bade désormais n'était plus qu'un satellite de Berlin.

Environ 80 000 Badois quittèrent leur pays après la révolution, c'est-à-dire environ 5 % de la population. Le 10 décembre 1848, Louis-Napoléon fut triomphalement élu président de la République française. Stéphanie s'éloigna de Mannheim et se rendit chez sa fille Marie, en Écosse. À Londres, elle fut reçue par la reine Victoria et établit des contacts avec la diplomatie anglaise. Elle rencontra le roi Louis-Philippe en exil à Claremont, propriété de son gendre, le roi Léopold Ier de Belgique. À son retour, la grande-duchesse s'arrêta à Paris, où Louis-Napoléon la reçut avec les plus grands honneurs.

Stéphanie tenta durant ce séjour de deux mois dans la capitale de renouer des liens entre la France et la Prusse. Son oncle, Albert Lezay Marnesia, qui ne l'avait pas revue depuis 1829, écrit : « Elle a remplacé ce qu'elle a perdu de jeunesse par cette dignité noble et gracieuse, par cette élégance de politesse que donne l'usage du grand monde, conservées dans leur intégrité en Allemagne et complètement perdues en France[50]. »

À la suite de ces différents contacts diplomatiques à Londres et Paris, Klemens von Metternich rendit visite à la grande-duchesse à Mannheim le 16 septembre 1851. Une nouvelle rencontre fut organisée par Stéphanie qui reçut à Mannheim le 21 avril 1852 le prince Guillaume de Prusse et Metternich. Stéphanie analysait avec pertinence la situation autrichienne : « L'Empire d'Autriche, cette grande et vieille machine, débris restaurés de

50. Adrien de Lezay-Marnézia, *Mes souvenirs…*, *op. cit.*

l'empire d'Allemagne, renferme dans son sein autant de tendances diverses qu'il renferme de peuples différents. L'empereur François Ier et M. de Metternich virent clairement que les pays formant le domaine de la famille de Habsbourg, débarrassée du poids de la couronne germanique, se disputeraient entre eux le droit de donner un nom, une langue à ce nouvel empire que tous les pays qui s'étaient donné volontiers un chef commun répugneraient peut-être à devenir la propriété héréditaire de l'Empire[51]. »

À la cour de Bade, on nota un raidissement accru devant le retour des Bonaparte. En 1850, le ministre de France, Édouard-Armand Lefebvre analyse la situation du Grand-Duché : « À ne juger que par les apparences, l'harmonie la plus parfaite semble régner entre la maison du grand-duc à Karlsruhe et celle de Mme la grande-duchesse douairière Stéphanie. Si d'un côté est le pouvoir souverain, de l'autre il y a la séduction de la grâce et de l'esprit. On ne pardonne pas à Mme la grande-duchesse d'être française par le cœur comme elle l'est par la naissance, d'avoir été mariée, dotée, adoptée par l'empereur Napoléon et d'avoir plus d'esprit que les souverains régnants. Il est incontestable que l'élection de M. Louis Bonaparte est un succès, une force morale, un point d'appui pour la grande-duchesse. Par une même conséquence, cette élection est une nouvelle cause d'ombrage, de jalousie pour la cour grand-ducale à l'égard de la cour de Mannheim[52]. »

Les relations de la grande-duchesse de Bade avec Napoléon III et l'impératrice Eugénie

Le 2 décembre 1852, Stéphanie apprend avec bonheur le rétablissement de l'Empire français. Tante de l'empereur des Français, elle redevient Altesse impériale. Elle noue dorénavant une correspondance importante avec le couple impérial et fait de nombreux séjours à Paris retrouvant les Tuileries et un peu les fastes d'antan. Elle assiste le 14 juin 1856 au baptême du prince impérial représentant la reine de Hollande, marraine de celui-ci. Sur le tableau non achevé on peut identifier le profil de la grande-duchesse.

---

51. *Journal de Stéphanie de Bade. op. cit.*, feuillet 25.
52. Édouard-Armand Lefebvre (1800-1864) entre dans la diplomatie sous la Restauration et débute aux archives du ministère des Affaires étrangères ; il est écarté après la révolution de juillet 1830. Il retrouve une fonction après la chute de la monarchie de Juillet, est nommé ministre plénipotentiaire en 1850, puis ambassadeur en Allemagne de 1851 à 1853.

45 | Thomas Couture, *Baptême du prince impérial*, musée du Château, Compiègne.

Stéphanie informe Napoléon III des dangers qu'elle perçoit en Europe. Elle organise à Bade, en septembre 1857, en terrain neutre, une rencontre entre l'empereur et le prince Frédéric Guillaume de Prusse. Elle ne cesse de transmettre à l'impératrice des informations précieuses concernant la politique européenne.

La grande-duchesse manifeste régulièrement son désir de retourner vivre en France. Elle écrit à Annette Mackau : « Malgré tout mon désir de me retrouver dans ma patrie et avec mes chers compatriotes, la chose est bien difficile. Je ne puis acheter ni louer une maison sans l'autorisation du gouvernement badois. La meilleure chose est de ne jamais quitter sa patrie, on vit seulement là, on dure ailleurs[53]. »

Le 4 mai 1859, la France déclare la guerre à l'Autriche pour soutenir le Piémont-Sardaigne, en guerre depuis le 29 avril[54]. Napoléon III prend le

53. Correspondance d'Annette de Mackau, *op. cit.*, 156 AP II 3.

54. Le 4 mai 1859, le *Moniteur universel* publia la déclaration de guerre française : « Français ! L'Autriche en faisant entrer son armée sur le territoire du Roi de Sardaigne, notre allié, nous déclare la guerre. Elle viole ainsi les traités, la justice et menace nos frontières. […] Le Piémont ayant accepté les conditions qui devaient assurer la paix, on se demande quelle peut être la raison de cette invasion soudaine ? […] »

commandement des troupes. L'empereur est vainqueur à Magenta et Solferino mais les victoires sont mal gagnées et sanglantes. La paix de Zurich est négociée et signée les 10 et 11 novembre 1859. Stéphanie ne cesse de mettre en garde Eugénie à propos des velléités de la Prusse. Stéphanie prend parti pour l'Autriche dans le conflit qui l'oppose à la Prusse.

46 | Emanuel Thomas Peter (1799-1873), *Stéphanie, grande-duchesse de Bade*, aquarelle et gouache sur ivoire, coll. part.

Stéphanie écrit à l'Impératrice : « Un des traits distinctifs du caractère allemand, et qui me fait frémir, c'est qu'il a toujours besoin de justifier même ses plus mauvaises actions à ses propres yeux ; mais comme son habitude est de réfléchir sur toutes les choses sans communication avec les autres, cela peut lui faire faire de fausses conclusions, il arrivera un moment peut-être où il fera les plus mauvaises choses en se persuadant qu'elles sont vraies et justes[55]. »

À partir de 1855, ses problèmes pulmonaires s'aggravant, Stéphanie fait de nombreux séjours à Nice en hiver y retrouvant une colonie étrangère d'habitués[56]. En octobre 1859, elle charge Léon Pillet, consul de France à Nice, de préparer son arrivée et de lui trouver un logis. Tout lui semble parfait : « surtout l'arrangement des deux salons au premier, dans

55. *Journal de Stéphanie de Bade, op. cit.*, feuillet 15.

56. À partir de son veuvage, Stéphanie a effectué de nombreux voyages : visites à Arenenberg chez la reine Hortense (août 1823, été 1824, septembre 1833), voyages à Vienne (dix jours en octobre 1832 sur la route de l'Italie et un séjour plus long en avril 1837), en Italie (novembre 1832 à septembre 1833), sur le Rhin et jusqu'en Hollande (1839). Elle a fait deux séjours à Londres (avril 1845 et janvier-février 1850). Elle choisit Nice pour y passer quelques hivers en 1841-1842, 1855-1856, 1857-1858, 1859-1860. Elle retourna à Paris la première fois en 1829, en mars-avril 1850, en automne-hiver 1853-1854, en novembre 1855, en juin 1856, de mars à juin 1857 et en mai 1858.

ma pensée c'était ce que je désirais afin d'avoir un petit coin à moi, où je pourrai écrire et recevoir. Si vous pouviez me procurer un bon fauteuil, ce serai un vrai service que vous me rendriez, car hélas, je suis bien misérable et si le climat de Nice ne me remet pas, je crois que le moment du grand et du dernier voyage n'est pas bien éloigné, mais je veux espérer que votre douce atmosphère fera ce que les médecins et les drogues ne feront pas[57] ».

Dans sa dernière lettre adressée à l'impératrice, datée du 12 janvier 1860, la grande-duchesse s'inquiète encore pour le sort du comté de Nice alors partie intégrante du royaume de Sardaigne : « Je parle, ma chère Eugénie, sur des sujets que dans ma solitude je ne comprends guère, mais qui m'occupent jour et nuit. Je voudrais voir l'Empereur hors de toutes ces difficultés. Ce que j'apprends, malgré le peu de monde que je vois c'est le désir de Nice de devenir français, la Savoie malgré son nom a les mêmes sentiments, ils seraient je crois très malheureux, s'ils ne pouvaient arriver à ce but, espérons voir les frontières réalisées et que la France l'obtienne par tous les sacrifices qu'elle a faits. »

Stéphanie décéda quelques jours plus tard, le 29 janvier 1860. Un service funèbre fut célébré dans la cathédrale Sainte-Réparate. « Elle aimait Nice et Nice avait appris à l'aimer », note le consul de France dans le compte rendu de la cérémonie. Les papiers personnels et les bijoux de la grande-duchesse furent mis dans un sac de toile cousu et scellé de son sceau avec celui du consulat de France afin qu'ils soient remis aux exécuteurs testamentaires à Mannheim[58]. L'après-midi, l'aviso *Le Caton* leva l'ancre emportant sa dépouille. À Toulon, elle fut transférée dans un wagon spécial à destination de Strasbourg. De là, un bateau transporta le corps jusqu'à Pforzheim où se trouve la chapelle funéraire des grands-ducs de Bade[59].

L'annexion du comté de Nice n'eut lieu que l'été suivant, le 14 juin 1860. Le consul Léon Pillet, devenu archiviste de la ville après le rattachement de Nice à la France, rassembla pieusement les archives du consulat

57. Elle loua d'abord la villa *Potocka* sur la colline de Carabacel, puis la villa *Lions*, Promenade des Anglais, la maison Bonfort, rue de France, et en dernier lieu la belle maison Bouvier, au quartier de Longchamp.

58. Le journal *L'Avenir de Nice* écrit : « mardi 31 janvier. Le général Roguet, premier aide de camp de l'Empereur, est parti de Paris hier, se rendant à Nice. Le général Roguet est chargé de ramener la dépouille mortelle de S.A.I. la grande-duchesse de Bade. »

59. Marguerite Stahl, *Stephanie Napoleon Grossherzogin von Baden*, *op. cit.*, p. 93-96.

47 | Anonyme, *Stéphanie grande-duchesse de Bade*, aquarelle, Städtiches Reiss-Museum, Mannheim.

de France se rapportant aux nombreux séjours de Stéphanie à Nice. Grâce à sa diligence, les archives municipales conservent un fonds important de documents illustrant la vie de Stéphanie à Nice[60].

De nombreux documents et œuvres d'art présentés dans le cadre de cette communication ont permis d'illustrer la vie tourmentée de la grande-duchesse Stéphanie de Bade. Une découverte récente vient enrichir cette communication, s'inscrivant dans les célébrations du bicentenaire de la mort de l'Empereur. Le 5 mai 2021, Christie's a mis en vente à Genève une

60. Archives départementales des Alpes-Maritimes. Série Z n° 27, rapport du consul de France au Ministre ; Série Z n° 159 pièces de comptabilité relatant les moindres dépenses des obsèques et les questions de préséance. *L'Avenir de Nice* du 20 janvier au 4 février 1860. La prise de possession officielle de l'arrondissement de Nice par la France eut lieu le 14 juin 1860. Napoléon III et l'impératrice Eugénie visitèrent le 12 et 13 septembre 1860 Nice et Villefranche. Le territoire fut remis par le commissaire extraordinaire du royaume de Piémont-Sardaigne, Joseph Pirinoli, au sénateur Pierre-Marie Piétri, qui représentait la France. Le procès-verbal fut signé dans le grand salon du palais du gouvernement, en présence de Mgr Sola, du nouveau préfet des Alpes-Maritimes, Roland Paulze d'Ivoy, du général Corréard commandant le département, du consul de France Léon Pillet, du Conseil municipal de Nice et de toutes les autorités civiles et militaires.

48 | François Gérard, *Portrait de Stéphanie de Bade*, détail, 1806, Collections du Palais de Monaco.

49 | Bertrand Andrieu (Bordeaux, 1761-Paris, 1822), Jean-Pierre Droz (La Chaux-de- Fonds, 1746-Paris, 1823), médaille célébrant le mariage de Stéphanie de Beauharnais et de Charles de Bade, bronze, coll. part.

parure de saphirs et diamants décrite ainsi : « Collier, pendentif, boucles d'oreilles, épinglette et ceinture » ayant appartenu à la grande-duchesse Stéphanie de Bade. À la mort de Stéphanie, ses biens et notamment ses bijoux furent répartis entre ses trois héritières : ses deux filles cadettes, la princesse de Hohenzollern-Sigmaringen et la duchesse de Hamilton, ainsi que sa petite-fille Carola, future reine de Saxe, dont la mère, Louise, était décédée en 1854. Dans le lot de Joséphine était incluse une parure de saphirs et de diamants. Stéphanie de Beauharnais porta cette parure à l'occasion de son mariage en 1806 avec Charles de Bade.

Les 38 saphirs originaires de Ceylan nécessaires pour la réalisation de cette parure avaient été offerts à Stéphanie par Hortense de Beauharnais, reine de Hollande. Les diamants étaient un cadeau de l'Empereur. La parure rappelle le travail du joaillier Marie-Étienne Nicot qui doit sa prospérité à la protection de Joséphine mais surtout à celle de l'Empereur qui appréciait sa grande connaissance des bijoux de la Couronne. Le joaillier avait travaillé pour Ange-Joseph Aubert, le joaillier de Louis XVI. La vente a eu lieu deux cents ans et quelques jours après la mort de l'Empereur[61].

Stéphanie de Beauharnais, grande-duchesse de Bade, nous laisse un témoignage sensible et intelligent de sa vie et des évènements qui ont traversé son existence, de la Révolution au Second Empire. Nous avons pu découvrir la mélancolie, les douleurs de cette femme observatrice, clairvoyante sur son époque. Ses inquiétudes sur le sort de l'Europe se révéleront exactes lorsqu'éclatera la guerre de 1870.

Je vous livre pour conclure une dernière de ses pensées écrites peu avant sa mort :

> « Maintenant que j'ai atteint le crépuscule de ma vie, je me rends compte que je n'ai jamais pu trouver un endroit où j'aurais pu vivre et ce sentiment a presque empoisonné ma vie qui n'a pas été heureuse, mais qui aurait pu m'apporter quelques bonheurs. Quand on regarde en arrière, ce ne sont pas des années, mais des siècles qui se sont écoulés ; que ceux de notre âge ont eu peu de bonheur, on peut dire que nous faisons l'histoire mais il vaut mieux la lire que la faire. Ce n'est point un libelle que j'écris, c'est de l'histoire ; de cette histoire qui n'apparaît point à la surface des évènements politiques, mais qui souvent en donnèrent la clef. »

61. Vente Christie's, Genève, 5 mai 2021.

RÉCEPTIONS

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

RÉCEPTION DE MONSIEUR CLAUDE KIRCHNER AU FAUTEUIL DE MONSIEUR JEAN-LOUIS AUCOUTURIER

Remerciement de M. Claude Kirchner

Élu membre résidant

Monsieur le maire de Bordeaux, protecteur de l'Académie,
Monsieur le président,
Monsieur le secrétaire perpétuel,
Mesdames et messieurs les académiciens,
Chers membres de ma famille, chers amis et collègues,
Mesdames et messieurs,

Je suis très sensible à l'honneur que m'a fait l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux en m'élisant membre résidant en septembre 2020. Cette séance de l'Académie consacrée à ma réception a lieu un an plus tard du fait de la Covid-19 qui nous a demandé de nous distancier pendant une période au cours de laquelle nous avons tous été profondément marqués.

La levée progressive des mesures de confinement m'a permis de visiter en visioconférence ou en présence la plupart des membres de l'Académie. Je veux vous remercier tout particulièrement du privilège et de l'intérêt que permet ce protocole de réception. Il consiste, en effet, après l'élection d'une nouvelle personne à l'Académie, à lui demander de visiter individuellement

la quasi-totalité de ses membres résidants. Ces quelque quarante visites ont été pour moi un réel plaisir et un grand privilège : échanger, partager pendant une à trois heures avec chacun, chacune d'entre vous, a été d'une richesse insoupçonnée et m'a permis de découvrir une région que je ne connaissais pas suffisamment et des personnes absolument remarquables de multiples manières. Ces visites ont renforcé mon intérêt et mon plaisir à vous rejoindre, et je voulais encore vous en remercier.

Je vais succéder à monsieur Jean-Louis Aucouturier qui a demandé à accéder à l'honorariat. Entré en 2004 à l'Académie, Jean-Louis Aucouturier a été ingénieur, docteur en électronique et docteur ès sciences physiques. Sa carrière s'est déroulée principalement à l'ENSERB, l'École nationale supérieure d'électronique et de radiocommunications de Bordeaux. Lors de mon arrivée professionnelle à Bordeaux en 2007, j'ai découvert en détail cette très belle école dont il a été pendant vingt ans le directeur scientifique. Jean-Louis Aucouturier a eu aussi un impact important sur le développement de la microélectronique aux niveaux régional et national. Il a également joué un rôle crucial dans l'évaluation des universités en présidant le Comité national conduisant leur évaluation, tâche difficile mais particulièrement importante, assurée maintenant par le HCERES, Haut comité d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, largement médiatisé depuis une dizaine d'années. C'est donc avec beaucoup d'humilité que je vais succéder à Jean-Louis Aucouturier dont la thématique scientifique a été l'un des fondements du développement de l'informatique et plus généralement du numérique que je vais avoir la responsabilité de représenter pour la première fois dans cette assemblée.

Je souhaite terminer ces propos introductifs en remerciant celles et ceux sans lesquels, très clairement, je ne serais pas ici aujourd'hui : il s'agit bien entendu de ma famille, de mes amis et de mes collègues.

De mes collègues d'abord, avec lesquels j'ai partagé le plaisir et la responsabilité d'animer, d'enseigner, de découvrir, depuis les années 1970, en France et à l'étranger, les mathématiques, l'informatique, le numérique et plus récemment les aspects éthiques. C'est mon activité professionnelle chez Inria qui m'a amené à Bordeaux et c'est la qualité de l'accueil et des compétences que nous y avons trouvés qui nous ont particulièrement motivés, Hélène et moi, à nous y fixer.

Remerciements à mes amis, partagés avec Hélène, dont l'amitié chaleureuse et attentive est une source de plaisir, de partage et d'accompagnement remarquables.

Remerciements fondamentaux à ma famille bien sûr, à mes parents décédés il y a presque vingt ans mais qui, avec mes cousins, ont été les premiers à nous avoir attirés à Bordeaux, à mes beaux-parents qui ont habité Bergerac, à nos quatre enfants et à tous nos petits-enfants qui nous éclairent et nous challengent. À Hélène enfin, ma compagne remarquable, à qui je dois tant et qui a profondément contribué au plaisir et à l'honneur que j'ai de rejoindre cette Académie.

Que vais-je pouvoir apporter à l'Académie, à ses missions, à son impact et à son rayonnement ?

Comment contribuer à éclairer la profonde conversion numérique que nous vivons aujourd'hui ?

C'est ce que je vais aborder maintenant en montrant, dans cette première présentation, comment le numérique nous met au défi de réfléchir aux enjeux éthiques qu'il suscite, sans que nous y soyons toujours préparés.

Cette présentation est construite en quatre parties. Dans un premier temps, je vais reprendre la notion d'information dans le cadre de l'humain et du numérique de façon à pouvoir comprendre son impact sur l'ensemble de nos activités et de nos vies. J'aborderai ensuite la problématique de l'éthique du numérique d'une part et d'autre part je montrerai comment on peut pratiquer cette éthique. Enfin, je conclurai en soulignant en quoi c'est un défi intemporel.

Le numérique, une évolution et une conversion

Comme le notait dès 2008 Milad Doueihi[1], le monde vit une profonde conversion numérique, source de progrès et d'innovations. Mais, parmi ces innovations, certaines sont inattendues. Par exemple, un panneau d'affichage numérique, comme ceux de la mairie de Paris, peut être détourné malicieusement pour afficher un message tel que « Je t'aime », même s'il n'a pas été conçu avec l'objectif de faire passer ce type de message personnel. En fait, l'innovation ici ne vient pas du progrès qui nous permet de communiquer avec ce type de panneau d'affichage, elle vient des usages qui peuvent en être faits, typiquement ici de l'appropriation des capacités de communication à des fins non prévues et à une échelle qui peut être tout à fait remarquable.

1. Né en 1959, Milad Doueihi, Libanais, est un spécialiste d'histoire des religions. Il est titulaire de la chaire d'humanisme numérique à l'université Paris-Sorbonne. On lui doit notamment *Pour un humanisme numérique* (Paris, Seuil, 2011).

Cette conversion inclut ce que nous ne voyons plus ou pas. Le numérique impacte profondément tous nos domaines d'activité : la production d'énergie : l'électricité, le gaz, etc. ; la gestion des « fluides » : eau, circulation automobile, etc. ; les chaînes logistiques : les approvisionnements de supermarchés, etc. ; la recherche scientifique elle-même : astronomie, histoire, économie, informatique, etc. ; l'agriculture : distribution optimisée des intrants, etc. ; le biomédical : élaboration de vaccins, etc. Je ne sais pas citer un domaine qui ne soit pas fortement concerné.

Pourquoi sommes-nous dans cette situation ? D'abord, et premier message fort de cette présentation, parce que l'information est un concept fondamental. Paradoxalement, alors que les concepts de matière, d'énergie et de vivant sont identifiés et étudiés en tant que tels depuis plusieurs millénaires, il n'est est pas de même pour le concept d'information. Comme l'exprime très clairement Norbert Wiener, l'inventeur de la cybernétique, « *Information is information, not matter or energy. No materialism which does not admit this can survive at the present day*[2]. » Par conséquent, avoir ce concept fondamental à notre main va nous permettre de comprendre que toute entité reçoit, émet, transforme et mémorise de l'information. Et ce qui est remarquable ici, c'est que le numérique permet une représentation unifiée et le traitement automatisé de ces informations. Dans ce contexte, et comme nous le fait remarquer Michel Serres, à chaque changement de représentation de l'information, une profonde révolution humaine apparaît. D'une tradition orale où seules la mémoire humaine et des représentations dessinées permettaient de conserver l'information, nous sommes passés à des civilisations où l'écrit, et en particulier l'arithmétique, a permis de développer la sédentarisation, le commerce et les échanges. L'imprimerie, avec la duplication facile de l'information, a permis la révolution industrielle, et maintenant la représentation numérique transforme complètement nos rapports à l'information et à ses transformations.

Qu'est-ce donc que le numérique ? Le terme désigne l'ensemble des sciences, technologies et usages traitant du concept d'information souvent exprimé sous forme numérique. C'est un mot à la mode, un *buzzword*[3] recouvrant des sciences incluant l'informatique, la science des réseaux et des communications, le traitement du signal, l'automatique, la

---

2. *Cybernetics: or Control and Communication in the Animal and the Machine,* Cambridge (Mass.), MIT Press, p.132, 1re éd. 1948.
« L'information est de l'information, pas de la matière ou de l'énergie. Aucun matérialisme qui ne l'admettrait pas n'aurait de sens aujourd'hui. »

3. Ou « mot à la mode ».

robotique, l'apprentissage-machine, la science des données et des parties des mathématiques, de la physique et des sciences cognitives, ainsi que les technologies et les usages qui en sont issus.

Le numérique inclut donc l'*IA*, l'Intelligence Artificielle, *buzzword* promu par John McCarthy, en particulier à la conférence de Dartmouth[4], atelier scientifique organisé durant l'été 1956.

L'IA est donc un domaine scientifique et technologique décrit par Marvin Lee Minsky comme dévolu à « la construction de programmes informatiques qui s'adonnent à des tâches qui sont, pour l'instant, accomplies de façon plus satisfaisante par des êtres humains car elles demandent des processus mentaux de haut niveau tels que l'apprentissage perceptuel, l'organisation de la mémoire et le raisonnement critique ».

L'une des caractéristiques du numérique est son potentiel d'expression de tout traitement d'information. Cette universalité du numérique nous permet, pour ce qui concerne par exemple le domaine médical, de pouvoir exprimer et mettre en œuvre la télémédecine, la numérisation des salles d'opération, la recherche en numérique pour la santé, la gestion des établissements, l'aide au diagnostic et au traitement, la génomique, l'enseignement de la médecine, la recherche clinique, la recherche en santé publique, la détection et le contrôle des épidémies, etc.

Pourquoi la représentation et le traitement automatisé de l'information ont-ils un tel impact sur l'être humain et ses organisations ? Commençons par noter que les systèmes biologiques sont des systèmes de traitement de l'information[5] et, si nous ne sommes pas que cela, cette capacité est essentielle dans toutes nos fonctions, en particulier sociales. Ces deux systèmes de traitement d'information, le biologique qu'en particulier nous sommes, et le numérique que nous créons, interagissent, se complètent, collaborent, se combinent avec des conséquences profondes pour l'être humain et ses organisations.

La civilisation numérique, qui s'est mise en place à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, repose donc sur cette synergie profonde entre les systèmes de traitement d'information biologique et numérique. Elle se base sur la maîtrise et la confiance dans les systèmes de traitement de l'information, considérés globalement, c'est-à-dire englobant les entités

4. *Darmouth Summer Research Project on Artificial Intelligence.*

5. Voir aussi par exemple https://www.college-de-france.fr/site/walter-fontana/inaugural-lecture-2019-10-24-18h00.htm.

numériques et biologiques. Elle s'appuie sur des qualités non triviales des systèmes d'information numériques telles que la sécurité numérique (la cybersécurité), la non-malfaisance ou encore l'explicabilité. Elle est fondamentalement transculturelle.

Le traitement de l'information n'est certainement pas une nouveauté. Les réécritures de l'histoire, la modification d'archives historiques, telles que des photos, sont des pratiques regrettables bien antérieures au numérique. Mais le numérique permet des traitements d'information souvent utiles comme pour modifier le contraste d'une photographie ou améliorer la qualité du son d'une conversation téléphonique. Ces traitements ne sont pas neutres et les valeurs qui président à leur mise en œuvre algorithmique comme, par exemple, adoucir les traits d'un visage, sont souvent décidés par le concepteur sans que l'utilisateur final en soit conscient. Par ailleurs, des traitements automatisés de l'information tels que l'apprentissage-machine peuvent être perturbés par inadvertance ou intentionnellement. On peut, par exemple, montrer comment modifier de façon imperceptible pour un humain la photo d'un panda de telle sorte qu'un système de reconnaissance automatique reconnaisse incorrectement un singe [6].

Les illusions d'optique que nous connaissons bien en tant qu'être humain sont de façon similaire le résultat de la perturbation de notre système de traitement d'information visuel. On peut ainsi donner le sentiment que des droites parallèles ne le seraient pas en modifiant des parties appropriées du fond de la figure sans modifier la position des droites concernées [7]. De façon similaire, le numérique peut être utilisé pour influer sur nos émotions et notre jugement sans que nous en soyons conscients. On a ainsi pu montrer qu'en combinant algorithmiquement la photo d'identité d'un candidat à une élection avec celle d'un électeur, la photo résultante pouvait influer sur la décision de l'électeur de voter pour le candidat concerné [8]. Cette capacité de manipulation des êtres humains basée sur des techniques numériques a été utilisée notamment par l'entreprise *Cambridge Analytica* qui a accédé à des données issues du réseau social Facebook pour permettre d'influencer des électeurs dans le cadre de plusieurs élections majeures. Nous voyons là l'importance de la responsabilité sociale d'une entreprise ainsi que la

6. Voir par exemple l'article de Ian J. Goodfellow, Jonathon Shlens & Christian Szegedy à la conférence ICLR 2015. https://arxiv.org/abs/1412.6572 : "Explaining and Harnessing Adversarial Examples" (arXiv, 2015).
7. Voir par exemple https://twitter.com/victoria1skye.
8. Bailenson *et al*, "A facial similarity between voters and candidates causes influence", 2008. https://web.stanford.edu/~bailenso/papers/bailenson-facial-similarity.pdf.

responsabilité sociale de l'individu. Devons-nous laisser nos données personnelles, photos, opinions, etc., à disposition de réseaux sociaux ou plus généralement de plates-formes numériques opérant sans un contrôle issu d'un processus démocratique ?

Nous voyons aussi ici toute l'importance et l'intérêt de sensibiliser, éduquer et former à la culture numérique et à l'éthique, pour tous et dès maintenant.

L'éthique du numérique ou cyberéthique

Le terme « éthique » vient du grec *ethos* (ἠθικός). Il renvoie aux idées de mœurs, de comportement, de coutume. C'est un nom comme dans « l'éthique du numérique » et un adjectif comme dans « les enjeux éthiques du numérique en santé ». Nous adoptons ici la définition qu'en donne le *Dictionnaire de l'Académie française* en tant que nom féminin : « Réflexion relative aux conduites humaines et aux valeurs qui les fondent, menée en vue d'établir une doctrine, une science de la morale », et en tant qu'adjectif : « Qui a rapport aux conduites humaines et aux valeurs qui les fondent. »

Prenons l'exemple des enjeux d'éthique concernant l'utilisation des smartphones. Les valeurs considérées pourront être, par exemple, le respect de l'anonymat, l'ergonomie, l'encapacitation (*empowerment*), la réversibilité, ou encore l'autonomie. La réflexion mènera à argumenter, en prenant en compte les points de vue du concepteur, de l'utilisateur ou encore du programmeur, sur les hiérarchies de valeurs à considérer et à examiner ainsi qu'à discuter les éventuels dilemmes résultants.

D'une manière plus générale, sur quelle culture de l'éthique s'appuyer pour réfléchir à ses propres questionnements dans les contextes aussi bien individuels que collectifs ? Des exemples de telles situations se rencontrent notamment dans les milieux professionnels où les personnes concernées n'ont souvent pas été sensibilisées à maîtriser les situations de dilemme. Par exemple, que faire si je suis ingénieur et que je détecte une faille *0-day*[9] ? En effet, dans le cas de la découverte d'une telle faille de sécurité jusqu'alors inconnue, la personne l'ayant mise en évidence peut soit chercher à la monnayer au mieux offrant, soit engager une procédure de divulgation éthique. Que faire des très nombreuses données collectées si je suis directeur des ressources humaines d'une entreprise et que j'organise des formations pour les personnels de l'entreprise en utilisant une plate-

9. Nom donné à une faille de cybersécurité jusqu'alors inconnue.

forme numérique de formation ? Que faire si je suis médecin et que je pourrais utiliser *gmail* ou *dropbox* pour communiquer des données de santé à mes patients ou à mes collègues ? Que faire si je suis développeur de programmes informatiques et que je conçois et implante des applications pour un constructeur automobile qui me demanderait de biaiser certains tests de fonctionnement de moteurs diesel[10] ?

Ces questions sur les traitements de l'information sollicitent nos réflexions à une échelle individuelle bien sûr et ne peuvent se limiter à un individu, un pays ou un continent. Elles nous concernent tous, partout, et dans un contexte international complexe. Les capacités d'adaptation et d'investigation permises par les techniques d'apprentissage-machine depuis 2010 ont permis des avancées technologiques importantes, souvent citées comme un « succès de l'IA » (Intelligence artificielle). Elles ont suscité une « ruée vers l'éthique de l'intelligence artificielle[11] » et des recommandations multiples telles que celles issues de l'Union Européenne[12]. De fait, ces recommandations concernent souvent l'ensemble du domaine numérique et pas seulement celui de l'apprentissage-machine.

Si, comme nous venons de le voir, le numérique dans sa globalité nous met au défi de développer nos travaux sur l'éthique du numérique, comment nous organiser à cette fin et où développer ces *réflexions relatives aux conduites humaines et aux valeurs qui les fondent, menées en vue d'établir une doctrine, une science de la morale ?* On peut (on doit ?) le faire individuellement, à la machine à café, dans les organisations auxquelles on contribue : famille, association, entreprise, laboratoire, hôpital… ou encore dans des comités spécifiques.

Ces comités, dont l'un des objets est l'éthique du numérique et de l'IA, peuvent avoir deux types principaux de mission, chacune importante et pouvant fertiliser l'autre. D'une part, les comités d'éthique avec une mission de réflexion générale tels que le CCNE[13] (Comité consultatif national d'éthique dans ses composantes bioéthique ou cyberéthique), le Comets[14] du CNRS, le comité d'éthique du ministère des Armées[15], celui de l'Unesco[16], ceux de l'OMS, de l'IEEE, d'ACM, de l'*Ada Lovelace Institute*

10. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Scandale_des_%C3%A9missions_des_moteurs_Diesel.
11. https://www.lesechos.fr/tech-medias/intelligence-artificielle/la-ruee-vers-lethique-de-lintelligence-artificielle-441344.
12. https://ec.europa.eu/newsroom/dae/document.cfm?doc_id=60419.
13. https://ccne-ethique.fr.
14. https://comite-ethique.cnrs.fr.
15. https://www.defense.gouv.fr/comite-dethique-defense.
16. https://fr.unesco.org/themes/%C3%A9thique-sciences-technologies/COMEST.

en Grande-Bretagne ou encore le *Deutscher Ethikrat* en Allemagne, pour n'en citer que quelques-uns. D'autre part, les comités d'éthique avec une mission de réflexion opérationnelle sur des sujets ciblés. On peut citer le Coerle d'Inria[17], les CER (Comité d'Éthique de la Recherche) des universités (par exemple celui de Toulouse[18]), le comité d'éthique de l'IA de pôle emploi[19] ou encore la réflexion éthique d'entreprises comme XXII[20] ou également le CESREES du Health Data Hub[21], pour n'en citer ici aussi que quelques-uns.

Le Comité national pilote d'éthique du numérique (CNPEN), que je dirige, a été créé en 2019 à la demande du Premier ministre sous l'égide du CCNE pour les sciences de la vie et de la santé. C'est un comité d'éthique généraliste avec pour missions initiales de « remettre des contributions sur les enjeux éthiques soulevés par les avancées des sciences, technologies, usages et innovations dans le domaine du numérique et leurs impacts dans toutes les composantes de la société, notamment sociaux, économiques, entrepreneuriaux, individuels ou éducatifs », de concourir « à sensibiliser et à former aux enjeux éthiques associés au développement du numérique », et de contribuer « à mettre en place les éléments nécessaires à sa pérennisation ». Les contributions du CNPEN ont notamment concerné les enjeux d'éthique liés aux outils numériques en télémédecine et télésoin dans le contexte de la COVID-19[22], les enjeux d'éthique des agents conversationnels et en particulier des « *deadbots*[23] », les enjeux d'éthique des véhicules « autonomes », mieux dénommés « véhicules à conduite automatisée[24] », ou encore la publication d'un « Manifeste pour une éthique du numérique[25] », que je vous invite à consulter. Ses travaux actuels concernent, par exemple, les enjeux d'éthique du diagnostic médical et l'IA, ceux de la reconnaissance faciale, comportementale ou posturale, ou encore ceux des plates-formes de données de santé.

---

17. https://www.inria.fr/fr/comite-operationnel-devaluation-des-risques-legaux-et-ethiques.
18. https://www.univ-toulouse.fr/recherche-dynamique/ethique-et-integrite-scientifique
19. https://www.pole-emploi.org/accueil/communiques/lancement-du-comite-dethique-sur-lintelligence-artificielle.html.
20. https://www.xxii.fr/wp-content/uploads/2022/01/XXII-202201-Charte-ethique.pdf.
21. https://www.health-data-hub.fr/actualites/nomination-des-membres-du-cesrees.
22. http://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/2021-07/CNPEN-bulletin-telemedecine-2021-01-04.pdf.
23. http://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/2022-02/Avis%20n%C2%B03%20agents%20conversationnels%20enjeux%20d%27%C3%A9thique.pdf.
24. http://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/2021-07/CNPEN-Avis-Vehicule-Autonome-avril-2021.pdf.
25. http://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/2021-09/Manifeste%20CNPEN.pdf.

Conclusion : l'éthique du numérique, un défi intemporel

Le traitement d'information par les êtres humains a toujours fait intervenir des réflexions, explicites ou pas, sur des valeurs sous-jacentes au traitement : par exemple, à qui va-t-il profiter ? Vais-je mettre en jeu la dignité humaine ? Suis-je équitable ?

Il en est de même pour l'automatisation du traitement d'information, en particulier en utilisant des machines et des réseaux à base de silicium, comme nous venons de commencer à l'explorer ici. L'éthique du traitement de l'information, l'éthique du numérique sont bien un défi intemporel. Comme pour la bioéthique, il est important de nous donner la capacité d'étudier et d'aider à résoudre au mieux ce défi : c'est le rôle du développement et de la structuration de la réflexion éthique aux niveaux local, national et global.

Pour conclure cette présentation, je vous invite à retenir les points suivants qui pourront aussi être approfondis lors de nos réflexions ultérieures :

- l'éthique est un impératif de l'humanisme numérique ;
- s'approprier l'éthique du numérique, c'est aussi un avantage concurrentiel pour les entreprises ;
- l'éthique du numérique pourra aussi nous aider à prendre en compte l'empreinte environnementale du numérique ;
- l'éducation au numérique et à l'éthique est et sera indispensable pour permettre la responsabilisation de tous, à titre individuel et collectif ;
- la réflexion sur l'éthique du numérique doit aussi être organisée et en particulier structurée aux niveaux national, européen et international.

Je vous remercie encore vivement de votre accueil dans votre Compagnie au sortir, je l'espère, de la pandémie due au SARS-CoV-2 qui nous a tous tant atteints et marqués.

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

RÉCEPTION DE MONSIEUR CLAUDE KIRCHNER AU FAUTEUIL DE MONSIEUR JEAN-LOUIS AUCOUTURIER

Réponse de M. Bernard Alaux

Membre résidant

Monsieur le président,
Monsieur le secrétaire perpétuel,
Chères consœurs, chers confrères,
Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,
Monsieur, cher Claude, cher ami,

Le monde dans lequel nous vivons depuis quelques décennies, traverse une profonde mutation en lien avec l'utilisation et la généralisation des outils numériques. Ces outils, qui vont de la robotique à l'intelligence artificielle, en passant par la gestion des informations et des données, bouleversent notre rapport à nous-mêmes et aux autres, notre relation à la connaissance, à la mémoire, à l'espace, à la santé, à l'environnement, à la culture, au social, à l'économie… Il est important que notre compagnie intègre dans sa vision stratégique cette nouvelle dimension en lien avec notre environnement sociétal.

Nous venons d'avoir un bel exemple de cette réflexion nécessaire par l'intervention à l'instant de Claude Kirchner.

L'Académie, si je reprends l'ambition de son projet initial : « S'adapter aux évolutions sociales et culturelles pour jouer un rôle au sein de la société : conservatoire de la mémoire commune, participation aux développements

des idées, laboratoire de réflexions et de propositions. Participer au prestige et au rayonnement national et international de Bordeaux », se devait donc d'intégrer dans ses nombreuses expertises le numérique comme support d'actions et de réflexions.

C'est la raison pour laquelle je voudrais vous faire partager mon profond bonheur d'avoir été mandaté pour accueillir au sein de notre Académie Claude Kirchner. C'est un véritable atout pour notre compagnie de recevoir une si belle personnalité et une si riche expertise en totale cohérence de qualité et sans rupture aucune avec son prédécesseur Jean Louis Aucouturier, devenu membre honoraire.

Ce que l'on retient immédiatement de Claude Kirchner, que j'ai eu maintes fois l'occasion de fréquenter dans mes activités professionnelles, c'est sa profonde courtoisie, son humilité naturelle et sa qualité d'écoute. Il est très agréable d'échanger avec lui tant sur le plan personnel que professionnel. Cette profonde élégance relationnelle est aussi celle de son épouse avec qui il a bâti et partagé d'une façon très complice, concertée et experte, sa carrière professionnelle. Ils ont marié leurs expertises et leur humanisme.

Ce secteur d'activité numérique qui est souvent considéré comme binaire et froid est largement réchauffé et nuancé par sa présence, son apport et son regard éclairé. Claude sait toujours mettre au centre l'homme avant la technique.

Claude Kirchner est né en 1951 à Paris et dès son plus jeune âge, il a associé, comme il me l'a confié, le plaisir de la pratique manuelle à celui de la réflexion intellectuelle. Grâce à son éducation avec une mère technicienne à l'Observatoire de Meudon, il a toujours souhaité dès son plus jeune âge développer des activités scientifiques et techniques de compréhension du monde et de l'univers.

Son parcours traduit la réussite du modèle républicain. Après le baccalauréat en 1969 et les classes préparatoires au lycée Fénelon, il a obtenu les IPES et été admis au CAPES de mathématiques en 1975. Il a exercé ses premières armes de pédagogue dans le service de la coopération, au Cameroun, et a ensuite été nommé dans un établissement scolaire à Strasbourg de 1977 à 1980 où en même temps il a passé un DEA d'informatique. Il a soutenu une thèse de 3e cycle en commun avec son épouse Hélène en 1982 : *Contribution à la résolution d'équations dans les algèbres libres et les variétés équationnelles d'algèbres,* et une thèse d'État en informatique en 1985 *Méthodes et outils de conception systématique d'algorithmes d'unification dans les théories équationnelles*. Il est à souligner

que ce même jour Hélène soutenait aussi la sienne… Les résultats de cette thèse ont permis de créer deux start-up toujours en activité : Enginest, créée par un post-doc de l'équipe, dont Claude est toujours conseiller, avec des contrats auprès d'Elf Antargaz, et GIHP (Groupement pour l'insertion des handicapés physiques) sur l'industrialisation de la gestion des véhicules de transport.

De 1982 à 1985, il est maître-assistant puis maître de conférences à l'université de Nancy auprès des licences informatiques et maîtrises de mathématiques.

De 1985 à 1986, il est chargé de recherche au CNRS et mis à la disposition du Stanford Research Institute qui mène des recherches dans différents domaines au profit du gouvernement des États-Unis ou d'entreprises. Il a collaboré avec Joseph Goguen et José Meseguer, deux experts de réputation internationale, aux recherches sur la sémantique opérationnelle du langage OBJ.

De retour en France dans les années 1986-1987, il collabore au sein du Centre de recherche en informatique de Nancy au projet EURECA et est conseiller scientifique au Stanford Research Institute International.

Il est à souligner l'impact économique de ses recherches via les transferts de technologie dans la réalité entrepreneuriale d'un territoire : par exemple, il a accompagné sur cette période les aciéries de Lorraine sur la numérisation de leur processus, avec entre autres celui de la maîtrise du taux d'oxygène dans la conversion de la fonte en acier.

Dans les années 1990, il fonde et dirige l'équipe-projet Prothéo dans le cadre du centre de recherche Inria de Nancy et du laboratoire Loria du CNRS et de l'université de Nancy dirigé à la fin des années 1990 par Hélène Kirchner… Les travaux de cette équipe de plus de 30 personnes portent sur les fondements logique et sémantique pour la conception et la mise en œuvre de systèmes numériques fiables et sécurisés et sur leur application à la cybersécurité.

À partir de juin 2007, Claude Kirchner devient bordelais pour participer à la création et à la construction du centre Inria Bordeaux-Sud-Ouest dont il est le directeur jusqu'en 2010. Avoir un centre Inria dans une région est un atout indéniable. L'INRIA (Institut national de recherche en informatique et automatique) développe au niveau national une recherche de très haut niveau, très performante, et impulse de nombreux partenariats internationaux. En effet, ce qui frappe quand on pénètre dans le centre INRIA de Bordeaux-Sud-Ouest, c'est la diversité des langues

nécessaires pour pouvoir échanger avec les jeunes chercheurs. Ce centre est passé d'ailleurs en quelques années de 30 à 350 personnes. Au-delà de l'international, il initie de nombreuses collaborations avec l'écosystème entrepreneurial régional comme SAFRAN HELICOPTER ENGINES, anciennement Turbomeca, fabricant de turbines à gaz pour hélicoptères, le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) et le laser Mégajoule, Aerospace Valley le pôle de compétitivité mondial sur l'aéronautique, l'espace et les systèmes embarqués, l'IHU (l'Institut hospitalier universitaire) spécialisé dans les pathologies du rythme cardiaque et reconnu à l'international. Ces expertises s'appuient notamment sur les interactions homme-machine et sur les « jumeaux numériques » d'objets manufacturés ou de parties du corps humain qui débouchent, par exemple, sur l'utilisation de robots dans les phases opératoires.

De 2010 à 2014, Claude Kirchner est membre de la direction générale de l'INRIA en tant que délégué général à la recherche et au transfert pour l'innovation auprès du président-directeur général pendant qu'Hélène est directrice des relations internationales. Il oriente entre autres la politique scientifique et les partenariats stratégiques industriels et supervise leurs mises en œuvre. Il coordonne les réflexions et actions de l'Institut en matière de déontologie et d'éthique. Claude a largement participé à développer une réflexion sur l'éthique du numérique qui est une démarche intellectuelle importante visant à hiérarchiser les valeurs et l'impact du numérique sur le quotidien de l'homme.

À cet effet, il a été le premier président du COERLE (Comité opérationnel d'évaluation des risques légaux et éthiques) d'INRIA jusqu'en 2018 puis président depuis 2019 de la CERNA (Commission de réflexion sur l'éthique de la recherche en sciences et technologies du numérique) d'Allistène (Alliance des sciences et technologies du numérique) qui rassemble la Conférence des directeurs d'écoles d'ingénieurs, la Conférence des présidents d'université, le CEA, le CNRS, l'INRIA et l'Institut Mines Télécom.

Claude Kirchner est aujourd'hui directeur du Comité national pilote d'éthique du numérique mis en place par le président du CCNE (Comité consultatif national d'éthique) pour les sciences de la vie et de la santé, Jean-François Delfraissy, à la demande du premier ministre, Édouard Philippe. Ce comité pilote a entre autres travaillé sur des saisines comme les agents conversationnels, le diagnostic médical et l'Intelligence artificielle, le véhicule autonome, la désinformation, Tous anti Covid… Le gouvernement, sensible à ces sujets, envisage de s'appuyer plus largement sur ce comité que pilote Claude Kirchner.

Plus de 300 publications et de nombreuses responsabilités dans l'organisation de colloques internationaux, de nombreux prix (prix de l'Académie des sciences en 2002 au titre de la Fondation franco-chinoise, médaille d'argent du CNRS avec le projet EURECA), des coopérations internationales (Europe, Japon, États-Unis, Brésil, Chili, Pays-Bas…) et des enseignements dans de grandes universités jalonnent sa trajectoire professionnelle.

Il y aurait encore beaucoup de choses à ajouter :

- sa forte influence sur le développement des MOOC (Massive Open Online Course). Ce sont des cours de niveau universitaire, en ligne, ouverts et massifs, gratuits et en libre accès ;
- sa participation à la science ouverte avec Episciences : un logiciel libre dont l'objectif est de réaliser des revues à moindre coût et en libre accès de toutes disciplines scientifiques ;
- son implication dans la cybersécurité en France avec le ministère de la défense ;
- sa participation à de nombreuses organisations, notamment la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), qui veille à la protection des données personnelles contenues dans les fichiers informatiques ou papiers aussi bien publics que privés ;
- l'ANR (Agence nationale de la recherche), qui participe au financement de projets de recherche pour des opérateurs publics entre eux ou avec des entreprises ;
- l'ANSSI (Agence pour la sécurité des systèmes d'information) qui a mission d'autorité nationale pour assurer entre autres un service de veille de détection, d'alerte et réaction aux attaques informatiques notamment sur les réseaux d'État en matière de défense.

Claude Kirchner copréside l'initiative franco-japonaise de recherche en cybersécurité.

Notre Académie peut vraiment s'enorgueillir de l'accueillir en son sein. Ses goûts artistiques sont variés et ouverts. Il aime la musique classique et a joué Chopin en jeune amateur, mais trouve intéressant *Einstein on the Beach*. Il apprécie l'architecture, mais aussi les espaces encore sauvages, qu'il s'agisse du Yellow Stone ou du désert chilien.

Son constant dynamisme, son éclectique curiosité, sa réelle efficacité peuvent permettre de largement répondre aux nombreux souhaits formulés par les présidents de notre Académie des vingt dernières années, lors de leur prise de fonction, à savoir développer la mutation informatique, intensifier les collaborations avec les jeunes, l'Université et l'Industrie, et favoriser le rayonnement de l'Académie à Bordeaux, en Europe et à l'international…

Merci, Claude, de venir partager notre projet. C'est un privilège de vous recevoir et de vous côtoyer.

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2021

RÉCEPTION DE MONSIEUR JOËL DEHAIS AU FAUTEUIL DE MONSIEUR ROBERT COUSTET

Remerciement de M. Joël Dehais

Élu membre résidant

Monsieur le président,

Monsieur le secrétaire perpétuel,

Mesdames et Messieurs les académiciennes et académiciens,

Mesdames, Messieurs, chère famille, chers amis,

La vie est assurément pleine d'imprévus et je ne serais pas devant vous aujourd'hui si je n'étais amateur de musique et si Aurélien Delage n'avait pas été invité à venir en juin 2019 dans ces salons, avec son piano-forte jouer des pièces de Franz Beck, ce musicien d'origine allemande, grande figure de la vie musicale à Bordeaux entre 1760 et 1800, membre de cette académie, que madame Marguerite Stahl s'est attachée à sortir de l'oubli. C'est à l'occasion de ce concert que j'ai fait de belles rencontres et découvert le charme discret mais irrésistible de l'Académie.

J'exprime toute ma gratitude à monsieur le président Jean-Louis d'Anglade, dont l'élégance et la courtoisie illustrent des valeurs fondatrices de l'Académie, à monsieur le secrétaire perpétuel, l'amiral Alain Béreau, toujours sur le pont, qui possède l'art de dire et de faire ce qu'il convient dans les relations humaines et me fait l'honneur de prononcer le discours de réponse, et enfin à mes deux marraines, madame Hélène de Bellaigue dont la présidence a été un mélange d'équilibre et de retenue renvoyant

aux « bonnes manières de gouvernement » chères à Montesquieu, et madame Marguerite Stahl, aussi investie dans la vie de l'Académie qu'elle est patiemment attachée à en reconstituer la mémoire, qui m'a fait entrer dans l'œuvre de Robert Coustet et rencontrer les élèves et les amis de cet académicien disparu en 2019, grand historien de l'art et personnalité bordelaise.

Ma reconnaissance va aussi à mesdames et messieurs les académiciennes et académiciens, qui m'ont si chaleureusement reçu lors des traditionnelles visites suivant l'élection. Je sais également combien je suis redevable à mes parents et grands-parents disparus qui m'ont élevé avec amour, à ma belle-famille qui m'a si bien accueilli, à ma précieuse épouse, Geneviève, si fidèle à mes côtés, à mes enfants et petits-enfants qui enrichissent jour après jour l'histoire familiale et, si je me penche sur ma formation, j'ai conscience de tout ce que je dois à l'École Militaire Préparatoire d'Autun et à l'École de Santé navale de Bordeaux, qui m'ont appris tout le sens des mots camaraderie, solidarité et dévouement.

J'exprime également ma reconnaissance aux proches de Robert Coustet, dont les témoignages m'ont été précieux, en particulier à mesdames et messieurs Philippe Araguas, Françoise et Patrick Crubilié, Dominique Dussol, Jean-Paul Gauthier, Françoise Lagoutte, Jacqueline du Pasquier-Pecquet, Louis Peyrusse, Xavier Rosan, Julien Rousset, Marc Saboya, Jacques Valade, Richard Zeboulon. Ma gratitude va enfin à madame Sylvaine Lestable et au musée des Beaux-Arts de Bordeaux pour leur aide, ainsi qu'à mon confrère Jean-Pierre Poussou pour sa relecture attentive du présent texte et ses conseils.

Je pense aussi aux maîtres qui m'ont formé et ont illuminé mon chemin, en particulier le professeur Jean David-Chaussé en rhumatologie et le professeur Raoul Tubiana dans le domaine de la médecine des musiciens. J'ai eu aussi le privilège d'appartenir pendant un demi-siècle au monde hospitalo-universitaire bordelais où règnent l'excellence et l'humanité, et je n'aurai garde enfin d'oublier les multiples personnes qui se sont confiées à moi comme médecin et tous les élèves que j'ai formés et qui m'ont manifesté leur reconnaissance.

C'est avec une grande émotion que je rends hommage à la mémoire de Robert Coustet dont je vais avoir le privilège d'occuper le fauteuil.

Né à Arcachon en 1934, le futur historien de l'art n'a que deux ans quand les circonstances de la vie le privent de son père ; il est élevé par sa

mère et sa grand-mère maternelle. Sa terre de cœur est Haux dans l'Entre-deux-Mers où vivent cette grand-mère, qu'il chérit, et son grand-père, Jean Léon Lignac, régisseur du château Gréteau, et c'est à peu de distance, à Créon, qu'a lieu la rencontre de l'enfant avec la peinture sous la forme de la collection d'Antoine-Victor Bertal (Créon, 1817 - Nice, 1895), léguée à la ville, qui fut déposée ultérieurement au musée des Beaux-Arts de Libourne.

Au cours de ses études secondaires au lycée Longchamps, actuellement Montesquieu, l'adolescent qu'il est devenu fréquente la bibliothèque municipale de la rue Mably où il découvre le bureau de Jean-Jacques Bel, si symbolique de l'Académie royale du XVIIIe siècle. Imaginait-il à cette époque qu'il siégerait un jour dans cette même Académie des sciences, belles-lettres et arts devenue nationale ?

À la Faculté des Lettres, il obtient une licence d'histoire avec, comme maîtres, les professeurs Robert Étienne (1921-2009), historien de l'antiquité romaine, et Charles Higounet, historien médiéviste (1911-1988), tous deux membres de cette Académie, qui lui avaient fait comprendre, ainsi qu'il le dira des années plus tard lors de sa propre réception dans cette noble compagnie, que ce que l'on appelle l'Histoire au sens de science historique « est avant tout une méthodologie, une façon rigoureuse de traiter et d'interpréter des sources [1] ». On retrouve là les recommandations de La Bruyère dans ses *Caractères* : « L'étude des textes ne peut jamais être assez recommandée ; c'est le chemin le plus court, le plus sûr et le plus agréable pour tout genre d'érudition. Ayez les choses de la première main ; puisez à la source [2]… »

Robert Coustet est attiré par la spécialité encore rare à cette époque qu'est l'histoire de l'art, illustrée à Bordeaux par les professeurs François-Georges Pariset (1904-1980), le grand spécialiste de Georges de la Tour, et Paul Roudié (1916-1994), tous deux également membres de cette Académie. À une licence d'histoire succède un diplôme d'études supérieures d'histoire et, à défaut d'agrégation d'histoire de l'art qui n'existe pas encore, Robert Coustet passe un Capes en histoire-géographie qui le conduit à enseigner ces matières au Cambodge puis au Brésil |fig. **1**|. Ses vacances sont consacrées à la découverte des grands musées et de l'architecture des villes en Europe et aux États-Unis d'Amérique.

---

1. R. Coustet, « Discours de remerciement », *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 5e série, t. XX, année 1995, p. 96.
2. *Les Caractères*, XIV, 72.

1 | Robert Coustet enseignant au lycée franco-brésilien de Rio de Janeiro en 1957 (photographie privée, aimablement communiquée).

Appelé en 1970 par le professeur Pariset à intégrer l'université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, il devient successivement assistant, maître-assistant puis maître de conférences, soutenant en 1974 sa thèse de doctorat de 3e cycle portant sur l'urbanisme et l'architecture à Rio de Janeiro au XIXe siècle. Plus tard, en 1991, il obtient l'habilitation à diriger des recherches, avant d'être nommé en 1993 professeur des universités en histoire de l'art de l'époque moderne et contemporaine.

Le grand pédagogue qu'il est fascine ses élèves par son érudition et la clarté de ses cours. Il met en place, en complément de l'enseignement universitaire, des voyages pour ses étudiants qui vont ainsi à Rome, Amsterdam, Londres, New York, Istanbul, Bruxelles, Vienne, Paris, Barcelone, ou encore Munich. Un tel maître suscite des vocations et certains des esprits brillants qu'il a distingués deviennent eux-mêmes des collaborateurs puis collègues universitaires en histoire de l'art et des personnalités reconnues du monde de la culture, tels Marc Saboya et Dominique Dussol.

En matière de recherches, Robert Coustet a été d'une grande activité : dans la longue liste de ses travaux j'ai choisi de mettre en valeur quelques sujets représentatifs de son œuvre. Après sa réinstallation en France et sa thèse, il souhaitait poursuivre ses recherches sur l'architecture brésilienne au XIXe siècle et le professeur Yves Bruand (1926-2011), spécialiste, entre autres, de l'architecture contemporaine au Brésil, l'y avait encouragé. Il a ainsi prospecté la plupart des villes brésiliennes durant ses vacances d'été de 1975 à 1981 mais l'impossibilité de faire un séjour de longue durée indispensable à la vérification et à l'enrichissement de ses notes nécessaires à la rédaction du travail, la procédure des années sabbatiques n'étant pas encore en vigueur à cette époque, a conduit « à l'évanouissement du rêve brésilien », selon son expression[3]. Ses recherches ont néanmoins permis de faire mieux connaître l'œuvre d'urbaniste au Brésil de l'architecte français Grandjean de Montigny (1776-1850) à travers des publications et une exposition qui s'est tenue à la Bibliothèque Marmottan en 1988.

Les recherches sur l'art de Bordeaux et de sa région ont répondu d'abord à l'enseignement universitaire de Robert Coustet sur les différentes formes d'art des XIXe et XXe siècles : il joignait en effet à ses enseignements de caractère général des cours d'art régional. Elles ont découlé également de demandes occasionnelles issues de sociétés savantes locales. Enfin, Robert Coustet était très conscient, je le cite, que « le domaine de l'art n'échappait pas plus que les autres à la fameuse centralisation française et que le prestige justifié des créations parisiennes occultait une activité provinciale intéressante[4] ». Au total, ainsi qu'il l'a écrit, c'est « autant par nécessité que par inclination naturelle que s'est affirmée ma vocation d'historien de l'art bordelais et aquitain » *(Ibid.)*.

L'absence ou la rareté des ouvrages sur ce sujet a conduit Robert Coustet à fréquenter assidûment les dépôts d'archives de la ville de Bordeaux, de la Gironde et d'ailleurs, les bibliothèques bordelaises et parisiennes, et enfin à se documenter auprès de fonds privés et de collections particulières.

Ses travaux sur l'architecture et l'urbanisme en Bordelais se sont intéressés notamment à des demeures particulières, à la diffusion du néo-classicisme, et aux rapports entre l'architecture et l'activité viticole. Dans ce cadre, citons son travail sur le château de Saint-Louis-de-Montferrand construit

---

3. R. Coustet, *Art et artistes en Aquitaine, contribution à l'histoire de l'art à Bordeaux et dans le Sud-Ouest du XVIIIe au XIXe siècle*, Mémoire multigr. en 5 volumes, présenté pour l'Habilitation à diriger des recherches, Université Michel de Montaigne, 1991, vol.1, p. 8.

4. *Ibid.*, vol.1, p. 9.

par Michel Laclotte pour le comte de Peyronnet, ministre et pair de France sous la Restauration, qui fut membre de cette Académie.

Dans la ville de Bordeaux, les recherches ont comporté des incursions dans le XVIIIe siècle : ainsi les travaux consacrés aux mascarons, à l'urbanisme vinicole du quartier des Chartrons ou à l'architecte et théoricien Louis Combes (1757-1818), qui fut membre de cette Académie et dont on connaît l'Hôtel Acquart, cours de l'Intendance, et la Maison Meyer, allées de Tourny, et elles se sont poursuivies en embrassant les XIXe et XXe siècles, révélant l'exceptionnelle richesse d'un patrimoine jusque-là peu exploré par les historiens. Robert Coustet a ainsi étudié les origines du style néo-médiéval, illustré par la façade ouest de la basilique Saint-Seurin, due à Alexandre Poitevin (1782-1859), Charles Burguet (1821-1879), promoteur de l'architecture métallique à Bordeaux, auteur de la halle du marché des Grands Hommes, aujourd'hui disparue, du marché de Lerme et de celui des Chartrons, et enfin l'urbanisme et l'architecture de 1920 à 1940, avec d'abord la construction de la Maison cantonale de la Bastide conçue par Cyprien Alfred-Duprat (1876-1933) en 1913-1915 mais qui ne sera réalisée qu'en 1924-1925 en raison de la Grande Guerre, seule construction publique d'importance de style Art Nouveau à Bordeaux.

Ce sera ensuite, avec l'élection d'Adrien Marquet (1884-1955) à la tête de la municipalité et l'accession de Jacques d'Welles (1883-1970) au poste d'architecte en chef de la ville en 1925, qui deviendra membre de cette académie en 1932, la naissance de l'architecture de béton, avec l'édification dans les années 1930, dans le style Art déco :

- du bâtiment de la Régie Municipale du Gaz et de l'Électricité conçu par Raoul Jourde (1889-1959), dont la tour face aux flèches de la cathédrale divisa les Bordelais ;
- de la piscine Judaïque par Louis Madeline (1882-1962), avec son bassin d'hiver et son bassin d'été derrière le portique de l'ancienne école d'équitation, attribué à Ange-Jacques Gabriel (1698-1782), remonté à l'entrée de la cour ;
- du stade Municipal et du Parc des Sports de Bordeaux où se sont succédé Raoul Jourde et Jacques d'Welles ;
- et, enfin, de la Bourse du travail, monument voulu par Adrien Marquet pour « en faire un véritable manifeste de sa politique municipale[5] » due elle aussi à Jacques d'Welles pour l'architecture, avec

5. *Ibid.*, vol. 4 p. 1149.

la contribution d'Alfred Janniot (1889-1969) pour le bas-relief de façade. Le chantier décoratif de l'intérieur fut confié pour les murs des deux foyers publics à François Roganeau (1883-1973) sur le thème de *La Vigne*, Camille de Buzon (1885-1964) pour *Le Commerce de Bordeaux*, Pierre-Albert Bégaud (1901-1956) pour *Le Pin des Landes* et André Caverne (1894-1968) pour *L'Architecture bordelaise*. La décoration de la salle de conférences, réalisée par Jean Dupas (1882-1964), comporte une grande fresque sur le thème de *La Gloire de Bordeaux* et des grisailles chargées d'évoquer la civilisation et la culture. Les travaux entrepris en 1937 ne furent achevés qu'en 1942 en raison de la guerre. Cet ensemble allégorique néo-classique répondait au désir de Dupas et de son groupe recherchant, je cite, à « échapper à l'académisme et à atteindre à une élégance expressive[6] ».

Dans le domaine de la peinture, le premier travail de recherche de Robert Coustet visant à démontrer l'originalité des artistes bordelais a été consacré à la figure attachante de Gustave de Galard (1779-1841), travail qui a fait l'objet de son diplôme d'études supérieures d'histoire et dont fut tiré un livre paru plus tard[7].

Cet artiste a connu ses premiers succès dès l'Empire avec ses portraits en grand commandés par la bourgeoisie bordelaise. Mais c'est à la Restauration des Bourbons que Galard accéda à la première place dans la bonne société avec ses portraits du couple princier formé par le duc et la duchesse d'Angoulême, et tout ce qui comptait dans la ville vint poser chez lui.

Sa notoriété a également reposé sur son intérêt pour la vie du peuple, lui donnant le statut de témoin de son temps, avec les eaux-fortes finement exécutées et joliment colorées effectuées en collaboration avec le graveur Le Roi et présentées dans l'ouvrage intitulé *Recueil des divers costumes des habitans [sic] de Bordeaux et des environs*. L'arrivée de l'imprimerie lithographique a permis de se passer d'un graveur professionnel et de baisser le coût de revient, et Galard, assisté de l'imprimeur Cyprien Gaulon (1777-1858), a publié *L'Album bordelais ou Caprices* qui connut le succès non seulement à Bordeaux mais aussi à Paris. On y trouve des portraits de figures connues : ainsi le musicien Pierre Rode (1774-1830) ou encore le peintre Pierre Lacour (1745-1814), des représentations de

6. *Ibid.*, vol.4, p.1152.
7. R. Coustet, *Gustave de Galard, un peintre bordelais à l'époque romantique, 1779-1841*, Bordeaux, Mollat, 1998.

gens du peuple et, nouveauté, des paysages. Galard poursuivit dans cette voie avec des scènes où il savait rendre les jeux de lumière et rejoignit les paysagistes romantiques bordelais en reprenant occasionnellement l'aquarelle ou l'huile. Il ouvrit la voie à Léo Drouyn (1816-1896) qui préféra l'eau-forte, le lavis, le fusain ou la plume, et présenta, sous le Second Empire, ses paysages à la Société des Amis des Arts que fréquentèrent Théodore Rousseau (1812-1867) et d'autres peintres de l'école de Barbizon.

Mais le peintre bordelais qui a passionné Robert Coustet dès l'adolescence est Odilon Redon (1840-1916), à qui s'appliquent les réflexions de Charles Baudelaire à propos d'Eugène Delacroix, le modèle absolu de notre artiste aquitain : « Bien d'autres que moi ont pris soin de s'appesantir sur les conséquences fatales d'un génie essentiellement personnel ; et il serait bien possible aussi, après tout, que les plus belles expressions du génie, ailleurs que dans le ciel pur, c'est-à-dire sur cette pauvre terre où la perfection elle-même est imparfaite, ne pussent être obtenues qu'au prix d'un inévitable sacrifice [8]. »

Odilon Redon, cet artiste habité par les mythes, entièrement consacré à son art, qui, nous dit Robert Coustet, « comme Montaigne a préféré la tranquillité de sa bibliothèque à l'agitation du monde [9] » et aimé « le plaisir de lire dans une chambre tranquille avec la fenêtre ouverte sur la forêt [10] ». Admirateur de Flaubert, lié à Baudelaire, Mallarmé et Huysmans, il renoncera à devenir écrivain « mais il aura, sa vie durant, un comportement d'hommes de lettres [11] ». Réfractaire à l'impressionnisme « en dépit des séductions de la couleur et de la touche qu'il reconnaissait… il dénonça l'étroitesse d'un système qui réduisait l'art de peindre *à la représentation des choses extérieures sous le plein air du ciel*… Il assignait à l'art la mission de dépasser les apparences du réel et d'explorer les mondes invisibles du rêve, de l'âme, de la subjectivité [12] ».

Il avait été formé à la gravure par Rodolphe Bresdin (1822-1885), cet artiste solitaire et vagabond un temps fixé à Bordeaux qui, dans ses planches, nous dit Robert Coustet, « présidait aux métamorphoses de la nature et abolissait les catégories tout en rêvant sa vie » et lui avait révélé

---

8. Charles Baudelaire, « 1. L'art et la vie d'Eugène Delacroix », dans *L'Art romantique* (1852), *Œuvres complètes*, t. III, Paris, Calmann-Lévy, 1885.
9. *Art et artistes en Aquitaine*…, vol. 4, p. 903.
10. Odilon Redon, cité par R. Coustet, dans *Art et artistes en Aquitaine*…, vol. 4, p. 906.
11. *Art et artistes en Aquitaine*…, vol. 4, p. 907.
12. *Ibid.*, p.919.

« que le simple dessin en noir et blanc permettait d'exprimer toutes les nuances d'une pensée poétique et personnelle[13] ».

Le passage à la couleur se produit en 1890 et, après 1900, le noir disparaît complètement, avec de plus grands formats, mais la fantaisie reste présente.

La contribution apportée par Robert Coustet à la connaissance de l'œuvre d'Odilon Redon est majeure, à travers la publication de *L'Univers d'Odilon Redon*[14], le texte « Odilon Redon et Bordeaux » écrit à l'occasion de l'exposition à la Galerie des Beaux-Arts en 1985, son introduction aux *Critiques d'art d'Odilon Redon*[15] et, enfin, *Odilon Redon botaniste*, essai sur le passage du noir à la couleur[16].

L'activité de recherche de Robert Coustet a, on le voit, nourri sa plume et il s'est affirmé au fil des années comme un homme d'écriture extrêmement fécond. À côté des ouvrages déjà mentionnés relatifs à Gustave de Galard et Odilon Redon, citons *Bordeaux, le temps de l'histoire*[17], et *Bordeaux, la conquête de la modernité*[18], écrits en collaboration avec Marc Saboya, *Les Mascarons de Bordeaux*[19], *L'Hôtel Frugès à Bordeaux*[20], *Bordeaux, l'art et le vin*, publié en association avec Jacques Sargos[21] et, enfin, *Le Nouveau Viographe de Bordeaux, guide historique et monumental des rues de la ville*[22].

Un des grands mérites de Robert Coustet a été son engagement dans la défense du patrimoine et il s'en est expliqué en termes très convaincants : « … le patrimoine architectural est une mémoire et, à ce titre, il est indispensable de le préserver. Pour l'historien de l'art, il est un objet d'étude qui apparaît comme l'une des expressions les plus abouties de la création artistique ; il est le génie du lieu. Il est donc du devoir de l'historien de prendre sa part aux efforts tentés pour protéger et perpétuer, autant que faire se peut, l'héritage qu'il a mission d'étudier et de faire connaître…

13. *Ibid.*, p.917.
14. Paris, Henri Scrépel, 1984.
15. Bordeaux, William Blake and Co, [1987], nouv. éd., 2016.
16. Bordeaux, L'Éveilleur éditions, 2016.
17. Bordeaux, Mollat, 1999.
18. Bordeaux, Mollat, 2005.
19. Bordeaux, Partner Communication, 1988.
20. Bordeaux, Le Festin, 2018.
21. Bordeaux, L'Horizon chimérique, 2012.
22. Bordeaux, Mollat, 2011.

Cette tâche, complémentaire de la recherche et de l'enseignement, est difficile. Elle se heurte d'abord à l'ignorance. L'amour des vieilles pierres est généralement lié à leur ancienneté ; d'avoir traversé les siècles les charge d'une aura qui milite en faveur de leur protection définitive. Or les monuments du XXe siècle et a fortiori ceux du XIXe ne bénéficient pas de cet atout. Il semble aller de soi de protéger une chapelle romane ; il est moins facile de convaincre de l'intérêt et de la qualité architecturale d'une gare : celle de La Bastide, ou d'un cinéma : le Rex…

Après l'ancienneté, le monument doit, pour mériter d'être sauvegardé, faire l'objet d'un certain consensus concernant sa qualité et sa beauté. Or les critères esthétiques sont incertains, soumis à des conventions variables, à des appréciations convenues et routinières ou, au contraire, aux engouements de la mode[23] ».

Sa conclusion est un véritable manifeste en ce qu'elle exprime sa conception de la mission d'un universitaire qui a vocation à s'adresser au public le plus large en utilisant les médias. Il écrit ainsi : «… l'action la plus efficace est d'ordre éducatif. De ce point de vue, plus encore que les conférences, la presse est un support privilégié. » La rubrique des « livres d'art » du quotidien *Sud Ouest* et de l'hebdomadaire *Sud Ouest-Dimanche* lui offre une opportunité qui permet de réfuter des préjugés, de faire passer quelques idées importantes et d'ouvrir le champ de l'information à toutes les formes d'art. En permettant de sensibiliser un vaste public aux problèmes de l'art, elle constitue un prolongement naturel de l'enseignement universitaire[24] ». C'est ainsi que Robert Coustet a écrit plus de 500 chroniques publiées sous le pseudonyme de Jean Lignac, nom de son grand-père maternel.

Il a contribué à sauver ce qui restait de l'ancien Magasin des Vivres de la Marine situé rue Achard, à limiter la destruction de la manufacture des Tabacs lors de sa reconversion, à sensibiliser au délabrement de la Maison Carrée d'Arlac, à défendre les statues de nos places et de nos jardins, à militer sans succès pour l'érection d'une colonne marquant le centre de la Place des Grands-Hommes avant la construction de la galerie commerciale actuelle, et à faire des propositions pour sauver la cité Frugès à Pessac, ce lotissement urbain « témoin de la grande révolution architecturale du XXe siècle[25] », construit en 1926 par Le Corbusier.

---

23. *Art et artistes en Aquitaine…*, vol. 5, p. 1214-1215.
24. *Ibid.*, p.1218.
25. *Ibid.*, p.1250.

2 | Robert Coustet à l'Escale du livre en 2013 (photographie Richard Zeboulon).

3 | Robert Coustet à l'Escale du livre en 2013 (photographie Richard Zeboulon).

Robert Coustet était devenu ainsi une personnalité éminente de la vie culturelle bordelaise, invité à participer à de nombreux comités de rédaction, conseils d'administration, jurys et commissions artistiques où il était reconnu pour la finesse de son jugement, sa liberté d'esprit et son humanisme. Il fut présent dans tous les événements culturels bordelais | fig. **2** et **3** |.

4a | Vue de l'exposition du musée des Beaux-Arts « L'intelligence de l'œil : Hommage à Robert Coustet collectionneur », 2020 (photo Frédéric Deval, mairie de Bordeaux).

Longtemps vice-président de la Société des amis des musées de Bordeaux aux côtés de madame Nicole Schÿler, Robert Coustet a favorisé par son action auprès des conservateurs et le soutien financier de ladite Société, les acquisitions des œuvres d'art que son aptitude incomparable à discerner les qualités esthétiques et historiques avait repérées. Il n'a cessé aussi d'inciter autour de lui au mécénat en faveur des musées de la ville et il a montré l'exemple. Il était en effet lui-même un grand collectionneur d'œuvres des artistes locaux, acquises avec l'intention de les léguer aux divers musées bordelais pour compléter certaines lacunes de leurs collections publiques portant sur les créations des XIXe et XXe siècles. S'intéressant à toutes les formes d'art bordelais, qu'il s'agisse de dessin, de peinture, de gravure, de sculpture, et d'arts décoratifs, du mobilier à la céramique, à la verrerie et à l'orfèvrerie, il avait rassemblé de nombreuses œuvres et une première exposition publique de ces acquisitions, intitulée « Collection particulière », est intervenue au musée des Beaux-Arts de Bordeaux en 2008-2009, où ressortait l'intérêt porté à Pierre-Nolasque Bergeret, Rodolphe Bresdin, Odilon Redon, à Jean Dupas, Raphaël Delorme et Jean Despujols, jusqu'aux contemporains avec qui il avait noué des liens d'amitié, Christian Gardair

4b | Robert Coustet dans les salles du musée des Beaux-Arts de Bordeaux en 2017 (photo Lysiane Gauthier, mairie de Bordeaux).

ou encore Claude Lagoutte, cet artiste en « quête de l'ailleurs » à qui il avait rendu un bel hommage posthume dans son livre : *Claude Lagoutte 1935-1990*[26], mais l'historien de Bordeaux qu'il était aussi avait su inclure dans sa collection des œuvres d'artistes extérieurs ayant séjourné dans la ville, tels Perronneau, Goya et Wertmüller. Cette collection avait été commencée très tôt puisqu'il n'avait qu'une vingtaine d'années en 1955 quand il acheta sa première estampe d'Odilon Redon ainsi que l'a rapporté Marc Saboya en mars 2020 lors de l'ouverture de l'exposition intitulée « L'intelligence de l'œil » organisée au musée des Beaux-Arts de Bordeaux |fig. **4**| pour rendre hommage à ce généreux donateur de près de 400 œuvres allant du XVIIIe au XXe siècle déposées depuis 2005 puis léguées. Les dons et dépôts de Robert Coustet ont également enrichi le musée d'Aquitaine, le musée des Arts décoratifs et du Design, le CAPC-musée d'Art contemporain, les Archives de Bordeaux Métropole et la Bibliothèque Mériadeck.

26. Bordeaux, Centre régional des Lettres d'Aquitaine et William Blake and Co, 1991.

L'engagement exceptionnel de Robert Coustet en faveur de la cité lui a valu la grande médaille de la Ville de Bordeaux en 2015, distinction supplémentaire reçue par ce chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques et commandeur des Arts et des Lettres.

Reçu en qualité de membre résidant de l'Académie de Bordeaux en 1995 |fig. **5**|, Robert Coustet y fut très engagé et très influent pendant près d'un quart de siècle, en assurant la présidence en 1999 et participant à la vie de la compagnie par des communications témoignant de son immense savoir, ainsi que par ses réponses aussi brillantes que bienveillantes prononcées à l'occasion de la réception des nouveaux membres, son rôle déterminant au conseil d'administration, sa supervision attentive des *Actes* annuels, son important investissement dans les *Actes du tricentenaire* en 2012, tout en étant simultanément un acteur essentiel du rayonnement extérieur de l'institution. À cet égard, rappelons sa contribution à l'inscription de Bordeaux sur la liste des sites du patrimoine de l'humanité, acquise en 2007 grâce à l'action du Comité local de l'Unesco à Bordeaux auquel il participait comme conseiller historique, dans ce projet porté par madame Martine Moulin-Boudard, alors adjointe en charge du patrimoine. On sait le bénéfice moral et l'essor du tourisme que cette inscription a procurés à notre ville et Robert Coustet a, lors d'une communication présentée devant l'Académie en 2016, fait le récit des étapes de cette inscription qui avait entraîné une mobilisation de cinq ans, et insisté sur les contraintes, notamment immobilières, sources de conflits potentiels découlant de ce prestigieux classement.

Enfin, et ce fut là sa dernière apparition au sein des membres de l'Académie, celles et ceux qui ont participé à la sortie annuelle organisée le 13 juin 2019 se souviennent sans doute avec émotion de la découverte du tableau de Francisco de Zurbarán, *L'Immaculée Conception*, dans l'église de Langon, et des commentaires érudits de leur guide, Robert Coustet, qui devait disparaître quelques semaines plus tard |fig. **6**|.

Quel homme était Robert Coustet ? Respectueux d'autrui, il n'imposait jamais sa présence. Vivant seul, mais très entouré, grand connaisseur du monde bordelais et invité dans les châteaux, il adorait la conversation, les fleurs de saison et les orchidées blanches. Fin gourmet, il aimait partager avec ceux qu'il appréciait la bonne cuisine et les vins de qualité, le porto ou le Lillet blanc, ainsi que la cachaça, souvenir du Brésil.

5 | Robert Coustet prononçant son discours de réception à l'Académie en 1995.

6 | Robert Coustet, église de Langon, 13 juin 2019 (photo Jacques Valade).

Intellectuel avant tout, il n'était en rien manuel ou bricoleur mais trouvait toujours parmi ses proches la personne qu'il fallait pour l'aider. Derrière ses yeux bleus, il y avait un regard brillant d'intelligence qui voyait tout et guidait sa réflexion. D'une exquise aménité, très pudique et attentif aux uns et aux autres, il possédait une grande ouverture d'esprit faisant de lui un être tolérant acceptant la différence de pensée et d'opinion, qualité réservée aux esprits cultivés qui « se sont progressivement enrichis et affaiblis de leurs différences échangées », pour reprendre l'expression de Paul Valéry dans son discours de réception à l'Académie française en 1927. Il rejetait le dogmatisme, cette forme d'esprit qui ne doute jamais. C'était un homme honnête, agréable et distingué, à sa place partout, tout en douceur et en sensibilité.

Cela ne l'empêchait pas d'être un homme de conviction aux idées très arrêtées, rigoureux, exigeant avec ses élèves comme il l'était avec lui-même, ne disant rien qui ne soit fondé. C'était aussi un styliste qui tenait à ce qu'on respectât les formes, sans être un radical car il n'avait aucun goût pour la polémique. Il était élitiste en ce sens qu'il aimait l'excellence acquise par le travail, tout en étant un homme simple, se montrant très bon public devant la télévision. Il cultivait l'humour, en tant que jeu d'esprit respectant la pudeur, et il lui arrivait parfois d'être facétieux.

Enfin, cet homme à la fois classique et contemporain, s'intéressant à la mode et à la jeunesse, fut un modèle dans sa façon de vieillir, ne voulant pas parler de sa santé, dont le sujet ne lui paraissait pas esthétique, gardant sa bonne humeur et sa capacité d'émerveillement, et devenant de plus en plus indulgent, laissant comme l'a écrit Jean-Jacques Rousseau dans sa 9e promenade des *Rêveries du promeneur solitaire* « … la bienveillance naturelle et l'urbanité faire chacune leur œuvre, sans que jamais rien de vénal et de mercantile ose approcher d'une si pure source pour la corrompre ou l'altérer » |fig. **7**|.

7 | Robert Coustet, le 25 août 2018.

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2021

RÉCEPTION DE MONSIEUR JOËL DEHAIS AU FAUTEUIL DE MONSIEUR ROBERT COUSTET

Réponse de l'amiral Alain Béreau

Secrétaire perpétuel

La séance publique du jeudi 6 juin 2020 avait été exceptionnelle. À l'initiative de notre consœur Marguerite Stahl, l'Académie avait reçu monsieur Aurélien Delage, claveciniste, prix de musique de l'Académie l'année précédente. Il avait donné un concert avec son piano-forte en interprétant des œuvres de Franz Beck, musicien, compositeur, premier directeur de l'Opéra de Bordeaux et membre de notre Académie.

Mais c'est aussi ce jour-là, cher Joël, que vous êtes venu pour la première fois à l'Académie : il est vrai que cette séance musicale publique exceptionnelle ne pouvait qu'attirer le musicien et le musicologue que vous êtes. En tout cas, pour notre Académie c'était une excellente chose puisqu'elle avait ainsi trouvé à terme un futur académicien.

Vous avez été à partir de ce jour-là un auditeur fidèle des séances de l'Académie et vous vous êtes rapidement lié d'amitié avec plusieurs d'entre nous. Nous avons été conquis par votre convivialité, impressionnés par vos connaissances musicales, et nous avons aussi apprécié vos conseils médicaux donnés avec sollicitude et gentillesse.

Vous avez été élu au fauteuil de notre regretté confrère Robert Coustet il y a un peu plus d'un an, le 10 septembre 2020, mais la pandémie a retardé de plusieurs mois cette réception que vous attendiez avec impatience. Je pense pouvoir me faire l'interprète de vos nouvelles consœurs et de vos

nouveaux confrères pour vous remercier de ce très bel éloge de Robert Coustet. Vous savez combien nous l'apprécions tous. Vous avez su parfaitement évoquer sa mémoire, retransmettre fidèlement qui il était, avec en plus des photos et des illustrations très émouvantes.

Nous recevons donc aujourd'hui un médecin, un musicologue et un musicien.

Vous êtes né en juillet 1944 à Barentin, à quinze kilomètres de Rouen, à une époque et dans une zone non sans danger : à proximité de l'habitation familiale se trouvait une rampe de V1 et vos parents vous raconteront plus tard qu'un V1 avait chuté au lancement devant la maison, mais que cela n'avait pas troublé votre sommeil !

Votre père, né en 1911, diplômé de l'École supérieure de commerce de Rouen, était libraire à Barentin. La famille comprenait quatre enfants, deux garçons, deux filles, et vous étiez le cadet. Mais vous avez perdu très rapidement votre père, en 1951, quand vous aviez 7 ans : victime d'une erreur de diagnostic, il décéda d'une appendicite aiguë ; vous n'avez jamais oublié ce drame et, comme médecin, vous avez toujours été tout particulièrement attaché à la qualité et à la rigueur du diagnostic. Votre père était aussi musicien : il jouait très bien du piano et dans votre passion pour la musique il y a aussi une part de fidélité envers sa mémoire. Alors que votre mère tenait la librairie avec votre grand-mère, vous êtes entré au lycée Corneille de Rouen en 1954, puis, conseillé par des amis de votre famille, vous avez pris en 1957 le chemin de l'École militaire préparatoire d'Autun, qui reçoit des élèves de la sixième à la terminale. Vous êtes donc ce que l'on appelle un *enfant de troupe*, et l'Académie va compter ainsi un deuxième *enfant de troupe* après notre vice-président, le général Gilles Robert. Ce n'est sûrement pas fréquent dans une académie ! Malgré le caractère austère de cette école, sa discipline sévère, vous vous y êtes plu et vous y êtes resté jusqu'à l'obtention de votre baccalauréat de sciences expérimentales. Toujours attiré par la musique, vous faisiez partie de l'orchestre de l'École, soit au piano, soit à la clarinette. On va voir que cette participation à des orchestres est une constante chez vous.

Depuis longtemps, vous vouliez être médecin ; l'année de votre baccalauréat, vous avez passé le concours de l'École de Santé Navale, à laquelle vous avez été brillamment reçu 4e. Vous y avez accompli vos six années d'études de médecine. Reçu au concours de l'Internat à 22 ans, vous avez choisi la rhumatologie. Cette spécialité vous plaisait : elle couvre de larges domaines, implique une observation attentive et une grande finesse de diagnostic, et repose aussi beaucoup sur les échanges avec les patients.

Tout au long de ces six années, vous avez eu de brillants résultats : major de promotion dès la deuxième année, vous avez reçu récompenses et prix, notamment le prix spécial pour votre place de major du concours d'externat, remis par Georges Dubourg et Francis Tayeau. Georges Dubourg, chirurgien cardiaque, a été membre de notre Académie, tout comme Francis Tayeau, biochimiste ; leurs fauteuils sont aujourd'hui occupés respectivement par nos confrères Régis Ritz et Jacques Valade.

Vous faisiez bien sûr partie de l'orchestre de l'École, plutôt tourné vers le jazz, qui chaque année animait le bal de Santé Navale au Grand Théâtre, bal qui était alors un évènement de la vie bordelaise. Au sein de cet orchestre, à cette époque, il y avait également Dominique Ducassou, de la même promotion 1962, mais dans la filière pharmaceutique, que notre Académie a bien connu et apprécié lorsqu'il était adjoint à la culture à la mairie de Bordeaux.

Alors que vous acheviez vos années de médecine, une proposition a changé le cours de votre vie de médecin : le professeur Jean David-Chaussé, chef du service de rhumatologie au CHU, vous a proposé de rejoindre son service, mais cela impliquait de démissionner de Santé Navale et de quitter l'institution militaire. Vous avez donc démissionné en 1968, avant le classement final, alors que vous étiez major de promotion. Ce choix a certainement dû être délicat, voire difficile, d'autant plus qu'une telle démission était à l'époque très rare et pas forcément bien vue ! Après avoir accompli une année de service militaire à l'Hôpital maritime de Rochefort, vous avez rejoint le service de rhumatologie du CHU pour y terminer votre internat. Mais vous êtes toujours resté attaché à Santé Navale, à cette école prestigieuse, et vous avez gardé beaucoup d'amis parmi les médecins de Marine. Il y a quelques jours encore, comme chaque année, vous avez participé à la commémoration du 11 novembre avec les anciens de Santé Navale.

En 1967, vous vous êtes marié avec Geneviève Fialon, landaise, licenciée en anglais, bibliothécaire-documentaliste. Votre beau-père était médecin-conseil régional de la Caisse d'Assurance maladie et votre belle-mère médecin ophtalmologiste. Vous avez eu trois enfants, deux filles, toutes deux enseignantes, et un garçon, professeur titulaire de neuroergonomie, enseignant-chercheur responsable du laboratoire « Facteurs humains » à l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace - Sup Aéro de Toulouse. Votre fils travaille notamment sur l'incidence des facteurs humains en pilotage, en particulier dans les accidents aériens. Ces recherches, bien

sûr, me parlent : en tant qu'ancien pilote de l'aéronautique navale, puis gestionnaire de tous les pilotes de la Marine, j'ai pu appréhender combien les facteurs humains sont déterminants en matière de pilotage, à l'origine de la plupart des accidents, mais très complexes à cerner…

Vous avez donc rejoint le CHU en 1970 : vous y avez fait une carrière complète de médecin hospitalier, mais aussi de professeur. En 1972, vous étiez chef de clinique assistant et en 1989 vous avez succédé à votre patron à la tête du service de rhumatologie du CHU. Vous avez conservé pendant vingt ans la responsabilité de ce service de 30 lits et d'un très grand nombre de consultations. Parallèlement, vous avez poursuivi une activité d'enseignement universitaire, à laquelle vous étiez très attaché. Vous avez été reçu au concours de maître de conférences agrégé des universités en 1976, puis nommé professeur des universités en 1985. Vous avez participé, bien sûr, à la formation des spécialistes diplômés de rhumatologie, avec suivi des thèses et comme membre de jurys. Tout au long de ces années d'enseignement, vous vous êtes attaché à transmettre à vos étudiants votre credo dans le domaine de l'exercice de la médecine, celui de la primauté du dialogue entre le médecin et le malade, sans oublier d'insister sur l'importance primordiale du diagnostic.

Vous avez également été très actif au sein de la Société française de rhumatologie, membre du conseil d'administration et du conseil scientifique. Vous avez été aussi médecin de l'hôpital-prison du CHU de 1976 à 1978.

Vous avez pris votre retraite en 2009, à 65 ans, après avoir donc accompli une carrière complète et très riche comme médecin hospitalier et professeur. Toutefois, on va voir que ce ne fut pas la fin de vos activités de médecin. Mais évoquons auparavant votre passion pour la musique.

Elle date de votre enfance, lorsque vous avez appris à jouer du piano très tôt, par fidélité à votre père mais aussi certainement par un goût inné de la musique. Puis, il y a eu les orchestres : Autun, Santé Navale, Université de Bordeaux. Vous avez au fil du temps évolué du jazz vers la musique classique. Dans les années 1970, vous vous êtes intéressé à la musique baroque des XVIIe et XVIIIe siècles. De 1977 à 1984, vous avez appris à jouer du hautbois moderne au Conservatoire, puis vous avez joué du hautbois baroque, instrument en buis apparu dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. Votre épouse partage avec vous ce goût pour la musique et elle a appris la viole de gambe. À partir de 1996, vous êtes passé vous aussi à la viole de gambe, instrument qui a eu une longue période de fort

succès du XVIe au XVIIIe siècle. Vous avez joué dans des groupes informels et vous avez aussi constitué, avec des amis, un ensemble avec violon, flûte traversière, violoncelle, viole de gambe et clavecin. Vous vous retrouviez tous les mercredis et vous vous produisiez dans des évènements tels que des mariages, des messes, des concerts dans les églises. Chaque année, à partir de 1996, vous ne ratiez pas le concert de Noël à Cucuron en Provence, qui était pour vous un moment privilégié d'autant que vous y retrouviez un très grand ami, car vous y aviez fait la connaissance d'un luthier exceptionnel, mondialement reconnu, Pierre Jaquier, installé à cet endroit dans son atelier des *Quatre couronnés*. Homme d'une grande spiritualité, il vous était très cher et sa disparition en 2010 a été pour vous une grande tristesse.

Vous êtes donc un musicien passionné mais aussi un musicologue averti. Vous avez d'ailleurs étonné, au fil de vos premières venues à l'Académie et de vos échanges, vos futurs confrères par vos connaissances musicales. C'est une raison de plus de vous accueillir avec plaisir puisque l'Académie n'a plus de musicien parmi ses membres depuis que Michel Laplénie, qui dirigeait l'ensemble *Sagittarius*, a pris sa retraite loin de Bordeaux et a demandé son admission à l'honorariat.

Vous êtes aussi un sportif régulier. Après le vélo, abandonné après une chute, vous courez régulièrement. Vous vous attachez à faire une trentaine de kilomètres chaque semaine ; vous avez d'ailleurs participé au célèbre et original marathon du Médoc.

Médecin et musicien, vous avez trouvé depuis vingt ans l'art et la manière de pratiquer conjointement ces deux passions. En 2000, un confrère rhumatologue vous a fait découvrir la médecine des musiciens et vous a parlé de l'association Médecine des arts, créée en 1990. La médecine des arts et des musiciens n'est pas une discipline médicale officielle, mais le professeur Raoul Tubiana, chirurgien, grand spécialiste de la main, de réputation internationale, s'était passionné pour ce domaine médical, certes très ciblé mais d'une grande utilité pour les musiciens et les artistes confrontés à des maux qui peuvent mettre en péril l'exercice de leur art. Il avait créé pour eux une consultation pluridisciplinaire. Après avoir suivi pendant deux ans une formation théorique de médecine des arts, vous êtes repéré par ce professeur, votre spécialité et votre réputation de rhumatologue l'intéressant tout particulièrement. À partir de 2003, vous avez donné chaque mois des consultations à Paris pour les musiciens professionnels ou amateurs, à la recherche notamment des mauvaises positions,

des mauvais gestes, des postures inadaptées. Vous aviez aussi ouvert ce type de consultations dans votre service au CHU à partir de 2004.

Et, pour terminer sur une note d'humour, vous n'êtes pas loin d'avoir ouvert aussi des consultations amicales pour les académiciens en proie à divers maux !

Cher Joël, nous sommes donc particulièrement heureux de vous accueillir aujourd'hui pour toutes ces qualités, qu'elles soient médicales ou musicales, mais aussi et surtout pour votre empathie, votre sens de l'amitié, de la solidarité, votre disponibilité. Je pense que vous répondez parfaitement à ce souci qu'avait ma prédécesseure, Séverine Pacteau-de Luze, quant à la sociabilité académique.

Bienvenue parmi nous.

SÉANCES EXCEPTIONNELLES

ET VOUS,
QUEL ORATEUR
SEREZ-VOUS ?
Prix d'éloquence du Lycée Montesquieu 2020-2021
En partenariat avec l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeau
Participez ! Venez vous renseigner et vous inscrire au CDI

SÉANCE PRIVÉE DU 10 JUIN 2021

PRIX D'ÉLOQUENCE 2021

par Mme Marguerite Stahl

Membre résidant

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux renoue avec la tradition d'un prix d'éloquence. Le 11 juillet 1878, sur la proposition de l'académicien François Combes (1816-1890), professeur d'histoire à la faculté des Lettres de Bordeaux, la Compagnie vote la création d'un prix d'Éloquence. En 1908, la mention prix d'éloquence disparaît et le prix devient définitivement : « Prix de la Ville de Bordeaux ».

En 2019, des contacts ont été noués avec le lycée Montesquieu de Bordeaux afin que cette tradition du prix d'éloquence puisse renaître. Le sujet suivant fut retenu par les professeurs de lettres et de philosophie intéressés par le projet : « Montesquieu, célèbre philosophe des Lumières, fut un grand voyageur. Ses voyages ont nourri ses œuvres et ses œuvres nous ont fait voyager. Mais pour vous, quel est ou quel serait le plus beau voyage ? »

En 2020 le prix d'éloquence s'interrompit pour cause de pandémie, mais il put être renouvelé l'année suivante : en 2021, les sélections des 37 lycéens se sont déroulées le vendredi 21 mai au lycée Montesquieu.

Deux sujets ont été proposés :

- Faut-il aimer les beaux discours ?
- Victor Hugo a dit « Je veux être Chateaubriand ou rien ».

Et vous, quel est celui ou celle que vous rêveriez de devenir ?

Liste des participants :

Joséphine Labesse (2de 1)[1] – Kim Bironneau (2de 1) – Uma Cassonet (2de 1) – Lili Ailt Ramdanne (2de 1) – Maeva Ballanger (1re 7) – Ornella Dray-Rota (1re 7) – Zoé Grelaud (1re 7) - Mathilde Debelle – Ophélie Tenne – Charline Monnier (1re 6) – Lala Younousmi (1re 6) – Camille Corbin (2de 10) – Thimothé Trias (2de 6) – Licia Barbier (2de 5) – Éva Dubos (1re 1) – Élisabeth Mas y Mas (1re 1) – Elliot Faugère (T4) – Julie Pizzeta (1re 2) – Mélina Brossat (1re 2) – Ariel Péraudeau (1re 2) – Esther Sabourin (1re 2) – Juliette Darras (1re 2) – Luna Bernède-Maya (1re 2) – Lila Tessier (1re 2) – Thibault Wuillet (1re 2) – Camille Rouze (1re 2) – Jade Trans (1re 5) – Inès Mékiri (1re 5) – Max Perron (1re 4) – Perrine Gérard Reledo (1re 10) – Célia Chacon (T7) – Lucas Patri (T2) – Leane Merlet-Azcon – Baptiste Gadebille (T2) – Fanny Beaufort (T2) – Ambre Bédrines (T2) – Noémie Grettes (T2).

Il convient de souligner l'originalité des exposés et de remercier l'engagement des professeurs qui ont conseillé les lycéens dans des conditions sanitaires très difficiles. À l'issue de cette journée, les participants ont reçu un diplôme de l'Académie attestant leur participation au prix d'éloquence.

Le jury composé d'un avocat, d'une universitaire et de deux professeurs de lettres honoraires, a désigné les 10 finalistes : Joséphine Labesse (2de 1) – Ophélie Tenne (1re 7) – Lalla Younousmi Adoum (1re 6) - Camille Corbin (2de 10) - Licia Barbier (2.05) – Ellie Faugère (T.04) - Julie Pizzeta (1re 2) Lila Tessier (1re 2) – Perrine Gérard Reledo (1re 10) – Célia Chacon Quiroga (T7).

1. Les numéros figurant entre parenthèses renvoient à la classe à laquelle appartient l'élève.

Les académiciens n'ont pu que visionner la performance des finalistes, aucune séance n'ayant pu être organisée dans les salons de l'Académie. Le vote des académiciens a désigné les trois lauréates :

1 Ophélie Tenne (1re 7). Sujet 1 : « Faut-il aimer les beaux discours ? »

2. Julie Pizzeta (1re 2). Sujet 2 : « Je serai Chateaubriand ou rien. »

2. Lalla Younousmi Adoum (1re 6). Sujet 2 : « Je serai Chateaubriand ou rien. »

Une médaille de l'Académie a été remise aux lycéens finalistes, puis une brève cérémonie a été organisée dans les locaux du lycée Montesquieu. Malgré les contraintes liées à la situation sanitaire, le prix d'éloquence 2021 a donc pu avoir lieu.

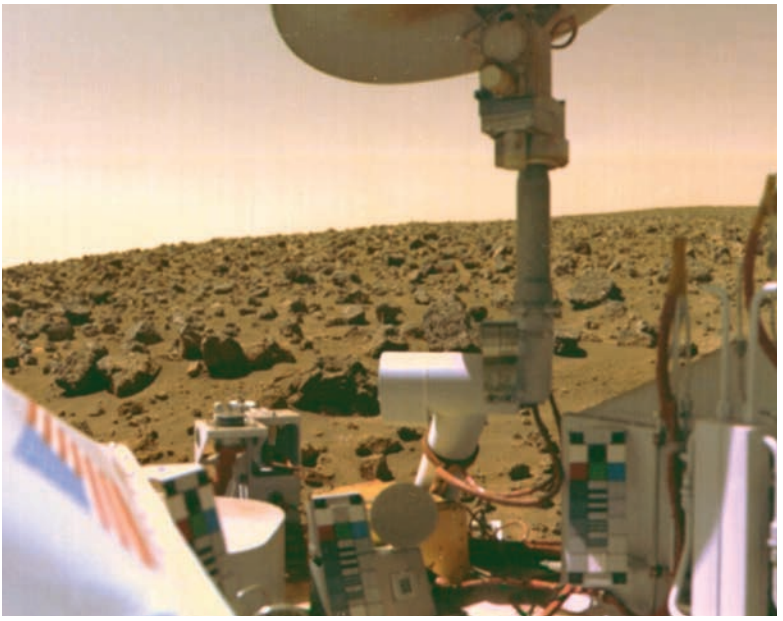

1 | Viking 2 sur son site d'atterrissage © NASA.

SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 25 NOVEMBRE 2021

REMISE DU PRIX DE PHYSIQUE 2020

SUPERCAM SUR LE ROVER PERSEVERANCE DE LA NASA, À LA RECHERCHE DE TRACES DE VIE PASSÉE SUR MARS

par MM. Philippe Caïs
Ingénieur de recherche au CNRS (Lab, université de Bordeaux)
et Bruno Bousquet
Professeur à l'université de Bordeaux

L'histoire de Mars a toujours fasciné, depuis la nuit des temps. Dans la mythologie, cette planète rouge – la seule – représentait le dieu de la guerre et rythmait les saisons. Bien plus tard, au XIXe siècle, avec son observation à la lunette astronomique elle enflamma l'imagination en découvrant fort malencontreusement des dessins de canaux à sa surface. Cela donna naissance à de nombreuses chimères allant d'habitants à la surface de Mars jusqu'à l'invasion de la Terre par des Martiens dans *La Guerre des mondes* d'H. G. Wells, car leur planète serait beaucoup plus vieille et asséchée… Il fallut attendre 1964, avec la sonde Mariner 4, pour avoir les premières photos de la surface de Mars depuis son orbite et confirmer (avec ensuite Mariner 9) la présence de canaux, qui se révélèrent être d'anciens lits de rivières ayant coulé il y a très longtemps. L'arrivée sur la surface de la planète avec des robots date de 1971 (Mars 3, URSS) puis 1975 (Viking 1 et 2 | fig. **1** |, USA), et cela nous a révélé un paysage désertique et froid (-80 °C la nuit), donc inhospitalier, ce qui freina l'enthousiasme pour cette planète pendant deux décennies.

C'est en 1997 que l'aventure robotique martienne fut relancée par le JPL (*Jet Propulsion Laboratory)* avec *Mars Pathfinder* et sa petite astromobile (*rover*) *Sojourner*. Même si les résultats scientifiques sont minces, l'engouement

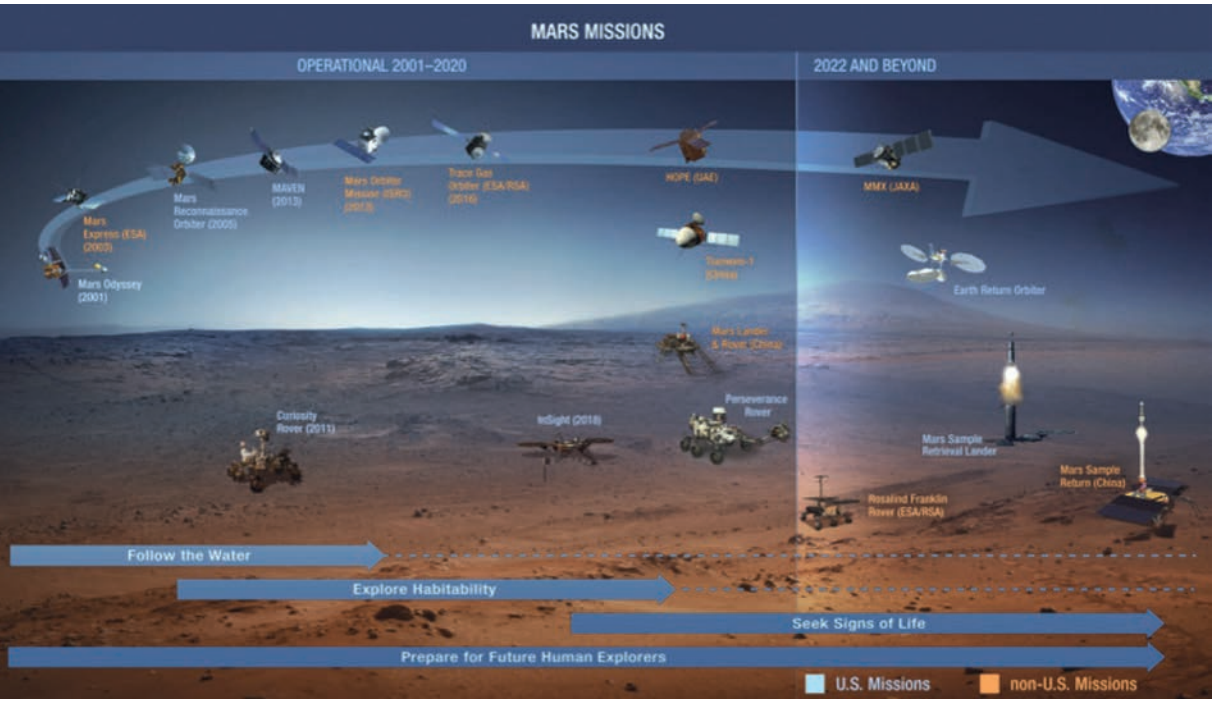

2 | Programme d'exploration martienne.

pour cette mission diffusée quasiment en temps réel permet de proposer par la suite les *rovers Spirit* et *Opportunity* en 2004. Au-delà des prouesses technologiques, les objectifs sont cette fois-ci tout à fait scientifiques, à savoir l'étude de la géologie et du rôle de l'eau dans l'histoire de Mars. En effet, la sonde *Mars Global Surveyor* confirme que de grandes quantités d'eau ont coulé à la surface de la planète plusieurs milliards d'années auparavant. Ces deux missions sont un succès et s'ensuivent *Phoenix*, *Curiosity*, *Maven*, *Exomars Trace Gaz Orbiter*, *Insight*… qui permettent de mieux comprendre l'histoire de la planète et, après avoir recherché l'eau sur Mars puis son habitabilité, c'est au tour de la vie sur Mars d'être traquée.

Donc, que savons-nous de Mars aujourd'hui ? Au début de sa formation, il y a près de 4,5 milliards d'années, comme tous les objets du système solaire, Mars aurait eu une histoire comparable à celle de la Terre, avec la présence d'eau liquide à sa surface, dans des rivières et des lacs. Composée des mêmes éléments chimiques que sur Terre (carbone, hydrogène, oxygène et azote) et de conditions comparables pendant plus d'un milliard d'années, Mars aurait pu développer une forme de chimie prébio-

tique, puisqu'on retrouve sur Terre des traces d'origine organique datant de plus de 3,5 milliards d'années. Ensuite, cette forme de vie passée aurait pu se conserver car la planète présente depuis plus de 3 milliards d'années des conditions favorables à sa préservation (peu d'atmosphère oxydante, des températures glacées et aucune activité volcanique ou tectonique). C'est la raison pour laquelle le programme de retour d'échantillons martiens a été lancé en 2013 par la *NASA*, avec le programme *Mars 2020* |fig. **2**| qui a pour objectif principal de trouver et collecter les meilleurs échantillons qui seront ramenés sur Terre à l'horizon 2031.

Le *rover Perseverance* |fig. **3**| est le robot le plus perfectionné jamais envoyé sur une autre planète. Il a une masse de 1 050 kg, mesure 2,5 m de haut et plus de 7 m de long avec son bras déployé. L'énergie nécessaire pour la mobilité, le fonctionnement des instruments ou simplement le réchauffage des fonctions critiques pendant la nuit, est assurée par un générateur thermoélectrique à radio-isotope délivrant environ 100 W pendant une quinzaine d'années. Côté instrumentation scientifique pour la sélection des cibles, le *rover* est doté de *SuperCam* |fig. **4**| (analyse de la composition des roches à distance depuis le haut du mât) et de *PIXL* et *SHERLOC* (instruments embarqués sur le bras, au contact de la cible). Ces instruments sont complémentaires car si *SuperCam* permet de « tirer » sur plusieurs roches par jour et d'identifier des cibles potentiellement

3 | *Rover Perseverance* et ses instruments © NASA / JPL-Caltech.

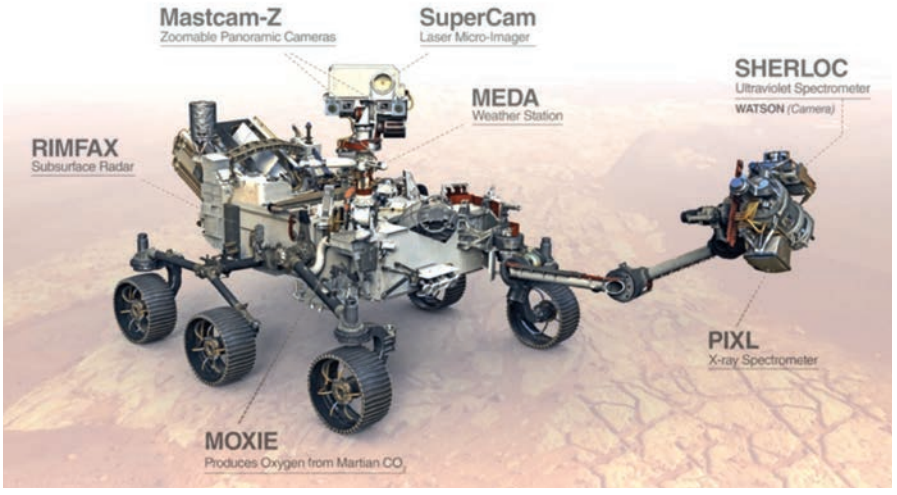

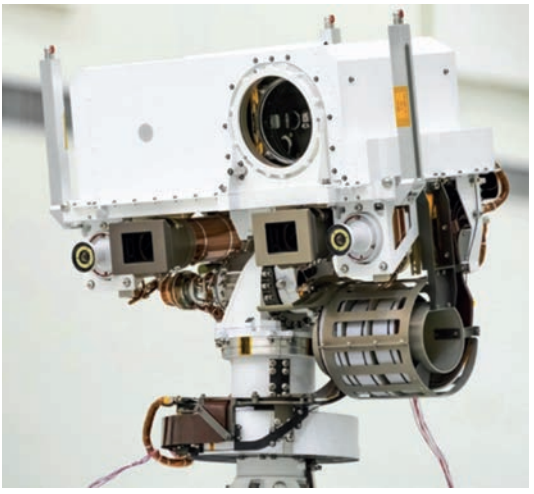

4 | *SuperCam* (dans la boîte), caméras MastCam-Z (carré) et NavCam (rond extérieur) sur le mât du rover © NASA / JPL-Caltech.

5 | Tubes d'échantillons de *Perseverance* © NASA / JPL-Caltech.

intéressantes, les instruments du bras permettront, une fois que le *rover* sera arrêté, de confirmer l'intérêt de ces cibles. Des échantillons seront alors prélevés pour être mis en tube puis scellés | fig. **5** |.

D'autres instruments font partie du *rover*, à savoir la station météo (*MEDA*), un radar pour imager les premiers mètres du sous-sol (RIMFAX) et un générateur d'oxygène liquide à partir du dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère (7 mbar). Pour la navigation, pas moins de 24 caméras sont présentes sur le *rover*, tandis qu'un drone/hélicoptère autonome complète la suite instrumentale et permet de faire des repérages du chemin à emprunter.

Pour envoyer *Perseverance* sur Mars, la *NASA* a utilisé une fusée *Atlas V 541*, qui pèse plus de 500 tonnes au décollage avec plus de 400 tonnes d'ergols. Cela permet d'envoyer une sonde de 3 650 kg contenant le *rover* et son système d'atterrissage. Elle met sept mois à rejoindre Mars du fait des positions relatives des planètes et à l'approche de Mars elle a une vitesse relative de 20 000 km/h ! C'est grâce à son bouclier thermique qui va frotter sur l'atmosphère résiduelle (quelques mbar) que la sonde va pouvoir ralentir à 1 500 km/h. Puis un parachute de 20 m de diamètre prend le relais avant de larguer le *rover* accroché au *skycrane* (système de rétrofusées). Une reconnaissance de terrain est intégrée au *skycrane* afin de réduire l'ellipse d'atterrissage à 7 km x 7 km, soit 4 fois plus précis que

Curiosity. Une fois le terrain d'atterrissage choisi, le *rover* est déposé par un filin, en douceur, à 2 km/h. Passer de 20 000 km/h à 2 km/h, c'est ce qu'on appelle les 7 minutes de terreur |fig. **6**|, car tout se passe de façon automatique et l'information de la bonne marche ne nous arrive que plusieurs minutes après l'atterrissage !

Le site d'atterrissage |fig. **7**| a été choisi avec précaution par les scientifiques, car il fallait trouver un site qui aurait contenu de l'eau en grande quantité pendant assez longtemps pour démarrer une activité prébiotique. Pour cela, ils sont aidés par les images à haute précision des relevés d'altimétrie extrêmement précis et des détections depuis l'orbite de minéraux hydratés, tels que des argiles (avec *Omega* et *Crism* embarqués sur *Mars Reconnaissance Orbiter*). C'est *Jezero Crater* qui a été choisi, un bassin d'impact météoritique, d'une cinquantaine de kilomètres de diamètre, un ancien lac alimenté par une rivière. Celle-ci aurait pu charrier des alluvions ou des argiles qu'il va falloir aller chercher et collecter.

6 | Étapes d'atterrissage de *Perseverance* © CNES / CNRS.

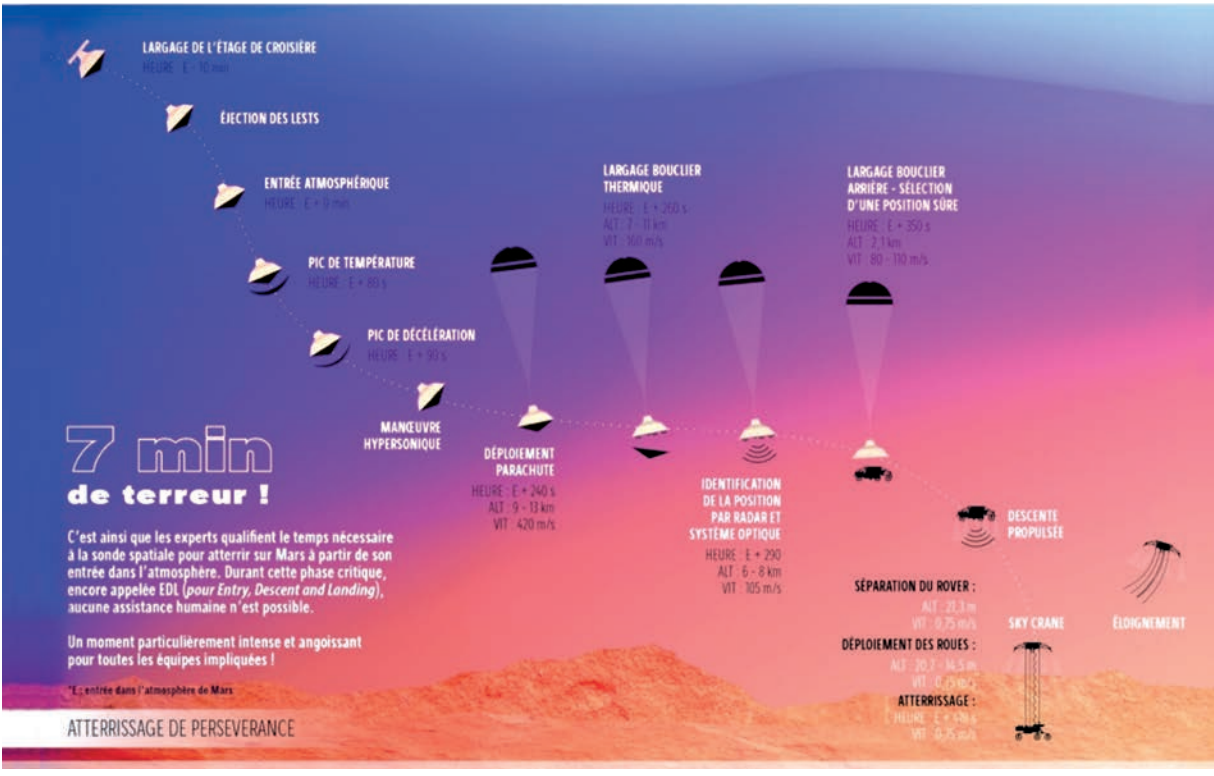

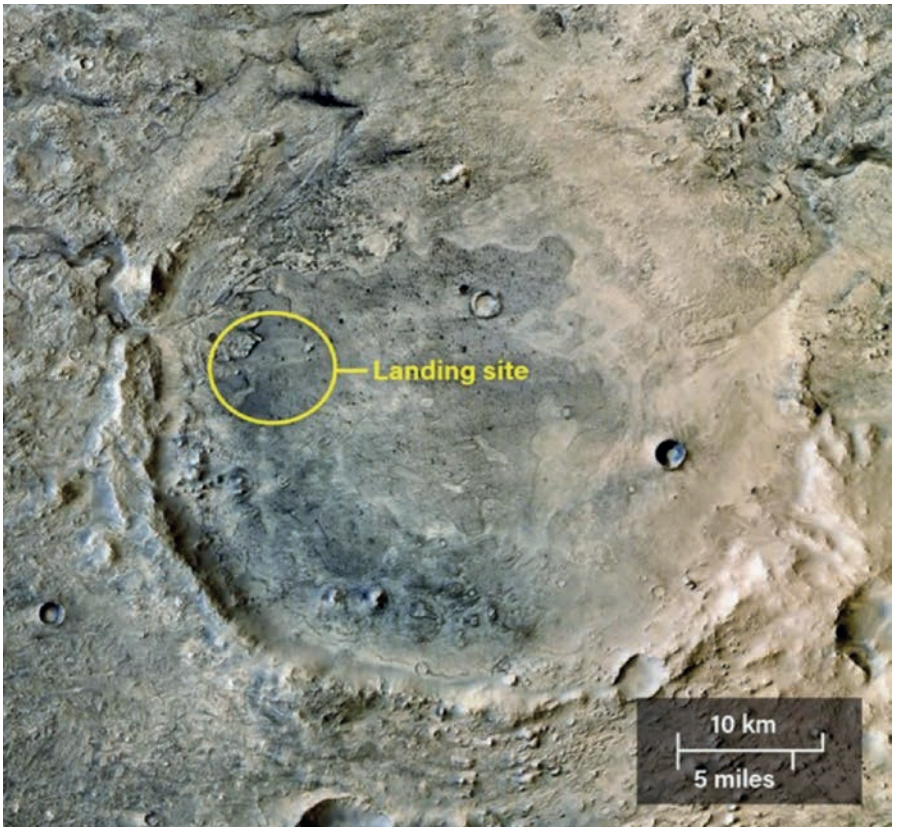

7 | Site d'atterrissage de *Perseverance* © NASA / JPL / MSSS / ESA / DLR / FU-Berlin / J. Cowart.

SuperCam joue un rôle central dans la mission, en permettant l'identification rapide de la composition des roches, glaces ou sables. Il s'agit d'un instrument d'optique comprenant un télescope de 10 cm de diamètre en montage Schmidt Cassegrain. Il embarque aussi un laser de puissance (1 GW/cm^2 – la puissance d'une centrale mais seulement pendant 5 nanosecondes et sur une surface de l'ordre de 500 micromètres de diamètre), qui émet un faisceau dans l'infrarouge pour l'analyse appelée *LIBS* ou un faisceau vert pour l'analyse appelée *Raman*. Ces deux techniques – *LIBS et Raman* – sont complémentaires : en *LIBS*, un petit volume de l'échantillon sondé par le laser est vaporisé et chauffé de manière à former un plasma qui émet un rayonnement caractéristique des atomes présents, donnant accès à la composition chimique élémentaire (fer, silicium…) ; en *Raman*, le faisceau laser permet de sonder non pas les atomes mais les liaisons et les structures moléculaires grâce à la détection d'un rayonnement diffusé

par l'échantillon, caractéristique des énergies de vibration des molécules, donnant ainsi accès à la minéralogie (carbonates, olivine…).

De plus, *SuperCam* met en œuvre un autre type de spectroscopie qui consiste simplement à analyser les caractéristiques de la lumière du soleil réfléchie par les cibles analysées, dans le domaine du visible et de l'infrarouge, et fournit des données relatives à la minéralogie. Toutes ces techniques de spectroscopie ont en commun l'utilisation d'un même télescope qui transmet le rayonnement incident à travers un orifice situé au centre du miroir primaire. Un dispositif d'aiguillage permet d'orienter chaque type de rayonnement vers le spectromètre adapté. Une caméra *CMOS* est utilisée en complément des spectromètres pour enregistrer des images dans le domaine du visible et un microphone permet d'enregistrer les sons associés d'une part aux évènements atmosphériques (vent, tempêtes de poussière), d'autre part aux bruits mécaniques liés aux mouvements du *rover* et à l'utilisation des instruments embarqués, et enfin aux impacts du laser sur les roches lors des analyses *LIBS* de manière à recueillir des informations relatives à leur dureté.

SuperCam est une évolution de l'instrument *ChemCam* embarqué sur *Curiosity* (sur Mars depuis 2012), qui offre des capacités accrues pour une masse identique (5,6 kg) grâce à la miniaturisation de l'électronique et au design compact de l'instrument. L'équipe d'ingénieurs a dû travailler dur pendant trois ans pour concevoir un instrument, comprenant 31 composants optiques |fig. **8**|, capable de supporter les contraintes thermiques et vibratoires, ainsi que les chocs, sans se désaligner.

8 | Module optique de *SuperCam* © SuperCam-France.

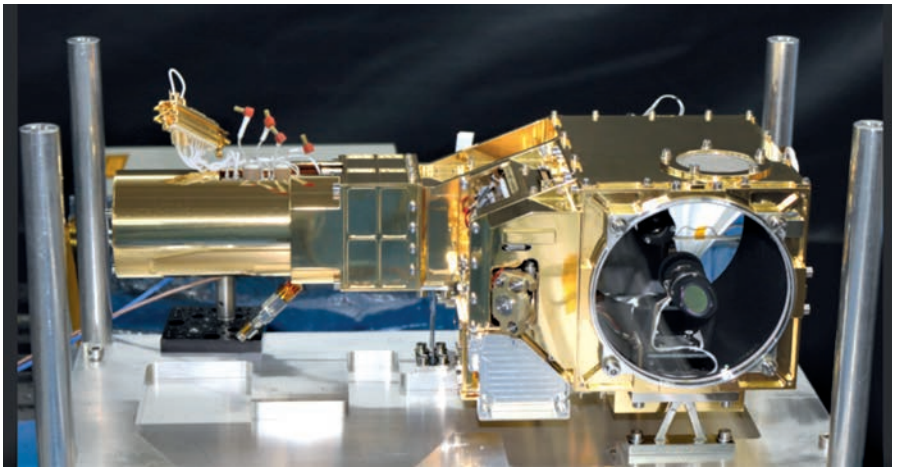

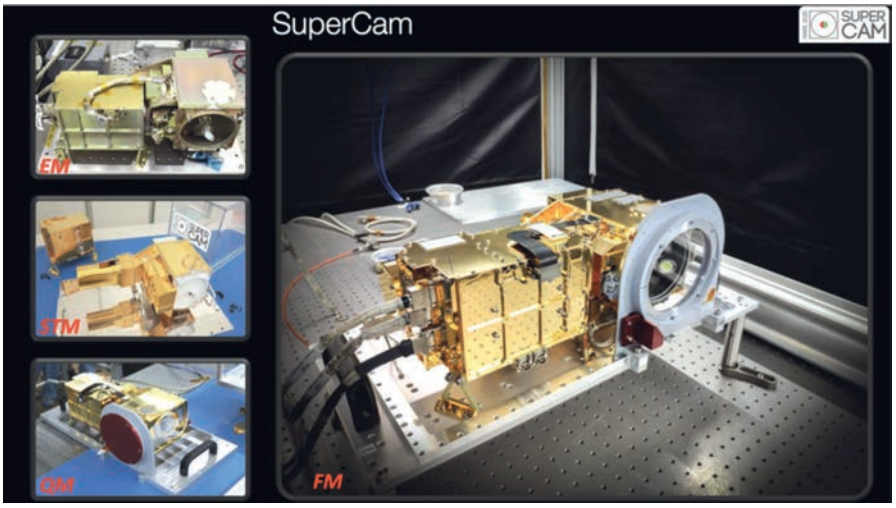

9 | Les quatre modèles de *SuperCam* © SuperCam-France.

Pour disposer d'un instrument de vol qui survive à l'environnement sévère de Mars (température jusqu'à -55°C, pression de 7 mbar, peu de protection contre les radiations), il a fallu réaliser pas moins de quatre modèles différents |fig. **9**|. Le premier modèle, appelé *EM*, qui démontre la faisabilité des différentes techniques (spectroscopies, caméra, micro) sans être soumis aux tests d'environnement, a été livré au *JPL* dès 2016 pour subir une série de tests. Ensuite, un second modèle, appelé *STM*, a été développé afin de valider les concepts mécaniques et thermiques. Ce modèle a dû être testé en vibration et choc plus de cent fois pour déterminer la solution technologique la plus robuste. Un troisième modèle, appelé *QM*, a ensuite été fabriqué, sur lequel tous les essais d'environnement ont été passés avec des niveaux aggravés. Enfin, le modèle de vol, appelé *FM* – celui qui a été envoyé sur Mars – est la réplique exacte du modèle *QM*, mais qui n'a subi qu'une série allégée de tests pour limiter tout risque de fatigue. La livraison de *SuperCam* a finalement nécessité la construction d'un modèle par an entre 2015 et 2018.

Pour concevoir, intégrer et valider l'instrument, nous avons fait appel aux spécialistes dans les laboratoires de recherche en astrophysique qui réalisent du spatial et nous avons impliqué plusieurs établissements tels que l'*IRAP* à Toulouse, le *LAB* à Bordeaux, l'Observatoire de Paris, le *LATMOS*

10 | Butte *Kodiac* dans le cratère Jezero ©NASA/JPL-CALTECH/LANL/CNES/CNRS/ASU/MSSS.

à Guyancourt, le *CNES* et *ISAE-SUPAERO* à Toulouse. Dix-sept PME, dont Thales LAS, 3D+, Winlight, COMAT, MecanoID, Steel Électronique, etc., ont pris part à la fabrication des composants mécaniques, électroniques et optiques de *SuperCam*. Au total, plus de trois cents personnes ont travaillé main dans la main pour livrer un instrument aux performances uniques.

Le *rover* a atterri sur Mars en février 2021, et les 90 premiers jours ont été réservés pour tester et valider les instruments in situ. Toute l'équipe technique de *SuperCam* a été mobilisée pour analyser en direct les résultats des opérations. Sachant qu'une journée sur Mars dure 24 h 39 minutes, les horaires de travail se décalent de 9 heures toutes les 2 semaines. Les opérations relatives aux tests et à la validation de *SuperCam* ont été conduites depuis le CNES-Toulouse, France et le LANL-Los Alamos, États-Unis, qui a pris en charge la fabrication des spectromètres.

Après ces 90 jours, l'instrument a été « livré » pour être utilisé en routine par les équipes en charge de piloter l'instrument au quotidien et de récupérer les données enregistrées.

Lors de sa première année sur Mars, le *rover Perseverance*, qui a parcouru un peu plus de trois kilomètres vers l'ouest, a collecté de précieuses données concernant une butte d'une vingtaine de mètres de haut, appelée *Kodiac* | fig. **10** |, semblable à ce qu'on peut trouver sur Terre. Il s'agit

de couches sédimentaires, avec sur la partie haute, des galets et du sable, tandis que le bas de la pente présente des lignes très fines de dépôt de grès et d'argile. Cela confirme bien que *Jezero Crater* est un ancien lac, vieux de plus de 3,6 milliards d'années et qui aurait perduré pendant des centaines, des milliers, voire des millions d'années avant de connaître des crues catastrophiques puis une période de glaciation. Ces découvertes ont été possibles grâce aux images et analyses *in situ* de *SuperCam* et au travail des géologues sur Terre, à plusieurs centaines de millions de kilomètres !

En mai 2022, le *rover* a atteint le delta de la rivière, et cherche le chemin possible pour remonter la rivière (haute de plus de 40 mètres par rapport au fond du lac). Alors que 8 échantillons ont déjà été prélevés et conditionnés, 8 nouveaux échantillons seront collectés d'ici la fin de l'année, en remontant cette rivière. Cette série d'échantillons sera finalement déposée sur le sol martien – probablement en bas de la rivière – en vue d'un futur retour sur Terre. Ce retour d'échantillons représente tout l'enjeu du programme *Mars Sample Return*, avec l'envoi en 2026 d'un petit *rover* qui aura pour tâche de récupérer ces échantillons et de les ramener à un module qui aura été déposé en même temps un peu plus loin, composé d'un atterrisseur et d'une petite fusée capable de mettre en orbite basse un container d'une dizaine de kilogrammes contenant les échantillons. En orbite autour de Mars, un satellite de l'*ESA* fera le rendez-vous afin de récupérer ces échantillons et les renvoyer sur Terre avec une petite fusée de retour.

Arrivés sur Terre à l'horizon 2031, les échantillons | fig. **11** | seront conservés dans des laboratoires habilités de type P4, c'est-à-dire capable de gérer des produits pathogènes et de garantir d'une part de ne pas polluer les échantillons, et d'autre part de préserver la sécurité des populations contre tout risque de contamination virale extraterrestre.

En conclusion, le *rover Perseverance*, équipé de *SuperCam*, est une véritable prouesse technologique qui permet de caractériser la géologie du sol martien autour du site d'atterrissage afin de collecter les meilleurs échantillons, et peut-être de répondre *in situ* à cette fascinante question : y a-t-il eu, un jour, de la vie sur Mars ?

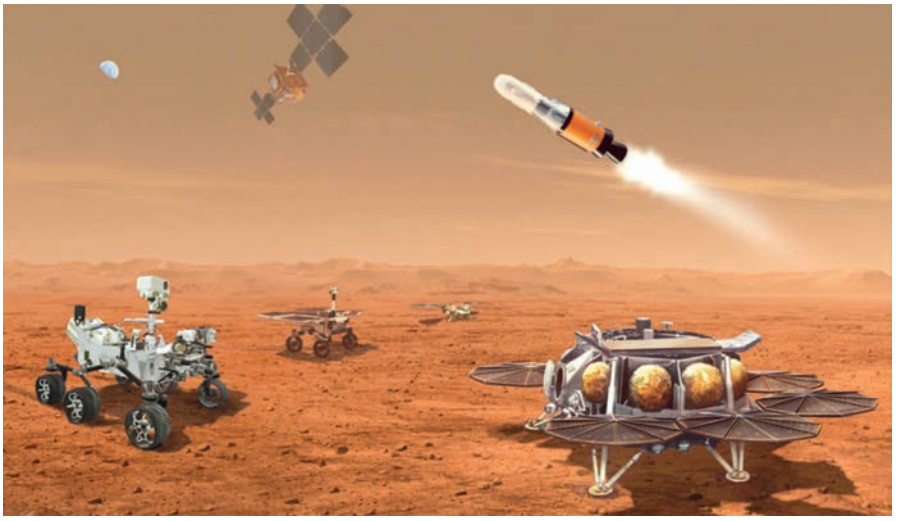

11 | Concept du retour d'échantillons martiens © NASA.

SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX POUR L'ANNÉE 2021

Rapport de l'amiral Alain Béreau

Secrétaire perpétuel

Dès les premières années, après sa création en 1712, l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux s'est attachée à récompenser des travaux, y compris scientifiques. Elle a été ainsi la première société savante à décerner un prix de physique dès 1715. Depuis, elle distingue chaque année des œuvres littéraires, des mémoires, des thèses ou des recherches de qualité, ainsi que des personnalités remarquables.

Vingt-trois prix ont été attribués pour l'année 2021. Ils ont récompensé vingt et un ouvrages, dont quatre collectifs, deux thèses et quatre chercheurs. Huit de ces prix traitent d'un sujet concernant Bordeaux et la région ou sont en lien avec elles ; une quinzaine de lauréats leur sont liés.

LISTE DES PRIX 2021 DE L'ACADÉMIE

- GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE
  Sandrine Lavaud et Ezéchiel Jean-Courret. Collection des *Atlas historiques des villes de France*. Éditions Ausonius.

- PRIX DE LA FONDATION CHARLES ET ARLETTE HIGOUNET
  Christelle Erhardt pour sa thèse : *Bâtir une église, fonder une mémoire, asseoir une autorité : lieux de culte et représentations du passé dans les campagnes des anciens diocèses de Bordeaux, Bazas et Agen au premier Moyen Âge (IVe-XIe siècle)*.

- PRIX DE L'OFFICE DU TOURISME DE BORDEAUX MÉTROPOLE
  Portraits de Bordeaux. *Coordonné par Jean-Pierre Bost, Louis Maurin et Jean-Michel Roddaz.* Éditions Confluences. Fédération Aquitania.

- PRIX DE PHYSIQUE
  Serge Haroche. *La Lumière révélée. De la lunette de Galilée à l'étrangeté quantique.* Éditions Odile Jacob sciences.

- PRIX DU MARQUIS DE LA GRANGE
  Bénédicte Boyrie-Fénié et Jean-Jacques Fénié pour leurs travaux universitaires dans le domaine de la toponymie occitane.

- PRIX BRIVES-CAZES
  Maria Santos-Sainz. *Le Dernier Goya. De reporter de guerre à chroniqueur de Bordeaux.* Éditions Cairn.

- PRIX FERNAND DAGUIN
  Marc Fontecave. *Halte au catastrophisme ! Les vérités de la transition énergétique.* Éditions Flammarion.

- PRIX JEAN-RENÉ CRUCHET
  Michel A. Germain. *Enseigner aujourd'hui. Le partage du savoir*. Éditions Fiacre.

- PRIX MANLEY BENDALL
  Sylvie Vauclair. *La Nouvelle Symphonie des étoiles. L'humanité face au cosmos.* Éditions Odile Jacob sciences.

- PRIX HUBERT GRÉPINET
  Patrick Berche et Staniz Pérez. *Pandémies. Des origines à la Covid-19.* Éditions Perrin.

- PRIX EDMOND BASTIDE
  Marc Groenen. *François Daleau Fondateur de l'archéologie préhistorique et François Daleau Carnets d'excursion.* Éditions Jérôme Millon.

- PRIX ANDRÉ VOVARD
  Caroline Le Mao. *Fournisseurs de Marine.* Presses universitaires de Nouvelle Aquitaine. Éditions La Geste.

- PRIX CHASSIN DUFOURG
  Daniel Cordier (†). *La Victoire en pleurant. Alias Caracalla 1943-1946.* Éditions Gallimard.

- PRIX JACQUES PAUL
  Laetitia Maison-Soulard et Vincent Frigant. *L'Industrie aérospatiale en Nouvelle-Aquitaine. Un siècle d'histoire et de patrimoine.* Éditions Le Festin.

- PRIX GUY LASSERRE
  Christophe Granger. *Joseph Kabris ou les possibilités d'une vie 1780-1822*. Éditions Anamosa.

- PRIX DU BARON PHILIPPE DE ROTHSCHILD
  Adeline Vignault pour sa thèse : *Tanins œnologiques : caractéristiques, propriétés et fonctionnalités. Impact sur la qualité des vins.*

- PRIX DU PATRIMOINE
  Françoise Bercé. *Lettres, rapports et notes de l'inspecteur général des Monuments historiques 1834-1870*. Éditions Honoré Champion.

- PRIX D'ÉCONOMIE
  Christophe Labarde. ***Les** Grands Fauves. L'histoire secrète du capitalisme français.* Éditions Plon.

- PRIX DES BELLES-LETTRES
  Pier Luigi Pinelli. *François Mauriac et la Maison Grasset. Lettres de François Mauriac à Louis Brun (1913-1939)*. Éditions El Doctor Sax.

- PRIX DES ARTS
  Femmes artistes à l'âge classique. Ouvrage collectif, sous la direction d'Élise Pavy-Guilbert, Stéphane Pujol et Patrick Wald Lasowski. Éditions Classiques Garnier.

- PRIX DE L'INNOVATION SCIENTIFIQUE
  Valérie Crepel et Christophe Mulle pour leurs recherches sur l'épilepsie et l'hippocampe du cerveau.

- PRIX SPÉCIAL
  Christel Mouchard. *L'Aventurière de l'Étoile. Jeanne Barret, passagère clandestine de l'expédition Bougainville.* Éditions Tallandier.

- PRIX SPÉCIAL
  Dessiner pour Napoléon. Ouvrage collectif. Archives nationales et Fondation Napoléon.

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE

Collection des *Atlas historiques des villes de France*
Sous la direction de Sandrine Lavaud et Ezéchiel Jean-Courret
Éditions Ausonius

Le Grand prix de l'Académie récompense chaque année une personnalité, une œuvre ou l'ensemble d'une œuvre dans le domaine des sciences, des arts ou des belles-lettres.

Le Grand prix de l'Académie couronne pour cette année 2021 une collection de référence pour l'étude de l'histoire des villes, la collection des atlas historiques des villes de France. Riche de 54 volumes publiés en 37 ans (1982-2019), cette collection résulte du double héritage des professeurs Charles Higounet et Jean Bernard Marquette. Elle est véritablement symbolique de l'expertise scientifique bordelaise en matière d'histoire urbaine. Elle a été initiée en 1972, sous l'égide de la Commission internationale pour l'histoire des villes, par Philippe Wolff et Charles Higounet qui en ont élaboré la maquette. En 1982, les premiers atlas historiques ont été publiés par le CNRS sous la direction de Jean Bernard Marquette qui avait succédé à Charles Higounet et qui dirigea la collection jusqu'en 2007. Jean Bernard Marquette a ainsi supervisé la réalisation de 48 atlas.

La publication en 2009 de l'Atlas historique de Bordeaux a marqué un changement dans la maquette des atlas, désormais placée sous la double direction de madame Sandrine Lavaud et de monsieur Ezéchiel Jean-Courret, ce dernier supervisant également la cartographie, tous deux de l'université Bordeaux Montaigne. Chaque atlas comprend trois volumes : des plans historiques géoréférencés à partir du cadastre dit napoléonien, une notice générale qui retrace la formation de l'espace urbain des origines à nos jours et un tome consacré aux sites et monuments, composé d'un ensemble de notices sur les monuments marqueurs de l'espace urbain.

Les derniers atlas publiés (Agen, Pau, Périgueux, Mont-de-Marsan, Bayonne) ont été élaborés entre 2017 et 2019 dans le cadre d'un projet de recherche soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine. La réalisation de ces atlas repose au total sur une centaine de contributeurs : archéologues, historiens, géographes… Ils sont ainsi de véritables instruments de travail pour tous les chercheurs en histoire urbaine et en urbanisme, mais ils peuvent aussi répondre à la curiosité du grand public.

Ce Grand prix 2021 a été remis le mardi 1er février 2022 dans les salons de la mairie de Bordeaux à madame Sandrine Lavaud et monsieur Ezéchiel Jean-Courret par monsieur Pierre Hurmic, maire de Bordeaux et protecteur de l'Académie.

À l'occasion de cette cérémonie le maire a également remis les Grands Prix 2019 et 2020 respectivement à monsieur Jean-Paul Michel, auteur et directeur des éditions William Blake and Co de Bordeaux, et à madame Anne-Marie Cocula, historienne, ces deux Grands prix n'ayant pu être remis auparavant en raison de la pandémie de Covid 19.

PRIX DE LA FONDATION CHARLES ET ARLETTE HIGOUNET

Christelle Erhardt

pour sa thèse :

Bâtir une église, fonder une mémoire, asseoir une autorité : lieux de culte et représentations du passé dans les campagnes des anciens diocèses de Bordeaux, Bazas et Agen au premier Moyen Âge (IVe siècle-XIe siècle).

Charles Higounet, membre de l'Académie de 1960 à 1988, grand médiéviste, spécialiste de l'histoire de l'Aquitaine, et son épouse, Arlette Higounet-Nadal, également historienne du Moyen Âge, première femme élue à l'Académie de Bordeaux en 1990, ont institué un prix d'histoire doté par une Fondation qui récompense l'auteur d'une thèse ou d'un travail de recherches sur l'histoire de la Grande Aquitaine au Moyen Âge.

La thèse de madame Christelle Erhardt a été soutenue le 13 novembre 2020 à l'Université Bordeaux Montaigne sous la présidence du professeur Caroline Michel d'Annoville de l'Université Paris-Sorbonne. Cette thèse porte sur les édifices cultuels ruraux antérieurs au XIe siècle, dans une acception qui se veut globale, intégrant des ensembles bâtis dont les statuts peuvent être variés. Ces constructions chrétiennes anciennes, peu nombreuses, sont le plus souvent peu connues et elles peinent à trouver leur place dans le paysage aquitain. Plusieurs programmes de recherches les ont récemment remises en lumière.

Cette thèse était adossée à un projet laboratoire d'excellence (*LabEx*) inscrit dans la continuation du Corpus *Architecturae Religiosae Europeae*. Elle comprend deux volumes, le premier de 319 pages constituant le texte de la thèse elle-même, le second les annexes avec 86 pages.

Ce prix a été remis, avec la dotation de la fondation Higounet, à madame Christelle Erhardt lors de la séance de fin d'année, le jeudi 16 décembre 2021, par monsieur Philippe Loupés, membre résidant.

PRIX DE L'OFFICE DU TOURISME BORDEAUX MÉTROPOLE

Portraits de Bordeaux

Ouvrage coordonné par Jean-Pierre Bost, Louis Maurin et Jean-Michel Roddaz

Éditions Confluences/Fédération Aquitania

Ce prix, créé par le Syndicat d'initiative en 1957, récompense un ouvrage historique, littéraire ou artistique, ayant pour sujet principal Bordeaux et contribuant au développement touristique de la ville. Il est doté par l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux métropole.

Cet ouvrage *Portraits de Bordeaux* est tout à fait original par sa conception. Les trois coordinateurs ont en effet demandé à un ensemble de 14 collaborateurs de présenter les portraits de Bordeaux aux quatre époques traditionnelles : l'Antiquité, le Moyen Âge, l'époque moderne et l'époque contemporaine, en distinguant à chaque fois trois moments (cinq pour l'époque contemporaine) pour lesquels ils dressent le portrait de la ville. Ainsi, pour le Moyen Âge : 1137, mariage royal à Bordeaux ; 1250, Bordeaux capitale de l'Aquitaine anglaise ; 1450, le Bordeaux de Pey-Berland.

Les auteurs, tous excellents connaisseurs des questions qu'ils traitent, présentent Bordeaux aux moments qu'ils ont retenus par des textes de très grande qualité, accompagnés de belles illustrations soigneusement choisies qui, tout en ne négligeant pas les documents traditionnellement utilisés, en présentent d'autres peu ou pas connus. L'ensemble est très réussi : ce bel ouvrage donne envie de mieux connaître les différents moments de l'histoire bordelaise et ses monuments.

Ce Prix de l'Office du tourisme Bordeaux Métropole 2021 a été remis le mardi 1er février 2022 dans les salons de la mairie de Bordeaux à messieurs Jean-Pierre Bost, Louis Maurin et Jean-Michel Roddaz par madame Brigitte Bloch, conseillère municipale et présidente de l'Office du tourisme.

PRIX DE PHYSIQUE

Serge Haroche

La Lumière révélée. De la lunette de Galilée à l'étrangeté quantique

Éditions Odile Jacob sciences

Dès la fondation de l'Académie, son premier protecteur, le duc de la Force, avait souhaité la création d'un prix de physique. Ce prix fut attribué en 1715 à Jean-Jacques Dortous de Mairan, mathématicien, physicien, musicien et philosophe. C'était la première fois qu'une société en Europe remettait une récompense dans le domaine des sciences.

Qu'est-ce que la lumière, cette lumière qui éclaire et fascine l'humanité depuis le début des temps ? Replaçant les travaux menés avec son équipe au sein du laboratoire Kastler-Brossel de l'École normale supérieure, le professeur Serge Haroche dresse ici le tableau de ce que nous savons aujourd'hui de la lumière, de la manière dont elle a été étudiée et analysée, et des inventions qu'elle a apportées. On apprend en particulier comment est née la théorie de la relativité ou encore d'où vient la physique quantique. Grand spécialiste de la lumière, le professeur Serge Haroche en déroule ici l'histoire, de Galilée à Einstein, et jusqu'aux travaux qui lui ont valu le prix Nobel. Il revisite, en théoricien et en expérimentateur, cette fascinante aventure scientifique. Explicitant les liens qui se sont tissés dans l'histoire des sciences entre l'optique, la mécanique, l'électricité et le magnétisme, il retrace le rôle essentiel que les interrogations sur la lumière ont joué dans la naissance de la physique moderne et dans l'élaboration de notre représentation de l'Univers. Loin d'exposer une histoire abstraite, l'auteur nous permet d'appréhender ce qu'est la démarche scientifique, faite d'un va-et-vient constant entre observation des phénomènes, élaboration de modèles théoriques et vérifications expérimentales.

Prix Nobel de physique en 2012, le professeur Serge Haroche est professeur honoraire au Collège de France, membre de l'Académie des sciences.

PRIX DU MARQUIS DE LA GRANGE

Bénédicte Boyrie-Fénié et Jean-Jacques Fénié
pour leurs travaux universitaires dans le domaine de la toponymie occitane

Adélaïde-Édouard Le Lièvre, marquis de La Grange, membre de l'Institut et de l'Académie de 1856 à 1876, avait légué en 1871 une rente destinée à un prix annuel devant être décerné alternativement à l'auteur d'un livre ou d'un mémoire sur la langue gasconne ou sur la numismatique des provinces méridionales.

Jean-Jacques et Bénédicte Fénié mènent depuis une quarantaine d'années des travaux sur la toponymie qui étudient spécifiquement les toponymes, à savoir les noms propres désignant un lieu. monsieur Jean-Jacques Fénié est agrégé de géographie ; il enseigne l'occitan. Son épouse, madame Bénédicte Boyrie-Fénié, est docteur en géographie historique. En 2003, elle a réalisé pour l'Institut occitan une étude toponymique des communes de l'Aquitaine. En 2009, elle a animé au sein du Conseil scientifique du Parc naturel régional des Landes de Gascogne une commission chargée de revoir la cohérence linguistique des lieux-dits dans le cadre de la réédition de la carte IGN des Landes. Ensemble, ils ont publié plusieurs ouvrages de vulgarisation sur les toponymies gasconne, occitane et provençale ainsi que deux dictionnaires. Madame Bénédicte Fénié, a pour sa part publié trois dictionnaires toponymiques des communes du Sud-Ouest (Gironde, Landes, Lot-et-Garonne).

Ce prix a été remis à monsieur et madame Fénié lors de la séance de fin d'année, le jeudi 16 décembre 2021, par monsieur Régis Ritz, membre résidant.

PRIX BRIVES-CAZES

Maria Santos-Sainz
Le Dernier Goya. De reporter de guerre à chroniqueur de Bordeaux
Éditions Cairn

Joseph-Émile Brives-Cazes, conseiller à la cour d'Appel de Bordeaux et membre de l'Académie de 1869 à 1887, avait institué dans son testament un prix pour récompenser un travail sur un sujet relatif à l'histoire de l'ancienne Aquitaine ou de Bordeaux.

Ce livre retrace la vie de Goya à Bordeaux pendant les quatre dernières années de sa vie (1824-1828) : une période intense, d'une grande créativité artistique. Francisco de Goya a toujours affirmé son autonomie et sa liberté, à partir des dessins et de l'expérimentation des nouvelles techniques en lithographie. De peintre de chambre du roi Charles IV, en passant par reporter de guerre, précurseur du « photojournalisme », l'artiste devient chroniqueur de Bordeaux. Ce dernier Goya apporte un nouveau regard sur un penseur et un reporter en quête de vérité. Le livre explore son univers intime, sa deuxième famille, le cercle de ses amis, les sources de sa création, ainsi que les dimensions journalistiques, politiques et philosophiques de son œuvre. Ses dessins et portraits réalisés à Bordeaux ouvrent les portes de la modernité et restent d'une grande actualité.

C'est en journaliste que madame Maria Santos-Sainz aborde Goya : elle est maître de conférences à l'Institut de journalisme de Bordeaux Aquitaine.

Ce prix lui a été remis lors de la séance de fin d'année, le jeudi 16 décembre 2021, par monsieur Claude Jean, membre résidant.

PRIX FERNAND DAGUIN

Marc Fontecave

Halte au catastrophisme ! Les vérités de la transition énergétique

Éditions Flammarion

Fernand-Eugène Daguin, professeur de géologie en Bretagne, puis à Pau, Montpellier, Bordeaux et Fort-de-France, a été membre de l'Académie de 1943 à 1948. Un lycée à Mérignac porte son nom. Le prix Fernand Daguin récompense un ouvrage consacré aux sciences et à l'environnement.

Alors que la transition écologique est plus que jamais au cœur des débats, la question de l'engagement de la France dans cette transition mérite d'être posée scientifiquement. La lutte contre le réchauffement climatique doit être envisagée différemment de la brutale révolution que certains appellent de leurs vœux, tant elle ressort du temps long de la science. Contre la désinformation catastrophiste, le professeur Marc Fontecave n'esquive pas la polémique et nous démontre, preuves à l'appui, que

la transition énergétique est bel et bien lancée. La présentation exhaustive de l'état de nos connaissances dans tous les domaines de la transition énergétique, pilier de la transition écologique, fait apparaître que le monde d'après est en germe et que l'effondrement n'est pas inéluctable. Source d'un optimisme raisonné, ce livre nous offre la possibilité d'imaginer une planète enfin respectée par des sociétés humaines durablement organisées.

Membre et président du Comité Énergie-environnement de l'Académie des sciences, le professeur Marc Fontecave a enseigné à l'université de Grenoble ; il est professeur au Collège de France. Il dirige un laboratoire dépendant du CEA particulièrement reconnu dans le domaine de l'énergie et de l'hydrogène.

PRIX JEAN-RENÉ CRUCHET

Michel A. Germain

Enseigner aujourd'hui. Le partage du savoir

Éditons Fiacre

Jean-René Cruchet, médecin pathologiste et pédiatre, était professeur de pathologie générale et de thérapeutique, puis titulaire, à partir de 1926, de la chaire de pédiatrie de Bordeaux. Il s'était attaché tout particulièrement à la médecine infantile, notamment par des travaux sur l'enfance délinquante et anormale, sur les arriérés scolaires et sur les maladies nerveuses chez les enfants. Élu à l'Académie en 1931, il a institué un prix destiné à récompenser les auteurs d'ouvrages de médecine.

Fondé sur les travaux de recherche les plus récents, ce livre pluridisciplinaire, coordonné par le professeur Michel A. Germain, regroupe les contributions d'éminents professeurs. L'ouvrage présente l'anatomie et la physiologie du cerveau et montre que les enseignants et formateurs du XXIe siècle peuvent espérer un apport significatif de la psychologie scientifique. Si la science ne peut apporter toutes les réponses, les neurosciences cognitives (la psychologie cognitive, la psychologie différentielle, la psychologie du développement, la psychologie sociale et la psychologie de la motivation) permettent d'appréhender de nouvelles formes d'enseignement.

Chirurgien des hôpitaux de Paris, le professeur Michel Germain est membre de l'Académie nationale de chirurgie, correspondant de l'Académie nationale de médecine et membre de la World Society for Reconstructive Microsurgery. Il a publié 650 articles et 46 livres médicaux dont *La Main du chirurgien - Instrument remarquable au service de la médecine.*

Ce prix lui a été remis lors de la séance du jeudi 3 mars 2022 par monsieur Joël Dehais, membre résidant.

PRIX MANLEY BENDALL

Sylvie Vauclair
La Nouvelle Symphonie des étoiles. L'humanité face au cosmos
Éditions Odile Jacob sciences

Nicolas Bendall Manley (dit Manley Bendall) (1876-1966) fut administrateur de sociétés, vice-président de la Société d'océanographie de France et membre correspondant de l'Académie de marine. En 1962, il a offert à l'Académie de doter chaque année d'une médaille d'honneur un prix couronnant un ouvrage sur l'astronomie.

Au terme d'un siècle de recherches, le cosmos se révèle bien plus proche de nous qu'on ne l'imaginait : d'infini et d'éternel, il en est venu à avoir une naissance, le Big Bang, et une évolution qui a conduit à notre existence après quelques milliards d'années. Il comprend des objets et phénomènes fascinants tels que les trous noirs ou les ondes gravitationnelles, ou encore des milliers d'exoplanètes très semblables à notre Terre qui laissent entrevoir la possibilité d'une vie ailleurs. Avec cet ouvrage, madame Sylvie Vauclair signe un livre empli de philosophie et de sagesse, qui nous invite à faire preuve d'humilité face à la grandeur de l'Univers. À la précision scientifique de l'astrophysicienne s'adjoint la poésie du texte et des images pour conter la saga de l'origine de la lumière, de la matière et du vivant.

Madame Sylvie Vauclair est astrophysicienne à l'Institut de recherche en astrophysique et planétologie, et professeur émérite à l'université de Toulouse.

Ce prix lui a été remis lors de la séance de fin d'année, le jeudi 16 décembre 2021, par monsieur Bernard Alaux, membre résidant.

PRIX HUBERT GRÉPINET

Patrick Berche et Staniz Pérez

Pandémies. Des origines à la Covid-19

Éditions Perrin

Le docteur Hubert Grépinet, chirurgien, a dirigé l'hôpital de Marmande pendant près de 40 ans. Le prix portant son nom est décerné depuis 1966 à l'auteur d'un ouvrage sur la médecine ou la chirurgie.

Un brillant historien et un éminent professeur s'associent pour livrer la première grande synthèse historique sur les pandémies, sujet au cœur de l'actualité.

Comment comparer la peste de Justinien, qui se répandit comme une traînée de poudre dans tout le bassin méditerranéen au VIe siècle, et le Sida, ce redoutable fléau que l'on découvrit dans les années 1980 ? Aussi variées que soient leurs manifestations, les pathologies décrites - choléra, syphilis, lèpre, variole - ont un point commun : toutes sont des pandémies. Transmises par contagion, elles s'étendent en un temps record sur de vastes régions et touchent ainsi une part importante de la population mondiale. Dès lors, comment lutter contre ces ennemis invisibles ? Quelles stratégies adopter pour les combattre, sans laisser la peur et la panique prendre le dessus ? Faut-il s'en remettre aux autorités politiques en place, ou bien chercher des réponses auprès des scientifiques ? Dans cette enquête, totalement inédite, les professeurs Patrick Berche et Stanis Perez retracent l'histoire mondiale des grandes maladies en adoptant une démarche à la fois globale et critique. Aujourd'hui, la mondialisation et la société de consommation obligent à réinventer l'approche de la santé publique, notamment à l'ère de la Covid-19.

Ancien doyen de la faculté de médecine Paris-Descartes, le professeur Patrick Berche a été chef de service de microbiologie de l'hôpital Necker et directeur général de l'Institut Pasteur à Lille.

Monsieur Stanis Perez est docteur en histoire moderne, professeur à l'université Paris 13 et spécialiste de l'histoire de la santé.

Ce prix a été remis au professeur Patrick Berche lors de la séance du jeudi 3 mars 2022 par monsieur Jacques Battin, membre résidant.

PRIX EDMOND BASTIDE

Marc Groenen

François Daleau Fondateur de l'archéologie préhistorique
et ***François Daleau, Carnets d'excursion***

Éditons Jérôme Millon

Edmond Bastide (1876-1968) était passionné d'archéologie et de numismatique. Président de la Société archéologique de Bordeaux, il proposa à l'Académie de créer un prix récompensant l'auteur d'un ouvrage ou de travaux consacrés à la préhistoire et à l'archéologie.

Monsieur Marc Groenen met en évidence ce qui a guidé François Daleau (1845-1927) dans ses recherches durant les décennies qui se sont avérées cruciales pour l'histoire de la préhistoire paléolithique. Le nom de François Daleau est aujourd'hui tombé dans l'oubli, mais à son époque il était reconnu par les plus grands. Ce travail de Marc Groenen a pu être mené à bien grâce à l'examen des milliers de pages manuscrites léguées par François Daleau sous la forme de calepins, de carnets d'excursions, de brouillons de lettres, de notes de lecture et d'inventaires. Il rend ainsi la juste place qui doit revenir à François Daleau dans l'histoire de la préhistoire paléolithique.

Les Carnets d'excursions, précédés d'un carnet de mémoires, de François Daleau, également aux éditions Jérôme Millon, avec un avant-propos de Marc Groenen, viennent en complément.

Spécialiste du paléolithique, monsieur Marc Groenen est professeur de préhistoire et de philosophie des sciences de l'homme à l'université libre de Bruxelles. Il dirige des fouilles et il est membre de la commission scientifique de la grotte Chauvet.

Ce prix lui a été remis lors de la séance du jeudi 3 mars 2022 par monsieur Régis Ritz, membre résidant.

PRIX ANDRÉ VOVARD

Caroline Le Mao
Fournisseurs de Marine
Éditions La Geste

Historien maritime, auteur de très nombreux ouvrages sur l'histoire de la marine, André-Jacques Vovard a été président de la section historique de l'Académie de marine. Le prix qui porte son nom récompense un ouvrage sur l'histoire de la Marine ou sur le port de Bordeaux.

Cet ouvrage de madame Caroline Le Mao traite des fournisseurs de la Marine française au temps de la ligue d'Augsbourg (1688-1697). Il est consacré aux hommes qui ont rendu possible la construction des vaisseaux d'une puissante marine sous Louis XIV. Du grand financier parisien au simple cordonnier de l'arsenal de Toulon, qui sont ces hommes qui ont fourni les arsenaux du Roi ? Comment l'approvisionnement de la marine de guerre a-t-il innervé l'économie française et fait vivre toute une partie de la société, par la diversité et l'ampleur de sa demande ? Du bois, du fer, du chanvre, du goudron, des canons, des mâts, de la toile à voile, des cordages, des armes, de l'étoupe… La liste des matériaux nécessaires à un vaisseau de guerre semble infinie. Pour construire le *Soleil Royal*, le *Royal Louis* et les autres fleurons de la Marine française qui combattirent à Béveziers comme à La Hougue, le Roi Soleil consacra à sa flotte des budgets sans précédent. Elle rivalisa durant la guerre de la Ligue d'Augsbourg avec les deux grandes puissances navales du temps que sont l'Angleterre et les Provinces-Unies.

Madame Caroline Le Mao est maître de conférences en histoire moderne à l'université Bordeaux Montaigne.

Ce prix lui a été remis lors de la séance de fin d'année, le jeudi 16 décembre 2021, par monsieur Jean-Pierre Poussou, membre résidant.

PRIX CHASSIN DUFOURG

Daniel Cordier

La Victoire en pleurant. Alias Caracalla 1943-1946

Éditions Gallimard

Le général de corps aérien Lionel Max Chassin a fait une brillante carrière dans l'armée de l'Air. Il a été membre de l'Académie de 1950 à 1955. Le colonel Robert Dufourg en a été pour sa part le secrétaire perpétuel de 1973 à 1987. Le prix qui porte leurs noms est un prix d'histoire militaire sur un sujet national, régional ou local.

La Victoire en pleurant est le deuxième volume des mémoires de Daniel Cordier, très grand résistant, Compagnon de la Libération. Il prend la suite d'*Alias Caracalla*, après l'arrestation de Jean Moulin en juin 1943, et court jusqu'en janvier 1946, moment où Daniel Cordier démissionne des services secrets quand le général de Gaulle quitte le pouvoir. On le retrouve accomplissant son inlassable action au sein de la Délégation du Comité français de la Libération nationale, avec une lassitude croissante. On l'écoute dans ses conversations avec Jean-Paul Sartre, Albert Camus, Raymond Queneau, Raymond Aron et André Malraux. On revit son internement en Espagne, on suit son action à la tête de son « agence de voyages » de Londres, où il contribue à la réussite du Débarquement. On vit son douloureux retour en France à l'automne 1944, dans ses fonctions au sein des services secrets. On est à ses côtés quand il retrouve ses amis rentrant de déportation. Il y demeure toujours le même, avec sa loyauté, ses emportements, sa passion, ses doutes, ses rires ou ses larmes, fidèle à son engagement au service de la liberté.

Daniel Cordier est décédé en novembre 2020 à l'âge de 100 ans. Il était l'un des deux derniers Compagnons de la Libération encore vivants. Avec ce prix, l'Académie rend un hommage posthume à l'une des grandes figures de la Résistance.

Heureusement, nous avons pu reprendre nos conférences en visio et je dois féliciter notre secrétaire perpétuel qui a très vite maîtrisé cette technique, évitant ainsi à l'académie d'être paralysée.

La vie a donc continué et nos effectifs se sont renouvelés. Nous avons reçu deux nouveaux membres résidants : Claude Kirchner, spécialiste du numérique au fauteuil de Jean-Louis Aucouturier qui a choisi l'honorariat, et Joël Dehais, rhumatologue et musicien, au fauteuil du regretté Robert Coustet.

Nous avons enfin élu, à la fin de l'année dernière 2021, Françoise Brian, professeur de littérature et spécialiste des études religieuses, Sylvie Guillaume, professeur d'histoire contemporaine, et Patrick Maestro, directeur du laboratoire de recherche du groupe chimique Solvay.

Parallèlement nous avons à accueillir :

- deux membres d'honneur : Michel Pastoureau, historien, et Denis Malvy, professeur de médecine et infectiologue ;
- cinq membres associés : Violaine Giacomotto-Charra, directrice du Centre Montaigne, Bernard Claverie, spécialiste de l'intelligence artificielle, Hélène Budzinski, spécialiste de la chimie environnementale, Eric Sarrat, président du groupe de transport et de logistique GT et, enfin, Bernard Domene Ghetti, Contrôleur général des Sapeurs-Pompiers et chef d'état-major de la cellule crise de la zone sud-ouest ;
- six membres correspondants : Élisabeth Crouzet, grande historienne du Moyen Âge, Patrick Dandrey professeur de littérature, spécialiste du XVIIe siècle, Aurélien Delage, musicien, Marie-Bernadette Dufourcet, musicologue et musicienne, Louis Decazes, gestionnaire de patrimoine, et Serge Plattard, physicien, conseiller scientifique en ambassade.

En dépit de la crise, nous avons attribué 22 prix en 2020 et 23 en 2021, dont une douzaine dévolue chaque année à des ouvrages ou à des lauréats liés à Bordeaux ou à la région. La remise des prix est un des moments forts de la vie de l'Académie. Nous y apportons maintenant plus de solennité. Ils récompensent des travaux de valeur et ils donnent une visibilité et une notoriété certaines à l'Académie. Nous savons qu'ils sont très appréciés.

Désormais, les ouvrages proposés font l'objet d'une plaquette adressée par courrier à tous les membres. Et pourtant, bien qu'ils aient été attribués, les prix de 2020 n'ont pu être remis faute de séance à l'Académie avec une exception pour le prix de physique à la fin de 2021 en présence de MM. Caïs et Bousquet sur le robot *Persévérance* et la conquête spatiale.

PRIX GUY LASSERRE

Christophe Granger

Joseph Kabris ou les possibilités d'une vie 1780-1822

Éditions Anamosa

Guy Lasserre (1920-2001), géographe, fut professeur à l'université de Bordeaux et directeur du Centre d'études de géographie tropicale du CNRS. Son prix récompense l'auteur d'un ouvrage consacré à des récits de voyages ou à l'histoire de la France d'Outre-mer.

Joseph Kabris a eu une vie extraordinaire. Né à Bordeaux vers 1780, engagé sur un baleinier à 15 ans, il s'échappe pour s'installer sur l'une des îles Marquises. Là, dans ce monde inconnu, où sévit le cannibalisme, il devient un guerrier redouté. Tatoué de la tête aux pieds, il fait siennes les pratiques des insulaires, adopte leurs gestes et leurs croyances, et apprend leur langue au point d'en oublier la sienne. En 1804, peut-être enlevé, Joseph Kabris est embarqué sur un navire qui le conduit en Russie. Pour vivre, il montre son corps couvert de tatouages et raconte sa vie. Il regagne la France où il se produit dans les foires. Il meurt à 42 ans.

L'ouvrage de Christophe Granger ne se limite pas à raconter cet incroyable parcours, il essaie de comprendre comment Kabris s'est intégré dans des mondes si différents, comment il est parvenu à mobiliser ce qu'il a appris à être dans une société pour prendre place ensuite dans une autre.

Monsieur Christophe Granger est maître de conférences à l'université de Paris-Saclay, spécialiste de l'histoire des cultures et des usages sociaux. Il est membre du Centre d'histoire sociale du XXe siècle.

PRIX DU BARON PHILIPPE DE ROTHSCHILD

Adeline Vignault

pour sa thèse

Tanins œnologiques : caractéristiques, propriétés et fonctionnalités. Impact sur la qualité des vins

Le baron Philippe de Rothschild a été membre de l'Académie de Bordeaux de 1973 à 1988. Il avait institué un prix destiné à couronner un ouvrage consacré à l'histoire ou à la célébration du vin. Ce prix est doté en nature par la Société Baron Philippe de Rothschild SA.

Madame Adeline Vignault a soutenu sa thèse le 25 novembre 2019. Cette thèse de 225 pages a été effectuée en cotutelle sous la direction du professeur Pierre-Louis Teissedre, de l'Unité d'œnologie de l'université de Bordeaux, et du professeur Fernando Zamora, de l'université de Tarragone en Espagne.

L'utilisation de tanins œnologiques en vinification relève d'une pratique courante, bien qu'ils soient uniquement autorisés dans le but de faciliter la clarification des vins et des moûts. En revanche, les tanins œnologiques peuvent aussi être utilisés à d'autres fins, ce qui explique l'existence d'une grande variété sur le marché. L'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) a créé, il y a quelques années, un groupe de travail afin de conduire une vaste étude sur les tanins œnologiques. La thèse d'Adeline Vignault s'inscrit dans les travaux de l'OIV avec pour ambition de mener une étude exhaustive sur les tanins. Elle examine dans un premier temps la composition chimique et la richesse des différents tanins. Elle décrit ensuite leurs capacités à protéger les moûts et les vins contre l'oxydation, puis celles de protéger la couleur des vins et de la stabiliser dans le temps. Enfin, la thèse étudie la capacité antioxydasique des tanins.

Les travaux de la thèse d'Adeline Vignault ont été valorisés dans des revues internationales ; ils offrent des applications pratiques dans l'élevage des vins.

Ce prix a été remis à madame Adeline Vignault lors de la séance de fin d'année, le jeudi 16 décembre 2021, par monsieur Jean-Pierre de Beaumarchais, membre résidant, et représentant la société Baron Philippe de Rothschild SA qui dote ce prix.

PRIX DU PATRIMOINE

Françoise Bercé

Lettres, rapports et notes de l'inspecteur général des Monuments historiques, 1834-1870

Éditions Honoré Champion

Nommé en 1834 inspecteur général des Monuments historiques, fonction qu'il a exercée jusqu'en 1860, Prosper Mérimée a accompli une œuvre considérable pour la préservation et la restauration des monuments historiques français au XIXe siècle. Se déplaçant chaque année en tournée

pendant plusieurs mois, multipliant les correspondances, les rapports et les notes, il a laissé une documentation du plus haut intérêt que cet ouvrage de madame Françoise Bercé permet de découvrir. Il est d'une grande richesse pour connaître l'état de notre patrimoine monumental entre les années 1830 et 1860.

Si le romancier continue à être très apprécié et lu par les élèves du Second degré, Prosper Mérimée, inspecteur général des Monuments historiques, mérite tout autant d'être connu.

Madame Françoise Bercé, chartiste, a été conservateur des collections de la Direction de l'architecture et du patrimoine, puis inspectrice générale du Patrimoine. Elle a publié de nombreux travaux sur la commission des Monuments historiques.

Ce prix lui a été remis lors de la séance du jeudi 3 mars 2022 par monsieur Jean-Pierre Poussou, membre résidant.

PRIX D'ÉCONOMIE

Christophe Labarde

Les Grands Fauves. L'histoire secrète du capitalisme français

Éditions Plon

Ce livre, *Les Grands Fauves*, est consacré à une association de grands patrons, une trentaine de membres, tous rencontrés par l'auteur pour être présentés dans cet ouvrage. Cette association *Entreprise et Cité* a fonctionné activement de 1984 à 2007. Ce groupe de patrons avait été initié par Claude Bébéar, polytechnicien, patron honoraire du groupe AXA, dont on sait peu qu'il est aujourd'hui le premier assureur au monde. Il y a plusieurs Gascons tels que Bébéar lui-même, né à Issac en Dordogne, ou encore Jean-René Fourtou qui a fait ses études secondaires au lycée Montaigne de Bordeaux avant d'intégrer Polytechnique. Il y a aussi un Breton bien connu, Vincent Bolloré, ou encore la première fortune mondiale, Bernard Arnault, mais qui est originaire du Nord. Ce livre analyse aussi quelques paradoxes bien français. Avec Christophe Labarde défilent ainsi plus de vingt ans de la vie économique et financière du pays, en croisant les chemins de banquiers, de grands patrons, de chefs d'entreprise.

Ancien journaliste économique au *Figaro*, dont il a lancé il y a trente ans les fameuses pages saumon consacrées au monde de l'économie, de la finance et de l'entreprise, monsieur Christophe Labarde, natif de Pau, diplômé d'HEC, est l'actuel directeur général de la French American Foundation.

Ce prix lui a été remis lors de la séance du jeudi 3 mars 2022 par monsieur Jean Petaux, membre associé.

PRIX DES BELLES-LETTRES

Pier Luigi Pinelli

François Mauriac et la Maison Grasset
Lettres de François Mauriac à Louis Brun (1913-1939)

Éditions El Doctor Sax

Le livre s'ouvre sur le rappel des relations difficiles entre François Mauriac et l'éditeur Bernard Grasset. Certes, Grasset s'est dit enchanté à la lecture d'un extrait de *La Robe prétexte*, mais la rencontre entre les deux hommes en 1914 n'a pas été à l'origine de relations amicales entre eux. Et lorsque Mauriac tente d'obtenir de meilleures conditions financières, il s'adresse au directeur de la maison d'édition, Louis Brun. Commence alors un échange de courrier dont la publication par le professeur Pier Luigi Pinelli est un apport important pour les études mauriaciennes.

Cette correspondance de François Mauriac constitue une véritable biographie intime : elle révèle ses penchants politiques et littéraires et il s'y exprime avec liberté et franchise. Cette absence d'arrière-pensée confère aux lettres de François Mauriac simplicité et spontanéité. Le lecteur trouvera dans ces lettres ample confirmation de l'importance qu'il accordait à la valeur de son œuvre et à son métier d'écrivain. Il n'est pas question de problèmes littéraires, religieux ou politiques, mais on y trouve un François Mauriac au quotidien qui veut tirer de sa profession tous les avantages économiques possibles. On doit être reconnaissant au professeur Pier Luigi Pinelli de redonner ainsi vie à François Mauriac, à ses soucis quotidiens et à son intimité.

Pier Luigi Pinelli est professeur de littérature française à l'université de Gênes, spécialiste des XIXe et XXe siècles. Depuis1990, il s'est orienté vers

l'édition des manuscrits inédits de François Mauriac qu'il a découverts dans les fonds de la Bibliothèque municipale de Bordeaux.

Ce prix lui a été remis lors de la séance publique du jeudi 9 décembre 2021 par monsieur Jacques Monférier, membre résidant.

PRIX DES ARTS

Femmes artistes à l'âge classique

Ouvrage collectif sous la direction
d'Élise Pavy-Guilbert, Stéphane Pujol et Patrick Wald Lasowski

Classiques Garnier

Plusieurs expositions récentes ont mis à l'honneur des femmes artistes des XVIIe et XVIIIe siècles. Cet ouvrage collectif, qui s'appuie sur les contributions d'un colloque tenu en 2018 à l'université de Nanterre avec le concours des universités de Bordeaux Montaigne et de Paris VIII ainsi que du musée du Louvre, examine la place et le rôle des femmes artistes dans le monde de l'art à l'Âge classique.

Comment ces artistes sont-elles perçues et de quelle manière préfèrent-elles se nommer ? Quelles sont leurs conditions de travail et de vie ? De quelle façon apprennent-elles leur art ? Où peuvent-elles l'exercer et l'exposer ? Les carrières des peintres, dessinatrices et sculptrices de cet âge d'or des arts sont examinées à travers des exemples français, espagnols et italiens.

Madame Élise Pavy-Guilbert est maître de conférences en langue et littérature du XVIIIe siècle à l'université Bordeaux Montaigne.

Monsieur Stéphane Pujol est professeur de littérature du XVIIIe siècle à l'université de Toulouse et président de la Société Diderot.

Monsieur Patrick Wald Lasowski est spécialiste des littératures des XVIIIe et XIXe siècles, il enseigne à l'université de Paris 8.

Ce prix a été remis à madame Élise Pavy-Guilbert et monsieur Stéphane Pujol lors de la séance de fin d'année, le jeudi 16 décembre 2021, par madame Marguerite Stahl, membre résidant.

PRIX DE L'INNOVATION SCIENTIFIQUE

Valérie Crépel et Christophe Mulle
pour leurs recherches sur l'épilepsie et l'hippocampe du cerveau

Madame Valérie Crépel, de l'Institut national de la recherche et de la santé (INSERM) de l'université d'Aix-Marseille, et monsieur Christophe Mulle, de l'Institut interdisciplinaire des neurosciences de l'université de Bordeaux, sont des chercheurs de très haut niveau, intéressés par la physiologie et la pathologie des circuits de l'hippocampe, région du cerveau située dans les lobes temporaux, siège de la mémoire et des apprentissages.

Leurs recherches, très innovantes, portent sur l'approche thérapeutique du traitement de l'épilepsie du lobe temporal. Cette pathologie affecte 1,3 million de personnes en Europe et aux États-Unis, dont 800 000 malades réfractaires aux traitements connus. Christophe Mulle et Valérie Crépel proposent la thérapie génique comme alternative à la chirurgie et à ses inconvénients. Leur proposition thérapeutique est développée au sein de Corlieve Therapeutics : elle utilise la technologie des microARN, des acides nucléiques capables d'agir au niveau de l'ARN messager pour diminuer de manière sélective les effets aberrants dans l'hippocampe des patients.

Ce prix a été remis lors de la séance du jeudi 3 mars 2022 par monsieur Bernard Alaux, membre résidant, à madame Valérie Crépel et monsieur Christophe Mulle qui ont ensuite brièvement présenté leurs travaux.

PRIX SPÉCIAL

Christel Mouchard
L'Aventurière de l'Étoile.
Jeanne Barret, passagère clandestine de l'expédition Bougainville
Éditions Tallandier

1er février 1767 : une jeune paysanne embarque sur la flûte *L'Étoile* pour une expédition commandée par Bougainville. Elle s'appelle Jeanne, mais c'est sous le nom de Jean qu'elle embarque, travestie en valet. Aucune fée

ne s'est penchée sur le berceau de Jeanne : son père est pauvre et sa mère est morte peu après sa naissance. Mais sa rencontre avec le naturaliste Philibert Commerson bouleverse le cours de sa vie. Elle prend conscience que ses connaissances des plantes, acquises pendant son enfance paysanne, peuvent être utiles à la science et elle devient alors une véritable botaniste. Quand son amant est envoyé par Louis XV pour accompagner Bougainville, elle le suit malgré l'interdiction des femmes à bord des vaisseaux. Elle affronte l'inconnu, les forêts tropicales du Brésil, les espaces glacés de la Terre de Feu, l'immensité du Pacifique... Elle doit surtout déjouer les soupçons des matelots…

D'archive en archive, depuis les monts du Morvan jusqu'à l'île Maurice, madame Christel Mouchard est partie sur les traces de Jeanne Barret.

Madame Christel Mouchard est romancière, éditrice et auteure. Elle a écrit une dizaine de livres sur le thème de l'aventure, en particulier sur l'aventure au féminin.

PRIX SPÉCIAL

Dessiner pour Napoléon
Ouvrage collectif (Catalogue d'exposition)
Archives nationales et Fondation Napoléon

La commémoration du bicentenaire de la mort de Napoléon a donné lieu à de multiples manifestations. Parmi celles-ci, les Archives nationales ont accueilli une exposition présentant une centaine de dessins et de plans du fonds de la *Secrétairerie d'État impériale*. Dans les dizaines de dossiers reçus chaque jour par le cabinet de l'Empereur, beaucoup étaient accompagnés de plans, de dessins ou de cartes spécialement réalisés pour éclairer ses décisions. Certains de ces documents sont signés par les plus grands noms de l'art et de l'architecture, comme les peintres David et Isabey, le graveur Denon et les architectes Fontaine et Valadier... Le catalogue de cette exposition, édité en partenariat avec la Fondation Napoléon, présente de multiples documents très divers : dessins de broderie, projets d'aérostats, plans techniques, cartes de départements et de régions, projets de ponts et tracés de routes, schémas de fortifications, dessins d'architecture... Ce sont des documents exceptionnels, d'une grande variété, finement exécutés, aux dimensions parfois impressionnantes.

Ce prix spécial a été remis lors de la séance du jeudi 3 mars 2022 par le président :

• à madame Irène Delage, chef du service « médiation et documentation numérique », qui représentait le président de la Fondation Napoléon ;

• à mesdames Marie Ranquet et Aude Roelly, conservatrices du patrimoine et coautrices avec Thierry Lentz de cet ouvrage, qui représentaient le directeur des Archives nationales.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

RAPPORT MORAL SUR L'ACTIVITÉ DE L'ACADÉMIE EN 2020 ET 2021

Par M. Jean-Louis d'Anglade

Président de l'Académie

En ce début d'année, au moment où nous échangeons nos vœux, nous espérons qu'ils aideront à l'avènement d'une année meilleure. Je fais des souhaits plus particuliers pour mon successeur, le général Gilles Robert, afin que, délivré des craintes que fait peser sur nous l'épidémie, il soit libre d'accomplir un mandat aussi constructif que possible et qu'il réussisse à mener à bien ses projets. Je remarque en passant que, pour la première fois peut-être, notre Académie est placée sous la responsabilité de deux militaires.

Pour ma part, j'exprime à tous ma reconnaissance puisque vous m'avez fait deux fois confiance en me permettant d'exercer deux ans de présidence. Cette situation a eu des précédents mais elle est quand même exceptionnelle. Il est vrai que cette deuxième année de mandat m'a été accordée un peu comme une deuxième chance puisque dès le début de 2020 le Covid avait inhibé l'Académie, interdisant toute activité.

Dans le même temps, cette redoutable épidémie nous a enlevé certains de nos éminents collègues comme Henri de Grandmaison, Jean-Bernard Marquette et Jean Tavernier. Je mentionnerai également la disparition de notre doyen Michel Vigneaux, qui venait de fêter ses cent ans. Je n'oublie pas non plus le décès de deux de nos membres correspondants : Jean Mauriac et Jacques De Decker, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique.

Ce n'est qu'à l'automne 2020 que nous avons bénéficié d'un répit mais, dès la fin de l'année, nous étions à nouveau réduits au silence. Heureusement, nous avons pu reprendre nos conférences en visio et je dois féliciter notre secrétaire perpétuel qui a très vite maîtrisé cette technique, évitant ainsi à l'académie d'être paralysée.

La vie a donc continué et nos effectifs se sont renouvelés. Nous avons reçu deux nouveaux membres résidants : Claude Kirchner, spécialiste du numérique au fauteuil de Jean-Louis Aucouturier qui a choisi l'honorariat, et Joël Dehais, rhumatologue et musicien, au fauteuil du regretté Robert Coustet.

Nous avons enfin élu, à la fin de l'année dernière 2021, Françoise Brian, professeur de littérature et spécialiste des études religieuses, Sylvie Guillaume, professeur d'histoire contemporaine, et Patrick Maestro, directeur du laboratoire de recherche du groupe chimique Solvay.

Parallèlement nous avons à accueillir :

- deux membres d'honneur : Michel Pastoureau, historien, et Denis Malvy, professeur de médecine et infectiologue ;
- cinq membres associés : Violaine Giacomotto-Charra, directrice du Centre Montaigne, Bernard Claverie, spécialiste de l'intelligence artificielle, Hélène Budzinski, spécialiste de la chimie environnementale, Eric Sarrat, président du groupe de transport et de logistique GT et, enfin, Bernard Domene Ghetti, Contrôleur général des Sapeurs-Pompiers et chef d'état-major de la cellule crise de la zone sud-ouest ;
- six membres correspondants : Élisabeth Crouzet, grande historienne du Moyen Âge, Patrick Dandrey professeur de littérature, spécialiste du XVIIe siècle, Aurélien Delage, musicien, Marie-Bernadette Dufourcet, musicologue et musicienne, Louis Decazes, gestionnaire de patrimoine, et Serge Plattard, physicien, conseiller scientifique en ambassade.

En dépit de la crise, nous avons attribué 22 prix en 2020 et 23 en 2021, dont une douzaine dévolue chaque année à des ouvrages ou à des lauréats liés à Bordeaux ou à la région. La remise des prix est un des moments forts de la vie de l'Académie. Nous y apportons maintenant plus de solennité. Ils récompensent des travaux de valeur et ils donnent une visibilité et une notoriété certaines à l'Académie. Nous savons qu'ils sont très appréciés.

Désormais, les ouvrages proposés font l'objet d'une plaquette adressée par courrier à tous les membres. Et pourtant, bien qu'ils aient été attribués, les prix de 2020 n'ont pu être remis faute de séance à l'Académie

avec une exception pour le prix de physique à la fin de 2021 en présence de MM. Caïs et Bousquet sur le robot *Persévérance* et la conquête spatiale. Le grand prix a été attribué à Madame Anne-Marie Cocula. Elle le recevra à la fin du mois de janvier 2022.

Les prix de 2021 ont commencé à être remis en décembre, nous poursuivrons en mars.

Il y a un autre point que je voudrais évoquer, c'est celui de nos relations avec la nouvelle équipe municipale. En février 2021, nous avons reçu la visite de monsieur Stéphane Gomot, conseiller délégué au patrimoine. Par ailleurs, sans attendre, j'avais adressé mes félicitations au nouveau maire qui nous a reçus, le secrétaire perpétuel et moi-même, à la mairie en octobre dernier. L'entretien a été très cordial et nous l'accueillerons à l'Académie dans les semaines à venir. En outre, comme cela avait déjà été envisagé avec l'équipe municipale précédente, le Grand prix de l'Académie 2021 sera remis par le maire dans les salons de l'hôtel de ville. Cet évènement est important à deux titres. En premier lieu, il concrétisera l'excellence de nos relations avec la mairie : elles ont beaucoup d'importance pour la permanence de notre présence place Bardineau. En second lieu, il valorisera en même temps notre prix.

Après une année blanche, nous avons repris notre sortie annuelle. Elle s'est effectuée en Charente : à Aubeterre d'abord, qui est un magnifique village perché au-dessus de la Dronne. Nous avons pu admirer une magnifique église romane et la grandiose église souterraine Saint Jean. L'après-midi, nous nous sommes rendus au château de Chalais où ont été évoquées les jeunes années de Talleyrand.

À l'interne, la vie de l'Académie n'a pas ralenti. Les *Actes* des années 2019 avec 688 pages et 2020 avec 405 pages ont été publiés. Nous devons ces réalisations au travail remarquable et très professionnel de Jean-Pierre Poussou.

Si les journées du patrimoine de 2020 n'ont pu avoir lieu, celles de septembre 2021 ont été un réel succès avec 700 visiteurs.

Le travail de Marguerite Stahl sur l'historique des fauteuils, publié dans les actes de 2020, a permis de procéder à leur numérotation ; elle a également publié, dans ce même volume, l'inventaire des médailles, jetons et médailles-plaques conservés dans les collections de notre Académie. Nous lui en avons une très vive reconnaissance.

À la bibliothèque, Hélène de Bellaigue poursuit la rénovation des recueils, des mémoires et des travaux du XIXe siècle que nous possédons. Ce

travail a été confié aux religieuses de l'abbaye de Maumont en Charente. Elles sont venues elles-mêmes en présenter les très beaux résultats en nous rapportant les sept premiers volumes reliés.

Comme vous l'aurez constaté, la vie de l'Académie s'est activement poursuivie dans la mesure où le Covid l'a permis. Nous le devons avant tout à l'énergie et au professionnalisme de notre secrétaire perpétuel que j'ai été heureux d'accompagner. En nous tenant informés en permanence de tout ce qui pouvait concerner la vie de chacun d'entre nous, il a grandement contribué au maintien du sentiment d'appartenance dans notre groupe. Qu'il soit vivement remercié.

VIE DE L'ACADÉMIE :
VISITES, OUVERTURES DES SALONS

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

par Mme Hélène de Bellaigue

Membre résidant

À l'occasion des journées du patrimoine, et après une année d'interruption imposée par la crise sanitaire, l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux a pu renouer avec sa proposition d'accueillir dans ses locaux toute personne intéressée par la découverte de son patrimoine et de ses activités.

Nous saisissons depuis une vingtaine d'années, dans un esprit d'ouverture à un large public, cette opportunité de faire découvrir les salons de l'hôtel Calvet, qui abritent la Compagnie depuis 1978, tout en présentant nos activités et des documents originaux des XVIIIe et XIXe siècles.

Dans la brochure éditée conjointement par la Ville de Bordeaux et la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux était une des deux destinations conseillées « coups de cœur » pour le secteur Chartrons-Grand-Parc-Jardin public.

Durant ces deux journées des 18 et 19 septembre, le secrétaire perpétuel et l'archiviste-bibliothécaire, aidés de confrères qui se sont relayés, ont accueilli près de 700 personnes. La consultation des archives de l'Académie fait ressortir les chiffres de 100 à 150 visiteurs lors des premières années de participation de la Compagnie à cette manifestation, en 2014 on dénombrait 280 visiteurs. Nous ne pouvons que nous réjouir d'un intérêt croissant des Bordelais et des touristes pour le patrimoine que nous conservons et entretenons et pour nos activités. La vie de l'Académie est visible au travers du site internet et de la publication annuelle des actes, mais la rencontre

avec les visiteurs nous montre chaque année la nécessité de poursuivre et saisir les occasions de proposer ces moments de rencontres privilégiées.

Dans les salons, un diaporama présentait l'histoire des 300 ans de l'Académie, les académiciens célèbres, ainsi que l'organisation et les activités de l'Académie aujourd'hui. Dans la bibliothèque, des registres renfermant des manuscrits de travaux envoyés à l'Académie à la fin du XVIIIe siècle, étaient ouverts et commentés. Une partie de cette présentation a été consacrée à l'exposition de recueils récemment restaurés, ce qui était une occasion de sensibiliser le public à des travaux de restauration du papier et des reliures. L'Académie se doit de maintenir un patrimoine précieux de manuscrits – par essence même, unique – qui atteste de la participation de nos confrères antérieurs à la vie culturelle, artistique, scientifique et économique de la ville et de la région.

14 OCTOBRE 2021

L'ACADÉMIE HORS LES MURS : SORTIE ANNUELLE À AUBETERRE ET CHALAIS

par M. Jean-Louis d'Anglade

Président de l'Académie

Le 22 septembre 2021, après un an d'interruption, nous avons pu renouer avec notre sortie annuelle. Elle s'est effectuée dans le sud de la Charente, une région encore peu visitée par notre Académie. Elle nous a permis de visiter successivement la petite ville d'Aubeterre puis le château de Chalais.

AUBETERRE

C'est une cité qui est née au XIe siècle et qui s'est développée jusqu'au XIVe siècle. Elle a peu évolué depuis, ce qui lui confère un charme certain. Elle est construite sur une colline de calcaire en forme de fer à cheval qui domine la rivière la Dronne. Son architecture témoigne de la foi des hommes de ce temps.

Au-dessus de sa partie basse, l'ancien château, qui appartenait à la puissante famille Bouchard, a disparu pour l'essentiel mais en contrebas se trouve la grande église souterraine Saint-Jean, entièrement creusée dans le calcaire à partir du XIe siècle. Elle n'a pas d'équivalent en taille en France et même en Europe.

Ses dimensions sont étonnantes, à savoir 17 mètres de hauteur, 16 mètres de large et 27 mètres de long. On ne peut qu'être impressionné par le gigantesque volume de pierre qu'il a fallu excaver par banquettes successives du haut vers le bas. Ce mode opératoire a généré une série de paliers, cependant que des issues et des rampes ont été aménagées pour évacuer les matériaux. Ce dispositif permet d'accéder jusqu'au haut de la voûte et à partir de là d'admirer l'ensemble de la basilique.

La voûte elle-même est soutenue par de puissants piliers octogonaux qui délimitent deux vaisseaux de largeurs inégales. Le plus important abrite une réplique du tombeau du Christ sculpté d'un seul bloc monolithique.

Au fond, on découvre un espace qui abrite un cimetière souterrain. Les fosses, au nombre de 170, creusées dans le calcaire, sont toutes orientées vers l'est. Le spectacle est saisissant.

La partie haute de la ville est tout aussi intéressante. Elle est sillonnée de venelles et de petits jardins à flanc de coteau dominés par la très belle église romane Saint Jacques, détruite en 1562, mais dont la grande façade est très bien préservée. Elle est décorée de riches sculptures très fines qui se réfèrent à un passé chrétien dont nous avons en partie perdu les codes. Sa fonction était d'enseigner les pèlerins qui se rendaient à Saint-Jacques-de-Compostelle. Comme elle est située en contrebas d'une petite terrasse, il est facile de la contempler.

Cette visite s'est achevée par un déjeuner convivial pris sur place. Comme toujours, ce moment privilégié nous a permis d'échanger dans un cadre informel et de consolider nos liens.

CHALAIS

Notre sortie s'est prolongée l'après-midi à Chalais, distante de 15 kilomètres, pour y visiter son château autrefois la propriété d'une des plus illustres familles du Périgord : celle des Talleyrand. C'est une belle construction dont l'envergure et celle de ses toitures impressionnent. Sa décoration intérieure, telle qu'on la découvre aujourd'hui, date du XVIIe siècle. Cependant, les Talleyrand se sont installés à Chalais beaucoup plus tôt, à la suite d'un mariage avec Agnès de Chalais en 1265.

Les plus célèbres d'entre eux à y avoir résidé sont :

• Henry de Talleyrand qui, bien qu'ami d'enfance de Louis XIII, était entré dans le complot visant à assassiner le cardinal de Richelieu, s'engageant même à lui porter le premier coup. Condamné à être décapité, il ne mourut qu'après plus de trente coups.

• Le cardinal de Talleyrand, ancien évêque d'Autun, successivement député à l'Assemblée Constituante, ministre des Affaires étrangères de Napoléon Ier, négociateur pour la France aux traités de Vienne en 1814-1815, et enfin ambassadeur à Londres sous Louis-Philippe. C'est à Chalais qu'il a passé toute son enfance auprès de sa grand-mère.

Le dernier Talleyrand à avoir possédé le château est Hélie, décédé en 1883. Il l'avait légué entièrement meublé aux religieux Augustins qui voulaient en faire un hospice. C'est alors que les destructions commencèrent car les frères décidèrent aussitôt de débarrasser le château de tout ce qui était ostentatoire afin de ne pas heurter la vue des gens modestes venant y achever leur vie.

Il fut ensuite réquisitionné en 1914 pour héberger les blessés de la Grande Guerre, puis en 1940 pour recueillir les enfants scolarisés. En effet, parce que Chalais était en zone occupée, les Allemands en avaient vidé les établissements scolaires pour y installer leurs administrations.

Il résulte de tout ceci que le château était en ruine lorsque le comique Yves Lecoq, bien connu par son émission télévisée « les Guignols de l'info », s'en rendit acquéreur en 2011. Le travail à effectuer pour le remettre en état était immense : ainsi, 30 % des toitures avaient disparu. Elles avaient été remplacées par des tôles de métal dont une partie avait été soufflée par la tempête de la fin de 1999. Avec l'aide des Bâtiments de France, la réhabilitation a commencé. À ce jour, l'essentiel a été fait mais le chantier n'est pas achevé pour autant.

Pour nous accueillir, le pont-levis nouvellement restauré a été abaissé. Nous avons pu ainsi pénétrer par l'entrée principale. La visite elle-même fut tout à fait intéressante : beaucoup de pièces ont été meublées ou remeublées et remises en valeur. Le grand escalier a été dégagé. Il est superbe.

Nous sommes repartis en fin d'après-midi, heureux d'avoir découvert ou redécouvert deux sites remarquables.

MARDI 16 NOVEMBRE 2021

CONFÉRENCE DONNÉE DANS LE CADRE DU MOIS MONTAIGNE
DANS LES SALONS DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

BORDELAIS EN ITALIE, L'ITALIE À BORDEAUX À L'ÉPOQUE DE MONTAIGNE

par M. Jean Balsamo

Professeur émérite à l'université de Reims

L'étude des relations entre la France et l'Italie du XVe au XVIIe siècle a longtemps péché par excès de simplification, sans doute en raison de l'admiration que les historiens et les critiques portaient eux-mêmes à l'Italie et d'une forme d'empathie romanesque pour leur sujet. Selon eux, les Temps modernes auraient été ouverts par une Renaissance d'origine italienne qui se serait élargie à la France à la suite des Guerres d'Italie[1]. L'époque des derniers Valois, entre François Ier et l'avènement d'Henri IV, aurait été marquée par une « influence » italienne s'exerçant non seulement dans les arts et les lettres, mais jusque dans les mœurs, portée par une reine italienne, Catherine de Médicis, et par les Italiens de son entourage. Depuis, des études plus fines ont mis en lumière le double processus d'acculturation des élites italiennes présentes en France et de filtrage des formes artistiques et littéraires italiennes reçues en France à travers le crible d'un goût national et de pratiques nationales, dans une relation d'émulation et non pas d'imitation servile.

1. Sur cette question et son cadre historiographique, voir Jean Balsamo, *La Rencontre des Muses. Italianisme et anti-italianisme en France à la fin du XVIe siècle*, Genève, Slatkine, 1992. Sur la présence italienne en France, voir Jean-François Dubost, *La France italienne. XVIe-XVIIe siècle*, Paris, Aubier, 1997.

La primauté accordée à la cour dans l'historiographie française en général et dans l'historiographie de l'italianisme a conduit à négliger les réalités urbaines et provinciales, à l'exception de Lyon. Or celles-ci ne sont pas moins révélatrices des lignes de force des dynamiques culturelles et de leurs nuances. Dans cette perspective, le cas de Bordeaux mérite d'être examiné. La cité a été tardivement intégrée au royaume de France, en 1453, après un siège qui laissa un long traumatisme, renouvelé un siècle plus tard par la répression des émeutes de la Gabelle. Elle avait une forte identité due à son ancienneté et à son histoire. Au XVIe siècle, la mise en valeur de son origine romaine lui donna un surcroît de prestige, symbolisé par la figure d'Ausone. Un humanisme bordelais original se développa autour d'Élie Vinet ; il pouvait se rattacher directement à l'Antiquité, sans passer par une médiation italienne. En réalité, Bordeaux n'avait que peu de liens avec l'Italie, d'un point de vue social et économique comme d'un point de vue culturel. D'une part, au contraire de Lyon, elle n'hébergeait pas une « Nation » de marchands et de banquiers italiens, mais des individus appartenant à une quinzaine de familles, établis provisoirement dans la cité, parmi lesquels le marchand d'origine florentine Matteo Cerretani[2]. D'autre part, à la différence d'autres villes du sud de la France, Agen, Albi ou Sarlat, Bordeaux ne vit aucun Italien occuper son siège épiscopal, un grand et prestigieux bénéfice ecclésiastique, à l'exception lointaine du cardinal Francesco Ugoccione, de 1384 à 1412[3]. Enfin, il n'y eut aucun maître italien pour enseigner au collège de Guyenne, même si certains professeurs avaient séjourné en Italie ou avaient des liens avec l'Italie[4]. De façon plus générale, sur un plan linguistique et culturel, Bordeaux, ville de Parlement et d'administration royale, connaissait au XVIe siècle un processus d'intégration, une francisation, par rapport auquel se comprennent l'évolution et les enjeux des pratiques lettrées des élites bordelaises. C'est dans ce cadre que s'éclairent les quelques formes italianisantes adaptées ou traduites, que l'on pourra recenser[5].

En dépit de ces réserves, le cas de Bordeaux à l'époque de Montaigne mérite d'être examiné, non seulement pour satisfaire au prétexte de cette conférence, mais parce que Montaigne lui-même, auteur des *Essais*, un

---

2. Voir Bernard Allaire, *Crépuscules ultramontains : marchands italiens et grand commerce à Bordeaux au XVIe siècle*, Bordeaux, Presses de l'Université de Bordeaux, 2008.
3. Voir Jules Mathorez, « Le clergé italien en France au XVIe siècle », *Revue de l'histoire de l'Église de France*, VIII, 1922, p. 417-439.
4. Voir Ernest Gaullieur, *Histoire du Collège de Guyenne*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1874.
5. Sur le contexte général, voir Jean Balsamo, « Pour une histoire intellectuelle de Bordeaux "au temps de Montaigne" », *Revue française d'histoire du livre*, t. 142, 2021, p.17-48.

chef-d'œuvre qui illustre la langue française, peut être considéré comme un des lettrés français les plus ouverts à l'Italie. Dès 1906, Émile Picot lui consacrait une notice dans son répertoire des « Français italianisants[6] ». En 1580, Montaigne fit un voyage en Italie, dont il laissa une relation, publiée en 1774 dans le contexte cosmopolite du siècle des Lumières dont il apparaissait comme le précurseur. Si aucun Italien n'apparaît dans son entourage immédiat à Bordeaux, il avait pu rencontrer des Italiens à la cour[7]. Il connaissait bien les lettres italiennes, ainsi que l'attestent les références mises en œuvre dans les *Essais*. Sa connaissance de la langue italienne et des auteurs italiens était antérieure à son voyage. Il avait pu être encouragé à pratiquer les lettres italiennes par l'exemple de son ami Étienne de La Boétie, auteur de sonnets pétrarquistes[8]. Nous pourrons nous demander si sa connaissance de l'Italie et de sa culture était une particularité individuelle ou si elle ressortissait à un italianisme bordelais plus général.

Le souvenir italien

Pour les Bordelais de la génération de Montaigne, entre 1550 et 1600, l'Italie appartenait en premier lieu à un ordre du souvenir et de la mémoire vive, celui du « temps des pères » et des guerres d'Italie du début du siècle. Dans les *Essais*, Montaigne fait de nombreuses références à ces guerres. Certaines sont tirées de ses lectures, en particulier les *Mémoires* des frères du Bellay, et la *Storia d'Italie* de Guichardin. D'autres proviennent de son propre père, Pierre Eyquem, qui était rentré d'Italie en 1528 et s'était marié à Toulouse, « sur le chemin de son retour », pour être élu jurat en 1530. Les guerres d'Italie constituent un chapitre du roman familial, ou plus exactement le chant le plus connu de l'épopée paternelle. Dans le chapitre « De l'ivrognerie », en un ajout qui a fait l'objet de plusieurs rédactions, Montaigne rappelle que son père avait servi sous le maréchal de Lautrec et qu'il avait même laissé un journal de ses campagnes : « C'estoit après avoir eu longue part aux guerres delà les monts [que Monsieur de Lautrec

6. Émile Picot, *Les Français italianisants au XVIe siècle*, Paris, H. Champion, 1906, t. II, p. 201-204.
7. Voir J. Balsamo, « Montaigne et le maître d'hôtel du cardinal Caraffa », *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, 2020, 72, 2, p.131-140
8. Voir Concetta Cavallini, « La Boétie et Pétrarque », dans J. Balsamo (dir.), *Les Poètes français de la Renaissance et Pétrarque*, Genève, Droz, 2004, p. 289-302. Sur La Boétie et son œuvre, voir Anne-Marie Cocula-Vaillières, *Étienne de La Boétie et le destin du Discours de la servitude volontaire*, Paris, Classiques Garnier, 2018.

y conduisit] : desquelles il nous a laissé un papier journal de sa main suyvant poinct par poinct ce qui s'y passa, et pour le public et pour son privé (*Essais*, II, 2, p.363)[9]. »

Pierre Eyquem avait servi entre 1515 et 1520, ou plus tard encore, dans une compagnie d'archers sous le commandement d'Odet de Foix, vicomte de Lautrec, sénéchal de Guyenne, maréchal de France. Ce dernier fut tué en 1528 devant Naples, de même que le lieutenant de sa compagnie, M. de Grammont.

Ces références renvoient à un imaginaire militaire et héroïque, à un récit par rapport auquel Montaigne se situe lui-même et par rapport auquel il définit sa propre expérience humaine, même lorsque sa mémoire est livresque. Ailleurs, de façon encore plus précise, il évoque un épisode tragique et cite son père comme un témoin digne de foi : « Pendant nos dernières guerres de Milan, et tant de prises et récousses, le peuple impatient de si divers changemens de fortune, print telle resolution à la mort, *que j'ay ouy dire à mon père,* qu'il y veit tenir compte de bien vingt et cinq maistres de maison qui s'éroient deffaits eux-mesmes en une sepmaine (*Essais*, I, 40, p. 261). »

Montaigne prétend que ces faits s'étaient passés « pendant nos dernières guerres de Milan ». En réalité, ils eurent lieu plusieurs mois après la défaite des troupes françaises et leur départ. Ils étaient la conséquence des exactions de la soldatesque espagnole. Pierre Eyquem ne pouvait pas en avoir été le témoin oculaire. De fait, le récit de ce malheur collectif ayant conduit de nombreux Milanais au suicide, que Montaigne affirme avoir entendu raconter par son père, provient de Guichardin, qui en fait le récit détaillé dans son *Histoire* (XVII, 8). D'autres Bordelais devaient avoir des souvenirs analogues et partager un semblable imaginaire italien, nourri des mêmes lieux et des figures de héros familiaux, mais revus et complétés par les récits des historiens.

Étudiants bordelais en Italie

Dans le recueil de ses *Poèmes* (Bordeaux, Simon Millanges, 1576), Pierre de Brach célèbre la ville de Bordeaux, en un bel hymne marqué par la leçon de Ronsard. Tout en faisant l'éloge de la cité, il évoque la

9. Les références renvoient à Michel de Montaigne, *Essais*, éd. J. Balsamo *et alii*, Paris, Gallimard, « Coll. Bibliothèque de la Pléiade », 2007.

triste situation académique dans laquelle elle se trouvait[10]. En dépit du prestige du Collège de Guyenne, et en raison de l'absence d'une véritable université, les jeunes gens de l'élite urbaine, « du lait d'humanité voyant estre sevrés », étaient obligés de quitter Bordeaux pour suivre leurs études ailleurs en France, à Orléans, Poitiers, Toulouse, ou à l'étranger, selon un partage religieux, en Allemagne et en Italie. Là, en une allusion au mythe de la libre Venise, diffusé par La Boétie,

« Ils apprendront la franchise
Que garde en Italie une libre Venise[11]. »

Sur une base documentaire récemment établie par Nicole Bingen, auteur d'un remarquable ouvrage consacré aux étudiants français ayant séjourné dans la Péninsule au XVIe siècle, il est possible d'apporter quelques lumières sur ces étudiants bordelais qui prirent le chemin de l'Italie[12]. On recense une quinzaine de noms, dans l'ensemble plus vaste des étudiants originaires d'Aquitaine ou de Guyenne, eux-mêmes très minoritaires parmi les quelque 2 300 étudiants français recensés ayant fréquenté un *studium* transalpin.

La situation que déplore De Brach correspond au début des années 1570 au cours desquelles plusieurs Bordelais séjournèrent effectivement à Padoue, où ils firent des études de droit, parfois sanctionnées par un doctorat pris chez un comte palatin. Ces étudiants, nés vers 1545-1550, étaient issus de familles de robe. Ils étaient liés entre eux par des liens de cousinage, ou allaient renforcer ces liens à leur retour par de nouvelles alliances. On peut ainsi mentionner Jean de Pontac, à Padoue entre 1572 et 1578, et Pierre de Lahet, à Padoue en 1573. Pontac épousa à son retour la sœur de Lahet, Marie, et celle-ci, à son tour, fut la marraine d'un enfant de Pierre De Brach en 1584. On citera surtout Pierre de Rostéguy de Lancre, à Turin en 1575-1579, qui laissa de son séjour en Italie plusieurs évocations éparses dans ses œuvres, en particulier dans son *Tableau de l'inconstance* (Paris, 1610). Au détour d'une comparaison entre le tempérament des

10. Voir Louis Desgraves et Francis Loirette, « La renaissance intellectuelle », dans Robert Boutruche, *Histoire de Bordeaux* (sous la direction de Charles Higounet) t. IV, Bordeaux de 1453 à 1715, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1966, p.185-215.
11. Pierre de Brach, *Les Poèmes*, Bordeaux, Millanges 1576, f. 82v. – Voir Grégory Champeaud, « Des temps si pervers. Pierre de Brach et Bordeaux au temps des guerres civiles », dans Concetta Cavallini et Véronique Ferrer (dir.), *Pierre de Brach. Poésie, théâtre*, traduction, Fasano, Schena Editore, 2018, p. 27-47.
12. Nicole Bingen, « *Aux escholles d'outre-Monts* ». *Étudiants de langue française dans les universités italiennes (1480-1599)*, Genève, Droz, 2018.

Italiens et celui des Français, il rappelle ainsi qu'il connaît bien l'Italie, où il était allé à l'occasion des Années saintes, de 1575 et de 1600, et Turin en particulier, où il fut reçu docteur. À son retour, par son mariage avec une petite-fille de Raymond Eyquem, Pierre de Lancre s'allia à la famille de Montaigne.

Le moment de crise des années 1570, évoqué par De Brach, avait été précédé par une première génération d'étudiants bordelais nés vers 1510, qui étaient déjà allés faire leurs études en Italie dans les années 1530 et 1540 : Lancelot de Carle, à Padoue en 1536, dont la sœur, Marguerite, épousa en secondes noces Étienne de La Boétie, et Élie André, traducteur des *Odes* d'Anacréon et ami de Vinet, à Padoue en 1537-1543. Cette génération était celle de l'« Italie française », l'éphémère possession italienne liée aux ambitions politiques de François Ier. Alors que la noblesse militaire allait dans la Péninsule pour faire la guerre, les élites de robe dans leur ensemble y allaient se former, non pas à la philosophie, en dépit du mythe du rationalisme padouan, mais en droit. Les études à Padoue furent le creuset d'où sortit une partie de la magistrature et de la haute administration françaises, qui en tirait une forme de prestige culturel et d'esprit de corps. Cette génération fut aussi celle du Toulousain Pierre Bunel qui, revenu d'Italie, transmit au père de Montaigne un manuscrit de la *Théologie naturelle* de Raymond Sebond. Montaigne en fit une traduction, qui constitua son premier ouvrage publié, et il en tira la matière du plus important chapitre des *Essais*, la célèbre *Apologie de Raymond Sebond*.

Une troisième génération fit le voyage d'Italie vers 1590, au moment des guerres de la Ligue. Elle est représentée par des personnages moins connus, présents à Padoue : Jean de Calmeil (1590-1592), futur conseiller au parlement de Bordeaux ; Charles de Chimbault (1592), futur conseiller au Parlement ; Romain de Chimbault (1591) ; Jean I de Villeneuve (1591) ; Jean Gaiet ou Gayet (1592) ; Guillaume Le Comte (1592-1594), lui-même fils d'un conseiller au Parlement.

Entre ces différentes périodes nettement marquées, d'autres Bordelais étaient également allés poursuivre leurs études en Italie, assurant comme une relation de continuité. On note les noms de *Joannes Alandus*, à Pise en 1549, de Bertrand d'Aymar, fils d'Étienne d'Aymar et de Béatrice de Louppes-Villeneuve, d'une famille alliée aux Eyquem de Montaigne, à Padoue en 1559-1564, et d'Étienne de La Taulade, à Padoue en 1560. Ce personnage, originaire de Bayonne mais résidant à Bordeaux, était lié non seulement à d'Aymar mais aussi aux Montaigne, ayant épousé Jeanne Eyquem, fille de Raymond Eyquem et d'Adrienne de la Chassaigne.

Montaigne joua un rôle dans le mariage du fils d'Étienne de La Taulade avec une cousine de sa protectrice, Diane d'Andouin, la « Belle Corisande », favorite d'Henri de Navarre[13]. On ajoutera les noms de Jean-Antoine Manos, *Manutius*, à Padoue en 1563, qui poursuivit une carrière professorale en Italie, à Mondovì, où le duc de Savoie avait fondé une université, et à Turin, où il retrouva Pierre de Lancre en qualité d'étudiant, et un certain *Ricaldus Girardus*, Bordelais non autrement connu, à Padoue en 1584.

À ces étudiants, qui poursuivirent leurs cursus ou qui furent reçus docteurs dans un *studium*, doivent être ajoutés d'une part les élèves, moins bien connus, des collèges religieux et les religieux qui reçurent une formation théologique au sein de leur ordre, et d'autre part les nombreux gentilshommes qui allèrent en Italie pour y recevoir une formation noble dans le cadre des académies. Sur tous ces personnages, la documentation est lacunaire. À Padoue même, en 1580, Montaigne, dans son *Journal de voyage*, dit avoir rencontré plus de cent gentilshommes français. Lui-même y laissa son jeune beau-frère, Bernard de Cazalis, époux de sa sœur Marie[14]. Un autre de ses parents, Nicolas de La Chassaigne, le frère de son épouse, y avait séjourné quelques années plus tôt, probablement pour y recevoir la même formation[15]. À Bologne, Montaigne rencontra un fils de Blaise de Monluc, qui était venu apprendre les armes et se perfectionner en matière d'équitation. Le meilleur élève de l'académie d'escrime du maître, surnommé Le Vénitien, était lui-même « un jeune homme de Bourdeaux, nommé Binet[16] ».

Publications italianisantes et livres italiens à Bordeaux

À la différence de tous ces personnages, Pierre de Brach, qui avait fait ses études à Toulouse, ne semble pas avoir fait le voyage d'Italie. Cela ne l'empêcha pas d'être lui-même un italianisant, bon connaisseur de la littérature italienne. À l'expérience directe de l'Italie, s'ajoutait pour les Bordelais une expérience livresque et littéraire de l'Italie, dans laquelle Montaigne joua un rôle non négligeable.

---

13. Sur le personnage, voir Raymond Ritter, *Cette Grande Corisande*, Paris, Albin Michel, 1936 ; sur ses liens avec Montaigne, J. Balsamo, « Montaigne, le "sieur de Poiferré" et la comtesse de Guiche », *Montaigne Studies*, vol. 16, 2004, p. 74-91.
14. Montaigne, *Journal de voyage*, éd. François Rigolot, Paris, PUF, 1992, p. 66 et 70.
15. Voir J. Balsamo, « Deux gentilshommes nécessiteux d'honneur : Montaigne et Pressac », *Montaigne Studies*, vol. 13, 2001, p. 141-174, en part., p. 146-147.
16. *Ibid.*, p. 77.

La Bibliothèque municipale de Bordeaux conserve un nombre important d'éditions italiennes, provenant des anciens fonds bordelais, maisons religieuses et bibliothèques privées. Ces livres laissent à penser que la culture italienne et la connaissance de l'italien étaient bien diffusées. Les grands classiques des lettres italiennes sont représentés, ainsi que beaucoup d'ouvrages moins connus. On relève ainsi onze exemplaires d'éditions de l'Arétin des XVIe et XVIIe siècles, la plus intéressante étant celle des *Lettere* (Venise, Navò, 1539), en reliure de l'époque, portant sur le titre l'inscription « *Domine ego non sum dignus* », que l'on sera tenté d'attribuer au conseiller au Parlement dont se moque Montaigne sous prétexte qu'il avait continuellement un mot semblable à la bouche (*Essais*, III, 10, p. 1069). Vinet possédait plusieurs livres savants en langue italienne : une édition d'Euclide, l'*Arithmetica* de Paccioli, une *Geometria*[17]. On connaît seize livres en langue italienne ayant appartenu à Montaigne sur les cent qui portent sa signature, autant que de livres en français[18], auxquels on ajoutera un volume jusqu'alors non recensé, *L'Historia di Milano*, de Bernardino Corio (1565), récemment passé en vente publique[19]. Six d'entre eux sont conservés à la Bibliothèque municipale : des livres d'histoire (Bruni, *La Historia universale*, 1561 ; Franchi Conestaggio, *Dell'Unione del Regno di Portogallo*, 1585 ; Villani, *Historie*, 1559), un dialogue philosophique (Leone Ebreo, *Dialoghi di Amore*, 1549)[20], des livres en relation avec son voyage (Bacci, *Del Tevere*, 1576 ; Mauro, *Le Antichità di Roma*, 1558). On leur ajoutera les livres italiens non retrouvés, qu'il avait lus, dont il s'était servi pour rédiger ses *Essais* et qu'il mentionne, en particulier ses éditions de Guichardin, de l'Arioste, de Machiavel. Montaigne avait acquis certains de ces livres avant son voyage en Italie ; un autre, l'ouvrage de Franchi Conestaggio, publié en 1585 et auquel il fit un large emprunt pour une addition publiée dans l'édition posthume des *Essais*, fut acheté après son retour d'Italie, à Paris ou peut-être même à Bordeaux, peut-être dans la boutique de Millanges.

Montaigne témoignait d'une excellente connaissance de la langue italienne, allant jusqu'à une pratique active, illustrée par la rédaction d'une longue partie du *Journal du voyage*. De son côté, François de Chantelouve, un

---

17. Louis Desgraves, *Élie Vinet humaniste de Bordeaux (1509-1587). Vie, bibliographie, correspondance, bibliothèque*, Genève, Droz, 1977, p. 161, 167, 168.
18. Voir Barbara Pistilli et Marco Sgattoni, *La Biblioteca di Montaigne*, Pise, Edizioni della Normale, 2014.
19. Catalogue de la vente de livres anciens, Paris, Hôtel Drouot, 7 décembre 2021, n° 26.
20. Bordeaux, Bibliothèque municipale, (P. F. 1301 Rés.). L'ouvrage, après avoir appartenu à Montaigne, a été acquis en 1686 par Pierre de Méthivier : voir Evelien Chayes, « Bibliothèques bordelaises à l'époque de Montaigne », *Revue française d'histoire du livre*, 138, 2017, p. 53-77, loc. cit., p. 72-73.

chevalier de Malte établi à Libourne, auteur de plusieurs pièces de théâtre et de poèmes imités de Pétrarque, jouait des codes de la culture de cour en usant d'une devise en langue italienne, « *Allegrezza in Amore* »[21]. Dans les *Poèmes* de Pierre de Brach, on remarquera un sonnet dans cette langue, dû à un autre « Français italianisant », Jean du Chemin (c. 1540-1616), dit *Della Strada*[22]. Celui-ci, vicaire général puis évêque de Condom, n'était pas Bordelais *stricto sensu*, mais il était lié aux cercles lettrés de la cité[23]. Il avait fait ses études à Padoue, en 1570-1573, en même temps que Jean de Pontac, avant de devenir le précepteur des fils de Monluc. Outre sa collaboration au recueil de Pierre de Brach, en compagnie d'autres membres du cénacle poétique réuni par celui-ci (Geoffroy de Malvyn, Florimond de Ræmond, Étienne du Mirail, Guillaume de Cursol, Martial Monier, Viène, François Moncaud, Chambon de Gotz, Étienne Maniald), il avait participé au *Tumulus* d'Arnaud de Ferron, à celui d'Anne de Perrot, épouse de De Brach, et à celui de Monluc (1592) ; il fut aussi le destinataire d'une pièce des *Sonnets exotériques* d'un autre Condomois, Gérard-Marie Imbert, publiés en 1578 à Bordeaux, chez Simon Millanges.

En 1602, un petit imprimeur bordelais, Arnold du Breil, à qui l'on doit également une traduction de l'*Instruction pour bien prier* du jésuite Ignace Balsamo (1601, rééd. 1608), publia même un ouvrage en langue italienne, *Il d'Ornano Marte*, de Biassino Leca, dit *Alcione*. Il s'agit d'un long poème épique imité du Tasse, un panégyrique du maréchal Alphonse d'Ornano, lieutenant général de Guyenne sous Henri IV, par un membre corse de son entourage. Ornano mourut à Paris en 1610 et fut inhumé à Bordeaux, chez les religieux de la Merci. À l'inverse, l'édition du *De architectura* de Palladius, éditée par Vinet et publiée chez Millanges l'année même des *Essais,* n'a rien à voir avec l'Italie[24]. Il ne s'agit pas d'un résumé des *Quattro libri di architectura* de l'architecte padouan Andrea Palladio, qui avaient été publiés à Venise à partir de 1570, mais d'un résumé du *De architectura* de Vitruve Pollion par M. Cetius Faventinus, publié sous le nom de Palladius Rutilius Taurius Aemilianus, lui-même connu pour être l'auteur du *De rustica.* Cette attribution erronée a parfois conduit à surestimer l'intérêt des Bordelais pour la modernité architecturale d'origine italienne.

---

21. Sur le personnage, voir Jean Paul Barbier-Mueller, *Dictionnaire des poètes français de la seconde moitié du XVIe siècle*, Genève, 2015, t. II, p.114-123.
22. Pierre de Brach, *Poèmes*, Bordeaux, Millanges, 1576, f. a4 ; sur Du Chemin, voir J.-P. Barbier-Mueller, *Dictionnaire des poètes…*, *op. cit.*, II, p. 636-641.
23. É. Picot, *Les Français italianisants*, *op. cit.*, t. II, p. 138-144.
24. *Liber de architectura nunc primis formis editus*, Bordeaux, Millanges, 1580 ; voir Fernando Marias, « Palladio o Palladius ? Mario Cetio Faventino : sobre la supuesta edicion francesa di Andrea Palladio de 1580 », *Annali di architettura*, 21, 2009, p. 91-98.

Le Tasse à Bordeaux

Dans un passage bien connu de l'*Apologie de Raimond Sebond*, publié dans la seconde édition des *Essais*, en 1582, Montaigne évoque la visite, qu'il rendit à un poète italien qu'il ne nomme pas :

> « J'eus plus de despit encore que de compassion, de le voir à Ferrare en si piteux estat survivant à soy-mesme, mescognoissant et soy et ses ouvrages. » (*Essais*, II, 12, p. 518)

Le passage, fortement remanié dans les éditions suivantes, mentionne Ferrare, où Montaigne avait brièvement séjourné lors de son voyage en Italie, du 15 au 17 novembre 1580, et où il avait été reçu par le duc, en compagnie de Charles d'Estissac, porteur d'une lettre de recommandation du roi Henri III et de Catherine de Médicis. L'on reconnaît dans ce portrait Torquato Tasso, le Tasse, alors détenu à l'hospice de Sant'Anna[25]. Toutefois, le *Journal du voyage*, rédigé par un secrétaire, ne donne aucune précision sur cette rencontre, qui n'est attestée ni par les lettres du poète ni par d'autres documents. Certains critiques ont pu suggérer qu'il s'agissait d'une fiction inventée par Montaigne, à son retour, sur une base livresque et en un écho à la réputation que le poète Italien s'était déjà acquise, celle d'un génie mélancolique. Or, en 1582, telle qu'elle était diffusée dans les textes accompagnant les éditions de son grand poème, la *Gerusalemme liberata*, cette réputation de mélancolie était encore positive, très différente du portrait pitoyable d'un aliéné que donnait Montaigne. Quoi qu'il en soit, même s'il n'est pas précisément documenté, l'épisode de la visite au Tasse, rapporté comme un souvenir d'un voyage qui a effectivement eu lieu, s'inscrit dans l'ordre littéraire du vraisemblable : c'est sur ces bases qu'il sert à nourrir un exemple personnel, attesté par la parole même de Montaigne, dans le cadre d'une apologie chrétienne et d'une argumentation destinée à rappeler la faiblesse de l'homme et la vanité de son savoir. Cet épisode, qui n'a guère été exploité par les biographes de Montaigne, a suscité une suite de tableaux, depuis le *Montaigne rendant visite au Tasse* de Louis Ducis, exposé au Salon en 1814. Il constitue également une étape importante dans l'histoire de la folie à l'âge classique, même si Michel Foucault ne semble pas l'avoir pris en considération. En termes littéraires,

25. Sur cet épisode, outre J. Balsamo, « Montaigne et le "saut" du Tasse », *Rivista di letterature moderne e comparate*, LIV, 2001, p. 389-407, voir Concetta Cavallini, *L'Italianisme de Michel de Montaigne*, Fasano, Schena Editore, 2003, p. 127-140, et «Les Mosti : intermédiaires entre Montaigne et Le Tasse », *Montaigne Studies*, vol. 15, 2003, p. 147-159.

il marque le début de la réception française du poète Italien, une réception dans laquelle Montaigne et le milieu littéraire bordelais jouèrent un rôle décisif.

Avant même son voyage en Italie, dans la première édition des *Essais* Montaigne citait des poètes italiens, dans leur langue. Ces citations, qui entraient dans le cadre plus général d'un code lettré propre aux milieux parlementaires et d'une pratique savante, mettaient en lumière sa maîtrise de la langue italienne, apprise et pratiquée dans des livres et à travers les textes de quelques grands auteurs. L'italianisme linguistique apparaissait alors comme le signe distinctif d'une éducation soignée. Outre plusieurs vers tirés de Pétrarque, Montaigne consacrait plusieurs remarques à l'Arioste et citait à six reprises des vers du *Roland furieux*, une œuvre alors très diffusée, qui nourrissait depuis plus d'une génération l'imaginaire poétique des Français. Étienne de La Boétie lui-même s'était livré à la traduction d'un épisode, les « Plaintes de Bradamant », que Montaigne avait éditée en 1571 avec les autres œuvres de son ami. L'édition des *Essais* publiée en 1582, au retour du voyage d'Italie, élargissait ce répertoire de citations en italien par l'ajout de deux vers de Pétrarque, deux vers de Dante, trois vers de Properce pris de la *Civil conversatione* (1574) de Stefano Guazzo et de l'*Ercolano* de Benedetto Varchi. Et s'il ne revenait pas à L'Arioste, Montaigne introduisait trois citations de la *Gerusalemme liberata* du Tasse, et un vers pris de la comédie pastorale *Aminta* du même poète.

Dans les *Essais*, les citations longues, dont le module italien est la *stanza*, servent à donner des exemples, souvent contradictoires dans le cadre d'une argumentation, ou à illustrer celle-ci à travers les comparaisons qu'elles permettent. Comme par une vive représentation, la poésie donne à voir et à comprendre. Dans le chapitre « De ne communiquer sa gloire », Montaigne amplifiait la définition de la vaine gloire par quatre vers du Tasse :

« *La fama ch'invaghisce a un dolce suono*
Gli superbi mortali, e par sì bella.
E un eco, un sogno, anzi d'un sogno un'ombra
Ch'ad ogni vento si dilegua e sgombra. (*Essais*, I, 41, p. 278)[26] »

26. « La renommée, qui enchante de sa douce voix les superbes mortels, qui paraît si belle, n'est qu'un écho, un songe, mieux, l'ombre d'un songe, qui à tout vent s'évanouit et se dissipe », Torquato Tasso, *Gerusalemme liberata*, XIV, lxiii, v. 5-8.

Ces vers disent plus fortement, par l'effet d'une correction, le néant de cette « vaine image », dont ils présentent l'allégorie. Dans le chapitre « De l'exercitation », consacré à son expérience des approches de la mort après une chute de cheval, Montaigne citait deux autres vers de la *Gerusalemme* :

« – *come quel ch'or apre or chiude*
Gli occhi, mezzo tra'l sonno e l'esser desto[27]. » (*Essais*, II, 6, p. 392)

Dans leur contexte français, ces vers offraient une comparaison qui permettait de donner à comprendre de façon précise la « vue si trouble » dont il disait avoir fait l'expérience. Dans l'édition de 1588, il compléta ce passage en ajoutant, quelques lignes avant la première citation, deux autres vers tirés d'un autre chant du même poème :

« *Perchè dubbiosa ancora del suo ritorno,*
Non s'assecura attonita la mente[28]. » (*Ibid.*)

Il avait modifié le « *ma pure* » du texte original, afin d'intégrer les vers dans son propre discours, comme une explication : le retour à la pleine conscience avait été long, il avait duré « un long trait de temps », comme si l'âme étourdie n'était pas encore assurée d'être effectivement en vie.

Entre la rencontre à Ferrare et le retour en France, Montaigne avait eu la curiosité d'acquérir les œuvres du poète. La BnF conserve son exemplaire du *Rinaldo* (Venise, 1570), dont il ne tira aucune citation pour les *Essais*. Il possédait le recueil des *Rime e prose*, édité à Venise en 1581 chez les successeurs d'Alde, qui offrait le texte de la pastorale *Aminta* et la célèbre *Lettera* adressée au comte de Contrari, dans laquelle le Tasse traçait une comparaison entre l'Italie et la France, peu flatteuse pour celle-ci. Il possédait également au moins une édition de la *Gerusalemme liberata*. Le poème chantant la conquête de Jérusalem par Godefroy de Bouillon avait fait l'objet d'une première édition, en seize chants, publiée sans l'autorisation de son auteur par Celio Malaspina, sous le titre de *Goffredo* (Venise, 1580), suivie en 1581 d'une édition en vingt chants, sous le même titre. Une version complète, établie sur une meilleure copie procurée par Angelo Ingegneri, parut à Parme en février 1581. Elle fut réimprimée à Casalmaggiore, pour faire presque immédiatement l'objet d'une contrefaçon, publiée à Lyon, la même année, par Alessandro Marsilii. Un proche du Tasse, Febo Bonnà, procura deux autres éditions, établies sur la copie appartenant à Scipione

27. « Comme celui qui tantôt ouvre, tantôt ferme les yeux, incertain entre le sommeil et le réveil », *Ibid.*, VIII, xxvi, v. 3-4.

28. « Car incertaine encore à son retour, l'âme effarée ne retrouve pas son assise », *Ibid.*, XII, lxxiv, v. 5-6.

Gonzaga. Ces éditions parurent à Ferrare, en juin et juillet 1581. C'est sur la base d'une de ces éditions, publiées alors qu'il était encore en Italie, que Montaigne cita des vers du Tasse dans l'édition des *Essais* de 1582. Toutefois, ses citations ne reproduisent pas exactement le texte et la ponctuation d'une édition italienne précise. Les leçons données par l'édition posthume se rapprochent à la fois du texte du *Goffredo*, mais aussi de celui de la contrefaçon lyonnaise. En outre, Montaigne modifiait à son habitude le texte original afin d'intégrer la citation à son contexte.

Dans l'édition des *Essais* en trois livres, publiée à Paris en 1588, alors qu'il n'eut plus recours aux autres poètes italiens, Montaigne amplifia la part accordée au Tasse. Il alléguait le *Paragone*, la lettre comparant l'Italie à la France, dont il nommait l'auteur :

> « Torquato Tasso, en la comparaison qu'il faict de la France à l'Italie, dit avoir remarqué cela, que nous avons les jambes plus gresles, que les Gentils hommes italiens ; et en attribue la cause, à ce que nous sommes continuellement à cheval. » (*Essais*, II, 11, 1081)

Il ajouta surtout deux citations de la *Gerusalemme* aux chapitres qu'il avait révisés (II, 6 et II, 27), et dans le nouveau livre III publié pour la première fois dans cette édition, dans le chapitre « Sur des vers de Virgile » il introduisit une troisième citation, destinée à dire le trouble que suscitait encore chez lui le désir amoureux, selon une comparaison cosmographique et mythologique :

> « *Qual l'alto Ægeo, che per Aquilone o Noto*
> *Cessi, che tutto prima il vuolse et scosse,*
> *Non s'acheta ei pero, ma 'l sono e 'l moto*
> *Ritien de l'onde anco agitate e grosse*[29]. » (*Essais*, III, 5, p. 890)

Pierre de Brach proposa plus tard la traduction suivante de ces vers :

> « Comme la mer, après que les vents ont cessé,
> Qui n'aguières son flot avoient bouleversé,
> Ne s'apaise pourtant, ains retient courroucée
> Le premier mouvement dont elle étoit poussée[30]. »

---

29. « Telle la profonde mer Égée, lorsque l'Aquilon ou le Notus se calment après l'avoir brassée et secouée, qui ne s'apaise pas pour autant, mais retient le bruit et le mouvement de l'onde encore agitée et grosse », *Gerusalemme liberata*, XII, 63, v. -4.

30. Pierre de Brach, *Quatre chants de la Hierusalem*, Paris, L'Angelier, 1596, p. 66. ; voir D. Hawkins, « Quatre chants de la Hierusalem de Torquato Tasso par P. de Brach », *Rivista di letterature moderne e comparate*, XXIV, 1971, p. 289-300.

Ces citations étaient toutes tirées du seul chant XII, qui évoquait le combat entre Tancrède et Clorinde.

Selon son usage, Montaigne ne nommait pas le poète dont il citait les vers, et rien, en apparence, ne rattachait ces citations au passage dans lequel Montaigne célébrait l'œuvre géniale du Tasse, tout en déplorant le « saut » qui avait fait plonger le malheureux des hauteurs sublimes de la poésie épique dans l'abîme de la folie. Toutefois, ces citations non identifiées ne constituaient pas moins une nouveauté dont l'importance dépassait leur brièveté et leur anonymat. Les citations, prises des chants XIV, VIII, X et XII de la *Gerusalemme*, ainsi que les vers de l'*Aminta*, offraient une première sélection, riche de suggestions et de promesses à venir, qui furent une révélation pour ses premiers lecteurs, même si ceux-ci n'étaient pas capables d'identifier l'auteur italien. Sous cette forme allusive, elles pouvaient les inciter à en rechercher l'origine. Montaigne était le premier en France, voire en Europe, hors d'Italie, à citer des vers du poète de Ferrare, comme il avait été le premier à le représenter dans son aliénation. En introduisant à la fois la pastorale et le poème épique du Tasse dans ses propres *Essais*, il contribuait à la réception française du poète italien, en simultanéité avec sa première réception en Italie. On ne connaît guère d'autre exemple d'un texte italien qui ait été l'objet d'une réception aussi immédiate.

Montaigne évoqua peut-être le poète italien à l'occasion de ses conversations avec Jacques Auguste de Thou, à Bordeaux, lors des sessions de la chambre de justice de Guyenne, à l'automne 1582. Dans son *Histoire*, De Thou fit l'éloge du Tasse en développant la question de sa mélancolie selon des termes qui semblent répondre au passage des *Essais*[31]. Il évoquait la compassion d'un visiteur qui avait vu le Tasse dans sa folie, et il s'étonnait du contraste entre cette folie et une œuvre géniale. Toutefois, il concluait en réfutant Montaigne : selon lui, l'excès de génie du Tasse n'était pas la cause de sa folie, mais son heureuse conséquence, résultat d'un étonnant processus de purification de la maladie, et il opposait, peut-être en visant la modération dont Montaigne se faisait le chantre dans les *Essais*, les œuvres édifiées dans la sérénité du loisir lettré et celles créées au sein des « plus violentes agitations », pour dire son admiration pour ces dernières.

Plusieurs indices permettent même de faire l'hypothèse d'une transmission plus directe de l'œuvre du Tasse par Montaigne à ses amis bordelais. Pierre de Brach, qui n'était jamais allé en Italie, rédigea plusieurs imitations de textes du Tasse. En 1584, il fit paraître chez Simon Millanges une

31. Jacques-Auguste de Thou, *Histoire universelle*, Londres, 1734, t. XII, p. 442.

traduction de l'*Aminta*, qu'il dédia à Marguerite de Valois. Ce texte, encore rare en France, lui avait probablement été transmis par Montaigne. Il en fut de même pour la *Gerusalemme*. Dans l'*Avis* au lecteur qui ouvre le volume de 1584, Millanges disait souhaiter que De Brach poursuivît la traduction qu'il avait entreprise de la *Gerusalemme* et dont il avait vu « quelque echantillon de luy ». Dès cette date, De Brach avait mis en chantier une traduction du long poème, témoignant lui aussi d'une étonnante précocité dans sa découverte d'une œuvre qui venait de paraître. Toutefois, il n'acheva pas cette version, établie sur une des éditions de 1581, ainsi que le suggère le titre tel que le transcrit Millange. Il considérait la traduction comme un simple exercice poétique, sur un texte italien difficile, « scabreux et si serré ». Ce n'est qu'en 1596, profitant d'un long séjour à Paris, qu'il fit paraître cet essai de traduction qui portait sur quatre chants. L'édition, dédiée à Henri IV, fut publiée chez Abel L'Angelier, l'éditeur des *Essais*, qui s'était également chargé de la distribution de l'édition des *Imitations* publiée par Millanges en 1584. Elle s'intégrait à une série d'initiatives du grand libraire du Palais, qui avait déjà édité l'*Aminta* séparément en 1584 et en traduction en 1587. L'Angelier donnait au Tasse une notoriété éditoriale française, de même qu'il avait fait de Montaigne un auteur reconnu, en amorçant un mouvement éditorial qui déplaçait vers lui, et plus généralement vers la capitale, une partie de la production bordelaise (Montaigne, De Brach, Sponde, Florimond de Raemond, Monluc, Charron). Ce mouvement éditorial permet aussi d'expliquer pourquoi l'italianisme bordelais est resté peu connu, dans la mesure où ses productions n'ont pas été éditées à Bordeaux.

En 1595-1596, avec la version des *Quatre chants* mis en vers par De Brach, L'Angelier publiait aussi *La Hierusalem rendue françoise*, traduction en prose romanesque par Blaise de Vigenère, ainsi qu'une édition en italien de la *Gerusalemme conquistata*, version révisée de la *Liberata*, adaptée aux canons de l'esthétique tridentine. En même temps que les trois éditions publiées par L'Angelier, deux autres libraires parisiens, Mathieu Guillemot et Nicole Gilles, publièrent sous le titre de *Delivrance de Hierusalem* une traduction de la *Gerusalemme*, imprimée le 9 juillet 1595. Cette version, en vers, complète, était due à un autre auteur bordelais, Jean du Vignau, sieur de Vuarmont. Cette version est en alexandrins, avec des passages lyriques, en vers de sept syllabes (ainsi, la chanson d'Armide, au chant XIV), ou des vers de sept et de trois syllabes (chanson du perroquet, chant XVI). Elle a été injustement déconsidérée, à la suite d'une remarque d'Agrippa d'Aubigné. Elle mérite pourtant plus d'intérêt. Riche en beaux vers et

en réussites de détail, elle illustre une ambition poétique française de l'époque, le « long poème », dont elle offre, sur une invention italienne, un exemple abouti. Sa réussite est d'autant plus surprenante que du Vignau ne l'avait préparée par aucun autre travail littéraire. On ne connaît rien de lui, pas même des pièces liminaires ou des vers encomiastiques, si fréquents chez les poètes de province. On sait simplement qu'il était bordelais, peut-être apparenté à Arnaud et Bernard du Vignau, membres de la Jurade, et qu'au mois de décembre 1593 il avait acquis une maison rue Carpenteyre, paroisse Saint-Michel, derrière la Porte de la Monnaie. C'était un voisin de Montaigne[32].

La traduction de du Vignau, imprimée et publiée à Paris en même temps que la version des *Quatre chants* par De Brach, se rattachait sans doute à un projet commun. En 1596, dans son *Avis* au lecteur, De Brach reconnaissait qu'il publiait sa propre version plusieurs années après qu'elle avait été composée, à la suite d'autres versions en vers : « Ce que d'autres ont desjà donné[33]. » Il ne mentionnait pas Vigenère, dont la traduction était en prose. Il faisait peut-être allusion à Jérôme d'Avost, auteur d'une version complète du poème, rendu « stance pour stance » sous le titre de *La Croisade*, mais qui ne fut pas publiée et dont on n'a conservé que le chant III, publiée en 1585 dans la *Bibliothèque françoise* d'Antoine du Verdier. Cette version se rattachait peut-être elle aussi, en dépit du lieu où son auteur voulut la faire imprimer, au cercle bordelais et au patronage de Marguerite de Valois. Laval était rentré de son voyage d'Italie, et il avait brigué un emploi dans la maison de la reine. Outre Laval, en mentionnant les autres traducteurs du Tasse, De Brach faisait probablement allusion à son compatriote du Vignau. Il justifiait cette pluralité de traductions sur un même objet :

> « On se plaist de voir quelque fois un mesme tableau contre-tiré de diverses mains pour en juger la différence. » (*Ibid.*)

En apparence, il y a peu en commun entre les versions de De Brach et de du Vignau, que distinguent même les arguments en tête de chaque chant, rendus en prose par le premier et en vers par le second. On notera toutefois que les deux versions présentent une lacune de six vers au même endroit dans le chant XII, comme si les deux auteurs avaient travaillé sur

---

32. Le personnage est mal connu. J. P. Barbier-Mueller ne le mentionne pas dans son *Dictionnaire des poètes français de la seconde moitié du seizième siècle*, déjà cité.

33. P. de Brach, *Quatre chants*, cit., f. ã2.

la même édition du texte italien[34]. On notera aussi une étonnante similitude lexicale dans un vers anodin du même chant, « *E dopo lungo faticar respira* » :

« Et après lon ahan *pantoisement* respire. » (De Brach)

« Et après long travail *pantoisement* respirent. » (Du Vignau)

Ce chant XII est celui du combat de Tancrède et Clorinde, auquel Montaigne avait accordé un intérêt tout particulier dans ses *Essais*. Dans le chapitre II, 27, il citait un vers « *Toglie l'ira e 'l furor l'uso dell'arte* » avec une variante qui le différenciait de la leçon habituelle des différentes éditions, « *Toglie l'ombra, e 'l furor l'uso dell'arte* ». De Brach traduisait en suivant ce texte : « La nuit et la fureur oste à l'art sa maîtrise ». De son côté, du Vignau, en traduisant le texte par « L'ombre et l'ire ont rendu leur art tout inutil[e] », opérait une curieuse contamination avec la variante introduite par Montaigne.

Il semble ainsi qu'il y ait eu, dans les années 1584-1585, une sorte de concours poétique autour de la traduction de la *Gerusalemme liberata*, dont on connaît trois des concurrents, parmi lesquels deux poètes bordelais proches de Montaigne, qui lui-même avait été l'initiateur des Français à la poésie du Tasse. Publiée en 1595, la même année que l'édition posthume des *Essais*, la traduction complète du poème italien, composée par du Vignau, un bourgeois de Bordeaux, peut elle-même apparaître comme un avatar du texte du Tasse que Montaigne avait apporté à Bordeaux et qu'il avait fait connaître.

Spiritualité et arts italiens

Outre les travaux de Pierre de Brach, qui sont des exercices de poésie française et non pas des traductions de divulgation, on recense quelques versions de l'italien dues à des Bordelais. Jean de Barraud, « Bourdelois », religieux de l'Observance, traduisit *Le Quatriesme et dernier livre des épistres dorées* d'Antonio de Guevara (Paris, Le Fizelier, 1584), parachevant une entreprise qui avait été un des grands succès éditoriaux de l'époque. Philibert du Sault, chanoine de Bordeaux, traduisit de son côté les *Méditations sur la passion* du jésuite Vincenzo Bruno (Paris, Le Fizelier, 1589). L'ouvrage était dédicacé à l'archevêque Antoine Prévost de Sansac, à qui De Brach

34. *La Delivrance de Hierusalem*, Paris, M. Guillemot, f. 149, note marginale : « Il y a faute à l'italien de six vers. »

avait offert son *Hymne de Bordeaux*. Le traducteur est peu connu. Toutefois, on retrouve le nom Du Sault sur un livre ayant appartenu à Montaigne[35]. Enfin, parmi ces traductions de l'italien, on mentionnera le rare *Discours de la vie de Saint Charles Borromée, avec l'oraison de Fr. Panigarole*, traduit par l'anonyme A. C. et publié en 1611 par Millanges, dont la Bibliothèque de Bordeaux conserve un exemplaire.

Ces ouvrages traduits de l'italien se rattachent à la Réforme catholique. Dans les *Essais*, en transcrivant une bulle pontificale, Montaigne se représentait lui-même en noble citoyen romain. Outre sa portée culturelle, l'ostentation de cette qualité lui permettait de confirmer son catholicisme ultramontain, au moment de son ralliement à Henri de Navarre devenu prétendant légitime au trône. Ailleurs dans les *Essais* il fait l'éloge du pape Grégoire XIII, de Charles Borromée, et des nouveaux ordres religieux issus de la réforme tridentine, en particulier les Capucins, un ordre italien, qui allaient s'établir à Bordeaux en 1601. Les *Essais*, dans l'édition posthume (1595), figurèrent très tôt dans la bibliothèque de leur couvent. Montaigne lui-même était lié à l'archevêque Prévost de Sansac. Il ne connut pas le successeur de celui-ci, François d'Escoubleau de Sourdis, qui monta sur le trône archiépiscopal de Bordeaux en 1599, en même temps qu'il fut créé cardinal. Sourdis, qui appartenait à une famille poitevine, avait fait un premier séjour à Rome en 1593, à la suite de l'ambassade du duc de Nevers. Dès sa nomination à Bordeaux, il mit en œuvre dans son diocèse les principes de la Réforme catholique. Grand admirateur de Charles Borromée, comme Montaigne, il était en relations suivies avec le neveu de celui-ci, le cardinal Frédéric, archevêque de Milan, et l'on conserve leur correspondance. Il fit d'autres voyages à Rome, en 1600, 1605 et 1621-1622. C'est à cette occasion qu'il visita l'atelier du Bernin, en compagnie de Maffeo Barberini, futur Pape Urbain VIII, et que le jeune sculpteur exécuta son buste, que l'on peut admirer au Musée d'Aquitaine[36].

Escoubleau de Sourdis ouvrit de nombreux chantiers, parmi lesquels l'église Notre-Dame-de-Miséricorde, aujourd'hui Saint-Bruno, dont la façade reprend certains éléments du *Gesù*, et s'occupa de la restauration du palais de l'Archevêché. Le bâtiment était pourvu d'une galerie, qui fut édifiée en 1609. Cette construction imitait un ancien modèle royal français, qui s'était diffusé dans les demeures nobles en province. Montaigne lui-même

35. Papire Masson, *Annalium libri quatuor*, Paris, 1577 ; Bordeaux BM (P.F. 6650) .

36. Voir Philippe Le Leyzour, « Les feux d'Ausonie. Sur François de Sourdis (1574-1628) », dans *Italie. Histoire d'une collection*, catalogue de l'exposition, Bordeaux, Galerie des Beaux-Arts, 1987, p. 37-44.

y fait allusion dans les *Essais*. Sourdis, très au fait des nouveautés artistiques romaines, la renouvelait sur un mode italien pour en faire le cadre d'une collection de peintures. La galerie du palais de l'Archevêché était ornée de grands tableaux de dévotion et de célébration des triomphes de l'Église. On conserve quelques-uns de ceux-ci à Saint-Bruno, en particulier un *Saint Jérôme en méditation*, attribué à Lorenzo Gennari[37], et une grande *Résurrection*, aujourd'hui visible dans la cathédrale Saint-André, qui porte les armoiries du prélat. Il s'agit d'un tableau dû à Alessandro Turchi (1578-1649), dit l'*Orbetto*, un peintre originaire de Vérone, où il fut longtemps actif avant de poursuivre sa carrière à Rome au service du cardinal Scipion Borghese avec qui Sourdis était lié. Le tableau est décrit par un voyageur allemand dans la description qu'il donne du palais en 1631. Il oppose, en une composition rigoureusement ordonnée et d'un vigoureux coloris, s'élevant hors du sépulcre, un Christ d'une beauté idéale, selon les canons du classicisme bolonais, et les torsions maniéristes d'un groupe de quatre hommes d'armes, frappés de stupeur par le miracle, sous le regard serein d'un ange vêtu de blanc[38]. La commande de Sourdis marqua une forme de consécration pour le peintre. Elle révèle la connaissance que le prélat avait de l'art romain le plus moderne et en même temps le plus conforme à l'esthétique de la Réforme catholique. De ce point de vue, elle est entièrement novatrice par rapport aux pratiques et aux goûts des Bordelais de la génération de Montaigne. Ceux-ci n'étaient pas indifférents à la peinture. Dans ses *Poèmes*, Pierre de Brach célèbre le talent de Huybrecht Beukelaer, un peintre flamand. Montaigne lui-même, dans un passage bien connu des *Essais*, rappelle qu'il faisait travailler un peintre chez lui, et il témoigne de sa connaissance des formes décoratives. Mais les grotesques, qu'il évoquait avant son voyage en Italie, se rattachaient à l'art de Fontainebleau, lieu de filtrage des formes italiennes par des pratiques d'ateliers et un goût français. Ni Brach ni Montaigne ni les autres Bordelais, sous réserve de découvertes à venir dans les inventaires après décès, ne collectionnaient des tableaux, en particulier de la peinture italienne. Montaigne, à l'instar de ses contemporains, n'avait pas fait du voyage d'Italie un moment de découverte en matière de beaux-arts. L'*ex-voto* qu'il avait offert au sanc-

37. Voir Denis Lavalle, « Sur quelques peintures italiennes du XVIIe siècle conservées dans les églises de province », dans *Seicento. Le Siècle de Caravage dans les collections françaises*, Paris, 1988-1989, p. 5.

38. Voir *Alessandro Turchi detto l'Orbetto 1578-1649*, a cura di Daniela Scaglietti Kelescian, catalogue de l'exposition, Vérone, Museo di Castelvecchio, 1999, Milan, Electa, 1999, p. 120-123, n° 25.

tuaire de Lorette était l'expression d'une pratique pieuse et non pas le témoignage d'une commande artistique[39]. La commande du cardinal de Sourdis correspond elle-même moins à un mécénat artistique proprement dit qu'à une véritable action pastorale. L'italianisme pictural lié à la Réforme catholique ressortit moins à un goût pour l'Italie et les arts, qu'à l'utilisation concertée des ressources de l'art des meilleurs maîtres à des fins apologétiques, sur le modèle donné par Frédéric Borromée. C'est à cette réserve près que l'on pourra comprendre et justement apprécier la nature même de la culture italienne et des arts italiens reçus à Bordeaux au cours des années qui suivirent la disparition de Montaigne.

39. Montaigne, *Journal de voyage*, *op. cit.*, p. 139.

MARDI 23 NOVEMBRE 2021

DANS LE CADRE DU MOIS MONTAIGNE

« LE GRAND TOUR DE FRANCE » DU ROI CHARLES IX (1564-1566) : UNE DÉCOUVERTE DE LA FRANCE ET UN ENTRACTE DE PAIX

par Mme Anne-Marie Cocula

Présidente honoraire de l'université Bordeaux-Montaigne

Charles, Catherine et la cour des Valois sur les routes et les chemins de France

Le 24 janvier 1564, la cour de France quitte Paris. Elle y reviendra le 1er mai 1566 : soit un périple de 27 mois et plus de 4 000 kilomètres parcourus en 829 jours et 828 nuits. C'est une ville en mouvement qui parcourt le royaume. Combien sont-ils à participer à ce « grand tour » comme le nomment les chroniqueurs du temps ? Il est bien difficile d'avancer des chiffres. Commençons par le plus important pour l'organisation et la bonne marche du voyage : le nombre de montures nécessaires au transport des hommes et des bagages, sans oublier les chevaux de remplacement répartis dans les relais de poste où l'on met au repos les chevaux fourbus en échange de montures fraîches et disposes. On peut évaluer à 15 000 ou 16 000 le nombre de ces montures pour un total de 8 000 à 10 000 personnes. Ces chevaux ne portent pas seulement des cavalières et des cavaliers mais ils tirent aussi des litières, car l'utilisation des carrosses reste exceptionnelle. À Paris, on estime que leur nombre se limite à trois exemplaires : l'un réservé à la reine mère Catherine de Médicis, un autre pour un grand personnage qui l'exhibe avec fierté, et le troisième mis au service d'un gentilhomme incapable de se tenir à cheval.

Mulets et charrettes sont aussi utilisés pour le transport des bagages, des malles, des meubles et des tapis que l'on débarque et rembarque à chaque étape ; ils contiennent aussi quantité de documents de papier et de parchemin qui incarnent l'administration de la monarchie. On voyage avec un grand nombre de chaises percées, appelées « chaises des affaires », qui compensent la rusticité de certains arrêts dans des édifices de fortune ou d'infortune. La vaisselle est aussi du voyage afin de compléter celle des particuliers qui hébergent momentanément des hôtes prestigieux habitués à des tables châtelaines. Ces grands personnages, seigneurs et dames, vont à cheval ou en litière, en compagnie de leurs gentilshommes ou de leurs dames ou demoiselles d'honneur. Le plus souvent, leurs serviteurs marchent à pied précédant le long cortège des artisans préposés à tous les travaux et réparations d'urgence. Au sein de cette caravane, qui s'étire sur plusieurs lieues et dont les participants ne peuvent voir ni le début, ni la fin, on parcourt une trentaine de kilomètres par jour. Cette distance, qui ne rebute pas un bon marcheur bien équipé, s'avère exténuante quand elle se répète quotidiennement, sous tous les temps et avec des chaussures inconfortables. Dès lors, la présence de nombreux cordonniers s'avère d'une impérative nécessité, comme celle des maréchaux-ferrants auprès des montures.

Aux côtés de ce flot de gens embarqués dans une aventure dont seuls les mieux informés connaissent et mesurent les enjeux, déambule un cortège d'animaux dont la présence perpétue les loisirs de la Cour : des chiens, bien sûr, pour le plaisir de la chasse dans l'immensité des bois traversés, mais aussi quantité de petits chiens dont raffolent Catherine de Médicis et ses dames. Des fauves en cage sont tenus à distance car ils font mauvais ménage avec les chevaux : ces ours, léopards, lions et chameaux composent la ménagerie du roi, de son frère et des princes.

Tous ces voyageurs empruntent des itinéraires qui leur sont inconnus avec pour guides des habitants mobilisés au fur et à mesure des étapes. Celles-ci ne sont pas le fruit du hasard. Elles jalonnent des destinations prévues qui ont pour objectif d'instruire le jeune souverain et de le faire découvrir à des sujets éloignés qui n'ont pas eu l'occasion de participer à des voyages royaux ou de les voir passer.

Auparavant, les souverains s'étaient contentés de traverser les provinces du Midi pour des raisons diplomatiques ou militaires, sans jamais s'y attarder. Ainsi de François Ier, le grand-père de Charles IX, au retour de sa captivité en Espagne, à la suite de son humiliante défaite italienne à Pavie en 1525.

Libéré, le souverain n'eut ni le temps ni l'envie de s'attarder. Il lui fallait tenter d'apaiser les rancœurs de ses sujets qui venaient de participer, sous forme d'impôt, au paiement de la lourde rançon exigée par son vainqueur : l'empereur Charles Quint. Pire encore, le roi de France n'avait retrouvé sa liberté qu'en livrant aux Espagnols ses deux fils en otages, dont le dauphin François. Il est vrai qu'en échange il avait trouvé une nouvelle épouse : Éléonore, sœur de Charles Quint, qui faisait partie des clauses de paix. Lorsque Charles IX et la reine mère Catherine de Médicis entament leur grand voyage, la situation du royaume semble plus grave encore, compte tenu des difficultés qui environnent la monarchie depuis le déclenchement, en 1560, des guerres civiles entre catholiques et protestants que nous appelons guerres de religion.

Dessin et dessein du « grand tour » de Charles IX…

La guerre extérieure, qui prend fin en 1559 au traité du Cateau-Cambrésis, a coûté très cher aux pays belligérants, Espagne et France, dans l'incapacité de rembourser leurs dettes. Mais il en faut plus pour empêcher la maison royale des Valois de célébrer le retour de la paix par de grandes fêtes assorties de mariages princiers : c'est au cours de l'une d'elles que le roi Henri II a été mortellement blessé lors d'un ultime tournoi.

Alors peut débuter le règne officieux de sa veuve, Catherine de Médicis, toute de noire vêtue par infini regret de la disparition de son époux bien-aimé même si ce dernier lui préférait ouvertement et depuis longtemps Diane de Poitiers, incarnation de la beauté Renaissance sur laquelle le temps ne semblait pas avoir de prise. Si la faveur de Diane cesse brutalement durant l'agonie du roi, celle de Catherine ne débute pas immédiatement. En effet, François II, fils aîné de Catherine et d'Henri, échappe à l'emprise maternelle pour cause de tutelle envahissante de la maison lorraine des Guise, oncles de son épouse, la jeune Marie Stuart. La mort de François II, survenue brutalement en décembre 1560, donne à Catherine la possibilité de devenir auprès du nouveau roi, le jeune Charles IX, encore mineur, une conseillère omniprésente, à la fois protectrice de ce fils devenu roi et de ses deux autres fils susceptibles de le devenir si la Fortune le privait de descendance.

Parée de ses voiles, vêtue de longues robes noires qui ne la quittent plus, en parfait contraste avec les tenues blanches traditionnelles des reines veuves, Catherine, qui apprend vite son rôle, mesure avec lucidité les dangers qui menacent Charles IX, alors âgé de 9 ans : un manque

d'argent lancinant, une autorité affaiblie par sa jeunesse et le déclenchement des guerres civiles. Le tout dans un décor de détresse et de misère pour une grande partie de la population du royaume estimée alors à 15 ou 16 millions d'habitants dont l'immense majorité, 80 à 90 %, vit dans les campagnes et souffre des exactions des gens de guerre, souvent mercenaires, adeptes de pillages que les chroniqueurs nomment « picorée ». Catherine de Médicis sait que le seul remède réside dans la réconciliation des sujets du roi. Ses origines florentines, sa culture humaniste, son apprentissage politique à la Cour aux côtés de François Ier, son beau-père, constituent autant d'atouts qui la préparent à l'exercice du pouvoir à condition d'endiguer les ambitions de la grande noblesse qui revendique d'être la conseillère de la monarchie durant les années de la minorité du roi.

Lors des préparatifs du « grand tour », personne ne peut imaginer que les guerres civiles s'éterniseront jusqu'en 1598, année de la signature de l'édit de Nantes difficilement négocié par Henri IV. Pour la reine mère, il est impératif de mettre fin aux « troubles » religieux en voie d'apaisement après la signature de l'édit de pacification d'Amboise, conclu en 1563 avec les huguenots de guerre, chefs du parti protestant. À cette occasion, on trouve sur le devant de la scène, aux côtés du roi et de sa mère, un personnage en accord parfait avec le dessein pacifique de Catherine de Médicis : le chancelier Michel de L'Hôpital. Tous deux souhaitent réconcilier les Français en se fondant sur leur même appartenance au christianisme, plus forte que la rupture théologique entre protestants et catholiques. Ce rêve d'une « concorde », signe d'une harmonie entre le ciel et la terre, serait le prélude d'un retour à l'unité religieuse préparée par la tenue d'un concile national où siégeraient théologiens protestants et catholiques.

Avant le début du « grand tour », une première étape vers une paix durable est marquée par une décision emportée de haute lutte : la reine et le chancelier obtiennent des membres du parlement de Rouen que soit avancé d'un an, de 14 à 13 ans, l'âge de la majorité du roi, soit douze ans de moins que la majorité légale des Français de l'Ancien Régime… Décision de portée considérable au moment où dans le royaume bruissent les rumeurs d'un soulèvement des protestants : tel est l'avis de Monluc, le capitaine gascon chargé par Catherine de Médicis de la « pacification » de la Guyenne. Désormais, face à un roi majeur, pleinement roi, les protestants ne pourront plus se répandre en injures contre le « petit reyot (roi) de merde », formule que leur prête Monluc dans ses *Commentaires*. Le moment était venu de préparer le meilleur des rendez-vous entre le roi et ses sujets.

Acteurs et actrices de la grande caravane

Ce « grand tour » a suscité peu d'illustrations à l'exception de tapisseries où figure le long défilé de la caravane royale. Par contre, poètes et chroniqueurs ont laissé des descriptions dont la plus intéressante reste celle d'Abel Jouan, tout à la fois poète, cuisinier et garde vaisselle, auteur d'un journal documenté qui a permis à trois historiens, Jean Boutier, Alain Dewerpe et Daniel Nordman d'analyser avec talent ce *Tour de France royal* dans un ouvrage qui porte ce titre. Ils s'interrogent sur cette aventure, unique dans l'histoire par sa durée, d'un État spectacle qui n'a pas d'autre ressource que de se mettre en scène. Les risques encourus sont indéniables : la Cour abandonne la capitale et ses résidences habituelles pour des régions mal connues ou inconnues des voyageurs, même si les étapes ont été choisies dans des lieux sûrs, préservés par leurs fortifications. Mais rien ne protège la caravane d'une attaque surprise de bandits de grand chemin et rien ne la garantit d'une offensive de la peste, cette compagne meurtrière des hommes et des femmes du XVIe siècle.

Leçon de géographie permanente, ce périple connaît de longs arrêts dans des villes jugées importantes : à Lyon, le roi séjourne 29 jours ; il en repart très vite à cause de l'arrivée de la peste. À Bordeaux, il réside 31 jours ; à Bayonne et Saint-Jean-de-Luz 39 jours ; à Toulouse 46 jours ; à Moulins, capitale du Bourbonnais, 90 jours ; à Fontainebleau, lieu de départ et d'arrivée, 41 jours. Partie de Paris et de Fontainebleau, la caravane a d'abord longé les cours de la Saône et du Rhône, frontaliers du Saint Empire, puis elle s'est avancée vers la côte de la Méditerranée, à l'est du delta du Rhône, avant de suivre le littoral languedocien et de gagner Bordeaux via Toulouse. Depuis Bordeaux, elle a rejoint Saint-Jean-de-Luz par Bazas et Mont-de-Marsan. Au retour de la frontière des Pyrénées, elle a pris le chemin de Nérac, puis d'Agen. Coupant à travers le Périgord, elle s'est peu attardée en Aunis et Saintonge avec un bref arrêt à La Rochelle avant de gagner Nantes et suivre la Loire jusqu'à Blois. De là, elle a rejoint Moulins pour un long séjour, avant de se hasarder jusqu'à Clermont, puis de regagner Paris et Fontainebleau par l'itinéraire le plus court.

Même infiniment changeants et variés, les paysages traversés ne sont pas exempts d'une certaine monotonie due à l'abondance des massifs forestiers et à la dispersion des bourgs, des villages et des hameaux, pour la plupart isolés et vulnérables faute de moyens de défense. De temps en temps, quand les monuments s'y prêtent, les courtisans font du

tourisme avec un attrait pour les édifices gallo-romains, tels les arènes, les amphithéâtres ou les arcs de triomphe. La récolte de l'Antiquité est encore belle et abondante dans les villes méridionales, même si la ruine de certaines constructions les transforme en carrières afin d'édifier ou réparer les habitations alentour. Comme les empereurs romains, le roi de France et ses proches vivent le faste et la solennité des « entrées » officielles avec la reconstitution de décors éphémères où se mêlent les symboles du christianisme et de la mythologie grecque et latine. Syncrétisme festif des dieux de l'Olympe et du Dieu des chrétiens où l'Antiquité et la Renaissance scellent leur alliance pour le plus grand plaisir des fervents de l'humanisme et des arts que sont les gens de cour ! Mais pour tous les autres qui n'ont pas eu la chance de fréquenter les collèges et de recevoir une instruction digne de ce nom, que représentent ces grands spectacles, ces monuments éphémères, ces peintures et ces statues ? La question mérite d'être posée sans méconnaître l'étonnement populaire face à l'ampleur et la variété de spectacles extraordinaires et inoubliables dans une vie.

La caravane traverse le royaume selon une distribution de rôles inchangée. En tête vient le roi, tantôt à cheval, tantôt en litière, toujours encadré de gardes. À ses côtés ou à proximité se trouve sa mère. Aux portes de la cinquantaine, Catherine de Médicis aime voyager à cheval et reste une cavalière émérite qui a su apprendre aux dames de la Cour à monter en amazone. Quand elle est fatiguée, elle emprunte une litière où elle se repose et rédige de nombreuses lettres. Près d'elle chemine, en litière ou à cheval, son « escadron volant » de demoiselles et dames d'honneur. Il sera immortalisé dans l'œuvre de Brantôme, mémorialiste périgourdin, cadet des seigneurs de Bourdeille, protecteurs immémoriaux de l'abbaye de Brantôme. Ces quelque trois cents jeunes femmes et jeunes filles de grandes familles nobles ne se contentent pas de distraire Catherine, elles sont une arme de charme pour séduire les huguenots de guerre présents dans le « grand tour » et, en premier, leur chef, le prince Louis de Condé, cadet du roi de Navarre, Antoine de Bourbon.

La reine mère amène avec elle le frère du roi, Henri, et la plus jeune de ses filles, Marguerite. Henri, duc d'Anjou, n'est pas toujours présent au sein de l'interminable cortège. Il va et vient, à quelque distance des siens, car il n'aime pas être vu à l'ombre du roi, son frère, qu'il jalouse ouvertement. Les deux filles aînées de Catherine et d'Henri II ne font que temporairement partie du voyage : la plus âgée en tant

qu'épouse du duc de Savoie. La cadette, Élisabeth, la fille préférée de Catherine, est devenue l'épouse du roi Philippe II à la signature du traité du Cateau-Cambrésis. La reine mère a souhaité que ce « tour de France » soit l'occasion de retrouvailles avec la reine d'Espagne dont le rôle diplomatique s'avère primordial pour améliorer les relations avec le royaume de France.

Tous les grands lignages sont présents dans le cortège et constituent des clans rivaux où la religion le dispute à l'ambition. Ainsi des Montmorency, des Bourbons, des Châtillon, et des Guise qui se sont affrontés durant la première guerre civile : c'est pourquoi le chancelier et la reine mère souhaitent les rassembler autour de Charles IX pour lui servir de compagnons de voyage. Catherine de Médicis affectionne les marques d'amitié, les effusions et les embrassades qu'ils se donnent ostensiblement quand elle est présente. Elle aime les voir s'affronter dans des jeux et des joutes qui se terminent forcément par la victoire du roi, prélude aux bals et aux festins des soirées.

La plus réticente de ces grands personnages est assurément Jeanne d'Albret, la reine de Navarre, veuve du premier prince du sang, Antoine de Bourbon, mortellement blessé en 1562 au siège de Rouen, lors de la première guerre civile. Avec ses deux enfants, Henri et Catherine, Jeanne d'Albret supporte mal d'être obligée de faire partie du voyage. Elle se contente de courts passages à proximité de sa principauté du Béarn ou du Vendômois. Convertie officiellement au calvinisme depuis la Noël 1560, elle se méfie des pièges et des embuscades des proches du roi, notamment les Guise, ardents défenseurs du catholicisme. Sa venue, loin de passer inaperçue, mobilise autour d'elle et de ses enfants une escorte de deux cents hommes d'armes…

Car ces grands personnages ne voyagent pas seuls. À l'exemple du roi, ils ont leur garde rapprochée et leur clientèle de fidèles qui vivent dans la dépendance de cette aristocratie à qui ils doivent tout ou presque. Enfin, à cet immense cortège de courtisans, il faut associer le groupe des officiers du roi, titulaires de leur charge et distingués pour leurs talents. Proches du chancelier, ils sont les législateurs et les magistrats d'un État en marche avec ses chariots et ses litières où reposent les archives et les trésors de la monarchie.

Hôtes et spectateurs du « grand tour »

Dans son Journal, Abel Jouan a prêté une moindre attention aux témoins et aux spectateurs du voyage. Pourtant, certains jouent un rôle essentiel. Notamment ceux qui se chargent de l'hospitalité comme les corps de ville ou municipalités, comme les possesseurs des châteaux et des maisons de ville qui servent de gîtes aux grands personnages de la caravane. Leurs frais sont considérables : ils doivent accueillir, nourrir et héberger l'équivalent d'une ville itinérante avec quantité de gens de guerre aptes aux vols et pillages s'ils ne mangent pas à leur faim ou manquent de distractions. Leurs excès et leurs violences servent bien souvent à tromper l'ennui de leurs longues chevauchées. Parfois, on déloge les habitants d'un village ou d'un bourg pour héberger les voyageurs, le temps d'une nuit ou d'une journée de pluie dont l'intensité a stoppé la caravane.

Afin de prévenir ces risques, des financiers se sont transformés en banquiers pour prêter aux corps de villes et aux particuliers dans l'incapacité de faire face à ces frais démesurés. À l'inverse, de nouveaux riches s'imposent comme des hôtes fastueux pour gagner la faveur du roi et de ses proches : ainsi de Monsieur de Maleras qui, à l'étape de Castelnaudary, invite le roi à sa table. En sa qualité de trésorier des finances, il n'a lésiné ni sur les moyens, ni sur les surprises. Au début du repas, alors que les convives sont juste attablés, le plafond s'ouvre au-dessus de leurs têtes et déverse une pluie de dragées parfumées.

Les magistrats des cours de justice, notamment des parlements, sont sollicités sans ménagement pour jouer pleinement leur rôle de conseillers du roi : telle est la signification des harangues solennelles que prononce à leur intention le chancelier Michel de l'Hôpital, dans les capitales de leurs ressorts. À Bordeaux, il leur rappelle avec sévérité la jeunesse du roi et l'obligation qu'ils ont de le protéger, de le conseiller et de lui obéir. Cette dernière consigne étant d'autant plus impérative que le chancelier a connaissance des complots qui se trament au sein des conseillers hostiles à toute idée de concorde à l'égard des protestants jugés comme hérétiques. Clandestin, leur « syndicat » regroupe les plus zélés des magistrats catholiques. Malgré la réprobation du chancelier et son interdiction du syndicat, celui-ci renaît de ses cendres toutes chaudes dès que la caravane s'éloigne. Il en sera de même pour les membres du parlement de Toulouse, tout aussi réfractaires que leurs collègues bordelais.

Présents eux aussi dans ce « grand tour », des représentants du haut clergé ont reçu mission d'observer avec la plus grande attention les manifestations de la piété populaire et la sacralité des gestes adressés au passage du roi. Non seulement, il s'agit de détecter la présence de protestants mais aussi de persuader les catholiques d'observer les mesures du concile de Trente dont la dernière session vient juste de s'achever. Ces canons conciliaires, qui mettront du temps à se diffuser en France, sont le fondement d'une réforme catholique promise à une belle reconquête des âmes dans les premières décennies du XVIIe siècle.

Lors des entrées solennelles avec défilés et arcs de triomphe, le peuple est associé aux spectacles. D'une province à l'autre, danses et chants font partie de la fête et deviennent une source d'inspiration pour les poètes et les maîtres de ballet. Rencontres occasionnelles entre des distractions populaires et des divertissements d'une société curiale en représentation. Ses loisirs restent innombrables : des chasses quasi quotidiennes pour le roi et ses proches, des jeux d'argent, des bals déguisés, des comédies avec pour acteurs princes et gentilshommes, des ballets avec pour danseuses les dames et demoiselles de la reine, des soupers, des festins avec profusion de mets et de libations. Des jeux interdits ont la faveur de jeunes princes qui s'affronteront jusqu'à la mort quelques années plus tard : Brantôme raconte dans les *Dames galantes* comment les « jeunes Henri » – Henri d'Anjou, futur Henri III, Henri de Guise et Henri de Navarre, futur Henri IV – ont fait des trous dans les latrines pour observer les dames et les demoiselles de l'escadron volant.

Le voyage dure si longtemps qu'il est jalonné d'événements imprévus qui sèment le trouble et désorganisent les convois. À Carcassonne, la neige s'est invitée et a stoppé la caravane. À Montpellier, des trombes d'eau ont bloqué les voyageurs. L'extrême rigueur de l'hiver 1564-1565 a gelé les cours d'eau. Pour éprouver leur résistance, on a fait passer en premier les gens à pied, puis les cavaliers, enfin les litières. En Avignon, le mistral a soufflé si fort que les pierres qu'il a soulevées ont blessé des courtisans. À Bordeaux, le roi s'est ennuyé à force de pluie. Bien plus grave, à Lyon la peste a entraîné le départ précipité du flot des voyageurs avec l'inquiétude lancinante de trouver un refuge protégé de la contagion. Lors de la traversée des landes de Gascogne, la grande chaleur de juillet 1565 a provoqué la mort de soldats trop lourdement équipés. Et des voyageurs égarés dans la grande lande sont morts de soif. Enfin, à Moulins, ultime et longue étape du voyage, le roi est tombé malade.

Gouverner en voyageant ou voyager pour gouverner…

Au sein de cet État spectacle, la mobilité est devenue un moyen de gouvernement. Sur une durée totale de 829 jours, 201 ont été consacrés au voyage et 628 aux étapes dans les villes, soit l'équivalent d'un tiers. La première caractéristique de ce mode de gouvernement, c'est la présence de Charles IX parmi ses sujets. Il a cessé d'être « loin » comme le constatait Montaigne, non sans un certain soulagement. Mais lui-même savait aussi l'avantage de tels déplacements : « combien il sied à un bon roi de visiter souvent les terres de ses sujets et combien cela apporte de commodités aux affaires de son état ». Ce souverain, que l'on contemple pour la première fois, est jeune, bien fait de sa personne et, pour l'instant, épargné par la tuberculose qui l'emportera en 1574. Son voyage est jalonné de 108 entrées solennelles, accompagnées de défilés et de processions où chacun a sa place. Il n'est pas permis d'en changer et chacun est revêtu d'une tenue conforme à son rang et ses fonctions. Il en est de même des coloris des costumes.

Le protocole exige, comme aujourd'hui, que tout soit réglé à l'avance : à Bordeaux, sur la berge de la Garonne, au niveau du cours actuel du Chapeau Rouge, Charles IX a débarqué d'un bateau transformé en maison flottante avec, pour incident, la chute de ses serviteurs dans la vase déposée et brassée par le flux et reflux des marées. De là, la procession s'est dirigée vers la cathédrale Saint-André, resplendissante dans sa parure de pierres blanches aux statues colorées. Durant le « grand tour » se sont multipliées les cérémonies qui façonnent le caractère sacré du jeune souverain et concourent à l'admiration religieuse de ses sujets. En retour, il se doit d'apporter les preuves de cette élection divine qui lui permet de faire des miracles. Comme ses prédécesseurs sur le trône de France, Charles IX a touché les écrouelles de plus de 2 000 malades lors du « grand tour ».

Durant ce périple, l'art de gouverner s'est attaché en priorité à la diplomatie. Experte dans cette pratique qui doit tout aux cités italiennes, Catherine exerce une diplomatie interne et externe, inséparables l'une de l'autre au regard des périls qui menacent le royaume. C'est pourquoi l'itinéraire du voyage royal a longé la frontière du Saint Empire avant de prendre le risque de s'approcher des Pyrénées, à la fois rassurantes et inquiétantes tant elles sont aisées à franchir, notamment par des espions du roi d'Espagne, nombreux dans le royaume et à la Cour. Philippe II possède encore le réseau d'espionnage le plus développé avant que celui

de la reine d'Angleterre, Élisabeth Ire ne lui ravisse la première place. La consultation des archives espagnoles de Simancas montre que la noblesse du Midi, notamment en Guyenne, a été approchée par les agents de Philippe II et pourvue d'argent pour le renseigner. Catherine surveille particulièrement les ambassadeurs qui suivent le voyage et se lamentent des conditions qu'ils affrontent, notamment les Vénitiens qui donneraient cher pour rentrer chez eux…

Tous pratiquent une correspondance assidue : notamment Catherine de Médicis dont on a retrouvé 413 lettres expédiées durant les 27 mois du voyage, sur un total de plus de 3 000 lettres. De son côté, le conseil du roi est amplement sollicité. Chaque semaine, il se réunit en présence du chancelier et des grands personnages qui le composent d'ordinaire, sans pour autant être assurés d'être toujours présents : il leur faut pour cela une invitation du roi. Leur choix semble conditionné avec l'agrément du chancelier par une attitude modérée en matière de religion : peu à peu se distinguent ceux que l'on qualifiera bientôt de « politiques ». L'activité du conseil s'intensifie lors de la très longue étape de Moulins qui dure 90 jours.

Cette longueur est voulue puisque Moulins était la capitale des possessions du connétable de Bourbon jusqu'au procès mis en œuvre par Louise de Savoie, la mère de François Ier. La trahison du connétable en faveur de Charles Quint fut la réponse de celle du monarque à son égard. C'est donc au cœur des possessions enlevées à Charles de Bourbon que le gouvernement travaille à plein régime. Cette longue halte scelle l'emprise de la monarchie sur les terres de celui qui fut considéré comme un traître malgré l'admiration que lui portaient maints gentilshommes de la Cour, dont Brantôme. La grande ordonnance de Moulins, fondatrice d'une réforme de l'administration et de la justice royales orchestrée par le chancelier Michel de L'Hôpital, est d'une portée considérable pour les successeurs de Charles IX, privé de la mettre en place par la reprise des guerres civiles.

Orage sur les bords de la Bidassoa…

Sans doute faut-il terminer par cet événement qui était le but du voyage après la découverte des provinces du Midi, Provence, Languedoc et Guyenne. Ce rendez-vous primordial se situe au pied des Pyrénées, à l'endroit où la chaîne montagneuse plonge dans les profondeurs du golfe de Gascogne. Les chroniqueurs l'ont souligné au point de réduire le « grand tour » à un simple voyage en Gascogne. L'étape de Bayonne se situe

exactement à mi-parcours du « grand tour » : 427 lieues pour l'aller et 428 lieues pour le retour. Elle est un moment clé de la diplomatie où devaient se retrouver deux rois, Philippe II et Charles IX, et deux reines, Catherine et sa fille Élisabeth, reine d'Espagne. C'est un moment dangereux où s'opposent deux conceptions de la conduite à tenir envers les protestants. Aux yeux de Philippe II, confronté à la révolte politique et religieuse des Pays-Bas, seule la répression doit venir à bout d'une hérésie insupportable. Catherine et le chancelier ne partagent pas le même point de vue et il ne leur déplaît pas de voir les Pays-Bas espagnols se rebeller contre l'emprise du roi d'Espagne.

Finalement, Philippe II n'est pas venu à Bayonne, préférant laisser son épouse, accompagnée du duc d'Albe, aller seule au rendez-vous avec son cortège de dames, de courtisans et d'hommes d'armes. La présence de l'inflexible duc d'Albe signifie que Philippe II n'est prêt à aucun dialogue et qu'il entend au contraire imposer son intransigeance au roi de France et à ses proches. Pour l'entrevue, Catherine s'est avancée en barque sur la Bidassoa, rivière frontalière entre les deux royaumes. Charles IX ne l'a pas accompagnée. Il est resté sur la rive sans quitter son royaume. Rien n'a transpiré des conversations entre la reine mère et le duc d'Albe. Ce dernier était trop préoccupé par la révolte des Gueux aux Pays-Bas pour refuser tout engagement qui aurait contrarié le déclenchement de l'expédition militaire qu'il préparait contre eux.

La fête, compagne ordinaire d'une diplomatie sous haute tension, fut anéantie par le fracas du tonnerre et des pluies torrentielles. Privés d'informations, alertés par la colère des cieux, les protestants français, déjà inquiets, se sont persuadés que l'entrevue de Bayonne avait servi à orchestrer le massacre de la Saint-Barthélemy, sept ans plus tard. Rien ne pourra les dissuader de l'existence d'un complot destiné à les anéantir, scellé entre Catherine et le duc d'Albe, avec la bénédiction de Philippe II. Rien ne prouve qu'ils aient eu raison. S'il fallait ne retenir qu'un profit de ce « grand tour » pour ses organisateurs, ce serait la découverte d'une France du Midi bonne à apprivoiser afin de continuer à façonner le territoire de la monarchie. Cet apprentissage sera long et, peut-être, inachevé.

Principaux ouvrages consultés

- J. Boutier, A. Dewerpe, D. Nordman, *Un tour de France royal*, Paris, Aubier, 1984 ; A.-M. Cocula, *Brantôme, Amour et gloire au temps des Valois*, Paris, Albin Michel, 1986.
- D. Crouzet, *La Sagesse et le Malheur. Michel de L'Hospital, chancelier de France*, Seyssel, Champ Vallon, 1998.
- M.B. Dufourcet-Hakim et J. Pontet (dir.), *Guerre et paix. Les enjeux de la frontière franco-espagnole (XVIe-début XIXe siècle)*, Talence, PUB, 2016.
- A. Jouanna, *La France du XVIe siècle, 1483-1598*, Paris, PUF, 1996.
- V. Larcade, *Les Cadets de Gascogne, Une histoire turbulente*, Bordeaux, éditions Sud Ouest, 2005.

IN MEMORIAM

HOMMAGE À MICHEL VIGNEAUX, DOYEN DE L'ACADÉMIE

(1921-2021)

Michel Vigneaux nous a quittés le 14 octobre 2021 ; il avait fêté ses cent ans le 1er juillet. Il était le doyen de l'Académie, doyen d'âge bien sûr, mais aussi en ancienneté d'académicien : il avait été reçu en 1964 et nous avions célébré son cinquantenaire académique en novembre 2014, ce qui est tout à fait exceptionnel, car c'était seulement la deuxième fois en trois cents ans d'histoire de notre compagnie qu'un de ses membres atteignait ainsi cinquante ans d'académicien.

La guerre ayant interrompu en 1940 ses études à Lille en classe préparatoire aux grandes écoles, Michel Vigneaux s'était réfugié à Bordeaux. Il y rencontra le professeur Fernand Daguin, éminent géologue, membre de notre Académie de 1943 à 1948, qui le persuada d'entreprendre des études de géologie. Tout au long de la guerre, il avait profité de ses travaux sur les cartes géologiques à cheval sur la ligne de démarcation pour passer nombre de plis, de messages, de colis, entre la zone occupée et la zone libre.

Michel Vigneaux soutint sa thèse à Paris à la fin de 1947, mais il opta pour la Faculté de Bordeaux. Il franchit au fil de sa carrière universitaire tous les échelons, du poste d'assistant jusqu'à celui de titulaire d'une chaire à partir de 1957, puis de professeur de classe exceptionnelle.

Dès les années 1960 il constitua une équipe de recherches qui se développa jusqu'à compter une centaine de chercheurs. Michel Vigneaux participa au déménagement de la Faculté des Sciences du cours Pasteur vers le campus de Talence ; il choisit de s'installer dans une chartreuse, le château de Bonnefond, qui devint emblématique de son équipe de recherches.

Passionné par l'enseignement, Michel Vigneaux a toujours entretenu des relations étroites et confiantes avec ses étudiants, tout en étant très exigeant ; il savait être proche d'eux, et ménager à point nommé des moments de complicité. Il avait surtout le plus grand souci de leur insertion professionnelle.

Dans cette optique, il fit évoluer les thèmes de recherches et multiplia les relations avec divers organismes et le monde des entreprises. Il noua des contacts avec le Bureau de recherches géologiques et minières, l'Institut français du pétrole, et avec le Centre national d'exploitation des océans (CNEXO) car il était persuadé que l'océanographie était un domaine très porteur. Il se lia ainsi d'amitié avec le fondateur et premier directeur du CNEXO, Yves La Prairie, qui fut membre de notre Académie de 1990 à 2015. Il fut aussi le premier directeur de l'Institut de géologie du Bassin aquitain qu'il avait fondé.

Michel Vigneaux a commencé très tôt une collaboration universités-entreprises aussi précieuse pour ses recherches que pour l'insertion de ses étudiants. Cette collaboration, novatrice, n'était pas toujours très bien vue dans le monde universitaire, puisque notre confrère était parfois traité de « *vendu aux trusts* » !

Tout au long de sa très riche carrière, par ses connaissances et sa vision de l'avenir, Michel Vigneaux a apporté sa contribution dans des domaines aussi variés que :

- la recherche pétrolière : il a été notamment impliqué dans la découverte du gisement de Parentis ;
- l'eau potable : il a été à l'origine de forages profonds dans les Landes, qui ont assuré à la métropole de Bordeaux et à une grande partie de l'Aquitaine une alimentation en eau suffisante tant en quantité qu'en qualité ; quelques mois avant sa mort, il était encore très fier quand il évoquait cette réussite ;
- le génie civil, en collaborant avec les Ponts et Chaussée et le génie rural : il a ainsi été associé à la réalisation du pont d'Aquitaine et à l'ensemble de Bordeaux-Lac.

Au fil des ans et de sa carrière notre confrère s'était constitué un réseau de relations internationales tout à fait exceptionnel. Fort de celles-ci, c'est au total une dizaine de grandes rencontres internationales qu'il a organisées à Bordeaux. De ces rencontres et de ces liens est né le Centre international pour la formation et les échanges en géologie dont il a assuré la présidence du conseil d'administration pendant plusieurs années. Citons aussi son rôle dans la mise en œuvre de l'accord intergouvernemental euro-méditerranéen sur les risques majeurs.

En 1964, Michel Vigneaux avait fondé l'Association des géologues du Sud-Ouest dont il fut le premier président. Très active, cette association a créé en 2014 un prix Michel Vigneaux destiné à récompenser régulièrement un jeune chercheur français ou étranger pour ses travaux géologiques sur le Grand Sud-Ouest. En 2018, Michel Vigneaux avait proposé de couronner du prix Fernand Daguin de l'Académie nationale de Bordeaux un remarquable ouvrage de cette association sur une *Synthèse géologique et géophysique des Pyrénées, volumes 2 et 3 : cycle alpin*[1].

Élu très tôt à l'Académie, en 1964, à 43 ans, alors qu'il était en pleine activité, Michel Vigneaux n'avait pas eu le loisir d'en être un membre très actif jusqu'à sa retraite et il reconnaissait avoir été le plus souvent absent. Mais, à partir des années 1990, disponible, il en est devenu un membre toujours présent, très écouté et très apprécié. Membre du conseil d'administration, il a été président de notre compagnie deux années de suite, en 2002 et 2003, ce qui est peu fréquent. Il présentait régulièrement des communications et il a prononcé plusieurs discours de réception. Beaucoup de ses communications étaient tout à fait dans l'actualité, voire prémonitoires. Citons notamment en 2000 « L'Europe du risque : une réalité mal connue[2] », en 2001 « L'eau qui nous entoure[3] », en 2005 « Les tsunamis : les colères de la mer[4] » et surtout, en 2008, « Le climat facteur de la dynamique terrestre[5] ». Il avait organisé en 2009 un colloque qui est encore dans les mémoires sur *Les risques côtiers*[6] et, lors du tricentenaire de l'Académie en 2012, il avait présidé une demi-journée de communications sur « les défis naturels, scientifiques et techniques aquitains du

1. Association des géologues du Sud-Ouest et BGRM, 2018.
2. *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 5° série, t.XXV, année 2000, p.45-53.
3. *Ibid.*, t.XXVI, année 2001, p.37-47.
4. *Ibid.*, t.XXX, année 2005, p.75-87.
5. *Ibid.*, t.XXXIII, année 2008, p.113-130.
6. Biarritz, Musée de la mer, 2006.

XXIe siècle[7] », introduit cette demi-journée[8] et pour finir il en avait présenté les conclusions[9]. Il convient à cet endroit de citer l'ouvrage de son élève, madame Bérengère Clavé-Papion, membre associé de notre Académie, retraçant toute la carrière de Michel Vigneaux : *Mémoire d'un géologue à travers son époque,* paru aux éditions Terre et Océan en 2011[10].

Touché par un très grave accident vasculaire cérébral durant l'été de 2016, Michel Vigneaux bien que handicapé, avait gardé toutes ses facultés intellectuelles et sa mémoire exceptionnelle, mais il ne pouvait plus assister aux séances de l'Académie, ce qui lui manquait beaucoup. Malgré tout, il continuait à en suivre les activités, à faire part de ses propositions pour les élections ou pour les prix et appréciait les visites des consœurs et confrères ainsi que des nouveaux membres résidants…

La crise du Covid, avec l'isolement qui en a résulté dans sa maison de retraite, l'avait beaucoup affecté et n'a hélas ! pas permis de fêter dignement ses cent ans.

Michel Vigneaux laisse le souvenir d'un grand monsieur, à la carrière professionnelle riche et brillante, d'un très grand professeur et chercheur, et d'un membre de l'Académie d'une grande aura, admiré, respecté et écouté…

Amiral Alain Béreau
Secrétaire perpétuel de l'Académie

---

7. *Actes du Tricentenaire de l'Académie de Bordeaux*, Bordeaux, Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 2012, p.73-138.
8. *Ibid.*, p.73-76.
9. *Ibid.*, p.135-138.
10. Bérengère Clavé-Papion, *Mémoires d'un géologue à travers son époque : causeries avec le professeur Michel* Vigneaux, Bègles, Terre et Océan, 2011.

LISTE DES ACADÉMIES ET AUTRES INSTITUTIONS CORRESPONDANTES DE L'ACADÉMIE

FRANCE

Paris

Académie française
Académie des sciences
Académie des inscriptions et belles-lettres
Académie des sciences morales et politiques
Académie nationale de médecine
Académie des beaux-arts
Académie d'architecture
Académie de marine
Académie des sciences d'outre-mer
Bibliothèque nationale de France
Centre national de la recherche scientifique
Conservatoire national des arts et métiers
Muséum national d'histoire naturelle
Société nationale des antiquaires de France

Bordeaux et Gironde

Académie Montesquieu
Archives départementales de la Gironde
Archives Bordeaux Métropole
Bibliothèque municipale de Bordeaux
Cahiers Art et sciences
Cap Sciences
Centre généalogique du Sud-Ouest
Écrit Cinéma Livre Audiovisuel Aquitaine (Écla)
Fédération historique du Sud-Ouest
Institut de géographie et d'études régionales
Les Cahiers du Bazadais
Les Cahiers du Vitrezay
Société archéologique de Bordeaux
Société archéologique et historique du Médoc
Société astronomique de Bordeaux
Société des bibliophiles de Guyenne
Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch
Société historique et archéologique de Libourne
Société Linnéenne de Bordeaux
Société de pharmacie de Bordeaux
Société spéléologique et préhistorique de Bordeaux
Union régionale des ingénieurs et scientifiques d'Aquitaine
Union scientifique d'Aquitaine

Départements

Académies membres de la conférence nationale des Académies :

Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix-en-Provence
Académie des sciences, lettres et arts d'Alsace
Académie des sciences, lettres et arts d'Amiens
Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Angers
Académie florimontane (Annecy)
Académie d'Arles
Académie des sciences, lettres et arts d'Arras
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon et de Franche-Comté
Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen
Société nationale académique de Cherbourg
Académie des sciences, lettres et arts de Clermont-Ferrand
Académie delphinale (Grenoble)
Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon
Académie des Jeux floraux (Toulouse)
Académie des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon
Académie des sciences, arts, belles-lettres de Mâcon
Académie des sciences, lettres et arts de Marseille
Académie nationale de Metz
Académie de Montauban, sciences, belles-lettres, arts, encouragement au bien
Académie des sciences et lettres de Montpellier
Académie de Nîmes
Académie d'Orléans, agriculture, sciences, belles-lettres et arts
Académie nationale de Reims
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie (Chambéry)
Académie de Stanislas (Nancy)
Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse
Académie des sciences, arts et belles-lettres de Touraine (Tours)
Académie du Var (Toulon)
Académie des sciences morales, des lettres et des arts de Versailles et d'Île-de-France
Académie de Villefranche et du Beaujolais

AUTRES ACADÉMIES, SOCIÉTÉS, FÉDÉRATIONS :

Académie des sciences, arts et belles-lettres du Tarn (Albi)
Académie des sciences, lettres et arts d'Agen
Académie de Vaucluse (Avignon)
Académie littéraire de Bretagne et des pays de la Loire (Nantes)
Fédération des sociétés savantes de la Charente-Maritime (La Rochelle)
Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube (Troyes)
Société académique du Nivernais
Société académique de Saint-Quentin
Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne (Châlons-sur-Marne)
Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe (Le Mans)
Société archéologique du Finistère (Quimper)
Société archéologique et historique de la Charente (Angoulême)
Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers (Auch)
Société belfortaine d'émulation
Société de Borda (Dax)
Société d'émulation de Cambrai
Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var
Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo
Société des amis de Villefranche et du Bas-Rouergue
Société des antiquaires de l'Ouest (Poitiers)
Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot (Cahors)
Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron (Rodez)
Société des lettres, sciences et arts de la Lozère (Mende)
Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher (Blois)
Société des sciences, lettres et arts de Bayonne
Société des sciences, lettres et arts de la Haute-Auvergne (Aurillac)
Société des sciences, lettres et arts de Pau et du Béarn
Société dunkerquoise d'histoire et d'archéologie
Société dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts (Châteaudun)
Société historique et archéologique du Périgord (Périgueux)
Société historique et régionaliste du Bas-Limousin (Tulle)
Société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse

ÉTRANGER

ALLEMAGNE :

Akademie der Wissenschaften und der Literatur. Mayence
Bayerische Akademie der Wissenschaften. Munich
Humboldt Universität. Berlin
Militärgeschichtlichen Forschungsamt. Potsdam
Universität Hamburg, Hamburg

ARMÉNIE :

République S.S. Arménienne. Erevan

ARGENTINE :

Academia Nacional de Ciencias, Cordoba

BELGIQUE :

Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique. Bruxelles
Société royale des sciences de Liège

BRÉSIL :

Museo Nacional. Rio de Janeiro

BULGARIE :

Académie bulgare des sciences. Bibliothèque centrale. Sofia

COLOMBIE :

Academia Colombiana de ciencias exactas. Bogota

CROATIE :

Société croate des sciences et des arts. Zagreb

ESPAGNE :

Facultad de filosofia y letras. Valladolid
Real Academia de ciencias y artes. Barcelone

ÉTATS-UNIS :

American Academy of Arts and Sciences. Cambridge (Massachusetts)
Bulletin Daedalus
California Academy of Sciences. San Francisco (California)
Linda Hall Library. Kansas City (Missouri)
National Agricultural Library. Beltsville (Maryland)
University of California Library. Berkeley (California)
Wisconsin Academy of Sciences, Arts and Letters. Madison (Wisconsin)
Yale University Library. New Haven (Connecticut)

GRANDE-BRETAGNE :

University of Bristol

ITALIE :

Accademia nazionale di scienze, lettere e arti. Modène
Accademia Pontaniana. Naples
Accademia Roveretana degli agiati. Rovereto. Trente
Biblioteca nazionale centrale. Florence
Societa nazionale di scienze, lettere e arti. Naples

JAPON :

Faculty of Engineering. Kumamoto University
Faculty of Sciences. University of Tokyo

LUXEMBOURG :

Institut Grand-Ducal. Luxembourg

MACÉDOINE :

Académie macédonienne des sciences et arts. Skopje

POLOGNE :

Polskiy Akademie umiejetnosci. Cracovie

SUISSE :

Bibliothèque centrale de Berne

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2021

BUREAU

Président ..... M. Jean-Louis d'Anglade
Vice-président ..... Général Gilles Robert
Secrétaire perpétuel ..... Amiral Alain Béreau
Secrétaire adjoint ..... M. Christian Jean Dit Cazaux
Trésorière ..... Mme Marguerite Stahl
Trésorier adjoint ..... M. Jacques Monférier
Archiviste-bibliothécaire ..... Mme Hélène de Bellaigue
En charge des Actes ..... M. Jean-Pierre Poussou

CONSEILLERS
(en qualité d'anciens présidents)

M. Jacques Battin
M. François Braud
M. Philippe Loupès
M. Michel Pétuaud-Létang
M. Régis Ritz

TABLEAU DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 2021

Si vous souhaitez contacter un membre de l'Académie, vous pouvez demander ses coordonnées :

- soit par téléphone au secrétariat de l'Académie : 05 56 01 13 44 (permanence le jeudi après-midi) ;

- soit par message électronique à l'adresse : **acad.bordeaux@wanadoo.fr**

Membres de droit

M. le maire de Bordeaux, protecteur de l'Académie

Mme la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine

M. le président du conseil régional Nouvelle-Aquitaine

M. le président du conseil départemental de la Gironde

L'officier général en charge de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

Mme la rectrice de l'Académie de Bordeaux

M. le premier président de la cour d'appel de Bordeaux

M. le procureur général près la cour d'appel de Bordeaux

Monseigneur l'archevêque de Bordeaux

Membres résidants

1984. VALADE Jacques. Ancien ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, ancien sénateur de la Gironde, ancien président du conseil régional d'Aquitaine, ancien président du conseil général de la Gironde. Doyen honoraire de la faculté des sciences de Bordeaux. Officier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques.

1989. MONFÉRIER Jacques †. Président honoraire de l'université de Bordeaux III. Professeur honoraire de littérature française moderne et contemporaine de l'université Bordeaux Montaigne. Chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre national du Mérite, commandeur des Palmes académiques.

1996. PLANES Jean-Marie. Professeur agrégé. Chroniqueur littéraire. Officier des Palmes académiques, chevalier des Arts et Lettres.

2001. MOLLAT Denis. Libraire, éditeur. Officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier des Arts et Lettres.

2001. MOULIN-BOUDARD Martine. Avocat honoraire à la cour d'appel de Bordeaux. Chevalier des Arts et Lettres.

2002. BÉTIN Pierre. Ingénieur général de l'armement. Ancien directeur général de société. Officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, médaille de l'Aéronautique.

2003. RENOUARD Isabelle. Ministre plénipotentiaire honoraire. Ancien Secrétaire général de la Défense nationale. Grand officier de la Légion d'honneur, grand officier de l'Ordre national du Mérite.

2003. DARASPE Roland. Orfèvre, maître d'art.

2005. DUBOIS Claude-Gilbert. Professeur honoraire de l'université Bordeaux Montaigne, directeur honoraire de l'UFR de Lettres. Officier des Palmes académiques.

2006. JEAN DIT CAZAUX Christian. Commissaire-priseur honoraire, expert près la cour d'appel de Bordeaux. Officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre national du Mérite.

2006. DE LENCQUESAING May-Éliane. Ancienne administratrice et gérante du Château Pichon-Longueville-Comtesse de Lalande et du Château Bernadotte. Ancien Grand Chancelier de l'Académie du Vin de Bordeaux. Officier de la Légion d'honneur, officier du Mérite agricole, médaille de la Jeunesse et des Sports.

2007. PÉTUAUD-LÉTANG Michel. Architecte D.P.L.G. Correspondant de l'Académie nationale d'architecture.

2008. BRAUD François. Magistrat. Premier président honoraire de la cour d'appel de Bordeaux, conseiller honoraire à la Cour de cassation. Officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite.

2008. POUSSOU Jean-Pierre. Professeur honoraire et ancien président de l'université Paris-Sorbonne-Paris IV. Ancien recteur de l'Académie de Bordeaux. Officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, commandeur des Palmes académiques.

2010. POUCHARD Michel. Professeur honoraire de l'université de Bordeaux I. Membre de l'Académie des sciences. Chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, commandeur des Palmes académiques.

2010. DE BELLAIGUE Hélène. Conservateur honoraire des bibliothèques.

2011. D'ANGLADE Jean-Louis. Industriel, chef d'entreprise. Maire d'Abzac. Chevalier de l'Ordre national du Mérite.

2011. DE BEAUMARCHAIS Jean-Pierre. Universitaire (Lettres classiques). Auteur. Chevalier de la Légion d'honneur, commandeur des Arts et Lettres.

2012. BÉREAU Alain. Amiral. Ancien inspecteur général des armées. Commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'Ordre national du Mérite, officier du Mérite maritime, médaille de l'Aéronautique, médaille d'Outre-mer, officier de l'Ordre de Malte.

2012. LOUPÈS Philippe. Professeur honoraire de l'université Bordeaux Montaigne. Chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques.

2012. RITZ Régis. Professeur et président honoraire de l'université Bordeaux Montaigne. Officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, M.B.E. (Member of the British Empire).

2012. BATTIN Jacques. Médecin pédiatre. Professeur honoraire de pédiatrie et génétique médicale de l'université Bordeaux II - Victor Segalen. Membre de l'Académie nationale de médecine. Officier de la Légion d'honneur.

2014. STAHL Marguerite. Conservateur honoraire des Musées de France. Officier des Arts et Lettres.

2015. COURTOT François. Ingénieur aéronautique. Ancien dirigeant d'entreprise. Chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre national du Mérite, médaille de l'Aéronautique.

2016. JEAN Claude. Agrégé de lettres modernes. Ancien attaché culturel en ambassade. Ancien directeur régional des affaires culturelles (Picardie, Aquitaine). Chevalier de la Légion d'honneur, chevalier des Palmes académiques, chevalier des Arts et Lettres.

2017. JORDA Claude. Magistrat. Ancien procureur général près des cours d'appel de Bordeaux puis de Paris. Ancien président du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Ancien juge de la Cour pénale internationale. Officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, chevalier des Palmes académiques, chevalier du Mérite agricole, médaille de la protection judiciaire de la Jeunesse.

2018. SENTAGNES Dominique. Industriel. Administrateur de la Fédération des Industries mécaniques. Membre du Haut Comité mécanique. Ancien membre du bureau de la Chambre de commerce et de l'industrie de Bordeaux et ancien président du Port de Bordeaux.

2018. ROBERT Gilles. Général de division. Ancien commandant des forces armées en Nouvelle-Calédonie et ancien directeur du Service historique de la Défense. Officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite.

2018. LACOMBE Didier. Médecin pédiatre, généticien. Professeur de génétique médicale de l'université de Bordeaux II - Victor Segalen. Chef du service de pédiatrie et chef du service de génétique médicale au CHU de Bordeaux.

2019. ALAUX Bernard. Ancien directeur de Cap Sciences Bordeaux. Officier des Palmes académiques.

2019. DES COURTILS Jacques. Archéologue. Professeur d'histoire antique et d'archéologie classique à l'université de Bordeaux Montaigne. Directeur de fouilles. Officier des Palmes académiques.

2019. MONDOT Jean. Professeur d'université en linguistique et littérature allemandes. Ancien vice-président de l'université Michel de Montaigne. Commandeur des Palmes académiques, Croix de l'Ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne. Docteur honoris causa de l'université de Hambourg.

2019. VIRCONDELET Alain. Écrivain. Biographe. Chevalier de l'Ordre national du Mérite, chevalier des Arts et lettres.

2021. KIRCHNER Claude. Docteur ès sciences informatiques. Ancien directeur de recherches à l'Institut national français de recherche en sciences et technologies du numérique. Spécialiste de l'éthique du numérique.

2021. DEHAIS Joël. Docteur en médecine. Ancien chef du service de rhumatologie au CHU de Bordeaux. Professeur des universités. Musicien amateur ; investi dans la médecine des musiciens.

Membres honoraires

(L'année de réception en qualité de membre résidant figure entre parenthèses après l'année d'admission à l'honorariat)

2001 (1995). DU PASQUIER Jacqueline. Conservateur en chef honoraire du musée des Arts décoratifs de Bordeaux. Chevalier de la Légion d'honneur, chevalier des Palmes académiques, chevalier des Arts et Lettres.

2005 (1998). LESTIÉ Alain. Peintre.

2009 (2000). HŒRNI Bernard. Professeur honoraire de l'université Bordeaux II - Victor Segalen. Ancien directeur de l'Institut Bergonié. Membre correspondant de l'Académie nationale de médecine. Chevalier de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques.

2010 (1992). BOTINEAU Pierre. Ancien conservateur de la bibliothèque municipale classée de Bordeaux.

2014 (2004). BOURGUINAT Henri. Professeur honoraire de l'université Montesquieu-Bordeaux IV. Chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, médaille commémorative de l'Algérie, officier de l'Ordre du Cèdre du Liban.

2017 (1998). HUETZ de LEMPS Alain. Professeur honoraire de l'université Bordeaux Montaigne. Chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques.

2019 (2008). LAPLÉNIE Michel. Ancien directeur de l'ensemble de musique baroque Sagittarius. Professeur honoraire au Conservatoire national de région de la ville de Paris. Chevalier des Arts et Lettres.

2020 (2004). AUCOUTURIER Jean-Louis †. Professeur honoraire de l'université de Bordeaux I. Chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre national du Mérite, commandeur des Palmes académiques.

Membres d'honneur

1999. ROSENBERG Pierre, de l'Académie française. Ancien président-directeur du musée du Louvre.

2006. CARRÈRE D'ENCAUSSE Hélène, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

2009. DENOIX DE SAINT MARC Renaud. Membre de l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques). Ancien vice-président du Conseil d'État et ancien membre du Conseil constitutionnel.

2012. DELAY Florence, de l'Académie française.

2012. CARPENTIER Alain. Membre de l'Institut de France (Membre et ancien président de l'Académie des sciences).

2012. NORA Pierre, de l'Académie française.

2015. DARCOS Xavier, de l'Académie française. Membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Chancelier de l'Institut de France. Ancien ministre de l'Éducation nationale.

2015. BIGOT Bernard †. Directeur général du programme ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor). Ancien Haut-Commissaire à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables.

2016. DE LUMLEY Henry. Directeur honoraire de l'Institut de paléontologie humaine et ancien directeur du Muséum national d'histoire naturelle.

2016. LAFERRIÈRE Dany, de l'Académie française.

2016. DE MONTFERRAND Bernard. Ancien ambassadeur de France à Singapour, aux Pays-Bas, en Inde, au Japon et en Allemagne. Président de Platform, regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain.

2017. HAÏSSAGUERRE Michel. Médecin cardiologue. Professeur des universités. Chef du service de cardiologie-électrophysiologie et stimulation cardiaque du CHU de Bordeaux.

2017. GÉRARD Patrick. Conseiller d'État. Ancien recteur des académies d'Orléans-Tours, de Bordeaux et de Paris. Directeur de l'École nationale de l'administration.

2018. MATTEI Jean-François. Médecin. Membre de l'institut de France (Académie des sciences morales et politiques). Ancien député et sénateur. Ancien ministre de la Santé. Ancien président de la Croix Rouge de France. Président de l'Académie nationale de médecine.

2018. ROUART Jean-Marie, de l'Académie française.

2020. PASTOUREAU Michel. Archiviste-paléographe. Historien. Membre de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Membres associés

2007. ARNAUD Francis. Fondateur et ancien dirigeant d'un cabinet conseil.

2007. CLAVE PAPION Bérengère. Docteur en Sciences de la Terre - Géologie et professeur en sciences et vie de la terre. Directrice de TerraGéolis.

2007. DUFRANC Sylvie. Responsable des affaires culturelles à la mairie de La Brède.

2007. DURIS Pascal. Professeur en épistémologie et histoire des sciences à l'université Bordeaux Montaigne.

2007. VENRIES Patrick. Directeur général délégué du journal Sud Ouest.

2008. PORTELLI Jean-Luc. Ancien directeur du Conservatoire à rayonnement régional de Bordeaux.

2008. RAGOT Jean-Claude. Ancien directeur du Centre François Mauriac (Domaine de Malagar).

2009. VATICAN Agnès. Directrice des Archives départementales de la Gironde.

2010. FROMENTIN Valérie. Ancienne directrice de l'UMR Ausonius, université Bordeaux Montaigne.

2013. DE BAILLIENCOURT DIT COURCOL Nicolas. Propriétaire et gérant du Château Gazin. Ancien Grand Chancelier de l'Académie du vin de Bordeaux.

2015. HUBERT François. Ancien directeur du Musée d'Aquitaine.

2015. LAUX Frédéric. Directeur des Archives Bordeaux Métropole.

2015. RUBINI Constance. Directrice du musée des Arts décoratifs et du Design de Bordeaux. Présidente du conseil d'administration du Centre national des arts plastiques.

2016. FAYAT Jean-Claude. Président-directeur général du groupe Fayat.

2016. GUILLEMET Valérie. Ancienne directrice de l'établissement Dassault Aviation de Mérignac. Directrice des ressources humaines de Dassault Aviation.

2016. LEWIS Dean. Ancien président de l'université Bordeaux 1. Vice-président du conseil d'administration de l'université de Bordeaux.

2016. MÉMOIRE Nathalie. Directrice du Muséum d'histoire naturelle de Bordeaux.

2018. BLANCHARD Alain. Docteur en sciences biologiques. Professeur à l'université de Bordeaux Segalen. Directeur de l'Institut des sciences de la vigne et du vin.

2018. HARTÉ Yves. Journaliste. Grand reporter. Directeur éditorial du journal Sud Ouest.

2018. PETAUX Jean. Politologue. Ancien directeur de la communication, des relations extérieures et institutionnelles de l'Institut d'études politiques de Bordeaux.

2019. ESTURGIE Xavier. Vice-président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) Aquitaine. Spécialiste du management, des organisations, du dialogue social et des ressources humaines.

2019. KAUFMANN Pierre. Artiste sculpteur.

2019. SCHRŒDER Barbara. Artiste plasticienne.

2020. GIACOMOTTO-CHARRA Violaine. Professeur en langue et littérature du XVIIe siècle à l'université Bordeaux Montaigne. Directrice du Centre Montaigne.

2020. MAESTRO Patrick. Chimiste. Directeur scientifique du groupe Solvay.

2021. CLAVERIE Bernard. Psychologue et physiologiste, docteur en neurosciences. Spécialiste de psychophysiologie cognitive. Directeur honoraire de l'Ecole nationale supérieure de cognitique.

2021. BUDZINSKI Hélène. Docteur en chimie. Spécialiste de la chimie environnementale. Directrice de recherches au CNRS.

Membres correspondants français

1988. EHRARD Jean. Professeur honoraire de littérature française à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand. Ancien président de la Société française d'étude du XVIIIe siècle.

1992. PIC François. Professeur à l'université de Toulouse Le Mirail (Département de lettres modernes, culture et langue occitanes).

1993. LAMANDA Vincent. Premier président honoraire de la Cour de cassation.

2003. MASSUÉ Jean-Pierre. Ancien secrétaire général de la Fédération européenne des réseaux scientifiques.

2010. LE BIHAN Olivier. Directeur du Musée d'art moderne de Troyes. Conservateur en chef honoraire du patrimoine.

2010. MÉNARD Philippe. Professeur émérite de langue et littérature médiévales françaises à l'université Paris-Sorbonne-Paris IV.

2010. VOLPILHAC-AUGER Catherine. Professeur émérite à l'École normale supérieure de Lyon. Présidente de la Société Montesquieu.

2013. CONTE Francis. Historien, spécialiste des civilisations slaves. Professeur émérite de civilisation russe à l'université de Paris-Sorbonne-Paris IV.

2013. ECHEVARRIA Guadalupe. Ancienne directrice de l'École d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux.

2013. DELLUC Brigitte. Docteur en préhistoire, chercheur au CNRS.

2014. GRIMALDI Nicolas. Professeur émérite de philosophie de l'université Paris-Sorbonne-Paris IV.

2014. RICARD Matthieu. Moine bouddhiste tibétain. Écrivain et photographe.

2016. BARANDOU Pierre. Horticulteur.

2016. CHALINE Olivier. Professeur d'histoire de l'université de Paris Sorbonne et de l'École navale. Directeur de la *Revue d'histoire maritime*.

2016. CLERVOY Jean-François. Astronaute. Senior astronaute de l'Agence spatiale européenne. Président de la société Novespace.

2016. LABOURDETTE Jean-François. Historien. Professeur émérite de l'université Charles de Gaulle-Lille III.

2016. LAMAZOU Titouan. Navigateur. Artiste. Peintre officiel de la Marine. Écrivain de Marine.

2017. FERRANTI Ferrante. Photographe. Auteur de livres d'art. Directeur d'ateliers photographiques.

2017. FOURNIÉ Guy. Cinéaste, réalisateur. Membre de la Société des explorateurs français.

2017. GUENIFFEY Patrice. Historien. Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

2018. FOUQUET Thierry. Ancien directeur général de l'Opéra national de Bordeaux. (Membre associé de 2008 à 2017).

2018. DESSERTINE Philippe. Économiste. Professeur à l'Institut d'administration des entreprises de l'université Paris I Panthéon.

2018. HAZIOT David. Écrivain.

2018. DELAGE Aurélien. Claveciniste organiste. Professeur en conservatoire.

2019. BRÉJON DE LAVERGNÉE Arnauld. Historien d'art. Conservateur général du patrimoine. Ancien directeur en charge des collections du Mobilier national.

2019. DRÉVILLON Hervé. Historien. Professeur et directeur de l'Institut de la guerre et de la paix à l'université de Paris I Panthéon Sorbonne. Directeur de recherches à l'Institut de recherches stratégiques de l'Ecole militaire.

2019. PONTET Josette. Historienne. Ancien professeur de l'université de Bordeaux. Présidente de la Société des sciences, lettres et arts de Bayonne.

2020. CROUZET-PAVAN Elizabeth. Historienne médiéviste, spécialiste de l'histoire des derniers siècles du Moyen Âge, de l'histoire de l'Italie. Professeur à l'université Paris Sorbonne.

2021. DANDREY Patrick. Professeur de littérature française à la Sorbonne. Spécialiste de la littérature et de la culture du XVIIe siècle. Président de la Société des Amis de Jean de La Fontaine.

2021. DECAZES de GLÜCKSBIERG Louis. Gestionnaire de domaine. Ancien chargé de mission à la section française du Conseil International des Monuments et des Sites.

2021. DUFOURCET HAKIM Marie-Bernadette. Docteur en musique. Professeur de musicologie à l'université de Bordeaux Montaigne. Concertiste (orgue).

2021. PLATTARD Serge. Docteur en sciences physiques. Conseiller scientifique en ambassade. Directeur adjoint de la stratégie et des programmes au Centre national d'études spatiales. Membre de l'Académie internationale d'astronautique.

Membres correspondants étrangers

1977. DOYLE William. Professeur émérite à l'université de Bristol. Membre de la Société royale d'histoire de Londres. Membre de l'Académie britannique (Royaume-Uni).

1978. SY Seydou Madani. Recteur d'Académie. Président de l'université de Dakar. Président de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) (Sénégal).

1980. DELLA-PIETRA Gennaro. Professeur de biochimie à l'université de Naples et doyen de la Faculté de médecine et de chirurgie (Italie).

1980. JONCZYK Léon (S. A. prince). Artiste peintre et écrivain d'art (Pologne).

1987. FALCAO José Antonio. Président de la Real Sociedade Arqueologica Lusitania (Portugal).

1988. COURTNEY Cecil Patrick. Professeur au Christ College. Cambridge (Royaume-Uni).

1988. POSTIGLIOLA Alberto. Professeur de lettres à l'université de Naples (Italie).

1989. PETERSON Roland-Maurice. Professeur de droit à l'université d'État Polytechnique de Californie. Pomona (États-Unis).

1997. CARRITHERS David W. Professeur de Sciences politiques des universités de New York et San Diego (États-Unis).

1999. VERNET Jean-Pierre. Professeur à l'université de Lausanne (Suisse).

2000. SLUGOCKI Leszek. Docteur honoraire de l'université de Gdansk (Pologne).

2003. KAYAMANIDOU Maria. Docteur ès sciences en géochimie de l'université de Paris VI. Administrateur scientifique principal auprès de la Commission européenne. Membre de l'Académie européenne des sciences et des arts (Chypre).

2006. GALASSI Giovanni. Ambassadeur de la République de San Marin auprès du Saint-Siège. Professeur de chirurgie à l'université de Rome (San Marin).

2006. GOERENS Jean-Mathias. Vice-président honoraire de la Cour administrative et ancien membre de la Cour constitutionnelle du Grand Duché du Luxembourg (Luxembourg).

2006. TOMBINSKI Jan. Ambassadeur de l'Union européenne près le Saint-Siège. Ancien ambassadeur de Pologne en France (Pologne).

2009. BERKARDA Bülent. Ancien doyen et président honoraire de l'université d'Istanbul (Turquie).

2010. PANTELIS Antoine. Professeur de droit à l'université nationale et capodistrienne d'Athènes (Grèce).

2010. FERNANDES-GALIANO Eladio. Secrétaire exécutif de l'Accord sur les risques majeurs au Conseil de l'Europe (Espagne).

2013. ALVAREZ SANTOS Ramiro. Professeur (électronique, automatisme, ingénierie industrielle) à l'université de Madrid (Espagne).

2015. BERTHOUD Anne-Claude. Professeur des universités de Lausanne, Genève, Neuchâtel et Fribourg. Vice-présidente du Conseil européen pour les langues et ancienne présidente de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (Suisse).

2017. RUIZ HERNANDO José Antonio. Professeur à l'université Polytechnique de Madrid. Conservateur de l'Alcazar de Ségovie (Espagne).

2017. HANLON Grégory. Historien. Professeur de l'université d'Halifax (Canada).

2019. BUSTOS Manuel. Historien. Professeur de l'université de Cadix (Espagne).

2019. STÖCKER Berndt. Sculpteur (Allemagne).

CALENDRIER DES ACTIVITÉS EN 2021

En raison de la crise de la Covid-19, l'Académie n'a pas pu tenir de séance publique ou privée au cours du premier semestre de l'année 2021. À partir du 11 février, les séances ont été organisées en visioconférence.

Jeudi 11 février Séance privée à 15 heures par visioconférence ouverte à tous les membres résidants, honoraires et associés. Informations par le secrétaire perpétuel. Composition du conseil d'administration et du bureau pour l'année 2021. Programme des visioconférences jusqu'à l'été. Échanges.

Jeudi 25 février Séance par visioconférence à 15 heures 30. Communication de M. Jean Petaux, membre associé : *Anatomie des élections municipales en France de 1945 a 2020.*

Jeudi 11 mars Séance par visioconférence à 16 heures. Communication du docteur Bernard Hoerni, membre honoraire : *Les Colloques de Bergonié. Quarante ans de conférences au Centre contre le cancer de Bordeaux.*

Jeudi 25 mars Séance par visioconférence à 16 heures. Communication de M. Jacques des Courtils, membre résidant : *Comment un peuple change-t-il de langue ? Deux exemples antiques.*

Jeudi 7 avril Séance par visioconférence à 16 heures. Communication de M. Régis Ritz, membre résidant : *L'Europe et le Royaume-Uni, quelle histoire !*

Jeudi 7 avril À partir de cette séance du 7 avril, des invitations pour se joindre aux visioconférences ont été lancées aux personnes fréquentant régulièrement les séances publiques de l'Académie.

Jeudi 22 avril Séance par visioconférence à 16 heures. Communication du docteur Didier Lacombe, membre résidant : *Le dépistage néonatal en 2021*.

Jeudi 6 mai Séance par visioconférence à 15 heures. Communication de M. Pascal Duris, membre associé : *La méthode scientifique est-elle toujours scientifique ?*

Jeudi 20 mai Séance par visioconférence à 15 heures. Communication de Mme Catherine Volpilhac-Auger, membre correspondant : *Les Lumières, vues du XXIe siècle : repoussoir ou héritage ?*

Samedi 3 juin Séance par visioconférence à 15 heures. Communication de Mme Violaine Giacomotto-Charra, membre associé : *Révolution de l'imprimé et renouveau des sciences à la Renaissance : frontispices scientifiques et portraits de savants dans les livres du XVIe siècle.*

Jeudi 10 juin Séance privée à l'Académie. Prix d'éloquence en partenariat avec le lycée Montesquieu. Les enregistrements vidéo des 10 élèves finalistes sélectionnés par un jury au lycée ont été visionnés par les académiciens présents qui ont attribué le prix d'éloquence 2021 et deux accessits. À l'issue de la séance, le secrétaire perpétuel s'est rendu au lycée pour remettre le prix et les accessits en présence de la proviseure du lycée et des élèves finalistes.

Jeudi 17 juin Séance par visioconférence à 15 heures. Communication de M. Jean Petaux, membre associé : *Les régions en France : du 22 à Périgueux aux micro-états d'aujourd'hui.*

Les activités de l'Académie ont pu reprendre sans contrainte sanitaire après l'été, avec des séances publiques et privées dans les salons de l'Académie.

Jeudi 9 septembre	Séance privée à 15 heures. Informations par le secrétaire perpétuel puis sélection pour les prix de l'année 2021 de l'Académie.
Mardi 14 septembre	Visite à l'hôtel de Ville du président Jean-Louis d'Anglade et du secrétaire perpétuel Alain Béreau au maire de Bordeaux, protecteur de l'Académie, M. Pierre Hurmic.
Jeudi 16 septembre	Séance privée à 15 heures. Attribution des prix de l'Académie pour l'année 2021.
Samedi 18 et dimanche 19 septembre	Journées du patrimoine 2021. Ouverture au public des salons et de la bibliothèque de l'Académie les deux après-midi de 13 heures 30 à 18 heures.
Mercredi 22 et jeudi 23 septembre	Colloque à Montauban pour le 400e anniversaire du siège de la ville par le roi Louis XIII organisé par la ville avec le concours de l'Académie des lettres, des sciences et des arts de Montauban. Jeudi 23 : communication de M. Jean-Pierre Poussou, membre résidant : *Avant Montauban, l'expédition royale en Périgord, Bordelais et Agenais*.
Jeudi 23 septembre	Séance publique à 16 heures. Communication de M. Jacques Battin, membre résidant : *Les protestants bordelais dans l'exploration des Pyrénées.*
Jeudi 30 septembre	Séance publique à 16 heures. Réception de M. Claude Kirchner au fauteuil de M. Jean-Louis Aucouturier, admis à l'honorariat. Discours de remerciements de M. Claude Kirchner : *Numérique et éthique, défi intemporel.* Discours de réception par M. Bernard Alaux, membre résidant.

Vendredi 1er octobre Accueil dans les salons d'une journée d'études de cas sur le thème *Récits de cas et médecine* sous la direction de madame Violaine Giacomotto-Charra, membre associé, directrice du Centre Montaigne de l'université de Bordeaux.

Vendredi 1er et samedi 2 octobre Colloque à Paris de la Conférence Nationale des Académies sur le thème de *L'intérêt public*. Assemblée générale annuelle de la Conférence Nationale des Académies.

Jeudi 7 octobre Séance privée à 15 heures. Préparation des élections aux fauteuils de MM. Henri de Grandmaison, Jean Bernard Marquette et Jean Tavernier : propositions de candidatures. Élections d'un membre associé et de 4 membres correspondants.

Jeudi 14 octobre Sortie annuelle « *hors les murs* » de l'Académie.
Matinée : visite du village d'Aubeterre-sur-Dronne guidée par le maire, puis visite de l'église monolithe.
Après-midi : visite du château de Chalais.

Jeudi 21 octobre Conseil d'administration. Examen des propositions de candidatures pour les trois fauteuils de membres résidants : choix des candidats proposés au vote des membres.
Composition du conseil d'administration et du Bureau pour l'année 2022.

Mardi 16 novembre Dans le cadre du Mois Montaigne organisé par le Centre Montaigne de l'université de Bordeaux Montaigne, conférence de M. Jean Balsamo, professeur de langue et de littérature française du XVIe siècle à l'Université de Reims - Champagne - Ardennes : *Bordelais en Italie. L'Italie à Bordeaux à l'époque de Montaigne.*

Jeudi 18 novembre Séance publique à 16 heures. Réception de M. Joël Dehais au fauteuil de M. Robert Coustet. Discours de remerciements de M. Joël Dehais. Discours de réception par l'amiral Alain Béreau.

Mardi 23 novembre Dans le cadre du Mois Montaigne organisé par le Centre Montaigne de l'université de Bordeaux Montaigne conférence de Mme Anne-Marie Cocula, professeur, présidente honoraire de l'université Bordeaux-Montaigne : *Le grand voyage de Charles IX et de la Cour (1564-1566) : une découverte de la France et un entracte de paix.*

Jeudi 25 novembre Séance publique à 16 heures. Remise du prix de physique 2020 à MM. Philippe Caïs et Bruno Bousquet. Présentation du robot de la NASA *Perseverance* en exploration sur la planète Mars et de l'équipement *SuperCam* réalisé pour ce robot d'exploration par leurs laboratoires.

Jeudi 2 décembre Séance privée à 15 heures. Composition du conseil d'administration et du Bureau pour l'année 2022. Élections de trois membres résidants, d'un membre d'honneur et de deux membres associés.

Jeudi 9 décembre Séance publique à 16 heures. Remise du prix 2021 des belles-lettres puis, dans le cadre de l'Année Napoléon, communication de Mme Marguerite Stahl, membre résidant, sur *Stéphanie de Beauharnais, fille adoptive de Napoléon, grande duchesse de Bade.*

Jeudi 16 décembre Séance solennelle de fin d'année à 15 heures. Remise de 9 des 23 prix décernés par l'Académie pour l'année 2021.

LES BIENFAITEURS DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 2021

Fondation Arlette et Charles Higounet

Baron Philippe de Rothschild S.A.

Marcel Rouxel

Office de Tourisme de Bordeaux
BORDEAUX TOURISME

ont apporté leur concours financier, manifestant ainsi leur intérêt soutenu pour la diffusion de la culture désintéressée.

ACADÉMIE NATIONALE DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX
1 place Bardineau, 33000 Bordeaux
Tél. 05 56 01 13 44
Email : acad.bordeaux@wanadoo.fr
Site Internet : https://www.academie-sbla-bordeaux.fr

Directeur de la publication : M. Alain Béreau.

ISSN : 0242-6978
Dépôt légal : août 2022 - N° d'imprimeur : Repro Médoc 403376833

Imprimé en France.